Franco Labourbera

Bay 225

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s1id13292770

80836

BULLETIN
DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 11. JANVIER ET FÉVRIER.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1841.

Notices contenues dans le onzième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Notice sur M. Van Praet, par M. P. Paris. 439
Nécrologie. J. Crozet, par M. Nodier. 459
—— L.-F. Gaudefroy, par M. Barbier. 461
Correspondance 463
Variétés bibliographiques. 468

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

NOTICE

SUR M. VAN PRAET (1).

Le savant illustre que l'on a cru louer dignement en disant qu'il étoit bibliothécaire par la grâce de Dieu, Joseph-Basile-Bernard Van Praet naquit à Bruges, le 27 juillet 1754, dans un magasin de librairie. Son père étoit imprimeur-libraire, et l'exercice de cette profession paroissoit chez lui l'aliment d'un goût naturel que le fils ne devoit pas tarder à partager. Joseph Van Praet, encore bien jeune, entra dans le vaste et beau collége de la ville d'Arras que venoient d'abandonner les Pères Jésuites; car ici nous ne croyons pas devoir suivre le sentiment de M. le baron de Reiffenberg, qui, dans une intéressante et précieuse notice consacrée à la mémoire de M. Van Praet (2), le fait étudier à Paris dans le collége d'Arras. Long-temps avant la naissance de Van Praet, les rentes fondées à Paris dans le XIVe siècle au profit des jeunes écoliers du comté d'Artois avoient été distraites de leur destination légitime : dès l'année 1760, on ne trouvoit plus dans ce collége d'Arras de Paris ni boursiers ni principal, et voilà pourquoi les revenus de sa fondation et le soin de remplir les vœux du fondateur furent bientôt après confiés au collége de Louis-le-Grand, que l'on venoit aussi d'enlever aux Jésuites. C'est donc bien dans la ville d'Arras que M. Van Praet suivit les cours de grammaire, et, pour nous servir de la langue universitaire, acheva *ses humanités*. Il avoit à peine

(1) Lue à la Société des Antiquaires de France, et destinée au tome 15 de ses Mémoires.

(2) Lue dans la séance publique de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, le 16 décembre 1839.

quinze ans lorsqu'on vint par hasard à parler devant lui du Catalogue de la bibliothèque de M. Gaignat, dont il pouvoit se souvenir d'avoir entendu vanter la richesse dans sa première enfance : aussitôt il écrivit directement à M. Guillaume de Bure l'aîné, le libraire qui avoit rédigé ce catalogue, pour le lui demander, et, par bonheur, le prix ne dépassoit pas ses faibles épargnes. On a cru reconnoître avec raison, dans l'acquisition de ce livre, le premier que Van Praet ait acheté, la preuve d'un goût naturel et déjà presque invincible pour les recherches bibliographiques. Je ne sais, en effet, si l'on pourroit citer l'exemple d'un autre écolier de quatrième saisissant pour volume de prédilection et pour première fantaisie littéraire, non pas un recueil de contes ou de romans, un livre d'histoire ou de légendes pieuses, mais un gros et coûteux catalogue de livres rares et de belle condition.

Van Praet en finit avec le collége en 1772 : il avoit alors près de dix-huit ans. Sa famille ne tarda guère à le presser de désigner la carrière pour laquelle il avoit quelque prédilection : Seroit-il avocat ou juge, médecin ou professeur? Mais l'ambition de notre jeune bachelier étoit fort restreinte; il n'éprouvoit aucun besoin d'obtenir dans le monde un grand nom ou d'y poser les fondemens d'une grande fortune. Il ne devinoit pas quel plaisir ou quel honneur on pouvoit trouver à défendre tous les genres d'accusés, ou bien à pouvoir condamner tous les genres de coupables. Encore moins paroissoit-il empressé de rendre aux enfans les mêmes leçons qu'il venoit de recevoir, ou bien enfin de rechercher si les secrets de la médecine avoient plus de réalité que ceux de l'alchimie. A dire vrai, Van Praet n'avoit déjà qu'une passion, il ne formoit déjà qu'un vœu : c'étoit d'exister au milieu d'une bibliothèque, de la contempler, de la ranger, de la décrire; et, puisque la fortune, qui plus tard devoit si bien le servir, lui défendoit alors de songer au bonheur de conserver de beaux et bons livres, il se bornoit à souhaiter d'embrasser la profession de son père; car il sentoit déjà vivement que le libraire a beau vendre un grand nombre de livres, il faut qu'il en achète encore un plus grand nombre.

Heureusement le père de M. Van Praet eut le bon sens, tous les jours plus rare, de voir, sans trop de regrets, le jeune homme

content de la modeste condition de sa famille. Il fut décidé que Joseph Van Praet resteroit dans la librairie de Bruges, et pour mieux témoigner de la force de sa résolution, notre futur confrère sollicita l'honneur civique d'être compté parmi les *Chevaliers de l'Arbalète*. C'étoit une espèce de milice bourgeoise de la ville de Bruges, analogue à celle des *Chevaliers de l'Arquebuse* dans l'Ile-de-France, la Champagne et la Picardie, et que l'on pourroit aussi comparer à notre Garde nationale si l'on trouvoit dans les anciens registres des Archers de Bruges et des Arquebusiers de Meaux la moindre trace de mesures coërcitives et de police correctionnelle. Quoi qu'il en soit, Van Praet sentit, après six ans d'épreuve, que Bruges n'offroit pas un théâtre capable de satisfaire l'ardeur de sa passion favorite. Paris devint l'objet de ses vœux, et quel bonheur ne devoit-il pas trouver dans les lieux qu'embellissoient non pas le Louvre, non pas l'Opéra, non pas les cafés ou les jardins publics, mais tant de magasins de livres, tant de grandes bibliothèques publiques et particulières? Le père souscrivit encore aisément aux pressantes sollicitations du futur bibliographe; il consentit à son départ, il lui donna des lettres de recommandation pour les principales maisons avec lesquelles il entretenoit lui-même des relations commerciales, et c'est ainsi que Van Praet, en arrivant à Paris, se vit admis sans trop de sollicitations chez le libraire Desaint, comme l'un des commis de la maison.

Il y demeura peu de temps. Quand il avoit quitté Bruges en 1779, il connoissoit déjà les livres, il avoit déjà sérieusement étudié toutes les pièces justificatives de la grande histoire de l'imprimerie, et s'il devoit, par une triste fatalité, passer ses jours dans les soins du commerce, sa place étoit nécessairement marquée chez le libraire qui se recommandoit alors le mieux à la considération de tous les amis des lettres par l'alliance du savoir, de l'expérience et de la probité. On voit déjà que je veux parler de Guillaume de Bure, dont la vieille et honorable réputation se soutient encore aujourd'hui dans une troisième génération digne de la première. M. Van Praet quitta bientôt Desaint pour entrer dans cette maison, et M. de Bure n'eut pas de peine à distinguer l'intervalle immense qui devoit séparer le jeune Belge des autres employés de sa librairie.

Il lui permit de s'occuper moins de la vente que de la distinction des bons livres; on peut dire même avec vérité qu'il le choisit moins pour être son commis que pour être son bibliothécaire.

Le goût des recherches dont les livres peuvent devenir l'occasion étoit alors plus répandu qu'il ne l'est aujourd'hui. Le nombre des grandes bibliothèques particulières étant pour ainsi dire infini, les connoissances du bibliothécaire étoient chaque jour mises à l'épreuve et devenoient l'objet de comparaisons fréquentes. Dans la plupart de ces vastes hôtels de Paris, séjour de l'opulence et de la grandeur, les collections de livres rares et précieux captivoient l'admiration des visiteurs, prévenoient quelquefois trop avantageusement en faveur du goût de ceux qui les avoient formées, et surtout exigeoient la présence habituelle d'un littérateur judicieux et rempli d'expérience. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Nos grands seigneurs, s'il en reste encore, ne sont plus savans par procuration; ils aiment mieux ne plus l'être du tout. Ils ont peu de livres rares, partant, ils n'ont pas de bibliothécaires, et c'est ainsi que le goût des recherches bibliographiques, ne pouvant plus être le fondement d'une honorable profession, n'est plus cultivé que par quelques amateurs desintéressés ou par certains conservateurs de nos bibliothèques publiques.

Dans ce genre d'études et de connoissances qui doit en supposer tant d'autres, les plus fameux critiques étoient alors Dom Maugérard de Metz, l'abbé Mercier de Saint-Léger, l'auteur de la *Bibliographie instructive*, et enfin, au premier rang et bien supérieur à tous ses rivaux, du moins dans son opinion personnelle, l'abbé Rives, bibliothécaire du duc de la Vallière. M. Van Praet, dès le premier opuscule qu'il se sentit le courage de publier, marqua sa place à côté de l'abbé de Saint-Léger et fort près de l'abbé Rives. Vers le mois de décembre 1779, et l'année même de son départ de Bruges, il offrit à l'*Esprit des Journaux*, recueil périodique alors fort répandu, des *Recherches sur la vie de Collard Mansion*, l'un des grands imprimeurs du xve siècle, et le plus ancien de tous ceux que la ville de Bruges s'honore aujourd'hui d'avoir vu naître. Colard Mansion étoit alors peu connu; l'abbé Saint-Léger avoit précédemment rappelé quelques uns de ses titres à l'attention des curieux: mais tout

en rendant hommage au travail de l'abbé de Saint-Léger, M. Van Praet reprit le même sujet et sut le traiter de façon à ne plus laisser à d'autres l'espérance de mieux l'approfondir. Ce morceau de critique, que l'auteur retoucha plus tard, est déjà dans sa première forme l'un des bons ouvrages de notre confrère. Il fut bientôt suivi d'autres recherches sur le beau manuscrit des Tournois de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse. Dans ce deuxième travail, M. Van Praet montra décidément que la destinée lui avoit accordé toutes les qualités du bibliophile : il y traça nettement l'histoire du volume, il y joignit des recherches prodigieusement exactes sur le sire de la Gruthuyse dont il parvint à restituer la vie entière ; enfin, il mit à son travail le sceau de la perfection dont le genre étoit susceptible en entamant une polémique vive, acérée, pressante avec l'abbé Ghieskière, auquel il étoit arrivé de prononcer avec irrévérence le nom de Colard Mansion.

Le troisième point des recherches de M. Van Praet fut la vie des deux ducs de Brabant, Henri III et Jean II. Les manuscrits du XIIIe siècle conservoient une chanson françoise de ce dernier prince ; elle fut reproduite avec exactitude dans le même *Esprit des Journaux*, au mois de février 1781.

Ces trois opuscules sont bien écrits. Cependant M. Van Praet avoit pour les livres une passion tellement forte qu'il ne sacrifioit pas volontiers à la composition une partie, même très courte, du temps qu'il pouvoit consacrer à l'admiration des beaux exemplaires de livres rares, à l'énumération de leurs feuillets, de leurs réclames, de leurs ornemens et de leur titre. Mais avant tout, il faut le dire, il estimoit, dans ces monumens de l'art typographique, les particularités qui pouvoient en indiquer, en fixer la date reculée, mettre sur la trace du nom des savans qui les avoient composés, des imprimeurs qui les avoient reproduits, des libraires qui les avoient vendus. Et quant à ces raretés dont on mesure le prix sur la largeur des marges et sur l'avantage d'une tranche à peine effleurée par la main du relieur, jamais on ne vit M. Van Praet en partager le bizarre et ridicule engouement. Un livre, quand il remontoit au berceau de l'imprimerie, quand les caractères en étoient fermes et bien frappés, quand il étoit complet, quand ses ornemens étoient de

bonne taille, n'avoit plus qu'un genre de mérite à joindre à tous ceux-là : c'étoit d'avoir une origine belge, et surtout d'être sorti des presses de Bruges, la première des deux patries de M. Van Praet.

Au moment où parurent les *Recherches sur Jean de Brabant*, tous les libraires de l'Europe étoient émus par une grande nouvelle : le plus splendide amateur de livres des temps modernes, le duc de La Vallière, petit-neveu de la sœur Louise de la Miséricorde, venoit de mourir. Grâce à l'ardente et judicieuse activité de l'abbé Rives, il avoit formé une admirable bibliothèque que son héritière, madame la duchesse de Châtillon, ne se soucioit pas de conserver. Soit que le duc, avant de mourir, eût exprimé sur l'abbé Rives une opinion défavorable, soit que les héritiers eussent à cœur de punir le bibliothécaire d'avoir encouragé si long-temps les goûts dispendieux de M. de La Vallière, il est certain qu'avec plus de cruauté que de justice, on interdit à l'abbé Rives le soin de dresser le catalogue définitif des ouvrages que presque tous il avoit choisis et classés. Ainsi donc, au moment de vendre à l'encan cette belle collection, on privoit celui qui l'avoit formée de la consolation de lui adresser un adieu définitif, et de lui rendre pour ainsi dire les derniers honneurs. Il faut l'avouer, cette exclusion dut être et fut réellement pour l'abbé Rives un coup de foudre. Le libraire Guillaume de Bure, jusque-là son disciple, ayant été chargé de rédiger le catalogue et de faire la vente, il y eut dès ce moment rupture ouverte entre l'abbé Rives et son fortuné rival. Le premier jura de se venger en démontrant à la face du monde, d'ailleurs assez inattentif, que Guillaume de Bure étoit un ignorant, un charlatan, un détestable libraire. Il ne démontra rien de tout cela ; mais, en lisant avec surprise ses longues diatribes, ceux qui jusque-là croyoient devoir accuser d'ingratitude les héritiers du duc de La Vallière, s'accordèrent à ne plus voir dans la disgrâce de l'abbé Rives, que la juste punition de son orgueilleuse méchanceté.

M. Van Praet eut également part à la rédaction du catalogue de La Vallière et aux insultes de l'abbé Rives. Nous devons ajouter que toute sa vie il conserva le souvenir le plus pénible et le plus amer de ces dernières. Quand un lecteur, par indiscrétion

ou par oubli, venoit à lui demander cette singulière *Chasse aux bibliographes*, dans laquelle le fougueux Rives avoit déposé sa bilieuse fureur, M. Van Praet demeuroit d'abord interdit; puis, comme ayant eu besoin de faire un effort, il alloit lui-même chercher le volume dans l'isolement auquel il l'avoit condamné; et quand il le remettoit au solliciteur, c'étoit en détournant les yeux et d'une main tremblante d'émotion. Cependant, pour quiconque aura le moindre sentiment des convenances ou la plus légère habitude des querelles littéraires, les injures de Rives ne sembleront mériter que le sourire de la pitié: à force de grossièreté, elles tombent dans le domaine de la bouffonnerie, et c'est au point que l'on se voit contraint de remonter au P. Garasse pour leur trouver un objet de comparaison parfaitement convenable (1). L'abbé Rives a pourtant sur l'antagoniste de Pasquier l'avantage de laisser à chaque pas des traces d'une érudition immense; mais, nous le répétons, le ton burlesque de ces diatribes les font surtout rechercher aujourd'hui, et l'on ne peut les achever sans vouer plus d'estime à ceux qu'elles prétendoient outrager, plus de mépris à celui qui n'avoit pas rougi de se les permettre.

Il n'en est pas ainsi du *Catalogue des Livres de M. le duc de La Vallière*, que les curieux, les érudits, les littérateurs ne cesseront jamais de lire avec intérêt et de consulter avec profit. M. Van Praet fut chargé de décrire la collection des manuscrits, et cette tâche étoit sans contredit la plus difficile. Le jeune bibliophile s'en acquitta avec un admirable bonheur; il sut parler avec netteté, précision, exactitude de tant de trésors jusque-là demeurés complètement inconnus; il dit tout ce qu'il falloit, rien au-delà. Grâce à ses recherches, les erreurs dont fourmilloient les éditions de La Croix du Maine et de Duverdier furent fréquemment redressées; on prit goût avec lui à la lecture de

(1) Ainsi notre savant et modeste antiquaire est tour à tour désigné dans cette satire comme un *embryon*, un *myrmidon*, un *puant Crétois*, un individu de la gent trotte-menu, une taupe du règne de la bibliopolie, une fouine bibliopolique, un vil fripier de librairie, un *bambino*, un vrai petit chien mordant, un garçon doué d'un bon sens laiteux et d'un petit nez imperceptible, etc., tout cela pour mieux démontrer que M. Van Praet ne connoissoit pas exactement la date de la *Bible historiale*.

nos anciens poètes et de nos premiers prosateurs ; un nombre considérable de nouveaux noms littéraires furent ajoutés aux listes données par les Fauchet et les Barbasan; et même aujourd'hui que la critique a pénétré plus avant dans l'histoire des écrivains du moyen-âge, on est encore forcé de s'appuyer à chaque pas sur le Catalogue des manuscrits du duc de La Vallière, tant les erreurs inséparables d'un pareil sujet y sont rares et clair-semées, en comparaison des aperçus lumineux et des indications nouvelles dont il offre une source inépuisable.

Ce fut en 1783 que parut ce beau travail : on l'a toujours considéré comme le premier titre littéraire de M. Van Praet; il lui ouvrit les portes de la Bibliothèque du Roi. L'abbé Desaulnays, alors garde des livres imprimés, demanda et obtint facilement du bibliothécaire en titre l'admission d'un jeune homme dont l'activité pouvoit suppléer à sa propre indolence, et dont l'érudition bibliographique n'avoit déjà plus de rivale en France. Dès lors tous les vœux de M. Van Praet se trouvèrent remplis, tous les rêves de sa vie réalisés. Bruges, comme je l'ai dit plus haut, étoit sa première patrie, la Bibliothèque du Roi devint la seconde; et si jamais elle ne lui fit perdre le souvenir de la première, on peut dire que toutes deux semblèrent agir de concert pour lui faire oublier le reste du monde. En entrant dans ce magnifique arsenal de toutes les traditions de science et d'archéologie, M. Van Praet, comme s'il eût pénétré dans une sorte de congrégation littéraire, crut prononcer des vœux sacrés. Mais avant de vous rappeler les nombreux services rendus par M. Van Praet à tous les amis des lettres pendant plus d'un demi-siècle, vous me permettrez, Messieurs, de vous arrêter un instant sur la constitution de cet établissement à l'époque, déjà bien éloignée, où notre confrère y entra revêtu du titre modeste d'*Ecrivain attaché à la garde des livres imprimés*.

Notre grande Bibliothèque publique est sans contredit de fondation purement royale, puisque tous les objets qui la composoient avant la révolution de 1789 avoient été rassemblés avec les deniers affectés aux dépenses particulières du roi. On peut même dire qu'elle formoit, sous l'ancien régime, une sorte de ministère distrait de celui de la maison du roi. Le bibliothé-

caire, personnage considérable dans l'état par le crédit de sa famille et l'étendue de ses connoissances littéraires, avoit le privilége de travailler directement avec le prince et de ne devoir à nul autre le compte de ses plans et de ses dépenses pour l'entretien de la bibliothèque. Il désignoit à la nomination du roi les gardes des quatre grandes collections, et ces gardes, choisis parmi les noms les plus recommandés dans les sociétés savantes, étoient personnellement responsables du dépôt qui leur étoit confié et de la conduite des personnes dont ils avoient demandé l'adjonction au bibliothécaire. Du reste, bien que les collections ne fussent encore ouvertes au public que deux jours de la semaine, tous les employés secondaires subissoient en entrant la condition rigoureuse de consacrer tout leur temps et tous leurs travaux à la bibliothèque; et, comme on le devine, cet engagement entraînoit l'obligation d'assurer l'existence de ceux qui se voyoient forcés de le contracter. Ainsi, toutes les personnes attachées à la Bibliothèque du Roi pouvoient vivre de la bibliothèque, et toutes avoient l'espérance d'obtenir une certaine élévation de fonctions et de traitement, non pas en considération de l'ancienneté de leurs services, mais surtout en proportion de leur zèle, de leurs talens et de leurs connoissances.

Cette ancienne organisation n'existe plus. On a supprimé le bibliothécaire, on a créé un conseil d'administration formé de tous les gardes ou conservateurs. Mais, en ôtant à ce conseil la libre disposition des emplois supérieurs, on lui a fait un devoir de considérer les fonctions même le moins rétribuées comme la récompense des épreuves les plus longues, et d'accorder l'avancement qui pourroit à toute rigueur suffire à l'existence des titulaires, comme le juste prix, sinon de la vieillesse, au moins de la vétérance. On peut sans trop de peine entrevoir les inconvéniens du nouveau système : la nécessité d'avoir égard à la date des services plutôt qu'à leur importance détruit l'émulation dans sa base la plus solide; et l'administration, en n'assurant pas l'existence de tous ses employés, risque de perdre le droit de réclamer tout leur dévouement et tout leur zèle. Mais ce que l'on peut avancer de plus concluant contre les réglemens nouveaux, c'est que sous leur empire M. Van Pract ne

seroit jamais entré dans la Bibliothèque du Roi. Il venoit alors de perdre son père : sa mère réclamoit à haute voix son retour avec l'intention de le placer à la tête de la librairie héréditaire, sans doute il n'auroit pu se soustraire aux instances de sa famille s'il n'avoit pu lui opposer la perspective d'une autre carrière honorable qui, dès lors, sembloit mettre son avenir à l'abri de toute inquiétude. En lui confiant l'emploi le moins élevé du cabinet des livres imprimés, on lui offrit le traitement de deux mille livres, et non-seulement cette somme assuroit son indépendance, mais elle prévenoit encore tous les besoins qui pouvoient lui rester, les livres du roi mettant un terme définitif à la seule passion qu'il eût paru nourrir jusqu'alors, celle de former une bibliothèque à son propre usage.

Le principal fruit que l'on espéroit recueillir de l'entrée de M. Van Praet dans la Bibliothèque du Roi fut, il est permis de le supposer, la poursuite de la rédaction du grand catalogue dont l'impression étoit interrompue depuis déjà près de cinquante ans. Mais l'homme qui, par ses études, son goût invincible et le vœu de ses collègues, sembloit appelé à continuer et même à terminer cet important travail, devoit en être détourné sans cesse. Et comment expliquer un pareil fait ? Par un fait d'une tout autre importance ; par la menace, l'approche et enfin l'avénement de la révolution française ; révolution opérée dans les esprits plusieurs années avant d'être réellement accomplie ; révolution qui changea tous les rapports des élémens sociaux et qui soumit toutes les classes, tous les établissemens administratifs, civils et militaires au despotisme des combinaisons politiques. Tandis que M. Van Praet, en comblant les lacunes des anciens inventaires se préparoit à reprendre la tâche de ses prédécesseurs au point où ils l'avoient laissée, la France entière demandoit à grand bruit la réforme de sa constitution, de son culte, de ses lois. Puis les *Notables* étoient convoqués, les *Etats-Généraux*, précurseurs de l'*Assemblée constituante*, puis l'*Assemblée législative*, puis enfin la *Convention nationale*, conséquence extrême et rigoureuse du mouvement révolutionnaire auquel avoit cédé la France. Nous traverserons ces temps d'imposante et terrible mémoire avec une rapidité d'autant plus grande que M. Van Praet, au milieu des plus furieuses passions,

paroît être resté constamment impassible. On a pourtant écrit dans ces derniers temps que notre confrère « avoit partagé avec franchise, et non sans quelque enthousiasme, les opinions, les vœux et les espérances de 1789. » Mais ni dans les souvenirs de ses amis ni dans les anciennes notes qu'il avoit recueillies en assez grand nombre sur cette époque de sa vie, il n'est pas resté la moindre trace des sentimens dont on paroît avoir souhaité de faire honneur à sa mémoire. Seulement, vers 1785, nous le voyons occupé à mettre en ordre la collection des livres de la reine Marie-Antoinette; et nous savons que, plus tard, M. Van Praet se plaisoit à rappeler l'intérêt que cette malheureuse princesse avoit témoigné pour celui qu'elle avoit chargé de ce travail. Quoi qu'il en soit, il nous est permis de penser que, s'il partagea réellement les sentimens qui enivroient alors le plus grand nombre, il dut regretter plus d'une fois que le culte de la liberté ne s'accommodât pas toujours parfaitement avec les intérêts et le culte de la bibliographie. Au milieu des émotions politiques, les collections de livres étoient négligées; les lecteurs se montroient chaque jour plus rarement; chaque jour aussi de nouveaux soupçons arrachoient à leurs fonctions, jusque dans l'intérieur de la Bibliothèque devenue nationale, quelque employé protecteur ou collègue de M. Van Praet. L'abbé Desaulnays avait pris le sage parti de fuir; quelques mois après sa retraite dans une province éloignée de la capitale, le bibliothécaire, M. d'Ormesson, se vit dépouillé de sa charge au profit de deux hommes qui, sans doute, étoient alors, plus que lui, frappés des avantages du système républicain. Le premier, journaliste virulent, se nommoit Carrat et monta bientôt après sur l'échafaud; le second, Champfort, disciple ardent de la philosophie de Voltaire et de la politique de Rousseau, ne conserva pas un an les fonctions auxquelles son mérite personnel lui donnoit après tout de véritables droits. On le soupçonna d'appartenir à la faction de l'ancien régime, lui qui, si nous en croyons Ginguené, son biographe et son ami, avoit le premier donné le signal de *guerre aux châteaux! paix aux chaumières!* lui qui disoit en 1792, à la vue de quelques voitures de place : *Je ne croirai pas à la révolution tant que je verrai ces carrosses et ces cabriolets écraser les passans.* Un délateur se

rencontra parmi les employés secondaires de la Bibliothèque : l'infâme Tobiesen Duby dénonça Champfort, dénonça l'illustre et vénérable Barthélemy, le jeune et inoffensif Van Praet. Champfort, l'abbé Barthélemy, l'abbé de Courçai, et M. Van Praet furent conduits à la prison des Madelonnettes; ils n'y restèrent que trois jours. Mais M. Van Praet, ayant trompé la vigilance des gardes, courut demander un asile à M. Théophile Barrois; ce libraire, il faut le dire, étoit alors assez avancé dans les idées républicaines; mais, tout en connoissant les dangers de l'hospitalité, il n'hésita pas un instant à risquer son existence pour assurer celle d'un proscrit inoffensif. Par bonheur, on ne supposa pas que la maison de Barrois pût jamais servir d'asile à des ennemis de la patrie; et M. Van Praet y put demeurer secrètement plus de trois mois. Pour Champfort et Barthélemy, ils furent rendus à la Bibliothèque du Roi, mais non pas à la liberté, car il leur fallut subir la continuelle surveillance d'un émissaire de la nation dont ils salarioient la présence importune, et qui ne les quittoit pas même la nuit. Après un mois passé dans cette pénible intimité, et comme ils achevoient un repas frugal, voilà qu'un gendarme vient leur ordonner de se disposer à le suivre. A ces mots, Champfort demande à passer dans la salle voisine, sous prétexte de quelques préparatifs; il saisit, il arme un pistolet, il se fracasse le front et se perce l'œil droit. Furieux de vivre encore, il s'empare d'un rasoir, se déchire la gorge, se couvre d'innombrables blessures; effort impuissans! il ne put alors se débarasser de la vie, et l'on parvint même à cicatriser une partie de ses plaies. Mais le chagrin fit bientôt ce que n'avoient pu consommer ses mains désespérées.

Après la mort de Champfort, l'administration de la Bibliothèque nationale fut confiée à Lefèvre de Villebrune, pédant ambitieux et lâche qui, ne pouvant obtenir l'estime de ses collègues, prit le parti de chercher à se débarrasser de leur contrôle. Van Praet venoit de reprendre ses fonctions de commis à la garde des livres imprimés : il devint l'objet de la malveillance du délateur. Lefèvre l'accusa d'être Belge, d'être ennemi de la nation, et d'entretenir encore des relations avec les ennemis de la république : ces ennemis étoient l'abbé Desaulnays et

l'abbé Barthélemy. L'accusateur n'eut pas à se féliciter du succès de ses tentatives : Robespierre tomba, Van Praet conserva ses fonctions, Lefèbre se vit obligé de renoncer aux siennes (1). On touchoit à la fin de 1794 ; Van Praet fut nommé d'abord garde par intérim des livres imprimés, puis enfin, au mois d'octobre de l'année suivante, conservateur de la bibliothèque nationale. Le décret qui lui accordoit le titre qu'il n'a pas cessé de conserver jusqu'à sa mort avoit été précédé d'une loi qui, changeant les bases de l'ancienne administration, confioit la direction de l'établissement aux conservateurs des différens dépôts. Ces conservateurs étoient au nombre de huit, et ce fut avec Capperonnier que M. Van Praet partagea le soin des livres imprimés.

Ici s'ouvre une nouvelle ère pour la Bibliothèque nationale. Devenue dépôt central de toutes les collections publiques formées avant la révolution, soit par des corporations religieuses, soit par les princes du sang et les autres grands seigneurs dont les biens avoient été confisqués, elle vit augmenter dans une progression, pour ainsi dire monstrueuse, les richesses qui déjà la rendoient, depuis un siècle, la première bibliothèque du monde. Dès le lendemain de leur installation, les nouveaux conservateurs durent veiller à l'entrée d'une innombrable multitude de pierres gravées, de médailles, d'antiquités, d'estampes, de manuscrits et de livres imprimés. M. Van Praet se chargea de présider à la classification de ces derniers, et le monde lettré ne peut trop se féliciter aujourd'hui de ce qu'une tâche aussi difficile soit alors tombée en de pareilles mains. Quelle patience en effet, quel dévouement et quel courage ne fallût-il pas pour distinguer dans cet amas de volumes ceux que l'on devoit estimer inutiles comme étant déjà réunis aux

(1) On peut juger, par ce que nous avons recueilli des sources les plus authentiques, de la foi qu'on doit ajouter aux phrases suivantes de la *Biographie universelle :* « Villebrune fut nommé, en 1796, *conservateur* à la « Bibliothèque nationale, en remplacement de Champfort. Il *paroît* qu'il « ne joua aucun rôle pendant la révolution, et que même il en désapprouva « les excès avec assez de franchise. » M. Magnin, membre de l'Académie des Belles-Lettres, a conservé les dénonciations autographes de Lefèvre de Villebrune.

anciens fonds, ceux qu'il étoit bon de préférer à d'autres exemplaires moins beaux ou moins complets, ceux enfin que l'on devoit s'empresser d'ajouter aux volumes déjà pressés dans cette *Vallée de Josaphat* de la littérature ! M. Van Praet pourvut à tout, et son attention parut se multiplier en proportion des devoirs qu'il s'étoit imposés. En moins de trois années, les livres doubles furent mis à la disposition des bibliothèques secondaires ; les exemplaires multipliés furent vendus au profit d'autres établissemens littéraires, et les ouvrages dont la Bibliothèque nationale venoit de s'enrichir occupèrent une place, définitive pour les uns, provisoire pour les autres, dans les nombreuses galeries récemment disposées pour les recevoir (1). Et quand on songe qu'au moment même où notre confrère ne reculoit pas devant une tâche qui auroit effrayé les libraires les plus habiles, le gouvernement exigeoit qu'à l'avenir la Bibliothèque nationale fût ouverte tous les jours au public pendant quatre heures, et que tous les livres conservés fussent mis sans exception à la disposition de tous ceux qui viendroient en demander la communication, on est involontairement ému de reconnoissance pour le savant qui parvint à donner le premier mouvement à cette énorme machine, et qui ne fut pas écrasé sous un tel fardeau. C'est alors surtout que l'on devine aisément comment l'homme du monde le mieux fait pour rédiger un catalogue excellent n'a pu trouver, à son grand regret, dans toute sa vie, le temps de continuer ou de refaire celui que l'on avoit commencé avant lui.

Tous ceux qui, pendant les trente premières années du XIXe siècle, ont fréquenté la Bibliothèque du Roi, se rappellent avec une sorte de charme les traits de M. Van Praet. Quel est celui d'entre nous, Messieurs, qui ne voit encore cet homme de bien, affoibli par le temps et blanchi par les années, toujours vif cependant et toujours prêt à traverser de nombreuses et

(1) Aujourd'hui le catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque royale devroit, pour ainsi dire, être celui de toutes les productions de la typographie. Heureux le bibliothécaire qui pourra attacher son nom à une pareille œuvre ! C'est la *terre promise* dans laquelle il n'a pas même été donné à M. Van Praet de pénétrer.

vastes salles, à gravir des escaliers étroits, des échelles souvent mal assurées pour abréger le temps du solliciteur le plus inconnu? Une fois les heures de service commencées, M. Van Praet sembloit oublier ses amis les plus chers, pour les retrouver, sans distinction, dans la foule qui ne cessoit d'assiéger son bureau. Quiconque avoit besoin d'une indication difficile venoit en toute confiance à lui, comme à la source de tous les souvenirs et de toutes les traditions littéraires. Aviez-vous perdu le titre ou la date précise d'un ouvrage, et cet oubli justifioit-il le refus des employés même les plus habiles? M. Van Praet, dès qu'il avoit pu deviner votre embarras, quittoit son poste avec une légèreté de bon augure, et, sans vous avoir rien promis, sans avoir distingué le savant, le littérateur ou l'écolier qui l'avoit interrogé, vous apportoit rapidement le livre comme en triomphe; puis, sans écouter vos remercîmens, sans remarquer votre reconnoissante admiration, il prêtoit l'oreille à quelque autre et recommençoit ses allées rapides et ses heureux retours. Ainsi quatre heures de chaque jour s'écouloient pour lui. En 1832, le gouvernement crut bien faire en augmentant d'une heure le temps du service public; c'étoit, en effet, retarder d'autant la rédaction définitive des catalogues. Quoi qu'il en soit, personne ne réclama, et M. Van Praet se plaignit moins que personne; il fit des excès de travail comme d'autres font des excès de plaisir; mais il n'étoit plus dans un âge à les supporter sans danger, et l'on croit en général que le terme de sa vie fut avancé par ce changement imprévu dans la distribution de ses journées.

M. Van Praet étoit de petite stature, d'un extérieur agréable et distingué, d'un costume toujours élégant quoique sans recherche. Il n'étoit pas insensible au charme de la conversation et du commerce des femmes; il se plaisoit à suivre les jeux des enfans et même à les partager; mais l'unique passion de toute sa vie fut la Bibliothèque du Roi. Doué d'une santé robuste, il est certain que, pendant près de quarante années, il ne lui arriva jamais de quitter les salles de livres, sinon pour prendre ses repas, assister à quelque représentation dramatique et se livrer au sommeil. Le lendemain, il couroit en se levant retrouver ses armoires chéries; mais il faut avouer que le mariage et

les soins qu'il entraîne, auroient pu s'accommoder assez mal de cette habitude invincible. Aussi notre confrère ne pensa-t-il jamais à se marier ; en présence de ses belles collections pouvoit-il supposer qu'il lui manquât quelque chose ? Il avoit néanmoins quelques amis sincères et dévoués qui, partageant ses goûts studieux et ses douces passions littéraires, venoient le visiter à certains jours de chaque semaine dans les grandes salles de la Bibliothèque, après les heures du service public. Tels étoient M. Parison, qui prit le soin de surveiller l'impression des dernières feuilles de la *Bibliothèque du roi Charles V*; M. Barrois, auquel nous devons un si précieux travail sur l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne ; M. de Bure, fils de l'honorable Guillaume de Bure, qui avoit si bien dirigé les premiers pas de M. Van Praet ; M. Magnin, dont la sagacité de M. Van Praet avoit d'abord distingué le rare mérite, et qui, plus tard, devoit devenir le collègue de l'homme excellent qui l'avoit toujours honoré d'une affection particulière.

Les heures consacrées chaque jour au service public ne restreignoient pas dans leur cercle, on le devine déjà, les recherches et les études bibliographiques de M. Van Praet. A peine l'heure de la sortie générale avoit-elle sonné, que notre confrère, jusqu'au moment où la nuit venoit le surprendre, passoit pour ainsi dire la revue de son armée, reconnaissoit les noms, examinoit la condition, et fixoit ou restituoit les rangs de cette multitude innombrable. La correspondance réclamoit encore une partie de sa sollicitude. Nos armées victorieuses pénétroient tour à tour dans Madrid, dans Rome, dans Naples, dans Berlin et dans Vienne. Bonaparte, général, premier consul ou empereur, vouloit que la France recueillît même des fruits littéraires de ses victoires, et les conservateurs de la Bibliothèque avoient ordre d'envoyer aux Chargés d'affaires de la France la note des éditions, des manuscrits et des médailles qui pouvoient encore ajouter à la richesse des cabinets de la Bibliothèque nationale. M. Van Praet ne perdit aucune des nombreuses occasions que la fortune offroit alors à la France, et plusieurs fois chaque année, d'énormes ballots de livres lui parvenoient de l'Allemagne ou de l'Italie. Ces trésors littéraires, la France en jouit tant que nos triomphes se succédèrent ; mais la fortune les avoit donnés,

le temps vint où la fortune nous les redemanda. Hâtons-nous d'ajouter cependant que M. Van Praet, de concert avec M. Dacier et M. Millin, sut alors, par une succession de fraudes pieuses et honorables, puisqu'elles étoient inspirées par l'amour du devoir et de la patrie, tromper fréquemment les réclamations qui sembloient les mieux fondées. Dans le nombre des ouvrages redemandés, plusieurs avoient été rangés près d'autres exemplaires moins précieux, inscrits sur les vieux inventaires. Ces inscriptions assurérent dans les quatre départemens de la Bibliothèque plus d'un titre de propriété d'ailleurs assez contestable; et c'est ainsi qu'à la place de volumes complets admirablement reliés, de médailles à fleur de coin et de gravures avant la lettre, les poursuites de l'étranger n'atteignirent souvent que des volumes mutilés, des médailles frustes et des gravures d'un médiocre tirage. La France n'a donc pas encore perdu tout le fruit de ses conquêtes dans le domaine de l'archéologie, des beaux-arts et des belles-lettres : et ce domaine a bien aussi quelque prix.

Si le nom de M. Van Praet ne devoit pas rester à jamais illustre, comme le modèle le plus accompli que puissent se proposer les bibliothécaires, les ouvrages qu'il a publiés long-temps après le célèbre catalogue du duc de la Vallière, suffiroient pour justifier l'empressement que les corps savans les plus illustres ont mis à le recevoir dans leur sein. Vers 1800, il entreprit la description de tous les volumes imprimés sur peau de vélin que l'on conservoit dans le vaste dépôt qui lui étoit confié. Il fit paroître un premier essai de son travail en 1805 : c'étoit un opuscule de vingt pages in-folio. En 1813, il remplaça cette publication par un volume du même format, dans lequel il comprit l'histoire de ces curieux exemplaires, depuis 1457 jusqu'à 1472. Enfin, en 1822, le même travail parut, avec toute l'étendue que M. Van Praet souhaitoit de lui donner, sous le titre de *Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent à la Bibliothèque du Roi et en divers dépôts tant publics que particuliers*. Cet ouvrage immense ne le cède guère en exactitude et en érudition bibliographique au *Catalogue de la Vallière*. On pourra le compléter; on pourra même, comme a dernièrement souhaité de le faire un ingénieux écrivain (1), y redresser cer-

(1) M. Charles Lenormand. Voy. le *Bulletin du Bibliophile*, année 1840.

taines erreurs de détail ; mais l'ouvrage, dans son ensemble, sera toujours indispensable à toutes les grandes collections, et jamais on ne s'avisera de le recommencer.

Bien différent de la plupart des auteurs, M. Van Praet revoyoit toujours avec une extrême sévérité le résultat de ses études précédentes. En 1829, il donna sur Colard Mansion une seconde notice dans laquelle il trouva moyen, non pas de relever les erreurs de la première, mais bien d'ajouter quelques précieux documens à ceux qu'il avoit autrefois réunis. En 1831, il soumit à la même censure ses premières *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse*; et quand la mort le surprit, elle le trouva corrigeant les premières épreuves de son *Inventaire de l'ancienne Bibliothèque du Louvre*, d'après le catalogue de 1373, dressé par Gilles Mallet. On doit croire que, s'il avoit eu le temps à sa disposition, il auroit joint à cet inventaire de Gilles Mallet celui que Desessarts avoit dressé en 1411, et dans lequel les volumes, plus amplement décrits, sont encore aujourd'hui reconnoissables, malgré les transformations de leurs reliures. Cette dernière publication est la moins exacte de toutes celles que nous devons à M. Van Praet, et la meilleure raison que l'on puisse donner de cette infériorité, c'est que la destinée ne lui permit pas de l'achever.

Au reste, l'amateur de livres le plus passionné de son siècle, possédoit lui-même peu de livres. Il est bien vrai que chaque jour, de toutes nos provinces et de toutes les contrées de l'Europe, des volumes rares, des ouvrages somptueux lui étoient offerts comme autant de témoignages de déférence pour son érudition, de respect et de reconnoissance pour ses bienveillans conseils. Mais, en général, ces envois venoient le trouver dans es galeries de lecture publique, et il étoit bien rare qu'ils en sortissent jamais. Comme une grande idée dominoit chez lui toutes les autres, il rapportoit au bien, à la fortune de la Bibliothèque, tout ce qui lui advenoit en particulier d'avantageux et de profitable. Souvent, sollicité de séparer ses propres richesses bibliographiques de celles qui appartenoient à l'Etat, M. Van Praet ne recevoit pas ces avertissemens sans impatience; car il ne vouloit pas avoir l'air d'oublier le soin de ses intérêts personnels, et c'est en cachette qu'il eût toujours souhaité de rem-

plir à ses dépens un vide dans les cadres de la Bibliothèque du Roi. A la crainte qu'il ressentoit d'être reconnu dans les insertions de ce genre, on eût dit qu'il pensoit commettre une action blâmable, et il s'en défendoit avec une sorte de chagrin, toutes les fois qu'il étoit pris sur le fait. Mais dans ce dernier cas et d'un ton de mauvaise humeur, il s'écrioit : « Eh bien ! quand il y en auroit un de plus, le grand mal !... » Voilà quel étoit M. Van Praet (1).

Il n'avoit guère réservé pour sa collection que les ouvrages sortis des presses de Colard Mansion. Les derniers mots qu'il prononça la veille de sa mort, arrivée le 5 février 1837, furent pour léguer à la Bibliothèque du Roi celles de ces éditions qu'elle ne possédoit pas encore, et pour recommander qu'on fît don de toutes les autres à la ville de Bruges, sa patrie. *Bruges* et la *Bibliothèque du Roi* furent les derniers mots que sa bouche prononça distinctement ; il les avoit aimées toutes deux de la même tendresse ; toutes deux devront à jamais conserver le culte de son nom et le respect de sa mémoire.

M. Van Praet nous fut enlevé dans sa quatre-vingt-troisième année. Nous passerons rapidement sur les distinctions et les honneurs qui vinrent le chercher vers la fin de sa longue et mémorable carrière. En 1814, il fut inscrit sur l'une des premières listes de promotions faites par Louis XVIII dans l'ordre de la Légion-d'Honneur ; car, sur la terre étrangère, le nom de Van Praet avoit retenti souvent aux oreilles du vieux roi. Les Pays-Bas, quelque temps après, lui offrirent une place dans leur nouvel Institut et dans l'Académie des Arts et Sciences de la ville d'Utrecht. Le mouvement scientifique et littéraire, long-temps dominé par l'intérêt des questions politiques et par l'asservissement de la presse, ayant repris tout son essor à l'époque du retour de la maison de Bourbon en France, nos provinces se peuplèrent d'Académies, et la plupart d'entre elles regardèrent comme un honneur d'inscrire dans leurs rangs le nom de M. Van Praet ; ainsi devint-il membre de la société d'Emulation de Cambrai, de la société des Antiquaires

(1) Il est arrivé souvent à M. Ballin, aujourd'hui conservateur-adjoint de la Bibliothèque royale, de surprendre ainsi M. Van Praet en *flagrant délit* : je tiens de lui ces détails.

de Normandie et de celle de la Morinie. Enfin, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, après avoir assez long-temps attendu que M. Van Praet sollicitât les suffrages de ses membres, prit le parti de le dispenser des formalités d'une candidature sérieuse. Il fut admis dans le sein de cette compagnie presque à l'unanimité; et tandis qu'il étoit sincèrement ému de l'honneur qu'il recevoit, tout le monde paroissoit, au contraire, étonné qu'il eût tardé si long-temps à le recevoir.

Pour vous, messieurs, vous aviez, dès les premiers temps de la fondation de l'Académie Celtique, admis dans votre sein M. Van Praet. Long-temps assidu à vos séances que son érudition judicieuse et variée rendoit doublement précieuse à nos anciens collègues, il prit encore à vos travaux l'intérêt le plus vif, même quand ses occupations multipliées ne lui permirent plus de se rendre à vos conférences avec la même assiduité. Il saisissoit alors avec empressement les occasions nombreuses qui lui étoient présentées de s'associer à vos études, à vos investigations, soit en vous mettant sur la trace des auteurs dont vous recherchiez le témoignage, soit en vous tenant, lui-même, lieu des autorités le plus justement recommandables. Aussi la société des Antiquaires de France ne cessera-t-elle jamais de compter, parmi les hommes qui l'ont illustrée, l'auteur de plusieurs savans ouvrages, et le plus ardent, le plus dévoué, le plus parfait des bibliothécaires, M. Joseph Van Praet.

P. P.

NÉCROLOGIE.

Joseph CROZET.

La librairie curieuse et savante vient de faire une perte irréparable dans la personne de M. Crozet, mort le samedi 6 février à cinq heures du matin.

M. Crozet, fils d'un libraire distingué lui-même, dont le souvenir s'est conservé dans la mémoire des bibliophiles, s'étoit livré dès son enfance à de bonnes et sérieuses études, avec une ardeur propre à sa vive et brillante organisation, qui n'a cessé de s'accroître et qui l'a consumé avant l'âge. Incessamment tourmenté du besoin d'apprendre et de savoir, il n'avoit pas une pensée qui n'eût pour objet l'acquisition d'une notion nouvelle ; aucune des minutes de sa vie n'étoit perdue pour le travail ; son sommeil même étoit occupé et laborieux comme ses veilles. Le ressort de cette belle intelligence devoit se briser tôt ou tard sous le poids dont il l'avoit accablé ; il s'est brisé le samedi 6 février.

M. Crozet, comme tous les hommes qui se sont donnés à une étude spéciale avec une grande aptitude, a marqué son rapide passage dans la science dont il faisoit ses délices, par une puissante impulsion de progrès. C'est lui qui, avec M. Techener, son beau-frère, son émule et sous beaucoup de rapports son élève, est allé reconquérir sur l'Angleterre, à force de sollicitudes et d'argent, ces trésors du *Roman de chevalerie*, du *Mystère* et de la *Moralité*, dépouilles opimes de nos bibliothèques, qu'on pouvoit croire irrévocablement perdues. C'est lui dont le tact ingénieux et délicat nous a rendu le goût de la vieille reliure, et qui a fait revivre par ses conseils assidus l'art délicieux de Gascon, de Deseuille et de Padeloup, dans les habiles essais de Thouvenin et dans les merveilleux travaux de Bauzon-

net. C'est que M. Crozet n'étoit pas seulement un savant libraire ; c'étoit un amateur instruit, judicieux et sévère que rien d'imparfait ne pouvoit contenter, et qui portoit l'amour du beau livre, à ce point où l'amour devient une passion et un culte.

Lorsque MM. de Bure renoncèrent au titre de *Libraires de la Bibliothèque du Roi,* ces respectables princes de la librairie dont le suffrage est un si grand éloge , présentèrent M. Crozet pour les remplacer, et le public lettré reconnut qu'on ne pouvoit pas mieux choisir. M. Crozet étoit plus digne que personne de parcourir avec éclat l'honorable carrière qu'ils lui avoient tracée. La mort l'a interrompue à son commencement !

Le vieil ami qui écrit ces lignes sur son tombeau, et qui devoit l'y précéder de bien des années, dans l'ordre de la nature, sent trop vivement le regret de sa perte pour l'exprimer comme il l'éprouve. J'avois eu le bonheur de présider à ses premières études, et de le suivre d'un regard presque paternel dans la voie de ses succès : pourquoi faut-il que j'aie été réservé au malheur de le pleurer ?

Ch. Nodier.

GAUDEFROY (Louis-François-André).

Gaudefroy (Louis-François-André), né à Amiens, le 21 septembre 1758, mort à Paris le 26 mars 1839. Reçu libraire à la chambre syndicale de Paris en 1787, il fut nommé en 1810 inspecteur de l'imprimerie et de la librairie à la résidence de Paris, place qui fut supprimée en 1815. On doit à Gaudefroy la rédaction des catalogues ci-après désignés :

1. Catalogue de bons livres venant en majeure partie de l'étranger. Paris, 1801, in-8.
2. Catalogue de la bibliothèque du citoyen *** (Bergerot). Paris, 1802, in-8.
3. Catalogue de la bibliothèque de L.-G. Le Monnier, médecin de Louis XVI. Paris, 1803, in-8.
4. Catalogue des livres précieux de la bibliothèque de M*** (mademoiselle Henri, artiste de l'Opéra). Paris, 1804, in-8.
5. Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de madame G. de Montigny. Paris, 1806, in-8.
6. Catalogue des livres provenant de la bibliothèque de M*** (le chevalier d'Hervas). Paris, 1807, in-8.
7. Catalogue de bons livres hébreux, arabes, persans, etc. Paris, 1807, in-8.
8. Catalogue de bons livres du cabinet de M. Laget B arde lin, jurisconsulte. Paris, 1810, in-8.
9. Catalogue de la bibliothèque de M. le comte Lagrange, membre de l'Institut. Paris, 1815, in-8.
10. Catalogue de la bibliothèque de C.-L. Van Bavière, secrétaire de l'Académie et de la Faculté de Droit de Bruxelles. Bruxelles, 1817, 2 vol. in-8.
11. Description bibliographique d'une très belle collection de livres rares et curieux provenant de la bibliothèque de madame la comtesse d'Yve. Bruxelles, Wahlen, 1819-1820, 2 vol. in-8.

12. Catalogue de la bibliothèque d'un amateur. Bruxelles, Demat, 1823, 2 vol. in-8.
13. Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le chev. de Lambre. Paris, Bachelier, 1824, in-8.
14. Catalogue de livres reliés et brochés, vendus pour cause de cessation de commerce (de Guillemard). Paris, 1830, in-8.

Gaudefroy a coopéré à la rédaction du catalogue de M. A.-M. H. Boulard, pour la partie de la théologie et de la jurisprudence, et pour une partie des belles-lettres.

La contrefaçon du *Manuel du libraire* de Brunet, faite à Bruxelles en 1820 et 1821, a été revue par Gaudefroy qui, pendant quelques années, a pris part à la rédaction de la *Revue bibliographique du royaume des Pays-Bas*, publiée en 1823, à Bruxelles, par Demat.

Gaudefroy avoit formé une collection de 825 catalogues de bibliothèques, ou notices de ventes de livres, faites à Paris depuis 1784 jusqu'en 1831, avec les *prix*, et partie avec les *noms des acquéreurs*. Cette collection a été adjugée en vente publique, en 1839.

M. Quérard, dans sa *France Littéraire*, article Gaudefroy, n'a parlé que des ouvrages désignés sous les numéros 11, 12 et 13 de cette notice.

CORRESPONDANCE.

Monsieur l'Éditeur,

Permettez-moi de demander deux pages à votre *Bulletin du Bibliophile* en faveur d'un opuscule italien dont la publication récente passeroit sans doute inaperçue s'il n'en restoit trace dans vos intéressantes notices mensuelles : je veux parler du *Tractato del prete cole monache* (1).

N'allez pas croire, sur la foi du titre, que ce soit une élucubration pieuse, ou quelque grave traité de discipline monastique. Loin de là, monsieur, le *Tractato del prete cole monache* est une nouvelle un peu égrillarde, un conte dans le genre de ceux qui ont servi de modèle à notre inimitable La Fontaine ; il est écrit dans le plus pur langage toscan par un des grands poètes de l'Italie, et, bien qu'il remonte au xve siècle, il étoit encore inédit.

Dire quel en est le sujet, en rapporter les détails, seroit chose pour moi fort embarrassante : nous sommes à une époque et vivons dans une société qui veut, à toute force, se montrer chaste et austère ; sa susceptibilité s'inquiète aisément, et mon indiscrète analyse blesseroit sa prude délicatesse : il faut donc me borner à signaler la galante *novelletta* à ceux qui aiment et cultivent *la dolce favella* ; mais je puis citer, comme introduction nécessaire, la lettre par laquelle Luigi Pulci envoie cet élégant badinage à Matheo Franco, son ami. La voici littéralement traduite :

« Dans une des dernières veillées de ce carnaval, après que j'eus lu à la société de notre magnifique Laurent (2), le huitième chant de mon *Morgante*, parmi les joyeux devis de cette honorable et palladienne compagnie, fut rappelée l'aventure d'un

(1) Très petit in-4° gothique de 8 feuillets.

(2) Laurent de Médicis, grand duc de Toscane.

prêtre vigoureux (*nerboruto*) et de quelques bonnes religieuses. Le docte et gentil A. P. (1) la raconta d'une façon si piquante et si originale, son geste vrai et animé éveilla, plus encore que sa parole, tant de gaîté et de saillies, que tu aurois vu chacun de nous porter ses mains à sa ceinture pour ne point étouffer de rire : il n'y eut pas jusqu'à notre sévère Marsilio (2) qui ne fut entraîné, et toute sa gravité platonique fut impuissante à l'empêcher d'être aussi peu sage que nous.

« Or, comme j'ai vivement regretté alors que tu n'aies point eu ta part de notre commune joie en écoutant une aussi amusante nouvelle, je m'empresse de te l'envoyer assez mal accommodée dans ces vers négligés, convaincu, du reste, qu'elle ne saurait, de bien loin, t'apporter à la lecture le plaisir qu'elle nous a donné à tous, sortant de la bouche du narrateur avec une foule de détails qui m'ont échappé. *Benè vale* ».

Suit la gracieuse historiette composée de quarante-deux octaves.

Imprimé avec d'admirables caractères gothiques, sans chiffres ni signatures, sur un papier de date séculaire qui doit à l'âge une vénérable rousseur, le titre orné d'une gravure sur bois reproduisant assez rudement un dessin du xve siècle, cet opuscule, auquel l'éditeur a eu le bon goût de conserver l'orthographe vieillie et incertaine de l'auteur, auroit pu être présenté comme une ancienne production typographique heureusement retrouvée : malgré son élégance et sa correction, la surprise eût été facile, presque infaillible; mais le consciencieux éditeur (3) n'a voulu tromper personne, et le huitième et dernier feuillet nous apprend que cette première édition d'un joli conte est sortie, en 1840, des presses de M. Crapelet, et qu'elle n'a été tirée qu'à *cinquante* exemplaires numérotés. C'est donc déjà une rareté. J'ajouterai que la plupart de ces exemplaires ont été distribués à quelques amis en France et en Italie, et que le très petit nombre restant est entré dans la riche librairie de M. Crozet.

Vous le voyez, monsieur, le *Tractato del prete cole monache* a des titres à l'attention des bibliophiles. Vous jugerez, j'espère,

(1) Angelo Poliziano.

(2) Marsilio Ficino, traducteur et commentateur de Platon.

(3) M. Étienne Audin, libraire à Florence, connu par plusieurs publications bibliographiques.

qu'il mérite d'être mentionné dans le recueil périodique que vous leur consacrez avec un zèle si éclairé et une si louable constance.

Agréez, je vous prie, monsieur, l'expression de mes sentimens de considération distinguée.

Victor Poirier.

Paris, 15 janvier 1841.

A M. BARBIER, bibliothécaire de S. M. l'Empereur et de son Conseil d'État.

Monsieur,

J'ai reçu, il y a deux jours, votre *dissertation* vraiment curieuse *sur les traductions françoises de l'Imitation de Jésus-Christ*; il ne m'a pas encore été possible de la lire, parce que je suis distrait par beaucoup de petits embarras; mais il m'a été facile de juger combien elle vous a coûté de recherches, de démarches et de soins, par la précision que vous avez mise à vos assertions, par la saine critique qui les accompagne, et l'ordre que vous avez établi dans votre ouvrage. Il ne sera pas à la portée de tout le monde, et il n'y aura que les gens du métier qui sauront apprécier tout ce qu'il vaut. En mon particulier, je ne saurois trop admirer votre patience et votre sagacité, et je vous fais mes remercîmens bien sincères du cadeau que vous m'avez adressé et des choses flatteuses que vous avez bien voulu dire de moi, bibliographe infime, dans votre nouveau livre et dans la lettre qui l'accompagne. Je répondrai à ce présent par un autre tout différent; car je ne suis pas bien placé, ni assez riche pour m'occuper toujours de bibliographie. Mais si le livre de moi qui s'imprime, et dont je vous destine un exemplaire, ne pouvoit vous intéresser sous ce point de vue, peut-être il amusera madame votre épouse, et je vous l'offrirai comme un gage de ma reconnoissance et du désir que j'ai de conserver votre estime. J'ai vu à la page 176 que vous reprochez à M. de Sainte-Marie, auteur de *Recherches historiques sur Nevers*, quelques fautes de bibliographie; quoiqu'il soit un ami des lettres et un homme fort estimable, vous verrez à la page 366 qu'il a pris les *Actiones forenses*

de Simon Maison pour un livre latin, qu'il s'est fort mal expliqué à la page 380 sur le *Vindiciæ contrà Tyrannos*, etc., etc.

Vous dites à la page 3 au sujet de l'Imitation, traduction françoise imprimée à Toulouse en 1488, que le nom de l'imprimeur, *Henri Mayer*, lève en grande partie les incertitudes qui existent sur la question de savoir si plusieurs éditions datées de Tholose appartiennent à la capitale de notre Languedoc, ou à la capitale de la province de Guipuscoa en Espagne.

Je vous avoue que cette édition françoise faite par Henri Mayer, ne pourroit, à mon idée, qu'obscurcir encore cette question, car j'ai vu chez M. le duc de Saint-Aignan, un livre *espagnol*, intitulé *la Coronica de Espana, abreviada por Diego de Valera*, imprimé *en Tholosa, por Henrico, en al anno* 1489, *in-fol., car. goth.* Et je puis vous certifier qu'elle a bien été faite en Espagne, ce que prouvent le caractère, le papier, et même une lettre de l'auteur à la reine Isabelle. — La souscription n'appelle l'imprimeur que *Henrico;* je me trompai alors sur le surnom; M. Debure s'y trompa de même en rédigeant le catalogue La Vallière de 1783, mais ce fut moi qui le matin de la vente de 1776, découvris dans la lettre de l'auteur, que l'imprimeur s'appeloit *Henrico Mayer*, et qu'il avoit des allemands pour associés. Je dis à l'abbé Rive que cette édition n'étoit pas de Toulouse de Languedoc, et cette singularité bibliographique lui fit acheter le livre pour le duc de La Vallière. C'est pour cela qu'on le retrouve dans le catalogue de 1783, n° 5341. — Voyez aussi le catalogue Saint-Aignan de 1776, n° 1091.

Tout ce qu'on pourroit dire à ce sujet, c'est que les Allemands, qui avoient une imprimerie à Tholose d'Espagne, en avoient une encore dans Tholose de Languedoc. Ce qui est bien certain aussi, c'est que les caractères d'Henri Mayer sont imités des caractères usités en Espagne. — Voilà encore de quoi exciter votre sagacité bibliographique. Faites en sorte de comparer ensemble les deux livres cités ci-dessus; celui indiqué dans le catalogue La Vallière de 1783, sous le n° 1169, et ceux dont parle le P. Laire et M. de La Serna Santander; ce sera l'objet d'une lettre à insérer dans le magasin historique ou ailleurs. J'ai en note sur mon histoire de l'imprimerie par Pr. Marchand, qu'un M. de Bardy, conseiller au parlement de Toulouse, m'a assuré avoir vu une édition faite en cette ville, et datée de l'an 1476. Guettez à cet égard la vente et le catalogue de M. de Mackarty,

grand amateur irlandais, mort à Toulouse il y a un an, et dont la bibliothèque est fort riche en éditions du xve siècle. Je crois qu'elle sera vendue à Paris par MM. Debure, qui m'ont annoncé sa mort.

Je vous étourdis par ce bavardage, mais s'il peut vous être utile, j'aurai rempli mon vœu. Je vous prie d'agréer l'expression de ma reconnoissance et des sentimens d'estime, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

NÉE DE LA ROCHELLE.

La Charité, ce 1er décembre 1812.

Variétés bibliographiques.

Il n'en est pas de l'étude des livres comme des autres sciences; le nombre des oiseaux, des plantes, des poissons qui appellent les recherches du naturaliste, est nécessairement borné; l'anatomie n'a plus de nouveaux os, de nouvelles artères à découvrir; l'astronome ne peut guère se flatter d'étendre beaucoup la liste des planètes et des étoiles qu'il va chercher dans les profondeurs du firmament; la typographie, au contraire, voit chaque jour son domaine, déjà immense, s'augmenter d'une façon effrayante; ce n'est pas exagérer que de porter à 30,000 le chiffre des ouvrages de tout genre et en toute langue, que, chaque année, l'impression lègue à la postérité. Notez aussi que ce nombre double tous les vingt ans; et songez à la tâche herculéenne qui attend les Brunet, les Barbier, les Quérard du XXXVIe siècle.

Pour le moment, il me semble que rien n'est plus susceptible de contribuer aux progrès de la science à laquelle se consacre le *Bulletin*, que les catalogues des collections un peu intéressantes, lorsqu'ils sont accompagnés de notes utiles. Ce genre d'ouvrages est peu commun; l'on en possède deux fort remarquables, que l'on doit à MM. Renouard et Leber; il est fâcheux qu'il n'en existe pas davantage.

Possesseur moi-même d'une bibliothèque un peu considérable, j'ai dû en dresser l'inventaire et y joindre quelques observations; je prends au hasard quelques unes de ces notules; elles ne portent point sans doute sur des livres d'un haut intérêt, mais je les crois peu connues, et tout ce que j'en dirai, je l'ai vérifié avec soin; personne, d'ailleurs, n'a encore, à ce que je sache, songé à faire mention de ces bouquins.

Almanach Royal, commençant avec la guerre de 1701. Paris, de l'imprimerie royale du Petit-Louis (Hollande), in-folio.

Je n'ai rencontré sur aucun catalogue le titre de ce recueil; il se compose d'un frontispice satirique et de 17 caricatures contre Louis XIV ou Philippe V; elles ont sans doute paru aussi isolément. Elles sont accompagnées de vers flamands, auxquels on en a joint parfois de français, et toute cette poésie est aussi plate qu'injurieuse. La 15e planche de mon recueil se trouve signalée sur le beau catalogue de M. Leber (n° 6024); c'est celle qui représente Louis XIV et son petit-fils sciant le monde; madame de Maintenon..... arrose la scie.

Le Temple de la nativité du Roi, par Ant. de Montméran. Paris, 1661, in-4°.

Bien différent de l'ouvrage qui précède, celui-ci, gros volume de 532 pages, est curieux par l'emphase des éloges qu'il prodigue au Roi, à ses vertus, à sa beauté, à sa bonne grâce. L'auteur est un pédant qui bourre ses sottes adulations de citations empruntées à l'Ecriture et à tous les classiques grecs ou latins. Il croit aux contes les plus absurdes; il admet tout; il a foi robuste à l'astrologie; il écrit de longs chapitres pour démontrer sérieusement que les rois sont des demi-dieux, que le raisin est le roi des fruits, que le roi d'Espagne guérit les possédés, et celui de Hongrie fait cesser la jaunisse. Tout cela ne l'empêche pas de discuter avec un imperturbable sérieux, de la façon la plus ridicule, et avec une prolixité rebutante, des questions du genre de celles-ci : Pourquoi le roi est-il né à Saint-Germain? Pourquoi est-il né un dimanche? Pourquoi est-il né à l'heure de midi? Pourquoi est-il né au déclin de la lune?

A. Mestrali Carmina retrograda ad regem. Avenione, 1623, in-8°.

Ce livre est l'œuvre d'un avocat qui n'avoit sans doute point de causes à plaider, et qui, pour se distraire, se livrait à des

tours de force poétiques d'une extrême difficulté. Il écrit des vers grecs rétrogrades; il en écrit de latins : voici le début d'une pièce de 112 vers qu'il adresse au chancelier Du Vair :

Si viridaria (Vair) adiri vis
(O Domine) vere; veni modò
Serenas serenè tene res; sane res
Et poemata nidulo ludi mata meopte.

Ce petit chef-d'œuvre se termine ainsi :

Me cape (Regni Pan) ô dona pingere pacem
Unam avidè pacem-Me cape (Diva) manu.

Il adresse encore au même chancelier de nouveaux complimens du même genre :

Salua sigillo cera (Vare) colligis aulas, etc.

Il compose en l'honneur du brave Crillon, un *Tumulus retrogadus*, dont nous ne citerons que le premier vers :

Si cludo Dominum, sedes muni modò (dulcis).

Il écrit, toujours en s'imposant d'aussi rudes entraves, des hymnes à la louange de divers saints ; il s'amuse à des énigmes; ses vers latins sont remplis de mots empruntés à la langue d'Homère et de Platon. Tout cela remplit 96 pages ; le reste du volume en forme 99 , qu'occupe un commentaire anonyme fort érudit, mais fort indigeste sur les vers grecs de Mestral.

Nous sommes entrés dans ces détails, parce que nous croyons ce livre fort peu commun et presque inconnu. Nous l'avons inutilement cherché sur les listes des innombrables poètes latins modernes qu'avoit réunis Courtois (voir son catalogue, Merlin, 1820). M. Peignot, qui parle des vers rétrogrades et qui en copie dans ses *Amusemens philologiques*, passe sous silence le recueil que nous annonçons, et que nous regardons comme le plus étendu dans ce genre; il faut que le savant bibliographe Dijonnois en ait ignoré l'existence.

Elegie Fausti (Andrelini), in-4°. Paris, 1496.

J'indique ce recueil de vers d'un poète qui est loin d'être sans mérite, parce qu'il faut qu'il soit rare, puisque le *Repertorium*

bibliographicum d'Haïn (Stuttgartiæ, 1836), le traité le plus considérable et le plus soigneusement rédigé, qui ait été consacré à la typographie du xve siècle, se borne à mentionner cette édition sans la décrire (n° 1089). Deux grandes figures en bois occupent le recto et le verso du frontispice; le volume renferme 34 pièces de vers; il porte les signatures a—giiii; voici la copie fidèle de la souscription : *Impresso Parisius* (sic) *in Campo gaillardo per guidonem Mercatorem, anno a Christiano natali* M. CCCC. LXXXXVI *die* IX *septembris*.

F. Baptiste Mantuani, Buccolica seu adolescentia in decem æglogas divisa. Pictaviis (Jehan Buyer et Guillaume Bouchet), 1498, in-4°, sign. a,ii—g,i. Une page entière contient 24 vers.

Il faut que ce volume soit encore plus rare que celui dont nous venons de parler, puisqu'il est resté inconnu à Haïn, et par conséquent à Maittaire, à Panzer, à tous les annalistes de l'imprimerie. Le *Repertorium* déjà cité fait connoître (tom. 1, p. 310, n°s 2399-2402) quatre autres éditions de ces églogues. On sait que malgré tous ses défauts, l'infatigable versificateur, auquel nous devons ces poésies pastorales, jouissoit d'une réputation éclatante au XVIe siècle ; Erasme, lui-même, alla jusqu'à le mettre à côté de Virgile !

La Fatalité de Saint-Cloud, près Paris. In-folio, sans lieu ni date, 49 pages.

Selon l'article que la *Biographie Universelle* donne au père Guyart, auteur de cet ouvrage, cette édition seroit tellement rare qu'on n'en connoît qu'un exemplaire, celui du duc de La Vallière : assertion exagérée, puisque j'ai un exemplaire de cet in-folio, et qu'il en existe sans doute d'autres; j'ajouterai que le texe s'accorde en tout point avec celui de l'édition 1672, petit in-8° (sur laquelle on trouve une note au catalogue Leber, n. 4040); les fautes d'impression même y sont reproduites.

Histoire du crucifiement de Mathieu Lovat.

Une lettre de 24 pages in-4, écrite de Venise le 30 mai 1806, par le docteur C. Ruggieri, forme cette plaquette que nous avons payée assez cher à la vente de M. F. D., en avril 1840. L'individu qui donna un exemple aussi étonnant de fanatisme, étoit un cordonnier, né dans le Frioul, et tout-à-fait illettré. Il avoit quarante-six ans, et, quatre ans avant, imitateur d'un père de l'Eglise, qu'on n'est guère tenté de prendre pour modèle, sous ce rapport, il s'étoit, comme Origène, fait l'amputation générale et complète, et avoit, par la fenêtre, jeté dans la rue ce dont il venoit de se priver. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il se guérit promptement et complètement, sans avoir recours aux soins d'un médecin. (Il seroit curieux de rapprocher de ce fait les excès commis sur eux-mêmes par les Mommiers en Suisse et la secte des eunuques qui se trouvent dans les environs d'Odessa.)

L'exaltation de Lovat allant toujours en croissant, il finit par construire une croix, s'y attacha, s'y cloua les pieds et les mains, se fit de plus une blessure au côté pour figurer le coup de lance dont parlent les évangélistes; il s'étoit avant tout couronné d'épines, et à force d'adresse et d'énergie, il parvint à faire tomber en dehors d'une fenêtre la croix sur laquelle il étoit étendu et que des cordes retenoient à une poutre. Il étoit nécessaire à la complète exécution de son dessein qu'il se montrât crucifié aux regards du public.

On se hâta d'aller détacher ce martyr volontaire, on le soigna; ses plaies guérirent promptement; on l'envoya à l'hôpital des fous, sa raison ne revint point, il s'imposoit des jeûnes rigoureux, il resta jusqu'à douze jours sans prendre de nourriture, et il mourut enfin quelques mois après son admission à l'hospice.

Ces détails sont étrangers à la bibliographie, mais j'ai pensé pouvoir les insérer ici, afin de donner une idée d'un opuscule rare et remarquable en son genre. Ne peut-on pas le mettre à côté d'un livret in-32 dont un exemplaire sur papier de Chine, figure au catalogue de M. Nodier (janvier 1830, n. 66)? C'est l'œuvre d'un illuminé qui s'intitule le *Fils de l'homme*, qui

veut qu'on le jette à l'eau, attaché avec des chaînes de fer à une grosse chaîne, et qui s'engage à ressusciter dans trois jours. Nous le répétons avec un homme d'esprit : quand verrons-nous paroître une histoire de la crédulité humaine, faite d'après le modèle d'une histoire de la fièvre jaune.

Propos rustiques de maistre Léon Ladvlphi (Noël du Fail). Orléans, Éloi Gibier, sans date (vers 1580), in-16, 127 pages.

Cette édition est rare sans doute, car je ne connois jusqu'à présent aucun bibliographe qui en ait fait mention ; la Biographie Universelle n'en dit rien ; elle ne figure sur aucun des catalogues les plus riches en vieilles facéties, et vous la chercheriez en vain dans l'inventaire de l'immense bibliothèque La Vallière. Je ne la mentionne, cependant, que pour faire observer qu'elle présente des différences assez sensibles avec le texte adopté dans l'édition de Paris, 1732. Des traits assez heureux, des saillies naïves ont disparu dans la réimpression moderne ; en voici un exemple pris à l'ouverture du livre : « Le bon homme « Robin Cheuet commençoit un beau conte du temps que les « bestes parloyent (il n'y a pas deux heures) » : telle est la leçon ancienne ; la nouvelle édition porte : « le bon homme Robin « Le Clerc commençoit de conte de la Cigoigne du temps que « les bestes parloyent. » Je regrette les deux heures qui me rappellent les trois jours que, dans la même circonstance, indique Rabelais, liv. 2, ch. 15 (1). La liste des noms injurieux

(1) Avant Rabelais, Aimoin avoit dit : *Eo in tempore, quo humana copia eloquentiæ cunctis inerat animantibus terræ* (Historia Francorum, I, 10). On trouve dans les chroniques Saint-Denis (Recueil des Historiens des Gaules, III, 165) *en ce tans que les bestes parloient*, et dans Bertoldo (p. 39) *quando le bestie parlavano*. Straparole a dit de même : *Au temps passé que les bestes parloient*. (Édit. de Lyon, 1611, II, 412.)

Au temps que les bêtes parloient,
C'étoit, il m'en souvient, la semaine dernière. (*Lemonnier.*)
Au temps que les bêtes parloient,
Non pas hier pourtant. (*Arnault.*)

dont se gratifient mutuellement les Vindeloises et les Flamiennes, a subi de notables retranchemens dans l'édition moderne.

L'édition d'Orléans se termine à la chanson de maistre Huguet. Elle ne contient donc rien de ce qui remplit les pages 155-174 de l'édition de 1732.

Je m'abstiens d'autres détails minutieux et qui seroient d'un bien faible intérêt; j'ai eu pour but de noter que lorsqu'on réimprimera (et il est surprenant que déjà l'on n'y ait pas songé) Noël du Fail, Bouchet, Cholières, Desperriers et autres piquans et ingénieux écrivains, lorsqu'on fera, de ces amusans récits aussi précieux pour l'étude de la langue que pour celle des mœurs, un volume dont la place est d'avance retenue dans toutes les bonnes bibliothèques à côté de Rabelais, il faudra bien se garder de reproduire servilement et sans examen le texte des réimpressions données dans la première moitié du siècle dernier; il faudra comparer avec soin les éditions originales, les collationner avec celles qui les ont suivies de près; alors d'un examen attentif de ce qu'on auroit pu prendre pour d'inutiles bouquins, il résultera une foule d'heureuses corrections de variantes délicieuses.

Monarchie des Solipses.

Cet ouvrage est bien connu. Publié d'abord en 1645, réimprimé plusieurs fois, traduit en diverses langues, il se saisit de l'attention publique. Les bibliographes ont longuement discuté sur la question de savoir à qui il faut l'attribuer; on a indiqué comme auteur Scioppius, Inchœfer, Contareni, Scoti et d'autres encore; ce n'est pas ce que nous voulons examiner. Tout le monde y a vu une satire déguisée contre les Jésuites; un examen attentif du livre pourroit donner de la vraisemblance à une autre supposition. Selon l'écrivain anonyme, les Solipses tirent leur origine d'un œuf d'aigle qui tomba de l'arche de Noé, et qui, sous la double influence du soleil et de l'arc-en-ciel, engendra des hommes. Ce n'est qu'à l'aide des interprétations les plus forcées et les plus contradictoires qu'on parvient à appliquer ce passage et une foule d'autres rêveries à la compagnie de

Jésus. En supposant, au contraire, comme nous le faisons, que le nom de Solipses cache une de ces sociétés secrètes qui ont toujours subsisté dans l'ombre, une association de Templiers, de Rose-Croix, de disciples de Van Helmont, de gens infatués de cabale, d'alchimie, de sciences occultes et forcés de dissimuler leurs idées peu orthodoxes, nous arriverions aisément à donner au livre qui nous occupe un sens suivi et aussi clair que le permettroient l'obscurité de la matière qui y est traitée et l'exagération ou les réticences d'un auteur soigneux de couvrir ses idées d'un voile assez épais et attentif peut-être à dépayser parfois son lecteur. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'on tombe dans une foule d'absurdités en adoptant le système suivi dans les remarques du traducteur françois (Restaut), système d'interprétation historique, régulier, suivi et trouvant toujours et partout les Jésuites. C'est ce qu'il nous seroit facile de démontrer, mais ce travail nous mèneroit loin et personne n'auroit sans doute le courage de nous lire.

La Sophonisbe, tragédie par Helye Garel, Angevin. Bordeaux, chez Arnaud Du Brel, 1607, petit in-12, titre, p. 3—186, et un feuille non chiffré pour l'errata. Les 28 premières pages sont remplies par une dédicace en prose au président de Lalane; divers morceaux poétiques à la louange de l'auteur, et un avant-propos en vers.

Cette pièce doit être fort rare; aucun bibliographe, aucun catalogue (à ma connoissance du moins) n'en fait mention (1); il n'en est pas dit un mot dans la *Bibliothèque du Théâtre-François* (Dresde, 1768). M. de Soleinne, dont l'immense et admirable collection dramatique renferme tant de raretés, et qui connoît si bien tout ce qui a rapport à cette branche de la littérature, ignoroit absolument l'existence de cette tragédie, dont j'ai eu le plaisir de lui procurer un exemplaire déterré

(1) M. Du Rozoir qui, dans la *Biographie universelle* (art. Sophonisbe), cherche à indiquer toutes les pièces écrites sur ce sujet, n'a point connu celle-ci.

dans la bibliothèque du vieux château du département de la Dordogne.

Comme poète, Garel est loin de pouvoir prétendre à un rang distingué. Il met un long prologue en tête de chacun de ses cinq actes. On voit successivement apparoître Pluton, la Fortune, l'Hymen, Mars et Jupiter. Il entremêle au dialogue des chœurs de soldats romains ou *numidiens*, d'africains, de femmes.

La première fois que Sophonisbe paroît sur la scène, elle s'exprime ainsi :

« Qui, au pouvoir caduc de la puissance humaine,
Imprudent, a logé son espérance vaine?
Qui, crédule, se fie aux muables faveurs
Et au flux passager des terrestres grandeurs?
Qui, pour avoir le front paré d'un diadesme,
Pour seoir entre les roys se mesconnoît soy-mesme? »

Lorsqu'elle s'est empoisonnée, voici comment le chœur déplore cette catastrophe :

« Sus, faisons, compagnes,
Que les plus secrets
Rochers des montagnes
Sachent nos regrets;
Que, d'une voix babillarde,
Echo dans le ciel les darde.

Faisons au rivage
Des langoureux ports,
De nostre Carthage
Résonner leurs bords;
Que des troupes de Prothée
Soit nostre voix écoutée. »

On jugera sans doute ces citations suffisantes.

Un poëme du même auteur, sorti des presses du même imprimeur (sans date) et dédié au même président, s'est trouvé relié avec la Sophonisbe; il a pour titre le *Triomphe d'Astrée;* il occupe quatre-vingt-trois pages. Nous l'avons lu et nous l'avons jugé trop dénué d'intérêt pour en rien extraire; nous le croyons tout aussi rare et tout aussi ignoré que la tragédie; c'est tout son mérite.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 11. — JANVIER ET FÉVRIER 1841.

666 **ANIBERT.** Mémoire sur l'ancienneté d'Arles. *Arles*, 1782, in-8, br. . . . . 7—»

667 **BERGIER (NICOLAS).** Le dessein de l'histoire de Reims, avec diverses curieuses remarques touchant l'établissement des peuples et la fondation des villes de France. *Reims*, 1635, in-4, avec fig. . . . . 15—»

668 **BERLIER (THÉOP.).** Précis historique de l'ancienne Gaule, ou recherches sur l'état des Gaules avant les conquêtes de César. *Bruxelles*, 1822, in-8. (*Papier vél.*). . . . . 10—»

669 **BERNARD.** Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de Provence. *Paris*, 1787, 2 vol. in-12, fig. . 6—»

670 **BERTRAND (MICHEL).** Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux du Mont-Dor, département du Puy-de-Dôme. *Paris*, 1810, 1 vol. in-8, cart. 4 50

671 **BOUIS.** Royalle couronne des roys d'Arles. *Avignon*, 1640, in-4, cart. (*Avec quelques notes manuscrites*). *Rare*. . . . . 18—»

672 **Carpentier.** Alphabetum tironianum, seu notas tironis explicandi methodus. *Parisiis*, 1747, cum fig., in-fol., v. m. . . . . 15—»

673 **Chalmel.** Histoire de Touraine, depuis la conquête des Gaules par les Romains, jusqu'à 1790; suivie du dictionnaire des hommes célèbres de cette province. *Paris*, 1828, 4 v. in-8, v. f., fil., t. m. . . . 16—»

674 **Chevard.** Histoire de Chartres et de l'ancien pays Chartrain, avec une description du département d'Eure-et-Loir. *Chartres*, an x, 2 v. in-8. . 10—»

675 **Chifflet (P.-F.)** Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tovrnvs, avec les prevves enrichies de plusieurs pièces d'histoire très rares. *Dijon*, 1664, in-4, v. br. . . . . 15—»

676 **Coiffier Demoret.** Histoire du Bourbonnais et des Bourbons qui l'ont possédé. *Paris*, 1816, 2 v. in-8, cartonné, avec une carte. . . . . 8—»

677 **Court.** Histoire des troubles des Cévennes, ou de la guerre des Camisards, sous le règne de Louis XIV. *Alais*, 1819, 3 v. in-12, br. . . . . 6—»

678 **Costumes.** Recueil de douze costumes suisses, civils et militaires, hommes et femmes du XVIe siècle, gravés d'après les dessins originaux du célèbre Jean Holbein, qui se trouvent à la Bibliothèque publique de Bâle. *Bâle*, 1790, fig. coloriés. . . . . 15—»

679 **Curiosités de Paris**, de Versailles et de Marly, Vincennes, Saint-Cloud et des environs, etc. (par L. R—). *Paris*, 1771, 3 vol. in-12, avec cartes et plans, mar. r., fil., tr. d. *Ancienne reliure*.

Le tome 3 contient le nouveau voyage de France, par le même auteur.

680 **Delarbre.** Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont. *Clermont*, 1805, 1 vol. in-8, cart. . . . . 6—»

681 **Dupeyrat.** Recueil de diverses poésies sur le trespas de Henry le Grand, très chrestien roy de France et de Navarre, et sur le sacre et couronnement de Louis XIII, son successeur. *Paris,* 1611, in-4, demi-rel. m. r. . . . . 15—»

Sur le verso du titre un beau portrait en pied de Marie de Médicis.

682 **Essais** historiques et critiques sur le département de la Meuse-Inférieure en général, et la ville de Maestricht en particulier. *Maestricht,* 1803, in-8, cart. 8—»

683 **Examen** des nouveaux écrits de la Provence sur la propriété du Rhône. *Paris,* 1768, in-4, v. mar. 12—»

684 **Fabre.** Panégyrique de la ville d'Arles, suivi de remarques historiques pour prouver les faits avancés dans le discours et pour servir à l'histoire de cette ville. *Arles,* 1743, petit in-8, v. m. . . . . 7—»

685 **Félibien** (**Dom Michel**). Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Denys en France, contenant les vies des abbez qui l'ont gouvernée, etc. *Paris,* 1706, in-fol. v. br., fig. . . . . 20—»

686 **Foppens** (**Franc**). Bibliotheca Belgica, sive virorum in Belgio, vita, scriptisque illustrium catalogus, ex. recens. Val. Andreæ, Aub. Mirœi, Franc Svertii et aliorum. *Bruxellis,* 1739, 2 vol. in-4, v. f., dent.

Exemplaire dans lequel on a ajouté beaucoup de portraits à ceux qui se trouvent déjà dans les exemplaires.

687 **Fredro** (**Andreæ-Maximiliani**). Gestorum populi Poloni, sub Henrico Valesio, polonorum postea vero Franciæ rege, *Dantisci,* 1652, in-4, v. b. (*Aux armes de de Thou.*). . . . . 15—»

688 **Gaillard.** Histoire de François 1er, de Charlemagne, de la rivalité de la France et de l'Angleterre. 12 vol. in-8, pap. vél., d.-rel., v. bl. n. r. (*Bel ex.*) 72—»

689 **Galileo-Galilei.** Tutte li opere. *Bologna,* 1656, et *Firenze,* 1710, 3 vol. in-4, v. f., fig. . . . 15—»

690 **Galland.** Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandres, contenant les droits du roi au royaume de Navarre. *Paris,* 1648, in-fol., v. br.

691 **Gandelot.** Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités. *Dijon,* 1772, in-4, br. . . . . 6—»

692 **Gaultherot (Denis).** Antiquités de Lengres, ou Langres, retirées du tombeau de son antiquité. *Lengres,* 1649, in-4, v. ant. . . . . 15—»

693 **Genssane.** Histoire naturelle de la province de Languedoc, partie Minéralogique et géoponique. *Montpellier,* 1776, 5 vol. in-8, rel., v. mar.

694 **Goube.** Histoire du duché de Normandie, avec des cartes et grav. *Rouen,* 1815, 3 vol. in-8, br. en cart. 12—»

695 **Goya (Francesco).** Recueil de caricatures espagnoles, (80) in-4, *broché.* . . . . . 118—»

Livre rare et recherché, très remarquable sous le rapport de la vérité et de la hardiesse des conceptions.

696 **Grégoire d'Essigny.** Histoire de la ville de Roye, département de la Somme, avec des notes historiques et statistiques sur les communes environnantes. *Noyon,* 1818, 1 vol. in-8, cart. non rogné. . . . 18—»

On a ajouté à ce volume une brochure de 86 pages, du même auteur, sur l'origine de la langue picarde.

697 **Grimm et Diderot.** Correspondance littéraire, philosophique et critique, adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1753 à 1790. *Paris,* 1812-1814, 17 vol. in-8, v. f., fil., tr. d. *Très bel ex.* . . . 40—»

Cette édition a été publiée de la manière suivante : la première partie, contenant la correspondance depuis 1753 jusqu'en 1769, a été publiée en 1813, et forme 6 vol. ; la deuxième, contenant la correspondance depuis 1770 jusqu'en 1782, a été pu-

bliée, avant la première, en 1812, et forme 5 vol.; la troisième, parue en 1814, contient les lettres depuis 1782 à 1790, et forme aussi 5 vol. Le tome 16 est un supplément à la correspondance publiée en 1814.

La même. 12 vol. in-8, demi-rel. . . . . 30—»

698 **Grosier** (l'abbé). Mémoires d'une société célèbre, considérée comme corps littéraire et académique, etc., ou Mémoires des jésuites sur les sciences, les belles-lettres et les arts. *Paris,* 1793, 3 vol. in-8, cart. avec fig. . . . . 18—»

Ces trois volumes sont le commencement d'une collection de Mémoires des jésuites sur les arts et les sciences, qui n'a pu être continuée; ils contiennent des dissertations sur la théologie, l'histoire ecclésiastique, les antiquités, sur les médailles (15), les belles-lettres, la géographie, les voyages, l'histoire naturelle, par les PP. Tournemine, Daniel, Menestrier, Castel et autres.

699 **Guide** d'Amsterdam, ou Description de ce qu'il y a de plus intéressant. *Amst.,* 1811, in-8 avec plan 6—»

700 **Guis.** Description des arènes, ou de l'amphithéâtre d'Arles. *Arles,* 1665, in-4, demi-rel., avec plan. 7—»

701 ——— Marseille, ancienne et moderne. *Paris,* 1786, in-8, v. mar. . . . . 4—»

702 **Henry.** Histoire du Roussillon, comprenant l'histoire de Majorque. *Paris, Imp. roy.,* 1835, 2 vol. in-8, gr. pap. . . . . 18—»

703 **Hérodote.** Histoire d'Hérodote, traduite du grec (par Larcher), avec remarques, etc. *Paris, Crapelet,* 1802, 9 vol. in-4, demi-rel., m. rouge, n. rogné. 60—»

704 **Histoire** de la ville de Chartres, du pays chartrain et de la Beauce (par Doyen). *Chartres,* 1786, 2 vol. in-8. . . . . 8—»

705 **Histoire** de la ville de Rouen où l'on voit l'origine et accroissement des églises paroissiales et collégiales, etc. (par Farin). *Rouen,* 1668, 4 vol. petit in-12, v. br. (Fatigué). . . . . 10—»

706 **Hordret (Louis).** Histoire des droits anciens et des prérogatives et franchises de la ville de Saint-Quentin. *Paris,* 1781, in-8, broché. . . . . 8—»

707 **Lacépède.** Histoire générale, physique et civile de l'Europe. *Paris,* 1826, 18 vol. in-8, broché. . . 25—»

708 **La Harpe.** OEuvres. *Paris,* 1820, 18 vol. in-8, demi-rel. . . . . 24—»

Cette édition contient : t. 1, 2, théâtre ; 3, les poëmes et poésies ; 4, les éloges ; 5, discours et mélanges ; 6, 7, les douze césars ; 8, la Lusiade, les huit premiers chants de la Jérusalem délivrée, la Pharsale ; 9, la Version des pseaumes ; 10, 11, 12, 13, la Correspondance littéraire ; 14, 15, Littérature et critique ; 16, Fragmens de l'apologie de la religion ; 17 Commentaires sur Voltaire ; 18, des notices sur La Harpe, le rapport de M.-J. Chénier sur le Lycée, l'Examen du Philoctète par M. Gail, un Index, l'Examen de plusieurs assertions hasardées par La Harpe dans sa philosophie du XVIIIe siècle.

709 **Lebeuf** (l'abbé). Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre. *Paris,* 1763, 2 vol. in-4, v. m. . . . . 28—»

710 **Legrand d'Aussy.** Histoire de la vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours. *Paris,* 1782, 3 vol. in-8, cart. . . . . 9—»
Autre édition publiée par Roquefort, 3 v. in-8. 13—»

711 ——— Voyage fait en 1776-88, dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, départemens du Puy-de-Dôme, Cantal et Haute-Loire (par Legrand). *Paris,* an III, 3 vol. in-8, cart. . . . . 12—»

712 ——— Fabliaux ou contes, fables et romans du XIIe et du XIIIe siècle, troisième édition. *Paris, Renouard,* 1829, 5 vol. in-8, fig., pap. vél. . . . . 35—»

713 **Le Lièvre (Jean).** Histoire de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne en la Gaule Celtique. *Vienne,* 1623, in-18 vélin. (*Un peu mouillé.*) . . . . . 12—»

714 **Lionnois**. Histoire des villes vieille et neuve de Nancy, depuis leur fondation jusqu'en 1788. *Nancy*, 1805, 3 vol. in-8, cart. . . . . 15—»

715 **Lorenz**. Summa historiæ Gallo-Francicæ civilis et sacræ. *Argentorati*, 1790, 4 vol. in-8, br. . . . . 12—»

Voyez sur cet excellent ouvrage la notice de M. Desnoyers dans l'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, année 1837.

716 **Maan (Joannes)**. Sancta et Metropolitana ecclesia Turomensis sacrorum suorum potificum ornata virtutibus, etc. *Augustæ, Turonum*, 1667, in-fol., v. br. 18—»

717 **Mille**. Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne, depuis l'établissement des Bourguignons dans les Gaules, jusqu'à l'année 1772. *Dijon*, 1771, 3 vol. in-8, v. mar. 12—»

718 **Millot**. Elémens d'histoire générale, divisés en quatre parties : Hist. Ancienne, 4 vol ; Hist. Moderne, 5 vol.; Hist. d'Angleterre, 3 vol. ; Hist. de France, 3 vol. *Paris*, 1772-73 : en tout 15 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. *Aux armes de Choiseuil*.

Très bel exemplaire. . . . . 130—»

719 **Monteil (Amans-Alexis)**. Description du département de l'Aveyron. *Paris*, an X, 2 vol. in-8, cart. avec plan. . . . . 10—»

720 **Morlière (Adrian de la)**. Les Antiquitez, histoires et choses les plus remarquables de la ville d'Amiens, troisième édition. *Paris*, 1642, in-fol., v. br. 25—»

721 **Papon**. Voyage en Provence, contenant l'état ancien et moderne des villes, les curiosités qu'elles renferment, et cinq lettres sur les trouvères, les troubadours et la vie de trois troubadours. *Paris*, 1787, 2 vol. v. éc. . . . . 10—»

L'édition de 1780, en un volume in-12, est moins complète, et cependant encore recherchée. . . . . 6—»

Son histoire de Provence, 4 vol. in-4. . . . . 36—»

722 **Plutarque.** Les Vies des hommes illustres, grecs et romains, et les Œuvres morales et mêlées, translatées du grec en français, par J. Amyot. *Paris, Vascosan,* 1567-74, 13 t., 12 v. in-8, m. r., tr. d. *Bel ex.* 160—»

723 **Portefeuille du chevalier (de Romieux).** Premier cahier contenant ce qu'il y a de remarquable à Arles. *Arles,* 1726, in-4, cart. . . . . 6—»

724 **Portraits des roys de Pologne,** depuis l'an 550 jusqu'à présent (1606), avec un abrégé de leur vie et faits, extraits des historiens anciens et modernes. (45 portraits in-fol., demi-rel., v. f. . . . . 25—»

725 **Portraits** des princes de Maurienne, comtes et ducs de Savoye, depuis l'an mil jusqu'à ce jourd'hui, 1620, (27). Idem des princes et ducs de Venise, depuis 679, id. (94). Id. de Naples (11). Le tout rel. d.-rel. 30—»

726 **Portraits** de plusieurs hommes illustres qui ont fleuri en France depuis 1500 jusques à présent (1620). 144 portraits in-fol., demi-rel., v. f. . . . . 35—»

727 **Portraits** des roys d'Angleterre, depuis Brutus jusqu'au roy Jacques, premier du nom, à présent régnant. 137 portraits in-fol., demi-rel., v. f. . . . . 35—»

728 **Portraits** de tous les chanceliers et gardes des sceaux de France. 95 portraits in-fol., dem-rel., v. f. 20—»

729 **Poullin de Lumina.** Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon, contenant les événemens remarquables de l'histoire de cette ville, etc. *Lyon,* 1767, in-4, v. br. 8—»

730 **Poupard.** Histoire de la ville de Sancerre. *Paris,* 1777, in-12, br. . . . . 4—»

731 **Renouard.** Essais historiques et littéraires sur la ci-devant province du Maine, divisés par époques. *Le Mans,* 1811, 2 vol. in-12, br. . . . . 10—»

732 **Sacy (Silvestre de).** Grammaire arabe, à l'usage de l'école spéciale des langues orientales vivantes, avec figures ; 2e édition augmentée d'un Traité sur la prosodie et la métrique des Arabes. *Paris, Imprim. roy.*, 1831, 2 gros vol. in-8, br. . . . . 36—»

733 **Sainte-Marie.** Recherches historiques sur Nevers. *Nevers*, 1810, in-8, br. . . . . 8—»

734 **Savaron (Jean).** Les Origines de Clairmont, ville capitale d'Auvergne. *Clairmont*, 1657, 1 vol. in-8, vél. . . . . 9—»

735 **Segvin.** Antiquitez d'Arles, traitées en manière d'entretien et d'itinéraire, où sont décrites plusieurs nouvelles découvertes qui n'ont pas encore vu le jour. *Arles*, 1687, in-4, fig. . . . . 10—»

736 **Système de la Nature**, ou Lois du monde physique et du monde moral, par Mirabaud (d'Holbach). *Londres*, 1770, 2 vol. in-8, v. m. . . . . 50—»

Exemplaire de Naigeon le jeune, précieux à cause des notes qu'il a consignées sur les gardes des deux volumes. Ces notes fort étendues et fort curieuses, dans lesquelles il affiche avec un cynisme éhonté, l'athéisme le plus condamnable, contiennent des détails secrets relatifs, non seulement au système de la nature et à son véritable auteur, le baron d'Holbach, mais encore aux soins et aux sacrifices de cet homme respectable (nous citons textuellement), de ce philosophe si zélé, pour contribuer à la destruction, d'abord de tout système de religion, ensuite de celui de l'existence de Dieu, qui sert de base à tous les autres. Ces notes renferment aussi des particularités peu connues sur les rapports philosophiques ou littéraires du baron d'Holbach et de Naigeon aîné; et enfin la liste incomplète de trente-trois ouvrages composés ou retouchés par lui, et publiés à ses frais, par Rey, libraire à Amsterdam, dans le coupable but qui excite si fort l'admiration et la reconnaissance de Naigeon le jeune, tout glorieux d'y avoir pris part en faisant les copies qui ont servi à l'impression.

737 **Tableau** général de l'Empire ottoman divisé en deux parties, par (M. d'Hosson). *Paris*, 1790, 2 v. grand in-fol., m. r., fil., tr. d. . . . . 180—»

Très bel exemplaire en reliure ancienne.

738 **Tableau** historique et politique de Marseille, ancienne et moderne, ou Guide du voyageur dans cette ville. *Marseille*, 1817, in-12, br. . . . . 3—»

739 **Ternaux (Henri)**. Voyage de Nicolas Federmann le jeune (*Haguenau*, 1557), publié pour la première fois; — de la Collection des voyages, relations, etc., pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique, publiée par M. H. Ternaux . . . . . 4—50

740 **Voltaire**. OEuvres complètes, édition de Beaumarchais. *Kehl., Société typog.*, 1785, 70 vol. in-8, figures de Moreau, GRAND PAPIER vélin, mar. r., tr. dor. *Très bel exemplaire*. . . . . 350—»

Le même, édition de Beuchot. *Paris*, 1817, 57 vol. in-12, demi-rel. . . . . 57—»

MANUSCRITS.

741 **Bailly (J.-S.)**. Essai sur les fables et leur histoire. 30 juin 1782, petit in-4, cart. . . . . 76—»

Mss. sur papier de 398 pages; il est écrit à mi-page, tout entier de la main de l'auteur, avec les ratures, corrections, additions, etc., tel qu'il l'a composé. On trouve ensuite, mais d'une autre écriture, la mise au net de cet ouvrage en 2 vol. in-8, et qui a servi de copie pour l'impression. Elle est aussi écrite à mi-page et en contient 512.

742 **Boulainvilliers** (le comte de). Pratique abrégée des jugemens astrologiques sur les nativités. 2 vol. in-folio, v. m. . . . . 7—»

Mss. sur papier; le t. 1 a 678 pages, et le t. 2, 522; il y a quelques dessins d'astrologie. Les marges du devant des deux volumes sont tachées de pourriture.

743 **Debenat**, officier de galère et chevalier de Saint-Louis. Ses ouvrages divisés en deux parties : la première contient son cabinet, la bibliothèque, les instrumens de physique, etc., des idoles romaines et égyptiennes, des médailles, des lampes sépulcrales, des vases antiques, des plantes maritimes et autres, des pierres curieuses, des minéraux, des coquilles, des poissons, etc. ; la seconde partie contient les descriptions géométriques de toutes les pièces qui entrent dans la construction, les agrez et les manœuvres d'une gabarre, etc. *Marseille*, 1721, in-folio, mar. r. . . . 180—»

Mss. sur papier de 960 pages, sans compter les tableaux, table, etc.; il y a 25 grands dessins séparés, indépendamment d'un grand nombre sur les pages. Il est bien conservé. C'est l'original de l'auteur, et celui présenté au duc d'Orléans, régent, à qui il est dédié.

744 **Derniers Conseils**, ou Testament politique d'un ministre de l'empereur Léopold, en 1705. Petit in-4, m. bl. . . . . 10—»

Mss. sur papier de 134 feuillets. On lit sur le titre : Manuscrit rare et précieux.

745 **Dictionnaire historique**, contenant les conquêtes et événemens les plus remarquables arrivés dans toute l'Europe, dans le temps que Louis XIV a monté sur le trône, jusqu'à la paix de Nimègue, avec les noms des généraux qui ont fait les conquêtes, et l'année à laquelle ils les ont faites. In-4, v. br. *Armes de Bonnier de La Masson*. . . . . 20—»

Mss. sur papier de 254 pages.

746 **Faits et Dicts** mémorables de plusieurs grands personnages et seigneurs françois, et des choses rares et secrètes advenues en France, ès règne de François Ier à Charles neuvième, contenus en la réponse faite par un gentilhomme de Hainaut, etc. 2 août 1505, in-4, non rel., dans un portefeuille. . . . . 10—»

Mss. sur papier du XVIe siècle, de 538 pages.

747 **Goutard**. De l'Histoire sainte. 3 vol. in-4, v. f. 18—»

Mss. sur papier; il vient de la bibliothèque de M. Morel-Vindé, n. 2923 du Catalogue; le t. 2 renferme l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, etc., et le t. 3, l'*Histoire des Papes*.

748 **Journal** de la chambre de justice. 1661, in-folio, v. br. Mss. sur papier, de 565 pages. Journal de la chambre de justice, tenue en 1716 et 1717, fait par M. d'Ormesson, avec les tableaux des financiers et des sommes auxquelles ils ont été taxés. 3 vol. in-folio, v. br.

Mss. sur papier. On a coupé des armes qui étaient sur le plat des volumes. . . . . 40—»

749 **Larcher** (P.-H.). Vie d'Homère, attribuée à Hérodote, extraite de l'histoire de Perse et de l'Inde, de Ctésias, etc., trad. en françois. In-4, non rel. . . 75—»

Mss. de 409 pages. Ce mss., tout entier de la main de M. Larcher, renferme depuis la page 163 jusqu'à la page 627 et dernière du sixième vol. de sa traduction d'Hérodote, seconde édition; il n'y manque rien et est très lisible.

750 **Notes historiques** sur quelques prisonniers détenus à la Bastille, depuis l'année 1475 jusqu'en 1769. In-4, cart. . . . . 30—»

Mss. sur papier de 324 pages, bonne écriture; les notes commencent en 1475, par Louis de Luxembourg, et se termine par le conseil supérieur du Port-au-Prince en 1769.

751 **Notes historiques** sur la ville de Mantoue. *Mantoue*, 1801, in-folio, cart. . . . . 15—»

Mss. sur papier de 42 pages; on trouve sur le titre, dans un médaillons, F^s. S^e. On a ajouté une carte italienne du duché de Mantoue, gravée à Venise en 1769.

752 **Petit Mémoire** des principales œuvres de M. Félix Vialart, évêque de Châalons. Petit in-folio, parchemin. 6—»

Mss. sur papier du XVIIe siècle, de 49 feuillets. Dans la *Biographie Universelle*, tom. 48, p. 337, à l'article de Félix Vialart,

on dit qu'un curé du diocèse, Pierre Garnier, avoit composé un recueil des principaux faits de sa vie, et que cet ouvrage est resté manuscrit. Ce volume pourroit bien être celui dont il est question dans cet article.

753 **Programme** d'un cours pour l'étude des antiquités. 12 feuilles, archéologie, etc., 97 feuilles in-4, demi-rel. . . . . 16—»

Mss. sur papier du XVIIIe siècle de 119 feuillets, on a mis sur le dos de la reliure : Heyne, archælogie.

754 **Recueil** des armoiries des archevêques, évêques, etc., du temps de la régence du duc d'Orléans. In-8, v. br., dent. . . . . 20—»

127 feuillets de blasons, gravés et coloriés avec les noms manuscrits. On trouve au commencement le portrait du duc d'Orléans; les armes sur la couverture sont celles de François Honorat.

755 **Relation** des voyages faits en Allemagne, Hongrie et Italie, dans les années 1664 et 1665. In-4, v. br. 45—»

Mss. sur papier de 1353 pages; l'auteur étoit ecclésiastique et accompagnoit le duc de Brissac. Ce voyage paroît intéressant et instructif; nous croyons qu'il n'a pas été imprimé. L'écriture en est très lisible.

756 **Rouillard (Sébastien)**. La Polymnie chrestienne, ou hymnes et proses de l'église, traduites en vers françois, avec les hymnes spéciales des saints patrons et saintes patronnes des paroisses de Paris; ensemble les saints patriarches des ordres monastiques, et autres saints et saintes de récente canonisation. In-folio, non relié. . . . . 90—»

Mss. sur papier de 257 feuillets; les 4 derniers feuillets ne sont pas bien conservés, mais il ne manque pas d'écriture. Nous croyons que c'est le mss. original, et qu'il n'a pas été imprimé.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

757 **Avannes** (d'). Esquisse sur Navarre, avec notes justificatives. *Rouen,* 1839, 2 vol. gr. in-8 (*impr. sur papier vél. fort*). Le tome 2 contient les preuves. . 20—»

Lettres contenant l'histoire du château de Navarre, près Évreux, depuis sa fondation (950) jusqu'à sa démolition en 1839. Très important pour l'histoire particulière de la Normandie.

758 **Bouno Gorjo** et Gulo fresco ou lou Gourmon Motat, poëme patois d'A. Brugié (publié par M. Brunet de Bordeaux). *Paris,* 1841, in-8, br. . . . . 2—»

759 Collection de poésies, romans, chroniques, publiée d'après d'anciens manuscrits et d'après des éditions des xve et xvie siècles, publiée par M. Sylvestre. 10 vol. in-16, br.

N° 10 Mirouer des femmes vertueuses. . . 6—»

La collection se compose des pièces suivantes :

1 Sept marchands de Naples. . . . . 2—»
2 Maître Aliborum. . . . . 1—»
3 Quarante-six chansons. . . . . 6—»
4 Roman de Richard. . . . . 4—»
5 Assumption de Nostre-Dame. . . . 3—»
6 Les Proverbes communs. . . . . »—»
7 Nativité de Jésus-Christ. . . . . 6—»
8 Miracle de Berthe. . . . . 15—»
9 Bigorne. . . . . 1—»

760 **Correspondance** diplomatique de Bertrand Salignac de la Mothe Fénelon, ambassadeur de France en Angleterre, pendant le xvie siècle, publiée pour la pre-

mière fois par M. Ch. Purton Cooper. *Paris*, 1841, tomes 5, 6. . . . . 16—»

Tome 7 et dernier, contenant les tables. . 9—»

Publication entièrement terminée et qui doit prendre place à côté de collections des mémoires sur l'histoire de France; cet ouvrage, consciencieusement élaboré, n'est pas destiné, comme la plupart des publications éphémères, à courir les quais au rabais. Le tirage en a été restreint, et la vente d'une partie des exemplaires a déjà couvert les frais de dépenses, le peu qui reste sera scrupuleusement tenu, et même aux ventes, au prix libraire.

761 **Coussemaker.** Mémoire sur Hucbald et sur ses traités de musique, suivi de recherches sur la notation et sur les instrumens de musique avec 21 planches. *Paris*, 1841, 1 vol. grand in-4, pap. de Hollande . . . 15—»

Le même papier vélin, fig. col. . . . . 30—»

Tiré seulement à 80 exemplaires numérotés.

Cette publication, très importante pour l'histoire de la musique, contient une esquisse historique de la musique occidentale, depuis le premier siècle de notre ère jusqu'au dixième, la vie d'Hucbald, ses traités de musique, examen de son système; — de la musique des Grecs, des Neumes, les instrumens de musique anciens et modernes, beaucoup de fragmens de musique ancienne tirés des anciens manuscrits, missels, etc.; de plus, nous devons dire que la typographie en est très remarquable.

762 **Essais** d'études bibliographiques sur Rabelais (par M. Brunet de Bordeaux). *Paris*, 1841, in-8, br. 2—»

Les amateurs de notre ancienne littérature sauront gré à M. G. B. de son nouveau travail sur les éditions de Rabelais.

763 **Guttinguer (Ulric) Jumièges.** Prose et vers et poésies diverses. *Rouen, N. Périaux*, 1840, in-12, br.

764 **Jacob (Paul Lacroix) Bibliophile.** Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire (n° 9), (les citoyens nobles de Perpignan). *Paris*, 1841, in-8. . . . . 5—»

765 ——— (n° 10). (Réfutation du pamphlet de Dulaure).

intitulé Liste des noms des ci-devant nobles, etc. 1841, in-8. . . . . 7—»

766 **Lebeuf**. Eu et Tréport, guide du voyageur dans ces deux villes. *Rouen, Périaux*, 1840, in-12, br.

767 **Paris (Mathieu)**. Grande chronique, traduite par M. Huillard Breholles, avec notes et introduction, par M. le duc de Luynes, tome 9 et dernier. *Paris*, 1841. . . . . 7—»

768 **Philomneste (Gab. Peignot)**. Prédicatoriana, ou révélations singulières et amusantes sur les prédicateurs, entremêlées d'extraits des sermons bizarres, burlesques et facétieux, prêchés tant en France qu'à étranger, pendant les xve, xvie et xviie siècles, suivies de quelques mélanges curieux, avec notes et tables. *Dijon, Lagier*, 1841, in-8. . . . . 7—»

Nous nous réservons de parler de cette publication intéressante et curieuse dans le prochain numéro.

769 **Saulnier (Anatole)**. Caudebec et ses environs, 2e édition. *Rouen, Périaux*, 1841, in-12, br.

770 **Zevort et Pierron**. Métaphysique d'Aristote, traduite pour la première fois, avec notes et éclaircissemens historiques. *Paris*, 1840, 2 vol. in-8, br. . 14—»

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 12. MARS ET AVRIL.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1841.

Notices contenues dans le douzième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Dissertations choisies de l'Abbé Le Beuf.
Introduction. 495
Première Dissertation sur le lieu d'une ancienne bataille donnée en Bourgogne. 499

Sur les Chroniques de Saint-Denis publiées par M. Paulin Paris, par M. Moreau. 506

Mélanges bibliographiques. — Sur les Catalogues de la Bibliothèque du Conseil d'État et du Roi. 515

— Sur la Littérature françoise contemporaine par Guérard, par M. J.-M. Guichard. 519

Variétés bibliographiques. 524

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

INTRODUCTION.

Il s'est fait depuis dix ans un changement notable dans les esprits. En même temps que les événemens sembloient jeter pour la troisième fois la France hors de son passé, les esprits studieux sentoient le besoin d'étudier à fond, de connoître ce passé dont on leur avoit dit tant de mal. Les grandes collections historiques, le *Glossaire* de Ducange, les grands ouvrages des bénédictins, depuis plusieurs années négligés et à vil prix, reprirent successivement de la valeur et parvinrent à de tels prix, qu'on a dû penser, par exemple, à réimprimer le *Glossaire* de Ducange, dont les dix volumes in-folio valaient à peine 120 fr. en 1830. Ce besoin de savoir, d'étudier sérieusement n'est pas encore généralement répandu, et nous avons malheureusement une foule de gâcheurs d'érudition, qui brochent un roman ou un feuilleton prétendu *historique* avec une ignorance et un aplomb merveilleux. Toujours est-il juste de dire qu'on lit plus aujourd'hui, et plus de choses sérieuses qu'on n'en lisoit il y a dix ans, et que le nombre des personnes studieuses s'est fort accru dans ces dernières années.

L'abbé Le Beuf est un de ces auteurs que la faveur publique a arrachés à l'injuste oubli où ils restoient depuis long-temps. Plusieurs de ses ouvrages (ses dissertations surtout) ont quintu-

plé de valeur (1). On a senti qu'on ne pouvoit pas espérer de connoître à fond l'histoire de France sans l'assistance de cet habile commentateur. L'histoire de la première race, chaos presque inextricable, devient claire et précise sous cette simple et savante plume qui contraste d'une manière si choquante avec l'emphase obscure et philosophale de l'école historique moderne; la position de certains lieux illustres définie, certaines locutions, certains usages singuliers, d'anciennes superstitions, restes du paganisme, racontées, examinées avec l'érudition la plus profonde, la critique la plus exacte, le tact le plus exquis, voilà ce que présentent les dissertations de ce savant antiquaire.

L'augmentation successive du prix des ouvrages de l'abbé Le Beuf est une preuve du goût des amateurs pour ses savantes dissertations. Malheureusement toutes n'ont pas été imprimées dans des recueils qu'on puisse se procurer. Un grand nombre a paru dans le *Mercure de France* et dans le journal de Verdun, collections volumineuses qu'il est aujourd'hui peu facile de se procurer, et dont d'ailleurs peu de personnes consentent à s'embarrasser. M. Leber, dans son excellente collection, a réimprimé environ quinze dissertations de l'abbé Le Beuf, extraites du *Mercure* de 1726 à 1738. Or, dans cet espace de temps, Le Beuf en a publié cent douze dans le *Mercure* (2). On peut le voir dans un catalogue de huit feuillets qui est à la fin du *Recueil de divers écrits*, Paris 1738, 2 vol. in-12.

Presque toutes sont aussi curieuses que celles qu'a données M. Leber ; mais il a publié seulement celles qui rentroient dans le plan qu'il s'étoit tracé.

Nous avons pensé être agréables aux abonnés du *Bulletin du*

(1) Les trois volumes de *Dissertations sur l'Histoire de Paris* se sont vendus 30 francs, chez M. Daunou, exemplaire de conservation médiocre, et chez M. Dacier, en 1834, 5 fr. 5 c.

(2) Quelques unes de ces 112 dissertations ont été reproduites dans les *Variétés historiques*, Paris, 1752, 4 vol. in-12 ; mais on n'a pas toujours réimprimé fidèlement les dissertations telles que l'abbé Le Beuf les avoit données dans le *Mercure* J'ajouterai, à l'occasion des *Variétés historiques*, qu'on a mal à propos attribué exclusivement ce recueil à Boucher d'Argis. Ce n'est qu'une compilation d'articles extraits du *Mercure*, et dont les véritables auteurs sont Le Beuf., le R. P. Texte, et autres.

Bibliophile, en extrayant du *Mercure* et du *Journal de Verdun*, et en réimprimant successivement dans le *Bulletin* les dissertations les plus curieuses de l'abbé Le Beuf, qui n'ont pas été réimprimées dans les *Variétés historiques*, la collection de M. Leber ou ailleurs. Nous y joindrons quelques dissertations des autres rédacteurs du *Mercure* et du *Journal de Verdun*, mais seulement lorsqu'elles se lieront à des dissertations de l'abbé Le Beuf, et en seront la tête ou la suite.

Nous avions l'intention de faire précéder cette réimpression de quelques mots sur la vie de l'abbé Le Beuf, mais nous n'avons, pour le moment, rien d'important à ajouter à l'article de la *Biographie universelle :* nous espérons un jour, à l'aide de documens dont l'existence nous est connue, donner cependant quelques détails nouveaux sur le savant abbé. — Nous donnerons toujours le billet de faire part de sa mort : ce billet, qu'un heureux hasard nous a fait découvrir (1), n'est pas sans intérêt. Il nous fait connoître la demeure de l'abbé Le Beuf ; il nous apprend ensuite qu'il avoit été enterré dans l'église du Saint-Sépulcre, rue Saint-Denis. L'église, comme celle de Saint-André des Arts où reposoient les de Thou, comme celle des Grands-Augustins où se trouvoient les tombeaux de la plupart des poètes du XVIe siècle, comme tant d'autres églises, hélas ! a été détruite de fond en comble ! des maisons de six étages se sont élevées sur ses ruines : le caveau, où le corps de l'abbé Le Beuf a été déposé pendant trente-trois ans, sert probablement aujourd'hui de cave à un marchand de vins, et ses os ont peut-être été jetés dans un égout ! Ce billet est donc intéressant, puisqu'il est la dernière relique d'un des hommes qui ont le plus contribué à éclaircir notre histoire. — Le voici :

Vous êtes priez d'assister au convoy, et enterrement de vénérable, scientifique et discrette Personne Messire Jean Le Beuf, Prestre, Chanoine honoraire de l'Eglise d'Auxerre, Chapelain de l'Eglise collégiale du Saint-Sépulchre, de l'Académie

(1) L'abbé Vilain, auteur de l'*Histoire de Flamel*, écrivoit beaucoup de notes sur le dos des lettres qui lui étoient adressées. J'ai trouvé dans ses papiers que j'ai acquis en 1840 et qui faisoient partie, sous le n° 115, des manuscrits de M. Debure, le billet de faire part imprimé que je donne ici.

royale des belles-lettres, décédé en sa maison ruë des Bourdonnois (1); Qui se fera cejourdhuy vendredy onzième Avril 1760 à quatre heures et demie précises du soir en ladite Eglise collégiale du Saint-Sépulchre ruë Saint-Denis, où il sera inhumé. *Requiescat in pace.*

Nous commençons cette publication par une curieuse dissertation sur le lieu d'une ancienne bataille donnée en Bourgogne.

Nous la terminerons par une notice sur la vie de Le Beuf et par un catalogue aussi exact que nous pourrons le faire de *tous* ses ouvrages. Nous y comprendrons, bien entendu, les mémoires et dissertations insérés dans les recueils académiques et périodiques. Pour ceux de cette dernière classe, qui ont été reproduits dans des recueils de dissertations, nous donnerons l'indication du recueil et de la page où ils se trouvent. Quand une dissertation insérée dans le *Mercure* ou dans le *Journal de Verdun* n'aura été reproduite dans aucun recueil et ne se trouvera pas non plus dans la nôtre, nous ferons connoître à nos lecteurs les raisons qui nous ont empêché de l'insérer. Nous n'épargnerons rien enfin pour que cette publication soit aussi consciencieuse que possible, et pour que les amateurs y reconnoissent une œuvre entreprise et faite avec amour par un de leurs confrères indignes.

De Paris, 15 mars 1841.

Claude Gauchet.

(1) Nous ne pouvons écrire le nom de cette rue sans annoncer à nos lecteurs avec un amer regret et une indignation profonde, que le magnifique hôtel de la Trémouille, connu au XVIIe siècle sous le nom d'hôtel des Grands Carneaux (créneaux), et dans celui-ci sous le nom de la Couronne d'Or, et situé rue des Bourdonnois, est actuellement en pleine démolition. La ville de Paris, qui a un budget de quarante millions; qui est plus riche que la plupart des états Allemands; qui trouve de l'argent pour faire des travaux prétendus artistiques du goût le plus misérable (voyez les *superbes* décorations de la place Louis XV), n'a pu donner quelques cent mille francs pour sauver un des deux ou trois hôtels remarquables que l'injure des temps ou la main de sa populace a jusqu'à présent respectés !

Lettre a M. Fenel, chanoine de Sens, touchant le lieu d'une ancienne bataille donnée en Bourgogne (1).

Si les anciens écrivains avoient été aussi soigneux qu'on l'est aujourd'hui de spécifier les lieux où se sont données les batailles importantes, on ne seroit pas dans l'embarras où l'on se trouve de nos jours, quand il est question de rendre en langage vulgaire le nom des endroits où il y a eu des combats remarquables; mais nos écrivains se contentent de dire souvent : « Une telle année il y eut armée à tel lieu. » *Anno M. C. IV. Exercitus de Brioleto. Anno M. C. XII. Exercitus de Bracco sicco. Anno M. C. XXIV. Exercitus de Monsteriolo. Anno M. C. XXIII. Exercitus de Candeio* (2). Et quand ils font l'effort de parler plus exactement, ils disent : « Telle année la « guerre fut en tel lieu, et tel y fut tué. » *Anno D. CCC. XLI. Bellum in Fontaneto, etc.* C'est ainsi que dans une petite chronique de l'abbaye de Veselay, je lis à l'an 926. *Bellum in Monte Callau, ubi Garnerius Comes cecidit.* A la faveur de quatre ou cinq mots, il faut deviner le reste. Il est vrai que la bataille de Fontenay de l'an 841, n'a pas tout-à-fait manqué d'historiens; Nithard, qui y assista, en a fait une description dont on peut se contenter. J'ai essayé de désigner à la postérité l'endroit où cette bataille a été donnée; j'ai fait là-dessus une dissertation assez longue, que j'avois promise au public dès l'an 1723 (3), mais qu'il ne plaît pas au sieur Simart, imprimeur, de tirer de ses portefeuilles pour lui faire voir le jour, quoique le censeur royal et d'autres habiles gens lui aient donné leur approbation il y a plus de trois ans (4).

(1) *Mercure* de février 1735, p. 268.

(2) Voyez les différentes chroniques publiées par le P. Labbe, jésuite.

(3) Dans ma préface sur les *Antiquités d'Auxerre*, imprimée en 1723.

(4) Il est question ici de la continuation des *Mémoires de Littérature et d'Histoire* dont on a rien vu depuis l'an 1731, quoiqu'il y ait plusieurs portefeuilles remplis de pièces qui méritent de voir le jour, et qui sont approuvées. Le B. — Cette *Dissertation* a été publiée par Le Beuf, lui-même, dans son *Recueil de divers écrits*. Paris, Barrois, 1738, 2 vol. in-12, t. Ier, p. 127. C. G.

La bataille *in Monte Callau* n'a pas eu le même avantage; tout ce qu'on en sait, en rassemblant les fragmens de diverses petites chroniques, se réduit à dire qu'elle fut donnée par les chrétiens françois contre des païens (c'est ainsi qu'on appeloit les Normands, conduits par leur chef Rainold); que ces païens y perdirent plus de huit cents hommes; mais que le nombre des chrétiens qui furent tués alla à plusieurs milliers; que parmi les notables, on comptoit un comte Warnier (que d'autres ne qualifient que de vicomte de Sens), dont le cheval fut tué, et lui arrêté tout aussitôt et mis à mort, et que dans le nombre des blessés, fut Ansegire, évêque de Troyes. Un comte Manasses, que Duchêne dit être des seigneurs de Vergy, se trouva aussi à cette guerre avec un évêque, nommé Gozeclin, qu'on croit avoir occupé le siége de Langres. Voilà un détail qui, tout succinct qu'il est, n'a encore été fait par aucun de ceux qui ont écrit notre histoire en langue vulgaire. Je puise les dix ou douze lignes qui la composent, dans Frodoard de Reims, qui vivoit alors, dans le Continuateur d'Aymoin, dans une chronique de Sens, dans la chronique de Saint Marien d'Auxerre du XIIIe siècle, dans la petite chronique de Vézelay ci-dessus citée, et dans une chronique de Tours, publiée par dom Martene au seizième tome de sa grande collection. Je n'ai réservé pour une plus grande discussion, que le lieu de la bataille.

Il doit avoir été en Bourgogne, puisque ce fut dans le temps que les Normands la ravageoient, ainsi que dit Frodoard et les autres depuis lui, et un peu après qu'ils eurent quitté les bords de la Loire, que se fit ce conflit; mais dans quel endroit de la Bourgogne? C'est sur quoi j'ai entrepris de donner quelques lumières. Remarquez, s'il vous plaît, qu'après Frodoard, ce ne sont que des Bourguignons des environs d'Auxerre qui nous transmettent l'époque et le lieu de cette bataille, savoir : la chronique de Vézelay, celle de Saint-Marien d'Auxerre, et celle de Tours, que je soupçonne avoir été rédigée par un Auxerrois, puisqu'il y fait entrer tant de faits qui regardent l'église et le pays d'Auxerre, qu'il a emprunté jusqu'à la préface de notre Robert, Prémontré de Saint-Marien. Ne cherchons donc pas extrêmement loin d'Auxerre, ni de Vézelay, le champ de cette bataille; laissons les grandes chroniques de France, et

Golut (1) aussi bien que Pithou (2), dire, après elles, que ce fut en Charolois qu'elle fut donnée; Desguerrois (3) et le père Daniel assurent que ce fut à Chaumont en Bassigny, ou auprès; cherchons quelque chose de plus vraisemblable, et ne nous éloignons point si fort du territoire de la vraie Bourgogne. Je suis fâché de n'avoir point eu la pensée que je vais vous communiquer, lorsque j'écrivis, il a sept ans, sur les tombeaux de *Quarrée*, en faveur du sentiment de M. Boquillot (4). Ce savant chanoine d'Avallon, qui avoit d'abord eu l'idée du voisinage de quelque ville dont *Quarrée* auroit été le cimetière, est enfin revenu à croire que Quarrée n'étoit qu'un magasin et un entrepôt de tombeaux pour le Morvan, dont la pierre est difficile à mettre en œuvre; il l'a fort bien prouvé, et le sieur Thomassin n'a pu lui opposer que de foibles raisons; mais je suis persuadé que s'il avoit songé que *Chalau* et sa montagne peuvent être le lieu où ce grand nombre de chrétiens furent tués par les Normands en 925, il n'auroit pas si fort méprisé la tradition de Quarrée, touchant une bataille qu'on débite de temps immémorial avoir été donnée dans le voisinage.

Il est vrai qu'on a tort d'en conclure que les tombeaux furent apportés là, de la carrière *de Champ Rotar*, pour inhumer ces chrétiens; ce nombre prodigieux de cercueils devoit y être longtemps auparavant. Il n'y a qu'un auteur aussi mal instruit que l'a été l'écrivain du roman de Girard de Roussillon, qui puisse assurer le contraire (5); c'est donc parce que le hasard voulut que le sang des chrétiens fût répandu à une lieue de l'ancien magasin sépulcral, que les corps des plus notables y furent portés, et que quelques uns y reçurent la sépulture. C'étoit bien la moindre

(1) *Mémoire des Bourgongnons*, p. 406.

(2) *Recueil des Évêques de Troyes, au bout de la coutume de Troyes*, 1567, p. 677.

(3) *Sainteté chrétienne*, p. 237.

(4) Continuation des *Mémoires de Littérature et d'Histoire*, t. 3, 1re partie, p. 216.

(5) On voit bien que cet auteur avoit ouï parler d'une bataille; mais la manière dont il la raconte est si pleine de contradictions et d'anacronismes, qu'on ne peut tabler que sur peu de chose.

chose qu'on pût observer à l'égard du comte Warnier ou Garnier. Je vous ai quelquefois entretenu sur ces tombeaux; j'ai vu ceux qui sont sur terre, et qui sont vides; mais il y en a eu autrefois dans la terre, et il y en a encore qui sont remplis chacun de leur corps. Il étoit plus commode de porter un corps mort pour le placer à *Quarrée*, dans un cercueil, que de faire voiturer bien loin un cercueil de pierre d'une pesanteur énorme.. Ne croyez pas, Monsieur, qu'on ait été si simple dans le Morvan, que d'y laisser ainsi inutile le magasin des tombeaux, et de n'en point faire usage. Au commencement de l'année 1733, on abattit un gros arbre assez proche de l'église, lequel avoit sept pieds quatre pouces de diamètre dans la partie la moins épaisse; et en creusant à son pied, on trouva cinq cercueils bien couverts, dans chacun desquels il y avoit un corps presque réduit en poussière, dont les dents, dans quelques uns, étoient conservées. L'un de ces cercueils étoit précisément sous le milieu de cet arbre, et avoit les pieds tournés vers l'orient; les autres étoient un peu autrement et placés en tous sens, autour, comme par hasard. La tête d'un de ces cadavres paroissoit avoir été percée d'un coup de glaive, selon ce qui m'a été rapporté.

Le magasin de *Quarrée* n'est donc point le signe qu'il y ait eu une bataille dans le voisinage, il n'y a aucun rapport de l'un à l'autre; mais c'est la bataille donnée dans le voisinage du magasin, qui est cause que plusieurs des tombeaux qui y étoient exposés en vente depuis long-temps, ou qui y étoient restés vides et négligés, furent remplis chacun d'un corps, et cela parce qu'on les y porta. Or, que la bataille se soit donnée proche quelqu'une des montagnes voisines de *Chalau*, c'est à quoi il y a toute apparence. Il n'y a point de rapport entre les noms de *Kalau*, *Callau*, *Calo*, ou *Chalo*, qui sont ceux que les plus anciens historiens ont employés, et le nom de *Charolois*. Ce pays de Charolois étoit appelé originairement *Quadrigelle*, dont on a formé depuis *Kadrellæ* ou *Cadrellæ*, comme le marque M. Valois (1). Il n'y a guère davantage de rapport entre les quatre mots ci-dessus et le nom de *Chaumont*, puisque, selon le même M. Valois, Chaumont vient de *Calvus mons*,, qui est une déno-

(1) Notit. Galliar.

mination purement latine et assez commune, fondée, comme il dit, sur la sécheresse ou la stérilité de certaines montagnes. Les quatre manières dont s'expriment les historiens les plus voisins du temps de la bataille, sont également barbares, et nullement de l'idiôme latin. Ainsi elles ne peuvent désigner qu'un lieu nommé *Chalau* ou *Chalo* dans notre langage françois, et peut-être tout le canton de montagnes qui commencent le Morvan, vers Vézelay et Avallon (1). Il est vrai que le continuateur d'Aymoin, selon l'édition que j'ai, semble ne faire qu'un seul mot de *Kalomonte*, en quoi il a été suivi par Taveau, votre historien, qui met *propè Calomontem* (2), et par Pithou, qui met *ad Kalaumontem*; mais il est plus sûr de s'en rapporter à votre chronique sénonoise du XIIe siècle, qui met *in monte Chalo*, aussi bien que celle d'Auxerre, et à celle de Vézelay, qui met *in monte Callau*. Vous avez à Sens une copie de cette chronique qui m'a paru du XIIIe siècle au plus tard, où les deux mots sont de même et séparés. J'ai voulu consulter l'original de celle de Robert de Saint-Marien, pour voir s'il y auroit d'une autre manière que dans l'imprimé de Camusat; mais ce précieux manuscrit n'est plus à Auxerre, ayant été porté l'année dernière à Estival en Lorraine. J'ai fait écrire pour savoir s'il y a *Chalo* ou *Callau*, et il n'est point venu de réponse. L'imprimé de Frodoard met également en langage barbare, *apud montem Calaun*.

Je soupçonne qu'il peut y avoir dans l'original *montem Calauu*, ou bien *montem Calaux*. Le nom de *mons* doit être regardé comme substantif en cet endroit, et non pas comme composant le nom propre; c'est ainsi que quand cet historien, parlant d'un évêque de Laon, dit : *anno* 921, *Radulfus episcopus montis Lauduni moritur*. Jamais on n'a pensé à ne faire qu'un seul mot de ces deux-là, ni à dire *Montlaon* ou *Laonmont*. Ainsi ne cherchons ni *Montchal* ou *Montchau*, ni *Chaumont* non plus, pour y placer la bataille de l'an 925, contentons-nous de la montagne de Chalau, située au midi d'Avallon, à trois lieues ou

(1) Celle qu'on appelle *Saint-Martin du Puy*, dans ce canton-là, m'a paru être des plus élevées, et son nom le marque assez; *podium* signifiant une élévation.

(2) *Histor. Archiep. Senon*, p. 50.

environ de cette ville et de celle de Vézelay. La tradition du pays sur une bataille en général, sans spécifier le temps, est un indice qui conduit là. Le langage du vieux romancier de Girard de Roussillon conduit au même point, par le mélange qu'il fait des Sarrazins, de Charles-le-Chauve et des chevaliers de Bourgogne d'un temps bien postérieur.

On pourroit cependant m'objecter que l'endroit de la bataille dont je parle, a dû être plus près de la rivière de Seine, que n'en est l'entrée du Morvan, où Chalaux est situé, et s'appuyer sur ce que Frodoard semble dire, que peu de temps après les Normands étoient campés sur les bords de la Seine, et que c'étoit en hiver, où l'on ne peut pas beaucoup avancer en peu de jours. Mais je réponds à cela que c'étoit la même saison à l'égard des François, et qu'avant qu'on les trouvât sur les bords de la Seine, ils purent avoir le temps de faire une longue traite. Il fallut d'abord, après la bataille de Chalaux, en donner avis au roi Raoul, qui étoit dans le pays Soissonnois ou dans le Rémois (1); ce prince prit ensuite le temps de rassembler plusieurs chevaliers de l'église de Reims et autres guerriers, et vint avec Abdon, évêque de Soissons, en Bourgogne. Y étant arrivé, il lui fallut encore le temps d'y ramasser une grande quantité de troupes (2), et ce fut après tout cela qu'il gagna les bords de la Seine, où il trouva les Normands dans leur camp. Tant de choses ne se font pas en trois ou quatre jours : peut-être en fallut-il plus de quinze et même un mois entier. Pendant ce temps-là, la nation normande, accoutumée au froid et à la fatigue, put avancer à petites journées fort aisément vers la Seine, soit vers Châtillon ou Troyes, ou encore plus bas, si l'on veut, vers Nogent ou Bray, ou enfin même jusque vers Melun.

Si vous goûtez mes remarques, je vous prie, Monsieur, de les adresser aux libraires qui débitent le *Mercure de France;* je suis persuadé que votre jugement ne sauroit qu'être confirmé à Paris, et par conséquent, que les imprimeurs ne différeront point à les rendre publiques, en faveur des personnes curieuses de notre ancienne histoire de France, et qu'ils n'imiteront point

(1) Tout ceci est de Frodoard, auteur contemporain.

(2) *Collectáque in Burgundiá militum manu non paucá.*

l'exemple du sieur Simart, qui laisse languir toutes les pièces qui sont dans ses portefeuilles. La mienne sur la bataille de Fontenay est la plus ancienne de ses prisonnières : je n'ai pu obtenir liberté pour elle, quelques instances que je lui aie faites là dessus plusieurs fois, et par écrit et de vive voix. Si votre ardeur pour la littérature françoise vous portoit à la retirer de ses mains, lorsque vous irez à Paris, je vous prie d'y changer deux ou trois lignes dans ce que j'y ai mis touchant *Riudam Burgundionum,* que M. Pithou nous a donné comme s'il eût été dans son manuscrit. Ce mauuscrit est à Rome : il a passé dans la Bibliothèque du Vatican, avec plusieurs autres de France, et je le crois unique dans le monde.

Pendant les délais du sieur Simart, j'ai obtenu qu'on collationnât quelques endroits de l'imprimé avec ce manuscrit : ceux qui se sont prêtés à cette collation ont marqué qu'il n'y a pas *riudam*, que je croyois être le mot *druiam* un peu renversé, mais qu'il y a *rivolum* : c'est vers la fin du second livre de Nithard. J'ajoute assez de foi à ce qu'ils assurent, parce qu'il a été aisé de prendre pour un *d* un *o* et une *l* qui se touchent, aussi bien que de croire qu'un *o* est un *a* : cependant, je serois encore plus satisfait, si j'avois vu le manuscrit de mes yeux, tant pour juger du temps auquel il a été écrit, que de la configuration des lettres en question, et de celle de plusieurs autres noms propres, où il est à craindre que les copistes ne se soient trompés. Admettant donc le témoignage venu de Bome, ne lisez plus dans votre Nithard, *prælium super riudam Burgundionum magno certamine committunt*, mais bien *prælium super rivolum Burgundionum magno certamine committunt :* le terme de *rivolus*, employé pour *rivulus*, laisse à penser que le manuscrit de Rome n'est pas des derniers siècles. Au reste, cette correction ne change point mon système, le ruisseau en question ne pouvant être que celui qui, de Druyes, s'écoule dans l'Yonne ; et le reste de ma dissertation paroîtra dans son entier.

Ce 15 décembre 1734.

LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE,

PUBLIÉES PAR PAULIN PARIS, DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (1).

Cette publication si précieuse est complètement terminée maintenant. Ainsi, grâces aux actifs et savans travaux de M. Paulin Paris, les *Grandes Chroniques de France* sont enfin rendues aux études historiques. Réimprimées trois fois de 1476 à 1514, comprises en partie, à la sollicitation de Colbert, dans le volumineux recueil des Bénédictins, elles n'en étoient pas moins tombées dans un oubli qui se justifie trop bien par l'infidélité et l'incorrection de ces textes divers, mais dont il étoit absolument nécessaire de les relever; car aucune chronique, aucune compilation, aucune collection ne peut suppléer ce grand corps d'histoire dont l'autorité n'a été méconnue que lorsqu'on a cessé de le lire. Plus j'ai étudié la nouvelle édition de M. Paulin Paris, et plus je me suis convaincu de son immense supériorité sur toutes celles qui l'ont précédée, supériorité qui se fait remarquer dans le texte, dans les dissertations, dans les notes, en un mot, dans tout ce qui peut servir à l'appréciation exacte du livre et à l'instruction du lecteur. De tous les ouvrages que nos érudits remettent en lumière avec une admirable sollicitude, il n'en est pas un seul qui mérite à un plus haut degré l'attention bienveillante des amis de la science et les sympathies du public.

Ce seroit peut-être ici le lieu de jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble de cette grande composition historique, et de signaler quelques uns des principaux passages qui en font res-

(1) Prix des 6 volumes brochés, 36 fr., ou cartonnés en toile, à l'anglaise, 39 fr.

sortir plus spécialement l'intérêt et le caractère. J'aurois alors à parler de la partie fabuleuse du règne de Charlemagne, de la fameuse vision de Charles-le-Chauve, légende pieuse et terrible qui rappelle involontairement la grande épopée du Dante; j'appellerois le doute de la critique sur cette époque si obscure de nos annales qui s'étend de Charles-le-Simple à Henri Ier, et dans laquelle on n'entrevoit confusément les faits qu'à travers les haines et les préjugés des historiens normands à qui elle semble avoir été abandonnée; je chercherois les causes du silence des annalistes sur Hugues Capet qu'ils ne considéroient pas comme roi, parce qu'il n'étoit pas fils de roi; je citerois la légende relative à l'authenticité des reliques de saint Denis, légende importante en ce qu'il paroît que c'est à dater de cette vérification miraculeuse que l'abbaye célèbre de Dagobert acquit tout à coup une prodigieuse autorité; je dirois combien sont remarquables le récit de la croisade de Louis VII et le règne tout entier de saint Louis; c'est à partir de ce règne que les *Grandes Chroniques de France* cessent d'être une compilation, pour devenir un ouvrage original; mais j'aurai bien assez des deux derniers volumes pour faire apprécier l'importance des *Grandes Chroniques* et pour montrer quelles différences énormes existent entre les éditions gothiques et l'excellente édition de M. Paulin Paris.

Ces deux volumes comprennent l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre le règne de Philippe III et celui de Charles V, où s'arrête définitivement le texte des *Grandes Chroniques*. Des événemens d'une haute gravité ont signalé cette période historique, qui embrasse plus de cent années, de 1370 à 1480. Ce sont d'abord les démêlés de Philippe-le-Bel avec le pape Boniface et la première assemblée des états généraux du royaume; puis le procès des Templiers, l'avènement de Philippe-le-Long, et plus encore celui de Philippe de Valois; la captivité du roi Jean et les troubles de Paris pendant la régence du duc de Normandie; le traité de Brétigny; le voyage de l'empereur en France, vers la fin du règne de Charles V. Je n'ai pas l'intention de soumettre à une critique rigoureuse dans ses détails tous les récits des moines chroniqueurs de Saint-Denis; je m'attacherai seulement à ceux qui me fourniront une occasion de marquer

les avantages de l'édition de M. Paulin Paris sur les éditions précédentes. Je suis pourtant bien aise de dire quelques mots du *Concile*, « où il fut appelé du commun conseil de tous au nom de Philippe-le-Bel, jusqu'au temps où le pape seroit purgé des crimes et des cas que l'on lui avoit mis. » Le rédacteur des *Grandes Chroniques* dit simplement que les prélats et les barons s'assemblèrent en concile à Paris, par le commandement du roi; mais le continuateur anonyme de Nangis affirme d'une manière très positive, que les universités et les communes étoient présentes à l'assemblée. Cette dernière version a prévalu, je crois, avec raison; et c'est l'opinion générale aujourd'hui, que Philippe-le-Bel avoit appelé à délibérer avec lui les trois états du royaume, ou plutôt de la Langue-d'Oil; car nous verrons que les états de la Langue-d'Oc s'assembloient séparément dans la ville de Toulouse; mais il ne paroît pas qu'ils aient été convoqués à cette occasion. Ceux qui résistent encore ne donnent qu'une raison de leur incrédulité : c'est qu'aucun historien contemporain n'a fait la remarque d'une innovation qui auroit pourtant dû paroître de la plus haute importance. Et d'abord, on leur répond par le témoignage de Godefroy de Paris, qui a consacré un passage assez long et fort curieux de sa *Chronique métrique*, au discours prononcé par Pierre Flotte contre le pape Boniface. Il ne faut pas croire ensuite que cette innovation eût le caractère de hardiesse qu'on lui attribue communément par tradition. Saint Louis avoit déjà convoqué des bourgeois aux assemblées du baronnage de France. Les *Grandes Chroniques* nous en offrent un exemple remarquable. Il y est dit qu'avant de partir pour sa seconde croisade, le saint roi réunit *en parlement* les prélats, les barons, chevaliers et *maint autre gent*. Les bourgeois n'étoient pas resserrés alors dans les rudes conditions que les historiens modernes se plaisent à leur faire. Ils avoient la puissance que donne la richesse et les priviléges. Ainsi, ils étoient à Paris dès le temps de saint Louis, les oppresseurs du *menu peuple* qui « n'osoit plus demeurer en la terre du roi, mais demeuroit en autres seigneuries. » Et il fallut que le monarque justicier, leur retirant le droit d'élection, revêtît lui-même Etienne Boileau de la prévôté, pour arrêter l'exploitation insolente et cupide de la bourgeoisie.

Maintenant, pourquoi les moines chroniqueurs de Saint-Denis n'ont-ils pas conservé à l'assemblée des états de la Langue-d'Oil, sous Philippe-le-Bel, son caractère véritable ? je ne saurois le dire. Il faut remarquer seulement que le rédacteur a fort abrégé le récit de tous ces grands démêlés du roi et du pape, comme s'il eût été embarrassé de découvrir la vérité au milieu de la contradiction des partis, et de concilier la sévérité de ses devoirs d'historien avec sa conscience. Après avoir fait connoître la décision du *concile*, il dit que l'abbé de Cîteaux seul se retira indigné et *non assentant* dans son abbaye ; et il n'a garde de le blâmer. Peut-être cette expression de *Concile* est elle-même une ironie.

Quoi qu'il en soit, nous trouvons encore les bourgeois *en la cité de Paris*, dans l'assemblée qui « approuva la coronacion de de Philippe-le-Long. A donc, dit le moine historien, fut-il déclaré que femme ne succède pas au royaume. » Ainsi, dès le commencement du XIVe siècle, les bourgeois furent appelés à délibérer avec les prélats et les barons sur une question constitutionnelle de la plus haute importance ; ils contribuèrent à régler un point très grave de la loi de succession au trône. Je ne vois pas que cette observation ait été faite par aucun historien. Elle en valoit cependant la peine.

M. Paulin Paris fait remarquer que ce passage si précieux des *Grandes Chroniques* ne se trouve pas dans les manuscrits antérieurs à Charles V. Serait-ce aller trop loin que d'en attribuer au roi lui-même, sinon la rédaction, au moins la pensée ? Avant de chercher la réponse à cette question, il convient de dire un mot du manuscrit connu à la Bibliothèque royale sous le nom de Manuscrit de Charles V. Ce magnifique volume a été exécuté pour le roi et sous les yeux du roi par son plus habile calligraphe, Henri du Trévoux. « Il offre de toutes les leçons, la plus belle, la plus complète, la plus rigoureusement correcte. »

On peut en croire le témoignage de M. Paulin Paris, que je cite textuellement. Mais ce qui lui donne un prix inestimable, ce sont les corrections que Charles V y a fait faire, les pièces officielles qu'il y a introduites, les quelques notes qu'il a écrites de sa main sur les marges. M. Paulin Paris prouve très bien que

ce prince a fait remplacer dans son manuscrit plusieurs feuilles du texte primitif, tantôt par des documens authentiques, tantôt par de nouvelles leçons. C'est ainsi qu'au chapitre premier du règne de Philippe de Valois, il a substitué à l'ancienne rédaction des moines de Saint-Denis une version nouvelle sur les droits du chef de la seconde branche des Capétiens. Or, cette version rappelle la leçon qui a été intercalée dans les *Grandes Chroniques* touchant l'avénement de Philippe-le-Long à la couronne. Elle porte simplement que le premier Valois fut proclamé roi « pour ce que une fille ne hérite pas au royaume. » Les plus anciens rédacteurs avoient ajouté que les prétentions du compétiteur anglois de Philippe avoient été repoussées encore par ces motifs, « qu'on n'avoit jamais vu que le royaume de France eût été soumis au roi d'Angleterre et à son gouvernement, mêmement que ledit roi d'Angleterre est vassal du roi de France et tient de lui grant partie de la terre que il a par deçà la mer. » C'étoient là les argumens de l'amour-propre national. Charles V en débarrassa la question et la ramena au point de droit, qui avoit été résolu par l'assemblée de Paris, après la mort de Louis X. Il est donc naturel de penser que puisqu'il vouloit donner à la décision de cette assemblée le caractère d'une loi fondamentale, il a dû la rétablir dans le texte des *Grandes Chroniques* dont les premiers rédacteurs l'avoient négligée; car M. Paulin Paris a raison de dire que le manuscrit de Charles V étoit destiné à faire autorité dans toutes les circonstances.

Parmi les additions de ce prince, il en est encore une qui mérite une mention spéciale. On sait qu'Edouard d'Angleterre, condamné dans ses prétentions à la couronne de France, consentit enfin, dans l'année 1329, à faire hommage à son heureux rival. La cérémonie eut lieu à Amiens, en présence de l'empereur. Mais jusqu'à présent les historiens ignoroient que deux ans après, c'est-à-dire en 1331, Edouard souscrivit une charte scellée « laquelle contient la manière de l'hommage qu'il fit à Philippe de Valois de la duché d'Aquitaine et de la comté de Ponthieu. » Cette charte, Charles V nous l'a conservée dans son manuscrit des *Grandes Chroniques*. Pour l'y placer, il a fait faire ce que nous appelons aujourd'hui deux *cartons*. Le texte

en est très précieux. Il est à la fois une condamnation formelle des prétentions subséquentes du monarque anglois et une flétrissure de sa félonie.

Charles V n'a fait à l'histoire de Philippe de Valois que des corrections ou additions fort importantes, sans aucun doute, mais qui laissent son caractère primitif à l'ensemble de la rédaction. On peut croire qu'à partir du roi Jean, il exerça un contrôle plus suivi et plus attentif sur la transcription de son manuscrit. Il est probable même que les *Grandes Chroniques* qui s'étoient long-temps arrêtées avec le règne du premier Valois, ne furent reprises que sous Charles-le-Sage, et qu'elles furent continuées sous les yeux de ce monarque presque jusqu'à sa mort. Les conjectures de M. Paulin Paris à cet égard me paroissent parfaitement fondées. Il est difficile de ne pas reconnoître la main du roi dans la narration si curieuse, si animée, si dramatique de sa régence pendant la captivité de son père ; et ce sera un sujet éternel de louange pour ce prince que la modération avec laquelle sont racontés les événemens de cette remarquable époque de notre histoire.

Il est peu de règnes plus malheureux que le règne du roi Jean ; il en est peu qui aient apporté plus d'affliction au monarque, aux peuples plus de misère et de désolation. On pourroit établir une comparaison pleine d'intérêt entre la tentative révolutionnaire du XIVe siècle et la révolution du XVIIIe. C'étoit alors, comme de nos jours, un prince *des Lys* pour me servir d'une admirable expression du temps, qui conspiroit lâchement contre le chef de sa maison et cherchoit à se frayer un chemin vers le trône par la révolte et l'assassinat ; c'étoit une assemblée représentative qui usurpoit les droits légitimes de la couronne et essayoit de se sauver du mépris par la violence ; puis à côté du prince, des gentilshommes félons ; à côté de cette assemblée, des bourgeois orgueilleux et avides ; et au-dessous une populace ivre de sang et de pillage, suscitée par les passions insensées du prince et par les séductions de ses abominables suppôts, populace dont le nom est resté dans l'histoire comme une flétrissure. Le parallèle se poursuivroit aisément dans les incidens divers de ce règne lamentable. Le XIVe siècle eut aussi sa fuite de roi et son émigration armée. Après le

meurtre abominable des maréchaux de Clermont et de Champagne, le régent dut sortir de la capitale; et la noblesse le suivit. Mais Paris donnoit en vain aux provinces l'exemple de la révolte: elle n'avoit pas encore la puissance d'imposer le despotisme de son anarchie aux populations. C'étoit en suppliante qu'elle adressoit aux villes des lettres pour les engager à prendre son chaperon mi-parti. Le régent n'alla pas plus loin que Senlis et Provins; et la noblesse, se pressant autour de lui, resta sur le sol françois pour défendre la couronne et la monarchie.

Les récits de ce déplorable épisode de notre histoire sont pleins de mouvement et d'intérêt dans les *Grandes Chroniques*. Il faut lire les chapitres si curieux où le moine chroniqueur nous montre le roi de Navarre et le régent, encore duc de Normandie, haranguant le peuple de Paris, l'un au Pré-aux-Clercs, l'autre en *pleines halles*. Dans l'assemblée des états de Champagne à Vertus, Simon de Roucy, chargé de porter la parole, demande au régent s'il sait « aucun mal au maréchal de Champagne, ni aucune vilenie pour laquelle on le dût avoir mis à mort; » et sur la réponse du prince qu'il croit fermement que le maréchal « l'a servi et conseillé bien et loyaument, » « Monseigneur, reprend Simon de Roucy, nous Champenois qui cy sommes, vous mercions de ce que vous nous avez dit; et nous attendons que vous ferez bonne justice de ceux qui notre ami ont mis à mort sans cause. »

Ce sont ces états de Champagne qui, les premiers de la Langue-d'Oil, se sont élevés contre les usurpations de l'assemblée de Paris, et qui, votant des subsides au régent pour faire la guerre, ont sauvé la monarchie. Peu de temps auparavant, les états de la Langue-d'Oc, convoqués à Toulouse par le comte d'Armagnac, lieutenant du roi dans la province, avoient décidé qu'ils entretiendroient cinq mille hommes d'armes, mille sergens, deux mille arbalestriers et deux mille pavassiers; de de plus, ils avoient ordonné que pendant un an, si le roi n'étoit pas délivré, les hommes et les femmes ne porteroient ni or, ni argent, ni perles, ni vair, ni gris, ni robes, ni chaperons découpés ni autres cointises quelconques, et que nul ménétrier jongleur ne joueroit de son métier.

On sait que le traité de Brétigny mit fin à la captivité du roi

Jean, mais non pas à la guerre. Ce fameux traité qui ne compte pas moins de quarante articles, est horriblement mutilé dans les éditions gothiques. Douze articles ont été supprimés ou omis, ainsi que le protocole qui contient la sanction du prince de Galles et l'affirmation des notaires. L'édition de M. Paulin Paris le rétablit enfin dans toute la pureté et l'intégralité de son texte. C'est là, seulement, qu'il sera permis désormais de consulter ce document diplomatique.

Des omissions non moins importantes dans les faits ont pu être réparées à l'aide de cet admirable manuscrit de Charles V qui, par un singulier hasard, avoit échappé jusqu'ici à l'attention des savans. Un des épisodes les plus remarquables du règne de Charles-le-Sage, est le voyage que l'empereur fit à Paris « pour voir le roi, la reine et leurs enfans que il désiroit plus à voir que créature au monde. » Eh bien ! il manque dans les éditions gothiques seize ou dix-huit chapitres du récit de ce voyage. Christine de Pisan elle-même, qui a pourtant compulsé et quelquefois copié les *Grandes Chroniques de France*, n'a été ni plus exacte ni plus complète. Parmi les chapitres que nous restitue l'édition de M. Paulin Paris, il faut distinguer ceux où sont décrits l'ordonnance du cortége royal à l'entrée de l'empereur dans Paris, la réception que lui fit Charles V aux portes du palais, les présens qu'il reçut de la ville, sa visite aux reliques de la Sainte-Chapelle, les entremets du dîner qui eut lieu dans la grande salle du palais de la Cité, aujourd'hui le Palais de Justice, mais surtout le chapitre où le chroniqueur raconte que le roi, ayant prié l'empereur d'assister à une séance de son conseil, le prit en quelque sorte pour juge de la justice de ses griefs contre le roi d'Angleterre. Le lendemain de cette séance si pleine d'intérêt, l'empereur s'offrit à Charles V, en présence des membres de son conseil, réunis exprès pour plus de solennité, offrit son fils, le roi des Romains, tous ses autres enfans, ses sujets, alliés et *bienveillans*, « pour être siens contre toute personne et garder son bien et honneur de son royaume, et de ses enfans et de ses frères ; et lui bailla un rôle où étoient déclarés et nommés ses alliés desquels il se faisoit fort. »

Il est constant que les Bénédictins manquoient de la première condition nécessaire pour publier une bonne édition des

Grandes Chroniques de France ; je veux dire une connoissance exacte de la langue dans laquelle elles ont été écrites. Il faut croire que les éditeurs précédens n'étoient pas plus instruits ; car leurs textes sont entachés de fautes tellement grossières qu'ils en cessent parfois d'être lisibles. On y rencontre des contresens d'une monstrueuse énormité. Je n'en citerai qu'un exemple : En 1315, un concile provincial fut assemblé à Senlis pour juger l'évêque de Châlons. Le texte des *Grandes Chroniques* porte : « En ce même an, au mois d'octobre, fut fait concile à Senlis, présent l'archevêque de Rheims et les évêques qui sont dessous lui, et plusieurs autres prélats. » Voici maintenant la version des éditions gothiques : « En celui même an fut déposé et privé l'archevêque de Rheims et plusieurs autres prélats ! »

Ai-je besoin de dire qu'il ne se trouve rien de semblable dans l'excellente édition de M. Paulin Paris ? Jamais aucun travail n'a été fait avec plus de soin, plus de goût et plus d'intelligence ; jamais une critique plus éclairée ne s'est unie à une plus abondante érudition. Entraîné par l'intérêt des corrections et additions nombreuses que j'avois à signaler dans cette nouvelle version des *Grandes Chroniques*, je ne puis plus m'étendre avec assez de détails sur les qualités qui distinguent l'œuvre si admirable du savant éditeur. Je me résumerai donc, et je dirai que la correction du texte est parfaite ; que les notes semées au bas des pages avec une sage profusion, ne laissent rien à désirer, soit qu'elles indiquent les sources où ont puisé les moines chroniqueurs de Saint-Denis, soit qu'elles relèvent les erreurs dans lesquelles ils ont pu tomber, soit enfin qu'elles contiennent quelque réflexion ingénieuse sur les mœurs du temps, sur les institutions ou quelque observation utile sur la géographie ancienne et sur la philologie. Les *Grandes Chroniques*, telles que vient de les publier M. Paulin Paris, sont un des plus beaux monumens que la science contemporaine ait élevés au souvenir de la patrie.

MOREAU.

Mélanges.

SUR LES

CATALOGUES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CONSEIL D'ÉTAT

ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

Paris, 11 frimaire an IX de la république française.

Au citoyen Locré, secrétaire général du conseil d'état, sur les moyens de faire copier le plus promptement possible la matrice du catalogue de la bibliothèque du conseil d'état.

Citoyen,

Le nombre des cartes qui forment la matrice du catalogue de la bibliothèque est plus considérable que je ne l'avois cru. Il s'élève à plus de dix mille ; elles m'ont toutes passé sous les yeux, au moins deux fois depuis un mois. Je les ai d'abord partagées en cinq grandes classes, suivant le système bibliographique le plus généralement suivi ; maintenant je m'occupe des subdivisions de chacune de ces classes : ce travail ne pourra être terminé qu'à la fin du mois.

Vous sentirez, sans doute, la nécessité de faire copier ces cartes par plusieurs écrivains en même temps, afin que le conseil d'état jouisse promptement du catalogue de la bibliothèque qui lui est destinée. En supposant que quatre écrivains puissent transcrire par jour, avec netteté, quatre-vingts ou cent cartes, et en payant 3 centimes la copie de chaque carte, le travail durera un mois, et chacun des écrivains gagnera au plus 3 fr. par jour : il faut donc, pour la copie seule des dix mille cartes, une somme de 480 à 500 fr.

Afin d'accélérer la confection de la matrice du catalogue,

j'ai déjà fait prendre quatorze ou quinze cents titres de livres sur place. Ce travail est plus long que la simple copie ; j'ai promis aux personnes qui l'ont exécuté 4 centimes par carte : cet article de dépense pourra être de 100 fr.

Les recherches littéraires et bibliographiques, dont je fais mon occupation habituelle, m'ont fait découvrir les noms des auteurs d'environ mille ouvrages anonymes et de cent pseudonymes. Il faut avoir le double des cartes de ces ouvrages, afin de les trouver, soit d'après leur titre, soit d'après le nom de leurs auteurs, soit d'après le masque dont ceux-ci se sont couverts. Il reste au moins deux mille cartes d'ouvrages anonymes, dont il est également nécessaire d'avoir des doubles pour que je puisse continuer à en diminuer le nombre par de nouvelles recherches : la copie de ces différens doubles pourra coûter 100 fr.

J'ai encore à faire copier individuellement les titres de beaucoup d'ouvrages contenus dans des recueils. Ces recueils seront placés à la suite des polygraphes; mais si le titre de chacun des ouvrages qu'ils renferment n'étoit point placé dans leurs classes respectives, ils seroient d'une inutilité absolue. Cependant, ces recueils ne forment pas la partie la moins intéressante de la bibliothèque ; je puis évaluer ces articles à quinze ou seize cents : leur copie coûtera environ 50 fr.

En ajoutant 60 ou 70 fr. pour les erreurs que pourroient contenir les évaluations que j'ai l'honneur de vous présenter, et pour les articles qui sont encore dans les dépôts, articles dont je vous proposerai incessamment de demander l'enlèvement au ministre de l'intérieur, 800 fr. seroient nécessaires pour jouir d'ici à deux mois au plus tard, de la copie du catalogue d'une bibliothèque de plus de 25,000 volumes.

Je vous prie de vouloir bien m'autoriser à dépenser jusqu'à concurrence de ces 800 fr.; je vous présenterai par la suite l'état justificatif de chaque article de dépense.

Si je ne consultois que l'intérêt de mon amour-propre, je vous représenterois combien il sera difficile de mettre, dans un aussi court espace de temps, une entière exactitude dans le classement et la copie d'un catalogue aussi considérable. Mais vous avez désiré d'avoir promptement ce catalogue ; son exis-

tence est nécessaire pour mettre à couvert votre responsabilité et la mienne. Je dois seconder vos désirs, et je vous promets de diriger ce travail avec tout le soin et le zèle dont je suis capable. Il exigera une surveillance continuelle pour lever les difficultés que pourront éprouver les copistes dans la transcription des noms propres, et pour examiner si chaque ouvrage est placé dans sa véritable classe. Je vous prierai encore de le juger avec indulgence, et d'excuser les inexactitudes qui pourront s'y trouver, vu l'impossibilité de vérifier tous les articles dans l'état provisoire où m'a forcé de les laisser l'espérance que j'ai eue de mois en mois d'opérer le transport de la bibliothèque.

Salut et respect,

BARBIER.
Bibliothécaire du conseil d'état.

Nous croyons devoir faire suivre cette lettre des réflexions suivantes :

Il existe à la Bibliothèque royale, en livres et pièces, environ. 1,000,000

Ce qui porte le nombre de titres à lever. . . 500,000

En supposant que l'on réimprimât les six volumes in-folio du catalogue, publiés en 1735, composés de trois volumes pour la théologie, deux pour les belles-lettres, et du premier de la jurisprudence.

Une personne peut lever, de 10 h. à 5 h., 70 cartes, ce qui ferait, par an, 21,000 titres par employé.

Mais, pour qu'il n'y ait pas encombrement, que chaque ouvrage soit de suite placé définitivement sur les tablettes, avec son numéro d'ordre, qui correspondroit sur la carte, il ne faudroit pas avoir plus de six personnes, avec un employé supérieur, chargé de la direction du travail et du classement général.

Six personnes par an, à 21,000 titres par personne, feroient ensemble 126,000 cartes; le travail total, pour les 500,000 cartes à lever, serait donc de quatre années.

DÉPENSE.

Travail préliminaire. . . . . 1,000 fr.

Si on faisoit lever les titres à 5 cent., qui est le prix ordinaire,

les 500,000 coûteraient 25,000 f., le quart pour l'année		6,250 f.
L'employé supérieur aurait, par an,		2,000
Deux hommes de peine pour transporter les livres, à 800 fr.		1,600
		9,850
Et, pour les quatre années,	39,400 f.	
On doit ajouter, pour la table des auteurs et celle des anonymes, à raison de 2 centimes par carte	10,000	
Et pour les éventualités, telles que cartes nulles, faux frais, etc.	5,600	
	55,000	

On pourroit donc avoir en quatre ans le catalogue prêt à être mis à l'impression, et prêt à répondre à toutes demandes et le relevé des doubles, pour une soixantaine de mille francs; mais il faut déduire, pour la somme et pour le temps, le travail qui est déjà fait, car il n'est pas à présumer que tout seroit à recommencer.

M. Barbier, pour 10,000 cartes, ne demandoit que 800 fr., ce qui ne fait que 8 centimes par carte, tandis que, par le compte que nous venons d'établir, on demanderoit à la Bibliothèque royale 11 centimes. Nous observerons que pour la bibliothèque du conseil d'état, il n'y avoit qu'à transcrire les titres sur un registre, ce qui coûtoit moins, et que M. Barbier ne parloit pas des tables des auteurs et des anonymes, qui sont indispensables. Puis, il n'y a pas de dépense pour la classification, puisque c'étoit M. Barbier qui étoit chargé de ce travail.

L'on doit ajouter aussi que pour les recherches bibliographiques à faire, des employés actuels de la bibliothèque pourroient en être chargés ; il n'est question ici que de la partie la plus matérielle.

Mais, avant tout, il faut un travail préliminaire, qui n'a pas encore été fait; travail très simple *et des plus simples*, et qui, cependant, est de toute nécessité pour que l'on puisse opérer avec certitude d'en finir.

Et, si l'on devoit transporter la bibliothèque, ce seroit un travail qui faciliteroit infiniment ce transport ; mais, en attendant, il n'y auroit rien à y changer.

LA

LITTÉRATURE FRANÇOISE CONTEMPORAINE,

PAR J. M. QUÉRARD (1).

Ce n'est pas sans quelque effroi que l'on considère l'énorme quantité de livres que la presse répand chaque jour dans le public. La manie d'écrire a envahi toutes les classes de la société, et le nombre des auteurs semble devoir s'accroître désormais dans des progressions sans limites. Il n'est pas un art, pas une doctrine, pas un métier, pas une science qui n'ait ses organes littéraires ; aussi à aucune époque la tâche des bibliographes n'a été plus complexe, plus vaste et plus pleine de difficultés.

Les littératures anciennes, si riches et si variées, ne nous ont pas laissé ce qu'on appelle aujourd'hui une bibliographie, c'est-à-dire la statistique exacte et complète dans toutes ses parties, des ouvrages d'une certaine époque, ou le catalogue d'une collection de livres avec ses divisions et un ordre de classement. C'est l'imprimerie qui a en quelque sorte créé la science du bibliographe, et c'est seulement au XVIe siècle que nous voyons apparoître pour la première fois une bibliographie proprement dite. Les inventaires des *librairies* de Charles V, de Jean de Berri et de Philippe de Bourgogne, sont des monumens d'une haute valeur historique, mais ils manquent tout-à-fait de cette méthode rigoureuse et systématique qu'on doit apporter nécessairement dans la rédaction d'une monographie littéraire et bibliographique.

(1) Tome I, première partie. Paris, 1840, in-8°.

C'est en 1545 que parut la *Bibliotheca universalis* de Conrad Gesner, un des plus illustres naturalistes de l'Allemagne; l'auteur a recueilli les titres de tous les livres hébreux, grecs et latins connus de son temps, il a poussé les recherches jusqu'à indiquer des ouvrages qui n'existoient plus; la partie consacrée aux livres de médecine est restée inédite: le savant et consciencieux bibliographe ne crut jamais l'avoir assez perfectionnée. Gesner ne s'est point contenté de transcrire des titres de livres, il cite fréquemment des extraits choisis des ouvrages et émet son opinion sur les auteurs; ces remarques, en général, pleines de discernement, annoncent les connoissances les plus diverses. Conrad Gesner, il faut le dire, car on paroît l'avoir oublié, est sans contredit le créateur de cette branche si utile de la science bibliographique que cultive M. Quérard, et qui consiste à donner dans quelques volumes, un aperçu et un résumé de toutes les productions littéraires d'un pays ou d'une époque. Il falloit le dévouement, la critique judicieuse et la vaste érudition que possédoit l'infatigable Gesner pour accomplir une œuvre si longue et si compliquée.

La *bibliothèque* du sieur de La Croix du Maine, publiée en 1584, est la première bibliographie, par ordre de date, qu'ait produite la littérature françoise. En 1585, parut à Lyon la *bibliothèque* d'Antoine Duverdier, seigneur de Vauprivas, autre monographie des écrivains de notre pays, non moins précieuse que la précédente: l'ouvrage de Duverdier comprend les traductions françoises des auteurs étrangers. On sait que Rigoley de Juvigny réimprima, en 1772, les *bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et de Duverdier, avec des notes de Lamonnoye, du président Bouhier et de Falconet. Colomier et Baillet donnent la préférence à La Croix du Maine, et Lamonnoye à Duverdier: les deux ouvrages seront toujours le guide le plus lumineux des critiques qui voudront étudier les premières époques de notre histoire littéraire.

Vers la fin du XVIe siècle, nous trouvons encore un bibliographe françois qui semble avoir, pour ainsi dire, échappé jusqu'ici aux investigations des érudits. Nous voulons parler de Philibert Mareschal, sieur de la Roche, et auteur de *La Guide des arts et des sciences, et promptuaire de tous liures, tant composez*

que traduicts en françois. Paris, François Jaquin, imprimeur, M. D. XCVIII, in-8, 421 pages. Le système bibliographique développé par Mareschal est digne d'être remarqué : la grammaire occupe la première place et la théologie forme une des branches de la philosophie ; les ouvrages sont classés dans chaque matière selon l'ordre alphabétique des noms de baptême des auteurs. La peinture, la venerie, la navigation, l'astrologie, etc., ont chacune un article particulier ; la musique contient une nomenclature des compositeurs françois et de leurs œuvres qui, certainement, n'existe que là. L'auteur signale un grand nombre de pièces historiques ; il indique aussi les livres manuscrits, à l'article de Charles IX, on lit : *Traicté excellent de la venerie demeuré en la Bibliotheque Royalle et non encores imprimé*. En effet, la *Chasse royale* ne parut qu'en 1625. La bibliographie de Mareschal est doublement précieuse : elle contient les ouvrages françois publiés depuis 1585 jusqu'en 1598, et elle fait connoître plusieurs livres oubliés par La Croix du Maine et Duverdier. Il faut regretter que l'auteur n'ait pas apporté plus de précision dans ses descriptions bibliographiques, et surtout qu'il ait malheureusement jugé à propos de passer sous silence les dates et les formats ; cependant, quoique défectueuse dans certaines parties, la *Guide des arts et sciences* nous paroît un volume très digne d'attention, et que les bibliographes de nos jours ont eu le tort de ne pas consulter. Mareschal, qui clôt le XVIe siècle, complète la statistique littéraire de cette époque.

A partir du XVIIe siècle jusqu'à aujourd'hui, les bibliographes ont publié de nombreux volumes ; cependant, à l'exception de la *Bibliothèque historique de la France* et du *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, je ne vois pas une bibliographie ayant uniquement pour objet la littérature françoise et qui mérite franchement les éloges de la critique ; les ouvrages de Hébrail et de Laporte, de Ersch, de Desessarts, de Debray, de Fleischer, sont des compilations inachevées qui n'ont pas même le mérite d'être exactes. Les études de M. Quérard, qui a senti combien les travaux de ses devanciers laissoient à désirer, embrassent le XVIIe, le XVIIIe et le XIXe siècle ; la *France littéraire*, dont le premier volume parut en 1827, comprend la liste, par

ordre alphabétique, de tous les écrivains françois depuis l'année 1700 : ainsi, l'auteur commence précisément à l'époque où La Croix du Maine, Duverdier et Mareschal finissent. L'ouvrage de de M. Quérard, qui a conquis dès son apparition l'estime de l'Europe savante, est un livre remarquable par l'abondance et la variété des notices biographiques et bibliographiques qu'on y rencontre, et où les recherches sont rendues faciles par l'excellente méthode qui a présidé à sa rédaction.

Dans la *Littérature françoise contemporaine*, qui comprend les ouvrages publiés en France depuis 1827 jusqu'en 1840, M. Quérard vient de donner une nouvelle preuve de son savoir et de son zèle ; ce livre est la continuation de la *France littéraire* : les deux ouvrages rédigés sur le même plan, forment la bibliographie la plus étendue et la plus complète que nous possédions aujourd'hui sur les écrivains françois des trois derniers siècles. Sans doute, on pourroit reprocher à l'auteur quelques erreurs de date et quelques omissions ; mais ces fautes sont peu importantes : elles ne diminuent que très faiblement la valeur du travail, car elles tombent sur des noms inconnus et des ouvrages justement ignorés. On doit, au contraire, s'étonner qu'un livre aussi étendu et une nomenclature aussi vaste soient aussi corrects dans toutes les parties essentielles. La critique qui veut être juste, doit tenir compte à un auteur de ses efforts, de sa patience persévérante et de ses travaux assidus ; elle doit surtout se placer à un point de vue général pour juger dans son ensemble l'œuvre qui lui est soumise.

La *Littérature françoise contemporaine* n'est pas seulement un catalogue de livres habilement et savamment rédigé ; ainsi que Conrad Gesner, M. Quérard sait apprécier les ouvrages dont il reproduit les titres avec une fidélité toute bibliographique, plein d'une défiance qui honore sa modestie, et que ne justifie nullement ses précédentes publications, M. Quérard se contente quelquefois de citer, à propos du livre qu'il décrit, le jugement des critiques et des savans les plus accrédités ; il consacre aussi à chaque auteur une notice biographique proportionnée à l'importance et au mérite du personnage. Les articles de MM. Balzac, Belmontet, Bentham, Berau, Bérenger, etc., sont de véritables biographies judicieusement construites et riches

d'anecdotes piquantes et peu connues. Nous félicitons M. Quérard d'avoir ainsi réuni la biographie et la bibliographie, deux choses qui, quoi qu'on dise, sont inséparables : c'est ainsi que travailloient nos maîtres du XVIe siècle, les La Croix du Maine et les Duverdier.

Nous ne pouvons terminer cet article sans signaler un progrès notable que la bibliographie doit à M. Quérard : c'est l'indication des articles les plus importans qui paroissent chaque jour dans les recueils littéraires et les publications quotidiennes. Le grand nombre des revues et des journaux qui existent aujourd'hui a apporté des changemens considérables dans les habitudes des gens de lettres de notre temps; il est des hommes qui ont acquis une juste célébrité, et qui pourtant n'ont publié aucun livre séparément. Ainsi, une bibliographie des écrivains modernes devoit, pour être véritablement complète, offrir sous le nom de chaque auteur non seulement la liste de ses ouvrages, mais aussi celle des divers acticles publiées par ce même auteur dans la presse périodique. M. Quérard a compris que la bibliographie devoit pénétrer à son tour dans ce chaos qu'on appelle les journaux, qu'elle devoit coordonner et inventorier tous ces matériaux épars et fixer la part de chacun. M. Quérard est le premier qui ait osé tenter un pareil labeur ; aussi cette partie si nouvelle de son travail, dont le public éclairé saura apprécier l'utilité et les difficultés sans nombre, suffiroit seule pour assigner à la *France littéraire* et à la *Littérature françoise contemporaine*, une place très distinguée parmi les productions bibliographiques de notre époque.

J.-Marie Guichard.

Variétés bibliographiques.

Monsieur l'éditeur,

Sans préambule, je vais continuer à vous transmettre quelques notules extraites du catalogue raisonné de mes livres; elles portent sur des ouvrages assez peu communs, et dignes peut-être qu'on leur octroie quelques lignes.

Ulmi (*M. A*). *Physiologia barbæ humanæ*. Bonon, 1603, in-folio.

Tout ce qui a rapport à la barbe, aux moustaches, aux poils, se trouve discuté avec beaucoup de prolixité, avec un grand étalage d'érudition, et avec très peu de critique dans ce volume de 318 pages. L'auteur rapporte des exemples d'enfans venus au monde avec de longues barbes; ceci mérite confirmation. Il prouve, d'après Hippocrate, que le menton des femmes peut tout d'un coup se trouver muni de cet ornement déplacé; il rapporte plusieurs faits *ad hoc :* il constate l'existence d'une jeune fille (au service d'une archiduchesse), âgée de 18 ans, parfaitement saine et bien portante, et que rendoient fort remarquable une barbe épaisse, noire, touffue, ainsi que de longues moustaches, dignes de rivaliser avec celles d'un vieil hussard de la Mort : le portrait de cette mâle beauté a été gravé. Ulmus s'occupe ensuite d'une question plus ardue qu'utile : Quel est le nombre des poils qui croissent sur le corps humain (1)? Il conclut judicieusement qu'il n'y a que Dieu qui le sache. A

(1) Peut-on compter au juste le nombre des cheveux qui couvrent une tête humaine? C'est ce qu'on discute dans les *Questions inouïes* (Paris, Villery, aux Trois Perruques, 1634, in-8°). On examine dans le même livre combien la terre contient de grains de sable.

partir de la page 212, il entre dans force détails sur ces pauvres diables, auxquels Ancillon a consacré un traité spécial. Ajoutons que dans le curieux ouvrage de Schurig (*Spermatologia*, Francof., 1720, in-4°, de 722 pages), on trouve de longues histoires de femmes barbues, de barbes qui changent de couleur ou qui repoussent à des centenaires. Un peu de scepticisme est tolérable à ce sujet.

Hédelin (*Fr.*). *Des satyres, brutes, monstres et démons.* Paris, 1627, in-8°, 12 feuillets et 236 pages.

Après avoir établi qu'il n'y avoit point de satyre dans l'arche de Noé, cet auteur examine soigneusement si les incubes peuvent engendrer ; il s'étend sur ce qui concerne le bouc, « animal infect et hiéroglyphique de toutes saletez. » Ce fut un bouc tout noir, qui apparut au Comte de Cornoube, portant sur son dos l'ame de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, et la menant en enfer. Et il ne faut pas oublier l'anecdote de cet autre bouc, qui apparut dans le désert « à la belle Simonis de Jamblic, la sollicitant d'amour. »

Francisci Philelphi Epistolæ. In-4°, Parisiis, 1498.

« Impressus est a felice baleyant, Opera et impensis Johannis Petit. »

Volume chiffré, fol. i-ccxxvii ; à la fin 7 pages non numérotées. Nous donnons ce détail, parce que Haïn (*Répert. bibliogr.*, n° 12946, tome IV, page 100) n'a pu décrire ce volume, qui s'étoit toujours soustrait à ses regards.

Cette édition ne contient que 16 livres ; il y en a 21 dans celle de Venise, 1502. Ces lettres sont curieuses pour l'histoire du xve siècle ; elles jettent un grand jour sur la vie de leur auteur, homme violent, emporté, ami du luxe, satirique sans frein, doué de passion, d'une rare énergie (il étoit ce qu'en grec l'on nomme τριορχις), et qui mourut à 83 ans, à la suite d'une vie fort agitée, laissant une foule d'écrits, et ayant eu vingt-quatre enfans de trois épouses successives. Il avoit toute l'impudence

de l'Arétin, lorsqu'il s'agissoit de mendier auprès des grands, et il est curieux de lire les éloges qu'il se prodigue à lui-même avec la plus entière conviction. *Omnes me diligunt, honorant omnes ac summis laudibus in cœlum efferunt, meum nomen in ore est omnibus.*

Ovidii Metamorphoseos, libri XV.

Parisiis, per magistrum Andream Bocard, sumptibus vero Petri Reginaldi, Cadoniensis librarii, feliciter finit ex die VI septembris 1476, in-folio. Frontispice et feuillet i-clxxii.

Nous mentionnons encore ce volume parce que Haïn (n° 12173, tome III, page 548) s'est de nouveau trouvé connoître son existence et rien de plus. Ce n'est d'ailleurs qu'une réimpression assez correcte du texte et du commentaire de Raph. Regius, commentaire qui parut d'abord à Venise, 1492, in-folio, qui fut, l'année suivante, remis sous presse chez deux imprimeurs différens de la même ville (Bernardin Benalius et Simon Bibilaqua), que Lyon réimprima en 1501, 1504, 1506, 1514, 1515, et dont le succès fut d'ailleurs constaté par de nombreuses éditions données à Paris, à Milan, et en Allemagne.

De Arte volandi, auth. H. Flaydero (Tuhingæ). Petit in-12.

Le *Manuel du Libraire* indique cet ouvrage rare et curieux, sous la date de 1628 *seu* 1631 ; il figure, sous la date de 1627, au catalogue Leber (n° 1464). Flayder croit que le meilleur moyen seroit de choisir des enfans agiles et souples, de leur attacher des ailes aux pieds et aux mains, de leur en adapter aux pieds d'autres faites sur le modèle des pattes d'une oie ; prenez alors vos jeunes élèves dans vos bras, soulevez-les, habituez-les à se mouvoir, de manière à acquérir une force d'ascension qui contrebalance le poids du corps : réussira qui pourra. Toutes les tentatives, que relate notre auteur, ont, d'ailleurs, il en convient, été fort malheureuses ; il s'en console pieusement en faisant la réflexion que nous avons les ailes de la foi, avec lesquelles nous pouvons voler au ciel.

Il existe une dissertation de David Bourgeois (*Recherches sur l'art de voler*, in-12, 143 pages), imprimée à Paris, en 1783, mais où il ne se trouve rien de bien neuf. Dans les *Récréations philosophiques*, ouvrage portugais d'Almeida, 1751, il se rencontre un dialogue sur le même sujet. En 1755, le physicien Gallien renonçoit aux ailes pour essayer de les remplacer par des globes; il touchoit au principe de l'aérostatique, mais il n'indiqua aucun moyen praticable pour mettre ses principes en exécution.

Borelli (*de Motu animalium*, part. I, ch. 22) avoit montré qu'il étoit hors du pouvoir de l'homme d'arriver à une heureuse imitation du vol des oiseaux ou des insectes. Un Italien, du nom de Dante, s'en convainquit à ses dépens : en voulant s'envoler du haut d'une tour de Pérouse, il tomba et se cassa la jambe. (Voyez sur ses tentatives l'*Athenæum augustum*, d'Oldoini, Pérouse, 1678, in-4°). Plus tard, un marquis de Bacqueville, passablement fou, et qui avoit fait pendre un de ses chevaux pour avoir fait un faux pas, voulut traverser la Seine en volant; sa chute fut lourde, il se rompit la cuisse; en 1812, un Allemand, nommé Deghen, renouvela sans succès, à Paris, de semblables expériences. A cette occasion, Malte-Brun inséra, sur l'art de voler, deux articles au *Journal de l'Empire* (n^os des 15 et 26 juin); il n'y parle point des ouvrages de Flayder et de Bourgeois, ce qui seroit étonnant si l'on ne savoit avec quelle précipitation s'écrivent les notices destinées aux feuilles quotidiennes.

Anticénosophie, ou *le contraire de la vraie sagesse*, poëme didactique, par M. G... (Gauné, curé près de Sens). Rome et Paris, 1782, in-12, 250 pages.

Ce poëme est tout aussi ridicule en son genre que la *Magdeleine*, du capucin Remy de Beauvais (Tournay, 1617), ou que celle du carme Pierre de Saint-Louis (Lyon, 1668 ou 1694). On va en juger.

Voici comment l'auteur démontre, dans le premier chant, l'existence de Moïse :

D'Adam jusques à lui n'ayant que quatre ayeux,
Dans l'Exode il traça ce qu'il vit de ses yeux.

Douter qu'il soit au monde une ville de Rome,
Ou nier qu'elle ait eu pour fondateur un homme,
A vingt siècles de nous appelé Romulus ;
Que Scipion soit né dans Rome ou Lentulus,
Ce seroit s'acquérir le plus grand ridicule;
De peur d'avoir le bruit d'être un peu trop crédule,
On auroit le renom d'un fameux insensé :
Non, c'est à quoi jamais personne n'a pensé.
Mais se persuader de crainte de surprise
Qu'il n'a point existé sur la terre un Moïse,
Ce seroit à l'excès être aussi craintif, ou,
Il faut en convenir, même encore plus fou.

Tout est de cette force. Dans le troisième chant, après avoir tonné contre Mahomet, le poète maudit l'idolâtrie qui règne :

Au Nord, chez le Lapon,
Dans l'Afrique, dans l'Inde, à la Chine, au Japon,
Où la fausse sagesse enflamme, incise, entaille,
Où sa féroce armée est rangée en bataille
Contre l'humanité, le bon sens, la raison.

Il se lance ensuite dans une énumération d'oracles et de fêtes antiques :

Oracles séduisans, ambigus dans leur tour,
D'Amnon, Delphes, Délos, Cyrrha, Patares, Cumes,
Repas de chair humaine, impudiques coutumes,
Sacrifices d'enfans, d'hommes et d'animaux,
Disques, palladium, charmes, larves, arvaux,
Vestales, épulons, dactyles, vulcanales,
Sorts, livres sibyllins, thyrses, fleurs, paganales,
Hécatombes, parfums, hymnes, libations,
Offrandes, vœux, habits, bains et lustrations.

A plus d'une reprise, la liste des pères de l'Église ou des incrédules fameux, vient fournir matière à des tirades de 20 et 30 vers, tous composés de noms propres; les modes de l'époque choquent ses regards; il exprime ainsi son indignation :

Une tête de femme au coiffeur indécent
Tributaire fait seul un état florissant.
L'épiderme aujourd'hui des dames à clair voile,
Qu'on tient, qu'on passe à l'huile, est semblable à la toile

Où le peintre a placé sa gomme et ses couleurs.
Leur toque exige-t-elle ou des ris ou des pleurs ?

Citons, avant de finir, ce distique assez singulier :

Un pasteur doit à Dieu compte de son troupeau,
OEil pour œil, corps pour corps, dent pour dent, peau pour peau.

Nous connaissons dans la littérature française quelques autres vers qu'on pourroit mettre à côté de ceux-ci :

Yeux, cou, sein, port, teint, taille, en elle tout ravit. (*Lemierre.*)
Puisses-tu te briser bras, main, pied, chef, nez, col. (*Scarron, Jodelet.*)

La traduction du Dante, de M. Antoni Deschamps, nous a offert un vers monosyllabique.

Et lui : mon fils, il faut qu'en ton cœur tu t'assures.

Pauline et Belval, 1817, 2 vol. in-12, par M. R..., avec des corrections faites par l'auteur d'*Aline et Valcourt*.

Le Dictionnaire des Anonymes ne fait point connoître ce M. R... On sait que l'auteur d'Aline est un marquis célèbre, mort à Charenton, et qu'il s'est plu à entasser, dans d'immondes et frénétiques ouvrages, tous les crimes et toutes les saletés inimaginables. Dans le roman dont je viens de transcrire le titre, il n'y a rien de pareil, rien que des aventures fort communes, un suicide, des caractères pitoyablement tracés; on trouveroit difficilement une conception plus nulle, un style plus plat. Si nous accordons deux mots à cet illisible ouvrage, c'est que M. Quérard (*France littéraire*, art. Sade, page 304) dit qu'il ne lui est connu que par l'indication de la *Biographie romancière* de Pigoreau; nous sommes d'ailleurs persuadés que le marquis en question n'a jamais eu la moindre part à cette rapsodie, et que l'indication voilée de son nom sur le frontispice est une ruse doublement immorale d'un libraire peu délicat.

Valentini (M. B.). *Novellæ medico legales*. Francof., 1711, in-4°, vol. de 1,250 pages.

Il y a des choses curieuses dans ce volume ; mais il faut les y chercher. On y trouve les consultations des facultés germaniques, les débats, les arrêts sur des questions scabreuses du genre de celles-ci : Une fille peut-elle, à son insu, devenir mère pendant son sommeil ? (Oui). Un goutteux doit-il être mis à la question ? (Non). Un enfant venu au monde *douze* mois après le départ du mari est-il légitime? (Oui). Il est très proliximent traité, dans cet in-4°, du mariage des eunuques (1), de celui des hermaphrodites, de l'empoisonnement par l'arsenic, des peines à infliger aux sorciers, et de beaucoup d'autres choses dont nous ne pourrions donner une idée qu'en nous exprimant en latin.

Valentini a *composé bien d'autres ouvrages dont l'on trouvera* les titres dans la *Biographie universelle*.

Récréations littérales et mystérieuses pour le divertissement des sçavans et amateurs de lettres, par E. T., ecclésiastique dauphinois. Lyon, 1646, in-12.

Barbier n'a pas connu l'auteur de cet ouvrage assez curieux ; il mérite quelque attention à cause de la réforme orthographique qu'il propose, et je ne crois pas que M. Nodier ait fait mention de ce bouquin, lorsqu'à diverses reprises il a consacré des pages pleines de science et d'esprit aux néographes qui, depuis plusieurs siècles, se sont aperçus d'une chose très vraie : c'est que la France a le plus mauvais des alphabets et la plus mauvaise des orthographes.

Le sieur E. T. expose sur la prononciation, sur les consonnes, sur les voyelles, des vues parfois curieuses, mais que nous ne pouvons discuter en ce moment ; il écrit : *anfant, l'on aheu rai-*

(1) Il a été imprimé à Halle, en 1685, in-4°, sous le titre d'*Eunuchi conjugium*, un ouvrage d'H. Delphinus, où cette matière est discutée à fond.

son ; il propose Jakes pour Jacques et paket pour paquet. Il mêle à tous ces détails de grammaire des considérations mystiques assez peu judicieuses ; la diphtongue æ lui semble l'image de l'union virginale de Joseph et de Marie, et de celle de quelques autres époux d'éminente piété qui ont toujours vécu comme frère et sœur. Il s'occupe aussi d'anagrammes : le nom d'Anne d'Autriche lui en fournit plusieurs, entres autres ceux de *une chaste Diane*, et *reine sans tache*.

G. B.

Correspondauce diplomatique de Bertrand de Salignac de la Mothe Fénelon, ambassadeur de France en Angleterre, de 1568 à 1575, publiée pour la première fois sur les manuscrits originaux conservés aux Archives du royaume, avec des sommaires, des tables et un index général des matières, par A. Teulet, ancien élève de l'École royale des Chartes. 7 vol. in-8. — Prix : 57 fr.

Les six premiers volumes contiennent la série complète des dépêches de La Mothe Fénelon ; le septième se compose de lettres inédites de Charles IX, de Catherine de Médicis, de Henri III, etc., adressées à l'ambassadeur, et de pièces relatives à sa négociation. On y a joint l'index général, par ordre alphabétique, des matières contenues dans les sept volumes. — Prix de chacun des six premiers volumes, 8 fr. ; prix du septième, qui renferme l'index général, 9 fr. — On peut se procurer l'ouvrage complet ou par livraisons.

Cette collection, composée de documens inédits, tous confidentiels et relatifs à une époque signalée par les plus grands événemens, est d'une importance incontestable pour l'histoire du XVIe siècle. On y trouve des renseignemens nouveaux sur la guerre civile, les batailles de Jarnac et de Moncontour, la Saint-Barthélemy, le siége de la Rochelle, la conspiration de La Môle et Coconas, etc., etc., en France ; — la procédure contre Marie Stuart, la grande révolte de 1569, les démêlés avec l'Espague, les projets de mariage d'Elisabeth avec les ducs d'Anjou et d'Alençon, le procès et l'exécution duc de Nor-

folk, etc., etc., en Angleterre, — la guerre civile en Écosse, les affaires d'Allemagne, et les guerres des protestans contre le duc d'Albe dans les Pays-Bas.

La correspondance de La Mothe Fénelon qui, pendant sept années consécutives, nous initie jour par jour à tous les secrets de la diplomatie européenne est donc d'un intérêt général : elle devra nécessairement être consultée par tous ceux qui voudront désormais écrire ou étudier l'histoire du XVIe siècle.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

N° 12.

N° 12. — Mars et Avril 1841.

771 **Art** de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques et autres anciens monumens, depuis la naissance de Jésus-Christ, par un religieux de Saint-Maur (dom Clément), et continué jusqu'à nos jours par M. de Saint-Allais. *Paris*, 1818—19. 18 vol. in-8 rel. . . . . 100—»

772 **Artiste** (l'). Collection complète du journal l'Artiste, composée comme suit :

Première série, 1er février 1831 au 30 avril 1838, 15 vol. à 2 col., avec plus de 700 pl. — Avec tables.

Deuxième série, 1838 à 1840 (non terminée), 6 vol. En tout, 21 v. in-4, demi-rel., dos de v, n. r. 550—»

Plus, quelques numéros parus de l'année 1841.

773 **Athénée**, ou le Banquet des savans, trad. du grec, tant sur les textes imprimés que sur plusieurs manuscrits, par Lefebvre de Villebrune. *Paris*, 1789, 5 vol. in-4, gr. pap. vélin, br. en cart. . . . . 36—»

774 **Blason des Couleurs** en armes, livres et devises, etc. Petit in-8. rel. en vél. (*Bauzonnet.*) . . . 24—»

775 **Bitaubé**, œuvres complètes. *Paris, Dentu,* 1804, 9 vol. in-8, mar. bleu, large dent., tr. d. (*Bozerian*). *Bel ex.* 68—»

776 **Brukerus (Jacob)**. Historia critica philosophiæ, *editio seconda. Lipsiæ,* 1768, 6 vol. in-4, br. . . . 60—»

Ex. en grand papier.

777 **Cathon**. Motz dorez en latin et en francoys (en vers), auec plusieurs bons et tres utiles enseignemens, prouerbes, adages, authoritez et dictz moraulx des sages: tres proffitables à ung chascun ayant desir de scauoir choses honnestes et licites, pour bien viure et acquerir biens en ce monde; ensemble plusieurs questions énigmatiques. *Troyes, Jehan Lecoq* (*sans date*), petit in-8, fig. en b., goth., v. r., fil., tr. d. (*Kœhler.*) 16—»

778 **Chartier**. Les faictz et dictz de maître Alain Chartier, nouvellement imprimé, reveu et corrigé, adjouste le débat du Gras et du Maigre qui n'avoit encore esté imprimé. *Paris. Galliot Dupré,* 1526, in-fol., fig. goth., v. f., fil., tr. d. *Bel exemplaire.* . . . . . 45—»

779 **Chau** (de la) et le **Blond**. Description des principales pierres gravées, du cabinet du duc d'Orléans. *Paris,* 1780-84, 2 vol. in-fol., fig., demi-rel., mar. r.

Très bel ex. avec les médailles spintr. au nombre de 7, représentant 37 sujets.

780 **Ciceronis** opera cum delectu commentariorum stud. Josephi Oliveti. *Parisiis, Coignard et Guérin,* 1740-42, 9 vol. in-4, rel. en v., fil., tr. d. . . . 170—»

Aut. Ex. rel. en mar. bleu. Elég. reliure de Duru. 350—»

781 **Coccaie (Merlin)** [Théoph. Folengi]. Histoire maccaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais, avec l'horrible bataille des mouches et des fourmis. *Paris,* 1734, 2 tom. en 6 vol. in-12, mar. v. tr. d. *Ancienne rel.* . . . . . 225—»

Ex. sur peau vélin.

782 **Collection** de chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire du XIIIe au XVe siècle, avec des notes et éclaircissemens, par J.-A. Buchon. *Paris, Verdière,* 1826-1828, 47 vol. in-8. . . . . 148—»

783 **Collection** de Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie française, jusqu'au XIIIe siècle, avec une introduction, des notes, des supplémens, etc., etc., par M. Guizot. *Paris, Brière,* 1823 à 1826, 31 vol. in-8. . . . . 170—»

784 **Collins**. Essai sur la nature de l'ame. *Londres* (*Amst.*), 1769, petit in-8, v. f., fil., tr. d. en tête. (*Thouvenin.*) . . . . . 10—»

785 **Condorcet**. OEuvres complètes. *Paris,* 1804, 21 vol. in-8, gr. pap. vél., dos de mar. bl., non rog. *Reliure de Simier.* (*Rare.*). . . . . 225—»

786 **Cornement** (le) des Cornars pour recreer les esperiz ecornifistibulez. *Paris,* 1831, petit in-8, de 8 pages, goth.. . . . . 15—»

Cette pièce dont le titre seul est moderne, a été trouvée dans les gardes d'un ancien manuscrit, et publiée pour la première fois à 30 ex. avec un entourage fac-similé d'anciennes gravures en bois des heures publiées par Simon Vostre.

787 **Correspondance** mystique de J. Cazotte avec Laporte et Ponteau. *Paris,* an IV, in-18, v. f., fil., non rog. (*Chiffre orné.*). . . . . 15—»

788 **Cretin** (**Guillaume**). Chantz royaulx, Oraisons et autres petits traitez faictz et composez par feu G. Cretin. *Paris, Galliot-Dupré,* 1517, in-8, goth., m. r., fil., tr. d. (*éd. rare, anc. reliure*). . . . . 48—»

789 **Daniel** (le P.). Histoire de France, nouvelle édition, augmentée de notes, de dissertations, continuée par le P. Griffet. *Paris,* 1755, 17 vol. in-4. mar. r., fil., tr. d. *Aux armes du Dauphin.* . . . . . 300—»

Très bel exemplaire.

790 **Daniel** (le P.). Histoire de la milice françoise. *Amst.*, 1721, 2 vol. in-4, gr. pap., m. r., dent., tr. d. 120—»

Bel exemplaire de reliure ancienne.

791 **Débat (le) des Lavendières de Paris**, avec leur caquet. *Rouen (sans date), Abrah. Cousturier*, petit in-8, rel. en mar. feuille morte. (*Elég. rel. de Bauzonnet.*) . 48—»

L'un des deux exemplaires sur peau vélin, de la réimpression *fac-similé*.

792 **Demandes (les) damours auec les responces.** — Le Doctrinal des filles pour apprendre a estre bien saiges. Deux pièces gothiques (*sans lieu ni date*), petit in-8, fig. en bois, mar. bl., chiffre orné. . . . . 60—«

Ces deux pièces sont très rares et d'une belle conservation.

793 **Demandes (les) damours auec les responses ioyeuses.** *Lyon (sans date)*, petit in-8, goth., fig. en bois, mar. bl., tr. d. . . . . 35—»

Très rare. Édition originale, avec grand nombre de témoins au bas des marges, très court du haut.

794 **Demandes (les) damours avec les responces** (attribué à Alain Chartier. *Sans lieu ni date*, vers 1530), petit in-8, de 16 pages, goth. — Droitz nouueaulx établiz sur les femmes (en vers). *Imprimé à Rouen, pour Jehan Burges le jeune (sans date)*, petit in-8 de 8 pages, à 2 col., goth., mar. viol., dent. (*Très rare.*) . . . . . 45—»

795 **Descamps.** Vies des peintres flamands, allemands, hollandais, avec des portraits gravés en taille-douce, etc. *Paris*, 1753, 5 vol. in-8, v. éc. Bonnes épr. 55—»

796 **Description du chateau d'Anet** (par le Marquant). *Chartres*, 1776, petit in-12, mar. r. . . . . 15—»

Très rare (ancienne reliure).

797 **Discours ioyeux des friponniers et des friponnières**, ensemble la confrairie desdits friponniers, et les par-

dons de ladite confrairie. *Roven, Richard Aubert (sans date)*, in-8, mar. puce, large dent. *(Elégante reliure de Bauzonnet.)*. . . . . 50—»

Un des deux exemplaires tirés sur peau VÉLIN de la réimpression, copie figurée, de Pinard, en 1831.

798 **Dicts (les) de Salomon** avecque les reponces de Marcon, fort joyeuses. *(Sans lieu ni date)*, in-8, goth., mar. r. à comp., tr. d. . . . . 25—»

Exemplaire de la réimpression *fac-similé*, sur peau VÉLIN.

799 **Discernement du corps et de l'ame** (par de Cordemoy). *Paris*, 1666, in-12, mar. r. *(Ancienne rel. avec chiffres et armoiries.)* . . . . . 4—50

800 **Doctrinal du père aux fils** (en vers). *(Sans lieu ni date)*, petit in-8, goth., mar. bl., dent., tr. d. . . . 65—»

Élégante reliure de Bauzonnet.

801 **Doctrinal des filles.** *(Sans lieu ni date)*, in-16, goth., mar. r., fil., tr. d. . . . . 45—»

Jolie reliure de Closs.

802 **Doctrinal des bons seruiteurs** (en vers). *(Sans lieu ni date)*, in-16, goth., fig. en bois, mar. cit., riche dent. . . . . 65—»

Charmante reliure de Bauzonnet.

803 **Doctrine des Saiges**, pour incister chascun a vertu et laisser tout vice (en vers). *Imprimé nouvellement à Lyon* (vers 1522), in-16, gothique, mar. olive, large dent., tr. d. . . . . 65—»

Jolie reliure de Bauzonnet.

804 **Dolet** (Etienne). Le second d'Enfer. — La manière de bien traduire d'une langve en une avtre, etc. — Procès d'Estienne Dolet. *Lyon*, 1546, 3 vol. petit in-8, v. f., fil., tr. d. (*Muller.*). . . . . 28—»

Très bel exemplaire sur PAPIER DE HOLLANDE, de la réimpression faite en 1836, et tirée à petit nombre.

805 **Esprit (l') de la France** et les Maximes de Louis XIV découvertes à l'Europe. *Cologne, P. Marteau,* 1689, petit in-12, v. f., fil., tr. d. *(Muller.).* . . . . 4—»

806 **Faicts (les) merueilleux de Virgille.** *(Sans lieu ni date),* in-8, goth., mar. bl., à comp., fil., tr. d., doublé de mar. cit., à comp. *(Elég. rel. de Kœhler.).* . . 45—»

Exemplaire sur peau vélin de la réimpression *fac-similé.*

807 **Fleury** (l'abbé). Histoire ecclésiastique (jusqu'en 1414), avec la continuation (jusqu'en 1595, par le P. J. Cl. Fabre et Goujet). *Paris,* 1722-1737, 37 vol. in-4, y compris les tables générales par Roudet. . 130—»

808 **Fontenelle.** Entretien sur la pluralité des mondes. *Dijon, P. Causse (Paris, Renouard),* 1794, 2 vol. in-12, cart. non rog., dans deux étuis. . . . . 60—»

Superbe ex. imprimé sur peau vélin.

809 **Giroflier (le) aux dames** (en vers). *(Sans lieu ni date),* petit in-4, goth., de 16 pages à longues lignes, avec 16 grav. sur bois, mar. puce, dent. . . . . 30—»

Manquent Le Dit des Sibiles et l'Epistre de Seneque à Lucille, de quatre feuillets.

810 **Grand (le) Testament Villon et le petit,** son codicille, le iargon et ses balades, aussi le rondeau que le dict Villon fist quant il fust iugié a mort; et la requeste qu'il bailla a messeigneurs de parlement et a monseigneur de Bourbon. *Paris, Pierre Caron (sans date),* petit in-4, goth., fig. en bois, mar. cit., comp., tr. d. . . . . 120—»

Elégante reliure de Bauzonnet. Bel exemplaire.

811 **Helvétius.** Œuvres complètes, nouvelle édit., corrigée et augmentée sur les Mss. de l'auteur, avec sa vie et son portrait. *Paris, Servière,* 1795, 5 vol. gr. in-8, pap. vélin, mar. r., large dent. *(Bozerian.) Bel exemplaire.* . . . . . 70—»

812 **Livii patavini (Titi) historiarum** Libri, ex recensione Fr. Gronovii. *Lugd. Batav., ex offic. Elzeviriana,* 1645, 4 vol. petit in-12, mar. bl., large dent., tr. d. *(Bozerian.).* . . . . . 36—»

Exemplaire de Grosley et de Blondel, dont il porte les signatures au commencement et à la fin de chaque volume. Très grand de marges. Il a quelques feuillets maculés.

813 **Livre (le) de la Deablerie.** *(Sans lieu ni date,* vers 1507), petit in-fol., goth., avec une fig. singulière sur le titre, mar. vert, fil., tr. d. . . . . »—»

814 **Maire (le) de Belges (J.).** Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troyes, avec les deux Epistres de l'amant uert. *Imp. à Lyon par Estienne Baland (sans date).* — Le second livre des Illustrations de Gaule. *(Idem, E. Baland,* 1512). — Le Traité intitulé de la difference des schismes avec le blason des Venitiens. *Paris,* 1512, *par J. de Mornef.* — La Légende des Venitiens. *Imp. par J. de Marnef,* in-4, mar. bl., fil., tr. d. *(Thouvenin.).* . . . . . 60—»

Bel exemplaire, quoiqu'avec le titre un peu raccommodé. (Chiffre orné.)

815 **Maire (Jehan le),** disciple de Molinet. Le Temple d'honneur et de vertus : auquel sont contenuz les chans des bons et vertueux bergiers suppotz de Pan, dieu siluestre, pareillement des bergieres subjectes a Aurora : laquelle amene le jour en nature. *Paris, Alain Lotrian et Denys Ianot (sans date),* in-16, goth., nombreuses fig. singulières sur bois, mar. r., tr. d. . . . . 100—»

Ce livre, de toute rareté, a coûté à la vente Héber 12 livres sterling.

816 **Marguerites de la Marguerite des princesses,** très illustre royne de Navarre (Marguerite de Valois), publiées par Symon Sylvius, dit de la Haye. *Lyon, Jean de Tournes,* 1547, 2 vol. petit in-8, mar. r., fil., tr. d. *(Bauzonnet.) Superbe exemplaire.* . . . . . 120—»

817 **Médailles** sur les principaux événemens du règne de Louis-le-Grand, avec des explications historiques (par Fr. Charpentier, P. Tallemand, Racine, Boileau, etc.). *Paris, impr. roy.*, 1702, gr. in-fol., demi-rel., mar. r., non rogné. . . . . 36—»

Exemplaire avec la préface supprimée dans presque tous les exemplaires.

818 **Menus (les) propos**, composez par Pierre Gringore (en vers). *Paris, Philippe Le Noir*, 1525, in-8, goth., fig. en bois, mar. bl., fil., tr. d. . . . . 100—»

819 **Mézeray**. Abrégé chronologique de l'Histoire de France. *Amst., Wolgang*, 1674, 7 vol. petit in-8, y compris l'avant Clovis (1688), mar. rouge, fil., tr. d., grand marge. . . . . 120—»

820 **Miroir de vertu** et Chemin de bien vivre, contenant plusieurs belles histoires, par quatrains et distiques moraux, le tout par alphabet. *Rouen, Georges Loiselet (sans date*, vers 1585), petit in-12, mar. vert. 18—»

821 **Mouskhes**. Chronique rimée de Philippe Mouskhes, publiée par M. le baron de Reiffenberg. *Bruxelles*, 1836, 2 vol. in-4, *fac simile*, dos de mar. r., non r. *(Elégante reliure de Kœhler.)*. . . . . 48—»

822 **Nouuelles** de la maiesté de l'empereur et du duc de Saxe, auec plusieurs aultres princes et seigneurs d'Almaigne, translatées et traduites de la copie enuoyée de Nurenberg. *Imprimé à Anvers par Hans Liefrinck, tailleur de figures (sans date)*, petit in-8, goth., de 16 pages, mar., dent., tr. d. . . . . 40—»

De toute rareté, et non cité des bibliographes.

823 **Petitz Fatras d'ung apprentis**, svrnomme l'Esperonnier de discipline (par Ant. du Saix). *Lyon*, 1538, petit in-4, goth., mar. lie de vin, fil., tr. d. . . . . 55—»

Elégante reliure.

824 **Plinii** secvndi Historiæ naturalis, libri XXXVII. *Lugd. Batav., Elzevir,* 1635, 3 vol. in-12, vél. . . 55—»

Exemplaire très beau.

825 **Portraits** des ducs de Brabant, depuis Tassandre Ier jusques à Philippe IV, avec l'abrégé de leurs vies et gestes. In-fol., demi-rel., v. f. . . . . 30—»

826 **Portraits** (149) des empereurs et impératrices romains, depuis Jules-Cesar jusques à présent (1655), tirés des antiques. In-fol., demi-rel., v. f. . . . . 15—»

827 **Portraits** (84) des empereurs d'Orient, autrement dits de Grèce ou de Constantinople, avec l'abrégé de leurs vies. In-fol., demi-rel., v. f. . . . . 15—»

828 **Portraits** (243) de tous les papes, depuis saint Pierre jusques à présent (1691), tirés des antiques, avec le temps que chacun d'eux a tenu le siége, selon Onufrius Paninius. In-fol., demi-rel., v. f. . . . 20—»

829 **Portraits** de tous les roys et roynes de France et de Navarre, jusqu'à Louis XIII, avec l'abrégé de leurs vies. *Paris, Sonnius,* in-fol., demi-rel., v. f. . . 12—»

830 **Portraits** (180) de tous les roys et roynes d'Espagne, depuis Atanoric, roi des Gots, jusques au roy Philippe III et Marguerite d'Austriche, sa femme, avec leurs vies et mœurs, etc. In-fol., demi-rel., v. f. . 20—»

831 **Ptolemei** opus Geographicum. *Argentor., Grieninger,* 1522, 1 vol. in-fol, relié en bois gaufré, rel. du temps, avec les cart. grav. en bois et beaucoup d'ornemens fort curieux portant différens monogrammes. . 25—»

832 **Raymond Breton**. Dictionnaire françois-caraïbe, Dictionnaire caraïbe-françois; petit catéchisme en langue des caraïbes insulaires, avec une chanson spirituelle à la fin. *Auxerre,* 1666, 3 tomes en 2 vol. in-12, mar. r., dent., tr. d. . . . . 60—»

Très bel exemplaire d'un livre très rare.

833 **Romant (le) des trois Pelerinages** (poëme). Le premier pelerinage est de lhomme durant quest en vie. Le second de lame separée du corps. Le tiers est de notre seigneur Iesus, en forme de monotesseron. *(Sans lieu ni date)*, petit in-4, goth., mar., fil., tr. d. . . 80—»

834 **Roman du Renard**, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des XIIIe, XIVe et XVe siècles, par M. Méon. *Paris*, 1826, 4 vol. in-8, fig., cart. . 32—»

Un exemplaire en grand papier de Hollande. . . . 75—»

835 **Saix (Ant. du)**. La Touche naive pour éprouver l'ami et le flatteur, inventée par Plutarque, taillée par Erasme et mise en l'usage françois. *(Sans lieu ni date. Paris, Denis Janot*, vers 1532), petit in-8, v. f., fil., tr. d. 12—»

836 **Serres (Jean de)**. Inventaire général de l'Histoire de France. *Paris, Claude Morlot*, 1624, 8 vol. petit in-16, rel. en mar. rouge. . . . . 85—»

Ancienne reliure de Dusseuil.

837 **Stabat (le) Mater dolorosa**, translate en francoys, selon le latin (en vers françois). *(Sans lieu ni date)*, petit in-8, goth., fig., mar. n. gaufré. . . . . 50—»

Jolie reliure de Bauzonnet.

838 **Sully**. Mémoires des sages et royales œconomies d'estat, domestiqves, etc., par Maximilian de Bethvne, comte de Sully. *Jouxte la copie imprimée à Amsterdam*, 1652, 4 vol. in-12, v. f., fil., tr. d. *(Hering et Muller.)*. . 36—»

839 **Tocsain (le)**, contre les massacrevrs et avteurs des confusions en France, par lequel la source et origine de tous les maux, qui de long temps trauaillent la France, est descouverte. *Rheims, de l'impr. de Jean Martin*, 1579, petit in-8, mar., tr. d., lavé, réglé. . . . . 18—»

Bel exemplaire d'un livre très rare.

840 **Varlet (le)** à lover à tovt faire (par Christofle, de Bordeaux. *Roven, Richard Aubert (sans date),* petit in-8, mar. bl., large dent., compart., tr. d., doublé de mar. jaune, compart., fil. (Chiffre orné.). . . . 65—»

Edition ancienne de toute rareté.

841 **Visions de Pasquille**, le jugement d'iceluy, ou Pasquille prisonnier, avec le dialogue de Probus. 1547, in-16, mar. cit., dent., doublé de moire. *(Muller.)*.. 25—»

842 **Wulson de la Colombière**. La Science héroïque. *Paris,* 1644, in-fol., fig. . . . . 9—»

843 **Yosy**. Switzerland as now divided into nineteen cantons, interspersed with historical anecdotes, local customs and a description of the present state of the country, etc., etc. — With pitturesque representations of the dress and manners of the swiss, illustrated in fifty couloured Engravings of costume, etc. *London,* 1815, 2 vol. in-8, cart. à l'anglaise. . . . 36—»

Ce recueil de costumes suisses exécuté avec beaucoup de délicatesse et de goût, est un véritable Keepseak à la manière anglaise, où la typographie et le papier luttent de finesse et de pureté avec les gravures.

MANUSCRITS.

844 **Bonamy (Pierre-Nicolas)**. *Miscellanæa,* in-4, v. b. 250—»

Manuscrit sur papier, de plus de 800 pages. Il est écrit très lisiblement. On trouve sur la garde de la fin du volume, ce qui suit : *Ce manuscrit est pour M. de S. Fargeau, on le lui remettra après ma mort,* 15 *septembre* 1762, *Bonamy.* Voyez son article dans la *Biographie Universelle*, t. 5, p. 84, rédigé par Ameilhon, de l'Académie des Inscriptions; on pourra juger en le lisant de ce que doit renfermer ce volume. Il paroîtroit qu'il écrivoit à mesure des recherches qu'il faisoit pour ses travaux de l'Académie, etc., tout ce qu'il vouloit conserver. Ainsi, on trouvera

des articles sur tous les genres de connoissances, entremêlés de citations grecques, latines, italiennes, etc., des vers dans ces langues, de la biographie, etc. Chaque article commence par le mot dont il veut s'occuper, écrit en caractères plus forts; mais comme il seroit impossible de les retrouver sans une table, il y en a une au commencement. Il n'y a aucun mot ni aucun nom propre de cité, il n'y a que les numéros des pages à chaque lettre. Par exemple, la lettre B est divisée par a, e, i, o, u; chacune de ces voyelles renvoie à la page où se trouvent les mots qui commencent ainsi. Ce recueil est très curieux et très intéressant.

845 **Dictionnaire** des villes, villages, bourgs et autres lieux de France dont le nom commence par le mot *Saint*. 1354 feuillets petit in-folio. . . . . 80—»

Ce manuscrit, qui peut former un vol. in-fol., paraît être une partie d'une continuation du Dictionnaire d'Expilly, que l'auteur avait l'intention de donner.

846 **Matériaux** pour servir à un dictionnaire général de tous les lieux de France, avec leur statistique, sous le rapport religieux, civil et militaire, tant sous le nouveau que sous l'ancien régime. . . . . 120—»

Ces matériaux consistent :

1° En 82 cahiers petit in-fol., et 85 cahiers petit in-8, contenant principalement la statistique religieuse ancienne et moderne de chaque département;

2° Etat de l'épiscopat en France, 12 cahiers et environ 500 bulletins;

3° Une liasse de descriptions d'églises;

4° Une suite de notes, par ordre alphabétique de lieux, dont la lettre A seule contient environ 2000 feuillets petit in-8; les autres lettres sont moins complètes;

5° 28 cahiers petit in-8, concernant principalement les cantons de Beauvais, Clermont, Compiègne, Senlis, Couloumiers, Fontainbleau, Meaux, Melun, Provins, etc.

847 **Sonnets** sur les mystères de la Passion de Jésus (par le R. P. de Lessay), manuscrit du XVIIe siècle, de 101

feuillets, sur très beau vélin, in-4 oblong, m. r., fil., tr. d. *Ancienne et belle rel.* . . . . . 135—»

Le premier feuillet ou frontispice, représente tous les instrumens du supplice du Christ: le coq, les verges, le roseau, l'échelle, les clous, la couronne, la croix, etc.; les quatre suivans contiennent des vers assez mal écrits à la louange de l'auteur dont on a caché le nom sous un anagramme; le sixième est un dessin colorié, représentant le Père Éternel sous la forme d'un patriarche; au verso est un sonnet à sa louange; le septième représente Jésus; le verso contient un sonnet à sa louange; le huitième représente le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, au verso se trouve un sonnet. Les feuillets 9 à 70 contiennent les sonnets de la Passion; au milieu de chaque page se trouve un dessin très bien colorié, dont le sujet est une scène ou un instrument du supplice. La deuxième partie, pag. 72 à 75, se compose de quatre médaillons ou dessins coloriés dont: la sainte Vierge, une sainte, une damnée et la mort; le tout accompagné de sonnets explicatifs. — Les pages suivantes renferment des sonnets sur différens sujets fort peu importans.—Quant au style, nous ne sommes pas trop de l'avis du flatteur Savin, Lyonnais, qui, dans son épître, compare l'auteur à Ronsard, et l'appelle la Merveille des Gaules; ses vers sont tout ce que l'ascétisme a produit de plus bizarre, sans en excepter la *Dévote Salutation aux membres sacrez du corps de la glorieuse vierge Marie, mère de Dieu,* par N. H., capucin, cité par M. Charles Nodier, dans ses mélanges.

848 Un volume petit in-4, v. m., contenant six mémoires Mss. autographes de l'abbé de Longuerue. . 25—»

Ces Mémoires sont: I. Liaisons de la France avec la Hollande; II. Vénalité des charges de judicature et de finance; III. Origine et usage des biens de l'Eglise; IV. Droits et prétentions de la cour de Rome; V. Union inséparable des intérêts du roi avec ceux ceux de ses sujets; VI. Intérêts de la France à l'égard des autres Etats.

Ce mss. avait été préparé pour l'imprimerie. Il contient 198 pag.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

849 **Catalogue** des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Chartres. *Chartres*, 1840. . . . . 5—»

Ce catalogue, divisé en trois parties, contient, dans la première, la description de 633 articles, la plupart très curieux; la deuxième contient les mss. relatifs à l'histoire du pays, 74 articles; la troisième contient la table des auteurs et des matières.

850 **De Tristibus Franciæ.** Libri quatuor ex bibliothecâ Lugdunensis codice nunc primum in lucem edita curâ et sumptibus L. Cailhava. *Lugduni*, 1840, in-4, broché. . . . . 30—»

Avec 40 fig. sur bois; tiré seulement à 120 exempl., dont :

100 exempl. sur beau papier de Hollande.

10 exempl. sur papier extra fort. . . 45—»

10 ex. avec doubles fig. bistres ou bleues. 60—»

Ce volume, publié par les soins d'un amateur éclairé, est un poëme de près de trois mille vers latins, divisés en quatre livres, contenant des détails très curieux et pleins d'intérêt sur les guerres civiles et religieuses qui désolèrent la France pendant le règne des trois fils de Catherine de Médicis. Il est surtout remarquable par les gravures sur bois, très fidèlement imitées du manuscrit et retraçant avec beaucoup d'exactitude les costumes et les scènes les plus dramatiques de l'époque. L'auteur inconnu de ce poëme, paroît n'être point étranger à la ville de Lyon; l'importance qu'il accorde aux événemens qui se sont passés en cette ville et aux environs, les figures représentant les scènes de carnage et de dévastation arrivées en cette province, et les particularités dont il les accompagne, viennent à l'appui de cette conjecture. Nous insistons surtout sur les gravures, tant à cause de leur belle exécution, que de leur importance historique; elles peuvent faire suite et complément au recueil de Périssim et de Tortorel, si recherché : toute la ligue est là, les calvinistes métamorphosés en singes, s'abandonnant à toutes sortes de profanations, pillant les églises, revêtant les ornemens sacerdotaux, s'installant dans la chaire à

prêcher, criblant les crucifix à coups d'arquebuse ; d'autre fois déterrant les cadavres des prêtres et les perçant de leurs épées ; enfin nous n'en finirions pas si nous voulions citer une à une toutes les scènes désolantes représentées dans ce volume, nous renvoyons pour cela à l'explication des planches, qui se trouve en tête, et qui, à elle seule, contient toute l'analyse de ce poëme.

Nous devons ajouter seulement qu'il ne laisse rien à desirer sous le rapport de la beauté et de la pureté du papier, et de la typographie.

851 **Des Periers (Bonaventure).** Contes, ou nouvelles Récréations et joyeux devis, précédés d'une notice biographique et littéraire par M. Ch. Nodier, avec un choix des anciennes notes de Bernard de La Monnoye et de Saint-Hyacinthe, revues et aug. par P. L. Jacob le Bibliophile. *Paris,* 1841, 1 vol. petit in-8, papier de Hollande fort. . . . . 9—»

Il n'a été tiré sur ce papier qu'un très petit nombre d'exemplaires.

852 **La Saussaye (de).** Histoire du château de Blois. *Blois,* 1840, in-4, br., avec fig. . . . . 20—»

Le même, fig. sur papier de Chine. . . . 25—»

Cet ouvrage, que l'Académie des Inscriptions a couronné en 1840, est un des mieux écrits et des mieux imprimés que l'on ait publié depuis long-temps en province. — M. de La Saussaye, mieux que personne, pouvoit nous retracer l'histoire de ce château royal, témoin de tant de faits mémorables, et certes il n'est point resté au dessous de sa tâche, car cette excellente monographie restera toujours comme un monument élevé à la gloire de la ville de Blois.

853 **Pierquin de Gembloux.** Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois. *Paris,* 1841, in-8. 6—»

Ce volume, qui dans le principe ne devait être qu'une lettre sur la philologie des patois, adressée aux membres des comités de la langue et littérature françoises, est devenu un volume assez fort, plein de recherches sur l'utilité de l'étude des patois, sur les travaux des Allemands, des Italiens, des Espagnols; sur les patois

de la France, de la Gascogne, de la Belgique, de la Suisse, de la Russie, de la Pologne, de la Bohême, etc.; sur l'utilité des patois, leur influence, etc. Ce travail est terminé par une bibliographie patoise, la plus complète que nous ayons de nos jours.

854 **Santeul (Aug. de).** Le Trésor de Notre-Dame de Chartres : rapport à M. le ministre de l'intérieur sur les archives de l'ancien chapitre de la cathédrale de Chartres. *Chartres,* 1841, in-8, br., avec dix planches reproduisant des sceaux, monogrammes et signatures de quelques rois et puissans seigneurs du IXe au XIIIe siècle.

Ce volume n'a été tiré qu'à très peu d'exemplaires, non destinés au commerce.

En annonçant le Mémoire sur Huchbald, que vient de publier M. de Coussemaker, nous avons mal indiqué le prix des exemplaires col. — Le prix est de 36 fr. et non 30 fr. — Il reste très peu d'exemplaires de cet excellent ouvrage.

BULLETIN
DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 13. MAI.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1841.

Notices contenues dans le treizième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. 551

Mélanges bibliographiques. — Note sur un manuscrit de Garin le Loherain. 563

— Systèmes bibliographiques. 565

— Questions de statistique littéraire. 574

Nouvelles bibliographiques. 579

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

Mémoire adressé a un chanoine de l'église de ***, pour donner au clergé de Nevers un ancien écrivain ecclésiastique que quelques modernes prétendent avoir été du clergé d'Auxerre (1).

Les écrivains qui entreprennent de donner au public des catalogues d'hommes illustres, soit par la place qu'ils ont occupée, soit par leurs ouvrages ou de quelque autre manière, doi-

(1) *Mercure* de mars 1756, p. 88. — Cette dissertation est importante, parce qu'elle contient des augmentations pour le catalogue des écrivains auxerrois dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Auxerre.* Paris, 1743, 2 vol. in-4°.

Ajoutons encore une indication à ce catalogue. — Le Beuf dit, p. 506, que Louis de Charmoy, avocat à Auxerre dans le XVIe siècle, a composé un ouvrage intitulé *le Monologue du bon vigneron*, et il ajoute : *Je ne sçais s'il est imprimé.* Il l'a été en 1607, à *Aucerre* (sic), chez Pierre Vatard, petit in-8°, à la suite du « Discours joyeux en façon de sermon faict avec notable industrie par deffunct maistre Jean Pinard, lorsqu'il vivoit trottier (sic pour tortrier [chanoine tortrier]), semi-prébendé en l'église de Saint-Étienne d'Aucerre sur les climats et finages des vignes dudit lieu. »

L'abbé Le Beuf n'a pas connu non plus ce Jean Pinard qui, d'après l'avertissement de l'imprimeur, paroît avoir vécu au XVIe siècle, avant Louis de Charmoy. Ceci prouve la rareté extrême de ce livre dont je possède un exemplaire, relié en maroquin vert, aux armes du marquis Jean Armand de Joyeuse, né le 24 avril 1718, colonel du régiment de Ponthieu, en 1741.

Cl. G.

vent s'attendre qu'il leur en échappera toujours quelqu'un. C'est ce qui a paru dans plusieurs livres imprimés depuis un siècle, et qui a occasionné beaucoup de supplémens à ces sortes d'ouvrages.

Quoique les supplémens au Dictionnaire de Moréri n'admettent ordinairement que les plus célèbres d'entre les auteurs qui avoient été oubliés, je n'ai pas laissé d'y en découvrir (surtout dans le dernier supplément achevé d'être imprimé cette année), quelques uns que je n'aurois pas manqué de placer en leur rang dans le catalogue des écrivains du diocèse d'Auxerre, que j'ai publié en 1743, à la page 479 du second tome de mes Mémoires sur l'histoire de la ville d'Auxerre, si j'en avois eu plus tôt connoissance. Tel est un nommé Nicolas Habicot, de Bonny-sur-Loire, au diocèse d'Auxerre, qui fut un assez fameux chirurgien sur la fin du XVIe siècle et au commencement du suivant, et duquel on a quelques ouvrages sur l'ostéologie. Il fut chirurgien du duc de Nemours, et il mourut en 1624. Tel est encore Charles-Edme Cloyseault, natif de Clamecy, qui a été de la congrégation de l'Oratoire, et qui a composé quelques ouvrages imprimés, et en a laissé beaucoup d'autres manuscrits sur l'histoire de sa congrégation, dans laquelle il n'est décédé qu'en 1728.

Mes recherches particulières m'ont fait aussi découvrir depuis 1743, dans la Bibliothèque du Roi, un Gilbert d'Auxerre, qui vivoit au XIIIe siècle, et qui, par conséquent, est bien différent de Gilbert l'Universel, décédé vers le milieu du douzième. Un des manuscrits de cette bibliothèque, coté 8299, lui attribue des notes sur l'anti-Claudien d'Alanus ; le caractère du livre est du XIVe siècle. J'ai encore découvert quelques auteurs manuscrits, appartenant au diocèse d'Auxerre, en cherchant dans les bibliothèques des Pays-Bas.

Mais dans aucun endroit je n'ai rien trouvé qui dût m'engager à mettre au nombre de nos écrivains Auxerrois un ecclésiastique nommé Tétère, que Dom Rivet, dans son *Histoire littéraire des Gaules*, t. 3, p. 404, donne à l'église d'Auxerre, et qu'il fait vivre au VIe siècle. Une personne m'a demandé depuis peu pour quelle raison je n'ai pas donné à cet ancien auteur le rang qu'il a mérité parmi les écrivains du pays, ajoutant que M. l'abbé Goujet n'a pas fait difficulté d'insérer dans le nouveau supplé-

ment de Moréri l'article de ce Tétère ou Teterius, tel que Dom Rivet l'a rédigé, et qu'il le qualifie de clerc de l'église d'Auxerre. Je me suis contenté de répondre à ce curieux, que je craignois fort qu'il n'en fût de Tétère, clerc d'Auxerre, comme de maître Gombault, évêque d'Auxerre, qu'un de mes amis se félicita d'avoir trouvé dans la *Description de Paris*, de M. Piganiol, t. 3, p. 504, et duquel il me reprocha de n'avoir fait aucune mention dans mon histoire des évêques d'Auxerre. Car qu'est-ce que ce Gombault, évêque d'Auxerre, vivant en 1420, en laquelle année nous avions pour évêque Philippe des Essarts ? Si l'auteur ci-dessus cité de la description de l'église de Saint-Gervais de Paris, eût pris la peine d'aller lire lui-même l'inscription qui s'y voit en lettres gothiques dans le côté septentrional, et sur laquelle uniquement est appuyée l'existence de ce Gombault, évêque d'Auxerre, il y auroit lu que cette église fut dédiée par la main de révérend père en Dieu M. Gombault, évêque d'Agrence ; ce qui est bien différent d'Auxerre.

La faute que je soupçonne être échappée à Dom Rivet, sur le chapitre de Teterius, n'est pas si considérable, à beaucoup près. Mais les raisons que j'ai eues de douter que ce clerc fût un membre de l'église d'Auxerre, m'ont engagé à lui donner l'exclusion dans mon catalogue. Il faut que je vous en fasse part, afin que vous jugiez si je ne suis pas mieux fondé à croire qu'il étoit attaché à l'église de Nevers, et qu'il n'a pas vécu au VIe siècle, mais long-temps après.

Premièrement, ce Tétère n'a été connu jusqu'ici par le jésuite Henschenius (1), et depuis par Dom Rivet, que pour avoir écrit un livre des miracles opérés par les reliques de saint Cyr, tant lorsqu'elles furent arrivées à Auxerre, que depuis qu'il en fut porté à Nevers. Il est vrai qu'il n'est parvenu jusqu'à nous que le prologue de son ouvrage, où il est qualifié de Sophiste, *Teterius Sophista*, mais comme il n'y eut de translation des reliques de saint Cyr faite à Nevers que dans le IXe siècle, ce qui fit qu'alors la cathédrale commença à être appelée Saint-Cyr (2), au lieu de Saint-Gervais, Teterius n'a pu écrire les merveilles

(1) *Boll.* 1. *Maii in S. Amatore.*

(2) Voyez la *Diplomatique*, p. 548 et 550.

opérées à Nevers par ce saint, que dans ce siècle-là, au plus tôt. Cependant, ce n'est point au IXe siècle qu'il a vécu, mais seulement dans le Xe.

Ce qu'il faut observer en second lieu, est que le nom de Teterius est très rare dans l'antiquité, et je ne crois pas qu'il ait été porté par d'autre personnage connu, que par l'écrivain des Miracles de saint Cyr. J'ai vu tous les Titres, Chartes, Cartulaires, Nécrologes de l'église et du diocèse d'Auxerre, sans l'avoir trouvé une seule fois. Mais à peine ai-je eu commencé à parcourir l'histoire du Nivernois, par Coquille, que j'ai lu à la page 58, que du temps de Natrannus, qui fut évêque de Nevers, environ depuis 969 jusqu'en 987, il y avoit en cette ville de Nevers un Teterius, qui se disoit doyen et Recteur de Saint-Étienne. En faut-il davantage pour être fondé à attribuer au Clergé de Nevers notre Teterius, plutôt qu'à celui d'Auxerre? Et la raison qui a fait pencher Dom Rivet pour le donner à cette dernière église, ne tombe-t-elle pas d'elle-même : car, si dans sa préface il se qualifie serviteur des saints martyrs, cela ne veut-il pas dire naturellement qu'il étoit membre du clergé dont saint Cyr et sainte Julite, martyrs, étoient les patrons? Il ne peut rien servir d'opposer que ce Teterius de Nevers étoit Recteur de l'église de Saint-Etienne de cette ville, parce que cette église étoit alors soumise à la cathédrale de Saint-Cyr, qui en prenoit soin, comme d'une église déchue de son ancien état. Il n'est pas plus avantageux de dire, comme a fait Dom Rivet, que Tetere a dû plutôt desservir une église où étoit le corps entier de saint Cyr et celui de sainte Julite, telle qu'étoit l'église d'Auxerre, que non pas celle de Nevers, où l'on ne possédoit que le bras de saint Cyr, parce que si, de son temps, la plus grande partie du corps de ces saints étoit encore à Auxerre, il n'y avoit point pour cela en cette ville d'église de leur nom, au lieu qu'à Nevers, la principale église avoit pris le nom de saint Cyr, comme on l'apprend par les titres cités ci-dessus.

Au reste, Teterius mérite d'être connu par plus d'un ouvrage. Il y a de lui parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, venus de celle de M. Colbert (1), quelques homélies avec ce titre :

(1) *Cod. Colb.* 2576. *num. Reg.* 1687.

Homiliæ Teterii diaconi (1). La première est *de capite jejunii*, et paroît n'être qu'un discours qu'il prononça devant les pénitens qui devoient être expulsés de l'église ce jour-là. La seconde est sur l'Evangile du même jour, *cum jejunatis*. L'auteur y fait voir qu'il étoit versé dans les étymologies, et il y parle quelquefois en pur grammairien, ce qui s'accorde assez avec la qualité de Sophiste qu'il a prise dans son prologue sur les miracles de saint Cyr. La troisième homélie est *de Nativitate sanctæ Mariæ*, ce qui achève de démontrer que l'on s'est trompé en croyant qu'il a vécu au VIe siècle, puisqu'à peine la fête de la Nativité de la sainte Vierge étoit connue en France vers l'an 800. Il paroît par son langage, qu'il y avoit déjà du temps qu'on la célébroit dans l'église dont il étoit membre, et que depuis qu'elle y avoit été établie, un incendie en avoit fait périr les livres d'office, de sorte que les chanoines, qu'il appelle ses frères, ne sachant que lire à matines ce jour-là, l'avoient prié de les dédommager par un sermon de sa façon, « que je pusse débiter, dit-il, *canonicis nostris populoque fideli*. Vers le milieu de son discours, il exhorte ses auditeurs à fréquenter l'église de la Sainte-Vierge, bâtie dans cette ville, disant qu'il s'étoit bien trouvé d'y aller faire sa prière. Ceux qui connoissent la ville de Nevers, savent que l'église de Notre-Dame n'est pas fort éloignée de celle de Saint-Cyr; et ceux qui en ont lu l'histoire sont informés que dès le VIe siècle il étoit mention de cette église abbatiale. Mais qui est-ce qui peut assurer qu'il y en eût une bâtie sous ce titre à Nevers dès le VIe siècle, auquel Dom Rivet avoit cru pouvoir placer Teterius? Je pense en avoir dit assez pour détruire son opinion, et justifier l'omission que j'ai faite de cet écrivain parmi les auteurs Auxerrois. Peut-être que l'église de Nevers me saura bon gré de lui avoir restitué ce qui lui appartient.

A Paris, le 6 décembre 1749.

Post-scriptum. Qu'il me soit permis, à cette occasion, de revendiquer pour le diocèse d'Auxerre, non pas un auteur, mais un bourg et un château considérables, qu'un écrivain célèbre

(1) L'écriture est du XIIe siècle.

lui a ôté pour le donner au diocèse de Nevers. C'est M. Baillet dont je veux parler. On a déjà réimprimé plusieurs fois sa Vie des Saints, et on y laisse toujours cette méprise. Croit-on qu'il ait été plus infaillible qu'un autre? Il s'agit de la vie de saint Verain ou Vrain, évêque de Cavaillon, qui se trouve au xie novembre. M. Baillet dit qu'autrefois le corps de ce saint fut enlevé de Cavaillon, et déposé dans un bourg du diocèse de Nevers, où l'on a bâti une église sous son nom. Au lieu de Nevers, il faut lire Auxerre. Ce lieu est situé entre Cône-sur-Loire et Saint-Amand en Puisaie, à onze lieues ou environ d'Auxerre. Les barons de Saint-Verain ont été fort renommés. Ils étoient du nombre des quatre qui portoient l'évêque d'Auxerre à son entrée au siége épiscopal. La dévotion envers saint Vrain a été si grande autrefois dans le Nivernois, que dans le temps d'une calamité, le clergé de Nevers est même venu en procession dans l'église de ce bourg du diocèse d'Auxerre, appelé Saint-Verain-des-Bois, quoiqu'il soit à douze ou treize lieues de Nevers.

Lettre sur une expression ancienne usitée en France (1).

L'empressement que vous avez de connoître l'origine de plusieurs manières de parler usitées parmi les François, vous a porté, Monsieur, à vous adresser à moi, pour me demander ce que je pense de celles-ci : *Se marier en face d'église ; être marié en face d'église*. J'aurai l'honneur de vous dire d'abord, que je ne les crois pas singulières. Un Anglois qui écrivoit en latin, il y a six cents ans ou environ, s'en est servi en rapportant un trait de l'histoire de Henri II, roi d'Angleterre. C'est Guillaume de Neubrige, dans son troisième livre, chap. 26, qui, parlant d'Aliénor ou Léonor d'Aquitaine, femme de ce prince, s'exprime ainsi : *Solutamque a lege prioris viri, in facie ecclesiæ, quadam ut ita dicam illicitâ licentiâ, ille mox suo accepit conjugio*. Il y a toute apparence que la chose sur laquelle ce langage est fondé, ne nous étoit pas non plus particulière. J'ai examiné avec attention, d'où pouvoit avoir pris naissance cette expression, *en face d'Église*, et j'ai reconnu évidemment qu'elle vient de l'ancienne coutume de nos pères, qui étoit de commencer la solennité du mariage devant la porte des Églises.

Le livre que Dom Edmond Martene, bénédictin, a publié sur les anciens rits ecclésiastiques, dans l'administration des sacremens, est un excellent répertoire pour ceux qui veulent prendre la peine de le consulter. Ce savant religieux qui a tant vu de manuscrits, et qui étoit rempli de sa matière, lorsqu'il a réduit à certains chefs ce qui concerne le mariage, débute ainsi sur le fond de la cérémonie nuptiale.

Constituto ad celebrandas nuptias, die adveniente, sponsus et sponsa benedicendi, à parentibus aut paranympho... sistebantur ad portas ecclesiæ... Deinde datis sibi mutuo dextris exigebant ab utrisque consensum. Et comme il n'avance là-dessus que ce qu'il a lu dans les anciens livres ecclésiastiques, il ne manque

(1) *Mercure* de février 1729, p. 226.

pas de produire ceux qui lui étoient tombés entre les mains, au moins ceux qui entrent dans un détail plus circonstancié et plus intéressant.

Il produit un missel de Rennes en Bretagne, écrit il y a sept cents ans, où la cérémonie commence ainsi : *In primis veniat sacerdos ante ostium Ecclesiæ indutus albâ atque stolâ cum benedictâ aquâ, quâ aspersâ, interroget eos sapienter utrum legaliter copulari velint... Postremo benedictionem ibi faciat quæ in libris continetur. Qua finita intrando ecclesiam missam incipiat.* Il ajoute à cet ancien manuscrit conservé à Tours dans la Bibliothèque de Saint-Gatien, le texte d'un pontifical qui se voit dans l'abbaye de Lyre, au diocèse d'Evreux, et qui a six cents ans d'antiquité. *Ante omnia veniant ad januas ecclesiæ sub testimonio plurimorum, qui thoro maritali conjugendi sunt ; et requiratur consensus utriusque à sacerdote.* Et après la bénédiction nuptiale : *Posthæc introducantur in ecclesiam.* Quelques feuillets après, il produit un pontifical d'Auxerre, écrit au commencement du XIVe siècle, dont voici la teneur : *Incipit officium in benedictione sponsi et sponsæ ante portas ecclesiæ. Cum venerint ante valvas ecclesiæ sponsus et sponsa, ibi stent donec veniens sacerdos albâ, stolâ et manipulo ornatus annulum benedicat argenteum ;* et après la cérémonie du mariage : *Tunc introducat eos in ecclesiam : deinde celebretur missa.* Le pontifical de Lyon, de trois cents ans, qu'il produit ensuite, commence la cérémonie à peu près de même. *Cum venerint ante valvas ecclesiæ sponsus et sponsa, veniens sacerdos, albâ et stolâ et manipulo ornatus, annulum argenteum super saïtum* (1) *positum benedicat ;* et à la fin de la cérémonie : *Deinde sacerdos tenens sponsum per manum dexteram et sponsam introducat eos in ecclesiam.* Les autres manuscrits que le père Martène joint à ceux que je viens de rapporter, ont tous à peu près le même langage. Le pontifical d'Amiens met *ante ostium templi.* Un missel manuscrit de Paris, qui a trois cents ans, et qui se voit dans la Bibliothèque du Roi, porte *ante valvas ecclesiæ.* Un ancien Manuel de Limoges, *ad portam ecclesiæ*, ce qui se trouve de même dans un autre Manuel ancien de l'église de Reims. Mais ce qui a le plus de

(1) Bassin. — Du Cange cite ce passage au mot *Saïtus*. G. G.

rapport à mon sujet, est ce qui finit la cérémonie dans ce Manuel de Reims. On lit cette rubrique : *Deinde presbyter dicat, desponso vos in facie ecclesiæ : et illi aquâ benedictâ conspersi intrant ecclesiam*. On voit là clairement ce qu'il faut entendre par l'expression *en face de l'église*. M. du Cange témoigne dans son glossaire, que ce mot *facies ecclesiæ*, employé par Guillaume de Neubrige, ne signifie autre chose que *ostium limem*. En effet, si l'on n'a pas conservé dans l'usage commun la coutume d'appeler du nom de *face* le portail d'une église, il en est toujours resté un vestige dans le nom de *façade*, que l'on donne communément au portail antérieur des églises considérables.

Comme le père Martène ne s'autorise principalement dans les principes qu'il avance, que sur les manuscrits qui sont rares, et que chacun n'est pas à portée de voir ; il ne faut pas être surpris qu'il cesse de produire ses garans presque avec le siècle où l'imprimerie fut inventée. Depuis ce temps-là on rendit les manuels ou livres sacerdotaux des curés bien plus communs, et chaque prêtre y trouva imprimé ce que la tradition avoit perpétué jusqu'alors. Quoique je sois dans une ville qui n'est pas des mieux fournies de ces sortes de curiosités, je suis cependant en état de citer non seulement des rituels de Paris, qui peuvent être les moins rares, mais encore de Sens, de Troyes, de Langres d'Auxerre, de Clermont, tous imprimés entre les années 1536 et 1555, excepté celui de Clermont, qui a été imprimé sous Louis XII, et deux missels d'Auxerre, l'un d'environ l'an 1500, l'autre de l'an 1518. Ils marquent tous constamment la cérémonie du mariage, *ad valvas ecclesiæ*. Le petit Manuel de Clermont qui renferme des choses très curieuses, met *ad portam ecclesiæ*, et j'ai ouï dire que tel est encore l'usage dans le diocèse de Reims, et en plusieurs endroits d'un des diocèses nommés ci-dessus, parce que ce diocèse n'ayant point eu depuis près de deux cents ans d'edition du Manuel des Prêtres, c'est ce qui fait qu'on y a conservé heureusement beaucoup d'usages de la vénérable antiquité. Les Manuels d'Orléans assignent aussi la porte de l'église pour lieu de la célébration du mariage ; celui de Chartres, de l'an 1580, n'est point douteux dans sa rubrique (pag. 149) : *Rector parochialis ecclesiæ seu vicarius sacris indutus vestibus præter casulam excipiet pro templi foribus futuros conjuges, et dicet, etc.* Celui de Senlis, de l'an 1585 :

Cum ad fores ecclesiæ venerint vir et mulier qui simul sponsalia contracturi sunt, parochus vel alius... suppellicio et stola ornatus quærat, etc. Ce dernier Manuel m'a fait souvenir de jeter la vue sur les extraits que j'ai faits autrefois d'un pontifical de la même église de Senlis, écrit au XIIIe siècle. J'ai trouvé qu'il débute ainsi : *Ad sponsam benedicendam ante januas ecclesiæ. Manda Deus virtutem, etc.* Le Manuel d'Orléans, de l'an 1581, assigne également la porte de l'église pour le lieu de la cérémonie du sacrement de mariage, ce qui avoit été marqué auparavant dans celui de l'an 1510. J'ai dit que je ne m'étendrois pas à vous rapporter les livres d'église de Paris, parce qu'il vous est facile d'en trouver sous vos mains, étant dans l'enceinte de cette ville, où il est peu de grande bibliothèque qui n'en soit fournie ; ceux qui se sont trouvés sous les miennes, sont des années 1505, 1557 et 1627. Le plus nouveau des trois est le rituel de M. de Gondi, dont les rubriques pour l'administration du mariage commencent en ces termes : *Cum jejuni et confessi ad ecclesiæ januas venerint, etc.* Ce rituel n'a que cent deux ans d'antiquité.

Dans le grand nombre de personnes qui lisent les lettres que l'on vous adresse, Monsieur, et que vous rendez publiques lorsqu'elles contiennent quelque chose de remarquable, il peut se faire qu'il y en ait qui ne font aucun cas des anciens livres d'église, soit manuscrits, soit imprimés. J'en connois de ce caractère ; mais je suis bien aise qu'à l'occasion de cette réponse, ils puissent apprendre les sujets de plaintes que des gens véritablement lettrés faisoient il y a quelques années de ces sortes de savans dont toute la critique ne remonte point plus haut que les cahiers qu'ils ont vus ou fait voir dans une Communauté de Clercs.

Un de mes amis dont la bibliothèque est assez bien fournie de ces anciens livres, les ayant fait voir à un de ces critiques, m'a dit que pour tout éloge, ce personnage lui répondit : « *Eh quoi ! vous amusez-vous donc à acheter ces vieilles brocantailles ? A quoi cela est-il bon ? Renvoyez tout cela à ces siècles de barbarie.* » Je ne sais si des critiques de cette espèce n'auroient pas la même idée des savans qui ramassent les médailles avec tant de soin. « *A quoi bon,* diroient-ils, *tant de vieille mitraille ?* » Vous savez mieux que moi que c'est souvent une

médaille qui apprend les qualités d'un empereur ou d'une impératrice, un usage de leur temps, un combat, une victoire. Voilà à quoi les médailles servent. Il en est de même des anciens livres d'église dans leur genre: ils servent à prouver la tradition des usages de siècle en siècle, et l'origine de quelques uns; les changemens qui s'y sont faits peu à peu; c'est en quoi on s'est accordé dans tous les pays et dans tous les temps, et ce en quoi on a été partagé de sentimens en fait d'usage et de discipline. Je dirai même qu'ils peuvent servir à découvrir jusqu'aux origines de notre langue. Il ne faut pas toujours s'imaginer, qu'à cause que l'écriture en est gothique, et que le françois n'est pas le même que celui d'aujourd'hui; il ne faut pas, dis-je, croire que dans ces siècles-là on étoit barbare, impoli, grossier, rustique.

Il est vrai que quelquefois il s'y étoit glissé quelque chose digne de réforme; mais il ne faut pas qu'à cause qu'une perle est, pour ainsi dire, dans la boue, on dise qu'elle ne soit plus perle, et qu'il ne faut pas se donner la peine de l'en tirer. Qu'y a-t-il de plus naturel et de plus convenable, qu'un contrat aussi solennel qu'est celui du mariage, se fasse en pleine évidence et non pas, *Januis clausis?* Quoiqu'il soit un des sacremens de l'Église, et un de ceux que les scolastiques appellent sacremens des *vivans,* il ne s'ensuit pas qu'il doive être conféré dans le même lieu et dans le même endroit où l'on administre un sacrement encore plus auguste. Il y a parmi les chrétiens une place pour chaque chose. La grâce et la bénédiction accompagnent les prières de l'église partout où elles se font par le ministre légitime, et jusque dans les maisons où les infirmes sont arrêtés par la maladie. La confirmation ne se donnoit-elle pas dans la sacristie à Rome et dans l'Italie, ou dans un endroit détaché de l'église, et qu'on appeloit *consignatorium* en quelques endroits? qu'on voie le premier volume de Dom Martène, p. 240. Donner à entendre qu'il a régné une barbarie de dix ou douze siècles, laquelle n'a été détruite que dans le XVIIe, et que le lieu évident de l'administration du sacrement de mariage est un des articles qui se ressentent de cette barbarie, c'est une pensée qui peut bien être hasardée, mais qui ne peut être valablement soutenue.

J'ai toujours ouï dire que c'étoit sur les titres que les hommes doivent réformer leurs préjugés, et non pas que ce sont les pré-

jugés des hommes qui doivent servir à réformer les titres. Je mets dans le même rang les anciennes peintures. L'érudition apprend à distinguer ce qui provient du défaut du scribe ou du peintre, ou bien du siècle dont est le monument, d'avec ce qui est d'une tradition immémoriale et continuée de siècle en siècle. J'attends qu'un critique précipité de nos anciens livres, vienne m'alléguer en exemple de cette rusticité le *Manda Deus virtutem tuam* du Pontifical de Senlis. Un homme qui s'érigera en liturgiste sans avoir lu les livres originaux, mais qui saura bien dire son bréviaire, s'écriera tout aussitôt : Ah ! barbarie énorme, il faut *viriuti tuæ*. Mais je veux laisser ce nouveau reviseur de livres dans sa prévention : un savant (1) cardinal de nos jours lui répondra : Plût à Dieu que la révision de tels ouvrages ne fût confiée qu'à des liturgistes tels que le père Morin, le père Mabillon, le cardinal Bona, etc. Paris renferme encore de nos jours plusieurs savans qui sont en état de rectifier la fausse érudition de ceux qui ont voulu réformer des livres d'usage ecclésiastique, sans avoir en aucune manière examiné les anciens monumens.

Mais, Monsieur, pour finir ma lettre par où l'ai commencée, après m'être étendu sur ce qui a donné occasion de dire que les mariages se font *en face d'église*, je ne dois pas vous cacher le temps à peu près auquel je crois que l'on a cessé en quelques lieux de marier à la porte des églises. Les saisons n'étant point égales, il y a eu des jours où la cérémonie n'étoit point faisable à la porte. Or dans les petites églises, pour peu qu'on y entre, on se trouve dans le chœur, ou bien près du chœur. Voilà ce qui a fait naître, il y a environ deux cents ans, dans quelques diocèses, une diversité d'usages. Tels étoient ceux de Clermont et de Limoges, dont les livres mirent l'alternative *ad portam ecclesiæ vel ante altare, juxta ecclesiæ ritum ubi contrahitur matrimonium*. Le rituel de Milan, du dernier siècle (2), met de la même manière l'alternative, *in limine ecclesiæ aut ante altare;* mais la disposition des termes donne toujours à connoître que l'usage à préférer est celui qui est marqué le premier, d'où, comme laisse à penser M. du Cange, est venue la coutume de dire en France, *se marier en face de sainte église*. Je suis, etc.

(1) Le cardinal Thomasi.

(2) 1645.

Mélanges.

NOTE SUR UN

MANUSCRIT DE GARIN LE LOHERAIN.

Nous connaissons en France, outre le manuscrit dont il va être question, douze leçons du *Roman des Lorrains* dont dix reposent à la Bibliothèque du Roi, à Paris, et deux à celle de l'Arsenal (1) : on en pourroit sans doute réunir un pareil nombre à l'étranger en compulsant les dépôts du Vatican, de Vienne et de Berne. Toutefois il ne faudroit pas croire que ces diverses leçons d'une épopée fameuse au moyen-âge, soient également complètes, c'est-à-dire qu'elles renferment toutes les branches de la *geste lorraine*. Loin de là ; beaucoup, au contraire, ne donnent que quelques unes de ces branches, et il n'existe peut-être pas un seul manuscrit renfermant en son entier cette immense *chanson*. On devroit donc en rechercher les *rapsodies* dans la collection des textes qui nous ont été conservés, et encore faudroit-il bien des labeurs et bien des peines pour réunir et coordonner les variantes qu'offrent tant de leçons diverses, écrites dans tous les dialectes de la langue romane du nord.

En effet, la *Chanson des Lorrains* comprend :

1° L'histoire du duc Hervis, de Metz, père de Garin, laquelle, jusqu'aujourd'hui ne nous a été conservée en France que dans les manuscrits n° 1344 de la Bibliothèque du Roi, fonds de Saint-Germain, et 181 de la Bibliothèque de l'Arsenal ;

2° De Garin le Loherenc et de Bègues de Bélin, fils d'Hervis, qui se trouve dans la plupart des manuscrits dont M. Pau-

(1) Le philologue allemand, M. Mone, signale encore un manuscrit de ce roman existant à Epinal et portant ce titre : *Copie du roman des Loharans faite sur un manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez, n.* 1836, *à Paris*, 1757. — *Anzeiger sür Kunde der Teutschen*, etc. 1836.

lin Paris a donné une fort bonne édition, petit in-8. *Paris*, 2 vol., 1833-1836 (1);

3° De Gisbert, fils de Garin, Hernaut et Gérin, fils de Bègues, qui d'ordinaire forme la suite de la branche précédente;

4° Enfin, l'*histoire* d'une quatrième génération, que les continuateurs ont poursuivie jusqu'au célèbre Garin de Monglave, lequel devint à son tour la souche d'une geste nouvelle, comme Hervis avoit été la souche des Lorrains.

Le manuscrit que nous avons entre les mains, et dont nous devons nous occuper, faisait partie de la bibliothèque de M. d'H***; c'est un fort volume in-4° sur vélin, écriture du XIIIe siècle, à deux colonnes, reliure en bois, recouvert d'un taffetas broché bleu. Il provient de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Valéry-sur-Somme, et contient 229 feuillets, 21,200 vers environ, et se termine par les vers suivans :

Aleis vous en, si romans est fenis,
De Loherens ne poeis plus oïr,
L'on ne le vuet controver et mentir.

(*Explicit li Romans des Loherans.*)

Ce manuscrit de Garin Loherain, renferme l'histoire complète des aventures de Garin le Loherain et de son frère Bègues, de Gisbert, fils de Garin, puis d'Hernaut et Gérin, fils de Bègues; c'est un des textes les plus purs que nous connoissions ; il nous semble appartenir au dialecte Picard ou à celui de l'Ile-de-France, qui se ressemblent beaucoup. Ce texte offre pour la première partie, l'histoire de Garin et de Bègues (2), des variantes intéressantes avec celui qu'a imprimé M. Paulin Paris. Pour ce qui est encore inédit de la curieuse épopée lorraine, il va sans dire qu'il devient désormais impossible de le publier sans avoir consulté au préalable la leçon que nous citons: elle est, en effet, de nature à fixer vivement l'attention des philologues et des historiens. E. L. G.

(1) Li *roman de Garin le Loherain*, 2 vol. 16 fr.

(2) C'est la seule qui ait été publiée; elle est renfermée dans les soixante-dix-sept premiers feuillets du manuscrit et finit au quatorzième vers de la première colonne de la page 78.

Ce fu li mienores qui sor destrier s'oist.

SYSTEMES BIBLIOGRAPHIQUES.

Il n'est personne, ayant une collection quelconque, même très restreinte, qui n'ait été embarrassé plusieurs fois de mettre la main sur un objet déterminé de cette collection, à moins qu'il n'y ait introduit un certain classement, et qu'il ne se le soit rendu familier. Ainsi M. Leber n'auroit pu trouver une de ces précieuses petites pièces qu'il avoit par millier, s'il n'avoit introduit de bonne heure le plus grand ordre dans sa belle bibliothèque. Ainsi, M. J.-J. Debure ne pourroit, sans peines infinies, trouver dans les sept mille portraits qu'il possède, celui que vous désirez voir, s'il n'avoit adopté certaines dispositions qui lui permettent d'aller droit au portrait demandé.

Je suppose toutefois que celui qui possède cette collection veuille en faire usage ; car si une bibliothèque bien garnie n'est pour le possesseur qu'un meuble dont la reliure des volumes forme une marqueterie agréable par la variété, il peut, à l'exemple de certains amateurs fastueux et ignorans, se contenter d'aligner ses bouquins de telle sorte qu'il en résulte un effet satisfaisant ; pour lui, le but sera atteint quand le meuble présentera le coup d'œil le plus agréable, et toute sa science consistera à ne pas déranger un de ses livres pour ne pas troubler le tableau.

Mais, dès qu'une collection est un instrument de travail, il faut pouvoir y prendre et y mettre l'un quelconque des objets qui s'y trouvent en perdant le moins de temps possible, et alors un système d'ordre, quel qu'il soit, est au moins utile à un particulier; il est indispensable à un établissement public où il faut à chaque instant satisfaire à de nombreuses demandes : là, évidemment, le temps doit être pour l'ordonnateur le sujet de la plus sérieuse attention, et nos plus petites bibliothèques publiques ne pourroient satisfaire les nombreux lecteurs qui les fréquentent, si l'ordre le plus rigoureux n'y étoit établi. Il est

donc certain que le premier qui a eu une bibliothèque, pour s'en servir, a dû bientôt sentir le besoin de classer ses livres de manière à les trouver à la première réquisition. De là, les systèmes bibliographiques.

Quand un système est et doit rester particulier à un auteur, il ne faut pas y chercher des règles générales pour classer une bibliothèque quelconque, le créateur du système a été ordinairement déterminé par des raisons qui ne seroient plus applicables à un autre travailleur, ou même à une autre disposition de meubles : évidemment de tels systèmes échappent à la discussion.

Quand, au contraire, un système présenté comme devant devenir un langage commun, alors on peut en discuter l'utilité, en critiquer l'ensemble et les parties, et s'il est généralement reçu, on peut et on doit même chercher à l'améliorer, car une langue bien faite est du plus grand secours pour l'étude d'une science ; plus la langue sera parfaite, mieux on s'entendra : une vérité quelle qu'elle soit, présentée en termes qui auront pour tous la même signification, sera évidemment admise par tout le monde. Les philosophes ont agi à l'inverse : ils ont discuté avant d'adopter la même langue, et qui ne connoît les logomachies philosophiques.

On ne trouve pas de système bibliographique qui mérite ce nom, avant celui que le père Jacob publia en 1645, première année de la Bibliographie parisienne : l'auteur avoit vu les plus belles bibliothèques de l'Europe ; de plus, il étoit l'ami de Gabriel Naudé dont il avoit reçu les conseils dans plusieurs circonstances ; il est donc probable que son système est une espèce d'éclectisme entre tous les systèmes dont il avoit eu connoissance.

Le père Jacob n'ayant pas exposé les raisons de l'ordre qu'il avoit adopté, on ne peut juger son système que par comparaison. La classification est assez méthodique et pourroit être défendue jusqu'à un certain point ; la théologie et ses différentes parties forment à peu près la moitié des divisions, ce qui prouve que la majeure partie des livres qu'on imprimoit alors, se rapportoit à cette classe, puisque la Bibliographie parisienne étoit un catalogue annuel des livres imprimés à Paris, au moins dans les premières années, *Bibliographia parisina, hoc est catalogus*

omnium librorum Parisiis, annis 1643 *et* 1644 *inclusive excussorum.* Plus tard, l'auteur l'étendit à toute la France *Bibliographia gallica universalis* étoit à cette époque une idée neuve et dont les libraires du temps ne paroissent pas avoir saisi l'utilité; car l'auteur qui, dans sa préface, avoit demandé leurs catalogues, se plaint, sous le nom du libraire-éditeur, que son dessein n'ait pas réussi, « veu qu'aucun libraire ne s'est servi de son advis. J'ai creu que ce manquement est procédé de ce que sa préface estant latine, les libraires peu versés en cet idiome, n'auront cognu son dessein; » en conséquence, il le leur dit en françois.

La librairie moderne complétant cette idée, a rapproché les époques de publication et ajouté les prix des ouvrages publiés : ce sera pour nos neveux un curieux renseignement qui nous manque presque toujours, puisque les prix ne se trouvent que rarement dans les catalogues officinaux anciens ; les rapprochemens qu'on pourroit faire des prix d'émission avec les prix actuels, ne seroient cependant ni sans intérêt, ni sans utilité. Un des points curieux du système bibliographique du père Jacob, c'est qu'il a fait une division séparée des livres de théologie qui traitent de la vierge Marie. *Theologia Mariana, seu de beatâ Virgine.*

Le père Jacob publioit encore sa Bibliographie en 1654; quelques années plus tard, en 1678, le père Garnier mit au jour son *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu* (1); c'est le véritable auteur du système bibliographique encore suivi aujourd'hui, et non Gabriel Martin, comme on pourroit le croire d'après ce qu'en dit M. P. L. dans la préface du catalogue de sa bibliothèque : Gabriel Martin n'a fait qu'améliorer ce système dans quelques détails, comme le fait très bien observer Lottin.

Le père Garnier étoit bibliothécaire du collége des Jésuites; il avoit passé une bonne partie de sa vie à classer et à mettre en ordre cette riche bibliothèque, qui comptoit parmi ses bienfaiteurs tant de personnages illustres à divers titres, tels que

(1) Ce livre est assez rare, ou bien, ce qui est peut-être aussi vrai, on lui fait rarement les honneurs du catalogue, quoiqu'il soit loin de mériter cet injurieux dédain ; cependant je croirois plus volontiers à la rareté, car je ne l'ai rencontré qu'une seule fois chez les bouquinistes.

les Denys Petau, les J. Sirmond et le fameux surintendant Nicolas Fouquet, et non son père, comme on l'a dit dans un catalogue remarquable (1), en interprétant d'une manière un peu forcée un passage de Nemeitz; le père Garnier dit formellement : *Vir utrâque fortunâ Nicolaus Fouquetius, bibliothecam libris et donariis auxit, et libras gallicas mille annui reditus attribuit.* Je n'aurois pas relevé cette erreur si son auteur n'eût pas été le *bibliophile* Jacob.

Le père Garnier, homme d'une aussi grande modestie que son savoir étoit profond, céda, en publiant son travail, aux instances de ses amis qui lui remontrèrent l'utilité que les lettres en retireroient, et nous sommes heureux qu'ils aient pu l'en convaincre, car le *Systema bibliothecæ* est un beau travail, rien n'est plus logiquement ordonné, chaque chose est à la place qui lui convient, avec les raisons qui la font classer là et non ailleurs. Cependant un article est classé hors de la division, et cette faute semble déparer le travail du père Garnier ; il a mis les *heritici* hors de la théologie, et les a rejetés tout-à-fait à la fin. Le père Jacob, au reste, avoit commis la même faute ; il ne faut pas trop se hâter de les condamner, et ici je ne parle évidemment que du point de vue bibliographique; il me paroît hors de doute que l'auteur faisant le catalogue d'une bibliothèque quelconque, celle d'un collége excepté, n'eût pas rejeté les hérétiques hors de la théologie. Mais qu'on se rappelle que son travail est le *Systema bibliothecæ collegii societatis Jesu*, et que cette bibliothèque étoit à l'usage de jeunes étudians, entre les mains desquels il n'auroit été ni sage ni prudent de laisser des livres, au moins douteux, avant d'avoir exercé leur raisonnement de manière à les mettre en état de juger ; on sait, au reste, que dans tous les couvens, les *heritici* formoient une classe à part dans les bibliothèques; que cette classe étoit ordinairement séparée des autres livres, et qu'il falloit une permission spéciale du supérieur pour y puiser. Cela explique la même faute chez le père Jacob ; eh pourquoi blamerions-nous les moines d'en avoir agi ainsi? un père ne fait-il pas la même chose

(1) Catalogue des livres et des manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de France du Bibliophile Jacob, Paris, 1839 (page 331).

dans mille circonstances, à l'égard de ses enfans? et pour ne pas sortir de mon sujet, y a-t-il, par exemple, beaucoup de bibliothèques dont le possesseur laisseroit lire tous ses livres à sa fille? eh bien, le même ordre d'idées, quoique s'exerçant sur des sujets différens, avoit décidé les supérieurs des couvens à séquestrer les livres qu'ils regardoient comme dangereux.

En résumé, cette faute bibliographique est assez légère, car ce n'est qu'une transposition; et, pour le dire en passant, nos catalogüistes modernes ne sont pas peu embarrassés de cette classe « *Heritici* ».

On a écrit qu'il n'y avoit aucune raison pour commencer un système bibliographique par une de ses divisions plutôt que par l'autre; absolument parlant, je ne crois pas qu'une pareille opinion puisse être soutenue par de bonnes raisons; mais le père Garnier, prêtre, avoit pour commencer par la théologie une raison qui, dans tous les cas, ne manque ni de noblesse ni de majesté. « *Theologia, fons sapientiæ, est verbum Dei.* » Accordez-lui cela, et il est difficile de le lui refuser, puisque ce n'est qu'une définition; accordez-lui cela, et il vous démontrera clairement l'enchaînement de son système, passant de la manière la plus logique d'une division à une autre; c'est dans l'auteur qu'il faut lire les raisons qu'il apporte pour chaque chose, l'analyse d'un tel livre seroit trop étendu. Pour compléter son éloge, je dirai qu'il y a plus d'un point de ressemblance entre le système du père Garnier et celui que M. Merlin essaie d'introduire dans le monde littéraire. Certainement il y a des différences; mais l'idée philosophique, l'idée mère du système a la plus grande analogie chez M. Merlin et chez le père Garnier; et il n'y a rien là d'étonnant, la vérité est une, les démonstrations seules varient. Au reste, M. Merlin ne cache pas son admiration pour le père Garnier.

Si l'ouvrage du savant jésuite est le plus bel ensemble d'un système bibliographique, il n'en est pas de même des détails. Là, évidemment, il y a trop de concision, aussi le libraire Gabriel Martin, fils savant d'un père savant, s'applique-t-il à l'améliorer en l'adoptant et le faisant passer dans l'usage du commerce. Avant lui, et de son temps, les catalogues de ventes étoient pitoyables; on y trouve, par exemple, les Instructions

du concile de Trente, entre l'Enéide de Virgile et le Dictionnaire de Richelet, les plus méthodiques des libraires adoptoient l'ordre par format, et dans chaque format aucun ordre. Gabriel Martin appliqua aux ventes publiques de livres le système du père Garnier, et il contribua à le rendre familier, car les ventes étoient fort suivies, non seulement par les acheteurs, mais encore par tous ceux qui désiroient s'instruire ; les connoissances étendues qu'il avoit, lui permettoient de donner sur les livres qu'il vendoit des renseignemens bibliographiques et littéraires qui y ajoutoient un charme particulier, et qui sera bien compris par tous ceux qui aiment les livres. « J'y apprends toujours quelque chose, disoit un savant homme de l'époque. Heureux temps ! Nous avons encore des libraires qui seroient fort capables de pareille chose, et ce seroit au grand profit de tous : pourquoi ne le font-il pas ? mais ce sujet souleveroit des questions graves qui sortent de l'objet de cette note.

Après Gabriel Martin, il faut arriver à Guillaume-François Debure, pour trouver quelque amélioration au système du père Garnier ; il y fit des transpositions, et même quelques augmentations qu'il est inutile de citer, le mérite bien reconnu de l'auteur de la Bibliographie instructive nous en dispense. Il faut surtout louer dans son catalogue, une certaine appréciation littéraire qui manque à la sèche nomenclature qu'on trouve dans un ouvrage beaucoup plus recherché aujourd'hui. Après Debure, il faut arriver à l'excellent catalogue de M. Leber pour trouver une des plus grandes améliorations de détails qu'il y ait eue au système du père Garnier depuis sa création, et maintenant on peut regarder la division de l'histoire comme étant complètement établie.

Malheureusement, d'autres cadres attendent encore ; car, je le répète, le père Garnier, quoiqu'en développant les sous-divisions, n'a fait qu'esquisser à grands traits, et il est matériellement impossible qu'un auteur de système bibliographique donne autre chose que des généralités : il ne peut prendre connoissance de tous les livres qui doivent remplir les divisions et sous-divisions de son système ; tout au plus il traitera avec détail une ou deux divisions dans lesquelles son goût ou ses études lui auront fait acquérir des connoissances plus étendues, mais nul n'est universel, sous peine de n'être rien du tout.

Les divisions doivent donc être des monographies spéciales, et nous n'aurons un bon système, que lorsque chaque partie aura été traitée par un auteur qui en aura fait une étude attentive ; je sais qu'un pareil travail prendra la meilleure partie de la vie d'un homme, et que c'est surtout l'ouvrage du temps ; en effet, que de livres à ouvrir et même à étudier, au moins à parcourir ; car ceux qui s'en rapporteroient au titre commettroient des erreurs analogues à celles de ce cataloguiste qui plaçoit les lettres de Pline et le panégyrique de Trajan dans l'histoire naturelle, sous prétexte que Pline étoit un naturaliste. Il suffit, au reste, de lire le catalogue de M. Leber et les excellentes notes qu'il y a jointes, pour être persuadé qu'un livre ne répond pas toujours à son titre, et une bibliographie ne sera utile qu'autant qu'elle dira de la manière la plus concise ce qu'un livre contient, au moins quand le contenu ne répondra pas à l'étiquette.

Parmi les divisions qui attendent encore, les sciences et les beaux-arts paroissent embarrasser plus particulièrement les cataloguistes ; il faut espérer qu'un amateur des beaux-arts traitera quelque jour ce sujet, qui paroît présenter d'assez graves difficultés. Quant aux sciences mathématiques et physiques, je donne à la suite de cet article le classement que j'ai adopté depuis long-temps pour moi-même. Je n'ai point la prétention de dire qu'on ne pourroit faire mieux, mais il est certain qu'en comparaison de ce qui est, c'est une amélioration. Je me trouverois heureux que quelque chose de meilleur fût produit, et j'en profiterois le premier. J'ai suivi l'idée philosophique de l'auteur principal du système ; je commence par le général pour descendre au particulier. Evidemment, je ne donne ici que les titres des subdivisions, et, quoique ce ne soient que des généralités, j'espère qu'elles pourront être utiles, au moins pour la confection de catalogues spéciaux ; pour les catalogues ordinaires, on ne se donne guère la peine de faire des recherches : il suffit, en effet, dans ce cas, que des indications principales soient bien exactes, et si les développemens sont entachés de quelques erreurs, comme celles de ce libraire qui, ayant trouvé dans une bibliothèque qu'il étoit chargé de vendre, une machine très ingénieuse dont l'invention est due à Pascal, et qui est connue sous le nom de Machine Arithmétique de Pascal,

pensant d'ailleurs que cette appellation seroit peu comprise de ses lecteurs, écrivit dans le catalogue : *Machine dont se servoit Pascal pour l'arithmétique*, ce sont des *lapsus plumæ* que chacun redresse.

Enfin, je crois que j'aurai rendu un service aux bibliographes, quand même cette note ne serviroit qu'à appeler la discussion sur une partie aussi intéressante et aussi utile qu'un système bibliographique, ce n'est que quand on aura recueilli un ensemble de vérités dont on puisse déduire les applications par des conséquences rigoureuses, et non par de vagues inductions, que la bibliographie prendra rang parmi les sciences exactes.

Il y auroit au moins un intérêt de curiosité à comparer les systèmes bibliographiques émis jusqu'à ce jour, et ils sont en très petit nombre ; j'attends, pour le faire, la publication d'un nouveau système annoncé comme prochain, et dont l'auteur est un homme trop savant pour que son travail n'occupe pas une place distinguée dans une pareille revue.

FAUCHEUX.

SCIENCES.

§ 1er. MATHÉMATIQUES.

A GÉNÉRALITÉS.

a. Philosophie mathématique.
b. Cours généraux.
c. Recueils académiques.
d. Journaux.
e. Mélanges.
f. Construction d'instrumens.
g. Histoire des Mathématiques.

B. ANALYSE.

a. Arithmétique.
  1. Arithmétique élémentaire.
  2. Théorie des nombres.
b. Algèbre.
  1. Algèbre élémentaire.
  2. Traités particuliers. [Par exemple, Théorie du plus grand commun diviseur, — Résolution des équations numériques, etc.]
  3. Calcul des fonctions. [Par exemple, Traité des séries, etc.]
c. Calcul différentiel et intégral.
d. Calcul des probabilités.
e. Application.
  1. Problèmes.
  2. Logarithmes.
  3. Tables d'intégrales.
  4. Tableaux *barêmatiques*.

C GÉOMÉTRIE.

a. Géométrie élémentaire.
b. Géométrie descriptive.
  1. Coupe des pierres.
  2. Charpente.
  3. Perspective.
c. Géométrie de position.
d. Applications.
  1. Problèmes.
  2. Dessins géométriques.

D GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE.

a. Traité de géométrie analytique.
1. A 3 dimensions.
2. A 2 dimensions.

b. Trigonométrie.
1. Rectiligne.
2. Sphérique.

c. Applications.
1. Problèmes. [Trisection de l'angle, etc.]
2. Topographie. [Tel que Arpentage, Levée des Plans, Nivellemens, etc.]

E MÉCANIQUE.

a. Traités généraux de mécanique.
b. Idem de statistique.
c. Idem d'hydrostatique.
d. Idem de dynamique.
e. Idem d'hydrodynamique.
f. Applications.
1. Problèmes généraux.
2. A la statique. [Résistance des solides.]
3. A l'hydrostatique [Résistance des digues, canaux, etc.]
4. A la dynamique. [Manœuvre des vaisseaux.]
5. A l'hydrodynamique. [Hydraulique.]
6. Constructions. [Constructions civiles, chemins de fer, ponts et chaussées, constructions de vaisseaux.]
7. Artillerie. [Balistique.]
8. Fortifications.

F ASTRONOMIE.

a. Astronomie physique.
1. Traités de cosmographie.
2. Navigation.
. Mesure du temps. [Gnomonique, Annuaires, Almanachs, Connaissance des temps.]
4. Mélanges. [Aérolithes, Apparition de comètes.]

b. Astronomie analytique. [Mécanique céleste, Traités des mouvemens des corps célestes.]

c. Applications.
1. Problèmes.
2. Géographie mathématique.
3. Hydrographie idem.
4. Recueil d'observations.
5. Tables astronomiques.
6. Description et construction d'instrumens.

d. Astrologie.

—

§ 2. PHYSIQUE ET CHIMIE.

A GÉNÉRALITÉS.

a. Recueils académiques.

b. Journaux.
1. De physique.
2. De chimie.

c. Mélanges.
1. De physique.
2. De chimie.

d. Histoire de la physique.

B PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.

a. Traités généraux.

b. Traités particuliers. [Traités de la chaleur, de la lumière, optique, etc.]

c. Descriptions d'expériences.

d. Applications.
1. Problèmes. [Récréations de physique, etc.]
2. Machines à vapeur.
3. Musique théorique.
4. Descriptions d'instrumens.

B PHYSIQUE MATHÉMATIQUE.

a. Traités généraux.

b. Traités spéciaux.

c. Applications. [Tables barométriques, etc.]

C CHIMIE.

a. Traités généraux.

b. Chimie analytique.

c. Minéralogie.

d. Applications.
1. Produits chimiques. [Fabrication des métaux, Usines à gaz, Art de la Vitrification, de la Porcelaine, etc.]
2. Pharmacie.
3. Art de la teinture.

e. Alchymie. [Pierre philosophale, etc.]

QUESTIONS

DE STATISTIQUE LITTÉRAIRE.

La statistique est science à la mode en ce moment : il faut bien que nous aussi nous nous mettions à faire un peu de statistique. Nous avons été un moment embarrassés sur le choix des questions que nous essaierions de traiter ; nous venons de lire de longs mémoires où se discute, avec addition d'immenses tableaux, quel est l'âge moyen auquel la mort frappe les pairs de France et les ouvriers imprimeurs, quel est le chiffre exact des enfans qu'emporte la coqueluche entre quinze et dix-huit mois. M. Parent-Duchâtelet a consacré deux gros volumes à fixer le nombre précis des *vierges folles* sachant signer ou habiles tout au plus à faire leur croix, à discuter combien il y en a de brunes et combien il en est de blondes. Il étoit donc devenu inutile de s'occuper de la solution de ces problèmes et de quelques autres non moins importans que nous passons sous silence, car nous tenons à être brefs. Nous voulions pourtant trouver de petits chiffres à aligner, à classer, à éplucher ; l'idée nous est venue de prendre, pour sujet de notre travail, le mouvement de la presse en 1840.

Aussitôt nous avons étalé sur notre table les cinquante-deux numéros du *Journal de la Librairie* que dirige depuis vingt-cinq ans M. Beuchot avec zèle et habileté ; journal officiel s'il en fût, journal comme il n'en est guère, où chaque ligne est une vérité, et qui enregistre toutes les publications qu'enfantent les presses de la France : le dépôt légal, obligatoire sous des peines sévères, garantit la parfaite exactitude de ces annonces.

Nous voilà, la plume en main, occupés à des myriades de fastidieuses additions ; nous avons eu le courage de les vérifier, et

ce dévouement nous a mis en possession de résultats certains; écoutez-nous donc, car nous sommes infaillibles.

Le total des feuilles typographiques, enregistrées dans le journal de la librairie pour 1840, s'élève à 76,879.

Il faut multiplier ce nombre par le chiffre du tirage, chiffre qui était jadis soumis à une déclaration, mais qui reste aujourd'hui le secret de l'éditeur. Nous croyons que l'on peut prendre pour moyenne une évaluation de 1500. Les livres de piété, d'éducation, les ouvrages d'un mérite consacré de vieille date, les publications dites à bon marché, tout cela se reproduit à un nombre plus élevé; mais les collections volumineuses et dispendieuses, les traités scientifiques trop abstraits, les romans d'auteurs novices, les chants de poètes inconnus, les élucubrations des publicistes de bonne volonté, les livrets de circonstance que l'on compose, que l'on imprime à la hâte et qui doivent s'enlever dans la semaine de leur naissance ou être vendus au poids, les ouvrages de philosophie, de métaphysique, d'esthétique et d'onthologie, sur toutes ces choses-là le libraire se garde bien de courir la chance d'un nombreux tirage.

En adoptant notre évaluation de 1500, il se trouve qu'il a été imprimé en France, en 1840, plus de 115 millions de feuilles. Prenons pour moyenne d'un volume douze feuilles et nous verrons que chaque jour il a été offert aux gens sachant lire dans les quatre-vingt-six départemens, aux intelligences les plus élevées comme aux esprits les plus vulgaires, une masse de *vingt-six mille* volumes.

Il y aurait bien des observations à faire là-dessus; bornons-nous à en enregistrer deux :

1° On évalue le nombre de Français ne sachant pas lire à 62 p. 0/0 sur la masse totale; cela fait que nous ne sommes guère que 12 millions de compatriotes sachant distinguer un A d'un Z, et en état de ne pas confondre un B avec un Y.

2° Dans tous ces millions de pages noircies (et dans l'intérêt du marchand comme dans celui de l'acheteur, les deux tiers au moins auraient bien dû demeurer blanches), on ne comprend point la masse effrayante de matière que le journalisme livre chaque jour à la circulation, masse que l'on peut supposer égale à celle du produit de la presse non périodique. On manque aussi de

renseignemens pour évaluer le nombre d'impressions qui ne sont pas assujetties au dépôt légal, telles que mémoires judiciaires, documens administratifs, circulaires commerciales, feuilles débitées par les nouvellistes de carrefours, etc. Les contrefaçons, les impressions clandestines échappent également à nos additions.

Maintenant il reste à faire une répartition méthodique de cet océan de volumes, mais c'est chose longue et difficile à opérer. Nous la laisserons de côté aujourd'hui, et nous nous bornerons à examiner quel est le contingent qu'ont apporté les diverses villes de France à cette nombreuse armée littéraire.

Nous avons trouvé que 19,563 feuilles-types étaient imprimées en province ; il en reste 57,316 pour Paris, ce qui équivaut à 73 p. 0/0.

Après Paris, la part la plus large revient à Lyon ; on y a mis au jour 2,817 feuilles ; les trois quarts au moins sortent de quelques établissemens qui travaillent avec activité pour le clergé et pour les ames pieuses. En troisième ligne se présente la petite ville de Corbeil; elle a donné 1462 feuilles, appartenant presque toutes à des romans modernes qu'on y confectionne à meilleur marché qu'à Paris; les petites filles du département de Seine-et-Marne, au lieu d'être gardeuses de moutons, sont compositeurs dans quelque atelier d'imprimerie ; elles ne cultivent plus la terre, mais elles se fatiguent les yeux sur les manuscrits d'Alfred de Musset et de Frédéric Soulié ; je ne dirai pas que cette occupation leur forme l'esprit et le cœur : c'est ce dont ne s'inquiète guère le bibliopole qui veut, avant tout, économiser ving-cinq centimes sur le prix de fabrication d'un in-8°. Besançon exploite la même spécialité que Lyon, mais avec des capitaux plus restreints; il n'en est parvenu que 929 feuilles. Lille en a enfanté 548 ; Metz, 795; Nancy, 558 ; et Strasbourg, 773 ; en tout sept villes, après Paris, où la fabrication a excédé 500 feuilles.

De 100 à 500, nous avons compté 26 villes; nous nous bornerons à en mentionner quelques unes; nous commencerons par Bordeaux, dont le *Journal de la Librairie* a enregistré 47 publications donnant pour total 353 feuilles; c'est 7 de plus que Troyes et 9 de plus que Nantes, c'est 11 de moins que

Rouen. Dijon a lancé dans le monde 469 feuilles de tout genre, et il ne s'en est fallu que d'une seule feuille que Tours, vouée à la fabrique de livres d'éducation, n'atteignît ce chiffre. Limoges et Avignon occupées d'ouvrages pour les classes, de réimpressions faites avec parcimonie, ont donné 475 et 408 feuilles; Toulouse, 468 ; Poitiers, 276; Nantes, 349; Douai, 291; Grenoble, 194 ; Rennes, 176 ; Fontainebleau se ressentant du voisinage de Paris, a atteint 293 feuilles.

Au dessous de 100 feuilles, l'inflexible arithmétique nous fait connaître 166 villes; et là se trouve la preuve affligeante du sommeil profond de l'art typographique dans nombre de localités qui ne sont pas sans importance. La vérité nous contraint d'ajouter que, lorsque dans ces endroits frappés de la colère de Guttemberg et de la malédiction des Elzevirs ou des Didot, l'on se décide enfin à imprimer quelque chose, ce quelque chose n'est rien, ou peu s'en faut, car c'est un almanach, ou un tarif des poids et mesures, ou un factum contre M. le Maire, ou une pièce de vers souvent sans rime et presque toujours sans raison, ou bien encore c'est l'œuvre d'un désœuvré qu'un ennui féroce rend imbécile et porte à se rendre coupable d'une pétition aux chambres, d'un écrit où il découvre la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel, le véritable système du monde, le secret d'économiser 600 millions par an, et le moyen d'assurer à tout Français mille écus de rente viagère. En fait de ces livres qui ne sont pas des livres, Mulhouse et Saint-Omer ont donné 3 feuilles; Châteauroux, Hagueneau et Dreux sont restés à 2; Etampes et Pithiviers en ont fait autant; Orthez, Pézenas, Vervins, Arles et Beaume ont jugé que produire une feuille était bien suffisant; Gap et Riom en apportent 4 chacune de leur côté; Colmar arrive à 5; Abbeville, Rhodez, Aurillac et Verdun à 6; Falaise retombe à 2; mais Sens et Perpignan s'élancent à 7; Pau et Tulle vont même jusqu'à 10, chiffre dont Carcassonne, La Rochelle, Cherbourg et une foule d'autres villes demeurent bien loin.

Il y a un peu plus d'activité à Bourges (86 feuil.), à Toulon (69), à Agen (41), à Toul (83), mais cette nomenclature est déjà assez prolongée; en faisant les recherches qui lui servent de base, nous avons été frappés du nombre extrêmement restreint

d'écrits sérieux, originaux, utiles, qu'enfante la presse provinciale. Si l'on met de côté quelques écrits relatifs à l'histoire des localités, certains ouvrages de droit et de médecine dus, pour la plupart, à la plume des professeurs de diverses facultés, quelques collections de mémoires académiques où se trouvent parfois des travaux dignes d'estime, relatifs à l'archéologie ou aux sciences physiques, il ne vaut pas la peine de faire mention du reste.

En somme et en divisant la France en cinq régions, formées chacune de 17 ou 18 départemens limitrophes, nous trouvons :

Pour le nord	62,378	feuilles-types, soit 79 p. 0/0 à peu près.
l'est	7,422	—
l'ouest	2,339	—
le centre	3,056	—
le sud	1,684	—

On a beaucoup parlé de décentralisation intellectuelle, de guerre à la suprématie littéraire de Paris; en 1840, on n'a fait contre elle aucune tentative tant soit peu sérieuse.

Une autre circonstance qui saute aux yeux, c'est l'état de langueur de la presse dans tout le midi de la France, région qui n'entre pas pour un treizième dans le total de la production en ce genre.

Ce sont là des considérations sur lesquelles nous nous garderons d'insister plus long-temps : le secret d'ennuyer est celui de tout dire; bien que nous soyons fort loin d'avoir tout dit, nous craignons d'avoir été fort peu amusans.

G. B.

Nouvelles bibliographiques.

Dans une vente d'autographes, faite dernièrement, trois amateurs convoitoient une belle lettre de Crébillon, et cette pièce, mise sur table, atteignoit déjà le chiffre de 80 francs; l'ardeur qu'ils mettoient tous trois à sa poursuite, laissoit entrevoir une de ces curieuses scènes de vente, comme on en voyoit jadis au bon temps de la Librairie, au temps où la France et l'Angleterre, représentées par les plus vaillans champions de la Bibliographie, se faisoient la guerre pour la conquête d'un livre du xve siècle, d'un Alde ou d'un Elzévier, lorsque l'un d'eux proposa de terminer le combat en tirant au sort. La proposition acceptée, trois noms furent mis dans un chapeau et une personne étrangère appelée pour en tirer un; cette opération, qui dura deux minutes, parut bien longue aux intéressés, et, vous le comprenez, car il s'agissoit de la possession d'une rareté, d'une lettre disputée surtout, chacun d'eux, avec impatience, attendoit le nom bienheureux; il parut, et les deux rivaux s'écartèrent : celui que le sort avoit favorisé emporta l'autographe à 80 francs, car le combat finit faute de combattans.

M. P. L. Bibliophile Jacob, va faire paroître une nouvelle édition du *Moyen de parvenir;* elle sera accompagnée de notes bibliographiques, critiques et littéraires. Un tirage à part de cinquante exemplaires sur papier fort de Hollande, même format que les Contes de Bonaventure Despériers, est destiné à MM. les amateurs. A ces exemplaires sera jointe une notice de M. Nodier.

On écrit de Saint-Pétersbourg, 2 mai :

« La direction de la censure de notre capitale vient de faire saisir et brûler publiquement, 1° toute l'édition du drame intitulé *Jemtoriski*, dont l'auteur se cache sous le pseudonyme d'Iwelhen; 2° la couverture des exemplaires d'un ouvrage dramatique, sur laquelle se trouve l'annonce de la publication de ce drame. Le motif de cette mesure, est, dit-on, due postérieurement à l'examen de *Jemtoriski* par les censeurs, on y auroit intercalé des allusions offensantes pour l'armée russe. »

M. Francisque Michel a offert à la Société de l'Histoire de France, de publier le *poëme de la prise d'Alexandrie*, par Guillaume de Machau, écrivain du XIVe siècle. Caylus et l'abbé Le Beuf ont donné des Notices sur cet ouvrage, dont ils faisoient le plus grand cas. Avec l'autorisation du conservateur de la Bibliothèque royale, M. Francisque Michel a préparé la copie du manuscrit qui y est conservé. Les notices biographiques et littéraires, et les notes historiques qui doivent accompagner le texte, sont aussi en grande partie rédigées. M. Reinaud a bien voulu promettre quelques notes sur les faits qui auroient besoin d'être éclaircis par des sources orientales. M. P. Paris, qui a récemment étudié le poëme de Guillaume de Machau, en a conçu et exprimé l'opinion la plus favorable, opinion que ne partage pas M. Lascoux, qu'il a eu occasion de consulter pour la recherche de quelques renseignemens historiques. Il est fâcheux que le comité de l'histoire de France ait été frappé des objections de M. Lascoux, plutôt que de l'opinion exprimée par M. Ch. Lenormant à l'appui de celle de M. Paris. Nous apprenons que la publication du *poëme de la prise d'Alexandrie* a été ajournée.

Le célèbre philologue et bibliographe italien Barth. Gamba, auteur et éditeur d'un grand nombre de bons ouvrages sur la Littérature italienne, est mort subitement à Venise, au milieu d'une lecture qu'il faisoit à l'Athénée de cette ville.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

N° 12.

N° 13. — Mai 1841.

855 Aguesseau (d'). OEuvres complètes. *Paris, libraires associés*, 1759 et suiv. 13 vol. in-4, mar. r., tr. dor., aux armes de Maupeou. . . . . 150—»

Bel exemplaire d'ancienne reliure.

856 Alcoranus Franciscanorum. Id est blasphemiarum et nugarum, de stigmatisato idolo, quod Franciscum vocant, ex libro Conformitatum excerptus. 1543, pet. in-8, mar. v., tr. d. *(Derome)*. . . . . 15—»

857 Arbeau (Thoinot). Compot. Le Manuel Kalendrier. *Paris*, 1588, pet. in-8, mar. r., tr. d., élég. rel. 10—»

858 Aurigny (Gilles d'). Le Tuteur d'Amour, avqvel est comprise la fortune de l'innocent en amours, ensemble vn liure où sont epistres, elegies, complainctes, épitaphes, chantz royaulx, ballades et rondeaux. *Paris, Abel L'Angelier*, 1546, petit in-8, mar. bl. dent. tr. d. . . . . 35—»

Un livre d'épigrammes, annoncé sur le titre, manque à cet exemplaire.

859 Autels (Guillaume des). Amovrevx repos de Guillaume-des-Autelz, gentilhomme charrolois. *Lyon, Iean Temporal*, 1553, petit in-8, mar. r., tr. d. . . . 40—»

Élégante reliure de Thompson.

860 Bargud. *Voy*. Odes pénitentes.

861 **Bayard.** La très ioyeuse, plaisante et recreative histoyre, composee par le loyal serviteur, des faiz, gestes, triumphes et prouesses du bon cheualier sans paour et sans reprouche, le gentil seigneur Bayart, etc. *Paris, Galliot du Pré,* 1527, in-4, goth., mar. r., fil., tr. d. . . . . 130—»

Bel exemplaire, relié par Kœhler.

862 **Bayle (Pierre)** Ses œuvres diverses. *La Haye,* 1737, 4 vol. in-fol, v. m., tr. m. . . . . —»

Exemplaire bien conservé.

Les œuvres de Bayle sont composées comme il suit :

Tome 1er. Nouvelles de la république des lettres. — L'histoire de la vie et des ouvrages de M. Bayle.

Tome 2. Critique de l'histoire de l'Arianisme de Mainbourg. — Les nouvelles lettres critiques sur le même sujet. — La France catholique sous Louis XIV. — Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : *Contrains-les d'entrer,* avec le supplément. — La réponse d'un nouveau converti à un réfugié. — L'avis aux réfugiés.

Tome 3. Pensées diverses à l'occasion d'une comète. — Addition. — Continuation du même sujet. — Réponse aux questions d'un provincial, 4 parties.

Tome 4. Entretien de Maxime et de Themiste. — Opuscules. — Système de philosophie, 4 parties. — Lettres. — Discours historique sur la vie de Gustave Adolphe. — Table générale.

863 —— Dictionnaire historique et critique, 5e édit., revue, corrigée et augmentée de remarques critiques avec la vie de l'auteur, par M. Des Maizeaux. *Amsterdam,* 1734, 5 vol. in-fol. v. f. . . . . 36—»

Un ex. de l'édition de 1720, 4 vol. vélin cord. Bon ex. . 45—»

864 **Bellay (Joach. du).** Deffense et illustration de la langue françoise, précédée d'un discours sur le bon usage de la langue françoise, par P. Ackermann. *Paris,* 1839, in-8, br. . . . . 3—»

865 **Belforest (Fr. de).** Voyez Innocence de Marie-Stuart.

866 **Bergier** (**Nic.**). Histoire des grands chemins de l'empire romain, 1722, in-4, 2 vol., v., fil. . . 32—»

867 **Billard** (**Claude**), tragédies françoises. *Paris, D. Langlois,* 1610, in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 18—»

Les tragédies contenues dans ce volume sont : Polyxène, Guaston de Foyx, le Mérovée, le Panthei, Saul, Alboin et Geneore. — Henri IV est à part, relié en un volume, avec un frontispice ajouté, représentant Henri IV à cheval.

868 **Bitaubé**. OEuvres complètes. *Paris, Dentu,* 1804, gr. pap. vélin, 9 vol. in-8., rac., fil., tr. d. . . 60—»

Exemplaire avec fig. avant la lettre et eaux-fortes.

869 **Boetii** (**Divi-Severi**). Arithmetica duobus diserta libris. *Parisiis, apud Simonem Colinæum* , 1521, petit in-fol., v. br., fil. (*Khæler.*). . . . . 25—»

Avec des notes aut. et la signature de Guillaume Postel.

870 **Boniface et le Pédant**, comédie en prose, imitée de l'italien de Bruno Nolano. *Paris, P. Ménard,* 1633, in-8, mar. v., fil., tr. d. *Grandes marges. Rare.* 34—»

871 **Borel**. Trésor de recherches et antiquitez gauloises et françoises. *Paris, Auguste Courbé,* 1655, in-4, veau gr. . . . . 15—»

Exemplaire de d'Aguesseau.

872 **Bruys**. Histoire des papes. *La Haye,* 1732, 5 vol. in-4, *Bel exempl.* . . . . . .

Si l'on me demandoit pourquoi ce livre n'est pas recherché, je dirois, comme pour beaucoup d'autres ouvrages : Souvent l'on juge les livres sans les connoître, et ces anciens jugemens ont souvent fait déprécier les meilleurs ouvrages, jugés par trop bibliographiquement et commercialement.

873 **Burigny** (**de**). Histoire des révolutions de l'empire de Constantinople. *Paris,* 1750, 3 vol. in-12, v. 4—50

874 **Chabrol de Volvic** (Le comte de). Statistique de l'ancien département de Montenotte. *Paris, J. Didot,*

1824, 2 vol. in-4, v. f., fil., fig., non rog. (*Héring.*). 25—»

Exemplaire de l'auteur.

875 **Charlevoix** (le P.). Histoire du Japon. *Paris,* 1736, 2 vol. in-4, fig., v. gr., fil., tr. d. . . . . 40—»

Bel exemplaire en grand papier.

876 **Charlevoix** (le P.). Histoire de la Nouvelle France. *Paris,* 1744, 3 vol. in-4, v. m. *Assez rare.* . 36—»

877 **Chartier** (**Alain**). Les faicts et dicts de maistre Alain Chartier, nouuellement imprime, reueu et corrige, adjouste le Debat du Gras et du Maigre, qui nauroit encores este imprime. *Paris, Galliot,* 1526, in-fol., à 2 col., goth., fig., v. f., fil., tr .d. *Muller.* . 48—»

Exemplaire d'une grande fraîcheur.

878 **Chauffepié** (**J. G. de**). Nouveau dictionnaire historique et critique pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire de P. Bayle. *Amsterdam,* 1756, 4 vol. in-fol., v. éc. *Bon exempl.* . . . . . 36—»

879 **Code des chasses**, mis en conférence avec les anciennes ordonnances (par Cl. M. Saugrain). *Paris,* 1720, 2 vol. petit in-8, mar. r., fil., tr. d. *Anc. rel.* 12—»

880 **Comédie** des Proverbes (par Montluc, comte de Cramail). 1715, in-8, v., fil., tr. d. (*Thouvenin.*). 20—»

881 **Conférence** du Diable avec Luther contre le saint sacrifice de la messe (par P. Bruzeau). *Paris,* 1673, petit in-8, fig., v. f. fil. *Rare.* . . . . . 12—»

882 **Conqueste** (**la**) du grand roy Charlemaigne des Espagnes, avec les faits, gestes des douze pers de France, et du grand Fierabras, et le combat faict par luy contre le petit Oliuier, lequel le vainquist. *Rouen,* 1631, in-4, avec fig. sur bois, demi-rel., dos et coins de cuir de Russie. . . . . 36—»

883 **Cretin (Guill.).** Chantz royaulx, Oraisons et autres petiz traictez, faictz et composez par feu Guillaume Crétin, chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. *Paris, Galliot-Dupré,* 1527, in-8, goth., mar. r., fil., tr. d. *Edit. rare.* . . . . . 45—»

884 **Croix du Maine (Fr. Grusdé la) et Duverdier.** Les bibliothèques françoises, nouvelle édition augmentée des remarques de B. de la Monnoye, du prieur Bouhier et de Falconnet, revue par Rigoley de Juvigny. *Paris,* 1772, 6 vol. in-4, v. m. (*Bon ex.*). . 36—»

885 **Cujacii (Jacobi)** Opera omnia, ex editione Anib. Fabroti, *Lut. parisiorum,* 1658, 10 vol. in-fol, v. f. 180—»

Bel exemplaire en grand papier.

886 **Cy est l'Image du Monde,** poëme. Petit in-4, rel. en velours r. . . . . 200—»

Manuscrit du XIIIe siècle, sur peau vélin, de la plus parfaite conservation (Voyez, sur ce précieux manuscrit, une note insérée au Bibliophile, 2e série, 1836, n. 4, p. 139.

887 **Déclaration et confirmation faites des priviléges des notaires et secrétaires (du roi) et ampliation d'iceux par le roi Louis XI, en 1482; confirmés et étendus par Charles VIII, en 1484; par François Ier en 1518, 1519, 1537, 1540 et 1543, et par Henri II, en 1549.** 1 vol. in-4, rel. en velours r. . . 850—»

Manuscrit sur vélin, en ancienne bâtarde, à longues lignes, contenant 95 feuillets.

Il fut présenté à Henri II, roi de France, peu après qu'il eut confirmé l'anoblissement des secrétaires du roi. On n'a rien épargné pour flatter le goût décidé qu'il avoit pour les livres, en lui donnant en présent ce recueil d'ordonnances. Il est enrichi de beaux ornemens, de riches miniatures et d'initiales élégamment peintes en or et en couleurs.

On trouve sur la première page les armes du roi supportées par des anges, et sur la seconde page, la lettre initiale de son nom, qui est peinte en or au milieu d'un croissant environné de nuages. Ce croissant est chargé d'une couronne impériale françoise, sur-

montée d'une fleur de lis. On y voit aussi les lettres initiales de Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, ainsi que les attributs de la déesse dont elle portait le nom.

On lit au dessous de cette miniature les vers suivans, qui sont une traduction de ce demi-vers hexamètre : *donec totum impleat orbem ;* devise de Henri II, faisant allusion au croissant :

Donnez, puissance souveraine, | Qu'il vienne jusqu'à lune pleine
Au croissant de France tel cours, | Sans jamais entrer en décours.

La troisième page représente en grand les armes du cardinal Charles de Lorraine, principal favori du roi, peintes sur un fond d'or, et entourées de diverses arabesques. Un emblème supérieurement bien exécuté, représentant une pyramide surmontée d'un croissant, et autour de laquelle s'attache un lierre avec cette devise : *Te stante virebo,* décore la quatrième page. Plusieurs autres, au nombre de neuf, sont également ornées de fort belles bordures; plusieurs représentent la devise de François Ier (la Salamandre) auquel les secrétaires sont redevables de la plupart de leurs priviléges. La plus belle de ces bordures est celle qui est peinte au commencement des lettres d'anoblissement données en 1540 par Henri II. On y voit, parmi d'autres objets, un char traîné par deux cerfs, dans lequel est assise Diane avec quatre de ses nymphes, etc.

888 **Desmarais.** Clovis, ou la France chrestienne, poëme héroïque. *Paris,* 1657, in-4, fig. de Chauveau, v. f., fil., tr. d. . . . . 18—»

889 **Destruction (la) de Jherasem** (sic) et la mort de Pilate. *Imp. à Paris par Jehan Treperel, l'an* 1491, pet. in-4, goth., fig. en bois, col. (Les huit premiers feuillets sont refaits à la plume et très bien imités). — Thrésor admirable de la sentence prononcée par Ponce Pilate contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, trouvée miraculeusement escripte sur parchemin dans un vase à Aquila. *Paris, Guill. Julien,* 1581 (réimpression in-8). petit in-4, mar. bl., fil., tr. d. . . . . 48—»

890 **Dufresne du Cange.** Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, editio completior opera et studio monach. ord. sancti Benedicti. *Parisiis,* 1733, 6 vol. in-fol.

Dufresne du Cange. Glossarium novum seuc supplementum ad auctiorem glossarii Cangiani, editionem collegit et digessit Carpentier. *Parisiis*, 1766. 4 vol. in-fol. En tout 10 vol. in-fol. v. éc. (*Bon ex. uniforme*). 300—»

Quelques livraisons d'une nouvelle édition ont paru; mais c'est un travail de trois ou quatre ans avant d'en voir la fin, qui ne sera, au surplus que la reproduction de l'ouvrage in-folio.

891 **Dupin (Louis-Elie)**. Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques. *Mons*, 1691, 18 tomes en 6 vol. in-4, v. br. . . . . 36—»

892 **Eloge de l'enfer**. Ouvrage critique, historique et moral (attribué à Benard). *La Haye, P. Gosse*, 1759, 2 vol. in-12, fig. mar. r., fil. tr. d. (*Anc. rel.*) . . 18—»

893 **Estrennes (les) des filles de Paris**. (*Sans lieu ni date*), in-16, goth., mar. bl. dent. tr. d. . . . . 55—»

Édition originale de toute rareté.

894 **Expeditio Ruppellanæ**, auspiciis et armis Ludovici Justi, ab Sammarthano Scevolæ filio. *Parisiis*, 1629, petit in-8, mar., tr. d. *Anc. rel.* fleurdelisée. 10—»

895 **Fauchet (Claude)**. Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, ryme et romans. Plus les noms et sommaires des œuvres de CXXVII poëtes françois, uiuans auant l'an MCCC. *Paris, Mamert Patisson*, 1581, in-4, mar. r., fil. tr. d. (*Duru*). . . . . 48—»

Très bel exemplaire d'un livre rare et recherché.

896 **Foix (de Sainte)**. OEuvres complètes. *Paris, veuve Duchesne*, 1778, 6 vol. in-8, v. éc., fil. . . . . 20—»

897 **Franchières**. La fauconnerie de Jean de Franchières, grand prieur d'Aquitaine, avec tous les autres autheurs qui se sont peu trouuer traictans de ce subject. *Paris, Abel L'Angelier*, 1585, in-4, fig. en bois, mar. bl., riche dorure, tr. d. . . . . 40—»

898 **Franklin (Benjamin).** The way to wealth or poor Richard improved by B. Franklin. *Paris, A. A. Renouard,* 1795, in-8, mar. bl., fil. doublé de tabis, tr. d. *(Bozerian).* . . . . . 20—»

Un des six exemplaires en grand papier vélin, avec portrait avant la lettre.

Exemplaire de Bozerian, payé à la vente 40 fr.

(*Note de M. Ch. N.*)

899 **Gachi (Iehan) de Eluses.** *Voy.* Trialogue.

900 **Gazæ (Theodori)** Introductivæ grammaticæ libri IV. — Ejusdem de mensibus opusculum sanequam pulchrum. — Apollonii grammatici de constructione libri IV. — Herodianus de numeris, græcè. *Venetiis, in ædibus Aldi Romani,* 1495, petit in-folio, mar. r., bel ex. 85—»

Edition princeps. Bel exemplaire d'ancienne reliure.

901 **Gibert de Montreuil.** Roman de la Violette, ou de Gérard de Nevers, en vers, du XIIIe siècle, publié pour la première fois par M. Francisque Michel. *Paris,* 1834, gr. in-8, mar. bl., fil., non rogné, avec deux suites de fig. peintes en or et en couleurs, dont une sur pap. de Chine, *imitant les anciens manuscrits.* 96—»

Ouvrage d'une très belle exécution.

902 **Grand (le) Nauffraige des folz** qui sont en la nef d'Insipience nauigeans en la mer de ce monde, liure de grant effect, profit, utilite, valeur, honneur et moralle vertu : a l'instruction de toutes gens : lequel liure est aorné de grand nombre de figures, pour mieulx monstrer la follie du monde (trad. du latin de Brandt). *Paris, Denys Janot (sans date),* in-4, goth., vél. blanc. *(Bauzonnet).* . . . . . 36—«

903 **Guichenon (Samuel).** Histoire de Bresse et de Bugey. *Lyon, Huguetan,* 1650, in-fol. rel. avec pl. . 68—»

Plus nous allons, plus ces livres de localité deviennent rares, — et pourtant ces livres sont indispensables aujourd'hui. — Quand pourrons-nous faire une *Histoire de France par Provinces* en 30 *vol. petit in-folio ?*

904 **Guilbert**. Mémoires biographiques et littéraires sur les hommes qui se sont fait remarquer dans le département de la Seine-Inférieure. *Rouen, Mari,* 1812, in-8, 2 vol. br. . . . . 7—»

905 **Habert**. La nouuelle Pallas ; *item* la naissance de monseigneur le duc de Bretagne, filx du dict seigneur, auec un petit œuure bucolique; aussi le cantique du pecheur conuerti à Dieu. *Lyon, Jean de Tournes,* 1547, petit in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . . 45—»

Elégante reliure de Thompson.

Dans le même vol. : la Nouuelle Juno, présentée à madame la daulphine par Fr. Habert ; avec l'Estrene donnee à la dicte dame le premier jour de l'an. Aussi l'Estrene au petit duc, fils de monseigneur le daulphin. *Lyon, J. de Tournes,* 1545.

906 **Hamilton (le comte Antoine)**. Œuvres complètes. *Paris, A. A. Renouard,* 1812, pap. vél., fig., 3 vol. in-8, v. gr., dent., tr. d. *(Bel ex.)* . . . . . 28—»

907 **Histoire d'Hestere. — Du Nouveau-Testament et de la passion de Jésus-Christ. Petit in-4, rel. en velours noir.** . . . . . 150—»

Manuscrit du xve siècle, sur vélin, orné de 8 grandes miniatures, divisé en 3 compartimens représentant différens traits de l'Histoire d'Hestère et du nouveau Testament, et diverses allégories. Vient ensuite le portrait de l'auteur, au bas, une exhortation en vers; puis 22 petites miniatures formées chacune des lettres initiales. Le texte explicatif est aussi en vers.

Joli manuscrit très bien conservé, et dont les miniatures sont fort curieuses.

908 **Histoire de la Mappemonde papistiqve**, en laqvelle est déclaré tovt ce qvi est contenu et pourtraict en la grande table, ou Carte de la Mappemonde, composée par M. Frangidelphe Escorche-Messes (Th. de Bèze), petit in-4, mar. r., anc. rel., un peu court, il y a quelques feuillets jaunes. . . . . 25—»

909 **Histoire du Vieux et du Nouveau-Testament** (en hollandois). *Amsterdam, P. Mortier,* 1700, fig., 2 vol. in-fol., v. br., dent., rel. hollandoise. . . 75—»

Belles épreuves avant les clous; et certainement de belles épreuves.

910 **Horatii opera.** *Londini, æneis tabulis incidit Joa. Pinc,* 1733, 2 vol. grand in-8, mar. r., fil., tr. d. . 60—»

Bel exemplaire relié par Padeloup, et, quoique de second tirage, très beau d'épreuves.

911 **Houard.** Dictionnaire analytique, historique, étymologique de la coutume de Normandie. *Rouen,* 1780, 4 vol. in-4, v. m., fil. . . . . 28—»

912 **Hystoire très récréatiue,** traictant des faictz et gestes du noble et vaillant chevalier **Theseus de Coulongne,** par sa proesse empereur de Rome, et aussi de son fils Gadifer, empereur de Grèce, pareillement des trois enfans Gadifer : c'est à scauoir Reynault, Regnier, Regesson, lesquelz firent plusieurs beaulx faictz d'armes, comme pourrez veoir cy-après. *A Paris, par J. Bonfons (sans date),* in-4, goth., mar. r. *Bel exempl. d'une riche rel.* . . . . . 200—»

Rare.

913 **Impressions** of a series of animals, Birds, etc., illustrative of british field sports : from a set of silver Buttons, Drawn by a Cooper and engraved by John Scott. *London,* 1821, in-8. v. bl. dent., tr. d. *Avec des insignes de chasse sur les plats.* . . . . . 15—»

914 **Innocence** (L') de la très illustre, très chaste et débonnaire princesse Madame, royne d'Ecosse ; plus, un discours auquel sont découvertes plusieurs trahisons tant manifestes que cachées (par F. de Belleforest). 1572, 2 tomes en 1 vol. in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Thompson*). . . . . 30—»

915 **Jeunesse (la) du Banny de Lyesse** (par Habert). *Paris, Denis Janot,* 1541, petit in-8, fig. en bois (les notes imprimées en marge sont pliées dans le vol.). 96—»

916 **Kæmpfer (Engelbert).** Histoire du Japon, traduit de l'allemand d'Engelbert Kæmpfer, par J.-G. Scheuchzer (par Desmaizeaux). *La Haye,* 1729, 2 vol. in-fol., fig., v. f. fil. . . . . 30—»

Bel exemplaire.

917 **Le bon mesnager.** Au présent volume des prouffitz champestres et ruraulx, etc. ; de la maniere de nourrir toutes bestes, volailles et oyseaulx de proye ; pareillement la maniere de prendre toutes les bestes sauluages, poissons et oyseaulx ; œuure moult vtile et prouffitable. Ledit liure compile par Pierre des Crescens. *Paris,* 1536, petit in-fol., goth., fig. en bois, mar. v., fil., tr. d. . . . . 45—»

918 **Légende (la)** des Flamens artisiens et haynuyerz, etc., en laquelle sont contenues plusieurs histoires de France, Angleterre et Allemaigne, avec les généalogies et descentes des roys de Naples et Sicile, etc. *Paris,* 1522, in-4, goth., v. f. (*Bel exempl.*). . 30—»

919 **Le Fevre (Iehan).** Dictionnaire des rymes francoises de fev M. Iehan Lefevre. *Paris, Galiot du Pré,* 1572, petit in-8, mar. bl. f., tr. d. . . . . 15—»

920 **Lemoine.** Diplomatique pratique, ou traité de l'arrangement des archives. *Metz,* 1765, in-4, v. m. *Devenu rare.* . . . . . 28—»

Voyez Batteney, qui fait suite à cet ouvrage.

921 **Lenglet Dufresnoy.** Méthode pour étudier l'histoire. *Paris,* 1772, 15 vol., in-12, v. br. . . . . 25—»

Un exemplaire de l'édition, 5 vol. in-4°, avec cartes, relié en v. éc. . . . . 30—»

922 **Littleton**. Anciennes lois des François conservées dans les coutumes angloises, avec des observations historiques et critiques, où l'on fait voir que les coutumes et usages suivis anciennement en Normandie sont les mêmes que ceux qui étoient en vigueur sous les deux premières races de nos rois, par M. Houard, avocat. *Rouen*, 1779, 2 vol. in-4, br. . . . . —»

Ce n'est point seulement un bon livre de jurisprudence, mais encore un excellent ouvrage pour l'étude de l'histoire des mœurs féodales.

923 **Livius Titus**, recensuit J.-B.-L. Crevier. *Paris*, 1735, 6 vol. in-4, v. éc., fil., tr. d. . . . . .

Le Tite-Live de Crévier, — le Tacite de Brottier, — le Cicéron d'Olivet, — sont de ces beaux livres qui laissent bien loin nos publications d'aujourd'hui!...

924 **Livre** (le) du tres chevalereux comte d'Artois et de sa femme, fille au comte de Boulogne, publié d'après les manuscrits et pour la première fois. *Paris*, 1837, in-4, demi-rel., dos et coins de m. rouge. *Fac simile*. 35—»

925 **Liure** (le) des ordonnances des cheualiers de lordre du tres chrestien roy de France Loys XI a l'honneur de saint Michel. *Paris*, 1512, petit in-8, goth., jolie rel. en mar., fil., à compart., tr. d. . . . . 30—»

926 **Louis XV**. Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe, *composé et imprimé par Louis XV. Paris. dans l'imp. du cabinet de S. M.*, 1718, petit in-4, v. f., fil., tr., d. *Aux armes*. . . . . 18—»

927 **Manuel** (le) des Dames, composé par un jeune célestin à la gloire de Dieu. *Imp. à Paris, pour Anthoine Vérard* (*sans date*), petit in-4, goth., fig. en bois color., mar. puce, fil., tr. d. *Bel exempl*. . . . . 58—»

928 **Marchand** (**Prosper**). Dictionnaire historique, ou Mémoires critiques et littéraires, concernant la vie et les ouvrages des diverses personnes distinguées dans la ré-

publique des lettres. *La Haye,* 1758, 2 tom, en 1 vol. in-fol., v. br. . . . . 15—»

Voyez Dict. de Bayle.

929 **Meliadus de Leonnoys.** Au présent volume sont contenus les nobles faicts d'armes du uaillant roy Méliadus Leonnoys ; ensemble plusieurs autres nobles proesses de chevalerie faictes tant par le roy Artus Palamèdes, le Morhoult d'Irlande, le bon cheualier sans paour. Galehault le Brun, Segurades, Galaad, que autres bons cheualiers estant au temps dudict roy Meliadus, histoire singuliere et recreatiue. *Paris, Denis Janot,* 1532, in-fol., goth., beau titre gravé, mar. v., fil., tr. d. (*Kœther.*). . . . . .

Très bel exemplaire d'une parfaite conservation.

930 **Mélusine** (Roman tiré du latin de Jean d'Arras). Nouuellement imprimé à Paris. On les vend *à Paris, en la rue Neufve Nostre-Dame, à l'Escu de France,* in-4, goth., fig., sur bois, mar. bl., dent., tr. d. . 175—»

Un des plus rares romans de chevalerie. Cet exemplaire a quelques mouillures.

931 **Mémoires** concernant les arts et les sciences. *Bruxelles, Henry Fric,* 1672, petit in-12, v. f., fig., fil., tr. d. (*Kœther.*). . . . . 6—»

932 **Mézeray (François-Eugène de).** Histoire de France. *Paris, Guillemot,* 1643, 3 vol. in-fol., port., v. br. 70—»

Avec cartons. Rare.

933 **Michaelis Maieri Viatorium,** hoc est de montibus planetarum septem seu metallorum. *Rothomagi,* 1651, in-8, mar. r., fil., tr. d. *Ancienne rel.* . . 10—»

934 **Miorcet de Kerdanet.** Notices chronologiques sur les théologiens, jurisconsultes, philosophes..., troubadours et historiens de la Bretagne. *Brest, Michel,* 1818, in-8, dem. v. . . . . 10—»

935 **Montesquieu.** OEuvres complètes. *Amst.,* 1785, 7 vol. in-12, v. éc., fil. . . . . 12—»

936 **Moréri.** Le Grand Dictionnaire historique, nouvelle édition, dans laquelle on a fondu les supplémens de l'abbé Goujet, revue et augmentée par Drouet. *Paris,* 1759, 10 vol. in-fol. . . . . 95—»

937 ——— Supplément au même, des éditions de Basle de 1732 et 1733, etc. *Basle,* 1743. . . . .

Ce supplément n'est pas assez connu peut-être, cependant les généalogistes et les historiens le consulteront avec fruit, à cause des renseignemens généalogiques qu'on y trouve, omis dans la dernière édition de Moréri (Paris, 1759). — Ce qui doit rendre surtout un ouvrage de bibliographie utile, ce sont les renseignemens sur les éditions : telle vaut-elle mieux que celle-ci? celle-là a-t-elle un avantage sur l'autre? pourquoi? — Le jugement littéraire appartient à un ordre plus élevé.

938 **Mvtio Ivstinopolitain.** Le combat de Mvtio Ivstinopolitain, auec les responses cheualeresques, trad. nouuellement d'italien en françoys par A. Chapuis. *Lyon, G. Roville,* 1561, in-4, v. rac., fil., tr. d. *Rel. anglaise de Smith.* . . . . . 30—»

939 **Odes (les)** pénitentes dv moins que rien (par Nicole Bargude). *Paris,* 1550, in-8, mar. cit., à compart., fil., tr. d. . . . . 20—»

940 **Oratio Dominica** in CLV linguis versa et exoticis characteribus expressa. *Parmæ, Bodoni,* 1806, petit in-fol,, dos mar. r., non rog. *Bel exempl.* . . 65—»

L'on sait généralement que cette édition magnifique a été achetée par le prince Eugène Beauharnais pour être distribué en présent... Et ce livre est fort recherché en Italie.

241 **Ordonnance de Loys XI,** en l'honneur de saint Michel, in-4, mss. . . . . 80—»

Très joli manuscrit du xve siècle, sur vélin, avec lettres initiales en or et en couleur, et riche reliure du temps, à comp. Avec armoiries.

942 **Papillon.** Bibliothèque des auteurs de Bourgogne. *Dijon,* 1742, 2 tom. en 1 vol. in-fol., v. br. 18—»

943 **Parallèle des religions** (par Brunet). *Paris,* 1792, 8 parties en 5 vol. in-4, v. m. . . . . 48—»

Livre rempli d'érudition.

944 **Perceforest.** La très élégante, délicieuse Meliflue et très plaisante histoire du très noble et victorieux roy Perceforest. *Paris, Galliot-Dupré, et A. Gourmont* 1518 et 1531, 6 parties en 2 vol., petit in-fol., mar. r. (*Ancienne reliure.*). . . . . 300—»

Quelques petits défauts n'empêchent pas cet exemplaire d'être encore digne d'un amateur.

945 **Pélevs (Ivlien).** Trois opvscvles poetiqves. *Paris, D. Binet,* 1600, in-12, m. r., comp., fil., tr. d. 25—»

Elégante reliure de Bauzonnet.

946 **Pelloutier (Simon).** Histoire des Celtes, et particulièrement des Gaulois et des Germains, revue par de Chiniac. *Paris,* 8 vol. in-12, v. m. . . . . 22—»

947 **Philomusi (Jac.)** Laureati poetæ libri. Panegyrici ad regem. Tragedia de Thurcis et Suldano. Dialogus de Heresiarchis. *Argentine per magistrum Johannem Gruninger,* 1497, in-4, avec de nombreuses figures sur bois, mar. oliv., tr. d. (*Thompson*). . . . 30—»

Exemplaire d'une parfaite conservation; ouvrage très rare.

948 **Plaisirs (les)** dv gentilhomme champestre, par N. R. P. (Nicolas Rapin). *Paris, vefve Lucas Breyer,* 1583, petit in-12, mar. v., fil., tr. d. (*Chiffre orné.*). . 10—»

949 **Photii** bibliotheca, græè, edit. Dav. Hoeschelius, latinè verò reddidit et scholiis auxit Andr. Schottus. *Rothomagi,* 1653, in-fol., v. éc. *Bel exempl.* . . 24—»

950 **Poemes** et anagrames composez des lettres dv nom dv roy et des roynes, ensemble de plusievrs princes et gentilshommes et dames de France. *Paris,* 1576, in-4, mar. lie de vin, dent., tr. d. (*Thompson.*). . 30—»

951 **Prières de l'ame (les saintes) chrestienne,** escrites et gravées après le naturel de la plume, par M. P. Moreau,

escrivain. *Paris*, 1631, in-12, mar. r., dent., tr. d. *Ancienne rel.* . . . . . 18—»

Chaque page de ce volume de prières est entourée d'encadremens de la plus grande finesse.

952 **Pronostication** (la) nouuelle pour l'an mcccc quatre-vingz et xii. Petit in-4 de 16 pages, goth., mar. bl. (*Duru*). . . . . 36—»

D'une très belle conservation.

953 **Quinze** (les) **Joies de mariage** (par Antoine de La Salle). In-16, mar. n., non rog., avec étui. (*Belle reliure.*) 1,100—»

Edition d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi. Exemplaire unique imprimé sur peau vélin, avec miniatures en or et en couleurs, peintes d'après les anciens manuscrits. Chaque page est entourée d'arabesques et de dessins allégoriques. Tous ces ornemens en font un des plus jolis volumes de ce genre. Les dessins sont peints d'après Gigoux.

954 **Renouard.** Lexique roman, ou Dictionnaire de la langue des troubadours. *Paris*, 1838-1840, 3 vol. gr. in-8, 45—».

955 **Réaumur.** Mémoires pour servir à l'histoire des insectes. *Paris, Imp. roy.*, 1734, 6 vol. in-4, fig., v. f., fil. (*Bel exemplaire.*) . . . . . 48—»

956 **Recueil** (le) des Epistres d'Ouide, translate en françoys o vray ligne pour ligne, faisans mencion de cinq loyalles amoureuses qui faisoient complainctes et douloureuses lamentations pour leurs singuliers amys, qui les auoient abandonnez pour aultres, c'est assauoir Zenone pour Paris qui ravit Hélaine, Adriane et Theseus, Dido a Enée, Philis a Demophon, et Ysiphile au vaillant Iason. *A la fin :* cy finist lappel des trois dames contre la belle Sancy. (*Sans lieu ni date*), 1 vol. in-4, goth., fig. en bois, v. ant. . . . . 25—»

Charmant volume très bien conservé.

957 **Recueil** de farces, moralités et sermons joyeux, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par

MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel. *Paris, Techener,* 1831-37, 8 vol. in-8, mar. bl., fil., non rog. *Kœlher.* . . . . . .

L'un des deux exemplaires imprimés sur peau VÉLIN. . 850—»

958 **Recueil.** Un vol. petit in-8, v. m., contenant : Déclaration de la volonté du roy sur la pacification des troubles de son royaume, en attendant la publication de l'édict, 1576. — Advertissement contenant les causes pour lesquelles le pape Grégoire XIII et Henri III ont ordonné d'être retranchéz dix jours de cette présente année. *Rouen,* 1582. — Ordonnance sur le fait des deffences du desreiglement et désordre aux accoustremens des laboureurs, artisans, manœuvriers, serviteurs, chambrières, etc. *Rouen,* 1583. — Oraison funèbre de princesse Claude de France, duchesse de Lorraine, fille de Henri second, par Arnould Sorbin. *Paris,* 1575. — Oraison funèbre de Marguerite de France, duchesse de Savoie, par le même. *Paris,* 1575. . . . . 12—»

959 **Remonstrances** à messieurs de la cour de parlement sur le parricide commis en la personne du roy Henry-le-Grand, 1610, in-8 de 18 pages. — La Chemise sanglante de Henry-le-Grand. 1615, in-8, de 14 pages. 1 vol. in-8, mar. r., à comp., fil., tr. d., doublé de de tabis. Portrait d'Henri IV. . . . . 18—»

960 **Renversement** de la morale chrétienne par les désordres du monachisme, enrichi de figures. *On les vend en Hollande, chez les marchands libraires et imagiers, avec privilége d'Innocent XI* (*sans date*), 2 parties en 1 vol. in-4, mar. v., fil., tr. d. (*Ancienne reliure.*). 72—»

Livre rare et curieux par le nombre de planches formant caricatures, savoir : 26 dans la première partie, y compris la grande de Romain de Hooge, intitulée l'*Abrégé du Clergé romain,* et 25 dans la seconde partie.

961 **Roquefort.** Glossaire de la langue romane, avec le supplément. *Paris, Warée,* 1808-20, 3 vol. in-8, br. 27—»

962 **Romant** (le) des trois pélerinages (poëme). Le premier pélerinage est de l'homme durant quest en vie; le second, de l'ame séparée du corps; le tiers est de nostre Seigneur Iesus, en forme de monotesseron. (*Sans lieu ni date*), petit in-4, goth., mar., fil., tr. d. 80—»

963 **Rostrenen** (**Grégoire de**). Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton. *Rennes*, *Vatar*, 1732, in-4, v. f., fil.. tr. d. . . . . 50—»

Voyez Bullet et Peletier.

964 **Ruses** (les) innocentes de la chasse et de la pesche (par Fr. Fortin). *Amst.*, 1695, petit in-8, mar, v., tr. d. *Nombreuses figures*. . . . . 32—»

Elégante reliure de Kœhler.

965 **Saint-Gelais**. Sensuyt le sejour dhonneur compose par reverend pere en Dieu, messire Octauien Sainct-Gelais, evesque d'Angoulesme. *Paris, Anthoine Verard*, 1519, petit in-4, goth., cuir de Russie, riche dent., tr. d. *Superbe exemplaire*. . . . . 76—»

966 **Salve Regina** (le) en francoys, fait à la louenge de la glorieuse vierge Marie. *Impr. à Paris, par N. de la Barre*, petit in-4, goth. de 12 pages (*sans date*), mar. puce, dent., tr. d. . . . . .

967 **Sauce Robert** (la), ou Avis salutaires à maître Jean Robert, grand archidiachre de Chartres (par Thiers). *Paris*, 1679, in-8, dos de v., non rog. . . . 8—»

968 **Saussure** (**J. Bénédict de**). Voyages dans les Alpes, précédés d'un essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève. *Neufchâtel*, 1779, 4 vol. in-4, fig., dos de v. f., non rog. . . . . 36—»

969 **Sauvagère** (**de la**). Recueil d'antiquités dans les Gaules. *Paris*, 1779, in-4, fig., dem. v. f., à nerfs. (*Thouvenin.*) *Rare*. . . . . 36—»

Suite à l'ouvrage de Caylus. (Voyez Grivaud de la Vincelle).

970 **Sensuit le Jardin** de plaisance et fleur de rhetorique, contenant plusieurs beaulx liures : comme sonnet de noblesse, le chief de toute ioyeusete, auec plusieurs rondeaulx et ballades en grant nombre. *Paris, Philippe Lenoir,* 1527, petit in-4, goth., fig. sur bois, mar. v., fil., compart., doublé de mar. r., large dent., tr. d. *Bien conservé.* . . . . . 75—»

Belle reliure de Kœhler.

971 **Sensuit le Mistère de la Passion** nostre seigneur Ihesu Crist auec les adicions faictes par très éloquent et scientifique docteur maistre Iehan Michel, lequel mistere fut ioué a Angiers moult triumphantement et dernièrement à Paris. *Paris, veufue Jehan Thepperel et Jehan Johannot (sans date),* petit in-4, à 2 col., goth., mar. v., comp., dent., tr. d., doublé de mar. r. *Elégante reliure de Kœlher.* . . . . . 225—»

Deux feuillets d'une autre édition ont servi à compléter cette exemplaire, mais ils sont bien exactement pareils.

972 **Servet (Michel).** De Trinitatis erroribus libri VII. *Anno* 1531, in-8, mar. v. Edition avec le seul—trait. 18—»

(Voyez la Bibliographie de Debure.)

973 **Spectacle de la vie humaine,** en 103 tableaux tirés d'Horce, par Othon Vœnius, avec des explications par J. Leclerc. *La Haye,* 1755, petit in-4, fig., v. rac. 15—»

974 **Silly (Jacques de).** La harangue de par la noblesse de toute la France, au roy Charles neufiesme, tenant ses grans estatz en sa ville d'Orléans, le premier janvier 1560. *Ch. Perier,* 1561, in-4, mar. bl. — *Original.* 15—»

975 **Tahureau (Jaques).** Son oraison au roy, de la grandeur de son regne, et de l'excellence de la langue françoyse. Plus quelques vers du mesme autheur dediez à madame Marguerite. *Paris, veufue Maurice,* 1555, petit in-4, mar. v., tr. d. *Kœlher.* . . . . . 18—»

Très rare. Ne se trouve pas dans les œuvres.

976 **Temple (le) des Muses**, orné de LX tableaux gravés par B. Picart, avec des explications. *Amst.*, 1733, gr. in-folio, v. f., fil., tr. d. . . . . 36—»

Exemplaire en grand papier.

977 **Temple (le) de Mars** (par Jehan Molinet). *Cy finist le Temple de Mars dieu des batailles. Impr. à Paris par Jehan Tréperel (sans date),* petit in-4 de 8 feuillets, goth., avec 2 grav. sur bois, mar. v., à comp., dent., tr. d. . . . . 50—»

Pièce de vers, par stances, de la plus grande rareté. De cette édition.

978 **The History** of the valiant Knight Arthur of Little Britain. A Romance of chivalry. Originally translated from the french by John Bourchier, lord Berners. *London,* 1814, in-4 (25 pl.), mar. r., comp., doublé de mar. r., dent., tr. d. . . . . 36—»

Riche reliure de Thompson à mille points.

979 **Tissier (Bertrand)**. Bibliotheca patrum cisterciensium Bonafonte, 1660, in-fol. . . . . —»

980 **Trahison** decouverte de Henry de Valois, sur la vendition de Bologne à Jézabel, royne d'Angleterre. *Paris,* 1689, petit in-8, v. f., fil, tr. d. (*Kœlher.*). . 6—»

981 **Trialogue nouueau** contenant lexpression des erreurs de Martin Luther, les doléances de ierarchie ecclesiastique et les triumphes de verité inuincible. — Edit par humble religieux frere Iehan Gachi de Eluses, des freres mineurs le moindre. 1524, petit in-4, goth., fig. en bois, mar. bl. à comp., tr. d. . . . . 78—»

Elégante reliure de Bauzonnet.

982 **Tristan, chevalier de la Table ronde**, nouvellement imprimé à Paris. — *Cy fine le second et dernier vol. imprimé par Anthoine Verard (sans date),* 2 tom. 1 vol. in-fol., goth., fig. en bois, mar. olive, à comp., un feuillet a une casure bien raccommodée, fort bel ex. du reste. . . . . 260—»

983 **Tristan.** Commentaires historiques contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices, cæsars et tyrans de l'empire romain. *Paris, Denis Moreau,* 1644, 3 vol. in-fol. bien rel. . . . . 35—»

Livre très important pour les numismates. C'est un livre indispensable.

984 **Vænius (Ern.).** Tractatus Physiologicus de Pulchritudine. *Bruxellis, Foppens,* 1662, petit in-8, grav. au trait, dos de mar. vert, tr. d., non rogné. . 10—»

985 **Volney.** OEuvres complètes. *Paris,* 1826, 8 vol. in-8, fig., v. dent., fil. *Bel exemplaire.* . . . . . 48—»

986 **Voisenon.** OEuvres complètes. *Paris, Moutard,* 1781, 5 vol. in-8, v. éc., fil., tr. d. . . . . 36—»

Bel exemplaire avec une lettre autographe de l'auteur ajoutée à cet exemplaire.

987 **Voyage de la corvette l'Astrolabe,** exécuté par ordre du roi, pendant les années 1826-27-28 et 1829, sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, publié par ordonnance de Sa Majesté. *Paris,* 1832, 12 vol. grand in-8 de texte et 6 in-fol. de planches en demi-rel., dos et coins de mar. bl. non rogné, t. d. en tête. . . . . 1,000—»

Cet exemplaire magnifique d'un ouvrage publié à 2,000 est divisé de la manière suivante, le texte :

1re partie. Histoire du Voyage par M. Dumont d'Urville, 5 vol.

Minéralogie, magnétisme, température de la mer, etc., par M. Arago, 1 vol.

2e partie. Botanique, par MM. Lesson jeune et Richard, 1 vol. in-8.

3e partie. Zoologie, par M. Quoy et Gaimard, 4 vol., pl. coloriées.

4e partie. Entomologie, par M. Bois Duval, 1 vol., id.

5e partie. Observations météorologiques, hydrographiques et physiques, par M. Dumont d'Urville, 1 vol. in-4.

Philologie par M. d'Urville (glossaire des mots de langues des pays parcourus), 2 tomes en 1 vol. in-8, publiée par le mi-

nistère de la marine en 1833. Les planches sont toutes d'épreuves choisies et coloriées avec beaucoup de soin, forment 6 vol.

Hydrographie, 1 vol. grand in-fol.
Historique, 2 vol.
Botanique, 1 vol.
Zoologie. mammifères, 1 vol.
Zoologie, mollusques, 1 vol.

988 **Vie (la) de saincte Marguerite** (en vers). Manuscrit sur peau vélin, in-8, goth., mar. r., fil., à comp., tr. d. . . . . 40—»

Riche reliure de Thompson.

989 **Wright and J. Orchard Halliwell.** Reliquiæ antiquæ : scraps from ancient manuscripts illustrating chiefly early english litterature and the english language. *London Pickering,* 1839, in-8, liv. 1 à 4. —»

---

990 **Collection** des anciens monumens de l'histoire et de la langue françoise, publiée par M. Crapelet, grand in-8, sur jésus-vélin fort, cart. non rogné, savoir :

1° Vers sur la Mort, par Thibaud de Marly (du xiie siècle). (1826). . . . . 5—»

2° Lettres de Henri VIII a Anne de Boleyn, écrites en anglois et en françois (1826), portraits. . . . . 15—»

3° Le Combat de trente Bretons contre trente Anglois, avec fig. et *fac-simile.* (1827). . . . . 15—»

4° Histoire de la Passion de Jésus-Christ, composée en 1490, par le R. P. Olivier Maillard, publiée en 1828, comme monument de la langue françoise au xve siècle. . . . 8—»

5° Le Pas d'armes de la Bergère, maintenu au Tournoi de Tarascon, avec un Précis de la Chevalerie et des Tournois, et la relation du Carrousel exécuté à Saumur en présence de S. A. R. Madame, duchesse de Berry; avec miniature et *fac-simile* du manuscrit (1828). . . . . 17—»

6° L'Histoire du chatelain de Coucy et de la dame de Fayel, texte et traduction, avec deux fig. et *fac-simile* (1829). . 25—»

7° Cérémonies des Gages de Bataille, selon les constitutions du

bon roi Philippe de France, représentées en onze figures (1830). . . . . 15—»

8° Proverbes et Dictons populaires, avec les dits du mercier et des marchands, et les crieries de Paris aux XIIIe et XIVe siècles, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, avec deux *fac-simile* (1831). . . . . 15—»

9° Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps, publiées pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, avec un précis historique et littéraire sur l'auteur et un *fac-simile* (1832). . . . . 15—»

10° Tableau de Moeurs au dixième siècle, ou la Cour et les Lois de Howel-le-Bon, roi d'Aberfraw, de 907 à 948; suivi de cinq pièces de la langue françoise, aux XIe et XIIIe siècles, telle qu'elle se parloit en Angleterre après la conquête de Guillaume de Normandie, et d'une notice historique sur la langue angloise, depuis son origine jusqu'au XVIIIe siècle (1832). . . . . 8—»

11° Les Demandes faites par le roi Charles VI, touchant son état et le gouvernement de sa personne, avec les réponses de Pierre Salmon, son secrétaire et familier; publiées, avec des notes historiques, d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi. Dix planches et *fac-simile* (1833). . . . . 15—»

12° Partonopeus de Blois, publié pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, avec trois *fac-simile*, 2 vol. (1834). . . . . 28—»

Tous ces ouvrages grand in-8, imprimés sur jésus vélin fort, sont vendus séparément, cartonnés.

Nous joignons à cette collection les ouvrages suivans, qui en sont le complément :

Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères Normands et Anglo-Normands, suivis de pièces de Malherbe, qu'on ne trouve dans aucune édition de ses œuvres, par M. l'abbé de La Rue. *Caen, Mancel*, 1834, 3 vol. grand in-8, pap. de Hollande. . . . . 55—»

Les Manuscrits françois de la bibliothèque du roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols de la même collection, par M. Paulin, Paris, format in-folio-magno et commencement du format in-folio-mediocri. *Paris*, 1836-40, 3 vol. in-8, sur jésus-vélin fort. . 54—»

Chansons du chatelain de Coucy, revues sur tous les manuscrits,

par M. Francisque Michel, suivies de l'ancienne musique mise en notation moderne, avec accompagnement de piano, par M. Perne. *Paris, Crapelet*, 1830, in-8, grand papier de Hollande, cart. . . . . —»

Chacun de ces ouvrages se vend séparément.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

891 **Jean Joret**, poète normand du xve siècle, escripteur des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, publié par J. G. A. Luthereau. *Bayeux, imprimerie de Nicole*, 1841, 1 vol. in-8 de 225 pages. . . 4—50

Cette publication, qui est faite pour la première fois aujourd'hui d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, est précédée de considérations historiques sur les origines, le développement et le progrès de la langue et de la poésie françoises, et suivies de tablettes historiques et bibliographiques renfermant les noms des historiens, des littérateurs et des poètes qui ont illustré la Normandie depuis le ive siècle jusqu'au xvie inclusivement.

N. B. Seulement il auroit été plus logique d'employer, pour cet ouvrage, l'ancienne orthographe!

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 14. JUIN.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1841.

Notices contenues dans le quatorzième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. 607
L'Abbaye de Thélème, par M. Guichard. 615
Tragédies du curé de Mont-Charvet, par M. L. Dubois. 622
Mélanges bibliographiques. — Lettres de l'abbé Sicard. 625
— Prédicatoriana. 629
Variétés bibliographiques. 634

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

Réponse a M. D. L. R. sur un Mémoire venu d'Amiens (1), au sujet de quelques cérémonies de la première entrée des évêques de cette ville (2).

L'écrit dont vous m'avez prié de faire la lecture renferme plusieurs choses curieuses, mais qui ne m'ont paru devoir agréer au lecteur qu'autant qu'il y aura un ordre plus méthodique dans les matières qui le composent. M. Boullanger de Rivery est bien aise que le public soit informé, dans le temps de la vacance du siége épiscopal d'Amiens, de ce qui doit être pratiqué à l'entrée du futur évêque, et surtout de la part qu'il doit prendre lui-même à cette cérémonie. Ce qu'il marque dans cet écrit, auquel il donne le nom de *Manifeste*, se voit représenté à Amiens, dans une tapisserie de l'église *de Saint-Firmin le Confès*. L'on y voit l'entrée d'un évêque d'Amiens, dans sa ville épiscopale, à son joyeux avènement. Le prélat est monté

(1) *Manifeste sur les Droits de Joyeux Avenement, appartenans au Seigneur de Rivery, lez-Amiens, á chaque mutation et entrée des seigneurs et évêques d'Amiens, dans cette ville capitale.*

C'est le titre d'un imprimé contenant cinq pages, en grand papier, qui nous est venu d'Amiens, avec prière de l'employer en son entier. Quelque inclination que nous ayons à faire plaisir, la longueur et le peu d'ordre de cet écrit qui nous auroit jeté au delà de nos bornes, ne nous a pas permis de l'insérer en l'état qu'il est. Nous avons pris le parti de le communiquer à une personne intelligente sur ces matières, laquelle nous a fait la réponse qui suit, et qui peut tenir lieu d'un bon extrait.

(*Note du Mercure.*)

(2) Extrait du *Mercure de France*, juillet 1733, p. 1615.

sur une mule; le seigneur de Rivery portant l'écu de ses armes (qui sont *de gueules à trois pals de vair, au franc quartier d'or*), tient la bride de la mule, et conduit ainsi l'évêque, suivi de la noblesse et du peuple. On nous laisse ignorer dans cet écrit les autres circonstances de cette cérémonie, mais on n'oublie point de remarquer que le seigneur de Rivery ayant servi le prélat à la descente de sa monture, est en droit de revendiquer la mule comme à lui appartenant, et même la vaisselle servie aux festins de ce jour solennel.

Cet usage ancien, attesté par M. de la Morlière, chanoine de la cathédrale d'Amiens et historiographe du pays, a été pratiqué dans les entrées de messire Antoine de Créqui, le 1er janvier 1564; dans celles de M. Geoffroy de la Marthonie, le 25 mars 1577; de M. François Lefebvre de Caumartin, le 1er juillet 1618; et trois évêques depuis ce temps-là qui sont M. Favre, M. Feydeau de Brou et M. Pierre Sabattier, le dernier décédé, ont reconnu ce droit du seigneur de Rivery.

Pour ce qui est de son origine, M. Boullanger de Rivery en fait la date bien ancienne dans son imprimé, puisqu'il ne craint point de remonter jusqu'à saint Firmin, premier évêque d'Amiens. Sans le suivre dans les preuves qu'il a apporté, que ce saint apôtre du pays *a été le premier auteur des institutions de fiefs, dans la ville et diocèse d'Amiens*, il me permettra de commencer par douter de tout ce qu'il dit, qu'on peut tirer *tant des chartes de l'Hôtel-de-Ville, de l'évêché et du chapitre, que de celles des seigneurs de Picquigny et du vidame d'Amiens*.

En effet, si on y trouve ce qu'il dit y être, savoir que de puissans seigneurs temporels *qui ne reconnoissoient aucun souverain ni seigneur au dessus d'eux, voulurent bien avouer tenir leurs terres et seigneuries de saint Firmin*, et que ce saint évêque, en reconnoissance, chargea ses successeurs, lorsqu'ils recevroient le même hommage à leur première entrée, de gratifier le principal de ces seigneurs de l'anneau d'or qu'ils porteroient au doigt, et l'un des autres de la monture sur laquelle ils feroient cette entrée; ce sont des faits sujets à révision, et sur lesquels la critique peut avoir de quoi s'exercer. Il peut d'abord paroître extraordinaire qu'un évêque mort martyr, sous l'empire de Dioclétien, eut eu *la dernière volonté qu'on lui prête*.

Au reste, je ne doute pas plus du droit qu'ont le vidame d'Amiens et le seigneur de Rivery sur l'anneau et sur la mule de l'évêque qui fait sa première entrée à Amiens, que de celui qu'a l'évêque d'exiger d'eux l'hommage et la soumission qui sont d'ancienne tradition; je regarde ces droits *comme imprescriptibles de part et d'autre,* ainsi que le dit M. de Rivery; mais je suis persuadé qu'il ne convient aucunement d'en faire remonter l'époque au IIIe ou IVe siècle.

Ce qu'il dit dès le commencement de son *Manifeste* touchant l'église de Rome, qui étant opprimée par les Lombards se choisit des avoués ou défenseurs, même parmi les têtes couronnées, et ce qu'il ajoute plus bas touchant les évêques et les monastères, qui se choisirent pareillement des défenseurs pour les protéger contre les incursions des tyrans ou des barbares, peut suffire pour fixer à quelques siècles près l'origine de ces devoirs respectifs et mutuels entre les seigneurs ecclésiastiques et les seigneurs laïques. Vous touchez, Monsieur, quelque chose de ces avoués, qu'on appeloit porte-oriflammes ou porte-étendarts, dans votre journal de mars dernier à la page 480 (1).

(1) Dans une lettre de l'abbé Le Beuf lui-même, sur l'usage des habits canoniaux et militaires, à l'occasion de la réception de M. le comte de Chastellux dans le chapitre d'Auxerre (réimprimée dans la collection Leber, tome IX, p. 445). Les principaux points de cette lettre sont : 1° un extrait du chap. IV des statuts du chapitre de Toul, compilés en 1491, qui porte que les nobles, écuyers ou chevaliers, qui sont spécialement les vassaux de l'Eglise, doivent être admis dans le chœur avec armes et éperons et être placés entre les archidiacres et les chanoines, parce qu'ils sont obligés par leur noblesse même d'être les défenseurs de l'Eglise (*quia defensores sunt Ecclesiæ pro debito suæ nobilitatis*); 2° l'entrée, en 1405, dans le chœur de l'église de Nevers, de messire Guichard Dauphin, chevalier, baron de la Ferté-Chauderon, seigneur de Jaligny, avec les éperons dorés, l'épée et le faucon sur le poing; 3° les droits analogues du duc de Brabant dans l'église cathédrale d'Utrecht, du seigneur de Tournan dans l'église de Saint-Just de Lyon, du comte d'Anjou dans celle de Saint-Martin de Tours, etc.; 4° enfin la désignation dans le nécrologe de l'église d'Auxerre, écrit aux XIe et XIIe siècles, de quantité de seigneurs en ces termes : *Obiit N... Miles Sancti Stephani* ou *hujus ecclesiæ.*

Guichard Dauphin, seigneur de Jaligny, dont il est question au commencement de cette note, étoit fils de Guichard Dauphin, premier du nom, et d'Isabeau de Sancerre. Son père, Guichard Ier, étoit très habile et très

Les exemples que M. Boullanger de Rivery apporte pour appuyer l'usage qui s'observe à Amiens sont excellens pour insinuer qu'il ne conviendroit point de l'abolir. Il extrait de la *Gazette de France* du 9 mai 1701, que le pape Clément XI monta à cheval dans le jardin de son palais, le 8 avril 1701, et qu'il s'exerça pour la cavalcade qu'il devoit faire le lendemain, jour de son entrée publique ; que le prince de Parme tint la bride du cheval et le connétable l'étrier ; il ajoute qu'il y est aussi marqué que le duc de Parme est le grand gonfalonier de l'église, pourquoi *il écartèle par un pal de gueules au gonfalon papal, etc.* M. de Rivery trouve du rapport entre les armoiries de la tapisserie de Saint-Firmin, citée ci-dessus, et celles de ce grand gonfalonier ; mais on n'a pas besoin de cela pour prouver les honneurs que des seigneurs séculiers se sont toujours plu à rendre aux évêques dans le temps de leur réception.

Ce qu'il rapporte du baron de Cessac au comté de Cahors est plus pressant. Quand un évêque de Cahors fait son entrée solennelle à l'évêché, ce baron va au devant de lui, hors la ville ; l'ayant rencontré à un certain endroit marqué, il met pied à terre ; après l'avoir salué, nu tête et sans manteau, il prend la mule de l'évêque par la bride, le conduit à l'église cathédrale,

zélé veneur. Hardoyn de Fontaines Guérin, qui a écrit en 1394 un poëme très curieux sur la chasse que j'ai l'intention de publier (*le Trésor de Vénerie*), nous a transmis son nom parmi ceux des excellens veneurs auxquels il soumettoit son ouvrage.

Encore m'en retray car c'est droit
A un veneur bon et adroit
Qui est chevalier plein d'onneur
Et est de Jaligny seigneur
Et maistre des arbelestriers.

Il mourut à la fin de 1403. Il y a à la Bibliothèque du Roi un beau manuscrit du XIVe siècle *du livre du roy Modus et de la royne Racio*, ouvrage savant et très curieux sur la chasse (no 7459), qui a appartenu à Louis de Sancerre, connétable de France et frère d'armes de Duguesclin, mort en 1402. Au dessous du nom et des armes de ce seigneur est écrit : « *Ce lyvre est Guichart Dauphin.* » C'est ce même seigneur de Jaligny dont parle Hardoyn, ou bien son fils, et c'est sans doute par Isabeau de Sancerre, femme de Guichart Ier et mère de Guichard II, que ce livre étoit venu entre les mains du Dauphin qui y a mis son nom. — CL. G.

de là au palais épiscopal, où il s'arrête pour le servir à table durant son dîner, après lequel il se retire avec la mule et le buffet qui lui appartiennent et lui sont acquis.

Cette soumission fut faite en 1604 par le baron de Cessac, et messire Antoine Popinian, lors évêque de Cahors, mais elle fut suivie d'un procès entre eux aux requêtes du palais de Toulouse, sur ce que le sieur de Cessac prétendoit que le buffet dont l'évêque s'étoit servi n'étoit point conforme et sortable à la célébrité de l'acte ni à la magnificence du festin.

Sur quoi intervint sentence le 15 mai 1604, qui ordonne qu'il sera procédé à l'estimation des droits par experts, eu égard à la qualité des parties, la célébrité de l'acte et la magnificence du festin, estimation faite en conséquence par experts à la somme de 3,123 livres, sur quoi autre sentence qui condamne l'évêque à payer pareille somme, sentence qui fut confirmée par arrêt du même parlement de Toulouse.

En 1627, vingt-trois ans après, M. Pierre de Habert, nouvellement pourvu de cet évêché, ayant fait son entrée en la ville de Cahors, sans avoir appelé M. Pierre de Casilhac, baron de Cessac, autre instance aux requêtes du palais de la part du baron, qui demande contre l'évêque, condamnation de la somme de 3,123 livres, pour et au lieu de la valeur de ses droits.

L'évêque soutient que c'est chose purement du seigneur d'appeler son vassal à pareille cérémonie ; que d'ailleurs l'entrée qu'il a faite dans la ville de Cahors n'étoit pas solennelle ; que le clergé ne s'y étoit pas trouvé en procession ; nonobstant quoi, par sentence du 20 février 1630, il est condamné à payer au sieur de Cessac la somme demandée, à la charge par lui de se trouver à une entrée plus solennelle, si le sieur évêque en vouloit faire, sans pouvoir prétendre autres droits.

L'évêque ayant appelé de cette sentence, et conclu sur procès par écrit, aux enquêtes, sur la question de savoir si le baron de Cessac, qui devait rendre ce service au sieur évêque à sa première entrée, étoit en droit de contraindre le sieur évêque de l'accepter.

Par arrêt du parlement de Toulouse, rendu le 5 juillet 1630, au rapport de M. Olive Dumesnil, conseiller, il fut jugé que l'obligation du seigneur et du vassal est réciproque, qu'un même

lien mutuel les lie tous deux, quoique par des devoirs différens, notamment, dit l'auteur, en cette rencontre, où tout l'honneur se réfère à l'évêque.

Il est dit par l'arrêt qu'il a été bien jugé par la sentence dont étoit appel, et ledit sieur évêque condamné à payer ladite somme de 3,123 livres, si mieux il n'aime faire une entrée plus solennelle. Ces arrêts sont rapportés au long par M. Olive Dumesnil, en ses questions notables, liv. 2, chap. 8 (1).

Les *institutions* et formalités prescrites entre l'évêque de Cahors et le baron de Cessac pour la cérémonie de l'entrée de l'évêque en la ville capitale de Cahors se trouvent pareilles, communes et relatives à ce qui s'observe, et a été observé en pareil cas, pour la cérémonie de l'entrée de l'évêque d'Amiens dans sa ville capitale, pareilles féodalités, pareils motifs, parité

(1) Je trouve dans un recueil de lettres adressées à l'abbé Le Beuf (manuscrits du roi, supplément français, 2440, pièce n° 5), une lettre en date du 15 octobre 1751, dans laquelle *d'Amyens l'aîné* s'exprime ainsi, à l'occasion du droit du seigneur de Cessac.

« J'ai lu un ouvrage que vous avez fait il y a quelques années sur l'entrée de notre évêque, vous y parlez du vicomte de Cessac et de son droit lors de l'arrivée d'un nouvel évêque à Cahors; mais vous ne dites rien de l'obligation où il est d'aller l'attendre à la porte de la ville, *nue tête, sans manteau, une jambe et un pied nud en pantoufle*, et en cet état prendre la bride de son cheval et le conduire au palais où il le sert pendant son diner, toujours vêtu de même. Cette jambe nue me paroît bien singulière. »

Ce d'Amyens l'aîné n'est autre que d'Amyens de Gomicourt, connu par un recueil de dissertations qui parut en 2 vol. en 1768, et qui fut supprimé par arrêts du Parlement et de la chambre des comptes des 3 février 1769 et 23 novembre 1768, comme contenant des réflexions trop libres sur un mémoire de Colbert. (Voyez le catalogue de M. Leber, n. 3734). Malgré cette double suppression le livre n'est pas rare.

L'identité de d'Amyens l'aîné avec d'*Amiens* de Gomicourt (car c'est ainsi qu'on écrit ordinairement son nom), résulte pour moi de ce que par une lettre du recueil, Supplément françois, 2440, en date du 12 juillet 1750, d'Amyens demande à l'abbé Le Beuf de lui communiquer ce qu'il sauroit sur la surprise d'Amiens par les Espagnols, en 1597, et lui annonce l'intention de venger les habitans de cette ville des reproches qui leur sont adressés à cette occasion par les historiens. Or, le second volume des dissertations de d'Amiens de Gomicourt commence précisément par une dissertation sur ce sujet. Il en résulte qu'on devrait écrire d'*Amyens* de Gomicourt et non d'*Amiens*. — Ch. G.

de raisons, et par conséquent pareil jugement, mêmes droits, même décision : *Ubi eadem ratio, ibi idem jus.* C'est ainsi que s'exprime M. de Rivery dans son manifeste.

Il y touche incidemment l'usage qui est observé communément par les évêques, qui est de donner des repas aux chanoines à certains jours de l'année. Il dit que la jurisprudence des arrêts a jugé ces festins obligatoires à la nouvelle entrée : *Ad comparandum favorem populi et militum.* De plus que par arrêt du parlement de Paris, du 16 mai 1346, l'évêque d'Angers a été condamné à faire cinq ou six festins par an à son chapitre, et qu'un particulier même qui est l'archiprêtre fit condamner l'un de ses successeurs dans le même évêché, l'an 1385, à lui payer le jour de Saint-Yves l'évaluation d'un semblable festin.

Comme il m'a paru que le seigneur de Rivery s'attachoit à faire connoître au public les prérogatives attachées à sa terre, j'ai été surpris qu'il n'ait rien dit de la chasse aux cygnes, qui est seigneuriale en ce pays-là, selon la Morlière, historien d'Amiens, et qui n'appartient, selon lui, qu'à l'évêque d'Amiens, au chapitre, à l'abbé de Corbie, au vidame, à cause de *Dours*, village situé sur la rivière de Seine, au seigneur de Rivery, et à celui de Blangy-sur-Somme. Vous en lirez avec plaisir un récit abrégé dans l'ouvrage de ce chanoine, page 139, édition de 1622, in-8. Informez-vous, s'il vous plaît, si cet usage subsiste encore, et supposé que cela soit, je vous invite à assigner à Mercure une séance sur la rivière de Somme, entre Ambons et Corbie, le premier mardi d'août, qui sera le quatrième jour du mois en la présente année 1733, pour y voir les baillifs des six seigneurs ci-dessus nommés s'acquitter de leur devoir.

Vous y verrez (si l'usage n'est pas aboli) six graves magistrats se faire apporter toutes les couvées de cygnes, avec les pères et mères, dans le village de la Motte, et là, suivant qu'on trouve les pères de famille marqués, on marque de même les enfans. La couvée dont le père se trouve marqué d'une crosse au côté droit du bec est censée appartenir à M. l'évêque, et son baillif fait marquer de même toute la filiation. La marque du chapitre est une croix ; celle de l'abbé de Corbie, une clef ; celle du vidame est un écusson appliqué des deux côtés du bec du cygne, au lieu que le seigneur de Blangy ne l'applique que

du côté gauche. Pour ce qui est du seigneur de Rivery, la marque qu'il fait apposer par son baillif est une simple barre de travers sur le bec de l'oiseau. C'est toujours un privilége singulier pour ce seigneur de pouvoir réunir son baillif avec ceux de l'évêque, du chapitre, de l'abbé de Corbie et du vidame, pour juger une cause aussi importante que l'est celle du nombre des couvées des cygnes qui se baignent dans la rivière de Somme, et le public ne sera pas fâché d'en être informé.

L'ABBAYE DE THÉLÈME (1).

Des difficultés sans nombre arrêtent le lecteur qui veut saisir dans chaque phrase, et pour ainsi dire dans chaque mot sorti de la plume capricieuse de Rabelais, quelque sens secret, quelques allusions cachées aux entreprises des luthériens, aux guerres de Louis XII ou aux galanteries de la cour de François Ier. Ici, à la vérité, vous croyez reconnoître Diane de Poitiers, le cardinal d'Amboise, Jean du Bellay ou Charles-Quint; mais finissez le chapitre, un nouveau trait du romancier viendra tout à coup mettre au néant vos laborieuses conjectures. Que sera-ce, bon Dieu, si vous ouvrez les commentaires de Bernier, de Leduchat, de l'abbé de Marsy, de Lemotteux, etc. Pour les uns, le livre de Rabelais est une insolente raillerie contre les hommes et les choses du XVIe siècle; cet autre considère la vie très horrifique du grand Gargantua et de Pantagruel, roi des Dispodes, comme une espèce de chronique facétieuse du Bas-Poitou; selon celui-ci, Rabelais n'est qu'un bouffon toujours ivre, un moine corrompu et débauché; celui-là, au contraire, voit dans le curé de Meudon un philosophe austère, un moraliste et un sage qui cachait ses enseignemens. Les commentateurs ont en quelque sorte dépécé Rabelais, ils ont lu son livre avec une loupe, ils ont analysé le roman dans ses moindres épisodes et dans ses détails infinis : un *joyeux devis* tombé de la bouche de Grandgousier ou de Panurge, devient le prétexte d'une grave dissertation toute hérissée de notes et de remarques érudites. Ces pénibles recherches sont estimables, sans doute,

(1) *Rabelais et l'Architecture de la Renaissance. Restitution de l'abbaye de Thélème*, par Ch. Lenormant, membre de l'Institut. Paris, 1840, in-8°. Ce petit volume est un supplément indispensable à l'édition de Rabelais publiée par MM. Esmangard et Éloy Johanneau.

mais elles ont produit, après tout d'assez minces résultats ; le commentaire éclaircit rarement le texte, il l'étouffe : placées en regard de chaque bouffonnerie du romancier, ces lourdes dissertations grimacent singulièrement ; elles rappellent le propos trop naïf de Pantagruel : « Et disoyt aulcunes foys que « les livres des loiz luy sembloyent une belle robbe dor, trium- « phante et pretieuse a merveilles, qui feust brodee de mer..; « car, disoyt il, on monde ny ha livres tant beaulx, tant aor- « nez, tant eleguans, comme sont les textes des Pandectes; mais « la brodeure dyceulx, cest assavoir la glose de Accurse, est « tant salle, tant infame et punaise que ce nest que ordure et « villennye. »

La vie de maître François Rabelais a été long-temps aussi mal connue que son livre était peu compris ; quelques anecdotes, ramassées dans les anas, formoient à peu près toute la biographie de l'écrivain le plus malicieux et le plus spirituellement grotesque qu'ait produit la littérature françoise. Voltaire et tout récemment le Bibliophile Jacob (1) ont fait justice de ces niaiseries ridicules si complaisamment répétées par les auteurs modernes. La vie domestique est pleine de péripéties qui passent inaperçues dans la carrière d'un homme vulgaire, mais qui expliquent souvent les opinions et toute la destinée littéraire d'un grand écrivain ; une biographie de l'auteur de *Pantagruel*, éclairée dans ses parties obscures, est le guide lumineux qui a toujours manqué aux commentateurs : l'élégante notice du bibliophile Jacob, si judicieuse et si riche de documens nouveaux sur Rabelais et ses écrits, doit appeler sérieusement l'attention des critiques érudits.

« Depuis tantôt vingt ans, dit M. Ch. Lenormant, que je lis « et relis Rabelais, j'ai eu sur ce bouffon de génie bien des il- « lusions qui se sont dissipées. J'ai cherché la clef de *Gar-* « *gantua* et de *Pantagruel* comme les contemporains de maître « François cherchoient la pierre philosophale. J'ai demandé

(1) Voy. les OEuvres de Rabelais, publiées par le bibliophile Jacob dans la Bibliothèque Charpentier ; cette édition, augmentée de deux chapitres inédits du cinquième livre, est précédée d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais.

« des pensées profondes, une philosophie arrêtée, un don de « prescience et de prophétie aux écarts de l'imagination la plus « désultoire et la plus avinée qui fut jamais. Aujourd'hui, con- « noissant mieux mon auteur de prédilection, j'ai pris de lui « une terreur salutaire, et si parfois il m'arrive encore de « chercher à faire jaillir l'ordre, la suite, la raison et la vérité « de ce qui n'est que confusion, hasard et folie, il me semble « que j'entends derrière moi rire l'ombre du curé de Meudon : « s'il lui reste un plaisir, en effet, c'est de trouver des dupes « parmi ses admirateurs. » Rabelais est là tout entier ; et quoique nous ne soyons peut-être pas aussi frappé de la confusion que l'auteur a signalée ; cependant il faut avouer franchement que cette appréciation toute *rabelaisienne* est pleine de finesse et de nouveauté ; il faut reconnoître qu'elle jette une lumière sur le célèbre bouffon et qu'elle ouvre à la critique une voie jusqu'ici trop peu suivie. En effet, ce que nous admirons le plus dans l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*, ce n'est ni le profond moraliste, ni le grand érudit, ni le politique habile : Rabelais nous paroît surtout un admirable conteur et un délicieux écrivain ; où trouver de plus charmans récits où chaque chose est à sa place ; où trouver plus de mouvement dans les idées et de verve dans le style ; quelle variété dans ces mille petits drames si habilement construits, et qui se mêlent les uns aux autres sans se confondre jamais ; quelle main vigoureuse pour mettre en saillie le caractère d'un personnage : *artiste populaire*, ainsi que le nomme si justement M. Lenormant, Rabelais reproduit comme un miroir brillant toutes les rumeurs, toutes les opinions du XVIe siècle ; esprit sceptique et audacieux, il attaque de préférence les hommes les plus puissans et les doctrines les plus respectées ; sa plume satirique ne redoute ni le pape, ni le roi, ni la Sorbonne. Cependant, vouloir découvrir dans tous les épisodes du roman un symbole historique, vouloir assigner à chacun des caractères que le grand écrivain créoit avec une si merveilleuse facilité, le nom d'un personnage, c'est, je crois, amoindrir singulièrement la pensée de l'auteur ; c'est nier, pour ainsi dire, la portée de son livre. Rabelais n'a pas seulement immolé à sa raillerie tel ou tel personnage de son siècle et tel ou tel vice particulier à ses

contemporains; ainsi que Molière, il a frappé des ridicules et des vices qui seront de tous les temps, et aujourd'hui comme au XVIe siècle, on admire l'épopée burlesque de Rabelais, satire âcre et inflexible de l'humanité qui, après tout, ne change jamais. Panurge, Alceste, Sancho, Gilblas et Candide sont les enfans d'une même famille.

J.-J. Rousseau, le grand poëte du XVIIIe siècle, a déposé dans un coin de l'*Emile*, le plan d'un asile champêtre, l'espoir et le vœu de toute sa vie; cet espèce de rêve philosophique peut passer pour le dernier mot de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, sur les splendeurs des joies domestiques telles qu'elles apparoissoient à son imagination; le poëte réunit autour de lui une société choisie, il conduit ses hôtes aux fêtes villageoises, il prend ses repas aux bords des fontaines, et il ne tolère ni les valets insolens ni la gêne polie qui règne dans les salons des villes. « Sur le pen-« chant de quelque agréable colline bien ombragée, dit Jean-« Jacques, j'aurois une petite maison rustique; une maison « blanche avec des contre-vents verts. » Rabelais, lui aussi, a construit « sa maison blanche aux contre-vents verts », le moine a taillé dans son imagination une abbaye selon son tempérament; mais quelle imagination que celle de Rabelais, et quelle abbaye que celle des Thélémites! *Nobles chevaliers, plaisans et gentilz compaignons*, soyez les biens venus, et vous *dames de hault paraige, fleurs de beaulté, a celeste visaige*, entrez, le frère Jean des Entommeures est un maître de joyeuse humeur, il aime la bonne chère et tous les nobles délassemens; FAY CE QUE VOULDRAS, dit-il à ses ouailles; aussi, point de murs qui bornent vos promenades aventureuses, point d'horloge pour compter le temps qui fuit; mais de somptueuses galeries richement tapissées, des jardins plantureux, des fontaines jaillissantes, des vergers où l'espalier étend pompeusement ses branches, et la Loire qui reflète les tourelles du manoir. Voulez-vous courir le cerf, voici un parc plus vaste que la royale forêt de Fontainebleau; là est le théâtre, l'hippodrome et la fauconnerie; ici les bibliothèques, le jeu de paume et les *natatoires avecques les bains mirificques;* puis tout là-bas, bien loin, pour que la chanson de l'ouvrier et le cri de la forge ne troublent pas votre fête de chaque jour, l'architecte intelligent a placé les *orfebvres*,

lapidaires, brodeurs, tailleurs, tyreurs d'or, veloutiers, tapissiers et haultelissiers. Comme le fait remarquer M. Lenormant, maître François n'a oublié qu'une seule chose dans son abbaye, c'est l'église.

J'ai beau relire la description de l'abbaye de Thélème; je ne saurois y voir avec Lemotteux le modèle d'une société religieuse; avec l'abbé de Marsy, le mariage des prêtres introduit par Luther, avec Bernier ou Guiet, les moines de Frontevault et de Ferrières; encore bien moins y vois-je le cardinal de Lorraine au concile de Trente, ou Jean du Bellay dans son château de Saint-Maur-lès-Fossés. « Toute leur vie, dit Rabe-« lais en parlant des Thélémites, estoyt employee, non par loix, « statutz ou reigles, mais selon leur vouloir et franc arbitre. « Se levoyent du lict quand bon leur sembloyt; beuvoyent, « mangeoyent, travailloyent, dormoyent, quand le desir leur « venoyt..... A lyssue des salles du logyz des dames estoyent « les perfumeurs et testonneurs : par les mains desquelz pas-« soyent les hommes, quand ilz visitoyent les dames. Yceulx « fournissoyent par chascun matin les chambres des dames, « deaue rose, deaue de naphe, et deaue dange, etc. » Décidément, les religieux et les religieuses du frère Jean des Entommeures ne pouvoient pas non plus signifier dans la pensée de Rabelais les fougueux et austères disciples de Luther et de Calvin.

L'abbaye de Thélème, qui clôt le premier livre de Rabelais est sans contredit un des plus gracieux épisodes du roman; l'imagination du conteur y paroît dans toute sa richesse, et, disons-le, dans toute sa pureté; point de ces grossières obscénités, point de ces mots qui font rougir. La vie noble, épicurienne et efféminée des Thélémites n'exclut ni les vertus domestiques, ni même l'austérité des mœurs; les religieux qui suivent la règle de Gargantua sont loin de négliger les travaux de l'esprit : « Tant noblement estoyent apprins que « il nestoyt entre eulx celluy ne celle qui ne sceust lire, es-« cripre, chanter, jouer dinstrumens harmonieux, parler de « cinq a six languaiges, et en yceulx compouser, tant en carme « quen oraison solue. » Rabelais se souvenoit des châtimens et et des persécutions que les moines de Maillezais lui avoient fait

endurer; le plus grand bonheur des Thélémites consiste dans la liberté entière dont ils jouissent : « Gens liberes, bien nayz, « bien instruictz, conversans en campaignies honnestes, ont « par nature ung instinct et aguillon qui tousjours les poulse a « faitz vertueux, et retire de vice : lequel ilz nommoyent hon- « neur. » On le voit, Molière et La Fontaine ne sont pas les seuls « qui aient pillé Rabelais; certainement le grave auteur de *l'Esprit des lois* a puisé, lui aussi, dans la facétie du curé de Meudon.

L'abbaye des Thélémites instituée *on contraire, de toutes aultres,* est tout à la fois un lieu chaste et une demeure fastueuse; on dirait une cour brillante composée d'artistes, de poëtes et de gentilshommes; chacun y vit à sa guise, mais une certaine conformité de goût remplace la volonté du maître : les moines du frère Jean portent l'épée; les religieuses sont *belles, bien formees, et bien naturees;* chaque femme a *son devot,* mais ils vivent ensemblent honnètement. Le Rabelais du *Gargantua* croyoit encore à l'honneur des gens *liberes, bien nayz, et bien instruictz;* il y a loin de là au Rabelais du cinquième livre qui ne croyait plus à rien au monde.

Rabelais étoit médecin, mathématicien, astronome, linguiste et théologien; ainsi que le Dante, il semble avoir résumé dans ses écrits les arts, les sciences et toute la civilisation de son temps; que savoit-il, ou pour mieux dire, que demandoit-il à l'architecture? Tel est le double problême que M. Lenormant a résolu avec une rare sagacité. Après avoir jeté un coup d'œil rapide et lumineux sur l'architecture des premières années du XVIe siècle, l'auteur reconstruit l'abbaye de Thélème dans toutes ses parties; il distingue ce qui appartient, dans le manoir des Thélémites, aux idées du XVIe siècle et ce qui appartient en propre au génie ou au caprice de Rabelais. Les deux planches gravées qui terminent le volume de M. Lenormant offrent un tracé exact, où rien n'a été omis; les moindres ornemens indiqués par Rabelais ont été recueillis avec la plus scrupuleuse fidélité, et cette restitution est aussi pure que le permettoit le récit quelque peu vagabond du romancier. C'est là un excellent travail où l'érudition la plus variée s'allie toujours avec une critique fine et de bon goût; la *Restitution de l'abbaye de*

Thélème causera, nous n'en doutons point, le plus vif plaisir aux nombreux amis de Rabelais ; les artistes y puiseront surtout des notions utiles sur cette période de l'histoire architectonique qui commence en France à Giocondo et finit à Pierre Lescot : époque de transition où les lignes souples et gracieuses de l'art florentin luttoient une dernière fois avec le style gothique destiné à périr sous le ciseau de Jean Goujon et de ses disciples.

J. Marie Guichard.

DES

TRAGEDIES DU CURÉ DE MONT-CHAUVET.

Il faut bien que le génie normand soit invinciblement porté aux choses tragiques; car, depuis que les descendans de Hrolf (Rollon) n'exécutent plus de tragédies, les enfans de la Normandie moderne en ont composé un grand nombre. Le plus illustre de ceux de nos poëtes qui ont fait leur cour à Melpomène est assurément *le grand Corneille aux vers duquel pleuroit le grand Condé;* mais Thomas Corneille, son frère, et surtout ses parens Fontenelle et Gilles de Caux crurent à tort que la noblesse du génie tragique étoit, comme celle du monde, une propriété de famille, transmissible par héritage.

Depuis ce quatuor poétique et tragique, nous avons eu bon nombre d'auteurs dramatiques, et parmi eux plusieurs ne sont pas indignes du cothurne qu'ils ont chaussé de l'aveu de Melpomène.

Le sillon qui s'enrichit de céréales propres à faire les délices de l'homme, produit aussi le chardon que l'on abandonne à cet animal méprisé mal à propos, qui jadis eut pourtant sa fête en France; et le noble sol, qui s'enorgueillit avec raison d'avoir enfanté Corneille, s'afflige d'avoir donné le jour au tragique auteur de David et Balthasar.

Avant de parler de ses œuvres dramatiques, nous allons rappeler que ce bon ecclésiastique fut, sans l'avoir voulu, la cause de la rupture de Jean-Jacques Rousseau avec la société du baron d'Holbach. Dans sa piquante, mais trop volumineuse correspondance, le baron de Grimm parle du curé de Mont-Chauvet et de l'algarade de Rousseau. Comme l'entrevue dont il est question eut lieu chez d'Holbach, laissons celui-ci nous en entretenir: « Rousseau, dit-il, dînoit chez moi avec plusieurs gens de

lettres, Diderot, Saint-Lambert, Marmontel, l'abbé Raynal et un curé qui, après le dîner, nous lut une tragédie de sa façon. Elle étoit précédée d'un discours sur les compositions théâtrales, dont voici la substance (il distinguoit la comédie et la tragédie de cette manière) : « Dans la comédie, disoit-il, il s'agit d'un ma-« riage, et dans la tragédie d'un meurtre. Toute l'intrigue, dans « l'une et dans l'autre, roule sur cette péripétie : Epousera-t-on ? « N'épousera-t-on pas? Tuera-t-on ? Ne tuera-t-on pas ? — On « épousera, on tuera ; voilà le premier acte. — On n'épousera « pas, on ne tuera pas, voilà le second acte. — Un nouveau « moyen d'épouser et de tuer se présente, et voilà le troisième « acte. — Une difficulté nouvelle survient à ce qu'on épouse et « qu'on tue, et voilà le quatrième acte. Enfin, de guerre lasse, « on épouse et l'on tue : c'est le dernier acte. »

« Nous trouvâmes cette poétique si originale, qu'il nous fut impossible de répondre sérieusement aux demandes de l'auteur. J'avouerai même que, moitié riant, moitié gravement, je persiflai le pauvre curé. Jean-Jacques n'avoit pas dit le mot, n'avoit pas souri un instant, n'avoit pas remué de son fauteuil. Tout à coup il se lève comme un furieux, et, s'élançant vers le curé, il prend son manuscrit, le jette à terre et dit à l'auteur effrayé : « Votre pièce ne vaut rien ; votre discours est une ex-« travagance; tous ces messieurs se moquent de vous ; sortez « d'ici, et retournez vicarier dans votre village. » Le curé se lève alors, non moins furieux, vomit toutes les injures possibles contre son trop sincère avertisseur, et des injures il auroit passé aux coups et au *meurtre tragique*, si nous ne les avions séparés. Rousseau sortit... Diderot, Grimm et moi, nous avons tenté vainement de le ramener... »

Nous avons nommé les deux tragédies ridicules du pasteur peu endurant des ouailles de la paroisse de Mont-Chauvet, qui fit de la première, chez le baron d'Holbach, une si malencontreuse lecture ; et c'étoit certes bien assez pour n'être pas tenté d'en entendre une du Balthasar : faisons maintenant connoître le nom du coupable : il s'appeloit Petit ; il étoit curé de la commune de Mont-Chauvet, située dans le même arrondissement où avoit chanté si bien le joyeux foulon des Vaux de Vire.

Malheureusement l'abbé Petit ne se borna pas à composer

les tragédies de *David et Bethsabée*, et de *Balthasar*, d'après les principes littéraires qu'il s'étoit faits ; on n'en fut pas quitte pour la lecture qu'il fit subir de la première : il s'aventura jusqu'à faire gémir la presse sur ces deux drames, que du moins on put se dispenser d'acheter et de lire.

Fréron, qui avoit le courage de s'acharner sur les chefs-d'œuvre de Voltaire, eut le courage non moins merveilleux de lire la tragédie du curé Petit ; il en donna même un extrait dans l'*Année Littéraire* du mois d'Auguste 1754 (p. 307 à 313) ; certes il n'eût pas accordé tant de place à Mérope.

Quoi qu'il en soit, comme les plus courtes folies sont toujours les meilleures, et pour prouver que nous avons envie de *savoir écrire*, *sachons nous borner* (afin de mettre à portée de juger le savoir-faire du Sophocle de Mont-Chauvet) à dire que, s'il fait descendre l'humilité jusqu'à faire rimer *angoisse* avec *tristesse*, il porte en revanche l'audace jusqu'à s'affranchir des lois de la césure dans le vers suivant, si vers y a :

Que ferois-tu ? l'enle-ver ? Ah ! qu'oses-tu dire ?

Dans cette autre ligne rimée, qu'on ne sauroit non plus décemment appeler un vers, on ne remarquera ni humilité, ni audace, mais une exclamation que l'auteur n'eût pas faite s'il se fût rappelé le second commandement de son catéchisme :

Quatre rois, vive Dieu ! ci-devant mes amis.

Après avoir, en 1754, publié son *David et Bethsabée*, le bon abbé ne tarda pas plus d'un an à desserrer son *Balthasar*, autre production d'un tragique propre à faire pouffer de rire.

Sic se ridendum dat derisoribus orbis.

Comme on peut le remarquer, les sujets traités, ou plutôt mal traités par le curé de Mont-Chauvet, étoient plus édifians que son style poétique. Par malheur, Gilbert n'avoit pas encore dit à ceux qui, au lieu de *se tuer à rimer*, devroient *écrire en prose* :

Un vers coûte à polir, et le travail nous pèse;
Mais en prose du moins on est sot à son aise.

Il est vrai que notre indocile ecclésiastique n'eût pas profité de cet avis, puisqu'il ne s'étoit pas rendu à l'évidence des raisons de Jean-Jacques Rousseau. Louis du Bois.

Mélanges.

LETTRES DE L'ABBÉ SICARD

A M. BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'EMPEREUR ET DU CONSEIL D'ÉTAT.

Paris, 9 septembre 1808.

Vous n'avez pas ignoré, Monsieur, que j'ai obtenu de Sa Majesté l'insigne faveur de lui dédier un de mes derniers ouvrages: *La Théorie des signes pour l'instruction des sourds-muets de naissance*. J'en ai parlé à Sa Majesté le jour où elle voulut bien m'accorder la grâce d'un entretien particulier. L'ouvrage n'était pas encore relié. Depuis qu'il l'est, j'ai voulu le lui offrir moi-même, et l'on m'a dit qu'il fallait en obtenir la permission, en la faisant demander par un chambellan de service. J'ai demandé cette permission une première fois, sans recevoir de réponse. Je l'ai demandée une seconde; je n'ai pas été plus heureux.

Comme je suis jaloux que Sa Majesté reçoive et connaisse mon travail, et que son amour pour les lettres vous procure souvent sans doute le bonheur de la voir dans sa bibliothèque, permettez que je vous prie de lui présenter, en mon nom, l'ouvrage qui lui est particulièrement dédié (1). Sa Majesté ne sera

(1) On trouvoit en tête de cet exemplaire l'hommage suivant :

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI.

Sire,

Votre Majesté a bien voulu souffrir que le directeur d'une des plus intéressantes institutions de son vaste Empire eût l'honneur de mettre à ses

pas fâchée de connaître la langue *fixée* de ce nouveau peuple, dont j'ai augmenté ses vastes domaines, et à qui j'apprends tous les jours à la louer, comme tout le monde, et à la bénir comme tous les autres enfans de son immense famille. J'ai parlé aussi à Sa Majesté de la nouvelle édition de ma *Grammaire générale*, aussi en 2 vol. in-8, et je lui ai dit que j'y ai fait de nombreux changemens, profitant, pour l'améliorer et la rendre encore plus digne de la confiance du public, dont l'empressement honorable a épuisé, en très peu de temps, deux éditions tirées chacune à 2,500 exemplaires, des découvertes journalières que me donne l'occasion de faire l'instruction des sourds-muets.

J'ai encore parlé à Sa Majesté de ce qu'a fait pour l'instruction de cette classe infortunée mon illustre prédécesseur, et je lui ai dit que j'ai réduit en système la savante théorie dont mon maître n'a inventé que quelques procédés épars. En conséquence, pour que Sa Majesté fût à même de pouvoir juger et le maître et le disciple, je lui ai demandé la permission de lui offrir l'ouvrage du célèbre abbé de l'Epée et le mien. Il est juste que le souverain, qui protége une institution qui fait un des plus touchans ornemens de son empire et qui a témoigné une bienveillance vraiment paternelle à celui à qui la direction en est confiée, connaisse le point de départ de cette intéressante découverte, le point où l'inventeur s'est arrêté, les pas qu'a faits le successeur et le point d'arrivée de la méthode.

pieds l'hommage d'un travail qui doit fixer la langue de ce nouveau peuple, devenu la conquête de votre bienfaisance, comme tant d'autres le sont de votre courage et de votre sagesse. En me permettant de le publier sous vos auspices, vous assurez, Sire, à cette découverte une perpétuité égale à celle de votre gloire. Cette insigne faveur impose à ma reconnaissance et à celle des sourds-muets, mes enfans adoptifs, un tribut égal à celui qu'impose à l'admiration universelle, une vie dont toutes les actions sont autant de prodiges.

Je suis avec respect,

Sire,

De Votre Majesté le très humble, très obéissant et très fidèle sujet,

L'abbé Sicard.

Ces ouvrages, Monsieur, sont donc ce que j'ai fait pour l'avancement de la science grammaticale, et pour fixer à jamais l'art d'instruire les sourds-muets.

Je serai plus que payé de mes travaux, si quelquefois Sa Majesté, dans les momens où elle va se délasser dans la société des illustres morts confiés à votre garde, daigne jeter un coup d'œil sur les essais d'un homme qui consacre tous les momens de sa vie à perfectionner une découverte dont le but principal est de rendre à la religion et à la société, et par conséquent à Sa Majesté, une foule d'individus qui, sans l'instruction que je leur donne, seraient perdus pour elle.

En envoyant mes ouvrages à Sa Majesté, je sens que j'ai envoyé mon jugement. C'est son suffrage que j'ambitionne, et si je l'obtiens, que m'importe le jugement de mes ennemis! J'ambitionne aussi le vôtre, Monsieur, et si je l'obtiens, ce serait un préjugé bien favorable pour ma première ambition.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma haute estime et celui de ma vive reconnaissance,

L'abbé Sicard.

Paris, 10 septembre 1808.

Je vous envoie, Monsieur, l'ouvrage de M. l'abbé de l'Epée, qui devait vous être remis avec les miens. Je l'annonçai à Sa Majesté en détruisant les mauvaises impressions qu'on avait cherché à lui donner sur mon compte.

L'Empereur fut assez bon pour me faire la paternelle révélation de ce qu'on lui avait dit; on avait voulu lui persuader que je n'ai rien inventé dans l'art que je professe, que l'abbé de l'Epée avait tout trouvé, tout fixé. On avait ajouté que je n'avais formé qu'un seul élève, que j'avais mécaniquement dressé à faire quelques tours de force. Sa Majesté n'a pas dit ces mots-là, mais il m'a été facile de découvrir qu'on avait dit ces choses. Je serai pleinement justifié si vous êtes assez bon pour lire l'introduction de ma *Théorie des signes*, si vous parcourez le travail de mon illustre maître, et si vous avez le temps de parcourir quelques chapitres de mon *Cours d'instruction*, entre autres

les chapitres 21, 22, 23, 24, 25 et 26. Je laisse à votre extrême bienveillance le soin de profiter des momens précieux qui se présentent, sans les chercher, pour faire passer dans l'ame de Sa Majesté les dispositions si favorables de la vôtre sur mon compte.

Agréez l'hommage de ces mêmes ouvrages que vous voulez bien avoir la bonté de présenter à Sa Majesté. C'est déjà pour moi un succès bien flatteur que de penser qu'ils seront aussi dans votre collection.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma plus haute estime et du dévouement particulier avec lequel j'ai l'honneur d'être,

L'abbé Sicard.

Avant de mettre sous les yeux de l'Empereur, suivant les désirs de l'abbé Sicard, la *Théorie des signes*, les *Élémens de la Grammaire générale*, et l'ouvrage de l'abbé de l'Épée, M. Barbier adressa, en Espagne, à Napoléon, un rapport détaillé sur ces trois ouvrages, lorsque son quartier-général était à Aranda de Duro.

(Extrait des *Souvenirs du Bibliothécaire de l'Empereur.*)

PREDICATORIANA,

Par C. Philomneste. Dijon, 1841, in-8°, xxiv et 444 pages.

Tout bibliophile sait quel est le savant et fécond auteur caché sous ce masque renouvelé des Grecs et comprendra facilement combien ce livre doit être curieux et amusant; nous le recommandons sans crainte aux lecteurs que les ouvrages trop graves fatiguent, que le roman dégoûte, que l'éternelle polémique des partis fait bâiller et qui veulent de la réalité, pourvu qu'elle soit piquante.

Nous n'essaierons pas de donner une analyse du *Prédicatoriana* ou de le faire connoître par quelques extraits ; nous préférons mentionner quelques recueils assez bizarres de sermons échappés sans doute à l'attention de M. Peignot, car il n'en dit pas un mot. Il n'est donné à personne d'avoir tout lu, tout vu, tout su. Justement nous avons sous la main un gros volume de sermons du jésuite Gazet sur Adam et Ève, imprimés à Paris en 1616, et vous allez convenir que ce serait dommage que de les condamner à un éternel oubli.

Le Révérend Père commence par donner du paradis terrestre une minutieuse description : on jurerait qu'il l'a vu, de ses propres yeux vu, ce qu'on appelle vu. Il prouve savamment que ce n'est point au ciel qu'Enoch et Elie ont été enlevés; ils ont été transportés au paradis terrestre, lequel subsiste encore tout aussi beau, tout aussi frais que jamais ; il est vrai qu'on ne sait pas bien où. Ce prédicateur explique ensuite que les époux doivent être assortis. « Ie les souhaitte semblables en hauteur et « stature de corps ; ie les voudrois semblables en aage ou à peu « près, car Galien dit que s'ils sont tels, ils auront incontinent « lignée. » Il s'étend beaucoup sur le dialogue entre le serpent et Eve. « Elle se laissa piper par le diable, et plusieurs de nous « aussi auxquels il fait entendre que vessies sont lanternes, que

« les petits vers luisans sont chandelles, que festuz sont épin-
« gles et que le blanc est noir. » Savez-vous pourquoi, en style biblique, la femme écrase la tête du serpent avec le talon : c'est « parce qu'au talon il y a une veine qui répond aux génitoires « et aux reins. »

De tous ces sermons, le plus singulier est celui sur la nudité d'Adam. « Il y a » dit le bon père « des figuiers si puissans que « la largeur de chaque feuille est comparée à la rondache « d'Amazone ; » de plus « la famille de figuier a quelque pro-« priété et vertu naturelle pour mortifier le chatouillement et « oster le démangement de la chair. » Il trace ensuite une histoire de la nudité, qui s'écarte tout-à-fait du ton de la chaire. Après avoir raconté l'historiette si connue de Gygès et de la femme du roi Candaule (1), après avoir parlé des danses des courtisanes romaines (2) et de Flora qu'il rime très richement en tain sans aucune réticence, après avoir dit comme quoi le bon roi Charles IX fut scandalisé de voir une dame se baigner en plein midi dans la Seine, ayant pour tout costume ses longs cheveux, il arrive à la secte des Adamistes : « on leur a vu faire « des nopces où le marié et la mariée n'auoyent d'autres cou-« uertures que des feuilles des arbres. En Hollande une très « belle ieune fille ministresse se présenta un jour toute nue en « public pour faire quelque harangue, et comme on lui vouloit « ietter une cappe à l'Espagnole pour la couurir, elle la rejetta « disant : Ie n'ay pas affaire d'autre habit que celuy que le « Christ, mon espoux, m'a donné. — En 1530, en la ville de « Russie, sept marchands menèrent sept garces toutes nues « parmi les rues, mais la iustice du lieu leur mit la main sur le « collet et les condamna à estre eux-mêmes fouëttés tout nuds « par les carrefours, puis bannis. » Tout cela étoit débité en pleine église et trouvé très édifiant. Peut-être aujourd'hui en jugerait-on autrement.

(1) A partir d'Hérodote, cette histoire est partout ; Boccace l'a racontée, et dans les contes de La Fontaine, c'est le 9e du IVe livre.

(2) Tibère, qui n'était pas un casuiste bien rigoureux, crut devoir rendre des ordonnances pour mettre un frein à l'excessive gaieté des ballets romains.

Ailleurs le père Gazet déplore à quel point, depuis la faute d'Eve, les femmes sont exposées aux fausses couches ou avortemens, « Hélas! il ne faut que s'asseoir sur une pierre trop « froide, se lauer ès bains trop chauds, tousser, bâiller ou ester- « nuer fort, humer la fumée d'une chandelle esteinte, crier un « peu trop haut, presser trop fort son corset ou charger trop « son vertugadin. »

Terminons en citant une anecdote que M. Peignot n'a point rapportée et que nous trouvons dans les *Pensées, remarques et observations* de Voltaire (Paris, Barba, 1809) : Un curé, que ses paroissiens avaient volé, disait dans son prône : Allez, Jésus-Christ a été bien sot de mourir pour des canailles comme vous.

Un autre jour je ferai quelques emprunts à de poudreux sermonnaires ; M. Peignot paroît ne pas les avoir feuilletés ; j'en conclus que depuis deux cents ans personne ne les a lus, si ce n'est moi; c'est un petit avantage que, sans doute, l'on ne m'enviera point. G. B.

CORRECTIONS TYPOGRAPHIQUES.

Autant qu'il m'en souvient, le lyrique Le Brun n'étoit pas d'un naturel endurant. Il se plaignoit avec plus ou moins de raison d'un imprimeur qui lui avoit estropié

Trois vers dans un quatrain.

C'étoit beaucoup assurément si la plainte étoit fondée.

On assure que Robert Estienne exposoit devant sa maison les épreuves des ouvrages importans dont l'impression se faisoit dans ses ateliers, et qu'il récompensoit les personnes qui lui présentoient des corrections incontestables. C'était un moyen d'arriver de plus près à cette perfection qu'il n'est guère possible d'atteindre. Au reste, il faut avoir fait gémir la presse pour apprécier la désolation amère et durable qui naît à l'aspect d'une faute échappée à l'œil et à l'attention des correcteurs. M. Crapelet qui, en 1837, nous a prouvé de nouveau (*Etudes sur la Typographie*) qu'il est digne

D'écrire avec succès dans l'art dont il est maître,

raconte dans ce savant et curieux ouvrage une anecdote qui justifie ce que je viens d'avancer. « Je n'oublierai jamais, dit-il page 233, l'état d'agitation dans lequel je vis un jour mon père, Charles Crapelet, tenant une *bonne feuille* dans ses mains, pâle, tremblant, froissant par un mouvement convulsif cette feuille entre ses doigts. Il venoit d'apercevoir le mot Pénélope imprimé Pélénope, et c'était dans la première feuille d'un Télémaque, l'un des premiers livres de bibliothèque qu'il imprimoit... Et cette feuille avoit été lue trois fois avant de passer sous ses yeux, et il l'avoit lue et relue encore.. Cette faute l'atterra. Peu s'en fallut que de ce jour il ne renonçât à l'imprimerie. » Ce qui, quoi qu'en dise modestement son fils, eût été un grand malheur, qui nous eût privés non seulement de plusieurs excellentes éditions, mais aussi sans doute des beaux travaux soit typographiques, soit littéraires et historiques, de l'auteur des *Etudes sur la Typographie*.

Malgré leurs plaintes, il est hors de doute que plusieurs auteurs doivent s'attribuer les erreurs de typographie, ou même les fautes orthographiques qui déparent quelques ouvrages. Qui croiroit que Voltaire, qui a si soigneusement corrigé son admirable Henriade, y ait laissé subsister une faute d'orthographe qu'il étoit facile d'éviter et qu'il auroit corrigée s'il l'avoit remarquée ? Il dit dans le septième chant de ce poëme (vers 307) :

> Retranche*s*, ô mon Dieu, des jours de ce grand roi
> Ces jours infortunés qui l'éloignent de toi !

Il est évident que *retranche*, étant à l'impératif, doit être écrit sans *s*, et qu'alors le vers auroit été incomplet; mais qu'on pouvoit aisément dire :

> Retranche, Dieu puissant.....

Le célèbre Pierre Didot, qui apporta à sa première publication de petits stéréotypes (*le Virgile* in-18) tant de soins et d'exactitude, ne put toutefois la donner tout-à-fait irréprochable. Dans la dixième Eglogue il oublia un mot qui mutilâ un vers (le mot *illum*); il imprima :

> Illum etiam lauri, etiam flevêre myricæ;

Il fallait :

> Illum etiam lauri, illum etiam flevêre myricæ.

Rouget de Lisle qui, à Strasbourg, le jour de la proclamation de la guerre (en mai 1792), composa ce Chant des Combats auquel, dans le mois d'Auguste suivant, les Parisiens donnèrent le titre de *Marseillaise*, parce que les fédérés de Marseille le chantèrent sur leurs places publiques, Rouget de Lisle ne s'étoit pas aperçu, dans l'enthousiasme de cette brillante improvisation, d'une faute de versification qui s'est reproduite dans presque toutes les éditions de son meilleur ouvrage. Il terminoit son invocation à la liberté par ces deux vers :

Que tes ennemis expirans
Voient ton triomphe et notre gloire !

Cette triphtongue *oient* ne se tolérant pour les vers que dans le verbe *soient*, Rouget de Lisle fit la correction suivante, qui a d'ailleurs l'avantage de donner plus de mouvement à sa pensée :

Dans tes ennemis expirans
Vois ton triomphe et notre gloire !

Comme Le Brun, notre illustre Béranger n'a pas échappé aux bévues typographiques. Croiroit-on qu'on lit, dans les nombreuses réimpressions de ses poëmes, toujours la même faute qu'il n'avoit pas commise lui dans les copies autographes de son Marquis de Carabas :

Aumôniers, châtelains,
Vassaux, vavasseurs et vilains !....

Les imprimeurs n'ont cessé de défigurer en vavassaux (mot barbare qui ne signifie rien) les vavasseurs qui, comme on sait, étaient des arrière-vassaux de noblesse inférieure, ou plus récemment des sergens ou huissiers attachés aux vavassories.

Au nom de la langue et de la poésie, nous prenons humblement la liberté grande de supplier messieurs les successeurs de Guttemberg dont on vient de célébrer une belle fête, de veiller à ce que de telles incorrections ne se reproduisent pas. Notre prière sera d'autant mieux entendue et exaucée que jamais la typographie parisienne ne compta plus d'hommes illustres et ne publia de plus beaux ouvrages qu'à l'époque heureuse où nous vivons.

Louis du Bois.

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du catalogue raisonné de la collection d'un amateur.)

La Magdeleine au désert de la Sainte Baume, par le P. Pierre de Saint Louis. Lyon, 1694, in-12. 214 pages.

Ce poëme ridicule a plus d'une fois attiré l'attention des bibliographes. Voici quelques passages que nous choisissons comme n'étant pas transcrits ailleurs. L'auteur parle des larmes de Madeleine ; il décrit :

« Et les eaux de ses feux, et les feux de ses eaux. »

Charmante antithèse à laquelle il ajoute spirituellement :

« Aussi bien tant de pleurs dont elle est si prodigue
Font juger que ses yeux n'ont ni bond, ni digue.
Tout verse pour éteindre un tel embrasement,
Et ce beau pot à feu fait tout le lavement. »

Aussitôt que Madeleine a reçu le coup de la grâce, voyez-la agir ; elle

« Verse, renverse, abbat, brûle, brise, défait,
Parfums, glaces, tableaux, poulets, tables, attifets,
Céruses, vermeillons, tavayoles, toilette,
Fard, pommades, onguents, bijoux, gands, cassolettes. »

Cette énumération remplit encore douze vers ; la zélée pénitente :

« Foule, écrase, détruit, jette, déchire, rompt,
Tout ce qu'elle rencontre, et rien ne l'interrompt. »

Ses austérités détruisent bientôt tous ses charmes ; jugez-en par :

« Sa bouche autrefois de corail
Et maintenant d'ébène est faite en soupirail. »

Indiquons une description du lever de l'aurore ; il n'y a rien de pareil dans Virgile ou le Tasse :

« Mon cœur tressailloit d'aise à l'aspect qui le touche,
Admirant cette fille au sortir de sa couche,
Dans son dos habillé de rouge cramoisi,
Ou de jaune doré que son père a choisi,
Avec sa coëfe d'or et sa jupe éclatante,
Après avoir tenu tout le monde en attente. »

Le bon père donne aux joueurs le conseil de se fouetter ; nous doutons qu'ils profitent de cet avis.

« Renoncez à carreaux, à fleurs, à cœurs, à piques,
Suivant de point en point ces deux suivans distiques :
Piquez-vous seulement de jouer au piquet,
A celui que j'entends qui se fait sans caquet,
J'entends que vous preniez parfois la discipline,
Et qu'avec ce beau jeu vous fassiez bonne mine. »

L'auteur de ce chef-d'œuvre nous apprend qu'il y a travaillé neuf fois neuf mois ; il existe sur son compte une notice assez piquante de l'abbé Jolard en forme de lettre adressée au marquis d'Aubais; elle est en tête de l'édition de l'*Eliade* qu'a donnée à Aix, en 1827, in-8, le libraire Pontier.

Madeleine porte malheur aux poëtes qui veulent la chanter. En 1617, on imprima à Tournay une épopée qui porte son nom, due à la plume d'un capucin, le frère Remi de Beauvais, elle est tout aussi extravagante que l'œuvre du père Pierre de Saint Louis. Les bibliophiles recherchent avidement ce bouquin rare et destiné sans doute à ne point être réimprimé. L'on a vu de beaux exemplaires se payer 25 fr. 50 c., vente Labedoyère, n. 620, et même 62 fr. 50 c., vente Pixérécourt, n. 725.

On peut citer, pour essayer de complèter la bibliographie de Madeleine :

Durant, *la Magdaliade,* Tours, 1622, in-8 ; poëme pitoyable en cinq chants ; c'est cinq de trop.

G. B. Andreini, *la Maddalena lasciva e penitente, azzione dramatica.* Milano, 1652, in-8.

J. Balini, *vita et de gestis divæ Magdalenæ, heroico carmine*..... Parisiis, 1601, in-8 ; l'auteur de ce poëme se

donna la peine de le faire passer en françois, et il fit paroître sa version à Paris en 1607. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'exemples d'écrivains qui se rendent à eux-mêmes le service de se traduire.

Ce seroit prendre une peine inutile qu'indiquer tout au long les titres des divers ouvrages qu'au XVIIe siècle J. Desmarets, N. Le Digne, César de Nostredame, François d'Arbaud, mademoiselle Pascal, Louis le Laboureur et d'autres encore consacrèrent à la Madeleine; tous ces gens-là crurent avoir écrit en vers, mais l'on se trompe souvent.

N. Susii. Opuscula litteraria. Antuerpiæ, 1620, in-8.

Nous accorderons trois lignes à ce volume, parce qu'au milieu de vers latins qu'on ne lit plus, il renferme un traité qui paroît avoir échappé au fécond et savant auteur des *Recherches critiques sur la personne de Jésus-Christ et de Marie* (G. Peignot); cette dissertation occupe les pag. 149-179; elle a pour titre : *De pulchritudine B. Mariæ Virginis disceptatio quodlibetica.* Susius se déclare formellement pour la beauté de Marie : il peut s'appuyer de l'autorité d'Albert-le-Grand, lequel a dit : *Habuit Maria summum et perfectissimum in pulchritudine.* Il montre, d'après Nicéphore, saint Epiphane, et autres docteurs, qu'elle étoit fort brune (*color tritueus sive subfuceus.*)

G. B.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

N° 12.

N° 14. — JUIN 1841.

992 ALOUETTE (FR. DE L'). Traité des nobles et des vertus dont ils sont formés : leur charge, vocation, rang et degré ; des marques, généalogies et diverses especes d'iceus ; de l'Origine des fiefs et des armoiries ; avec une histoire et description généalogique de la très ancienne maison de Couci et de ses alliances. *Paris, Guill. de La Noue*, 1577, in-4, vélin. *Bon ex.* . 15—»

993 ANSELME (DE SAINTE-MARIE). Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, etc., etc. (continuée par Hon. Caille, augmentée et publiée par les PP. Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien). *Paris*, 1726-33, 9 vol. in-fol., v., gr. 175—»

Exemplaire avec quelques additions manuscrites sur papier à part et les cartons. — Plusieurs blasons ont été coloriés. — Il y a quelques taches de mouillure.

994 AUBAIS ET MENARD (D'). Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, principalement dans le XVIe siècle, avec des notes historiques et géographiques (publiées par le marquis d'Aubais et Menard). *Paris, Chaubert et Hérissant*, 1759, 3 vol. in-4, v. m. 28—»

Voyez sur cet intéressant ouvrage la notice insérée dans le N° 13 du Bulletin. Mars 1837.

995 **Aubert (Pierre)**, conseiller du roy. Histoire ou Recveil des gestes, mevrs, ages et regnes des roys de France, leur couronnement et sépulture, le nom des reynes et de leurs enfans. *Paris, Chastellain*, 1622, in-4, v. br. . . . . 15—»

Cet ouvrage contient aussi un Inventaire des papes, historiens, illustres personnages : ensemble les Euenemens et autres choses remarquables aduenuës en chacun siècle iusques à présent. — Ce livre, peu connu, peut être consulté avec fruit, car il contient des faits particuliers qui ne se trouvent pas ailleurs.

Barbeyrac. Voyez Dumont, Corps diplomatique.

996 **Bendier (C.)**. La Vie du très illustre martyr S. Quentin, apôtre et patron du Vermandois. *S. Quentin*, 1767, in-12. . . . . 4—»

997 **Bosquet (G.)**. Histoire de M. G. Bosquet svr les trovbles advenus en la ville de Tolose l'an 1562. Trad. de latin en françois. *Imprimé à Tolose*, 1595, petit in-12, v. br. *Fort rare*. . . . . 12—»

998 **Bouchet**. Les Annales d'Aquitaine. *Poictiers*, 1644, in-fol. *Bel exempl*. . . . . 48—»

Cette édition contient outre les Annales d'Aquitaine beaucoup d'autres pièces relatives à l'histoire du Poitou. Plusieurs fig. et portraits. Voyez le N° 2 du Bulletin. Février 1840.

999 **Canisius (Henr.)**. Antiquæ lectiones, in quibus antiqua monumenta ad historiam mediæ ætatis illustrandam nunquam edita. *Jngolstadii*, 1601-1604, 6 vol. in-4, m. r., fil., tr. d. *Aux armes de de Thou*. 180—»

Ce bel exemplaire, comme tous les de Thou, contient la matière de plusieurs in-folio ; chaque volume a 7 ou 800 et même 1000 pages. — La matière de cet ouvrage, dont le titre ne fait pas comprendre toute l'importance, est cependant des plus intéressantes pour l'histoire du moyen-âge ; — de petites chroniques latines, d'anciennes poésies, des lettres, des vies de saints, etc.

1000 **Chastre (le maréchal de la)**. Voyez Discours sur les faits advenus en 1587 (N° 1010).

1001 **Cervantes Saavedra (Mig. de).** El Ingenioso hidalgo don Quichotte de la Mancha. Nueva edicion corregida por la real academia espanola. *Madrid, Ibarra,* 1780, 4 vol., gr. in-4, fig. avant la lettre, v., gr. fil, tr. d., mélangée de couleurs, rel. du pays. *Bel ex.* 120—»

L'un des plus beaux livres publiés en Espagne.

1002 **Ciceronis opera,** cum delectu commentariorum, studio Jos. Oliveti. *Parisiis, Coignard et Guérin,* 1740-42, 9 vol. gr. in-4, très bien rel. en v. *Bel ex.* 150—»

1003 **Colonia (Dominique de),** Jésuite. Antiquitez profanes et sacrées de la ville de Lyon, avec quelques singularitez remarquables, et des notes. *Paris, L. Pascal,* 1701, in-4, fig.. . . . . 9—»

Autre édition, petit in-12, v. br. fig. . . . . 6—»

1004 **Commelyn.** Histoire de la vie et actes mémorables de Frédéric-Henry de Nassau prince d'Orange, enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce, translatée du flamand en françois. *Amsterdam,* 1656, in-fol., v. br. . . . . 18—»

1005 **Corneio (P.).** Bref discovrs et véritable des choses plvs notables arriuees au siege mémorable de la renommee ville de Paris, et defence d'icelle par le duc de Nemours, contre le roy de Navarre. *Imprimee à Paris,* 1590, petit in-8, demi-rel, dos de v. . . 18—»

Pièce rare et curieuse, de l'édition originale. La réimpression tirée à 30 exemplaires. . . . . 3—»

1006 **Covstvmes (les)** dv bas et havt pays d'Avvergne, et les procès-verbavx av long faicts par Ant. Duprat, président à la cour de parlement; avgmentées d'une table alphabétique des coustumes locales des lieux qui se régissent par le droit escrit ou par la coustume. Plus les réglemens de la justice et la texte des expéditions. *Clairmont,* 1627, petit in-8, v. gr., 3 parties, 1 vol. . . . . 12—»

1007 **Cyrnæi (P.).** Clerici Aleriensis, de rebus corsicis, libri IV, con traduzione italiana da Gio. Carlo Gregori. *Parigi, Pihan de La Forest,* 1834, gr. in-8, br. . . . . 55—»

Cet ouvrage n'a été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires et non destiné au commerce.

1008 **Desbois (Fr.-Alex la Chenaye).** Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies des familles nobles de France. *Paris,* 1770-86, 15 vol. in-4, v. gr. *Bel exempl.* . . . . . 350—»

L'Abrégé de cet ouvrage en 7 vol. petit in-8, rel. . . 36—»

1009 **De Vérité.** Histoire du comté de Ponthieu, de Montreuil et de la ville d'Abbeville, avec la notice de leurs hommes dignes de mémoire. *Abbeville,* 1767, 2 tom., 1 vol. in-12, demi-rel., non rogné. 12—»

On a joint à cet exemplaire quatre pièces sur vélin, du xve siècle, relatives à la ville d'Abbeville.

1010 **Discours** ample et très véritable, contenant les plus mémorables faitz auenuz en l'année 1587, tant en l'armée commandée par monsieur le duc de Guyse, qu'en celle des huguenotz conduite par le duc de Bouillon, enuoyée par vn gentilhomme françois à la royne d'Angleterre (par le maréchal de la Chastre). 1588, petit in-8, vélin. . . . 8—»

1011 **Doublet (F.-Jacques).** Histoire de l'abbaye de Saint-Denys en France contenant les antiquitez d'icelle, les fondations, priviléges et prérogatives, ensemble les tombeaux et épitaphes des roys, reynes, enfans de France, et autres signalez personnages qui s'y trouuent jusques à présent. *Paris, Jean de Hevqueville,* 1625, in-4, v. gr. . . . . 18—»

1012 **Dumont.** Corps universel diplomatique du droit des gens, ou recueil des traités de paix, d'alliance, etc., faits en Europe depuis Charlemagne jusqu'à présent,

par J. Dumont et J. Rousset. *Amsterdam,* 1726, 8 vol. in-fol. en 16 parties. —— Histoire des anciens traités jusqu'à Charlemagne. *Amsterdam,* 1739, 2 vol. in-fol. —— Supplément au corps diplomatique, avec le cérémonial diplomatique des cours de l'Europe. *Amsterdam,* 1739, 5 vol. in-fol. —— Histoire des traités de paix du XVIe siècle (par J.-Y. de Saint-Prest). *Amsterdam,* 1725, 2 vol. in-fol., vél. —— Négociations secrètes touchant la paix de Munster et d'Osnabrug. *La Haye,* 1724, 4 vol. in-fol. —— Table générale, in-fol. . . . . 550—»

Exemplaire en grand papier.
30 volumes in-folio, rel. de Hollande.

1013 **Dumoustier.** Essai sur l'histoire de la ville de Chinon. *Chinon,* 1809, in-12, br., avec le plan de la ville. . . . . 4—»

1014 **Dupuy.** Traittez concernant l'Histoire de France; sçavoir : la condamnation des templiers avec quelques actes ; l'histoire dv schisme, les papes tenans le siege en Avignon, et quelqves procez criminels (celui de Jean II, duc d'Alençon, 1458 et 1474 ; de Charles, duc de Bourbon, connestable de France et de ses complices, 1523 ; d'Ovdart du Biez, mareschal de France; et de Jacques de Coucy, seigneur de Veruin, 1549). *Paris, Mat. Dupuis,* 1654, in-4, vélin. 9—»

1015 **Floquet** (**J.-A.**), architecte hydraulique. Canal de Provence, ou canal d'Aix et de Marseille. Son utilité, sa possibilité, sa nature ; avantages qui en reviendront ; moyens employés pour en accélérer la réussite. Réponse aux principales difficultés qui ont été proposées contre son exécution. *Paris,* 1750, in-8, avec une carte, v. m., fil., tr. d. . . . . 4—»

1016 **Godefroy** (**Théodore**). Le cérémonial de France, ou description des cérémonies, rangs et séances obser-

vées aux couronnemens, entrées et enterremens des roys et reynes de France, et autres actes et assemblées solemnels. *Paris, Pacard,* 1619, in-4, vélin, *piqué dans la marge.* . . . . . 14—»

L'édition en deux volumes in-folio n'a pas fait perdre tout l'intérêt de celle-ci, car on y trouve beaucoup de faits qui ne sont pas dans l'édition in-folio. Voy. Catal. Leber, pag. 17, t. II.

1017 **Grævius.** Thesaurus antiquitatum græcarum et romanarum, 35 vol. in-fol., fig., *scilicet :*

Thesaurus græcarum antiquitatum, congestus à Jac. Gronovio. *Lugd. Bat.,* 1697-1702, 13 vol.

Thesaurus antiquitatum romanarum, congestus à J.-G. Grævio. *Traj. ad Rhenum,* 1694, 12 vol.

Novus Thesaurus antiquitatum romanarum, congestus ab Alb. H. de Sallengre. *Hagæ-Com.,* 1716, 3 vol.

Utriusque Thesauri antiquitatum græcarum et romanarum nova supplementa à Jo. Poleno. *Venetiis,* 1737, 5 vol.

Lexicon antiquitatum romanarum, auct. Sam. Pitisco. *Leovardiæ,* 1713, 2 vol.

Ces 35 vol. sont reliés en v. m. uniforme. *Superbe exempl.* . . . . . 900—»

Gregori (Gio. Carlo). *Vide* Cirnæus.

Gronovius (Jac.). *Vide* Grævius.

1018 **Histoire de France.** Diverses brochures in-8, dont : Trésor de l'abbaye de Saint-Denis, 1749. — Avantages qu'offre l'étude simultanée de l'histoire et des antiquités nationales, par Pesche, 1835. — Harangue prononcée devant Charles VI. — Prinse de Lyon et de Montbrison par les Protestans, en 1562. — Obsèques des rois de France, cérémonies, etc., 1824. —

Pépin-le-Bref et le pape Zacharie, par l'abbé Guillon, 1817. — Lettre macédoinique sur l'origine de Robert-le-Fort, 1837, etc. . . . . 10—»

1019 **Histoire de Paris.** Sept volumes et brochures, dont : Relation du siége de Paris contre Henri de Bourbon, 1834, in-8. — Mémoire sur la police et la juridiction des bâtimens à Paris, par Amyot, 1829. — Notice sur l'hôtel de Cluny et sur le palais des Thermes, (par Dussommerard), 1834. — Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Paris, par Rondonneau de La Motte, 1787, etc. . . . . 9—»

1020 **Histoire et Mémoires** de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de 1701-1793. *Paris, impr. royale,* 1717-1809, 50 vol, in-4. — Tableau général des ouvrages contenus dans ce recueil, par de l'Averdy. *Paris,* 1791, in-4. — Les 51 vol. v. uniforme. *Bel exempl.* . . . . . 550—»

1021 **Histoire littéraire de la France** (par D. Rivet, D. Taillandier, Daunou, Pastoret et autres). *Paris,* 1733 et suiv., 19 vol. in-4, mar. r., fil., tr. d. *Bel exemplaire.* . . . . . 500—»

Les 12 premiers vol. ancienne rel., et les tom. 13 à 19 parfaitement reliés uniformément.

1022 **Historia** aliquot nostri sœculi martyrum (Angliæ) cùm pia tum lectu jucunda, nunc denuo typis excusa. *Burgis,* 1583, in-8, vélin. . . . . 12—»

1023 **Hoepingius (Théod.).** De Insigniuin, sive armorum prisco et novo jure tractatvs jvridico-historico-philologicus : in quo dignitatis militiæ gentis, pontificalia, imperialia, regia, etc., comitum, baronum, civitatum imperialium, etc., insignia, horum que appellationes variæ, descriptiones, genera, etc.; ex sacro bibliorum codice, jure canonico, etc., summo studio

et labore eruuntur, discutiuntur et enodantur. *Noribergæ, Wolgang*, 1642, in-fol. v. ant., *aux armes de de Thou. Bel exempl.* . . . . . —»

Cet ouvrage, dont nous abrégeons le plus possible le titre, contient une foule de traités sur la jurisprudence des armoiries, leurs descriptions, origines, causes, la manière de les conférer, de les acquérir, sur les marques de noblesse chez les anciens, etc.; toutes les dissertations sont appuyées de citations prises dans les meilleurs auteurs. — C'est un livre des plus intéressans pour ceux qui s'occupent de généalogie et d'art héraldique.

1024 **Hozier (d') père et d'Hozier de Sérigny fils.** Armorial général de France. *Paris*, 1733-1768, 10 vol. in-fol. fig. *Exempl. tout neuf.* . . . . . —»

1025 **Joinville (Jean sire de).** Histoire de Saint-Lovys, neuvième du nom, roy de France, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les établissemens de saint Lovys, le conseil de Pierre de Fontaines et plusieurs autres pièces tirées des manuscrits par Ch. Dufresne, sieur du Cange. *Paris, Cramoisy*, 1668, in-fol., portrait, v. br. . . 45—»

Edition la plus recherchée et qui devient de plus en plus rare.

1026 **Le Brasseur.** Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Evreux, où l'on voit tout ce qui s'est passé depuis la fondation de la monarchie, tant par rapport aux rois de France qu'aux anciens ducs de Normandie et aux rois d'Angleterre. *Paris, Fr. Barrois*, 1722, in-4, mar. r., fil., tr. d., *aux armes. Bel exempl.* . 25—»

Autre exemplaire en v. f., fil. . . . . 14—»

Le Fevre de Saint-Marc. *Voy.* Rivet (dom). —»

1027 **Le Sage.** Gilblas de Santillane, précédé d'une notice historique et littéraire, par M. Patin. *Paris, Werdet et Lequien fils*, 1829, 4 vol. in-32, fig. avant la lettre, mar. citr., dent., tr. d. . . . . 20—»

Exemplaire sur papier de chine.

1028 **Lescornay** (**Jacques de**). Mémoires de la ville de Dourdan. *Paris, B. Martin,* 1624, pet. in-8, vél. . 9—»

1029 **Massillon**. OEuvres complètes. *Paris,* 1821, 15 vol. in-8, pap. vél., v. bl., fers à froid, tr. d. *Bel exempl. relié par Thouvenin.* . . . . . 85—»

Menard. *Voy*. Aubais (d') et Menard.

1030 **Menestrier** (**Cl.-Fr.**). Eloge historique de la ville de Lyon, et sa grandeur consulaire sous les Romains et sous nos rois. *Lyon, Coral,* 1669, in-4, v. b. 15—»

Cet ouvrage contient, outre l'histoire de la ville, les noms des familles nobles du Lyonnois, avec leurs armes et blasons.

1031 **Montfaucon** (**don Bern. de**). L'antiquité expliquée (en françois et en latin), et représentée en figures. *Paris,* 1729, 5 tom. en 10 vol. in-fol. — Supplément. *Paris,* 1724, 5 vol. in-fol. à fig. — Les 15 vol. en *grand papier,* rel. en v. m. uniforme. . . . . 280—»

1032 ——— Les monumens de la monarchie françoise, avec les figures de chaque règne que l'injure du temps a épargnées (en latin et en françois). *Paris,* 1729-33, 5 vol. in-fol., fig., v. gr. *Bel exemplaire* en gr. pap. . . . . 425—»

Olivetus (**Jos.**). *Vide* Ciceronis opera.

1033 **Pasquier** (**Estienne**). Les recherches de la France, édition augmentée de plusieurs beaux passages et de dix chapitres. *Paris, Sonnius,* 1617, in-4, vél. 10—»

Edition où se trouve un portrait d'Estienne Pasquier, gravé par Th. de Leu.

1034 **Peletier** (**Jaques**) **du Mans**. OEuvres poétiques intitulez : Louanges avec quelques autres écriz du même auteur encores non publiez. *Paris, Rob. Coulombel, à l'anseigne d'Alde,* 1581, in-4, vélin. *Bel ex.* 36—»

Edition rare.

1035 **Perrin (Jean-Paul).** Histoire des Vaudois, divisée en trois parties. La première est de leur origine, pure croyance et persécutions qu'ils ont souffert par toute l'Europe, par l'espace de plus de 450 ans. La seconde contient l'histoire des Vaudois, appellés Albigeois. La troisième est touchant la doctrine et discipline qu'ils ont eu commune entr'eux, et la réfutation de la doctrine de leurs adversaires. *Genève, P. et J. Chouet,* 1619, 1 vol. pet. in-8, vél. . . . . 15—»

Ouvrage peu connu.

1036 **Pfeffel.** Nouvel abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne. *Paris, Delalain,* 1776, 2 vol. in-4, v. j., fil. . . . . 24—»

Polenus (Jo.). *Vide* Grævius.

1037 **Pontus Heuterus Delphius.** Veteris ac novi Belgii historia; in qua ejus antiquarum provinciarum nomina, flumina, fontes, decursus et ostia describuntur. *Antuerpiæ,* 1605, in-4, vél. . . . . 10—»

1038 **Popelliniere (de la).** L'amiral de France. Et par occasion, de celui des autres nations, tant vieiles que nouuelles. *Paris, Th. Perier,* 1584, in-4, v. b. *Un peu mouillé,* . . . . . 10—»

1039 **Portraits** (53) des grands maistres de l'ordre de sainct Jean de Hierusalem, avec un abrégé de leurs vies et faits plus mémorables, in-folio, demi-reliure, dos de v. f. . . . . 12—»

1040 **Rabelais.** OEuvres complètes. Edition publiée par Esmangart et Eloi Johanneau. *Paris, Jules Didot,* 1833. 9 vol. in-8, pap. vél., fig., d. mar. r., n. r. 185—»

Exemplaire en grand papier, avec trois suites de figures toutes avant la lettre, les eaux-fortes sur papier de Chine et papier blanc.

1041 **Raynouard.** Choix des poésies originales des troubadours, précédé de Preuves historiques de l'ancienneté de la langue romane ; de Recherches sur l'origine et la formation de cette langue et des élémens de sa grammaire avant l'an 1000 ; de la Grammaire de la langue des troubadours, les cours d'amour, etc., etc. *Paris, F. Didot*, 1816, 6 vol. in-8, belle rel., *devenu rare*. . . . . 156—»

Broché, le même prix.

1042 **Recherches** sur les fleurs de lis, et sur les villes, les maisons et les familles qui portent des fleurs de lis dans leurs armes, par le président de N..., membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, in-fol., demi-rel. . . . . 48—»

Curieux MANUSCRIT inédit de 372 pages.

1043 **Recueil de diverses Poésies** (latines et françoises) sur le trespas de Henry le Grand et sur le sacre de Louis XIII. Dédié à la royne, mère du roy, par G. du Peyrat. *Paris. Rob. Etienne*, 1611, in-4, demi-rel. dos de mar. r. . . . . 12—»

Avec un très beau portrait de Catherine de Médicis, gravé en pied.

1044 **Relation du siége de Metz** en 1444, par Charles VII et René d'Anjou, publiée sur les documens originaux par MM. de Saulcy et Huguenin aîné. *Metz, L. Troubat*, 1835, gr. in-8, cartes et fig. br. . . . . 6—»

1045 **Rivet** (dom), Bénédictin. Nécrologe de l'abbaïe de Notre-Dame de Port-Royal des Champs, qui contient les éloges historiques des fondateurs et bienfaiteurs de ce monastère, et des autres personnes de distinction qui l'ont obligé, honoré par la profession monastique, etc. *Amst.*, 1723. — Supplément par Le Fèvre de Saint-Marc. 1735, 2 vol. in-4, v. br. 25—»

Rousset (J.). Voyez Dumont, Corps diplomatique.

1046 **Saint-Aubin** (**Jean de**). Histoire Esclésiastique de la ville de Lyon, ancienne et moderne. *Lyon, Coral,* 1666, in-fol., vélin. . . . . 24—»

Saint-Prest (**J.-Y.**). Voyez Dumont, Corps diplomatique.

Sallengre (**Alb.-H. de**). Vide Grævius.

1047 **Seyssel** (**Cl. de**). La Grand' Monarchie de France. Avec la loy salicque, qui est la première et principale loy des Françoys. *Paris, Galiot du Pré,* 1558, petit in-12, demi-rel., dos de mar.. . . . . 15—»

1048 **Sibert** (**Gautier de**). Variations de la monarchie françoise, dans son gouvernement politique, civil et militaire, avec l'examen des causes qui les ont produites : ou Histoire du gouvernement de France, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV ; divisée en neuf époques. *Paris, Saillant,* 1765, 4 vol. in-12, v. éc. . . . . 10—»

1049 **Sidonius** (**Caius Sollius Apollinaris**). Opera, cum commentariis et indicibus. *Parisiis, ex offic. Plantiniana,* 1599, in-4, vélin. *(mouillé).* . . . . 8—»

1050 **Simon**. Supplément aux Mémoires de l'histoire civile et ecclésiastique du Beauvoisis, d'Ant. Loisel et de P. Louvet, avec le Nobiliaire de cette province. *Paris,* 1704, in-12, v. . . . . 4—»

1051 **Strutt** (**Joseph**). Angleterre ancienne, ou Tableau des mœurs, usages, armes, habillemens, etc. des anciens habitans de l'Angleterre, c'est-à-dire des anciens Bretons, des Anglo-Saxons, des Danois et des Normands (trad. de l'angl. par Boulard). *Paris, Maradan,* 1789, 2 tom., 1 vol. in-4, avec 67 pl., rel. . 18—»

Les figures qui forment le tome II de cet ouvrage représentent les jeux, costumes, les meubles des habitans, etc., de la vieille Angleterre... C'est un livre plus curieux que connu.

1052 **Thuani** (**Jac.-Aug.**). Historiarum sui temporis libri cxxxviii, ab anno 1543-1607. *Londini, Sam Buckley,* 1733, 7 vol. in-fol., v. ant. . . . . 78—»

1053 **Tvrqvois** (**Laurens**). L'Empire françois ov l'histoire des conqvestes des royavmes et provinces dont il est composé, leurs demembremens et leur réunion à la couronne, avec les cartes généalogiques de la maison royale, etc., etc. *Orléans,* 1651, in-fol., v. br. 18—»

Livre savant, plein de recherches curieuses, et d'un grand secours pour les travailleurs, parce qu'il en représente beaucoup d'autres qu'on n'a pas toujours à sa portée. C'est principalement une histoire géographique de la France et des variations territoriales de la monarchie, depuis son origine jusqu'au temps de l'auteur.

1054 **Ursins** (**Jean Iuvenal des**). Histoire de Charles VI, roy de France, et des choses mémorables aduenües de son regne, dès l'an 1380 jusques en l'an 1422, mise en lumière par Th. Godefroy. *Paris, A. Pacard,* 1644, in-4, mar. r., rel. du temps. . . . . 18—»

Aut. hist. de Charles VI. *Paris,* 1653.
Hist. de Charles VII. *Id.* 1661.
Hist. de Charles VIII. *Id.* 1684.
3 vol. in-fol., v. br. — Ensemble. . . . . 45—»

1055 **Vulson de la Colombière**. Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie, ou le Miroir historique de la noblesse. *Paris,* 1648, 2 vol. in-fol., fig., v. f. *Bel exempl.* . . . . . 60—»

—— **Science héroique** par le même. 1644, 1 vol. in-f., v. f., gr. pap. (avec env. de l'auteur). 48—»

Exemplaire en petit papier. . . . . 30—»

Dijon, rédigé en 1307 avec détails historiques, philologiques et bibliographiques. *Dijon*, 1841, in-8. . . . . 4—»

1066 **Peignot** (G.) Prédicatoriana. Ex. en papier vergé collé. . . . . 7—50

1067 **Philipps** (sir **Thomas**), Baronnet. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lille, dressé en 1828, publié avec additions et corrections, par M. Arthur Dinaux. *Valenciennes*, 1840, in-8, pap. vélin. 2—50

Tiré seulement à 50 exemplaires.

1068 **Piers** (**Henri**). Petites histoires des communes de l'arrondissement de Saint-Omer. *Lille*, 1840. 2—»

1069 —— **Catalogue** des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer, concernant l'histoire de France. *Lille*, 1840, in-8. . . . . 2—»

ERRATA.

En parlant de la collection de portraits de MM. Debure, nous avons dit qu'elle se composoit de 7,000 portraits, c'est 70,000 que nous aurions dû mettre.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 15. JUILLET.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1841.

Notices contenues dans le quinzième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Notice sur le Moyen de Parvenir, par M. P.-L. (Bibliophile Jacob). 655

Mélanges. — Lettres de A.-A. Barbier. 674

Variétés bibliographiques. 676

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

NOTICE

SUR LE MOYEN DE PARVENIR.

Quel est le véritable auteur de cet ouvrage? Telle est la question que l'histoire littéraire n'a pas encore résolue définitivement.

Le savant Bernard de La Monnoye a fait sur ce sujet une dissertation qui parut pour la première fois à la fin du *Menagiana*, et qui a été réimprimée depuis en tête de toutes les éditions du *Moyen de Parvenir*. Dans cette dissertation, moins intéressante que d'autres de la même main, il soutient, sans le prouver d'une manière irrécusable, que Beroalde de Verville est bien réellement l'auteur du *Moyen de Parvenir*, dans lequel, dit-il, *on reconnoît d'un bout à l'autre son style et son caractère*.

L'opinion de La Monnoye a été suivie par le père Niceron et par les bibliographes qui se sont occupés en passant du *Moyen de Parvenir*, si injustement négligé, sinon dédaigné, par les commentateurs. Mais depuis, la critique moderne a révisé et cassé nombre d'anciens jugemens en matière littéraire; on a essayé d'enlever à Beroalde le seul titre qui l'empêche d'être aujourd'hui complètement oublié de même que les romanciers et les alchimistes ses contemporains : M. Charles Nodier, dont l'avis est de si grand poids dans toutes les choses d'érudition et de goût, a regardé comme impossible que Beroalde ait composé le *Moyen de Parvenir*, et il ne paroît pas très éloigné de donner cet ouvrage à Henri Estienne.

« Je me contenterai, dit-il, d'un seul raisonnement qui en vaut mille. L'auteur du *Moyen de Parvenir* est un des écrivains les plus vifs, les plus variés, les plus originaux, les plus piquans de notre vieille langue, un des hommes qui en ont le mieux connu l'esprit et les ressources, et, par-dessus tout, un conteur inimi-

table : cinquante ans plus tôt, ce seroit Desperiers ; cent ans plus tard, ce seroit La Fontaine, ou au moins La Monnoye lui-même. Beroalde de Verville est le plus lourd, le plus diffus, le plus languissant, le plus ennuyeux des prosateurs de son époque, même dans quelques sujets heureux où son imagination paroît être à l'aise (1). »

M. Charles Nodier a, dit-on, rassemblé, dans ce langage si entraînant et si persuasif que nous lui envions, les preuves nécessaires pour démontrer que le *Moyen de Parvenir* est l'œuvre de Henri Estienne, l'auteur du *Thesaurus linguæ græcæ* et de l'*Apologie pour Hérodote :* Dieu me garde d'arrêter à sa naissance un de ces brillans paradoxes que M. Charles Nodier sait nous faire préférer à des vérités, même incontestables, auxquelles il n'a pas prêté les charmes de son esprit et de son style ! mais j'ai bien de la peine à croire que le réformé Henri Estienne, qu'on nommoit pourtant, vers 1580, le *Pantagruel de Genève et le prince des athéistes* (2), ait attaqué la Réforme avec plus d'acharnement que la religion catholique, les ministres protestans avec plus de fureur que les moines et les prêtres papistes ; j'ai peine à croire que Henri Estienne, qui, dans son *Apologie pour Hérodote*, écrite à l'âge de quarante ans, avoit mis de la décence même dans des récits obscènes, ait perdu toute pudeur dans sa vieillesse, au point de ramasser curieusement ce qu'il y a de plus sale et de plus licencieux dans la langue françoise ; j'ai peine à croire que Henri Estienne ait eu si peu de respect pour la mémoire illustre et intacte de son père Robert, que d'oser le nommer et le mettre en scène au milieu des impuretés et des blasphèmes du *Moyen de Parvenir ;* j'ai peine à croire enfin, que Henri Estienne, mort en 1598, ait fait allusion, dans un de ses écrits, à des faits qui se sont évidemment passés dans les premières années du XVIIe siècle (3).

L'origine de ce singulier livre, intitulé le *Moyen de Parvenir*, comme pour détourner les censures de la Sorbonne et du Parle-

(1) *Catalogue de la bibliothèque de M. G. de Pixerécourt*, avec des notes de MM. Charles Nodier et Paul Lacroix, p. 193.

(2) Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, t. I, p. 364.

(3) Voyez chap. LXXVIII, LXXXV et XCIV de notre édition du *Moyen de Parvenir*.

ment, est assez inconnue et assez mystérieuse, pour que l'on puisse chercher à l'expliquer par des conjectures et des inductions raisonnées. Voici la supposition que je mettrai en avant et que je me flatte d'entourer de quelques probabilités, à défaut de preuves évidentes et matérielles.

« On avoit attribué à Rabelais certains livres *infâmes* qui n'étoient pas de lui ou qui lui avoient été dérobés entre ses manuscrits, ainsi que les fragmens du IVe livre qu'on publia sans son aveu (en 1547). Il protesta toujours contre ces publications furtives, en déclarant que le *Gargantua* et le *Pantagruel* étoient bien à lui : *Je le dis, pource que méchantement on m'en a supposé aucuns faux et infâmes* (1). »

Quels étoient ses livres faux et infâmes, imprimés sous son nom ou colportés manuscrits à la cour ?

« On a mis au jour, dit Martial Roger de Limoges dans ses lettres latines inédites, deux livres de *Lucianistées* et d'*Icadistées*, dont j'oserois à peine prononcer les terribles noms, car ils sont sortis de l'imagination d'un hérétique (*ex cerebro saturnino*). On assure que Rabelais en est l'auteur (2). »

Ne reconnoît-on pas le *Moyen de Parvenir* dans ces coupables jeux d'esprit (*nefanda ludicra*), qui offroient sans doute un mélange de l'obscénité de Lucien et de l'athéisme d'Epicure ? Ces livres de *Lucianistées* et d'*Icadistées*, n'étoient-ce pas des espèces d'orgies, semblables aux *Icades* ou fêtes d'Epicure, dans lesquelles on pouvoit tout faire et tout dire ? N'étoient-ce pas des entretiens plus libres que les *Dialogues des Morts* de Lucien, mais roulant comme ceux-ci sur la religion et la philosophie ? Le *Moyen de Parvenir* n'est-il pas un véritable dialogue des morts à la manière de Lucien, une véritable orgie à la façon des *Icades* épicuriennes.

L'auteur ou plutôt le rédacteur du *Moyen de Parvenir* semble avouer lui-même que Rabelais n'y est pas étranger. « Ce livre, dit-il, embrasse les mystères approuvés de toutes les sciences,

(1) Notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais, p. 50, de l'édition des *OEuvres de Rabelais*, publiée par le bibliophile Jacob dans la *Bibl. Charpentier*.

(2) Ibid., p. 51.

pour autant qu'il est juste, solide et naïve interprétation de la pure cabale, de valeur non imaginaire... Pour le prouver, j'ai le père Rabelais le docte, qui fut médecin de M. le cardinal Du Bellay ; et je le mets ici en avant, *parce que les substances de ce présent ouvrage et enseignemens de ce livre furent trouvés entre les menues besognes de la fille de l'auteur* (1).

Rabelais était mort en 1553, sans avoir publié son cinquième livre du *Pantagruel*, qu'il laissa inachevé et qui ne parut que neuf ans après, en 1562 : ce cinquième livre, beaucoup plus hardi que les autres, et aussi plus remarquable, ne rencontra aucune opposition ni dans la Sorbonne ni dans le Parlement ; il fut vendu et réimprimé publiquement par toute la France : on ne le censura qu'à Genève. Mais les ouvrages manuscrits de Rabelais passèrent dans différentes mains et ne furent pas mis au jour, à l'exception des *Songes drolatiques* qui n'étoient que des portraits allégoriques, dans le genre grotesque, et qui se rapportoient peut-être aux *Lucianistées* et aux *Icadistées* qu'on ne possédoit plus.

Je suppose qu'une copie de ces livres *infâmes* fut conservée dans la précieuse bibliothèque que le savant Mathieu Beroalde, neveu et peut-être élève de Vatable, avoit formée à Agen (1), où il étoit précepteur d'Hector Frégose, fils de César Frégose.

Mathieu Beroalde (*Dyonisius*), naquit à Saint-Denis, près Paris : linguiste, historien, théologien, mathématicien, philosophe, il fut distrait de ses études par la nouvelle religion que Viret et Chandieu prêchaient alors à Agen, et il se jeta dans la Réforme que son ami Jules-César Scaliger et les principaux habitans de la ville avoient déjà embrassée. Il alla ensuite à Paris, en 1558, commencer l'éducation de Théodore-Agrippa d'Aubi-

(1) Chap. XII de notre édition.

(2) « Il avoit, dit La Monnoye, des livres rares et exquis, lesquels furent la plupart vendus et dispersés après sa mort. Quelques uns cependant demeurèrent à son fils, qui, dans un temps de troubles, tel que celui où il vivoit, eut peine à les conserver. Il en regrettoit un surtout, imprimé, dit-il, à la Chine, que Joseph Scaliger, à qui il l'avoit prêté, lui retint. Il en dit un mot dans son *Moyen de Parvenir*, chap. LVI, intitulé *Sommaire*, et en parle plus au long et plus sérieusement sur la fin de son *Palais des Curieux*. »

gné. Son premier élève avoit été nommé évêque d'Agen : il fit du second un huguenot incorrigible qui auroit souffert le martyre plutôt que d'abjurer le calvinisme. Arrêtés l'un et l'autre à Coutances et convaincus d'hérésie, ils auroient péri sur le bûcher, si l'officier qui les gardoit dans la prison n'eût favorisé leur évasion : ils s'enfuirent à Montargis, où la duchesse de Ferrare, Renée de France, les reçut avec distinction et protégea leur voyage jusqu'à Gien. Mathieu Beroalde se sépara de son élève, se rendit seul à Orléans qui étoit au pouvoir des religionnaires et y fut attaqué d'une maladie épidémique, à laquelle il eut le bonheur d'échapper : il enseignoit l'hébreu au collége de cette ville. Il se trouvoit à Sancerre pendant le siége mémorable de 1573, et il en sortit plus zélé pour la *religion*. Il professa l'histoire à Sedan, puis la philosophie à Genève, où il étoit ministre en 1576. On pense qu'il mourut peut de temps après, non moins estimé des savans à cause de son vaste savoir, que des réformés à cause de son dévouement au culte évangélique.

Mathieu Beroalde laissa un fils, nommé François, né à Paris le 28 avril 1558 ; il l'avoit élevé dans les principes du protestantisme, auxquels il étoit si attaché lui-même, et il n'avoit pas manqué de se vouer à l'instruction de ce fils unique, tellement qu'à l'âge de vingt ans, François Beroalde fut en état de publier le *Théâtre des instrumens mathématiques et mécaniques de Jacques Besson, avec l'interprétation des figures d'icelui.* (Lyon, Vincent, 1578, in-fol. *it.* Genève, 1594, in-fol.) Le jeune François Beroalde, avoit, en ce temps-là, la passion des mathématiques, où il fit quelques découvertes curieuses ; il apprenoit l'horlogerie à Bâle, lors de la mort de son père : devenu maître de ses actions, il s'empressa de mettre à profit les connoissances qu'il avoit dans les langues anciennes, et il fut précepteur du fils d'un grand seigneur. On peut présumer que cet emploi pédagogique le ramena en France et le força de rentrer dans la religion romaine, du moins en apparence ; car on voit, en ses ouvrages et surtout à chaque page du *Moyen de Parvenir*, qu'il n'étoit pas plus catholique que protestant, et qu'il se piquoit seulement d'être philosophe. Ce fut probablement à l'époque de son abjuration, qu'il ajouta le nom de *Verville* à celui de *Beroalde*, pour n'être pas confondu avec son père, dont le

souvenir resta pur et honoré dans l'Eglise réformée de Genève (1).

François Beroalde semble avoir essayé de toutes les sciences : il fut successivement ou à la fois grammairien, moraliste, poète, littérateur, mathématicien, mécanicien, chimiste, alchimiste et architecte. « Le caractère de Verville est, dit le père Niceron, d'être un discoureur métaphysicien sur toutes sortes de sujets et d'affecter en toute occasion de paroître instruit des secrets les plus cachés de la nature, comme de la Pierre-philosophale, du mouvement perpétuel, de la quadrature du cercle, des causes et des effets de la sympathie, des phénomènes les plus singuliers de la physique, des mystères de la médecine, etc.; de faire le théologien et de moraliser à perte de vue, de vouloir passer pour habile dans l'architecture, en faisant dans la plupart de ses ouvrages des descriptions circonstanciées de palais; et, avec tout ce fatras et cet attirail d'érudition, de tâcher de paroître galant avec les dames. » Il avoit sans doute, dans sa jeunesse, poursuivi avec passion la chimère du grand-œuvre, car en beaucoup d'endroits de ses écrits, il se moque des *souffleurs*, comme un homme qui regrette d'avoir partagé leur folie et d'y avoir perdu son temps ainsi que son argent. Lorsqu'il n'étoit pas encore tout-à-fait désabusé de ses illusions hermétiques, il composa ses *Recherches de la Pierre-philosophale et du moyen qu'il y faut tenir, si elle existe ou peut exister, avec une préface contre les souffleurs, imposteurs et sophistes, et quelques sentences contenant tout leur art.* Dans ce petit traité satirique qui fait partie des *Appréhensions spirituelles, poèmes et autres œuvres philosophiques.* (Paris, Timothée Jouan, 1584, in-12), on reconnoît déjà en germe quelques passages du *Moyen de Parvenir*, et le titre même de ce dernier ouvrage apparoît dans celui des *Recherches de la Pierre-philosophale et du* MOYEN QU'IL Y FAUT TENIR. En outre, ce recueil de vers et de prose se termine par

(1) Ces détails biographiques sont extraits des *Mémoires* du père Niceron, t. XXXIV, du *Dictionnaire* de Bayle, de la *Dissertation* de La Monnoye, de la *Biographie universelle*, art. BEROALDE. Le nom de *Verville*, qui n'étoit pas sur le titre du *Théâtre des instrumens mathématiques et mecaniques*, se trouve sur celui de la première édition des *Soupirs amoureux de F. B. de Verville*, publiée en 1583.

des pièces libres, qui ne promettoient pas moins que les obscénités du *Moyen de Parvenir*.

Beroalde de Verville avoit pour Mécène, René Crespin, seigneur du Gast, des Loges, etc., conseiller du roi, à qui sont dédiées les *Appréhensions spirituelles*, et pour ami particulier, Nicolas le Digne, qui répondit à ses *Soupirs amoureux* par un *Discours satirique de ceux qui écrivent d'amour*, et qui rivalisoit alors avec lui dans la composition de quelques tragédies, aussi bien que dans les recherches de la Pierre-philosophale; il témoigne aussi de l'amitié et de la reconnoissance par des dédicaces à Marie Baillon, dame du Gast et des Loges; à mademoiselle Anne de Brechanon, née du Chesne; à Pierre le Voirrier, *imprimeur du roi ès mathématiques*; à Pierre de l'Estoile, audiencier en la chancellerie de Paris; à Jérôme d'Avost de Laval, traducteur des sonnets de Pétrarque; à Rolland Brisset, sieur du Sauvage, gentilhomme de Touraine, auteur de tragédies; à Guy de Tours, poëte, etc. On voit qu'il habitoit, avant 1584, un ermitage au pied du château des Loges, qu'il cite dans le *Moyen de Parvenir* (1). Tout poëte érotique qu'il fût, il se destinoit à être homme d'église, et il obtint un canonicat dans le chapitre de Saint-Gatien de Tours. Sa réception, mentionnée sur les registres de cette cathédrale, est du vendredi 5 novembre 1593.

Le nouveau chanoine ne renonça ni à ses goûts littéraires ni à ses travaux scientifiques; seulement, dans l'année même de sa nomination, il mit au jour un livre plus analogue au caractère d'un ecclésiastique : *De la Sagesse, livre premier auquel il est traité du* MOYEN DE PARVENIR *au parfait estat de bien vivre, remédier aux afflictions, embrasser la constance et trouver l'entier contentement selon l'institution divine.* (Tours, Métayer, 1593, in-12) (2). Le titre de ce traité religieux et moral ren-

(1) *Bibliothèque françoise* de Goujet, t. XIII, p. 375; t. XI, p. 191 et suiv.

(2) Il est inscrit sous le n° 3868 dans le *Catalogue des livres du duc de La Vallière*, seconde partie rédigée par Nyon. Nous remarquerons ici une circonstance dont nous nous sommes aperçus trop tard pour en faire usage dans les notes du *Moyen de Parvenir*; c'est que partout où il est parlé de *le Métayer* ou de *notre métayer*, on doit reconnoître l'imprimeur de Tours Jamet Métayer), qui publioit les ouvrages de Beroalde.

ferme celui du *Moyen de Parvenir*. C'est l'unique rapport qu'on peut établir entre ces deux ouvrages, absolument dissemblables du même auteur.

Beroalde se mit à faire des romans, suivant une méthode de composition très souvent employée à cette époque : ce sont des relations de faits véritables déguisés sous une forme romanesque ; ce sont des énigmes incompréhensibles, si l'on n'en a pas la clef, comme dans l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé ; mais Beroalde cacha, pour ainsi dire, cette clef dans le livre même, en anagrammatisant les noms des personnes et des lieux. C'est ainsi que, dans les *Avantures de Floride*, Tristan l'Hermite est nommé *Stratin* et la ville de Sancerre est dite *Rancrèse* (1). « Dans ses romans, il introduisoit, dit Charles Sorel, des seigneurs et des dames, qui couroient diverses fortunes ; mais leurs entretiens n'étoient pas très subtils, et ce qu'on doit estimer là-dedans, ce sont les sentimens d'honneur et de vertu qui sont les plus beaux du monde, avec quantité de secrets de la Nature et de l'Art, par le moyen desquels plusieurs choses extraordinaires se font, au lieu que les anciens romans rapportoient tout à la magie, faute d'invention et de doctrine (2). » Ces éloges d'un contemporain ont quelque chose d'étrange, en présence des détails licencieux et des expressions grossières qui remplissent les romans de Beroalde, où les *sentimens d'honneur et de vertu* se montrent pourtant ailleurs que sur le titre. Voici celui d'un de ces romans où l'on retrouve par intervalle la plume libertine du *Moyen de Parvenir*.

1° *Première partie des Avantures de Floride. En cette histoire françoise on peut voir les différens événemens d'amour, de fortune et d'honneur, et combien sont enfin agréables les fruits de la vertu.* (Tours, Jamet Métayer, 1594, in-12). Cette première partie, de 197 feuillets, est suivie de 136 sonnets, intitulés *Amours de Minerve en faveur de la belle Doristée.* 2° *Seconde partie des avantures de Floride. En laquelle, outre la suite de l'histoire, se rencontrent divers succès des vertueux.* (Tours,

(1) Voy. p. 321 de notre édition ; la note contient une erreur bibliographique qui se trouve rectifiée ici.

(2) *Biblioth. franç.* de Sorel, p. 177.

Georges Drobet, 1594, in-12, de 206 feuillets). 3° *Troisième partie des Avantures de Floride. En laquelle on reconnoît, par événemens, les punitions de ceux qui ont voulu contrevenir à l'honneur.* (Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1601, in-12 de 572 p.) 4° *Quatrième partie des Avantures de Floride, qui est l'Infante déterminée : où se voyent plusieurs trophées de la vertu triomphante du vice.* (Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1601, in-12 de 382 p.) 5° *Le Cabinet de Minerve, qui est le cinquième des Avantures de Floride. Auquel sont plusieurs singularitez, figures, tableaux antiques, recherches saintes, remarques sérieuses, observations amoureuses, subtilités agréables, rencontres joyeuses et quelques histoires mêlées ès avantures de la sage Fenisse, patron du Devoir.* (Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1601, in-12 de 289 p.) (1). Ce dernier volume, qui est en forme de dialogue, de même que le *Moyen de Parvenir*, se distingue des autres par un surcroît d'érudition et d'érotisme.

Beroalde, qui séjournoit vraisemblablement à Tours, avoit donné au public diverses poésies, lues et recherchées alors, mais aujourd'hui profondément oubliées ; une imitation en vers de l'*Utopie* de Thomas Morus (*Idée de la République.* Paris, 1584, in-12), poëme en sept livres ; une traduction des prophéties de Jérémie (*Les Ténèbres, qui sont les lamentations de Jérémie.* Paris, Mathieu Guillemot, 1599, in-12 de 25 p.) ; un poëme sur les vers-à-soie (*Serodokimasie, ou histoire des vers qui filent la soye.* (Tours, 1600, in-12). *Ce petit livret, où il n'a rien oublié de ce qui est utile à l'avancement de l'art de la soie et à la génération et nourriture des vers-à-soie*, fut l'origine d'une querelle littéraire qui occupa la ville de Tours et qui mit en évidence l'esprit caustique de Beroalde : un habitant de cette ville critiqua la *Serodokimasie;* Beroalde répondit aussitôt par des épigrammes ; ces épigrammes appelèrent de part et d'autre, dans la lice, de nouveaux champions, et une petite guerre satirique éclata en quatrains, qui furent recueillis dans *les Muses incognues ou la Seille aux bourriers, plaine de désirs et imaginacions d'amour,* petit volume in-12, imprimé à Rouen, chez Jean

(1) Il y a eu des éditions antérieures ; le privilége du premier volume portant la date du 30 octobre 1593, et celui du dernier, la date du 5 avril 1596.

Petit, en 1604, sans nom d'auteur, et attribué avec raison à Beroalde. Les poésies de ce recueil sont presque toutes obscènes et bien dignes de servir de préface au *Moyen de Parvenir* 1).

Avant de mettre au jour ce dernier ouvrage, Beroalde corrigea une ancienne traduction de l'*Hypnerotomachia*, faite par Jacques Gohory et réimprimée plusieurs fois dans le cours du seizième siècle; il y ajouta une préface de sa façon et fit paroître le singulier ouvrage de F. Colonna, sous le titre de : *Tableau des riches inventions représentées dans le Songe de Poliphile, et subtilement exposées*. (Paris, 1600, grand in-4). Sa longue histoire des *Florides* avoit eu assez de succès pour l'encourager à continuer ses essais historico-romanesques; il donna encore trois romans, qui n'eurent pas moins de vogue que le premier, quoique réduits à des proportions plus exiguës : 1° *Les Amours d'Æsionne, ou se voyent les hazards des armes, les jalousies, désespoirs, espérances, changemens et passions, que les succès balancent par la vertu*.(Paris, Mathieu Guillemot, 1597, in-12 de 475 p.). Il faisoit, bon gré malgré, entrer la vertu dans les titres de ses romans, et plus tard il la mit également en tête du *Moyen de Parvenir*, sans se soucier qu'elle parût le moins du monde dans le corps du livre. Etait-ce pour en imposer au lecteur ou bien pour détourner la censure des docteurs de Sorbonne? 2° *La Pucelle d'Orléans, restituée par l'industrie de Beroalde, sieur de Verville*. (Tours, 1599, in-12). Les bibliographes n'ont pas vu cette histoire qu'ils citent. 3° *Le Voyage des princes fortunez, œuvre stéganographique, recueillie par Beroalde*. (Paris, Guérin, dit La Tour, 1610, in-8° de 793 p.). Ce roman, où l'on remarque l'épisode du roi *Eufransis* et de son favori *Spanios*, au milieu des allégories de la science chimique, passe pour le chef-d'œuvre du genre ennuyeux, même auprès des amateurs, qui le recherchent comme une rareté et qui l'achètent à haut prix.

C'est à peu près vers la même époque (1610) que le *Moyen de Parvenir* vit le jour (2), et l'on a lieu de supposer que les

(1) *Biblioth. franç.* de Goujet, t. XV, p. 27.

(2) Le *Catalogue de la bibliothèque Falconnet* cite une édition de Paris,

éditions se multiplièrent secrètement, sans l'aveu de l'auteur et sans la sauvegarde d'un privilége du roi : on en connoît quatre ou cinq qui ont été imprimées évidemment à Tours, ou à Rouen, ou à Lyon dans les vingt premières années du XVIIe siècle. On ne voit nulle part que la censure théologique se soit exercée contre ce livre impie et obscène : on pourrait affirmer que le Parlement de Paris n'a pas arrêté la vente ni poursuivi le libraire, soit oubli, soit indifférence. Il est vrai que Beroalde avoit, selon son habitude, fait figurer la *vertu* sur le frontispice de son scandaleux ouvrage, qui est intitulé ainsi dans l'édition que le père Niceron regarde comme la première et croit sortie des presses elzeviriennes.

Le Moyen de Parvenir, œuvre contenant la raison de tout ce qui a été, est et sera. Avec démonstrations certaines et nécessaires, selon la rencontre des effets de vertu; et adviendra que ceux qui auront nez à porter lunettes, s'en serviront, ainsi qu'il est écrit au Dictionnaire à dormir en toutes langues. S. recensuit sapiens ab A ad Z. Imprimé cette année, in-24 (sans nom de lieu et sans date) de 439 p. Les autres éditions anciennes, sans nom de lieu et sans date, citées par le père Niceron, sont les suivantes : in-24 de 617 p., avec cette épigraphe : *Nunc ipsa vocat res; hac iter est.* ÆNEID. IX, 320; in-12 de 617 p., d'un caractère plus gros que l'édition précédente; in-12 de 672 p.; in-12 de 691 p., édition fort laide. Un bibliographe allemand cite comme la plus ancienne une édition in-12 de 623 p.

On prétend que le *Voyage des princes fortunez* n'ayant point

sous la date de 1610, in-12, que la Bibliothèque du Roi possédoit sans doute, puisque ce volume n'a pas été réservé parmi les livres dont cette bibliothèque s'est enrichie en vertu du legs de Falconnet : aujourd'hui cette édition ne s'y trouve plus. On doit regretter davantage une autre édition sans date, peut-être antérieure, *avec une table manuscrite*, qui faisoit partie des livres réservés (sous le n° 12254) et qui, par une erreur inexplicable, n'est jamais entrée à la Bibliothèque du Roi. « Il est à regretter, dit M. Brunet, dans ses *Nouvelles Recherches bibliog.*, que La Monnoye, à qui l'on doit une bonne notice sur le recueil de Beroalde, ne se soit pas occupé d'en examiner les premières éditions, qui se trouvoient plus facilement de son temps que maintenant. » Les anciennes éditions sont tellement rares, qu'on n'en trouve plus une seule dans les bibliothèques de Paris, sinon sur les catalogues.

eu de débit, Beroalde, pour dédommager son libraire (Guerin dit La Tour), improvisa le *Moyen de Parvenir* et lui en fit présent. On avoit dit la même chose du *Gargantua* (1), et il est peu croyable que Beroalde ait poussé jusque là l'imitation de Rabelais.

Mais l'esprit et le style de certaines parties du *Moyen de Parvenir* ne nous laissent aucun doute sur son origine rabelaisienne. Beroalde trouva sans doute dans la bibliothèque de son père un manuscrit de l'auteur du *Pantagruel*, un de ces livres de *Lucianistées* et d'*Icadistées*, qui avoient circulé à la cour de François Ier, du vivant de Rabelais : il le refondit, en rajeunissant le langage et en appliquant, à ce recueil de propos de table, son système de déguiser les noms de ses contemporains sous le voile de l'anagramme ou de l'allusion ; il crut par là s'approprier tout-à-fait l'ouvrage d'autrui, et il y intercalla, comme pour y mettre son cachet, une foule de digressions hermétiques, théologiques, scientifiques, etc. ; quelquefois il opéra des retranchemens et ne sut pas remplir ces lacunes qui accusent encore la maladresse du rédacteur ; il ajouta beaucoup de choses plaisantes tirées de son propre fond, mais il en déroba un plus grand nombre à l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne et aux facéties ordurières qui sortoient alors, en profusion, des tréteaux de la place Dauphine.

Le *Moyen de Parvenir* eut certainement autant de lecteurs que les chansons de Tabarin et les paradoxes de Bruscambille. Beroalde, qui ne s'était pas nommé sur le titre de cette audacieuse satire, ne cacha pas long-temps qu'il en étoit l'auteur, et même il le proclama, en usant des restrictions que lui commandoit la nature même de l'ouvrage : il repoussa la responsabilité de tout ce qui, dans cet ouvrage, offensoit la morale et la religion. Rabelais avoit ainsi nié toute participation à l'impression du *Gargantua* et du *Pantagruel*, qu'il déclaroit *corrompus et pervertis en plusieurs endroits*, sans toutefois en faire une édition *expurgata* qu'il promettoit toujours et qu'il ne donna jamais ; car il n'avoit garde de mutiler lui-même son œuvre. Beroalde voulut exploiter la mine du *Moyen de Parvenir* ; mais il

(1) Voyez la Notice de mon édition de Rabelais, déjà citée plus haut.

ne réussit pas avec le recueil de mélanges scientifiques et facétieux qu'il publia en 1612, à Paris, chez la veuve de Mathieu Guillemot : *Le Palais des Curieux, auquel sont assemblées plusieurs diversitez pour le plaisir des doctes et le bien de ceux qui désirent savoir*, in-12 de 584 p., il annonça seulement dans ce recueil (p. 461), qu'il étoit l'auteur du *Moyen de Parvenir*, que ses contemporains lui contestoient peut-être comme bien supérieur à ses poëmes et à ses romans.

« Cependant je vous avise que, comme ici je donne des atteintes à plusieurs fautes, j'ai fait un œuvre, lequel est une satire universelle, où je reprends les vices de chacun. Je pensois vous le faire voir sous un titre qui est tel : *le Moyen de Parvenir*; mais on me l'a volé ; si que, pour en avoir le plaisir, vous attendrez encore. Je l'ai mis en tel état, que je l'avouerai mien ; au lieu que l'exemplaire dont on m'a fait tort, est insolent, et que je dénierois être de moi, aussi qu'il n'est pas de mon écriture ; et avec cela il n'est pas de mérite pour être lu, à cause des convices qu'on m'a rapporté qui y sont, pource qu'il y a des contes désagréables ; ce qui n'est pas au mien, où je ne taxe ni moine, ni prêtre, ni ministre, ni nonnain, et n'y a point de contes qu'on tire à telle conséquence ; mais rencontres joyeuses, et touches tendantes à réformation. »

Le Palais des Curieux, divisé en quatre-vingts *objetes* ou chapitres, dans chacun desquels Beroalde traite un sujet singulier ou plaisant, assaisonné de petits contes et de moralités, a été fait certainement pour servir de suite au *Moyen de Parvenir*; mais plus il y a de rapports entre la forme et l'agencement de ces deux ouvrages, plus la matière et l'exécution paroissent différentes. Dans *le Moyen de Parvenir*, on reconnoît souvent la même fantaisie que dans *le Palais des Curieux*; mais on sent dans ce dernier recueil, que Beroalde est livré à lui-même, et qu'il n'a plus à sa disposition les rognures ou le canevas d'un ouvrage de Rabelais (1). On savoit dès lors que *le Moyen de Parvenir* étoit revendiqué par Beroalde de Verville, qui n'avoit pourtant pas fait preuve d'une pareille verve comique dans

(1) Voyez une notice sur le *Palais des Curieux*, dans le t. II de l'*Analectabiblion*, du marquis du Roure.

vingt volumes, publiés sous son nom : trois de ses contemporains lui ont donné cette qualité d'auteur; Agrippa d'Aubigné, qui étoit lié d'enfance avec lui, et qui le nomme dans *la Confession de Sancy*, liv. I, ch. 8, en citant un passage du *Moyen de Parvenir;* Naudé, qui parle des *Bouffonneries de Verville* dans son *Dialogue de Mascurat et de Saint-Ange*, p. 579, et La Mothe le Vayer, qui dit dans la préface de ses *Doutes de la philosophie sceptique :* « Les chapitres du *Moyen de Parvenir* sont tout-à-fait exhorbitans, Verville s'étant plu à les rendre tels, pour couvrir des saletés honteuses et condamnables. »

On rapporte la mort de Beroalde à l'année de la publication de son *Palais des Curieux*, 1612. Son caractère fier et arrogant se montre dans une particularité de sa vie, qu'il raconte au chapitre 13 de ce livre : un gentilhomme du Poitou se targuoit de sa richesse, pour lui faire sentir sa pauvreté : « Sachez, monsieur, lui dit Beroalde, que j'ai assez de monnoie pour vous payer dix fois votre valeur, et vous donner ensuite pour rien à qui voudra. » Et là-dessus, de mettre l'épée à la main. Le gentilhomme se reprocha d'avoir offensé Beroalde, et lui demanda son amitié au lieu d'accepter son défi. Cette aventure, où Beroalde porte l'épée, est antérieure probablement à sa réception canonicale dans le chapitre de Saint-Gatien de Tours.

Après la mort de Beroalde, le *Moyen de Parvenir* fut réimprimé à l'infini, lu et apprécié par les personnages les plus graves, copié et cité par les écrivains les plus estimés : Charles Sorel ne l'oublia pas dans sa *Bibliothèque françoise*, et l'examina amplement dans les remarques du dernier livre de son *Berger extravagant;* Bois-Robert le pilla dans ses *Contes aux heures perdues*, publiés sous le nom de son frère, le sieur d'Ouville; Antoine Oudin lui emprunta la meilleure partie des proverbes qui composent ses *Curiosités françoises;* Furetière le désigne parmi les autorités de son dictionnaire, etc. Le savant Saumaise lui-même ne dédaignoit pas de s'égayer dans ce répertoire de joyeuseté et de satire inimitables; témoin cette anecdote que La Monnoye tenoit d'un ami de Saumaise :

« Dans le temps que Saumaise étoit malade à la cour de Suède, la reine Christine, qui l'y avoit fait venir, l'étant allé voir, le trouva au lit, tenant un livre, que, par respect, il ferma

au moment qu'il la vit entrer. Elle lui demanda ce que c'étoit. Il lui avoua que c'étoient des contes un peu libres, que, dans l'intervalle de sa maladie, il lisoit pour se réjouir.

« Ha! ha! dit la reine, voyons ce que c'est; montrez-m'en les bons endroits. » Saumaise lui en ayant montré un des meilleurs, elle le lut d'abord tout bas en souriant; après quoi, pour se donner plus de plaisir, s'adressant à la belle Sparre, sa favorite, qui entendoit le françois : « Viens, Sparre, s'écria-t-elle; viens voir un beau livre de dévotion, intitulé le *Moyen de Parvenir*. Tiens, lis-moi cette page tout haut? » La belle demoiselle n'eut pas lu trois lignes, qu'arrêtée par les gros mots, elle se tut en rougissant; mais la reine, qui se tenoit les côtés de rire, lui ayant ordonné de continuer, il n'y eut pudeur qui tînt; il fallut que la pauvre fille lût tout. »

L'idée générale du *Moyen de Parvenir* est assez bien rendue dans ces lignes de La Monnoye : « L'auteur y suppose une espèce de festin général, où, sans conséquence pour les rangs, il introduit des gens de toute condition et de tout siècle, savans la plupart, qui, n'étant là que pour se divertir, causent de tout en liberté, et, par des liaisons imperceptibles, passant d'une matière à une autre, font des contes à perte de vue... Cet ouvrage est une représentation naïve des conversations ordinaires : que trois ou quatre personnes s'entretiennent familièrement, elles parleront insensiblement de mille choses différentes, sans s'apercevoir de la différence des sujets. » Mais La Monnoye n'a pas soupçonné que Beroalde n'avoit admis au *sympose* du *Moyen de Parvenir* que des philosophes qui s'étoient distingués dans l'étude des sciences métaphysiques, physiques ou morales, et qui pouvoient être à divers titres les convives de la *Sophie* ou de la *Sagesse*; il n'a pas deviné davantage que Beroalde avoit caché ses contemporains, et sans doute ses amis, sous les noms des hommes illustres anciens, avec lesquels ils offroient quelque analogie de travaux, de caractère ou d'idées.

« Et encore, messieurs, un mot en passant, dit-il (ch. XLVI), là, croyez-vous, dites, que toutes ces bonnes gens fussent ici, et que ceux du temps à venir y étoient? Nous avons célé les noms de quelques uns, de peur qu'ils fussent reconnus et que plusieurs allassent au-devant, quand ils viendroient, pour leur

ôter leur argent, comme font les gentilshommes en temps de paix. »

En effet, on a de solides raisons de croire qu'on appelle *Xénocrates*, Antoine Possevin ; *Perse*, Etienne Clavier ; *Pétrarque*, Jérôme d'Avost de Laval ; *Sauvage*, Roland Brisset ; *Nic-Nan*, Nicolas de Nancel ; *Hermès Trimégiste*, Antoine Le Clerc de la Forêt, etc. (1). Il nous avertit de ces déguisemens de personnes, que la prudence rendoit nécessaires, et dont quelques uns, qui nous échappent, ne devoient être reconnoissables que dans la ville de Tours.

« Or entendez, belles petites mignonnes ames, qui venez ici sucer les rainceaux du rameau d'or, pour savourer la science, que nous sommes. Nous qui parlons, de ce temps, nous y sommes, en tenons et y vivons... ; et pour ce que nous sommes gens qualifiés, notre assemblée a été réparée de menus-suffrages de la magnifique mélodie de l'antiquaille et nouveauté..... ; et, de fait, la gloire de l'antiquité, remembrance des gestes et parure de l'enfance et autres âges du temps, n'a fait que feuille à notre congrégation, y apportant une gelée de sagesse qui, resplendissant partout, nous a fait triomphament agir (p. 3). »

Quant au but, à la conclusion du *Moyen de Parvenir*, il n'y en a pas assurément, et ce seroit peine inutile que de chercher le mot de cette énigme. Beroalde, dans les passages suivans, rattache à peine son titre à son sujet, et fait semblant de l'expliquer de différentes manières, qui ne sont là que pour dérouter le lecteur. Il analyse lui-même son ouvrage en ces termes :

« Que fit-on là ? On parla, on mangea, on but, on fit *st*, on se tut, on fit du bruit, on protesta, on rencontra, on rit, on bâilla, on entendit, on disputa, on cracha, on moucha, on s'étonna, on s'ébahit, on admira, on gaussa, on rapporta, on entendit, on brouilla, on s'éclaircit, on débattit, on s'accorda, on trinqua l'un à l'autre, on fit carroux, on remarqua, on tré-

(1) Voyez les *Notices biographiques des personnages*. Nous aurions découvert avec certitude un bien plus grand nombre de pseudonymes, si nous les avions cherchés dans les ouvrages mêmes de Beroalde : il étoit trop tard quand nous nous en sommes avisés.

moussa, on s'accorda, on cria tout bas, on se tut tout haut, on se moqua, on murmura, on s'avisa, on se reprit, on se contenta, on passa le temps, on douta, on redouta, on s'assagit, on devint, on parvint.

« Qu'en avint-il? Il en avint ce docte monument, ce précieux mémorial, ce joyeux répertoire de perfection, cet antidote contre tout malheur, cette affiloire de bonnes grâces, ce *Moyen de Parvenir*, unique bréviaire de résolutions universelles et particulières... (p. 26). »

Plus loin, il fait une allusion évidente au roman de Rabelais, que le cardinal Du Bellay avoit appelé *le Livre* par excellence, et il a l'air d'employer les propres expressions avec lesquelles Rabelais pouvoit désigner son ouvrage :

« Il nous suffit de vous raconter, et à vous de croire que tout est fort bien caché sous ces énigmes, ainsi que le trouveront les enfans de la science, les fils des sages et heureux, prédestinés à trouver la lanterne de discrétion et la lampe de béatitude. Et afin d'avoir le crédit de se chauffer au beau feu d'intelligence, entendez, vous qui avez envie de *parvenir*, que nous vous faisons part de ce fin recueil de mistères authentiques, vous proposant devant les yeux les simboles de chacun, comme ils ont été proférés... Ce volume, de tout tems, a été et sera, à cause de son excellence, pour son mérite, et à jamais, par ceux qui ont de l'entendement, en grosse lettre dit et nommé LE LIVRE (p. 28). »

Ailleurs, il met dans la bouche de Blaise de Vignère cette piquante définition du *Moyen de Parvenir* :

« Je vous dirai que le principal mot du guet du *Moyen de Parvenir* est d'avoir de l'argent : aux moines, pour se soûler et besogner leur soûl, d'autant que c'est leur part; aux gentilshommes, pour paroître; aux ambitieux, pour se faire mistigorifier, comme petits démons sur le plat d'une pelle, et aux autres pour avoir du contentement en vérité et non en songe. »

Le génie de Rabelais éclate à chaque instant dans ce *Livre*, auquel il ne manque que son nom ; mais, dans un endroit de l'introduction, Beroalde semble faire l'aveu de son plagiat, en déclarant qu'il n'est que le rédacteur, le continuateur, le commentateur, l'éditeur du *Moyen de Parvenir* ; il craignoit sans doute que des copies de l'ouvrage qu'il accaparoit, existassent

en d'autres mains, et que l'on lui arrachât, à lui pauvre geai, les plumes de paon qu'il avoit volées.

« Les mélanges que vous trouverez, sont survenus, à cause de l'antiquité de ce volume, et des annotations, apostilles et interprétations qui y étoient mises; et le gentilhomme qui le transcrivit, pour votre avancement en toute sagesse, a tout écrit d'une suite, mêlant sans distinction glose et texte; ainsi que, quand vous êtes à table, vous qui ne jeûnez pas, vous mangez des viandes prises deçà et delà, selon l'occurrence...

« Je vous assure que ce livre étoit simple et net, beau comme le jour, ainsi qu'il est encore, bien qu'il soit pêle-mêlé de notes et considérations...

« Le personnage, qui vous produit en tout honneur ces saints mémoires de perfection, a pensé que le texte ne valoit pas mieux que le commentaire; pourquoi il les a fait aller ensemble (p. 21). »

Le plagiat de Beroalde de Verville n'a pu être prouvé par la découverte d'un manuscrit authentique de Rabelais; mais ce qui suffit pour le démontrer aux plus incrédules, c'est l'œuvre, c'est l'esprit, la gaîté, la hardiesse, l'originalité de cette satire, qu'on prendroit volontiers pour un fragment du *Pantagruel*.

Les éditions du *Moyen de Parvenir*, qui sont nombreuses, outre celles sans date que nous avons décrites plus haut d'après Niceron, appartiennent presque toutes à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Les suivantes se font remarquer par leurs titres bizarres :

Le Salmigondis, ou le Manège du genre humain. Liége, Louis Refort, 1698, in-12 de 347 p.;

Le Coupecu de la Mélancolie, ou Vénus en belle humeur. Parme, Jacques Le Gaillard, 1698, in-12 de 347 p. C'est la même que la précédente; le titre seul est changé;

Le Moyen de Parvenir, nouvelle édition, corrigée de diverses fautes qui n'y étoient point, et augmentée de plusieurs autres. Chinon, de l'imprimerie de François Rabelais, rue du Grand Braquemart, à la Pierre philosophale, l'année pantagrueline, in-12, 2 vol. ensemble de 544 p. Cette édition, qui est précédée de la

dissertation de La Monnoye, a été réimprimée avec le même titre, in-12, 2 vol., ensemble de 542 p.

Les éditions les plus communes, et aussi les moins fautives, sont celles qui suivent, et portent une date :

Le Moyen de Parvenir, contenant la raison de tout ce qui a été, est et sera. Dernière édition exactement corrigée et augmentée d'une table des matières (publiée par Langlet Dufresnoy, avec la dissertation de La Monnoye). Nulle part, 100070032 (1732), in-16, 2 vol. de 239 p. et de 260 p. La même édition a été réimprimée en 1754 et 1773, en 2 vol. in-12.

Le Moyen de Parvenir, nouvelle édition (publiée par Ch. Jos. Panckoucke, avec les imitations des contes en vers latins et françois). A....., 100070057 (1757), 2 vol. in-12 ; charmante édition, imprimée en caractères elzeviriens.

Il y a enfin une mauvaise édition du *Moyen de Parvenir*, en 3 vol. in-18, dans la petite collection dite des Cazin.

PAUL-L. JACOB, bibliophile.

Mélanges.

LETTRE DE A.-A. BARBIER

à MALTE-BRUN, rédacteur des *Annales des Voyages*.

Paris, 7 septembre 1809.

Monsieur,

L'intérêt que présente votre analyse de quelques Mémoires hollandois sur l'île de Formose, me l'a fait lire avec une attention particulière. J'y vois que le savant *Adelung* vous a induit en erreur sur le nom de l'imposteur qui a pris le nom de *Psalmanasar*. A l'en croire, cet auteur s'appeloit N. F. B. de Rodes; c'est une erreur dont la traduction françoise de la *Description de l'île Formosa* fait connoître l'origine. Le traducteur est nommé sur le frontispice N. F. D. B. R.: ces lettres ont probablement servi à former N. F. B. de Rodes; mais l'on a pris pour auteur de l'ouvrage un auteur mis en scène par Psalmanasar. En effet, dans la partie de la description de l'île Formosa, relative aux aventures de Psalmanasar, il est souvent question d'un prétendu jésuite d'Avignon, nommé le P. de Rode. Psalmanasar assure que ce jésuite, qui se faisoit passer pour Japonois, fut choisi par son père pour être son précepteur et pour lui apprendre la langue latine. Ce missionnaire eut un très grand soin de lui, et s'en fit tellement aimer, que Psalmanasar ne put se résoudre à le voir partir de Formose sans le suivre. Ils sortirent donc ensemble de cette île et passèrent d'abord à Luçon, ensuite à Goa, et de Goa à Gibraltar, d'où ils firent voile pour Toulon; de Toulon ils allèrent à Avignon, qui étoit le terme du voyage du P. Rode.

Ce récit ne présente que des faussetés; mais il en est une qui a été bien et dûment vérifiée, car les jésuites ont inséré dans le *Journal de Trévoux* des certificats par lesquels il est authentiquement prouvé que le P. de Rhode n'est jamais sorti de la

province de Lyon. On n'a d'ailleurs aucune preuve qu'un nommé de Rode se soit caché sous le nom de Psalmanasar. Cet imposteur, mort à Londres en 1763, âgé, non de 65 ans, comme le disent les *Dictionnaires historiques*, mais de 84 ans, a emporté dans la tombe son secret. On sait seulement qu'il étoit né dans une contrée méridionale de la France. Peu de temps avant de mourir, il composa, en anglois, des *Mémoires* pour désabuser le public et pour lui faire connoître toutes ses fourberies. On les a publiés en 1764 : leur lecture prouve que Psalmanasar n'a jamais voyagé hors d'Europe. Né de parens catholiques et d'une ancienne, mais pauvre famille, il quitta son pays natal à 16 ans. Ce fut le besoin qui le détermina à se faire passer en Angleterre pour un Japonois converti au christianisme, et amené en Europe par les jésuites. Il se fit successivement maître de langues, de fortifications, empirique, peintre d'éventails, etc. Enfin, par l'avis d'un ecclésiastique et avec le secours de plusieurs personnes charitables, réuni au profit des leçons qu'il donnoit, il s'appliqua sérieusement à l'étude de l'hébreu. Il traduisit plusieurs ouvrages et devint auteur lui-même. On l'engagea à s'unir aux savans qui avoient entrepris l'histoire universelle. Ses *Mémoires* font connoître ce qu'il fit pour perfectionner l'ouvrage, pour lui donner l'ordre et la méthode qui y règnent, etc.

Je dois dire, avant de terminer cette lettre, que M. Boucher de la Richarderie, dans sa *Bibliothèque universelle des Voyages*, n'a pas cité exactement les lettres initiales des noms du traducteur françois de la *Description de l'île Formosa*. Il a omis la troisième, c'est-à-dire le D. Je n'ai pu découvrir ce que signifient les cinq lettres N. F. D. B. R. Aussi l'impossibilité de trouver le nom de ce traducteur et celui de Psalmanasar (1) m'a empêché de placer, dans mon Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, la *Description de l'île Formosa*.

J'ai l'honneur, etc. Signé, Barbier.

(1) Voici le titre exact de cet ouvrage : *Description de l'île de Formose en Asie, du gouvernement, des lois, des mœurs et de la religion des habitans*, dressée sur les Mémoires de Georges de Psalmanazar, avec une Relation de ses voyages, par le sieur N. F. D. B. R., avec figures. Amsterdam, 1705, 1708, 1712, ou Paris, 1737, in-12.

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du catalogue raisonné de la collection d'un amateur.)

Grunnius Sophista. Argentinæ, 1522, in-4°.

Il est dit quelques mots dans le catalogue de M. Leber (n° 2579) de cette « facétie philosophico-satyrique à peine connue en France. » Nous ajouterons que c'est un dialogue entre *Mesobarburus,* homme instruit, éclairé, ami des lettres, et *Grunnius,* ancien pédant ergoteur, disputeur, qu'une opération magique a métamorphosé en pourceau, et qui s'évertue à prouver que cet animal a beaucoup plus de dispositions à la vertu, beaucoup plus de connoissances que l'espèce humaine. L'un des interlocuteurs attaque Erasme, l'autre le défend. Le ridicule est jeté à profusion sur les lourds professeurs, sur les demi-savans du XVIe siècle, mais on sait qu'en général il n'y a pas moyen de *débailler* en parcourant ces vieilles facéties latines. Les argumens et les malices de Grunnius se retrouvent en partie dans un ouvrage de G.-C. Croce : *L'Eccelenza e trionfo del porco* (1594, 1622, 1625, etc.), autre lourde et froide composition. Ajoutons que dans les *Harangues sur la mort de divers animaux,* Lyon, 1569, in-16, il y a une élégie (en vers) sur la mort d'un cochon, nommé Grongnet, par Claude de Pontoux; une longue composition en prose allemande sur la supériorité, la noblesse du susdit quadrupède (*Herrlichkeit des Schweins*) remplit les pag. 585-599 du tome I du curieux recueil de Dornavius : *Amphitheatrum sapientiæ socraticæ*, 1619, in-folio.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 15. — JUILLET 1841.

1070 ANAGRAPHE de origine Cartvsiani ordinis, versibus hexametris descripta in minore claustro Cartvsiæ parisiensis. — Traduction de ce poëme (en vers français), par Fr. Jary. *Parisiis, Guil. Chaudière,* 1578, in-4, vél. Edition originale. . . . . 10—»

1071 APIANUS (PETRUS). Inscriptiones sacrosanctæ vetustatis non illæ quidem romanæ, sed totius fere orbis summo studio ac maximo, impensis terrâ marique conquisitæ feliciter incipiunt, per P. Apianum et Bart. Amantium. *Ingolstadii, in Ædibus, P. Apiani,* 1534, in-fol., rel. . . . . 26—»

Cet ouvrage est rempli d'inscriptions et de gravures sur bois, et chaque page est encadrée.

1072 AUBIGNAC (HEDELIN D'). Histoire du temps, ou Relation du royaume de Coqueterie, extraite du dernier voyage des Hollandais aux Indes du levant. *Paris, Ch. de Sercy,* 1654, petit in-12, avec la carte, mar. bl. fil., tr. d. . . . . 15—»

1073 AUDOENI (JOA.). Epigrammata. Editio prioribus auctior longeque emendatior curâ Ant. Aug. Renouard. *Parisiis, typis P. Didot,* 1794, in-18, g. pap. vél., mar. bl., riche dent., tr. d. (*Thouvenin*). . . . . 25—»

Voyez Carmina Ethica.

1074 **Blasons**, poésies anciennes des xve et xvie siècles, extraites de différens auteurs imprimés et manuscrits (par Méon). Edition augmentée d'un glossaire des mots hors d'usage. *Paris*, 1809, in-8, demi-rel., non rogné. . . . . 9—50

Avec les cartons.

1075 **Bovilli (Car.)**. Proverbiorum vulgarium libri tres. *Vænundantur a Gallioto, Parisiis*, 1531, pet. in-8, mar. r. fil., tr. d. *In eodem volumine :* Epicureus Des. Erasmi, scholiis illustratus, et e latino sermone in græcum conversus per Barth. Caversinum. *Antuerpiæ*, 1567. *Bel exempl.* . . . . . 35—»

1076 **Brochures** (20) in-8, sur les Antiquités égyptiennes, dont : Examen d'un passage des Stromates, relatif aux écritures égyptiennes, par Dulaurier, 1833. — Description du tombeau d'un roi égyptien. — Papyrus égyptien du musée de Turin. — Notice sur le voyage de M. Lelorain en Egypte. — Lettres de M. Champollion jeune, écrites d'Egypte, 1829. — Origine astronomique du jeu des échecs, expliquée par le calendrier égyptien, par Villot. . . . . 10—»

1077 **Brochures** (10) in-4 et in-8, relatives à la ville d'Arles, dont : Rapport fait par la commission archéologique d'Arles. — Discours prononcé dans S. Trophime d'Arles, par J. Constant, 1814. — L'Amphithéâtre romain à Arles, 1836. — Rapport des propriétaires composant le corps des vuidanges des eaux du Tribon, etc., 1827 — Inscriptions, en vers, du musée d'Aix, suivies d'un appendice sur une statue antique, découverte aux environs de cette ville (recueillies par M. Rouard, bibliothécaire), 1839, — etc. 12—»

1078 **Brochures** (8) in-8, sur le Zodiaque de Denderah, dont : Nouvelles considérations sur le planisphère de Denderah, par de Paravey, 1822. — Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zo-

dicales, par M. Letronne, 1824. — Notice sur le Zodiaque de Denderah, par Saint-Martin, 1822. — Sur l'origine grecque des Zodiaques prétendus égyptiens par le même, 1837, — etc. . . . . 5—

1079 **Brochures** (8) in-8, sur les Antiquités, dont : de l'Origine de la crémation, ou de l'usage de brûler les corps, 1821. — Mémoire sur le système métrique des Arabes, par Garcin de Tassy, 1832. — Lettre sur la signification du nom d'Hercule et sur la nature de ce dieu, 1818. — Revue du cabinet de médailles de M. Leclercqz, 1833. — Mélanges d'antiquités grecques et romaines, par de Clarac. — Antiquités découvertes en Tauride, par de Blaramberg, 1822, fig., etc. 8—»

1080 **Brochures** (5) in-8, sur les Sciences orientales, dont : Notice d'un manuscrit turc, en caractères ouïgours, par A. Jaubert, 1825. — Extrait d'un commentaire et d'une traduction nouvelle du Vendidad Sadé, Burnouf. — Notice sur des vêtemens avec des inscriptions arabes, etc., par Garcin de Tassy. — Mémoire sur des particularités de la religion musulmane dans l'Inde, etc., par le même. . . . . 10—»

1081 **Bvys** (**Guill. du**). OEuvres poétiques contenant plusieurs et divers traictez : le discours desquelz n'apporte moindre vertueux fruict, qu'il est aggréable, et plain de tout contentement, pour la diuersité des matières dont il traicte. *Paris, J. Fevrier,* 1583, petit in-12, mar. r. fil., tr. d. *Jolie reliure.* . . 30—»

Capmartin de Chaupy. *Voyez* Philosophie des lettres.

1082 **Catholicon** parvum. (*Sans lieu ni date*), in-4, à 2 colonnes, goth., v. . . . . 40—»

Ce petit dictionnaire latin-français est de la plus grande rareté. L'exemplaire est très bien conservé et rempli de témoins.

1083 **Cæsaris** de bello gallico libri VIII, de bello civili libri IIII, de bello Alexandrino, de bello Africano et de bello Hispaniensi libri ; pictura totius Galliæ, nomina locorum urbiumque et populorum Galliæ, etc. *Venetiis, in ædibus Aldi,* 1513, in-8, mar. lie de vin, avec un ancre sur les plats, tr. d. *Bel exempl.* . 40 —»

1084 **Cesar (Julius)**. Les OEuures et briefues expositions de Julius Cesar, sur le faict des batailles de Gaule. *Paris, Michel le Noir* (*sans date*), petit in-4, goth., fig. en bois, v. f., tr. d. . . . . 45—»

Exemplaire rempli de témoins.

1085 **Chapitres** ou Articles de la très saincte confédération, faicte entre notre sainct père le pape, la maiesté imperialle et les Venetiens contre les Turcqz, *par Guillaume Vosterman, en la Licorne d'or; et ils se vendent a Anuers, chez le même* (*sans date*), petit in-4, goth., beau frontispice gravé sur bois, mar. viol. dent., tr. d. . . . . 40—»

1086 **Chartier (Alain)**. Sensuyuent les faictz et dictz de maistre Alain Chartier, contenant en soy douze liures, qui traictent des guerres faictes par les Anglois et aultres ennemis; avec la Genealogie des roys de France, le Breviere des nobles, le Liure de reueille-matin, la belle Dame sans mercy, l'Hospital damours en vii liures, etc. *Paris, Ph. le Noir,* 1523, petit in-4, à 2 colonnes, goth., v. . . . . 27—»

1087 **Collection** des petits classiques, publiée par M. Nodier, 8 vol. petit in-12, d. mar., fil., n. r. *Elég. rel.* 48—»

Cette jolie collection, chef-d'œuvre de typographie, publiée par Delangle en 1826, se compose des ouvrages suivans : la *Guirlande de Julie,* précédée d'une notice par M. Nodier. — Les *Poésies de Sénecé,* précédées d'une longue notice par Auger. — *Campagne de Rocroy et de Fribourg*, par Henri de Beslé, avec une notice par M. Nodier. — *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, idem. — *OEuvres choisies de Sarrazin*, idem. — *Poésies d'Aceilly*, idem. — *Madrigaux de la Sablière*, idem. — *Coniuration de Fiesque*, idem.

1088 **Combes** (**Anacharsis**). Statistique topographique, agricole, manufacturière, commerciale, intellectuelle, religieuse, politique et morale de l'arrondissement de Castres (Tarn). *Castres*, 1835, in-8, br. . 4—»

1089 **Commentaires** sur les epistres d'Ovide (avec la traduction en vers), par Gaspar Bachet. *La Haye*, 1716, 2 vol. in-8, fig., brochés. . . . . 10—»

1090 **Conæus scotus** (**G.**). Vita Mariæ Stuartæ, Scotiæ reginæ dotariæ, Galliæ, Angliæ et Hiberniæ hæredis. *Wirceburgi*, 1624, petit in-8, vél. (Avec un curieux portrait de Marie Stuart). . . . . 15—»

1091 **Conservateur** (**le**) marseillois, contenant des détails historiques et littéraires sur les manuscrits les plus curieux de la Biliothèque de Marseille, et des notices biographiques sur leurs auteurs. *Marseille*, 1828, in-8 br. (tome 1er). . . . . 2—50

1092 **Courier** (**P.-L.**). Dix-sept pièces in-8, sav. : — Prospectus d'une nouvelle traduction d'Hérodote, 1822. — Examen littéraire, 1824. — Aux Ames dévotes de la paroisse de Vérets, 1821. — Réponses aux anonymes qui ont écrit des lettres à P.-L. Courier, 1822. — Collection de lettres et articles publiés dans différens journaux, 1824. — Simple discours à l'occasion d'une souscription pour l'acquisition de Chambord, 1821. — Pamphlet des pamphlets, 1824. — Pétition aux deux Chambres, 1816. — Placet à monseigneur le ministre, 1819. — Lettres au rédacteur du Censeur, 1816. — Clavier-Blondeau, 1819. — A messieurs du Conseil de la préfecture de Tours. — Lettres à messieurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1819. — A messieurs les juges du tribunal civil, à Tours, 1816. — Lettre particulière. — Notice biographique sur la vie de P.-L. Courier, 1824. 8—»

Première édition.

1093 **Couronnation** (la) de lempereur Charles cinquiesme de ce nom, a Boloingne, le vingt-deuxième de fevrier mil cinq cens et trente. *Imp. à Anvers, par Guillaume Dostreman,* 1530, in-4 de 8 feuillets, avec gravures sur bois, goth., mar. olive dent., tr. d. . . 45—»

Bel exemplaire de toute rareté.

1094 **Covrtin de Cissé** (**Jaqves de**), gentilhomme percheron. Evvres poétiques. *Paris, Gilles Beys,* 1581, pet. in-12, mar. bl., tr. d. (*Duru*). *Bel ex. avec témoins.* 30—»

1095 **Déal** (**J.-N.**). Dissertation sur les Parisii ou Parisiens, et sur le culte d'Isis chez les Gaulois, ou Observations sur quelques passages du 11e chapitre de l'Histoire de Paris, par M. Dulaure. *Paris, Didot,* 1826, in-8, br. . . . . 3—»

1096 **Déclaration** et Protestation des Doctes très chrestiens du royaume de France touchant les Jésuites et leurs tyrannies, etc., et déclaration de la cause des estats des Païs-Bas, touchant leur guerre contre le roi d'Espagne, etc., en laquelle est aussi monstré que les Jésuites sont très ignorans. *L'an* 1605, in-8, mar. r. (*Ancienne rel.*). . . . . 10—»

1097 **Dionis Cassii**. Romanarum historiarum libri XXV, gr. et lat., ex Guill. Xylandri interpretatione. *Excudebat Henricus Stephanus,* 1592, in-fol., mar. cit., fil., tr. d.. . . . . 26—»

Ancienne reliure. Bel exemplaire.

1098 **Dulaurier** (**Ed.**). Fragmens des révélations apocryphes de saint Barthélemy et de l'Histoire des communautés religieuses, fondées par saint Pakhome, traduit sur les textes copte-thébains inédits, conservés à la Bibliothèque du Roi, par M. Ed. Dulaurier. *Paris, Imp. royale.*, 1835, in-8. . . . . 3—»

Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. *Voyez* Question royale.

1099 **Eginhartus** de vitâ et gestis Caroli Magni, cum commentario Joh. Fred. Besselii et notis Joh. Bollandi. Accesserunt Goldasti animadversiones ineditæ cum variis dissertationibus. Curante Joh. Herm. Schminckio. *Trajecti ad Rhenum*, 1711, in-4, demi-rel., dos de v. . . . . 10—»

1100 **Epitaphe** de feu digne de bonne mémoire tres hault, tres puissant et tres illustre empereur Maximilian d'Austrice. (*Sans lieu ni date*), petit in-4 de 4 pages, goth., mar. puce dent., d. s. tr. *A la fin* : PAR LE SONGEUR. . . . . 40—»

Pièce historique très rare; elle rappelle en assez bons vers quelques événemens du temps. Non citée.

1101 **Entree** (L') et reception de messieurs les enfans de France, avec la reception de la royne Alienor, qui fut le vendredy premier iour de juillet 1530. (*Sans lieu ni date*). In-16, mar. r., dent., tr. d. . 20—»

Opuscule de huit pages de la plus grande rareté.

1102 **Filippini** (**Ant.-P.**). Istoria di Corsica. *Pisa, Niccolo Capurno*, 1831, 5 vol. gr. in-8, br. . . . . 85—»

Force (**mademoiselle de la**). *Voyez* Histoire secrète de Henri IV.

Gatien des Courtilz. *Voyez* Remarques sur le gouvernement.

1103 **Gilbert** (**A.-P.-M.**). Description historique de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres. *Chartres, Garnier*, 1824, in-8, fig., br. . . . . 2—»

1104 **Gonod** (**B.**). Notice historique de la cathédrale de Clermont-Ferrand. *Clermont*, 1839, in-8. *Tiré à petit nombre*. . . . . 3—»

1105 **Gosselin** (**Ch.-Rob.**). L'Antiquité expliquée au moyen de la Genèse. IVe édition, augmentée de la chronologie de la Genèse et de la Théogonie d'Hésiode, avec deux gravures représentant les hémisphères célestes, austral et boréal. *Paris, Égron*, 1817, in-8, br. 4—»

1106 **Gosselin.** Géographie des Grecs analysée, et Géographie des anciens comparée. *Paris, Imp. r.*, 1790 et suiv., 5 vol. in-4, brochés.. . . . . 35—»

1107 **Guérard (B.)** Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule, depuis l'âge romain jusqu'à la fin de la dynastie carlovingienne. Extrait du Mémoire couronné par l'Institut, en 1830, et suivi d'un aperçu de la statistique de Palaiseau, à la fin du règne de Charlemagne. *Paris, Imp. royale,* 1832, in-8, br. (*Épuisé*). . . . . 5—50

1108 **Hegewisch.** Histoire de l'empereur Charlemagne, traduction libre de l'allemand du professeur Hegewisch, avec un avant-propos, quelques notes et un supplément du traducteur (Bourgoing). *Paris, Henrichs,* an XIII (1805), in-8, demi-rel. . . . . 5—50

1109 **Histoire** de la vie et de la mort tragique de Vittoria Accorambona, duchesse de Bracciano, par J.-F.-A. *Imprimé par G.-E. I. M. A. L.*, an VIII (1800), in-4, br. 10—»

Tiré à très petit nombre dans l'imprimerie particulière du duc de Maillé.

1110 **Histoire** des contestations sur la diplomatique, avec l'analyse de cet ouvrage, composé par le P. Dom J. Mabillon (par l'abbé Raguet). *Naples, J. Gravier,* 1767, in-8, bas. . . . . 4—»

1111 **Histoire** secrète des amours de Henri IV, roi de Castille, surnommé l'impuissant (par mademoiselle de la Force). *Utrecht, Et. Neaulme,* 1734, petit in-12, mar. v., non rogné. (*Duru*) . . . . . 25—»

1112 **Hugo (Hermannus).** De primâ scribendi origine, et universâ rei literariæ antiquitate. *Antuerpiæ, ex offic. Plantiniana,* 1617, in-8, vélin.. . . . . 10—»

Jary (Fr.) *Voyez* Anagraphe, etc.

1113 **Jvnii (Hadriani).** Medici emblemata, ad D. Arnoldvm Cobelivm. Ejvsdem ænigmatum libellus, ad D. Arnoldvm Rosenbergvm. *Antuerpiæ, ex off. Chr. Plantini*, 1565, in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 15—»

Chaque page est entourée de vignettes.

Laborde (de). *Voyez* Mémoires historiques.

1114 **Lafaist.** Dissertation sur la philosophie atomistique. *Paris, Imp. roy.*, 1833, in-8, br.. . . . . 2—50

La Grue (Th.). *Voyez* Ross (A.) et La Grue.

1115 **Lasalle (Alb.-Fr. de).** Conjectures philosophiques, religieuses et politiques. *Metz*, 1833, in-8, br. 2—50

1116 **Laurent (P.-M.).** Résumé de l'histoire du Dauphiné. *Paris*, 1825, in-8, br. . . . . 2—75

Autres résumés, *savoir* :

Du Lyonnais, par Jal. . . . . 2—50

Du Béarn et des Basques. . . . . 2—50

D'Auvergne, de Franche-Comté, Guyenne, Languedoc, Roussillon, d'Alsace. *Chaque*. . . . . 2—»

1117 **Le Bas (Ph.).** Inscriptions grecques et latines, et monumens d'antiquité figurés, recueillis en Grèce par la commission de Morée, et expliqués. *Paris, Didot frères*, 1835-37, in-8. . . . . 15—»

1er Cahier. Messénie et Arcadie.

2e — Bas-reliefs du temple de Phigalie.

3e — Argolide et Laconie.

4e — Argolide.

5e — Iles de la mer Egée (Cyclades, Sporades, îles du littoral, îles septentrionales).

1118 **Leber (C.).** Des Cérémonies du sacre, ou Recherches historiques et critiques sur les mœurs, les coutumes, les institutions et le droit public des Français dans

l'ancienne monarchie. *Paris, Baudoin frères,* 1825, in-8, avec 48 planch., br. . . . . 5—»

Ouvrage qui, de même que tous ceux de l'auteur, porte le cachet d'une profonde érudition et d'un travail fait avec conscience et grandes recherches.

1119 **Le Blanc.** Traité historique des monnoies de France, depuis le commencement de la monarchie jusques à présent. *Paris,* 1690, in-4, fig., v., gr. . . 65—»

1120 **Le Glay.** Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, et Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante des Pays-Bas. Esquisses biographiques. *Paris, J. Renouard,* 1839, in-8, br. avec fac-similé. . . 3—»

1121 **Lespinette** dv ieune prince conquerant le royaulme de bonne renommée (par Simon Bougouyne). *Paris, Anthoyne Verard,* 1508, petit in-fol. à 2 col., goth., fig. sur bois, mar. v., tr. d. (*Derome*). . 400—»

Edition extrêmement rare.

Il y a quelques feuillets un peu roux, et un qui manquait a été si bien rétabli à la plume, qu'il est presque impossible de s'en apercevoir. Cet exemplaire, qui vient de Gaignat, La Vallière, et de quatre autres bibliothèques célèbres, est passé successivement dans les ventes sans que l'on s'aperçût que ce feuillet manquât. La dernière fois il fut adjugé pour la somme de 640 fr.

Lucas Gausse. *Voyez* Messe retrouvée.

1122 **Lichtenberger (J.-F.).** Histoire de l'invention de l'imprimerie pour servir de défense à la ville de Strasbourg contre les prétentions de Harlem, avec une préface de M. J.-G. Schweighæuser, le portrait de Gutenberg et huit planches originales gravées sur bois. *Strasbourg et Paris,* 1825, in-8. . . . 4—»

1123 **Maire (Jehan le)** de Belges. Les Illustrations de Gaule et Singularites de Troyes, auec les deux Epistres de l'amant uert. *Imp. à Lyon, par Estienne Baland,* 1510. — Le second liure des Illustrations de Gaule. *Idem, idem,* 1512. — Le Traicté intitule de la Difference des schismes auec le blason des Venitiens. *Paris, par*

J. de Marnef, 1512. — La Legende des Venitiens. *Imp. par J. de Marnef*, 1509, un vol. in-4, mar. bl., fil., tr. d. (*Thouvenin*). . . . . 45—»

Bel exemplaire, quoique avec le titre un peu raccommodé.

1124 **Manassis Carmelita** (**Jos.-Seb.**). De consolatione ad episcopos, a comite Hier. Sebastiani typis restitutum; illiusque vitæ compendio præornatum. Opus ecclesiæ patribus, omnibusque animarum rectoribus perutile. *Romæ*, 1804, in-4, br. . . . . 6—»

1125 **Marcel.** Alphabet irlandais, précédé d'une notice historique, littéraire et typographique. *Paris*, an XII. 3—»

1126 **Mariage** (**le**) des quatre filz Hemon et des filles Dampsimon. (*Sans lieu ni date*), petit in-8, goth., mar. bl., à comp., tr. d., fac-similé (*Superbe reliure de Bauzonnet*). . . . . 55—»

Un des deux exemplaires tirés sur peau vélin de la réimpression *fac-simile* de Pinard, en 1835.

1127 **Mathieu** (**Adolphe**). Roland de Lattre (poésies sur) avec notes. *Mons*, 1840, in-8, br. . . . . 4—50

1128 **Mémoires** historiques sur Raoul de Coucy. On y a joint le Recueil de ses chansons en vieux langage, avec la traduction et l'ancienne musique (par De La Borde). *Paris, Pierres*, 1781, 2 tom., 1 vol. petit in-12, portraits, mar. bl., non rogné. . . . . 25—»

Meon. *Voyez* Blasons.

1129 **Messe** (**la**) trouvée dans l'escriture (par Lucas Jansse). *Ville-France, N. Selon*, 1678, petit in-12, mar. bl., fil., tr. d. (*Derome*). . . . . 18—»

1130 **Monologue** nouueau fort ioyeulx de la chambriere despourueue du mal damours. *Nouvellement imprimé à Paris (sans date)*, in-16, goth., avec deux grav. sur bois, mar. v., tr. d. . . . . 60—»

Edition originale d'un opuscule en vers, 8 pages de la plus grande rareté.

1131 **Moine** (le) sécularisé, augmenté de nouveau de la Vie des moines (attribué à du Pré). *A Ville-Franche, chez J. Le Grand*, in-12, mar. r., tr. d. (*Duru*). 28—»

1132 **Morin** (**Simon**). Pensées et cantiques de Morin, dédiées au roy. Naifue et simple déposition que Morin fait de ses pensées aux pieds de Dieu, les soubmettant au jugement de son église très saincte, etc., etc. 1647, in-8, mar. r., dent., doublé de tabis, tr. d. 40—»

Ouvrage rare. (Voyez Analecta-Biblion, tome 2, page 233).

1133 **Nouuelles** bonnes lesquelles sont produictes et venues d'Orient bien brefues entre Sophin ou Sophias nomme : et le grant turc et Soubdan, comment le grant turc a gaigne la ville Damast, Hierusalem, Al Kayr auecques plusieurs aultres villes gisantes bien pres. (*Sans lieu ni date,*) *Iehan Richart*, petit in-4, goth., mar. bl., tr. d. . . . . 25—»

Élégante reliure de Closs.

1134 **Nouuelle** Dindie, et de la Terre-Neufue, auecq la description, comment le roy et la royne de Lanoz se sont baptisez et faictz chrestiens auecq plus de trois cens mille ames. — *Item* la vie, meurs et coustumes de la nation dudict païs, mis en lumiere par M. Andria Mattheo, auecq une lettre à la royne de Portugal par l'evesque de Goa, etc. *Imprimé en Anuers par Jehan Laet* (*sans date*), petit in-8 de 28 pages, goth., mar., tr. d. . . . . 25—»

1135 **Ornatissimi** cujusdam viri (**du Faur de Pibrac**). De rebus Gallicis, ad Stanislaum Elvidium (Joann. Camerarium) Epistolæ, et ad hunc de iisdem rebus Gallicis responsio. (*Lutetiæ*), *sans lieu*, 1573, in-4, v. fauve. (*Khœler*). . . . . 24—»

De toute rareté.

1136 **Oudin** (**Cesar**). Dialogos en español y francos, et dialogues françois-espagnols. *Bruxelles, Foppens*, 1663, petit in-12, v. f., fil. (*Khœler*). . . . . 10—»

1137 **Ouvrage** d'un citoyen gentilhomme et militaire, ou

Lettres sur la noblesse, qui présentent le tableau de son origine, de ses droits, dénoncent les abus, en indiquant les moyens d'y remédier, et d'opérer des changemens importans pour ce corps et la patrie. A MM. les notables. *Londres,* 1787, in-8, br. . 3—»

1138 **Peripatetiqves** resolvtions et remonstrances sententieuses du docteur Bruscambille, aux perturbateurs de l'estat. *Paris, par Va-du-Cul, gouverneur des singes,* 1619, in-8, mar. r., tr. d. (*Duru*). . . . 21—»

1139 **Philosophie** des lettres qui aurait pu tout sauver; Misosophie voltairienne qui n'a pu que tout perdre. Ouvrage inutile à la présente tenue des Etats, pour laquelle il avoit été entrepris, mais qui pourra servir à celle qui pourra lui succéder, si la mode s'en continue. *A Paris,* en la double année des événemens que nos glorieux pères n'auroient jamais pu prévoir, et que nos neveux, s'ils redeviennent de bons François, ne pourront point croire, c'est-à-dire en 1789 et 1790 (par l'abbé Capmartin de Chaupy), 1 tome en 2 vol. in-8, br. . . . . 15—»

Cet ouvrage est rare, n'ayant été tiré qu'à un très petit nombre d'ex. aux frais de l'auteur, qui ne les mit pas dans le commerce.

1140 **Polain** (L.). De la souveraineté indivise des évêques de Liége et des états-généraux sur Maestricht. *Liége,* 1831, 8. — La Mel Saint-Martin, ou le peuple et les nobles. *Liége,* 1835, 8. — La Mutinerie des Rivageois, épisode du règne d'Erard de la Marc, 1531. *Liége,* (*sans date*), in-8. . . . . 6—»

1141 **Portraits** (66) des plus célèbres interprètes du droit romain, tant anciens que modernes, depuis l'an 1130 jusques à présent 1620, in-folio, demi-rel., dos de v. f. . . . . 15—»

Dans le même volume : Portraits (96) de tous les poètes latins, avec leurs vies, depuis Linius Andronicus, jusqu'à Sidonius Apolinaris et Michel Marulle.

1142 **Portraits** (59) des faux dieux et déesses de l'ancien paganisme, tirés sur des médailles antiques, in-folio, demi-rel., dos de v. f. . . . . 10—»

1143 **Portraits** (112). Patriarches (les), juges, roys, princes et conducteurs du peuple Hebrieu, depuis Adam jusques à Hérode Agryppa. *Aureliæ Allobrogum, apud P. de la Rovière,* 1619, in-folio, demi-rel., dos de v. f. . . . . 12—»

Dans le même volume : Portraits (52) de tous les rois de la Perse, depuis Cyrus jusqu'à Scach Abas, avec l'abrégé de leurs vies.

1144 **Portraits** des douze Sibilles, tirez des médailles antiques, avec un abrégé des prédictions de chacune d'icelles, in-folio, demi-rel., dos de v. f. . . . 6—»

1145 **Presomtions** (les) des femmes (en vers). *Roven, A. Cousturier (sans date),* in-8, mar. olive, dent., comp., non rogné. *(Purgold.)* . . . . . 50—»

Un des deux exemplaires sur peau vélin de la réimpression *fac-simile* de Pinard en 1830.

1146 **Question** royalle et sa décision, où est monstré en quelle extrémité, principallement en temps de paix, le subjet pourroit estre obligé de conserver la vie du prince aux despens de la sienne (par l'abbé de Saint-Cyran). *Paris, Tovssainct Dv Bray,* 1609, petit in-12, mar. r. fil., tr. d. Avec le portrait de Saint-Cyran. *(Ancienne reliure, Derome).* . . . . . 25—»

Edition originale très rare. Voyez *Analecta Biblion*, tome 2, page 133.

Raguet (l'abbé). *Voyez* Histoire des contestations, etc.

1147 **Recueil** (ioyeux) de le election imperialle au magnificque honneur du tres hault, tres exelent, tres ilustre et tres puissant princhе Charles, par la grace de Dieu, roi catholicque des Espaignes, et archiduc d'Austrice, duc de Bourgoigne, de Brabant, de Luxembourg, princhе et seigneur des pays dembas. *Impr. par Ant.*

Membru (sans date), petit in-4, goth., de 8 pages, mar. olive, tr. d. . . . . 70—»

Pièce de vers contenant quatorze strophes de huit vers chacune, et composée en réjouissance de l'élection de Charles-Quint au trône impérial. La dernière strophe nous apprend la date de ce livre et le nom de son auteur :

Pour l'empereur Charles de grant estime,
Esleut par juste et vraye election,
L'an mil cinq cens et dix noeuf, le trentiesme
Au mois de jung, furent poses en rime
Les motz predictz en jubilation.
Soit bien ou non, de bonne intention,
Sans fiction après dure fortune,
Le resveil tel fut songiet par Bethune, etc.

1148 **Recueil** (le) du Triumphe solempnel faict et celebre en la tres noble cite de Cambray, pour la paix qy a este faicte et conclute en la dite cite, auec la venue des dames et du roy et leurs departemens, auec l'ordre qui se fist a aller a la messe de la paix entre les dames et seigneurs, auec les noms de plusieurs princes et princesses, etc. (*Sans lieu ni date*, 1529), petit in-4, de 8 pages, goth., mar., dent., tr. d. *Elégante reliure de Bauzonnet*. . . . . 55—»

1149 **Remarques** sur le gouvernement du royaume, durant les règnes de Henry IV, de Louis XIII et de Louis XIV (par Gatien de Courtilz). *Cologne, P. du Marteau*, 1688, petit in-12, mar. v., dent., tr. d. (*Derome*). 15—»

1150 **Richard**. Essai chronologique sur les mœurs, coutumes et usages anciens les plus remarquables dans la Lorraine. *Epinal*, 1835, in-12. . . . . 3—»

Opuscule devenu rare.

1151 **Richardi** (Joa.). Antiquitatum Divionensium et de statuis noviter Divione repertis in collegio Godraniorum liber. *Parisiis*, 1585, in-8, vélin. . . 4—»

1152 **Ross** (A.) et Th. La Grue. Les Religions du monde, ou Démonstration de toutes les hérésies de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et de l'Europe. *Amst.*, 1696, 3 parties, in-12, fig., mar. r., tr. d. (*Anc. rel.*) 15—»

1153 **Sept (les)** pseaulmes penitenciaulx et litanie en vers françoys. *(Sans lieu ni date)*, petit in-4 de 28 pages, goth., avec une grav. sur bois, mar. r. dent., tr. d.

Cet ouvrage, en strophes, composé de 4 pages, est très rare.

1154 **Smitheun (Richard.)**. Vita illustrata ac piissima dominæ Magdalenæ Montis Acuti in Angliâ Vicæ Comitissæ. *Romæ*, 1609, petit in-8 de 83 p. *Rare*. 15—»

1155 **Sulpicii Severi** opera omnia quæ extant. *Amst., ex offic. Elzeviriana*, 1656; petit in-12, mar. v., fil., tr. d. *Très bel exemp.* . . . . . 25—»

1156 **Traicté (le)** des mariages faictz en France, en Espaigne, Angleterre et Lorraine. A Cambray ce x iour de juillet. In-16, mar. v., large dent. . . 30—»

Opuscule historique de 8 pages de la plus grande rareté.

1157 **Trionfo (il)** della virtu, festa d'armi a cavallo rappresentata nella nascita del principe di Modena l'anno MDCLX. *In Modena, per Bartol. Soliani*, petit in-f., v. br. . . . . 16—»

Ouvrage rempli de gravures très curieuses.

1158 **Triumphante** entrée et couronnement de Fernant de la royalle maieste de Hongrie et de Boeme, faicte a Stœel Wittenburch, le dernier iour doctobre, anno MCCCCC et XXVII. *Imp. à Anvers par moy Guill. Vorsterman, en lan de Notre-Seigneur* 1527, *le* XXVIIe *iour de décembre*. Petit in-4 de 8 pages, goth., mar. dent., tr. d. . . . . .

Avec un curieux frontispice gravé sur bois. . . . 36—»

1159 **Victoire (Grand)** dv très illvstre roy de Poloine contre Vayeuode, duc de Muldauie, tribvtaire et subiect au grand Turc, faite le XXIIe iour d'aoust lan mil cinq cens trente et ung, translatee de latin en françois. Ala fin : *Icelle histoire de ceste presente victoire est extraicte des lettres du roy de Poloine et d'aulcuns autres, lesquels ont tout escript plus proprement. Imprimé à Paris, en* 1531, petit in-4 de 8 pages, goth., mar., dent., tr. d. 40—«

AUTOGRAPHES.

L. A. S. signifie lettre autographe signée.
L. A. — lettre autographe seulement.
S. — signature.

1160 **Abel de Beffroy**, (dit le Cousin Jacques), 10 septembre an II. Grande L. A. S., au Comité de salut public. Très intéressante. . . . . 5—»

1161 **Adry** (le père). Manuscrit aut. intitulé : Dictionnaire des pièces représentées dans les colléges, 36 p. p. in-8.

1162 **Aigrefeuille** (d'), 7 novembre 1788. Relative à l'Assemblée des états-généraux. Belle L. A. S. 3—»

1163 **André** (le père), prédicateur, 12 janvier 1703. L. A. S. . . . . 8—»

1164 **Anne de Bretagne**, 8 novembre 1499. S., au cardinal de Rohan. . . . . 5—»

1165 **Anquetil** (L'abbé), 24 octobre 1788. L. A. S. 4—»

1166 **Arcq** (le chevalier d'), 14 février 1771. L. A. S., 3 pages. . . . . 3—»

1167 **Argenville** (**Desallier d'**), 19 décembre 1750. Belle L. A. S., 3 pages in-4. Très intéressante. . . 6—»

1168 **Baratier** (**J.-Philippe**). Halle 10 décembre 1737. Bel. L. A. S., à M. de Fontenelle, relative à son système pour trouver la longitude en mer. . . . 5—»

1169 **Barbazan**, 20 novembre 1762. L. A. S., à M. Lemercier de Sainte-Geneviève. . . . . 4—»

1170 **Barbé-Marbois**, de Sinnamary, le 11 nivôse an VI. L. A. S. . . . . 3—»

1171 **Barbé-Marbois**, 4 pluviôse an VIII. L. A. S., au moment de son départ de Cayenne. . . . . 3—»

1172 **Barruel de Beauvert**, 30 novembre 1807. L. A. S., relative à son ouvrage mis à l'index, intitulé: des Actes des Philosophes et Républicains. . . 3—»

1173 **Barthélemy** (l'abbé). Fragmens autographes sur les monnoies d'Athènes et autres sujets d'histoire ancienne. in-fol. 18 pages. . . . . 3—»

1174 **Bayard**, médecin du roi de Pologne. Manuscrit aut., de 36 pages. Dissertations très curieuses sur le mariage, la fortune, les plaisirs, la santé, etc., etc. 10—»

1175 **Beauharnais** (M. D.), 24 messidor an VIII. Reçu A. S. 3—»

1176 **Bèze** (**Théodore de**), l'un des chefs de la Réforme. Paris 17 juillet; Maclovio Pomponio. Très belle L. A. S., en latin. Il lui apprend la mort de son frère, lui donne des détails sur la réforme. . . 35—»

1177 **Bigot-Préameneu**, 3 floréal an III. L. A. S., aux représentans du peuple, demande l'interprétation des art. 2 et 3 du décret du 28 septembre 1791, relatif aux biens ruraux. . . . . 3—»

1178 **Biron** (le maréchal de), 1497. Aut. Ordre à M. de Fauge, pendant le siége d'Amiens.

1179 **Bonaparte**, général en chef de l'armée d'Italie. S. 5—»

1180 **Bougeant** (G.). Pièce latine. A. S. . . . . 5—»

1181 **Bouilly** (le marquis de), 20 juil. 1789. Bel. L. A. S. 2—»

1182 **Bourdon** de l'Oise, 8 nivôse an II. Billet A. S. Ordre de la Convention aux citoyens Bassal et Venard de se rendre à Dravet. . . . . 3—»

1183 **Bret** (édit. de Molière), A madame de Graffigny. L. A. S. 4—»

1184 **Broglie** (le maréchal duc de), 4 avril 1789. L. A. S. 2—»

1185 **Cabri** (la marquise de), sœur de Mirabeau, 31 janvier 1776. Belle L. A. S., de trois pages ; lettre pleine de sentiment et d'amour fraternel, ayant rapport à l'exil de Mirabeau. . . . . 4—»

1186 **Camille Desmoulins**, 26 août 1791. Grande L. A. S., au président de l'Assemblée électorale de Paris. 25—»

1187 **Canclaux**, 30 janvier, à M. Dumont. L. A. S., exprimant sa reconnaissance et sa gratitude pour la délivrance d'un prisonnier. . . . . 4—»

1188 **Carra**, 7 septembre 1791. Belle L. A. S.. au Corps électoral de Paris. —Pétition pour être élu député à la Convention nationale. . . . . 3—50

1189 **Carrat**, 10 octobre 1788.L. A. S. . . . . 3—»

1190 **Carrier**. Adresse à l'Assemblée nationale, écrite de sa main et signée par Esquires, Hérault de Séchelles et autres. . . . . 3—»

1191 **Cassini** (**Dominique**), célèbre astrologue, 23 novembre 1662. A. S., 2 pages in-8, en italien. . . 5—»

1192 **Catherine de Médicis**, 1583. Pièces S., sur parchemin. 3—»

1193 **Chabot** (**François**), 2 juillet. Billet relatif à une lettre de félicitation envoyée par les sans-culottes à la Convention nationale. A. S. . . . . 2—»

1194 **Chapelain** (poëte), 18 oct. 1663. L. A. S., 2 pag. in-4. 10—»

1195 **Chaptal** (comte de Chanteloup). Pétition au ministre pour l'Ecole de pharmacie de Montpellier. L. A. S. 3—»

1196 **Charles de Lorraine** (duc de Guise), 27 novembre 1627. Au cardinal de Richelieu. Belle L. A. S., 2 pag. in-fol., relative à la retraite de l'armée d'Angleterre. 1—15

1197 **Charles VIII**, 15 octobre 1488. S., au cardinal de Rohan. 4—»

1198 **Chénier** (**Marie-Joseph**), 24 brumaire an IV. L. A. S., très curieuse. « *Ces petits despotes* (les cantons) *veulent raisonner et commenter la loy, ils ne doivent que y obéir ; je vous recommande, citoyen, de faire marcher constitutionnellement tous ces petits parlemens de nouvelle fabrique*, etc. » 24—»

1199 **Chénier** (**Marie-Joseph**). Billet. A. S.
David, **Reverchon**. Signatures. . . . . 15—»

1200 **Dacier** (savant helleniste), 22 nov. 1811. L.A.S. 3—»

1201 **De la Rue** (l'abbé), 19 septembre 1822. L. A. S., à M. L. Dubois. . . . . 4—»

1202 **Desenne** (**Alexandre**), graveur, 25 mars 1820. L. A. S., avec le dessin original qui devait orner le titre des publications de la Société des Bibliophiles français. 3—»

1203 **Desgenettes** (médecin), 27 vendemiaire an XII. L. A. S. 4—»

1204 **Devienne** (mademoiselle), actrice, 2 vendémiaire an III. Au citoyen André Dumont, pour obtenir la grâce du citoyen Faget. 2 pages. L. A. S. . . . 3—»

1205 **Drouet**, représentant du peuple, 3 ventôse an IV. Grande L. A. S., de 2 pages in-fol. . . . 3—»

1206 **Dubois-Crancé**, 29 germinal. A. S. avec S. de Lanthenas. . . . . 4—»

1207 **Dufriche-Valazé**, 20 mars 1792, Billet A. S. Expédition d'un ordre de la Convention nationale. 4—»

1208 **Dupont** (de Nemours), 12 novembre 1786. L. A. S. 2—»

1209 **Duras** (la duchesse de), 1824. L. A. S. relative à la non publication de son Roman d'Edouard. *Je ferai imprimer 25 ex. pour constater ma possession, etc.* 5—»

1210 **Dusaulx**, 6 juin 1792. L. A. S., à M. Gonian. . 3—»

1211 **Dusaulx**. (Sans date). A. S. . . . . 3—»

1212 **Dutens (Louis)**, 1er décembre 1782. Grande L. A. S., 4 p. in-4. . . . . 3—»

1213 **Elisabeth** (la reine d'Angleterre). Très belle L. A. S., une pag. in-folio. . . . . 6—»

1214 **Escherny** (le comte), Paris, 18 avril 1789. Belle L. A. S. In-folio. . . . . 3—»

1215 **Eugène de Savoie** (le prince), 27 février. Belle L. A. S., de cinq pages, relative au siége de Milan. . 35—»

Tout a esté inutil. Il at fallu tirer quelques coups aus toils des maisons et dans les places pour épouvanter les foemmes ce qui m'at obligé de faire venir des troupes et de l'artillerie pour commencer l'attaque, etc.

1216 **Fauchet (Claude)**, évêque du Calvados, 20 décembre 1792. L. S. . . . . 3—»

1217 **Ferrière**, 15 février 1791. L. A. S. Rectification d'un fait inséré dans la Gazette de Paris, sur le Décret du 19 juin 1790. . . . . 5—»

1218 **Fontanes**, 24 germinal. Au président du Corps législatif. L. A. S. . . . . 5—»

1219 **Foy** (général), 17 mars 1823. A M. Dupont de l'Eure, relativement à la banqueroute de Ferdinand. L. A. S. et aux pertes qu'elle lui fit éprouver. « *Au reste, on peut s'en consoler* (de ne point être éligible) *dans un temps où le gouvernement représentif n'est plus qu'une lâche et ignominieuse moquerie.* » . . . . . 8—»

1220 **Garat**, 1er janvier 1789. Belle L. A. S., de 3 pages, à M. Necker. . . . . 7—»

1221 **Gaston** (**J.-B.**), duc d'Orléans, 10 octobre 1663. L. A. S., écrite du camp de Corbie. . . . 5—»

1222 **Gautier de Sibert**, 11 octobre 1788. Belle L. A. S. 5—»

1223 **Goujet** (l'abbé), 11 juillet 1750. L. A. S., à M. Grosley.

1224 **Grappin** (dom), 13 mars 1812. L. A. S. . . 3—»

1225 **Grégoire**, évêque de Blois, 11 frimaire an IX. L. A. S. 4—»

1226 **Grétry**, 21 avril 1789. Permis d'imprimer et de représenter Annette et Lubin, opéra-comique. . 5—»

1227 **Grimoard** (le comte de), 17 août 1780. L. A. S., 4 pag.

1228 **Grosley**, 15 octobre 1737. A Gonthier jeune. L. A. S. 3—»

1229 **Guillotin**, l'évêque de Rodez, le duc d'Aiguillon. Billet signé par les trois, écrit par l'évêque. . . 3—»

1230 **Guise** (le duc de), Liége, 3 février 1643. Belle L. A. S., à M. le maréchal de Brézé, très intéressante. « *Et si j'ai commis des crimes qui vous pourroient détourner d'un sentiment favorable pour moi, mon repentir doit vous y convier.* » . . . . . 5—»

1231 **Heinsius** (**Antoine**), 9 février 1696. L. A. S., 4 pag. in-4. 5—»

1232 **Hemyloys**, évecque de Poictiers, 20 décembre 1637. L. A. S. . . . . 4—»

1233 **Henry II**, roy de France, 17 novembre 1552. S. 3—»

1234 **Henry IV**, roi de France (sans date). Belle L. A. S., 2 pag. in-folio. Très curieuse. . . . . 45—»

1235 **Henry de Lorraine**, duc de Guise, dit le Balafré, 16 novembre 1587. Très belle L. A. S. . . 25—»

A M. le lieutenant-général de Champagne, lui mande qu'il s'en va vers Estampes *aymant mieux courre fortune en passant proche des ennemis que mourir de faim au cul des armées*. Il n'a pu arrêter le duc d'Aumale.

1236 **Hérault de Séchelles**, 14 août 1791. L. A. S. 6—»

1237 **Hugues de Lionne** (auteur de Mémoires), Saint-Germain-en-Laye, 5 février 1670. L. A. S. . . 13—»

1238 **Isnard (Max.)**, 19 fructidor an III. L. A. S., donne tous les renseignemens nécessaires pour être admis au Corps législatif. . . . . 3—50

1239 **Isoré**, représentant du peuple. Belle L. A. S., 13 pluviôse an II. . . . . 5—»

1240 **Jean-Bon Saint-André**, 20 avril 1809. L. A. S., deux pag. in-4.

1241 **Jean de Brie**, 29 avril 1828. L. A. S., à M. Muller, rectifie un fait controuvé, inséré dans l'hist. de M. Thiers, au sujet de l'assassinat des ministres plénipotentiaires de Rastadt. » . . . . . 5—»

1242 **Joséphine** (l'impératrice), 5 février 1812, S. . 5—»

1243 **Keralio** (le chevalier de), 30 novembre 1775. L. A. S. 4—»

1244 **Kersaint (Guy de)**, 12 février 1792. L. A. S. 3—»

1245 **Labbe** (le père **Philippe**). Billet A. S. . . . 3—»

1246 **La Fayette** (le général), sans daté. L. A. Lettre intéressante. . . . . 5—»

1247 **Lalande** (de), 26 février 1785. L. A. S. . . 3—»

1248 **Lalande**, astronome, 24 brumaire. L. A. S., au ministre; demande de 4 voies de bois pour l'Observatoire. 2—»

1249 **Lalanne**, 7 avril 1782. A M. Grosley à Troyes. L. A. S. 3—»

1250 **Lamonnoye** (**Bernard** de), Philologue, 22 mars 1714. Belle L. A. S., 3 pag. : complimens pour le maire de Montbard, chargé de recevoir le duc de Bourgogne. 25—»

1251 **Lamothe-Houdancourt** (**Philippe** de), 28 août 1648. L. A. S. 4—»

1252 **Lamothe-Houdancourt**, 19 mai 1725. L. A. S., demande d'être nommé maréchal. . . . . 3—»

1253 **Lannes** (le maréchal). 3 reçus. A. S., 1807. . 3—»

1254 **Laporthe du Theil**, conservateur de la Bibliothèque nationale. Au ministre de l'instruction publique, relative au transport à la bibliothèque des *mss.* provenant de l'abbaye de Saint-Germain et de la Belgique, avec la S. de MM. Legrand et Langlès. . . 3—»

1255 **Laus de Boissy**, 6 septembre 1791. L. A. S. . 3—»

1256 **La Vallière** (le duc de), 1756. L. A. S., à M. Grosley à Troyes; il attend avec impatience les livres que Grosley devait lui envoyer : *c'est mon plus grand plaisir que de compléter ma collection.* . . . . . 5—»

1257 **Laverdy** (de), 25 juillet 1774. A M. Tacussior, avocat. L. A. S. . . . . 9—»

1258 **Le Bailly** (fabuliste), 23 mars 1809. L. A. S. 3—»

1259 **Leblond** (l'abbé), 23 frimaire an VIII. L. A. S. 5—»

1260 **Le Brigant**, philologue, prairial an IX. Au ministre de l'intérieur. L. A. S., 3 pag., relative au Dictionnaire de l'Académie. . . . . 3—»

1261 **Legouvé**. Fragment sur Dureau de la Malle, trad. de Tacite, Salluste, etc., 8 pag. in-4. Autographe. 6—»

1262 **Lemontey**, Lyon, 30 janvier 1789. L. A. S. . 4—»

1263 **Lescalier**, chef du bureau des colonies, au citoyen Nînet, 3 germinal an VI. L. A. S. . . . . 3—»

1264 **Letellier** (jésuite), 13 décembre 1709. L. A. S. 3—»

1265 **Levasseur**, de la Sarthe, 28 pluviôse an III. L. A. S. 3—»

1266 **Levasseur**, de la Sarthe, 27 septembre 1794. L. A. S. 3—»

1267 **L'Hospital (Michel)**, mars 1571. Très belle L. A. S., à sa fille. . . . . 30—»

1268 **Lindet** (prêtre), député à l'Assemblée nationale, 14 février 1791. Belle L. A. S. . . . . 10—»

1269 **Lindet (Robert-F.)**, 13 vendémiaire an V. Au général Huché. L. A. S. . . . . 3—»

1270 **Louis XII**, septembre 1499. A M. de Rohan. L. A. 6—»

1271 **Louis XII**, 16 septembre 1505. A ma fille. S. A., avec une ligne de sa main. . . . . 15—»

1272 **Louis XV**. L. A. S, une page. . . . . 25—»

1273 **Louis XVI**, roi de France, novembre 1791. Deux lettres aut. signées. . . . . 36—»

1274 **Louis de Bourbon II** (le grand Condé), 18 février 1649. L. A. S., à M. le marquis de Brézé, avec sc. 15—»

1275 **Maillebois** (le maréchal de), 19 octobre 1716. L. A. S. 3—»

1276 **Mallet** (historien du Danemarck). Paris, 2 janvier 1754. A M. Grosley, avocat en parlement. Belle lettre A. S. . . . . 8—»

1277 **Malouet**, 19 mars 1789. Belle L. A. S., relative aux élections des députés des états-généraux. . 2—50

1278 **Maret (Hugues)**, 13 floréal an IX de la République. L. A. S. . . . . 3—»

1279 **Maret**, duc de Bassano, 23 mai. L. A. S. Lettre de félicitation. . . . . 2—»

1280 **Marguerite de Valois**. Sig. sur parch. . . 8—»

1281 **Marguerite** (la reine), 1586. Très belle L. A. S., de 4 pages in-folio, à la reine Catherine de Médicis. 15—»

1222 **Maupertuis**. Berlin, 30 octobre 1742. Billet A. S., de 4 pages. . . . . 5—»

1283 **Maury** (l'abbé), 3 décembre. Billet A. S., six lignes. 5—«

1284 **Mercier** (abbé de Saint-Léger). Plaisanterie sur Marmontel, qui se faisait payer ses opéras recrépis aussi cher que des operas neufs. Autographe. . . 5—»

1285 **Mercier** (auteur du tableau de Paris), 30 mai an IV. Belle et curieuse L. A. S., à madame de Salaignac. 7—»

1286 **Mercier**, de Compiègne, 23 prairial an VIII. A M. Louis Dubois. Détails sur la publication du Furet, et le peu de succès de ce journal. . . . . 25—»

1287 **Méon**, éditeur des contes et fabliaux de Barbazan, 15 septembre 1815. Au roi Louis XVIII. L. A. S. 5—»

1288 **Merlin** (de Douai), 21 janvier 1791. L. A. S. 3—»

Pastoret. L. A. S. — Lasource, détenu au Luxembourg. Billet A. S. . . . . 2—50

1289 **Millin**, rédacteur du Magasin encyclopédique, 25 novembre 1805. L. A. S., à M. L. Dubois. . 5—»

1290 **Mirabeau** (Gabriel-Honoré Riquetti de), à M. Michaud. L. A. S. . . . . 5—»

1291 **Molé** (Mathieu), garde des sceaux, 21 novembre 1634. Belle lettre in-folio. A. S. . . . . 8—»

1292 **Monluc** (le maréchal de), 30 septembre. Au roi. Belle L. A. S., de 2 pages in-folio, relative à la soumission du Rouergue . . . . . 10—»

1293 **Monnier** (Sophie Rufey, marquise de). Grande L. A. S. Très intéressante. . . . . 12—»

1294 **Montpensier** (Anne-Marie-Louise de Bourbon, duchesse de), sans date. Très belle et très intéressante L. A. S., de 4 pages in-folio. . . . . 25—»

1295 **Montpensier** (Mademoiselle de), 25 août 1664. Belle L. A. S., de 3 pages, à M. Colbert. Avec armoiries. 15—»

1296 **Mounier**, secrétaire des états du Dauphiné, 17 octobre 1788. Grande L. A. S. . . . . 3—»

1297 **Nivernois** (le duc de), 11 février 1789. L. A. S., à M. de Villedeuil. . . . . 5—»

1298 **Oberlin**, auteur des patois lorrains et autres savans ouvrages, 1er novembre 1772. L. A. S. . . 5—»

1299 **Orléans** (L.-P.-J. d'), mars 1789. Deux signatures. 3—»

1300 **Palloy**, 29 fructidor. A la Convention nationale. L.A.S. 3—»

1301 **Patris-Dubreuil**, 1er août 1829. L. A. S. . . . 3—»

1302 **Paulmy** (le marquis de), auteur des Mélanges d'une grande bibliothèque, 13 janvier 1776. A M. de Malesherbes. L. A. S. . . . . 5—»

1303 **Philippeaux**, 28 frimaire an ... Billet autographe signé. 3—»

1304 **Pigault-Lebrun**, romancier, 30 août 1815. A ma-

dame de La Salle. L. A. S., lui demande une lettre de recommandation pour son fils auprès de M. Larrey. 4—»

1305 **Rabaut Saint-Etienne**, 21 novembre 1788. L. A. S. Très curieuse. . . . . 5—»

1306 **Rabaut Saint-Etienne**. Billet A. S. . . . 4—»

1307 **Rabbe (Alphonse)**, 15 juillet. L. A. S. . . 2—»

1308 **Raynal (Guil.-Thom.)**. Fragment autog., de 3 p. in-fol. 5—»

1309 **Raynouard**, de l'Académie. Fragmens autogr. des Templiers, — des états de Blois, — d'Elisabeth, de France et des Machabées, — et une L. A. S. Cinq pièces. . . . . 15—»
Ou séparément. . . . . 3—»

1310 **Regnard**, poète comique. Fragment autogr., 2 pages in-folio. Pensées détachées. . . . . 6—»

1311 **Réveillère-Lépeaux**, 29 mars. Billet A. S. Bon envoyé au ministre de l'intérieur, d'après décision de la Convention nationale. . . . . 5—»

1312 **Révolution**. Une pièce intitulée : Mémoire des faits d'inhumations faits par Joly, fossoyeur de la Madeleine de la Ville-l'Évêque pour les personnes mis à mort par jugement du tribunal révolutionnaire. 10 pages in-8, avec signatures des présidens du Tribunal Dobsent et Herman. Cachet. . . . . 55—»

En lisant cette curieuse, mais bien triste pièce, l'esprit se reporte involontairement vers ces jours de malheurs, et l'on frémit en voyant cette liste de noms distingués et ces détails d'inhumations. Nous y voyons figurer, *la fille Corday*, pour 8 liv.; *la veuve Capet*, pour 31 liv.; *les 21 Députés*, pour 147 liv.; *Adam Lux*, pour 7 liv.; *Brousse, Egalité et Constant*, pour 21 liv.; *la femme Roland*, pour 14 liv., etc., et bien d'autres.

1313 —— Pièces curieuses sur la Révolution. Pétition des geôliers des prisons de Paris pour le rapport de la

loi du 13 brumaire an II. Pièce signée du commandant-général de la garde nationale de Paris, Santerre, du 11 germinal an I.

1314 **Révolution.** 3 pièces. Arrêté de la Convention, signé Thuriot et Philippeaux, relatif à l'abdication des prêtres; liste des membres du comité des pétitions, signée Collot d'Herbois, Carnot, Robespierre, Barrère, Billaut Varennes, du 26 septembre an II, etc.

1315 —— Duplessis (veuve de Camille Desmoulins). Pétition pour empêcher la vente du lit et de la bibliothèque de son mari. A. S. et appuyée par beaucoup de représentans du peuple, avec signatures de Tallien, Isabeau et autres.

1316 —— 2 Pièces. Décision du 2 ventôse an III, qui ordonne que le lit et la bibliothèque de Camille Desmoulins seront restitués à sa veuve, pour son fils Horace. Une autre pièce A. S. Desmoulins, lieutenant-général du baillage de Guise.

1317 —— 2 pièces signées, l'une de Camille Desmoulins, relative à la nomination de Pétion, Brissot et Delacroix; l'autre A. S. de M.-J. Chénier, demandant un congé, 26 thermidor an VI.

1318 **Revrius**, 3 octobre 1627. A sainte Marthe. L. A. S., ayant rapport à la Gallia Christiana, en latin. 3—»

1319 **Richelieu** (le cardinal de), 15 juin 1625. Très belle et grande L. A. S., de 2 pages in-folio, à la reyne; confidentielle et relative à la nomination du maréchal de Schomberg. . . . . 25—»

1320 **Richelieu** (le maréchal de). Sans date. L. A. S, une pag. 3—»

1321 **Rigoley de Juvigny**, 29 juin 1783. L. A. S., à M. de Piré. . . . . 4—»

1322 **Robespierre (Maximilien)**. Billet A. S. R., relatif au procès de Cazotte. . . . . 10—»

1323 **Robespierre (A.-B.-J.)**, 28 mars 1792. L. A. S., 3 pages; comme juge du tribunal d'Arras, demande à la Convention une loi sur le blasphême politique, signée aussi Deshortier et Buissart. *Rare*. . 45—»

1324 **Rubens (Pierre-Paul)**, peintre, 6 juillet 1628. A M. Dupuy. Très belle L. A. S., 2 pages in-folio, en italien, avec cachets. *(Rare.)*. . . . . 85—»

1325 **Rusca (J.-B.)**, général, 27 brumaire an XIII. L. A. S. 3—»

1326 **Saintange Faziau**, traducteur d'Ovide. Mémoire A. S. adressé au Comité de législation. . . . . 4—»

1327 **Saint-Hyacinthe**, 10 octobre 1795. Belle et curieuse L. A. . . . . 10—»

1328 **Saint-Lambert**, 21 février. L. A., de 4 pages in-8. Belle lettre relative à l'hist. littéraire de son époque. 5—»

1329 **Savary** (duc de Rovigo). A. S. . . . . 3—»

1330 **Say (J.-B.)**, économiste, 19 septembre. Au sujet de la première édition de son Cours d'économie politique. L. A. S. . . . . 4—»

1331 **Sillery** (le marquis de), 2 avril 1789. L. A. S. 3—»

1332 **Simon**, comédienne, au citoyen André Dumont. L. A. S. 3—»

1333 **Solignac** (le chevalier de), 15 juin 1748. L. A. S., à M. Hérissant, relativement à son histoire de Pologne. 3—»

1334 **Sombreuil** (gouverneur des Invalides), 30 mars 1789. L. A. S. . . . . 3—»

1335 **Suard** (de l'Institut), 26 février 1814. Très belle L. A. S., très curieuse pour l'éclaircissement de divers points d'histoire littéraire. . . . . 6—»

336 **Sully** (Maximilien de Béthune, duc de). Sig. sur parch. 2—»

1337 **Talleyrand** (de), Londres, 16 novembre 1792. Au général Foy. L. A. S. Il lui envoie la lettre de Bellanger (de), 10 novembre 1792). L. A. S. 18—»

1338 **Tallien**, 27 aoust 1792. L. A. S. . . . . 6—»

1339 **Target**, 11 nov. 1788. L. A. S., à M. Coster le jeune. 5—»

1340 **Thibeaudau** (syndic provisoire du Poitou), 15 mars 1789. L. A. S., demande de congé. . . . 3—»

1341 **Thou** (**Christophe de**) Paris, 5 mars 1582. A. S. B. L. A. S. . . . . 15—»

1342 **Thou** (**de**), 21 décembre 1611. A M. de Casaubon. Belle L. A, S., de 3 pages in-4. . . . . 15—»

1343 **Thou** (**de**), 25 août 1612. Très belle L. A. S. 20—»

1344 **Thouin**, 15 janvier 1791. L. A. S. . . . 3—»

1345 **Thouret**, député à l'Assemblée nationale, 22 avril 1789. L. A. S., à M. Necker. . . . . 3—»

1346 **Toulongeau** (le marquis de), 16 mars 1789. L. A. S. In-folio. . . . . 3—»

1347 **Toustain-Richebourg**, commissaire aux états de Bretagne, 21 juin 1789. Mémoire A. S. de 4 pag. in-fol., au garde des sceaux. Réflexions politiques sur les états-généraux. . . . . 4—»

1348 **Tracy** (le comte de), 4 mars 1789. Autographe à M. Coster. . . . . 3—»

1349 **Tureau**. L. A. S. Andaisson. L. A. S., certificat de médecin.. . . . . 3—»

1350 **Turenne** (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de), 8 août 16.. Très belle et très curieuse L. A. S., de huit pag., relative aux affaires d'Angleterre. . . 25—»

1351 **Villelume** (la comtesse de), née Sombreuil, 7 avril. Belle L. A. S. . . . . 9—»

1352 **Voisenon** (l'abbé), 14 juillet 1761. L. A. S., à sa nièce madame Favart, relative à son état sanitaire aux bains de Cauterets. . . . . 10—»

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES XYLOGRAPHIQUES.

(5e ARTICLE.)

ARS MORIENDI.

(SUITE.)

ÉDITIONS LATINES.

A. *Ars moriendi.* Petit in-4, 24 feuillets imprimés au frotton, d'un seul côté du papier, avec de l'encre grise. Le volume contient 13 pages de texte et 11 pages de figures; le recto du feuillet 1 et le verso du feuillet 24 sont blancs. L'ouvrage commence au verso du feuillet 1 par la préface, qui finit au recto du feuillet 2; le verso du feuillet 2 et le recto du feuillet 3 sont blancs; le verso du feuillet 3 contient une figure, et le recto du feuillet 4 une page de texte, etc. Les feuillets sont disposés de façon à être collés dos à dos par leurs côtés blancs; un filet d'encadrement entoure chaque page; et des rouleaux sont mêlés aux personnages. Édition imprimée à longues lignes avec des caractères gothiques, sans chiffres, signatures ni réclames; lettres initiales gravées au trait, sans ornemens ni fleurons; aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur.

Feuillet 1, verso; 1re page de texte, 27 lignes (1).

(1) Nous comprendrons toujours les titres des pages au nombre des lignes.

ARS MORIENDI.

QUāvis secundū philosophū Tercio ethico♃
Omī terribiliū mors corpis sit terribiliss-
ma morti tamē anime nullatenus ē cōpanda.

Feuillet 2, recto ; 2e page de texte, 31 lignes.

scd'm cācellariū parisiēsē sepe p talē falsā ɔsolacionē et
fictā sanitatis ɔfidēciā certā incurrit hō dampnacionē
Autē oīa ergo īducatur moritur9 ad ea q̄ necessario

Feuillet 3, verso ; figure I.

Tentation du diable touchant la foi. Au milieu de la planche, le mourant est représenté couché dans son lit (ce personnage reparaît ainsi à toutes les figures de l'*Ars moriendi*); un roi et une reine adorent une idole, et deux diables adressent au malade ces paroles : *Fac sicut pagani* (1), *infernus factus* (2) *est.* Dans le haut de la planche, Jésus, Marie et Dieu le père, un livre ouvert à la main ; à gauche du lit (3), trois personnages, probablement les amis ou les parens du malade ; sur le premier plan, une femme demi-nue (*la Pénitence*) tenant des verges et un fouet ; à droite, un homme qui va se couper la gorge, et un diable s'écriant : *Interficias te ipsum.*

Feuillet 4, recto ; 3e page de texte, 28 lignes.

Temptacio dyaboli de fide
Ex quo fides est tocius salutis fundamentū
et sine ea nulli omīno potest esse salus teste
augustino qui ait Fides est bono♃ omīū fundamē

Feuillet 5, verso ; figure II.

Bonne inspiration de l'ange touchant la foi. Jésus, Marie, Moïse et de saints personnages viennent assister le mourant. L'ange consolateur dit ces mots : *Sis firmus in fide.* Les démons effrayés s'écrient : *Fugiamus. Frustra laboravimus. Victi sumus.*

(1) Nous donnons les textes des rouleaux sans les abréviations.

(2) Dans d'autres éditions on lit : *fractus*. Leçon préférable.

(3) Lorsque nous disons à droite ou à gauche, il faut entendre la droite ou a gauche du lecteur qui considère la figure, et non la droite ou la gauche de l'objet décrit.

Feuillet 6, recto; 4e page de texte, 34 lignes.

Bona inspira angeli de fide
Contra ṕmam temptacionē dyaboli dat angel9
bonam īnspiracionem dicens O homo ne credas
pestiferis suggestionibus dyaboly. cum ipe sit men-

Feuillet 7, verso; figure III.

Tentation du diable touchant le désespoir. Plusieurs démons entourent le lit du malade; le premier tient à la main un tableau où sont inscrits les péchés que le mourant a commis pendant sa vie : *Ecce peccata tua*; le second montre une jeune fille en disant : *Fornicatus es*; le troisième vole à un voyageur sa bourse et ses vêtements; le quatrième vient de poignarder un homme étendu à terre; enfin un cinquième personnage, assis sur un coffre-fort, me paraît désigner l'Avarice. Les démons s'écrient : *Periurus* (1) *es. Occidisti. Avare vixisti.*

Feuillet 8, recto; 5e page de texte, 31 lignes.

Temptatio dyabo de despacione
SEcundo dyabolus temptat hominē infirmū
ꝑ despacionē q̃ est contra spem atqz cōfidenciā
quā homo debet habere ī deū. Cum enī infirm9 dolo-

Feuillet 9, verso; figure IV.

Bonne inspiration de l'ange touchant le désespoir. L'ange consolateur dit au malade : *Nequaquam desperes.* Saint Pierre, sainte Madeleine, le *bon larron* attaché sur la croix, et saint Paul tombant de cheval, paroissent aux yeux du moribond comme un symbole du repentir, qui efface les plus grandes fautes. Le démon fuit en s'écriant : *Victoria michi nulla.*

Feuillet 10, recto; 6e page de texte, 28 lignes.

Bona īspiracio angli' contra despacōem
ontra scd'am temptacōem dyaboli dat angl's bonā īspi-
racionē dicēs o homo quare despas. licet enī tot laatro-
cinia furta et homicidia ꝑpetrasses quot st' maris gutte et are-

Feuillet 11, verso; figure V.

(1) Lisez : *Periturus.*

Tentation du diable touchant l'impatience. Le malade irrité renverse une table et frappe ses serviteurs. Deux démons s'écrient : *Ecce quantam penam patitur. Quam bene decepi eum.*

Feuillet 12, recto ; 7e page de texte, 27 lignes.

Temptacio dyaboli de īpaciencia
Ercio dyabolus temptat hoīem īfirmū ꝑ īpciām
q̃ oritur ex magna infirmitate dicēs. Cur tu pateris
istū dolorē gravissimū. qui ē intollerabilis om̃i creatu-

Feuillet 13, verso ; figure VI.

Bonne inspiration de l'ange touchant l'impatience. Saint Étienne, saint Laurent, sainte Catherine, sainte Barbe et l'ange consolateur recommandent au mourant la résignation et la patience. Les démons s'écrient : *Sum captivatus. Labores amisi.*

Feuillet 14, recto ; 8e page de texte, 37 lignes.

Bona īspiracio angl'i de paciēcia
Ontra t'ciā tēptacōem dyaboli dat āgelus bonā
īspiracōem dicēs O homo aúte ab īpaciencia aīm
tuū ꝑquā dyabolꝯ suis mortiferis instigacōibꝯ nichil

Feuillet 15, verso ; figure VII.

Tentation du diable touchant la vaine gloire. Les démons essayent de séduire le moribond par la flatterie ; ils déposent sur son lit des couronnes en disant : *Gloriare. Coronam meruisti. Tu es firmus in fide. In paciencia perseverasti. Exalta te ipsum*

Feuillet 16, recto ; 9e page de texte, 25 lignes.

Temptacio dyaboli de vana gloria
uarto dyabolus temptat hoīem īfirmū ꝑ sui īpius
complacenciā que est suꝑbia suꝑalis (1) ꝑ quā de-
votis et religiosis atqz ꝑfectis magis ē īnfestus. Lū

Feuillet 17, verso ; figure VIII.

Bonne inspiration de l'ange touchant la vaine gloire. La Trinité, Marie et saint Antoine viennent visiter le mourant ; l'ange consolateur dit ces paroles : *Sis humilis ;* un autre ange montre du doigt la

(1) Lisez : *Spiritualis.*

gueule béante de l'enfer (1) et les damnés dans les flammes : *Superbos punio.* Le diable s'écrie : *Victus sum.*

Feuillet 18, recto ; 10e page de texte, 29 lignes.

Bona īspiracio angl'i contra vanā gloriā
COntra quātā temptacionē dyaboli dat angl's bonā
īspiracoēm dicēs Miser cur tu supbis asscribendi tibi
ipī constanciā ī fide spe et paciā q̄ tu soli deo asscribenda ē

Feuillet 19, verso ; figure IX.

Tentation du diable touchant l'avarice. Dans le haut de la planche, on voit le moribond entouré de ses parens et de ses amis ; un diable dit : *Provideas amicis.* Dans la partie inférieure de la planche, l'artiste a représenté la maison du malade ; une cave ouverte laisse voir trois tonneaux, et un valet conduit un cheval à l'écurie. Le diable s'écrie : *Intende thesauro.*

Feuillet 20, recto ; 11e page de texte, 27 lignes.

Temptacio dyaboli de Avaricia
QUinta temptacio dyaboli est Avaricia magis
seculaës et carnales īfestās. q̄ est nimia occupacio
tempaliū atqz exteio℞ rerū circa uxores et amicos

Feuillet 21, verso ; figure X.

Bonne inspiration de l'ange touchant l'avarice. Le bon Pasteur et les trois Maries assistent le moribond ; l'ange consolateur dit : *Non sis avarus* ; un autre ange cache sous une draperie les amis du malade : *Ne intendas amicis.* Le diable s'écrie : *Quid faciam.*

Feuillet 22, recto ; 12e page de texte, 31 lignes.

Bona īspiracio angl'i cōtra avariciā
Contra qútā tēptacōem dyaboli dat angl's bonā inspi-
racoēm dicēs O hō aúte aures tuas a mortiferis sug-
gestionib9 dyaboli qbus te irritere (2) et īfice conatur. Et

Feuillet 23, verso ; figure XI.

(1) Dans cette figure, comme dans beaucoup de peintures des XIVe et XVe siècles, l'artiste a placé l'enfer et les damnés dans la gueule d'un monstre qui vomit des flammes.

(2) Lisez : *Irridere.*

Un moine met un cierge béni entre les mains du malade, qui va rendre le dernier soupir; des saints, des saintes et des séraphins entourent le lit, et un ange reçoit l'âme du moribond (1). Sur le premier plan, les diables vaincus s'écrient : *Confusi sumus. Animam amisimus. Furore consumor. Heu insanio. Spes nobis nulla.*

Feuillet 24, recto; 13e page de texte, 32 lignes.

SJ agonisans loqui et usū rōis habē potueit fūdat
orōnes deū p̄mo īvocando ut ip̄m p̄ īeffabilē mīaz
suā et v̄tutē passionis sue suscipe dignetur. Secundo

EXEMPLAIRES DE L'ÉDITION LATINE A.

1° A la bibliothèque royale de Paris. Exemplaire complet qui a appartenu successivement à Mariette (2), au duc de la Vallière, à la vente duquel il fut vendu 1,610 liv., et à Camus de Limare. Le papier a pour filigrane une roue avec un P et un D gothiques. Mariette, libraire à Paris, découvrit ce précieux volume en 1738; il fit mettre en tête un portrait de Laurent Coster et un titre imprimé ainsi conçu : *Ars moriendi, opus, si structuram spectes, nullius momenti; sed quod ab eo, typographia ars nobilissima exordium sumpserit, multi pretii. Laurentius Joannis Costerus, civis Harlemensis, excudebat, ut aiunt, circa annum R. S. H. M CCCC XL. E pulvere, in quo forsan adhuc jaceret, eruit et nitidiori tegumento decoravit P. J. Mariette bibliopola Parisiensis.*

2° A la bibliothèque de lord Spencer, à Londres. Exemplaire imparfait du premier feuillet; les figures sont coloriées (3).

(1) L'âme est représentée sous la figure d'un petit enfant qui sort de la bouche du mourant.

(2) M. Mariette, dit Fournier, a trouvé cet exemplaire dans la boutique d'un libraire, quai des Augustins, parmi des papiers de rebut destinés à faire des enveloppes. (*De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois*, etc. Paris, 1759, p. 182.)

(3) *Bibliotheca spenceriana; or a descriptive catalogue of the books printed in the fifteenth century, and of many valuable first editions, in the library of G. J. Earl Spencer. By the reverend* Thomas Frognall Dibdin. London, 1814-18, t. 1, p. xv-xxiv, n° 4. M. Dibdin a joint à la description qu'il donne de l'*Ars moriendi* quelques facsimilé tirés de l'exemplaire de lord Spencer.

3° A la bibliothèque de Munich. Exemplaire qui étoit autrefois au couvent de Tegernsee (1).

L'édition latine A est celle que Heinecken nomme la seconde (2).

B. *Ars moriendi.* Petit in-folio; 24 feuillets imprimés au frotton d'un seul côté du papier et avec de l'encre grise; sans signatures; lettres initiales gravées au trait, sans ornemens ni fleurons; chaque page est entourée de deux filets d'encadrement; la première page (feuillet 1, verso) finit par ces mots : *ecclesie morietur et obe-*; la page suivante (feuillet 2, recto) commence ainsi : *dientia secundo ut recognoscat*, etc. La cave du mourant (figure IX) contient sept tonneaux et un valet à genoux qui reçoit du vin dans un pot (3). La onzième page de texte (feuillet 20) a 24 lignes; elle commence ainsi :

Temptacio dyaboli de avaricia.

QUinta temptacio dyaboli est avaricia magis seculares et carnales infestans q̃ est nimia occupatio tempaliũ atqz exterioꝝ rerũ circa uxores et amicos carnales seu corpales divicias atqz alia q̃ magis in vita sua dilexerunt p que dyabolus hominẽ maxime vexat in fine dicens O miser tu iam relinques omĩa tempalia q̃ solli-

EXEMPLAIRES DE L'ÉDITION LATINE B.

1° A la bibliothèque de Wolfenbüttel; exemplaire décrit par Heinecken (4); le volume, imparfait du premier et du dernier feuillet, a été complété par deux feuillets manuscrits.

2° A la bibliothèque de la ville de Memmingen, les feuillets 1, 2, 7, 9, 21 et 23 (5).

(1) *Geschichte der Holzschneidekunst*, etc., *von* Joseph Heller. pag. 369. n° 11. Aretin. *Beytrage zur Geschichte und Literatur*, etc. Août 1803, p. 69.

(2) *Idée générale*, p. 406-408. L'auteur a publié un facsimilé de la figure IX.

(3) Heinecken (*Idée générale*, planche 19) a publié un facsimilé de la figure IX; ce facsimilé est trop noir, il ne donne qu'une idée imparfaite de l'original.

(4) *Idée générale*, pag. 399-405.

(5) *Idée générale*, pag. 405. *Allgemeines bibliographisches Lexikon*, *von* F. A. Ebert, t. 1, n° 1251, I. *Geschichte der Holzschneidekunst*, pag. 368, n° 1.

3° A la bibliothèque royale de Paris, les feuillets 19 et 20. Le papier porte pour filigrane une licorne.

4° A la bibliothèque de Munich, le volume, imparfait du premier et du dernier feuillet, a été complété par deux feuillets manuscrits. Le papier a quatre filigranes différens : un écureuil, une ancre, une crosse d'évêque et une cloche (1). (L'exemplaire de Munich est peut-être le même que celui de Wolfenbuttel.)

L'édition latine B est celle que Heinecken nomme la première (2); les textes sont plus corrects et mieux gravés que ceux de l'édition précédente.

C. *Ars moriendi.* Petit in-folio; 24 feuillets imprimés d'un seul côté du papier avec de l'encre grise; lettres initiales gravées au trait, sans ornemens ni fleurons; chaque page est entourée de trois filets d'encadrement. Les figures sont dessinées avec goût; on remarque dans la pose et les vêtemens des personnages une certaine élégance qu'on chercheroit vainement dans les éditions précédentes. La première page de la préface (feuillet 1, verso) finit par ces mots : *unitate et obediencia;* la page suivante (feuillet 2, recto) commence ainsi : *secundo ut recognoscat*, etc. La cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux et un valet debout, qui tient un grand pot à la main. Une lettre de l'alphabet, gravée au bas de quelques planches et servant de signature, indique l'ordre des feuillets : le feuillet 18 porte la lettre i; le feuillet 16 porte la lettre K dans l'exemplaire de Harlem, et la lettre H dans l'exemplaire de Francfort-sur-le-Mein. Malgré cette différence, Heinecken regarde ces

(1) La bibliothèque royale de Munich possède une collection de livres xylographiques remarquable par le nombre et l'extrême rareté des volumes qui la composent; le directeur de cette bibliothèque, M. le conseiller aulique Lichtenthaler, nous a envoyé un mémoire manuscrit contenant le catalogue et la description des livres xylographiques qui font partie du vaste dépôt confié à ses soins éclairés. Qu'il nous soit permis de témoigner ici notre reconnaissance et notre gratitude au savant bibliothécaire qui, par sa généreuse obligeance, nous a mis à même de rendre nos recherches moins imparfaites et surtout plus utiles aux bibliographes de notre pays, trop peu familiers avec les richesses littéraires de l'Allemagne.

(2) *Idée générale*, page 399.

deux exemplaires comme appartenant à une même édition (1). La dernière page de texte (feuillet 24, recto) commence ainsi :

> SJ agonizans loqui et usum roīs habere potuerit fundat orō nes deū ṕmo īvocando ut ip̄m ꝑ ieffabilē miām sua et virtutē passionis sue suscipere dignetur. Secundo diligenter īvocet gloriosam virginē mariam pro sua mediatrice (2).

EXEMPLAIRES DE L'ÉDITION LATINE C.

1° A l'hôtel de ville de Harlem, les feuillets 2, 4-11, 16-18, 21, 22 et 24 (3).

2° A la bibliothèque de Francfort-sur-le-Mein, les feuillets 16, 18 et 19 (4).

L'édition latine C est celle que Heinecken nomme la troisième (5).

D. *Ars moriendi.* Petit in-folio ; 24 feuillets imprimés d'un seul côté du papier ; sans signatures ; lettres initiales gravées au trait, sans ornemens ni fleurons. La première page de la préface (feuillet 1, verso) finit par ces mots : *requiritur primo ut credat* (6) ; la

(1) « Il est remarquable, dit Koning (*Dissert. sur l'origine de l'imprimerie*, p. 47), qu'à la même place où étoit la lettre K, dans l'exemplaire d'Harlem, on trouve dans le fragment de Francfort la lettre H. Cette particularité jointe à ce que les autres lettres marquantes sont la plupart usées dans l'exemplaire d'Harlem au contraire du texte ordinaire qui est resté très-lisible, ainsi que la différence dans la lettre K même, telle qu'elle est représentée par Heinecken et telle que celle qui se trouve dans l'exemplaire d'Harlem, me fait croire que ces lettres ne sont pas taillées dans la forme originelle, mais qu'elles ont été ajoutées, après coup, avec un poinçon séparé, soit par l'imprimeur, soit par le relieur. »

(2) On trouvera dans l'ouvrage de Meerman (*Orig. typogr.*, tab. IX, n° 2) un facsimilé des six premières lignes du feuillet 24. Les caractères sont plus petits que ceux de l'édition précédente.

(3) Meerman, *loc. cit.*, t. 1, p. 232. *Idée générale*, p. 408. Ebert, *loc. cit.*, t. 1, n° 1251, III. Heller, *loc. cit.*, p. 369, n° 111.

(4) *Idée générale*, p. 410. Ebert, *loc. cit.* Heller, *loc. cit.*, etc.

(5) *Idée générale*, pag. 408-414.

(6) Si l'indication de Heinecken est exacte, le graveur a omis ici les mots : *Sicut bonus*, qui sont indispensables pour l'intelligence du texte, et qui se trouvent dans toutes les éditions de l'*Ars moriendi* que j'ai consultées.

page suivante (feuillet 2, recto) commence ainsi : *xpianꝯ credere debet letus*, etc. Trois filets d'encadrement entourent chaque planche. « Les représentations des figures, dit Heinecken, ressemblent « parfaitement à celles qu'on voit dans l'exemplaire de Harlem « (édition latine C), et si elles sont copiées, l'artiste a si bien imité « l'original, qu'on n'y peut pas remarquer aucune différence (1). » La cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux, sans pot ni valet (2).

EXEMPLAIRES DE L'ÉDITION LATINE D.

1° A la bibliothèque de Gottwic. Exemplaire complet (3).

2° A la bibliothèque de Munich. Exemplaire imparfait du premier feuillet, et qui étoit autrefois chez les chanoines réguliers de Pollingen (4).

L'édition latine D est celle que Heinecken nomme la quatrième (5).

E. *Ars moriendi.* Petit in-folio; 24 feuillets imprimés au frotton, d'un seul côté du papier, et avec de l'encre noire; signatures; lettres initiales fleuronnées. Chaque page est entourée de deux ou de trois filets d'encadrement. La cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux, sans pot ni valet (6).

Cette édition a été décrite par Clément (7) et Heinecken (8). Ce dernier la nomme la cinquième; on n'en connoît qu'un exemplaire qui se trouve dans la bibliothèque royale de Hanovre, et qui est imparfait des deux premiers feuillets. Nous donnerons ici l'indication des signatures et des filets d'encadrement :

(1) *Idée générale*, pag. 414.

(2) Heinecken (*loc. cit.*, planche 22) a publié un facsimilé amoindri de la figure IX.

(3) *Idée générale*, pag. 425.

(4) Aretin, *Beytrage zur Geschichte und Literatur*, etc. Novembre 1803, pag. 95. Ebert, *loc. cit.*, t. 1, n° 1251, IV. Heller, *loc. cit.*, p. 370, n° IV.

(5) *Idée générale*, p. 414-415.

(6) Heinecken dit que la fig. IX de cette édition (latine E) ressemble parfaitement à celle dont il a donné un facsimilé. *Idée générale, planche* 22.

(7) *Bibliothèque curieuse, historique et critique*, t. 2, p. 143-146.

(8) *Idée générale*, p. 415-418.

Feuillet	3,	signature d,	3 filets	d'encadrement.
Id.	4,	id. b,	3 id.	id.
Id.	5,	id. c,	2 id.	id.
Id.	6,	id. c,	3 id.	id.
Id.	7,	sans signature,	3 id.	id.
Id.	8,	id.	3 id.	id.
Id.	9,	id.	3 id.	id.
Id.	10,	signature c,	3 id.	id.
Id.	11,	id. f,	3 id.	id.
Id.	12,	id. f,	3 id.	id.
Id.	13,	sans signature,	2 id.	id.
Id.	14,	signature g,	2 id.	id.
Id.	15,	sans signature,	2 id.	id.
Id.	16,	id.	3 id.	id.
Id.	17,	signature i,	2 id.	id.
Id.	18,	id. i,	3 id.	id.
Id.	19,	sans signature,	3 id.	id.
Id.	20,	signature h,	3 id.	id.
Id.	21,	sans signature,	3 id.	id.
Id.	22,	signature l,	3 id.	id.
Id.	23,	sans signature,	2 id.	id.
Id.	24,	signature m,	3 id.	id.

Le papier porte pour filigrane un *Agnus Dei* (1).

F. *Ars moriendi*. La bibliothèque royale de Paris possède douze feuillets (8-19) d'une édition xylographique de l'*Ars moriendi* qui a été inconnue à Heinecken, et qui paroît avoir échappé jusqu'à ce jour aux investigations des bibliographes. Le volume porte sur le dos un titre inexact ainsi conçu : *La Passion de Jésus-Christ*. Les feuillets ont été gâtés par l'humidité, la moisissure a envahi l'impression, et une partie des textes est devenue pour ainsi dire illisible.

Petit. in-folio imprimé au frotton, d'un seul côté du papier, et avec de l'encre grise; signatures, lettres initiales gravées au trait, sans ornemens ni fleurons. Trois filets d'encadrement entourent chaque page. Les figures ont été dessinées avec facilité, le trait est ferme et correct, et les personnages sont groupés avec intelligence. La cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux (2). Les

(1) Clément, *loc. cit.*, p. 143.

(2) L'encre de ce volume est tellement effacée, que, dans certaines par-

caractères rappellent ceux de l'édition latine C; ils sont de forme gothique, plus petits et plus serrés que dans l'édition latine B. Le papier a pour filigrane la tête de bœuf surmontée d'une croix simple. Aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur.

Feuillet 8 : 29 lignes de texte, signature D (1).

T..... dyaboli de despacione
S..... temptat hoīem infirmū ꝑ despacio-
..... spē atqz confidenciā quā homo debet
..... enī infirmus doloribus cruciatur ī corpe tūc
..... supaddit obiciēdo sib pēca sua presertī (2)

Feuillet 9 : figure IV (3).

Feuillet 10 : 30 lignes de texte, signature E.

Bona īspiracio angeli contra despacionē
C..... dam temptacioñz dyaboli dat angl's bo-
..... icēs o homo quare despas licet enī tot
..... ꝑpetrasses quot sūt maris gut

Feuillet 11 : figure V, signature h.

Feuillet 12 : 26 lignes de texte, signature F.

Temptacio dyaboli de īpaciencia
TErcio dyabolus templat hoīem īfirmū ꝑ īpacīam
que oritur ex magna īfirmitate dicens Cur tu pateris istū dolorē gravissimū qui ē ītollerabilis omī creatu-

Feuillet 13 : figure VI, signature y.

Feuillet 14 : 32 lignes de texte, signature G.

ties, les empreintes de la planche ont entièrement disparu : je distingue dans la cave du mourant 4 tonneaux, et je n'y vois ni pot, ni valet.

(1) Les signatures D-J, grosses capitales gothiques qui indiquent le rang des 6 pages de texte, ont été placées, suivant l'ordre alphabétique, au bas de chaque planche, à droite ou à gauche. Les signatures des 6 pages de figures sont de petites lettres mises indifféremment dans le haut ou le bas des planches. Les premières paroissent avoir été gravées et imprimées avec l'ouvrage; les secondes ont peut-être été ajoutées, après coup, par le relieur.

(2) J'ai remplacé par des points les mots que le mauvais état de l'impression empêche de distinguer parfaitement.

(3) Cette planche portoit sans doute une signature qui n'est plus visible aujourd'hui.

Bona īspiracio angeli de paciēcia

COntra terciā tēptacionē dyaboli dat āgelus bonā īspiracionē dicēs O homo avte ab īpacīa aīm tuū p quā dyabolus suis mortiferis īstigationib9 nichil aliud q̄z aīe tue detrimētū

Feuillet 15 : figure VII, signature k.

Feuillet 16 : 23 lignes de texte, signature H.

Temptatio dyaboli de vana gloria

QUarto dyabolus tēptat hominē īfirmū p sui īpi9 cōplacenciā que ē supbia spūalis p quā devotis et religiosis atq̄z pfectis magis ē īfestus. Cū enī hominē ad

Feuillet 17 : figure VIII, signature l.

Feuillet 18 : 31 lignes de texte, signature J.

Bona īspiratio angl'i contra vanā gloriā

COntra quartā temptationem dyaboli dat ang'lus bonā inspiracionē dicens. Miser cur tu supbis ascribendi tib..... constanciā in fide spe et paciēcia que tū soli deo as

Feuillet 19 : figure IX, signature f.

Le feuillet 16 de l'édition F porte la signature H, comme dans l'exemplaire de Francfort-sur-le-Mein (édition latine C) décrit par Heinecken (1); cependant les exemplaires de Francfort et de Paris se distinguent par des particularités qui constituent évidemment deux éditions. Dans le premier, la signature H est gravée en creux sur un carré d'un pouce d'étendue environ; dans le second, cette lettre, d'une plus petite dimension, est gravée en relief. La figure IX du premier diffère essentiellement de la figure IX du second; nous citerons un exemple : le diable dit au malade : *Intende thesauro*. Dans l'exemplaire de Francfort, on lit : *Intende thesauro,* et dans celui de Paris : *Intend thesauro :* ici, l'*e* final du premier mot a été omis.

L'édition F ne doit pas être confondue avec l'édition latine D, qui est sans signatures : les figures IX offrent, dans ces deux éditions, de nombreuses variétés, entre autres celle du mot *intende,* cité plus haut, qui dans l'édition D est écrit avec l'*e* final.

(1) *Idée générale,* pag. 410 et suiv.

Les douze feuillets de l'exemplaire de Paris ne peuvent appartenir ni aux éditions que j'ai décrites, ni à celles qui me restent à décrire.

G. *Ars moriendi.* Petit in-folio, sans signatures; lettres initiales fleuronnées. La première page de la préface finit par ces mots : *P'mo ut credat sicut bon9;* la page suivante commence ainsi : *xpian9 crederet debet letus*, etc. La cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux sans pot ni valet. A la cinquième page de texte (*Temptacio diaboli de speracione*), le mot *uis*, omis à la ligne 12, a été ajouté en lettres minuscules au-dessus du mot *ingredi.* A la douzième page de texte (*Bona inspiracio angeli contra avariciam*), le mot *mei*, omis à la ligne 18, a été ajouté en lettres minuscules au-dessus du mot *patris.* Les caractères sont uniformes, corrects et élégans; les figures ont été calquées sur celles de l'édition précédente.

1re page de texte, 31 lignes.

ARS MORIENDI.

Quamvis secundū philosophū Tercio ethicorum omniū terribiliū mors corporis sit terribilissiā morti tamē aīe nullatenus est cōparanda Teste Augustino qui ait Maius est dāpnū in amissione unius aīe quā mille corporū Teste eciā

2e page de texte, 28 lignes.

xp̄ian9 credere debet letus quoqz qz ī fide xp̄i et ecclesie moriet' unitate et obediēcia Sēdo ut recognoscat se deū graviter offendisse et inde doleat Tercio et pponat se veracit'

3e page de texte, 25 lignes.

Tentacō dyaboli de fide

Exquo fides est tocius salutis fundamētū et sine ea nulli onīo potest esse salus teste Augustino qui ait fiddes est bonorū omī fundamētū et humā salutis iniciū

4e page de texte, 30 lignes.

Bona īspiracō angeli de fide

Contra p̄mā teptacīoz dyaboli dat angelus bonā inspiraciōez dicens O hō ne credas pestifferis sugestionib9 dyaboli cū ip̄e sit mēdax Nam mēciendo pro thoparētes decepit nec aliquo mō ī fide dubites licz sēsu

5e page de texte, 29 lignes.

Temptacō dyaboli de desperacōe

SEcundo dyabolus tēptat hoīez infirmū p desperacōz q̄ est cōtra spem atqz cōfidēciaz q̄z hō debet habere in deū cū enī infirmus doloribꝯ cruciatur ī corpore tūc dyabolus dolorē dolori supaddit obiciēdo sibi peccata sua p̄sertī nō cofessa ut eū ī desperacōz inducat di

6e page de texte, 31 lignes.

Bona inspiracō Angeli cōtra desperacōz

Contra secūdā teptaciōz dyaboli dat angelꝯ bonā īspiracōz dicēs o homo quare desperas licz enī tot lat'cīnia furta et homicidia ppetrasses quot sūt maris gutte et arene eciā si solus tocꝯ mūdi pēta omisis-

7e page de texte, 28 lignes.

Temptacō dyaboli de inpaciencia

TErcio dyabolus tēptat hominē infirmū p inpaciēciā que oritur ex magna īfirmitate dicēs cur tu pateris istū dolorē gravissimū qui est ītollerabilis omī creature et tibi peītꝯ īutilis nec eciā tuis exigētibꝯ de meritis dolor tātus iure deberet causari Nā

8e page de texte, 35 lignes.

Bona īspiraciō angeli de paciencia

Contra terciā tēptacionē dyaboli dat angelꝯ bonā īspiracoīz dicēs o hō averte ab īpaciēcia aīm tuū p quā dyabolꝯ suis mortiferis īstigacōibꝯ nichil aliud q̄z aīe tue det'mētū q̄rit nā p impaciēciā et murmur aīa p-

9e page de texte, 24 lignes.

TEmptacio dyaboli de vana gloria

QUarto dyabolus temptat hominē infirmū p sui ipsiꝯ oplacēciā que est supbia spiritualis p q̄z devotis et religiosis atqz pfctīs magis est infestus cū enī hoīez ad deviandū a fide aut in desperacīoz aut ad inpaciēciā nō

10e page de texte, 30 lignes.

Bona īspiracō angeli cōtra vanā gloriam

Contra quartā tēptacionē dyaboli dat angelus bonā īspiracīoz dicēs Miser cur tu supb ascribēdo tibi ipī ostāciā ī fide spe et paciēcia que tñ soli deo ascribēda est cū nichil bōi ate habeas dño dicēte Sine me nichil potestis facere Et alibi scriptū est Nō tibi

11e page de texte, 23 lignes.

Temptacio dyaboli de Avaricia

Quinta temptacō dyaboli est avaricia magis seculares et carnales infestans que est nimia occupacio tēpaliū atqz exterio4 c'ca uxores et aīcos carnales seu corpales divicias atqz alia q̄ magis ī vita

12e page de texte, 32 lignes.

Bona īspiracō ang'li otra Avariciā

Contra q̄ntā tēptacīoz dyaboli dat angel9 bona inspiraciōz dicēs o homo averte aures tuas a mortiferis sugestiōib9 dyaboli q̄b9 te irritere et īficere conatur Et oīa tpalia totalit' post pone quo4 memoria utiqz nichil salut' oferre potest se magnū īpedimen-

13e page de texte, 31 lignes.

SJ agonisās loq̄ et usum rōis habere potuerit fūdat orones deū p̄mo īvocādo ut ip̄m p ieffabilē mīaz suā 2 v̄tutē passiōis sue suscipe dignet' Scd'o diligēter īvocz gloriosaz v̄giēz mariā p sua mediat'ce Deinde oēs angelos et p̄cipue angelū p sua custodia de-

Je distingue dans l'édition latine G deux sortes d'exemplaires. Les premiers contiennent 24 feuillets imprimés d'un seul côté du papier, et chaque page est entourée de trois filets d'encadrement.

Les seconds contiennent 14 feuillets opistographes ; chaque page est entourée d'un ou de deux filets et jamais de trois ; le recto du feuillet 1 et le verso du feuillet 14 sont blancs ; l'imprimeur a ajouté à la fin deux figures nouvelles qui ne se trouvent dans aucune des éditions précédentes, et qui sont en quelque sorte étrangères à l'ouvrage : la première occupe le verso du feuillet 13; elle représente, dans le haut, la naissance d'Ève, et, dans le bas, Adam et Ève mangeant le fruit défendu ; la seconde figure est sur le recto du feuillet 14 ; on y voit Jésus agenouillé aux pieds de son père assis sur un trône.

EXEMPLAIRES DE 24 FEUILLETS.

1° A la bibliothèque royale de Paris, exemplaire complet imprimé

avec la presse et de l'encre noire ; le papier a pour filigrane une grappe de raisin.

2° L'exemplaire qui appartenoit à M. Schmid d'Augsbourg ; le volume, imprimé au frotton et avec de l'encre grise, a été décrit par Panzer (1) et Zapf (2).

3° A la bibliothèque de Munich ; trois exemplaires qui me paroissent appartenir à l'édition latine G. Un de ces exemplaires, imparfait du feuillet 1, est précédé des deux premiers feuillets d'une édition allemande et xylographique de l'*Ars moriendi ;* le premier de ces feuillets commence ainsi : *Wie wol nach der lere : des natürlichē maister an dem drittē buch der guttē sittē,* etc. L'exemplaire de M. Schmid d'Augsbourg, mentionné plus haut, est peut-être un de ceux qui sont aujourd'hui à Munich.

EXEMPLAIRES DE 14 FEUILLETS.

1° A la bibliothèque de Dresde (3).

2° A la bibliothèque de lord Spencer; les figures de la fin sont les mêmes que dans l'exemplaire de Dresde, mais elles ont été placées différemment : la figure d'Adam est sur le recto du feuillet 14, et la figure de Jésus sur le verso du feuillet 13 (4).

3° A la bibliothèque de Munich ; exemplaire qui était autrefois au couvent de Beiharting (5). Les figures de la fin comme dans l'exemplaire de lord Spencer.

4° A la bibliothèque royale de Paris ; exemplaire imprimé avec la presse et de l'encre noire. L'imprimeur a mis par erreur le texte intitulé : *Bona inspiracio angeli contra avariciam,* en face de la figure IX ; et le texte intitulé : *Temptacio dyaboli de avaricia,* qui devait suivre la figure IX, se trouve ici après la figure X. Le papier a pour filigrane trois petits monticules surmontés d'une croix ; un filigrane à peu près semblable est in-

(1) *Annales typographici,* t. XI, p. 348-349, no 115. c.

(2) *Von einer höchstseltenen und noch unbekannten Ausgabe der Ars moriendi,* etc. Augsburg, 1806, in-8, p. 32-47.

(3) Heinecken, *Idée générale,* p. 419. Ebert, *Lexikon,* n° 1251. VII.

(4) *Bibliotheca Spencerianna,* t. 1, n° 4, p. XXIV-XXV.

(5) Aretin, *Beytrage zur Geschichte und Literatur,* etc., octobre, 1805, p. 433, Ebert, *loc. cit.*

diqué par la Serna Santander sous le n° 27 (1). Les figures de la fin comme dans l'exemplaire de lord Spencer

5° A la bibliothèque de Gotha ; exemplaire imparfait du 1er feuillet, les deux pages de texte intitulées : *Bona inspiracio angeli contra avariciam* et *Temptacio dyaboli de avaricia*, sont transposées comme dans l'exemplaire de la bibliothèque de Paris. Les deux figures ajoutées sont différentes ; celle du feuillet 13 représente un ange qui tient une balance dans la main gauche et un glaive dans la main droite. Dans l'un des plateaux de la balance est une âme et dans l'autre les biens terrestres ; deux démons s'efforcent de faire pencher de leur côté le dernier plateau. La seconde figure (recto du feuillet 14) représente divers sujets ; un mariage sous le porche d'une église, des voleurs qui pillent un trésor, un cadavre dévoré par des serpens, etc. (2).

6° A la bibliothèque de Munich ; les figures de la fin comme dans l'exemplaire de Gotha.

7° A la bibliothèque de Wolfenbuttel; les figures de la fin comme dans l'exemplaire de Gotha (3).

8° A la bibliothèque de Zwickau; les figures de la fin comme dans l'exemplaire de Gotha (4).

9° A la bibliothèque de Bamberg ; exemplaire imparfait qui contient seulement les feuillets 1-9, 11 et 12 (5). Les deux pages de texte intitulées : *Bona inspiracio angeli contra avariciam* et *Temptacio dyaboli de avaricia*, comme dans les exemplaires de Paris et de Gotha (6).

Heinecken a connu l'édition latine G (7), mais il n'indique que

(1) *Supplément au catalogue des livres de la bibliothèque de la Serna Santander*, etc. Bruxelles, an XI, planche I.

(2) *Beiträge zur ältern Litteratur*, etc., *von* Fr. Jacobs und F. A. Ukert. *Ersten Bandes erstes Heft*, p. 67-73.

(3) *Idée générale*, p. 420. Ebert, *loc. cit.*

(4) *Idée générale*, p. 420.

(5) *Geschichte der Holzschneidekunst von* Heller, p. 371-373.

(6) Cette particularité, que j'ai signalée dans les exemplaires de Paris, de Gotha et de Bamberg, est peut-être commune à tous les exemplaires de 14 feuillets.

(7) *Idée générale*, p. 419-420. L'édition latine G est celle que Heinecken nomme la septième.

des exemplaires en 14 feuillets, et il ignoroit qu'une partie de l'édition ayant été imprimée d'un seul côté du papier, quelques exemplaires contenoient 24 feuillets. La description du savant bibliographe, laissée imparfaite sur ce point, a jeté dans l'erreur les écrivains les plus érudits. En 1803, Panzer annonca la découverte d'une édition de l'*Ars moriendi* jusqu'alors inconnue (1); l'exemplaire signalé par Panzer étoit celui de M. Schmid cité plus haut. Zapf, qui adressa au bibliothécaire T. Langer une longue lettre sur cette édition soi-disant inconnue, adopta l'opinion de Panzer (2). Les deux bibliographes étoient loin de supposer que les 24 feuillets de l'exemplaire de M. Schmid, et les 14 feuillets de la septième édition de Heinecken avoient été imprimés avec les mêmes planches. Ebert indique sous le n° VII une édition de l'*Ars moriendi* en 14 feuillets, et sous le n° VIII une autre édition contenant 24 feuillets (3); les exemplaires cités par l'auteur allemand appartiennent à la même édition (latine G.). M. Brunet a copié Ebert sans rectifier la méprise (4). M. Jacobs ne sait à quelle édition rattacher l'exemplaire de Gotha (5). Enfin, dans la nomenclature de M. Heller (6), la même édition reparoît sous trois numéros différens: n° VII, l'édition en 24 feuillets décrite par Panzer et Zapf; n° VIII, l'édition en 14 feuillets décrite par Heinecken; et n° IX, les 11 feuillets de l'exemplaire de Bamberg.

Ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, la bibliothèque royale de Paris possède deux exemplaires de l'édition latine G: l'un contient 24 feuillets et l'autre 14. Je puis affirmer que les deux volumes ont été imprimés avec les mêmes planches; j'ajouterai que l'exemplaire en 14 feuillets est d'un tirage plus récent, puisqu'on a enlevé à chaque planche des filets d'encadrement. Quant aux

(1) *Annales typographici*, t. XI, p. 349.

(2) *Von einer höchstseltenen und noch unbekannten Ausgabe der Ars moriendi*, etc.

(3) *Lexikon*, t. 1, 1251.

(4) *Nouvelles recherches bibliographiques*, t. 1, p. 97.

(5) *Beiträge zur ältern Litteratur*, etc., 1 Bandes, 1 Heff, p. 67.

(6) M. Heller signale (*loc. cit.*, page 372) la planche du feuillet 11, verso de l'exemplaire de Bamberg, comme une figure nouvelle et inconnue. Cette figure est celle que j'ai décrite page 100, sous le n° X (l'ange consolateur dit au malade: *Non sis avarus*); elle se trouve dans toutes les éditions de l'*Ars moriendi*.

exemplaires de 14 feuillets qui ont à la fin les deux figures de Gotha, je ne les ai pas vus ; je ne puis cependant les considérer comme une édition particulière de l'*Ars moriendi;* il faudrait, dans ce cas, que cette édition ait été calquée trait pour trait sur l'édition latine G, car la description que les bibliographes ont donnée des exemplaires de Gotha, de Wolfenbuttel, de Zwickau, etc., convient parfaitement à l'édition que je désigne ici par la lettre G.

ÉDITIONS ALLEMANDES.

A. *Die Kunst zu sterben. Hans Sporer,* 1473; petit in-folio, 24 feuillets imprimés au frotton et d'un seul côté du papier, avec signatures. Les figures sont gravées au simple trait, sans ornemens ni hachures (1). « Ce livre, dit Heinecken (2), publié beaucoup « après l'invention de la typographie, est néanmoins entièrement « gravé sur des tables de bois, et imprimé d'un seul côté du papier : « on s'y est servi de la main-d'œuvre en usage pour les cartes à « jouer, et l'ouvrier, soit qu'il fût un cartier ou un graveur en « bois, y a mis son nom et la date à la fin du livre ; comme il a « employé de l'encre à l'huile, l'impression est très-informe et « sale. L'ouvrage entier consiste en un seul cahier, et les feuilles « sont marquées sur la marge, qui est à la gauche, des lettres de « l'alphabet pour le relieur. La préface contient deux feuillets, et « commence (feuillet 1, verso) : *Dieweil nach der Lere des natürli-* « *chen Maister u. s. w.* Ensuite viennent les images et, vis-à-vis, « leurs explications, en 22 planches, dans le même ordre que dans « la seconde édition latine (édition latine A), etc.; la dernière page « (feuillet 24, recto), finit par le mot *amen;* au-dessous on lit :

Hans sporer hat diss. puch
1. 4. 7. 3. pruff = moler (3).

La bibliothèque de Zwickau possède un exemplaire de cette édition (4).

(1) Heinecken (*Idée générale*, planche 23) a publié le fac-simile amoindri de la figure 1.

(2) *Idée générale*, pag. 421.

(3) *Jean Sporer, peintre de cartes, a* (imprimé) *ce livre en* 1473. Le mot *imprimé* a été omis.

(4) *Idée générale*, p. 420. Panzer, *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 72, n° 27. Ebert, *Lexikon*, t. 1, 1251, IX.

Le peintre de cartes, Jean Sporer, éditeur de l'*Ars moriendi* de 1473, est sans doute le même personnage que Jean Sporer l'imprimeur d'Erfurt (1). Quoique les procédés xylographiques diffèrent essentiellement de ceux de la typographie proprement dite, cependant nous aurons plusieurs fois l'occasion de signaler, dans le courant de nos recherches, des artistes qui, comme Sporer, furent tout à la fois imprimeurs xylographes et imprimeurs en lettres mobiles.

B. *Die kunst zu sterben. Ludwig ze Ulm.* Petit in-folio, 24 feuillets imprimés d'un seul côté du papier avec la presse et de l'encre noire; lettres initiales fleuronnées; signature A-M. Chaque page est entourée de trois filets d'encadrement; les textes et les figures sont disposés comme dans les éditions latines. Au feuillet 2, recto (2e page de la préface), le mot *wirt*, omis à la ligne 22, a été ajouté en caractères minuscules au-dessus du mot *gelutert*. Au feuillet 14, recto (*Bonne inspiration de l'ange touchant la patience*), le mot *nit*, oublié à la ligne 36, a été placé en marge entre les filets d'en-

(1) Jean Sporer a publié à Erfurt, de 1494 à 1499, divers ouvrages imprimés avec des caractères mobiles; nous connaissons les suivans: I. *Von dem graffen in dem pflug, gesang. Was von Meintz. Gedruckt zu Erffort von meister Hansen sporer bey sante veit zu dem eynsydel. Im* xcv, *Jare* (1495), in-4 (a). Heinecken, qui rapporte la souscription de cet ouvrage, a lu: *Im* xlv (1545) (b); de sorte qu'il fait de Jean Sporer d'Erfurt deux personnages différens; l'un qui imprimoit à la fin du xve siècle, et l'autre au milieu du xvie siècle. II. *Ein bewert kunstbuchlin das den menschen gar nutzlich zu habē ist vil sachen dar in zu lernen.* A la fin on lit: *Gedrucket zu Erffort durch Johannsen spōrer tzu den vissen Lilgen berge bey sant Pauls pffar. Im* 99 *Jare* (1499), in-4 (c). III. *Dy history des graffen vō soffay in des rehen bogen langen Don.* A la fin on lit: *Thusset. vir. hundert. und* jx. *und* l.xxxx. *Jare* (1499) *nach. der. geburt. unsers. heren. fūr. ware. zw ertfort. von. meister hanssen. buoch. drucker bey. sant. pauls. pffar. vin. hat. gedruckt unt vollent. ditz. buchlein. an. sant mertitz. abent Nun. riuff. wir. an. maria. die reinen. meidt das. sy. uns. behūt. vor leidt*, in-4 (d). La Serna Santander a omis le nom de Sporer dans sa Monographie des imprimeurs du xve siècle.

(a) Panzer, *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 220, no 410.

(b) *Idée générale*, p. 422.

(c) Panzer, *Zusätze zu den Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 89, no 474 c.

(d) Panzer, *loc. cit.*, no 481 b.

cadrement. Les figures paroissent avoir été calquées sur celles de l'édition latine G.

Feuillet 1, verso; 34 lignes de texte, signature a (1).

WJe wol nach der lere : des natúrlichē maister an dem drit tē bůch der gůttē sittē : aller erschrokēlichē dinge : der tod des libes ist dz erschrokēlichst : doch so ist er dem tod der sele in kainē weg ze gelichē dz bezúgt sant augustī sprechē-de : In verliesen ainer selerist merer schade : wañ tusent lichnā. Och spricht bernhardus. dise gancze welt mag zů dem wer

Feuillet 2, recto; 33 lignes de texte.

das er ain fúrsacz habe. sich warlich ze bessern. ob er in lengerm leben beliben wúrde uñ niemer fúrbas ze súnden Zů dē firdē māle dz er vergebe durch got allē denen dic in gelecz et ha-

Feuillet 3, verso; figure I, signature b.
Feuillet 4, recto; 30 lignes de texte.

Versůchung des túfels in dem geloben

So ferr uñser gelōbe ain grundfesti des ganczen hailes ist on den gancz kainem mensch' kain hail gewesen mag das bezúget augistinus uñ spricht. Der gelōb ist ain grunduesti aller gůtter ding uñ des menschlichen hails ain anefang Uñ bernhardus spricht Der gelōbe

Feuillet 5, verso; figure II, signature c.
Feuillet 6, recto; 38 lignes de texte.

Ain gůtte lere des engels vō dem gelāben

Fúr die erste uersůchnúss des túfels git der engelain gůt ler sprechēt O mensch du solt nit glōben dem suchlemen ingiessen des túfels so er ain lúgner ist : wañ er hāt mit liegen unsern erstē vatter uñ můtter betrogē. Du solt ōch nit zwiueln in aincherlay weg an dem gelobē ob du ōch den mit den sinnen oder uerstentnúss nit begriffen macht. Wañ mochtestu

Feuillet 7, verso; figure III, signature d.
Feuillet 8, recto; 38 lignes de texte.

Die ander uersůchnús des túfels durch ýzwiflūg

Zů dem andern māle uersůcht der túfel den kranken menschen durch verzwiflūg die gůtter hoffnūg widerwartig ist uñ dem getrúwē dz der mensch in got sol haben. Wañ so der siech mitt schmerczen an dem lib gekestiget wirt so meret der túfel den schmerczē mitt schmerczē uñ

(1) Les signatures sont placées entre les filets d'encadrement.

Feuillet 9, verso; figure IV, signature e.
Feuillet 10, recto; 35 lignes de texte.

WJder die versůchūg der verczwiflūg gibt der engel ain gůte lere sprechende O mensch war vm̃ verczwifelst Uñ hettest getañ so uil mort so uil dieb stal so vil manschlacht als tropfen und sendlin des meres sind dar zů die sůnd aller menschen uñ ob du sie ōch nie gerůwet noch gebichtet hettest und

Feuillet 11, verso; figure V, signature f.
Feuillet 12, recto; 25 lignes de texte.

DJe drit versůchūg ist dúch ungedult usz grosser krankhait komende spricht der bōsz vind O wie macht du den grossen schmerczē erliden der damenklichē untrāgēlich ist uñ dir unnuczlich du hāst es ōch nie verschult so sol ōch in dem liden die versůchung geringert werden und die grost beschward ist dz nieman kain mittliden gen

Feuillet 13, verso; figure VI, signature g.
Feuillet 14, recto; 37 lignes de texte.

WIder die dritten versůchnūg der ungedult lert der engel also O mensch ker din gemůt vō ungedult durch die der túfel mit siner tőtlicher raissūg nit anders sůchet dañ den schadē diner sel durch die din sele verlorē wirt Ze glicher wise alz durch die gedult

Feuillet 15, verso; figure VII, signature h.
Feuillet 16, recto; 26 lignes de texte.

Zů dem fierden māl versůcht der túfel den krankē durch gaistliche hóchuart in der ist er den gaistlichen andáchtigē uñ gerechtē menschē gefarlicher. Wañ so er den menschē durch den vorgendē dry versůchnusz nit verfúrren mag so under stāt er sich in an zewenden durch sin selbs wolgeuallē uñ gússet im

Feuillet 17, verso; figure VIII, signature i.
Feuillet 18, recto; 30 lignes de texte.

WIder die vierden versůchnūg in gússet der engel ain solich lere: O du armer warumb bist du hochuertig uñ wil nit betrachtē wie du din stātikait in dem gelőben hoffung uñ gedult nit vō dir selbs sunder vo got hāst als er spricht: Oñ mich múgēt ir nichtz volbrīgen un mer rúm dich nichtz: Vberheb dich nichez: leg dir selbs

Feuillet 19, verso ; figure IX, signature k.
Feuillet 20, recto ; 20 lignes de texte.

DJe fúnst versůchnusz des túfels ist in gitikait mit úbriger anfechtūg zytlichs gůttes Zytlich fròd Und wolnust Wybs uñ der kinder die der siech in gesunthait lieb gehabt hăt durch die der túfel die sterbenden menschen also uersůchet O armer yczmůst

Feuillet 21, verso ; figure X, signature l.
Feuillet 22, recto ; 28 lignes de texte.

WJder die fúnsten versůchnúsz des túfels gússet d' engel dem el siechen in sin gemùt ain solich lere. O mensch kerdine oren vō den tōtlichñ ràtē des túfels durch die er dich wil vergifftē Du solt ver gessen alles des dz dich irren mag an dem haile

Feuillet 23, verso ; figure XI, signature m.
Feuillet 24, recto ; 32 lignes de texte.

Ain gemain lere des sterbēdē menschñ die wil ersin red uñ vernust hāt so sol er got an rùffen dz er in durch sin grundlose barmherczikait und die krafft sines lidens welle empfahen. Dar nach sine liebe můtter mariam die Junckfrowñ das si fúr in bitte Dar

Au bas de la figure XI (feuillet 23, verso), entre les filets d'encadrement, on lit le nom du graveur : *Ludwig ze ulm.* Cet artiste est tout à fait inconnu, à moins qu'on n'adopte le sentiment de Panzer (1) et de quelques autres bibliographes allemands, qui prétendent que ce *Ludwig* est le même individu que *Ludwig* Hohenwang d'Elchingen, imprimeur à Ulm (2). Cette opinion auroit besoin

(1) *Annales typographici*, t. 3, p. 533.

(2) Braun a compté Hohenwang d'Elchingen au nombre des imprimeurs de la ville d'Augsbourg, d'après une édition allemande de la *Biblia aurea*, imprimée avec des caractères semblables à ceux de la *Summa hostiensis*, Ulm, 1477, et terminée par la souscription suivante : *Hie endet die guldin Bibel gedruckt zu Augspurg* (a). Seemiller dit aussi que la *Summa hostiensis* et la

(a) *Notitia historico-litteraria de libris ab artis typographicæ inventione usque ad annum* M. D. *impressis : in bibliotheca monasterii ad. ss. Udalricum et Afram Augustæ extantibus*, 1788, in-4°. Pars. Paris, 1, p. 36.

d'être fondée sur quelque preuve plus certaine que celle de la conformité d'un nom de baptême, qui, alors comme aujourd'hui, étoit très-répandu. L'*Ars moriendi* de *Ludwig ze Ulm* a été décrit par l'auteur de la *Vienne merveilleuse* (1), par Heinecken (2), par Panzer (3), etc.

EXEMPLAIRES DE L'ÉDITION ALLEMANDE B.

1° A la bibliothèque royale de Paris; exemplaire imprimé avec la presse et de l'encre noire.
2° A la bibliothèque de Munich.

C. *Die Kunst zu sterben.* Petit in-folio; le recto du premier feuillet et le verso du dernier sont blancs; les feuillets 2-12 sont opisthographes; le volume contient en tout 13 feuillets. Au feuillet 2 recto (deuxième page de la préface), le mot *wirt*, omis à la ligne 22, a été ajouté en lettres minuscules au-dessus du mot *gelutert*. Au feuillet 8, recto (*Bonne inspiration de l'ange touchant la patience*), le mot *nit*, oublié à la 36e ligne, a été ajouté en marge entre les filets d'encadrement; aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur; la préface commence ainsi (feuillet 1, verso):

> WJe wol nach derlere : des natúrlichē maister an dem drittē buch der guttē sittē : aller erschrokēlichē dinge : der tod des libes ist dz erschrohēlichst : etc.

La bibliothèque de Munich possède un exemplaire de cette édition.

Biblia aurea ont été exécutées avec les mêmes caractères; mais il fait remarquer que la souscription de ce dernier ouvrage, imprimée avec un caractère différent, a pu être ajoutée après coup par un autre artiste : « Est « quidem et hæc subscriptio impressa typis, sed videtur mihi serius demum, « et forte ab alio, quam qui opus ipsum impressit, adjecta fuisse (a). » Hohenwang est l'auteur d'une traduction allemande de Végèce.

(1) *Das merckwürdige Wienn, oder unterredungen von verschiedenen daselbst befindlichen merckwürdigkeiten der Natur und Kunst.* 1744, in-4°, p. 113-114. L'auteur a inséré, dans sa description de l'*Ars moriendi*, tout le texte du feuillet 4.

(2) *Idée générale*, p. 422-423.

(3) *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 4, n° 3.

(a) *Bibliothecæ academicæ Ingolstadiensis incunabula typographica*, 1787-1792, in-4°, fasciculi 11, p. 145.

Si cet exemplaire de Munich n'appartient pas à l'édition publiée par *Ludwig ze Ulm*, il faut alors considérer l'édition allemande C comme une reproduction xylographique copiée avec une exactitude scrupuleuse sur l'édition de *Ludwig*. Dans tous les cas, on remarquera que le nom du premier éditeur a été supprimé, et que les feuillets du volume sont imprimés des deux côtés du papier.

La bibliothèque de Munich, si riche en productions xylographiques, possède un exemplaire imparfait de l'*Ars moriendi*, qui contient 12 feuillets imprimés d'un seul côté du papier ; les signatures sont placées entre les filets d'encadrement ; le feuillet 4, recto (*Tentation du diable touchant la foi*), commence ainsi :

Versůchnung des túfels in dem geloben
So ferr únser gelōbe ain grundfesti des gantzen hailes
ist on den gantz kainem mensch kain hail gewesen
mag etc.

Je ne sais si cet exemplaire, que les bibliographes n'ont pas décrit, appartient à une des éditions allemandes indiquées plus haut, ou s'il représente une édition encore inconnue. Les quatre premières lignes du feuillet 4 correspondent parfaitement, pour les abréviations et la coupure des lignes, au feuillet 4 de l'édition de *Ludwig ze Ulm*.

ÉDITION FRANÇOISE.

Lart au morier. Petit in-folio, 24 feuillets imprimés d'un seul côté du papier avec de l'encre grise ; les 11 pages de figures, et les 13 pages de texte, sont disposées comme dans les éditions latines et allemandes. M. Brunet, auquel nous empruntons cet article (1) ne mentionne ni signatures, ni lettres initiales, ni filets d'encadrement ; les figures appartiennent vraisemblablement à une édition latine ; les textes des rouleaux sont en latin ; la cave du mourant (figure IX) contient quatre tonneaux.

1re page de texte.

LART AU MORIER.

Ja soit que selon le philosophe....

(1) *Manuel du libraire*, édit. de 1820, t. 1, p. 117-118. L'exemplaire de *Lart au morier*, qui a été décrit par M. Brunet, appartenoit à MM. Vandercruisse ; il est unique.

2e page de texte (1).

La dernière ligne finit par ces mots : considere deligentement.

3e page de texte, 28 lignes.

Temptacion du dyable de la foy.

4e page de texte, 33 lignes.

Bonne inspiracion par lāgel de la foy.

5e page de texte, 33 lignes.

Temptacion du dyable de desperacion.

6e page de texte, 33 lignes.

Bonne inspiracion de lange contre desesperence.

7e page de texte, 31 lignes.

Temptacion du dyable par impatience.

8e page de texte, 38 lignes.

Bonne inspiracion par lange de pacience.

9e page de texte, 30 lignes.

Temptacion du dyable par vaine gloire.

10e page de texte, 33 lignes.

Bonne inspiracion de l'ange contre vaine gloire.

11e page de texte, 32 lignes.

Temptacion du dyable davarice.

12e page de texte, 26 lignes.

Bonne inspiracion de l'ange contre davarice.

13e page de texte, 40 lignes.

La treizième page commence ainsi : Bien utile conclusion de cette salutaire

(1) Les deux premières pages de *Lart au morier* contiennent ensemble 59 lignes, le titre compris.

doctrine, si le moritur labourant en agonye et extrémité peult parler, etc. *Les trois dernières lignes du volume contiennent le sixain suivant :*

Bonne remonstrance par figure
et exposicion p escripture
De chose utile et necessaire
et cest miroir vrai exemplaire
Si entendes a bon desir
pour bien vivre et bien morir.

Parmi les divers ouvrages qui trouveront place dans nos recherches, *Lart au morier* est sans contredit un des plus dignes d'attention ; c'est le seul livre xylographique françois découvert jusqu'à ce jour. Il faut regretter que le cadre nécessairement restreint du *Manuel du libraire* n'ait pas permis à l'auteur d'entrer dans des développements plus étendus sur une production xylographique si longtemps ignorée, et qui touche de si près aux premiers établissemens de l'imprimerie en France. Colard Mansion, qui, vers l'année 1474, introduisit l'art typographique dans la ville de Bruges (1), publia une traduction françoise de l'*Ars moriendi* (2) ; une comparaison attentive de l'édition de Bruges et de l'édition xylographique indiqueroit peut-être quelle est la plus ancienne des

(1) Van Praët, *Notice sur Colard Mansion.* Paris, 1829, in-8°.

(2) L'*Ars moriendi* de Colard Mansion est une traduction littérale des éditions xylographiques ; l'imprimeur a ajouté à la fin deux opuscules. Le premier est intitulé : *Sensieut lorrible miroir que descript saīt iherōme touchant la mort;* le second : *Sensuivent aucunes bonnes et prouffitables oraisons à dire sur ceulx qui sont constituez en larticle de la mort prises dune exemple qui sensieut.* On lit dans ce dernier opuscule la légende d'un chapelain qui, par certaines prières, délivra un pape des peines du purgatoire. L'édition de Colard Mansion ne contient ni figures ni le sixain qui termine *Lart au morier*. Je signalerai aussi une édition françoise de l'*Ars moriendi,* publiée avec les *Faintises du monde* de Gringore et quelques autres opuscules. Ce volume, qui a paru dans le XVIe siècle, est resté jusqu'ici inconnu aux bibliographes ; il porte le titre suivant : *Le livre nomme Lart et sciēce de biē viure et de biē mourir auecques plusieurs belles histoires*, etc.; il contient : I. *Les dix commādemens de la Loy diuine, et les V commādemens de saincte eglise ;* II. *Lart de mourir* (traduction littérale des éditions xylographiques, avec les onze figures gravées sur bois ; le sixain qui termine *Lart au morier* se retrouve ici, mais il est placé au commencement de la préface) ; III. *Demandes qu'on doit adresser à un malade pour le disposer à bien mourir ;* IV. *Ung petit enseignement pour bien se gouverner en ce monde ;* V. *Confession à Dieu de nos pechez* (ces trois derniers opuscules sont en vers) ; VI. *Les faintises du monde.*

deux. D'après les courts extraits de *Lart au morier*, cités par M. Brunet, je crois pouvoir affirmer que les deux traductions sont différentes. Les figures de *Lart au morier*, comparées avec celles des éditions latines, pourroient aussi jeter quelque lumière sur l'origine du livre ; la cave du mourant contient quatre tonneaux ; nous avons remarqué la même particularité dans les éditions latines D E F G; or les figures de *Lart au morier* appartiennent sans doute à l'une de ces quatre éditions. Selon M. Brunet, les figures de l'édition françoise et celles de la seconde édition de Heinecken (latine A) ont été imprimées avec les mêmes planches. Ce fait ne sauroit être admis ; l'édition latine est in-4° et l'édition françoise in-folio; de plus, la cave du mourant contient quatre tonneaux dans l'édition françoise, et trois seulement dans l'édition latine.

Je n'essayerai pas d'assigner une date précise aux éditions latines, allemandes et françoise de l'*Ars moriendi* que j'ai décrites ; je ne prétends pas non plus fixer le rang qui appartient à chacune d'elles. Les recherches les plus obstinées seroient impuissantes sur ce point ; elles ne sauroient résoudre des difficultés que les bibliographes érudits regardent avec raison comme insolubles. J'ai examiné attentivement la plupart des éditions xylographiques de l'*Ars moriendi*, je dirai en peu de mots les résultats de cet examen.

Lorsque les bibliographes veulent fixer le rang qui appartient aux diverses éditions d'un ouvrage, non datées et publiées vers la même époque, ils considèrent laquelle de ces éditions est la plus défectueuse, et ils la proclament la plus ancienne. Cette méthode, appliquée soit aux productions xylographiques, soit aux livres imprimés avec des caractères mobiles, est loin d'offrir toutes les sûretés désirables ; elle doit être suivie avec une extrême circonspection, et seulement lorsque le livre dont on veut découvrir la date ne porte avec lui aucune lumière qui puisse servir de guide à la criti-

Le tout comprend 36 feuillets in-4° imprimés à longues lignes ; signatures *a-i* ; caractères ronds ; au bas du feuillet 35, verso, on lit la souscription suivante : *Cy finist lart et science de bien viure : et bien mourir. Auec les faintises du monde : reueu diligemment, et nouuellement imprime a lyon cheulx Jacques Moderne*. Un exemplaire de cette édition se trouve à la bibliothèque royale de Paris, n° Y. 6133. A. + 1.

que. Si, après avoir comparé les éditions xylographiques de l'*Ars moriendi*, il est permis de considérer comme la première celle qui paroît la plus incorrecte sous le double rapport de l'impression et de la gravure des planches, nous dirons sans hésiter que cette première édition est l'édition latine A. Les lettres initiales manquent à plusieurs pages; les abréviations et les fautes sont nombreuses; le dessin des figures est roide et grossier; les caractères sont plus ou moins gros, les lignes plus ou moins serrées, selon la quantité du texte contenu dans chaque planche; au feuillet 2, recto, le mot *consideret*, qui termine la page et la préface, a été gravé en lettres minuscules, la place manquoit; la cave du mourant ne contient que trois tonneaux; un seul filet entoure chaque page; enfin on découvre, dans ce volume, des imperfections, des défauts et une simplicité d'ornemens qui semblent trahir un premier essai et qui ne se voient point à un si haut degré dans les éditions suivantes.

Selon Heinecken, l'édition que nous venons de citer (latine A) a été précédée par une autre plus ancienne (latine B). « L'édition que « je nomme *la seconde*, dit ce critique, est reconnaissable par son « format, qui est in-4°, et par conséquent plus petite que les au- « tres. C'est la seule raison pour quoi je la mets après la précédente « (latine B); autrement elle a toutes les marques de la plus haute « antiquité, et son graveur paroît être un des plus anciens maî- « tres (1). » L'argument de Heinecken n'a, à mes yeux, aucune signification; cette particularité du format in-4° peut convenir indifféremment à la première ou à la dernière édition de l'*Ars moriendi*, et je ne vois pas pourquoi elle désigneroit précisément la seconde édition du livre. Dans un autre passage, le même auteur, décrivant l'édition qu'il appelle la première (latine B), s'exprime ainsi : « On voit sur cette planche (figure VII. *Tentation du diable tou-* « *chant la vaine gloire*) deux diables, dont l'un représente un homme « et l'autre une femme, d'un dessin un peu indécent, ce qui ne se « trouve plus dans aucune des autres éditions; et c'est ce qui m'a « porté à donner le premier pas à cette édition, etc. (2). » Cette induction est aussi peu sûre que la précédente; si Heinecken avoit examiné attentivement l'édition in-4, il auroit pu voir à la figure III

(1) *Idée générale*, p. 406.
(2) *Idée générale*, p. 404.

(*Tentation du diable touchant le désespoir*) un diable du sexe féminin aussi indécent dans sa nudité que ceux de l'édition latine B.

La forme des types est sans contredit le meilleur guide que puissent choisir les critiques pour constater l'origine si souvent obscure des éditions anciennes. En effet, un livre qui ne contient aucune désignation de ville ou de typographe, mais qui est imprimé avec des caractères connus pour appartenir à tel ou tel artiste, doit être compté hardiment au nombre des productions de ce même artiste. Quoique cette méthode ne s'applique pas aussi rigoureusement aux livres xylographiques, cependant elle va nous fournir le moyen de découvrir l'imprimeur d'une des éditions de l'*Ars moriendi*. Les caractères des éditions latine G et allemande B offrent une ressemblance parfaite ; la taille et la forme des lettres, leur grosseur et leur disposition sont si exactement pareilles, qu'on diroit deux livres imprimés avec des caractères mobiles fondus dans les mêmes matrices ; ces deux éditions, qui contiennent la première un texte latin et la seconde un texte allemand, n'ont pas pu être calquées l'une sur l'autre, et la conformité si frappante de leurs caractères ne peut s'expliquer que par une origine commune ; toutes deux ont été évidemment dessinées et gravées par les mêmes artistes ; toutes deux sont sorties du même atelier. Ainsi j'attribue l'édition latine G à *Ludwig ze Ulm*, qui publia l'édition allemande B. L'édition latine qui manque de signature a sans doute précédé l'édition allemande.

Panzer prétend que la première édition de l'*Ars moriendi* est celle que nous désignons par la lettre G (1), mais il nous laisse ignorer la source où il a puisé une opinion si contraire aux assertions de Heinecken et des autres critiques. Nous ne partageons pas le sentiment de Panzer ; les figures de l'édition latine G, comparées à celles des éditions latines A et B, offrent une supériorité incontestable dans le dessin des figures et dans la gravure des planches ; de plus, la forme ronde, correcte et gracieuse des caractères, la parfaite régularité des lignes toujours également distantes l'une de

(1) Editio libri rarissimi, qui ad prima artis typographicæ nascentis tentamina pertinet, sine dubio prima. Ligno incisa sunt integra folia tam ea, quæ figuras, quam ea, quæ textum continent. Extat in collectione nostra exemplum completum optimeque servatum. (Panzer, *Annales typographici*, t. XI,

l'autre, indiquent, suivant toutes les probabilités, une édition de l'*Ars moriendi* postérieure aux éditions latines A-F.

Nous n'avons pas mentionné parmi les éditions xylographiques de l'*Ars moriendi* celle que Heinecken décrit ainsi : « Une sixième « édition me paroît être celle dont on trouve un exemplaire à Wol- « fenbuttel (1). Il est aussi in-folio, imprimé d'un seul côté du « papier, par l'opération d'un cartier. Il est d'une encre noire; « chaque feuillet fait son cahier ; les capitales sont ornées de feuil- « lage, la préface commence et finit de la même manière que celle « de la quatrième édition (latine D) (2). Le dessin des images est « différent et d'un autre maître, qui a cependant gardé la même « idée. Le singulier de cette édition est que, nonobstant le discours « latin, les inscriptions sur les rouleaux des images sont en alle- « mand. Ainsi on lit sur la première (*Tentation du diable touchant « la foi*) : *O es ist kein höll. Die haiden globen recht. Tödte dich sel- « ber*. Au reste, l'ordre des planches est le même que celui de la « seconde édition (latine A), et le graveur a placé au milieu des « deux lignes, dont chaque planche d'image est encadrée, la mar- « que d'une lettre de l'alphabet, en commençant par le *b* et finis-

p. 349, n° 115, c.). M. Brunet dit que Panzer, t xi, p. 343 (a), a décrit la première édition de l'*Ars moriendi* d'après son propre exemplaire. Il y a ici une petite confusion ; Panzer regardoit l'édition qu'il a décrite (tom. xi, p. 348-349) comme la première (*sine dubio prima*), mais non la première selon Heinecken. Le laborieux bibliographe ne pouvoit pas mettre au nombre des éditions inconnues de l'*Ars moriendi* une édition déjà signalée par de nombreux auteurs. L'exemplaire qui étoit en 1803 dans la bibliothèque de Panzer appartenoit à M. Schmid, d'Augsbourg (b).

(1) L'exemplaire de Wolfenbuttel est unique.

(2) Heinecken a sans doute voulu dire que la première page de la préface finit comme dans l'édition qu'il nomme la quatrième (latine D) : c'est ainsi que l'a compris Ebert, qui relève l'erreur de Heinecken. La première page de la préface de l'exemplaire de Wolfenbuttel finit par ces mots : *requiritur primo ut credat sicut bonus*. Voy. *Ueberliferungen zur Geschichte Literatur und Kunst der Vor-und Mitwelt. Herausg. von* Fr. Ad. Ebert. 1 Randes 2 *Stück*, 1826, p. 192.

(a) *Nouvelles recherches bibliographiques par* J.-C. Brunet, t. 1, p. 97. A la page 343 du tome xi des *Annales typogr.* de Panzer, il n'est point question de l'*Ars moriendi ;* le chiffre 343 est évidemment une faute d'impression : il faut lire 348.

(b) Zapf, *Von einer höchstseltenen und noch unbekannten Ausgabe der Ars moriendi*, pag. 8-9.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 16 ET 17. AOUT ET SEPTEMBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, No 12.

1841.

Notices contenues dans les seizième et dix-septième numéros du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Recherches sur les livres xylographiques, par M. Marie Guichard. (Suite.) 709
Sur le moyen de parvenir, par M. Paulin Paris. 743
Dissertations de l'abbé Lebeuf. 754
Mélanges. Napoléon et la bibliothèque de Meudon. 760
Variétés. Extraits du catalogue d'un amateur. 763
— Histoire d'Enrique, roman de chevalerie espagnol.

IMPRIMERIE BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

« sant avec l'*m* : mais les planches du discours n'ont aucune mar-
« que (1). » L'exemplaire de Wolfenbuttel, dont Heinecken a fait une édition particulière, est évidemment composé de deux éditions différentes; les textes appartiennent à une édition latine, et les figures à une édition allemande; ces deux éditions sont très-probablement au nombre de celles que nous avons décrites.

M. Sotzmann indique une édition de l'*Ars moriendi* dont les pages de texte, distribuées sur deux colonnes, ont été composées avec des caractères mobiles, et dont les figures ont été imprimées avec les planches d'une des éditions xylographiques. L'édition signalée par M. Sotzmann ne porte aucune indication d'année, de ville, ni d'imprimeur; elle paroît avoir été publiée à Cologne (2). Le docteur Kloss, de Franckfort, dont la riche bibliothèque fut vendue à Londres en 1835 (3), possédoit une planche de bois petit in-folio sur laquelle étoit gravée la première figure de l'*Ars moriendi* (*Tentation du diable touchant la foi*). Un seul filet encadre la page et les rouleaux sont vides; l'ensemble et les détails de la figure indiquent un dessinateur ignorant. Cette planche ne peut appartenir à aucune des éditions décrites plus haut.

« M. W. Rendorp, à Amsterdam, dit Koning, possède une feuille
« unique de l'*Ars moriendi* taillée en bois et imprimée sur une peau
« entière (4). » Ce feuillet n'est ni un *Ars moriendi*, ni un fragment de l'*Ars moriendi*, il porte le titre suivant : *Incipiunt temptationes demonis temptantis hominem de septem peccatis mortalibus et eorum ramis. Et statim sequitur defensio boni angeli custodis hominis contra hec sacram scripturam allegantis.*

L'*Ars moriendi* publié par les imprimeurs-xylographes a été souvent imprimé avec des caractères mobiles; on trouvera le détail de ces diverses éditions dans les ouvrages de Panzer, de Zapf, de Hain, etc. Nous avons indiqué au commencement de cet article les

(1) *Idée générale*, pag. 418.

(2) *Historisches Taschenbuch. Herausgegeben von* fr. von Raumer. Leipzig, 1837, p. 539.

(3) *Catalogue of the library of Dr. Kloss of Franckfort a M., professor*, etc., *by* M. Sotheby. 1835, in-8°.

(4) *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie*, pag. 49. La planche II contient un fac-simile de la partie supérieure du feuillet de M. Rendorp.

particularités qui distinguent les rédactions successives de l'*Ars moriendi*; le lecteur, en prenant pour guide ces indications, pourra facilement découvrir, dans les nomenclatures des bibliographes, les éditions qui appartiennent à la même série et au même auteur.

J. Marie Guichard.

(*La suite au numéro prochain.*)

LA DEUXIÈME

SUR LE MOYEN DE PARVENIR.

A M. P.-L. JACOB, bibliophile (1).

Car enfin, mon cher et savant bibliophile, si l'on me demandoit sérieusement ce qui vous décide à réimprimer aujourd'hui le *Moyen de Parvenir*, je serois fort embarrassé. Je souhaite que vos profonds commentaires et vos restitutions plausibles nous donnent une explication satisfaisante; mais je suis très impatient de voir comment vous vous y prendrez. Savez-vous que l'on parle déjà beaucoup de votre édition? On dit que vous allez y faire l'essai d'un système orthographique renouvelé du XIXe siècle à l'usage du XVIe. Vous allez tenter d'habiller les *Rafinés* et les *Collets montés* de la sainte Ligue à la mode de l'an de grâce 1841, avec pantalons à sous-pieds et jupes crinolines, bottes à fausses-guêtres et cothurnes lacés, gilets en pointe et manches plates. Oh! le beau spectacle! et comme ils auront bonne grâce les Ramus, les Calvin et les Scaliger à grasseyer à la façon de nostre temps, à prononcer et écrire comme aujourd'hui nous escrivons et pronunçons! Franchement, je crains que notre présente orthographe ne donne un certain air d'apprêt à leur vieille parleure si brutalement françoise, et qu'en effaçant le cachet de leur accent, vous ne les ayiez dépouillés de leur caractère original. Quand, par hasard, nous voulons encore user joyeusement de la langue que le bon Dieu nous a donnée, nous nous reprenons à l'ancien langaige; nous nous esjouissons, donnant à nostre

(1) Voyez le numéro précédent du *Bulletin du Bibliophile*, p. 655-674. L'édition du *Moyen de Parvenir*, avec les commentaires du *Bibliophile* Jacob, doit paroître incessamment.

voix les inflexions de la vieille mode : Et vous cependant, dans les vrais livres de joyeux devis, vous allez biffer les lettres qui ramènent à cette vénérable prononciation ! Que vous l'ayez exagérée dans votre précieuse édition de Rabelais, est-ce une raison pour n'en pas tenir le moindre compte dans le *Moyen de Parvenir?* N'a-t-elle pas fait la meilleure part de la renommée de Clotilde de Surville? Dites à M. de Balzac de la séparer de ses *Contes drolatiques*, vous verrez ce qu'il en restera. Croyez-nous donc : cet archaïsme de prononciation est le véritable, juste, commode et naturel vêtement de nos écrivains du XVIe siècle, et vous ne pouvez les en dépouiller, sans leur jouer un tour qui ne sera pas *à leur advantaige*. Mais le plus triste, pour tout bibliophile honnête, sera de voir un de leurs patrons arracher le couvre-honte qui leur permettoit de lire les mots du françois le plus gros et le plus fort, et les contraindre ainsi de revenir au procédé de madame l'abbesse des Andouillettes. Au lieu de nous chatouiller, nous nous cacherons pour rire, ou plutôt nous ne rirons plus ; car les mots obscènes n'ont pas conservé dans la langue moderne leur ancien droit de bourgeoisie, pour mon compte, quand je les verrai soumis à l'ordonnance du dernier *Dictionnaire de l'Académie*, je me figurerai (non sans dégoût) la joyeuse mademoiselle Flore dans le costume de mademoiselle Rachel.

Autre considération : l'ancienne façon d'écrire et de prononcer, indépendamment de la grâce singulière qu'elle donnoit au fond et à la forme des phrases, avoit un précieux avantage : elle ne laissoit pas venir jusqu'aux obscénités littéraires, les gens illettrés, les lecteurs vulgaires, les petits enfans. Et qu'allez-vous faire, mon cher bibliophile? quel fruit pensez-vous retirer du plaisir que nous n'aurons plus et que prendront les collégiens? Je vous le dis avec une certaine tristesse : s'il en est temps encore, laissez le *Moyen de Parvenir*, ou, du moins, ne le corrigez pas dans son orthographe. C'est une enveloppe nécessaire à la saveur parfaite de tous ces livres de haute graisse.

Ma lettre s'emplit, et je n'ai pas encore visé le but que je me propose de toucher. J'y viens. Vous dites que l'on ne connoît pas encore le nom de l'auteur du *Moyen de Parvenir;* que *Be-*

roalde de Verville n'étoit pas capable de l'avoir composé ; que l'auteur véritable est François Rabelais, et que le susdit Beroalde a trouvé dans un manuscrit inédit de l'auteur de *Pantagruel*, les trésors de malice et d'enjouement répandus dans le *Moyen de Parvenir*.

Si je ne me trompe, voilà bien ce que vous avez pensé démontrer dans votre *Notice préliminaire*. Votre travail est savant, agréable, ingénieux; je m'en tiens pourtant à la dissertation de La Monnoye. L'auteur des *Noei Bourguignons* alloit, comme M. de Beaufort, son grand chemin, sans barguigner. Avant lui, tous les critiques attribuoient le *Moyen de Parvenir* à Beroalde de Verville; il a fait comme les précédens critiques. Beroalde, obligé de déterminer sa part dans la publication, s'étoit déclaré le véritable auteur de l'ouvrage, sauf quelques licences ajoutées par de méchans esprits, afin de le rendre criminel : La Monnoye a montré la foi la plus robuste dans l'aveu de Beroalde, et, dans les restrictions il a reconnu le style obligé des priviléges, quand il s'agissoit d'éviter les poursuites de la justice.

Vous, bibliophile, pour justifier vos doutes sur le véritable auteur du *Moyen de Parvenir*, vous nous apprenez que Charles Nodier, notre maître à tous, a bien aussi des scrupules contre Beroalde, et que même il penche en faveur du fougueux réformé Henry Etienne. Laissons-là, je vous prie, l'opinion inédite de Charles Nodier : quand nous la verrons imprimée, il sera temps de nous y soumettre; et du moins, alors, le charme de la lecture compensera le dépit d'avoir eu tort jusque là. Mais, en attendant, vos preuves contre la réclamation de Henry Etienne semblent les plus fortes du monde, et voilà pourquoi je tiens plus que jamais (grâces en soient à vous!) pour la thèse adoptée par La Monnoye. Oui, je persiste à regarder François Beroalde de Verville comme l'auteur, l'unique auteur de ce livre bouffon, embrouillé, ridicule, amusant, obscène, insipide, nommé le *Moyen de Parvenir*.

Mais pourquoi le titre vous paroît-il de hasard ? Il fut donné, dites-vous, au livre, pour détourner les « censures de la Sorbonne « et du parlement. » En vérité, je n'y aurois jamais songé. Quel

titre meilleur auriez-vous donc trouvé? Cherchez : je vous donne jusqu'à l'an jubilaire de la révolution de juillet, époque où j'espère bien encore vous serrer la main. Que parlez-vous aussi du parlement et de la Sorbonne? Il s'agissoit bien de détourner leur censure! elle étoit, dans tous les cas, bien et dûment acquise au livre. Mais, en choisissant le titre de *Moyen de Parvenir*, on peut, sans craindre de calomnier les intentions de Verville, admettre que le bonhomme espéroit exciter plus vivement l'empressement universel. Or, un heureux expédient pour piquer la curiosité du public ne pouvoit servir à dépister celle de la Sorbonne. Souvenez-vous que l'auteur revient à chaque instant sur les excellens *Moyens de Parvenir* offerts à ceux qui voudront bien acheter son volume; il a fait plus de mille retours à son inappréciable recette. Rentrez donc, je vous prie, cette belle imagination dans votre gibecière.

Quant au livre en lui-même, il m'en coûte peu d'avouer qu'on n'en reconnoît pas le modèle dans les autres romans de Beroalde de Verville; mais aussi bien, les *Contes de la reine de Navarre* ne ressemblent guère à toutes les autres compositions de la sœur de François Ier; car Marguerite avoit, en riant, tout autrement bonne grâce qu'en allant au prêche, en écoutant ses professeurs de grec, ou bien en suivant le mouvement des affaires politiques.

Et Boccace? le *Philocope*, la *Théseïde* et la *Généalogie des Dieux* vous mettront-ils sur la trace du Décaméron? Comme Beroalde, Boccace a publié nombre de livres savans, sérieux, diffus, pédantesques, illisibles : allez-vous en conclure que Boccace n'a pas composé des contes charmans, et que, par conséquent, il a dû profiter de l'heureuse découverte d'un manuscrit oublié de Pogge? Ce Pogge lui-même donneroit matière à de pareilles suppositions. Dans le même ordre d'idées, Bonaventure Desperiers aura fait l'Heptameron, ou Marguerite de Navarre aura composé les *Joyeux devis*. Mais sérieusement je croirai tout cela avant de me rendre à l'argumentation suivante : Le *Moyen de Parvenir*, toujours regardé comme l'ouvrage de François Beroalde, et reconnu par Beroalde, n'est pas de Beroalde; il fut publié pour la première fois cinquante ans après la mort de Rabelais, mais comme il offre certains rap-

ports de style et de composition avec le Pantagruel, Rabelais est le véritable auteur du *Moyen de Parvenir*.

Et quels sont donc les points de ressemblance entre les deux ouvrages? Vous conviendrez d'abord, qu'on trouve dans le *Pantagruel*, dans l'*Heptaméron* et dans le *Décaméron*, des qualités parfaitement étrangères au *Moyen de Parvenir*. La première de toutes ces qualités se rapporte à l'arrangement, à la composition. Or, les préambules de Boccace et de Marguerite sont des merveilles d'enjouement, de malice et de naturel. Là, chaque récit prend un nouveau charme de la situation et du caractère du conteur. Dans Boccace, un peintre de nos jours a trouvé le sujet d'un délicieux tableau que Marguerite auroit pu tout aussi facilement inspirer, et quant à Rabelais, jamais on ne pourra trop louer les prologues de ses livres ; ils forment quatre chefs-d'œuvre (1) supérieurs à tout ce que je connois de la littérature françoise au XVIe siècle. Mais quel profit tirerez-vous jamais de l'introduction du *Moyen de Parvenir?* Je veux que le langage en soit correct; cette pureté de diction ne couvrira pas le vuide intolérable de la pensée. Voyez quel lourd badinage, quels incessans retours sur la même proposition ! Dès que cet homme ne raconte pas, il s'entortille, il bégaie, il radote, il nous fait bondir d'impatience. Oui, Beroalde, ton livre est une merveille : mais as-tu besoin de cinquante pages pour me l'apprendre? Vingt fois j'ai vainement tenté de dépasser tes vingt premiers chapitres; mais je dormois en entendant rabâcher que j'allois prodigieusement m'amuser. Or, je ne suis point du tout frappé de l'analogie de ces préambules avec le court, nerveux et incomparable *prologue* du *Gargantua* ou du *Pantagruel*. Je lis bien, dans le quatorzième chapitre de Beroalde, cette phrase, à propos du costume d'un jeune clerc: « Il avoit « une soutane; soutane est un vêtement; vêtement est un ac- « coutrement; accoutrement est ce dont on s'habille : il étoit « donc habillé d'une soutane. » Je confesse de grand cœur que la forme est prise ici de Rabelais : « *Goudebillaux* sont grasses « trippes de coiraux, coiraux sont bœufs engraissés à la crèche

(1) Je suis convaincu que le dernier livre de *Pantagruel* n'est pas de Rabelais.

« et prés Guimaulx, prés Guimaulx sont prés qui portent herbe « deux fois l'an. » Mais, de votre côté, vous confesserez bien que si la forme est de Rabelais, l'application est uniquement du Beroalde. La définition de l'*Auteur françois* est juste et nécessaire dans son badinage : celles de Beroalde sont insipides, dépourvues de portée comme de prétexte : c'est l'âne voulant imiter le petit chien. Et vous voulez, cher bibliophile, nous donner à prendre l'un pour l'autre ! Non pas, s'il vous plaît. Vous vous rigolleriez trop de nous, dans le fin fond de votre conscience.

Beroalde nous permet de respirer à partir de son premier gros mot. Je suppose donc que pour la rédaction du *Moyen de Parvenir*, chaque jour lui amenoit le butin de plusieurs contes ou réparties. Attentif aux entretiens des carrefours et des joyeuses compagnies, le bon chanoine écrivoit le soir, avant d'éteindre son lumignon, ce qu'il avoit le jour entendu dire, et quand il eût de la sorte recueilli la matière d'un volume, il avertit son imprimeur. La difficulté étoit de donner à ces enfans de deux mille pères un air de famille ; difficulté bien au dessus des forces de Beroalde. Aussi ne peut-on voir de plus mauvais assemblage. Peu nous importe que Platon, comme vous paroissez le croire, représente un commentateur de Platon, Bede, un éditeur de Bede, etc., etc., ces commentateurs et ces éditeurs n'ont rien de commun avec les pensées qu'on leur prête, et si l'auteur eût ouvert un dictionnaire biographique pour en tirer les cinquante premiers noms, ils seroient tout aussi reconnoissables que les personnages dont il a pris l'enseigne.

Beroalde surtout fait pitié dans la misère de ses inductions. Vous vous rappelez, mon cher ami, ce beau conteur de société, forcé de payer ses dîners en historiettes : il arrivoit un jour la mémoire remplie d'un récit piquant, joyeux et court, trois qualités suprêmes : ce récit, il l'avoit encore embelli, partant il s'en promettoit merveille. Cependant la politique, la religion, que sais-je ? le recensement et les fortifications de Paris préoccupoient l'assemblée. Nul interstice pour glisser la charmante anecdote. Enfin, las de guetter l'occasion : « Oh ! oh ! s'écrie-« t-il, j'entends quelque chose !... c'est un coup de fusil ! — Vous « riez, l'abbé ! jamais un plus grand silence autour de nous. —

« Cela est sigulier, j'ai cru entendre..... Cela me rappelle une « histoire, etc., » et l'histoire fut racontée. Beroalde a tout justement l'imagination de notre abbé. Peu lui importe l'opportunité, la convenance; il faut qu'il entasse contes sur contes. D'ailleurs avec un grain de génie, ou si vous l'aimez mieux de méchanceté, il eût aisément tiré parti de son heureux cadre : comme d'Aubigné, Tallemant ou Brantôme, il nous eût raconté non pas tous les contes qui depuis dix siècles faisoient le bonheur des écoliers et des ivrognes, mais la litanie des scandales inédits qui formeront, dans tous les temps, la chronique secrète de la cour et de la ville. Le recueil des récits les plus saugrenus seroit alors venu en aide à l'histoire des mœurs contemporaines. Mais retournez tous les feuillets du *Moyen de Parvenir*, vous n'y reconnoîtrez rien de particulier à la société du XVIe siècle : seulement des rencontres que Pogge, Bebelius ou l'auteur des *Cent Nouvelles* auroient pu tout aussi bien enregistrer que Beroalde de Verville.

Quel est donc le mérite du *Moyen de Parvenir?* Une façon de conter rapide et plaisante ; un cynisme original dans sa grossièreté burlesque ; un style (à part les préambules) dégagé de pédanterie, pur de toutes citations doctorales : sur chaque propos joyeux on reconnoît le cachet des parades du Pont-Neuf, mieux imprimé que sur le livre de Rabelais lui-même, ce grand maître des facéties. Il faut aussi tenir compte à Beroalde de l'innocence de son obscénité. Ce n'est pas un professeur de débauche, d'irreligion ou de révolte ; il n'est à Rome, à Genève, au roi de France, à la ligue, ni à l'Espagne ; ses calembredaines frappent à l'aveuglette et ne révèlent aucune arrière-pensée ; Beroalde n'est pas si coupable, grand Dieu ! Aussi le *Moyen de Parvenir*, s'il donne fréquemment de l'impatience, a-t-il le secret de calmer toutes les passions bilieuses et violentes. Sans doute on a peine à comprendre le robuste courage dont l'auteur a fait preuve en recueillant tant d'impertinences ; mais, après tout, on rit, on éclate, on lui pardonne ; en fermant le livre et les yeux, on n'emporte pas un levain de rancune contre le roi, l'église ou les catégories sociales, et pour une compilation de quolibets, c'est là du moins un mérite aussi précieux que rarissime.

Mon cher bibliophile, cette insouciance de vues ne doit rien

à l'imitation de François Rabelais, lui dont tous les coups portent, lui dont toutes les blessures sont préméditées et mortelles. Jamais le chantre de Gargantua ne laisse en repos ses trois grands ennemis : les moines, le parlement, le pape. Et cependant quelle ingratitude! il avoit été moine, il avoit été bien accueilli du saint père, et toujours il s'étoit soustrait à la juste répression des Rominagrobis. Puis, Rabelais (osons le dire, quoi qu'il puisse arriver), est souvent pédant jusqu'à l'excès : médiocrement docte (1), il affecte la prétention de parler de tout et de n'ignorer de rien; il ferraille avec les termes de marine, d'alchymie, d'architecture, de guerre, de jurisprudence et de théologie. De tout cela Beroalde n'en prend aucun soin. Comment donc reconnoissez-vous *Gargantua* dans le *Moyen de Parvenir* ?

Mais enfin j'admets une évidente analogie : ce n'est pas assez pour me décider à transporter à Rabelais le livre de Beroalde. Ici, permettez-moi, cher Jacob, un rapprochement dont je vous laisserai juge.

La postérité trouvera (du moins je l'espère) plusieurs romans ingénieux et d'excellens morceaux de poésie sous le nom de Paul Jacob; elle tiendra la facilité, le talent de cet écrivain en grande recommandation en un mot elle placera sans hésitation le Bibliophile au nombre des meilleurs romanciers de notre temps. Mais quand elle portera son attention sur quatre volumes de l'*Histoire du* XVIe *siècle*, publiés sous le même nom, ne sera-t-elle pas, comme nous, frappée d'un certain contraste entre ce dernier ouvrage et les autres livres du même écrivain? Quoi! tant de gravité, tant de sérieuses recherches, un sentiment de l'histoire aussi exquis chez l'auteur de tous ces paradoxes jetés au monde comme pour se railler de lui! Alors, de contester l'histoire du XVIe siècle au paradoxal auteur des Recherches sur le Masque de fer, sur Louis XIV, Louis XVI, le cardinal Dubois, Gabrielle d'Estrées, etc., etc.! Alors, de prétendre que le premier de ces ouvrages est un larcin fait à Til-

(1) Les trois quarts de l'érudition dont on fait honneur à Rabelais sont pris de deux anciens : Aulu-Gelle et Pline. Encore avoit-il étudié ce dernier, plutôt en médecin qu'en homme de lettres.

lemont, attendu la ressemblance qui existe entre la manière de l'historien de saint Louis et la manière de l'historien du XVIe siècle.

Mon cher maître, quand vous prétendez aujourd'hui que l'analogie de forme et de style suffit pour prouver que Beroalde s'est approprié le manuscrit de Rabelais, vous êtes tout aussi fondé en raison que le seroit la postérité dans le cas allégué. A ceux qui vous refuseront l'*Histoire du* XVIe *siècle*, on demandera la preuve que Tillemont ait composé, sous le même nom, un livre qu'on n'a pas retrouvé; on demandera quels indices permettroient de suivre la trace du manuscrit jusqu'au cabinet du bibliophile. Et pour ce qui touche à Beroalde, on veut aujourd'hui savoir comment ce chanoine de Tours, qui florissoit ou fleurissoit cinquante ans après Rabelais, a pu s'emparer d'un manuscrit du fameux curé de Meudon.

Ici vous commencez par vous citer vous-même. C'est fort bien, mais ce n'est pas tout, comme auroit dit Olivier Maillard. Nous vous écoutons : « On avoit attribué à Rabelais certains « livres infames qui n'étoient pas de lui ou qui lui avoient été « dérobés entre ses manuscrits, *ainsi que* les fragmens du IVe « livre, qu'on publia sans son aveu. Il protesta toujours contre « ces *publications* furtives. » (Bullet. du Bibliophile, p. 637.)

Passez-moi une parenthèse. Vous avez, certes, le droit de vous citer; mais enfin, je lis le même passage, dans votre curieuse *Notice historique sur Rabelais*, avec une petite variante : « *Il* « *paroîtroit cependant que* l'on avoit attribué à Rabelais certains « livres infames qui n'étoient pas de lui ou qui lui avoient été « dérobés entre ses manuscrits, *comme* les fragmens du IVe « livre, etc. » Vous me trouverez bien chicaneur, mais enfin le *comme* ne me semble pas avoir exactement la valeur de l'*ainsi que*. Cette supposition de livres infames dérobés à Rabelais n'est d'ailleurs fondée que sur l'autorité d'un Privilége : or, en cas semblable, les Priviléges ne prouvent rien du tout; c'est là, du moins, l'avis de Bernard de la Monnoye. Voltaire n'a-t-il pas, toute sa vie, proclamé la même chose à des censeurs qui faisoient semblant de l'écouter et qui ne le croyoient pas le moins du monde. Il en étoit de même de Rabelais.

Je poursuis votre argumentation : « Quels étoient ces livres

« *faux* et infames, imprimés sous son nom, *ou colportés manuscrits* « *à la cour?* » Je vous arrête encore. Où voyez-vous que Rabelais ait jamais parlé de manuscrits colportés à la cour sous son nom ? Il parle, et vous aviez seulement parlé d'après lui, jusqu'à présent, de livres imprimés : la distinction n'est pas indifférente. Il est vrai que vous citez ensuite une lettre *inédite* de Martial Roger de Limoges, signalant deux livres de *Lucianistées* et d'*Icadistées*, sortis *ex cerebro saturnino*, et que l'on attribuoit à Rabelais; mais vous ne pouvez en tirer la moindre conséquence contre le *Moyen de parvenir*. Comme tout porte à le croire, et comme le croyoit Antoine Leroy, garant de Martial Roger, il ne s'agit ici que des deux derniers livres de *Pantagruel;* et si, pourtant, Martial avoit en vue tout autre livre, ce livre étoit encore un ouvrage imprimé dès l'année 1540. Quel lien pourrez-vous donc former entre un ouvrage *en deux livres* imprimés dès le milieu du XVIe siècle, et un manuscrit que l'on auroit volé à Rabelais, qui seroit demeuré inédit jusqu'en 1600, et que seul entre tous Beroalde auroit connu, possédé, publié sous son nom, *en un seul livre*, sous le titre de *Moyen de Parvenir ?*

Voilà toutes vos preuves contre notre pauvre Beroalde : pardonnez-moi de les estimer un peu bien légères; cependant, telles qu'elles sont, vous trouvez encore le moyen d'en diminuer la consistance en ajoutant, un peu plus loin, que « les *Songes* « *drolatiques* de Rabelais n'étoient que des portraits allégoriques « dans le genre grotesque, et qui se rapportoient peut-être aux « *Lucianistées* et aux *Icadistées* qu'on ne possédoit plus. »

Si les *Songes drolatiques* ont été dessinés pour ces prétendues *Lucianistées*, ils ne l'ont pas été certainement pour le *Moyen de Parvenir*. Autant vaudroit en faire l'application à l'*Ahasverus*, de M. Quinet, ou bien à la *Pucelle* de Chapelain. Les *Lucianistées* et le *Moyen de Parvenir* ne sont donc pas le même ouvrage.

« Je suppose, dites-vous, qu'une copie de ces livres *infames* « (attribués à Rabelais) fut conservée dans la bibliothèque que « le savant Mathieu Beroalde avoit formée à Agen. » Vous ne supposez que cela, mon cher maître? En vérité, vous êtes trop réservé. Il vous faut encore supposer : 1° que ces livres étoient

jusque là demeurés inédits; 2° que Mathieu Beroalde avoit laissé le petit nombre de ses manuscrits conservés (1) à François Beroalde; 3° que dans ce petit nombre de manuscrits se trouvoient les prétendues *Lucianistées* et *Icadistées;* 4° que Beroalde eut l'esprit de les cacher à tout le monde, et de les publier vingt ans après la mort de son père, sans que personne devinât le larcin ou réclamât contre le voleur. Voilà bien des suppositions, n'est-ce pas? si elles ne sont pas fondées, au moins ne sont-elles pas fort bien trouvées. Mais enfin elles sont nécessaires à l'échafaudage de votre système rabelaisien. Pour vous donner le change, je suppose à mon tour que monsieur votre père recueillit dans son cabinet un manuscrit de Tillemont sur le XVIe siècle, et cela me suffira, comme l'hypothèse de la propriété de Mathieu Beroalde vous a suffi tout à l'heure.

Ce n'est pas ainsi, mon cher maître, que nous pouvons espérer d'agrandir le cercle de la critique littéraire. Résumons en peu de mots les faits que je regarde comme incontestables. Le *Moyen de Parvenir* est un vaste recueil de facéties, de rébus et de rencontres licentieuses. Le fond n'en appartient ni à Beroalde, ni à Rabelais, ni à Pogge. Beroalde a pourtant le mérite d'avoir rassemblé tous ces lambeaux orduriers et d'en avoir formé une espèce de tissu grossier. Dans cette œuvre, il s'est aidé des chantres de son église, des soldats, des paysans et des filles publiques de sa province; mais enfin il n'a volé le manuscrit de personne. A lui seul, Beroalde de Verville, chanoine de Tours, l'honneur et la honte, le privilége et l'ignominie d'avoir rédigé le livre intitulé par lui *Moyen de Parvenir*, ce livre dont vous allez, mon cher bibliophile, offrir une nouvelle édition complètement expurgée — de l'ancienne orthographe. Ne laissez pas cependant de boire frais et de vous réjouir,

Pour ce que rire est le propre de l'homme.

P. P.

(1) « Mathieu Beroalde » dit La Monnoye « avoit des livres rares et ex-« quis, la plupart vendus et dispersés après sa mort. »

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

Observations sur le gras des Samedis d'après Noël, qui est permis a Paris et ailleurs (1).

Quoique nous ne soyons pas dans la saison d'après Noël, je ne puis, Monsieur, vous refuser ce que vous me demandez touchant la coutume de faire gras les samedis qui arrivent entre cette fête et la Chandeleur. Il est vrai que l'ignorance des anciens usages sur l'abstinence a fait faire là-dessus bien des raisonnemens mal fondés. Plusieurs laïques croient que ce commandement de l'Eglise,

Vendredi chair ne mangeras
Et le samedi pareillement.

a eu lieu dès les premiers temps du christianisme, et ils s'étonnent comment les chrétiens, après avoir fait maigre pendant un certain nombre de siècles, se sont avisés de se relâcher sur ce point d'austérité. Je dis austérité, parce que le maigre supposoit assez le jeûne. Mais ceux qui raisonnent ainsi se trompent. Il y a des livres imprimés dans notre langue qui peuvent les instruire et les mettre au fait. Le traité de M. Baillet sur les fêtes mobiles, contient, à la tête du premier tome, un précis de presque tout ce que les anciens écrivains ecclésiastiques ont dit sur chacun des jours de la semaine que les ecclésiastiques appellent *Féries*. On peut y voir à l'article du samedi, que, dans les premiers siècles du christianisme, il y avoit peu de lieux où l'on jeûnât le samedi, excepté celui de la veille de Pâques ; qu'à Milan on ajouta à ce samedi les autres samedis du carême; que ce fut à Rome que l'on commença à étendre davantage cet usage, à quoi quelques uns trouvèrent à redire, mais non pas

(1) *Journal de Verdun*. Juillet, 1751, p. 34.

saint Augustin, qui savoit que saint Ambroise se conformoit à l'usage romain lorsqu'il étoit à Rome, quoiqu'il fût dans l'usage de ne pas jeûner les samedis, lorsqu'il étoit à Milan.

Les Grecs avoient toujours eu de la peine à suivre en cela l'Eglise romaine, continue le même historien. On s'excusoit aussi de jeûner ce jour-là en Espagne et dans les Gaules, quoique le concile d'Elvire l'eût ordonné. On se contentoit de jeûner en France les samedis de carême, jours prescrits par le concile d'Agde de l'an 506, et par le quatrième concile d'Orléans de l'an 541.

Du temps de Charlemagne, il y avoit encore sur le jeûne des samedis pleine liberté; mais plusieurs évêques travaillèrent à l'introduire surtout en France, conformément à l'Eglise romaine dont on recevoit peu à peu les rites ; les Grecs s'en étant plaints furent réfutés sous le règne de Charles-le-Chauve, par de savans françois.

Nonobstant ces doctes écrits, le jeûne du samedi, qui ne s'observoit pas à Milan, avoit de la peine à s'introduire. Comme on ne vit pas d'apparence de pouvoir en faire une obligation pour le commun des fidèles, on se contenta en quelques conciles, tenus cent cinquante ans après, de prescrire l'abstinence de chair ce jour-là. Voici ce que j'ai tiré autrefois de Rodulfe, surnommé Glaber, historien contemporain du roi Robert, et que je fis imprimer, en 1723, dans un livre où j'étois engagé à rapporter ce qui s'étoit passé de mémorable dans la ville où je résidois alors (1).

On sortoit d'une famine horrible causée par des pluies continuelles, et bien plus affreuse que celle que nous avons éprouvée après le grand hiver de 1709. « Durant plus de deux ans « les campagnes n'avoient produit que de mauvaises herbes et « de l'ivraie au lieu de blé. Une mesure de farine qui auroit « coûté dans un autre temps cinq ou six sous, en valoit soixante. « On mangeoit jusqu'aux racines qui croissoient dans les bois « et dans les rivières : on tuoit les hommes sur les chemins pour « les manger. Ceux que la disette contraignoit de sortir de « leurs pays, servoit quelquefois de nourriture à ceux qui les « avoient retirés chez eux. En plusieurs endroits, on déterroit

(1) Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots. Préface, p. 35, Cl. G.

« les morts pour se repaître de leur chair ; en d'autres on mêloit « de la terre blanche parmi la farine ou le son, pour prolon- « ger un peu la vie ; mais inutilement. La pâleur ou l'enflure « défigurèrent les visages des uns ; d'autres pouvoient à peine « faire entendre une voix mourante et semblable à celle des « oiseaux qui expirent : le nombre des cadavres qu'on jetoit « dans les charniers alloient souvent jusqu'à cinq cents et da- « vantage. Les carrefours et les grands chemins servoient de « cimetières. Les églises furent obligées de vendre leur argen- « terie et leurs ornemens, et ce secours fut encore trop foible « pour subvenir à la misère. La colère de Dieu étoit bien mar- « quée par de si terribles châtimens. Cependant, ajoute l'his- « torien, ils ne servirent qu'à endurcir le cœur des hommes, « parce que c'est Dieu qui est l'auteur de toutes bonnes œuvres, « et qui donne la volonté de le prier, lui seul connoissant les « momens auxquels il doit faire miséricorde. Au bout de trois « ans la sérénité revint sur la terre et on commença à respi- « rer. Les prélats, la noblesse et le tiers-état s'assemblèrent « en différentes villes, entre autres à Auxerre, l'an 1033. Le « souvenir tout récent des maux qu'on venoit de souffrir, ren- « dit les peuples dociles à tout ce qui fut réglé. On y fit des « décrets contre les vols et les rapines, et sur la sainteté des « églises ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'on y « ordonna qu'à perpétuité, tous les vendredis de l'année, on « s'abstiendroit de vin ; et que les samedis on feroit maigre, à « moins qu'il n'arrivât une grande fête. *Glab. Rod. Monach.* « *Burgund. instit.*, *l.* 4, *cap.* 4 *et* 5. »

Ce fut apparemment à l'occasion de cette restriction des samedis auxquels il tomboit une grande fête, qu'il se forma différens usages, et qu'on étendit l'exception aux samedis arrivant dans les temps de joie, tels que ceux d'entre Noël et la Purification de la Vierge. Je sais qu'en quelques pays, l'exception tombe sur les samedis d'après Pâques, mais je ne me souviens pas actuellement des diocèses qui sont dans cette pratique. Je ne sais s'il n'y a pas des pays où on a aussi excepté les samedis entre l'Assomption et la Nativité de la sainte Vierge.

M. Baillet rapporte néanmoins des autorités qui font voir que l'abstinence des samedis en général n'avoit pas encore été re-

que en toute la France, même à la fin du XIe siècle, ni même depuis en quelques monastères qui s'étoient relâchés. Saint Antonin, dans sa Somme, suppose qu'on mangeoit de la chair de son temps en France et en Catalogne les samedis de l'année. M. Baillet renvoie à la collection des décrets de Bochel pour prouver que la loi de l'abstinence des samedis n'a commencé, dans toute l'Eglise de France, que vers la fin du XVe siècle, et il ajoute qu'elle n'a pu s'introduire en Espagne; mais aussi qu'on se borne à y manger des intestins et issues, ou extrémités des animaux. Ce dernier usage, observé par les Espagnols tous les samedis ordinaires de l'année, est une pratique que j'ai vu observer par bien des familles de Bourgogne, les samedis entre Noël et la Chandeleur. Cela pouvoit leur venir des Espagnols.

Un voyageur, qu'il est inutile de nommer, parle de la coutume d'Espagne à l'occasion de la résidence qu'il fit à Anvers. « En passant par Anvers, dit-il, on nous servoit ordinairement « les samedis à dîner, ou une tête de veau, ou un foie, ou au- « tres beatilles semblables pour entrée. La première fois que « je me vis traité de la sorte, je demandai si les samedis *an-* « *douillés* étoient en Braban après l'Assomption, comme ils sont « après Noël. On me répondit, que c'étoit l'usage pendant toute « l'année. »

Je sais qu'il règne un préjugé parmi des gens qui n'ont pas beaucoup voyagé. Ils croient qu'à Paris on fait gras les samedis d'après Noël, à cause que l'église métropolitaine et le diocèse sont sous la protection de la sainte Vierge. Ceux qui se paient de cette raison sont obligés de rester court lorsqu'on leur dit qu'à Sens et à Auxerre, dont les églises sont sous l'invocation de saint Etienne, on observe le même usage; à Orléans dont la cathédrale est du titre de Sainte-Croix; à Nevers, où elle est sous celui de saint Cyr; à Soissons sous le vocable de saint Gervais, et ainsi de plusieurs autres.

L'auteur du voyage liturgique, imprimé à Paris en 1718, in-8, fait encore, au sujet du gras des samedis, quelques observations qu'on ne trouve point dans M. Baillet; c'est à la page 422. Mais je pense qu'en voilà assez pour vous marquer que je n'ai rien avancé sans garant dans la question sur laquelle on demande avec tant d'instance d'être éclairci.

Origine du Jeudi MANIFICET (1).

Il ne faut pas être extrêmement versé dans l'antiquité ecclésiastique pour donner l'explication du surnom de *Manificet*, dont on se sert en quelques lieux lorsqu'on veut désigner le jeudi de la mi-carême. Je le ferai cependant pour la satisfaction d'un religieux qui, m'écrivant du diocèse d'Amiens, date sa lettre suivant l'usage de son canton, du vendredi d'après *Magnificet*, m'avouant franchement qu'il se sert de cette date sans la comprendre ou l'entendre, et me priant de lui en donner l'explication; je dis donc que, si l'on prononce en ces quartiers là *Manificet*, c'est au lieu de dire *Magnificet*. Ce terme est le premier de la Collecte de la messe du jeudi de la mi-carême, suivant les derniers missels romains, parce qu'à Rome la station est dans l'église des saints Côme et Damien. On peut remarquer à cette occasion deux choses : la première, que dans le sacramentaire du pape saint Gélase, publié par le cardinal Thomasi, les jeudis de carême n'ont point de messe, mais ils en ont dans celui de saint Grégoire-le-Grand qui est postérieur; cependant l'oraison *Magnificet* ne se trouve point dans celui de ce dernier au jeudi de la mi-carême, au moins suivant l'édition de dom Hugues Ménard; elle n'est que dans le premier sacramentaire, et cela au jour de saint Côme; d'où on l'a par la suite empruntée pour faire mémoire de ces saints dans leur église, lorsque l'usage eût été établi à Rome d'aller en station et de chanter la messe les jeudis de carême comme les autres jours de la semaine, et par la suite l'oraison de la commémoration ayant fait disparoître celle de la Férie, il ne resta dans plusieurs missels que cette oraison *Magnificet te Domine Sanctorum Cosmæ et Damiani beata Solemnitas*, etc., qui, en quelques lieux, donna son nom au jeudi dont il s'agit. Or pourquoi ne le donna-t-elle pas partout? C'est parce qu'elle ne fut

(1) *Journal de Verdun*. Mai, 1751, page 371.

pas généralement admise à ce jour n'ayant aucun rapport au jeûne du carême, et anticipant de six mois la fête des saints martyrs qui est le 27 de septembre.

Voilà donc pourquoi dans quelques ordres anciens qui ont pris l'usage des cathédrales où ils ont été formés, cette oraison n'est nullement connue à ce jour de la mi-carême (1); c'est aussi pourquoi on ignore la raison de la dénomination du jeudi de *Magnificet* toute simple qu'elle est. Je ne connois plus aucun missel retouché où l'on ait conservé à ce jeudi cette oraison déplacée. Partout on l'a restituée au 27 de septembre, qui est son jour naturel suivant le missel Gélasien.

Plusieurs ecclésiastiques ne seront peut-être pas fâchés qu'à cette occasion on leur fasse observer que ce même missel Gélasien, par l'uniformité qu'il observe dans le style des oraisons *super populum* qu'on ne dit plus à présent qu'aux féries de carême, nous apprend que ces oraisons n'ont pas été faites pour être répétées à vêpres de ces mêmes jours, leur style y est toujours en forme de bénédiction que le prêtre donne, *super plebem, super ecclesiam, super familiam Dei, super famulos Dei, super populum christianum, super fideles*, et jamais le prêtre ne s'y comprenoit. Aussi avoit-on eu grand soin dans l'édition du bréviaire de Paris, en 1736, de mettre pour vêpres de véritables collectes où le prêtre parle presque toujours par *nos* ou *nobis*, et non de ces oraisons surnommées *super populum* qui sont visiblement des vœux faits pour les assistans, et ne doivent pas être arbitraires pour le style. J'ai cru que cette observation n'étoit point ici de trop, vu qu'il n'est pas facile de se pourvoir de cet ancien et respectable missel de saint Gélase, quoi qu'actuellement il vienne d'être imprimé à Rome pour la seconde fois, parmi les œuvres du pieux et vénérable cardinal Thomasi.

(1) Je possède un missel de l'ordre de prémontré, écrit au XIIIe siècle, où cette oraison n'est point à la messe de ce jeudi. (Le B.)

Mélanges.

NAPOLÉON ET LA BIBLIOTHÈQUE
DE L'INSTITUT DE MEUDON.

Lorsqu'en 1806, Napoléon, quatre années après la naissance du premier fils (1) de son frère Louis, eut le projet de fonder, au château de Meudon, un Institut pour l'éducation des jeunes princes de la famille impériale; M. Daru, intendant-général de la maison de l'Empereur, écrivit la lettre suivante à M. Barbier, bibliothécaire du conseil d'état.

Paris, le 17 mai 1806.

Sa Majesté, Monsieur, a ordonné de former dans le palais de Meudon un établissement pour l'éducation des princes de la famille impériale. Parmi les dispositions qu'elle a prescrites, elle a voulu qu'il y eut une bibliothèque de six mille volumes au plus. Le choix des livres qui doivent la composer exige de profondes lumières, et je ne puis m'adresser mieux qu'à vous pour m'indiquer les livres les plus convenables à l'éducation des princes. Je vous prie de m'envoyer un tableau de cette bibliothèque avec un devis approximatif du prix des ouvrages qui doivent y entrer. Je ne laisserai point ignorer à sa Majesté cette nouvelle preuve de votre zèle pour son service.

J'ai l'honneur, etc. DARU.

(1) Ce jeune prince, à qui l'on donna le nom de Napoléon-Charles, étoit né à Paris le 18 octobre 1802; il y mourut le 5 mai 1807, et fut enterré dans une des chapelles du chœur de l'église Notre-Dame. Il avoit été baptisé par le pape Pie VII, qui, trois mois après avoir sacré l'Empereur Napoléon dans l'église Notre-Dame de Paris, se rendit en grand cortége au palais impérial de Saint-Cloud, pour y conférer, dans la galerie d'Apollon, le sacrement du baptême au neveu de Napoléon.

Presque aussitôt la réception de cette lettre, M. Barbier répondit à M. Daru :

Monsieur,

Permettez-moi de vous exprimer la sensibilité avec laquelle j'ai reçu la commission dont vous avez bien voulu me charger relativement à la désignation des ouvrages qui pourront former, dans le palais de Meudon, une bibliothèque convenable à l'éducation des princes de la famille impériale. Je ferai tous mes efforts pour répondre à vos vues, et je m'occupe déjà de la formation du catalogue de cette bibliothèque. Je crois qu'il me faudra au moins quinze jours pour le mettre en état de vous être présenté ; si ce terme vous paraissoit trop long, j'ose espérer que vous voudrez bien me faire savoir l'époque où vous aurez besoin de ce travail.

Je vous prie, Monsieur, de me croire dans les sentimens d'une vive et respectueuse reconnoissance, votre très humble serviteur,

BARBIER.

En envoyant à M. Daru le catalogue qu'il désiroit avoir, et qui fut terminé en un mois environ, M. Barbier fit précéder ce travail du rapport suivant.

Paris, 14 juin 1806.

Monsieur,

Vous m'avez chargé par votre lettre, en date du 17 mai dernier, de dresser un catalogue de six mille volumes pour servir à la composition de la bibliothèque des princes de la Maison Impériale.

J'ai pensé que l'intention de S. M. l'Empereur et Roi, étoit que l'on plaçât dans cette bibliothèque les meilleurs ouvrages dans tous les genres des connoissances humaines, ceux surtout qui seront le plus à la portée des jeunes princes que la Providence appelle à de si hautes destinées. C'est d'après ce principe, que j'ai indiqué les ouvrages mentionnés dans le catalogue ci-joint. Ils s'élèvent à six mille treize volumes, et leur acquisition pourra coûter la somme de 35,549 francs.

Vous trouverez un double état pour la classe de *Théologie*. Cette science, sous l'ancienne constitution monarchique, se rapportoit spécialement à l'Eglise romaine, et dans son enseignement l'on qualifiait d'*Hérésie* la doctrine des Réformés. Cette manière d'envisager ces deux espèces d'opinions religieuses s'étoit introduite dans la rédaction des catalogues de bibliothèques; les ouvrages à l'usage des réformes y étoient présentés comme des ouvrages *Hérétiques*. Aujourd'hui que les constitutions de l'Empire admettent l'exercice des cultes protestans, les livres qui concernent ces cultes, me paroissent devoir être présentés, dans un important catalogue, sous les mêmes rapports que ceux qui favorisent le catholicisme. C'est ce que j'ai tâché d'exécuter dans une des deux notices d'ouvrages théologiques. La plus courte néanmoins ne fait connoître que des ouvrages relatifs à la religion de la grande majorité des Français.

Je sens, Monsieur, combien il doit y avoir d'imperfections dans le travail que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux ; mais comme vous en connoissez mieux que personne les difficultés, je compte sur votre indulgence, et vous prie de me croire très disposé à profiter des observations que vous voudrez bien me faire.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très obéissant serviteur, BARBIER.

Comme il ne fut donné aucune suite au projet d'Institut pour l'éducation des princes de la famille impériale, c'est seulement à la rédaction du catalogue que se borna le plan d'exécution de la bibliothèque qui devoit leur être destinée.

Le comte de Las Cases, dans son *Mémorial de Sainte-Hélène*, donne sur ce projet d'Institut quelques détails que nous croyons devoir reproduire.

« L'Empereur vouloit rassembler dans l'Institut de Meudon « tous les princes de la maison impériale, surtout ceux de toutes « les branches qu'il avoit élevées sur des trônes étrangers. C'étoit « là joindre, prétendoit-il, aux soins de l'éducation particulière, « tous les avantages de l'éducation en commun. Destinés, disoit-

« il, à occuper divers trônes et à régir diverses nations, ces en-
« fans auroient puisé là des principes communs, des mœurs pa-
« reilles, des idées semblables. Pour mieux faciliter la fusion et
« l'uniformité des parties fédératives de l'Empire, chacun de ces
« princes eût amené du dehors avec lui dix ou douze enfans, plus
« ou moins, de son âge, et des premières familles de son pays;
« quelle influence n'eussent-ils pas exercée chez eux au retour.
« Je ne doutois pas, continuoit l'Empereur, que les princes des
« autres dynasties étrangères à ma famille, n'eussent bientôt sol-
« licité de moi, comme une grande faveur, d'y voir admettre
« leurs enfans. Et quel avantage n'en seroit-il pas résulté pour
« le bien-être des peuples composant l'association européenne!
« Tous ces jeunes princes, observoit Napoléon, eussent été réunis
« d'assez bonne heure pour contracter ces liens si chers et si
« puissans de la première enfance, et séparés néanmoins assez
« tôt pour prévenir les funestes effets des passions naissantes;
« l'ardeur des préférences, l'ambition du succès, la jalousie de
« l'amour, etc.

« L'Empereur eût voulu que toute l'éducation de ces princes
« rois se fût fondée sur des connoissances générales, de grandes
« vues, des sommaires, des résultats; il eût voulu des connois-
« sances plutôt que de la science, du jugement plutôt que de
« l'acquis, l'application des détails plutôt que l'étude des théories,
« surtout point de parties spéciales trop poursuivies, car il es-
« timait que la perfection ou le trop de succès dans certaines
« parties, soit des arts, soit des sciences, étoit un inconvénient
« dans le prince. Les peuples, disoit-il, n'avoient qu'à perdre,
« d'avoir pour roi un poète, un virtuose, un naturaliste, un chi-
« miste, un tourneur, un serrurier (1). »

(1) Extrait des *Souvenirs du Bibliothécaire de l'Empereur*, par M. Louis Barbier.

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du catalogue raisonné de la collection d'un amateur.)

Notre *Bulletin* a donné (3e série, n° 16, pag. 792) une lettre fort curieuse de M. Duputel au sujet des sources où La Fontaine auroit pu puiser le sujet de quelques unes de ses fables; nous pouvons mentionner aujourd'hui un auteur qui, quinze lustres environ avant le bonhomme, avoit traité l'apologue de l'*Huître et des Plaideurs*. En feuilletant les *Epigrammata* de Pierre Trichet (Bordeaux, Castera, 1635), nous y avons trouvé (p. 48) la petite pièce de vers que voici : elle est assez courte pour que nous nous croyions dispensés de toute excuse si nous la reproduisons :

« Ostrea per plateas duo quam reperere bubulci,
Causa fuit rixæ, sit licet illa levis,
Hac iter ignotus quidam tunc miles agebat
Cujus judicii lis resoluta fuit;
Concham aperit, carnemque vorat, testamque gemellam
Distribuens dixit : pars ea vestra manet. »

Je ne pense pas d'ailleurs que La Fontaine eût beaucoup lu les vers latins de Trichet, et l'on conviendra qu'il vaut mieux faire *gruger* l'huître à Perrin Dandin qu'à un soldat inconnu. M. Guillon n'indique, comme ayant pu donner à La Fontaine le sujet de sa fable, que le recueil de Camerarius et une comédie italienne, vaguement mentionnée par un ancien commentateur de Boileau. (*La Fontaine et tous les fabulistes*, II. 209). Ni M. Walckenaër, ni aucun des nombreux éditeurs et annotateurs de notre immortel *fablier*, n'ont, je crois, fait mention du bouquin bordelois (1).

Ajoutons que la petite note que la *Biographie Universelle* a consacré à Pierre Trichet (t. XLVI, p. 516) n'est ni bien

(1) Pour combler une petite lacune dans les recherches des éditeurs qui ont énuméré les fabulistes traducteurs ou imitateurs de La Fontaine, j'in-

exacte, ni complète. On n'y parle point de ses épigrammes, de ses poésies légères (en latin), dont il y a un mince volume imprimé en 1617; son contenu est tout autre que celui du recueil de 1635 : on indique comme un traité de sorcellerie son ouvrage *de Lygdæ veneficæ præstigiis;* c'est un poëme divisé en trois livres dont l'héroïne est en effet une magicienne qui, forcée de quitter la France, cherche un asile à Cadix, et qui se permet maintes mauvaises plaisanteries dont la gaieté ne rachète pas l'inconvenance. Les amateurs trouveront dans cet opuscule un récit détaillé de ce qui se passe au sabbat. N'oublions pas que, précisément à la même époque, le parlement de la ville qu'habitoit Trichet multiplioit les condamnations à l'égard du crime de sorcellerie, et envoyoit à la mort nombre d'imbécilles *convaincus* d'intelligence avec l'esprit des ténèbres. Voyez les gros volumes affreusement ridicules de Pierre de Lancre, 1613 et 1622. Le poëme de Trichet reste comme une indice des préoccupations qui absorboient alors toutes les têtes du sud-ouest de la France. Ces terribles croyances dans des évocations surnaturelles, étoient sincères; ce fut de la meilleure foi du monde que les magistrats, les savans de cette époque, crurent à la puissance d'un démon malfaisant sortant de l'abîme à la voix d'une vieille paysanne, ou aux provocations d'un pâtre : ils pensèrent sincèrement qu'extirper la magie par le fer et par le feu, c'étoit faire œuvre pie et agréable à Dieu.

Les livres basques, imprimés durant le XVIIe siècle, sont d'une excessive rareté et mériteroient de sortir de l'oubli où les bibliographes les ont laissés. Je ne doute pas, s'il s'en présentoit quelques uns dans une vente un peu courue, qu'ils ne fussent l'objet d'une rivalité dont le résultat serait une adjudication exhorbitante. Quoi qu'il en soit, le hasard a fait tomber en mes mains un volume dont je ne trouve de trace sur aucun

diquerai ici Francesco Gritti qui a fait passer avec bonheur dans l'idiome des lagunes de Saint-Marc les apologues de *la Mort et le Bûcheron*, du *Loup et la Cigogne*, de *la Laitière et le Pot au lait*. Voir *la Collezione delle migliori opere in dialetto veneziano*, Venez., 1817, tome VI, p. 38, 53, 69, recueil fort curieux.

catalogue et dont l'existence m'était inconnue, quoique je me fusse fort occupé des rares monumens de la littérature *escualdunac*. Peut-être ne sera-t-il pas déplacé d'en dire ici quelques mots.

C'est un petit volume oblong de six feuillets et 280 pag., intitulé : *l'Interprect ou traducteur du françois, espagnol et basque de Voltoire*. Lyon, par A. Rouger, sans date ; mais une main du temps a écrit 1620 au bas du titre.

Après une liste de noms, d'adverbes, de verbes, viennent des dialogues familiers dans le genre de ceux qu'offre aux commençans toute grammaire italienne ou angloise. Ce qui leur donne un certain intérêt, c'est qu'au milieu de beaucoup de niaiseries, on rencontre, éparpillés, un grand nombre de proverbes basques ; nous allons en transcrire quelques uns, ils pourront intéresser les personnes qui s'occupent de linguistique :

Barathé barathé badua ourron. Peu à peu on va bien loin.

Dembora dembo rary darrago, eta heiçearen ondoan vria. Après un temps vient l'autre, et après le vent la pluie.

Mihi duena erromaradua. Qui langue a, à Rome va.

Gueriçean duenay ouri, denean errouda alda badady. Qui est à couvert quand il pleut, il est sot s'il se meut.

Our beroz erreden pochouay beldarda epelarençat. Le chien eschaudé a peur de l'eau tiède.

Hitzaq eta lomaq, aissiaq eratamendu. Paroles et plumes s'envolent au vent.

Astouaq equarçendu mahutz arnoua eta edatendu oura. L'asne porte le vin et boit l'eau.

Deus siq esten lecouan, erregueq bereçassen bidea galçendu. Où rien n'y a, le roy perd son droict.

Aiçia eta emastea eta fortuna cambiatçequo, erraits dire hiliargayra beçala. Le vent, la femme et la fortune sont muables comme la lune.

Ces extraits suffiront pour faire juger du degré de mérite que peut avoir ce volume ; il est imprimé à trois colonnes, françois, espagnol et basque. Le basque, à ce que dit l'auteur, « est tel qu'il se parle au melheur endroict qu'est à St. Jehan de Lus et Siboure. »

Historia de Enrique, fi de Oliva, Rey de Jherusalem, Enperator de Constantinopla.

Ce roman de chevalerie mérite l'épithète, un peu trop prodiguée parfois, de rarissime. Jusqu'à nouvel ordre du moins, il n'en existe qu'un exemplaire connu, celui de la bibliothèque impériale de Vienne. Denis (*Supplem. ad Maittaire Ann. typ.*, pag. 444) en a donné une description incomplète qu'a copiée Mendez (*Typogr. esp.*, 1796, t. I, pag. 212); bien qu'habitant la Péninsule, ce dernier écrivain n'avoit jamais rencontré ce volume, n'avoit pu se procurer aucun renseignement sur son compte. C'est un petit in-4° gothique, imprimé à Séville en 1498, 43 feuillets non chiffrés, sans réclames, sign. a-e, 8 fts chaque, et f. 3 fts. La page pleine est composée de 31 lignes; une grossière figure sur bois décore le frontispice. Nic. Antonio (*Bibl. hisp. nova*, t. II, pag. 396) indique une réimpression de 1533, et il s'en trouve à la bibliothèque du Roi une de 32 feuillets, datée de 1545. (Brunet, *Nouv. Rech. bibliogr.*, I, 483).

Les compilateurs de la *Bibliothèque des Romans* et des *Mélanges d'une grande bibliothèque*, Dunlop, dans son *History of fiction*, tous les auteurs enfin que nous avons été à même de consulter, ayant complètement, et pour cause, passé sous silence l'ouvrage en question, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'en offrir ici une analyse : on verra que c'étoit une production bien faite pour plaire aux lecteurs du xve siècle; des batailles, des apparitions surnaturelles, des miracles, des faits aventureux; d'ailleurs ces fables se rattachent à nos vieilles chansons de geste : l'auteur espagnol a certainement travaillé sur des textes françois.

Le bon roi Pepin avoit une sœur nommée Oliva (1); elle étoit

(1) D'après l'histoire, Pepin-le-Bref eut deux sœurs : Landrade qui épousa Sigramme, comte de Haisbainne, et Chiltrude qui fut mariée à Odilo, prince de Bavière. Dans le roman en vers allemands de *Valentin et Namelos*, la sœur de Pepin s'appelle Phila, et son mari c'est le roi de Hongrie Chrysostôme; la rédaction en prose de ce même roman la nomme Bellisante et l'unit à Alexandre, empereur de Constantinople.

aussi belle que sage, et il donna lui-même des soins tout particulieurs à son éducation. Dès qu'elle eut atteint l'âge nubile, nombre de princes et de rois aspirèrent à sa main; Pepin voulut lui faire épouser un de ses vassaux dont le dévouement lui étoit bien connu, le duc de la Rocha; de cette façon il n'avoit pas la douleur de voir s'éloigner de lui une sœur bien-aimée, et il récompensoit les services d'un seigneur courageux, puissant et doué de toutes les vertus chevaleresques. La princesse reçut en dot la Flandre et la ville de Florencia (1); la cérémonie nuptiale fut célébrée avec beaucoup de pompe à Monlaon (2); tous les grands du royaume y assistèrent, mais parmi eux se trouvoit un traître, Tomillas, comte de Cologne, habile à capter, par ses flatteries, l'oreille de Pepin; il étoit père de la belle Aldigon et de ce célèbre Galalon, dont la perfidie amena la mort des douze pairs (3); depuis long-temps il nourrissoit l'idée de faire épouser sa fille au duc de la Rocha; trompé dans son espoir, il jura de se venger et d'arriver à son but à force de dextérité.

La duchesse accouche, en temps convenable, d'un garçon qui reçoit le nom d'Enrique (Henry); il atteignit sa troisième année, lorsque son père et sa mère voulurent aller visiter leurs possessions; ils prennent, non sans répandre des larmes, congé de Pepin, se mettent en route et passent près de Cologne. Tomillas guettait ce moment: il va à leur rencontre et les invite à venir se reposer dans son palais. Accablée de chaleur et de soif (car on était au mois de juin), la duchesse consent sans peine à accepter quelques rafraîchissemens, à prendre quelques heures de repos. Le comte possédoit un oreiller dû au talent d'un magicien des plus experts et qui plongeoit dans le plus invincible et le plus profond des sommeils la personne qui y

(1) Florenge, ou Florenne, ville des Pays-Bas, à 7 lieues et demie de Namur.

(2) Monlaon, Laon.

(3) Le nom du traître par excellence, dans les romans carlovingiens, s'écrit aussi Ganelon ou Ganalon; il doit sans doute son origine à un archevêque de Sens qui trahit, non pas Charlemagne, mais un de ses descendans, Louis-le-Germanique.

reposoit sa tête ; il le place dans le lit où va s'étendre la duchesse : elle en ressent de suite l'influence ; de plus, Tomillas avoit au doigt une bague douée de la vertu non moins surnaturelle d'obliger tous ceux qui jetaient les yeux sur elle à obéir en tout point à son propriétaire : il s'en sert pour forcer un de ses vassaux, un jeune homme du nom d'Aymar, à partager la couche de la duchesse. Aymar s'endort aussi, cédant à l'influence magique ; Tomillas court prévenir le duc que sa femme oublie tous ses devoirs de la façon la plus scandaleuse ; il le presse de venir être témoin de son déshonneur. Le duc arrive accompagné du vieux et respectable comte de Flandres, Jufre, et de deux vicomtes ; sa fureur est au comble ; Tomillas lui conseille de renvoyer la coupable chargée de fers, à Pepin qui saura la punir ; il se réserve, lui, de châtier son vassal, et, en effet, le saisissant par les cheveux, il le traîne dans la chambre, et le perce de plusieurs coups d'épée. La duchesse, revenue à elle, et apprenant tout ce qui s'est passé, ne peut que protester de son innocence ; on la jette en prison ; on transmet ces cruelles nouvelles à Pepin. Ce monarque se rend aussitôt à Cologne ; il accable sa sœur de reproches ; elle demande à se justifier par l'épreuve du feu et de l'eau ; il rejette cette proposition ; elle offre de se précipiter du sommet d'une haute tour, consentant à être traitée en coupable si elle se fait le moindre mal ou manifeste la moindre émotion ; Pepin regarde le crime comme tellement avéré, que tout cela lui semble inutile ; le comte Jufre lui fait cependant entendre raison, en le menaçant de cesser de lui obéir. Oliva traverse, en chemise, un bûcher ardent sans que les flammes aient la moindre prise sur sa personne ou sur son léger costume ; le roi la rend à son mari, mais en prétendant garder les provinces qui formaient sa dot ; le duc ne veut pas la recevoir ; Jufre arrange tout cela en la plaçant avec son fils dans un couvent de religieuses qu'il vient de fonder ; elle y consacre son temps à des exercices de piété ; elle ne cesse de demander au ciel de faire éclater son innocence.

Se regardant comme dégagé d'un lien malencontreux, le duc alloit épouser la fille de Tomillas, lorsque son fils Henry, âgé de cinq ans, arrive avec le comte de Flandres, pleure et essaie de le ramener à de meilleurs sentimens. L'enfant est mal

accueilli ; son père s'irrite jusqu'à le frapper et le pousser rudement contre une colonne ; il tombe, on le croit mort, on le rapporte à sa mère dont les soins le guérissent promptement. Elle se souvient alors d'un songe qui lui a annoncé les malheurs qu'elle devoit éprouver, et qui lui a de plus révélé que son fils deviendroit grand et puissant. Afin de le soustraire au ressentiment de Tomillas, elle le fait passer pour mort ; on l'élève en cachette, et, lorsqu'il a quinze ans, le comte Jufre qui étoit du complot, juge opportun de le conduire en pays étranger ; ils se déguisent en marchands ; il se fait passer pour le père du jeune homme ; ils arrivent à la cour du margrave de Montferrat, qui leur fait bon accueil, et qui, frappé de l'air noble d'Henry, se doute bien que ces inconnus ne sont pas ce qu'ils paroissent être ; il prend Henry à part, il lui offre la main de sa sœur et le gouvernement de ses états, car vous saurez que ce margrave veut se rendre dans la Terre-Sainte à la tête de trois cents chevaliers. Henry demande à consulter d'abord son soi-disant père ; Jufre veut prendre un instant de réflexion ; ils se retirent dans une chambre qu'on leur assigne. Pendant la nuit, qui est-ce qui leur apparoît ? c'est l'archange Gabriel ; il vient enjoindre à notre héros de se rendre aussitôt dans les pays d'outre-mer : c'est à lui qu'il est réservé de conquérir la Terre-Sainte et de délivrer Constantinople ; comme preuve de la vérité de ce qu'il dit, l'ange marque lui-même Henry du signe des croisés. Le margrave avoit chargé deux officiers de sa cour d'espionner, de surveiller les étrangers ; on lui rapporte un fait aussi surprenant ; il cherche à s'en assurer, et l'on trouve, en effet, qu'une croix a été miraculeusement tracée non seulement sur les vêtemens, mais encore sur le corps d'Henry. On lui offre de le mettre à la tête d'un corps d'armée qui entreprendroit la croisade ; le jeune homme refuse, il demande seulement et il obtient un bâtiment tout équipé. La renommée ne tarde pas à publier partout cet événement ; le roi de Hongrie vient accompagné de quinze cents chevaliers d'élite, le cardinal Michel d'Ostie apporte de riches trésors ; bref, deux mois ne s'étoient pas écoulés, qu'Henry se trouvoit dans le port de Damiette, et soixante mille guerriers lui obéissoient.

Il faut constater ici que le margrave de Montferrat avoit déjà

effectué un débarquement avec trois cents chevaliers, mais il avoit manqué d'énergie et il s'étoit réfugié sur des rochers. C'est là que Henry le rencontre en débarquant. Notre héros avoit fait un vœu qui prouvoit à quel point il avoit à cœur le succès de son entreprise : il avoit juré de tuer de ses propres mains tout croisé qui se montreroit lâche, aussi commence-t-il par adresser de vifs reproches au margrave, et, d'un coup de lance, il le renverse sans vie. Cet acte sévère eut d'heureux résultats, tout le monde fut forcé d'être brave ou de le paroître, et c'étoit chose nécessaire, car le sultan de Babylone, instruit de l'arrivée d'Henry, accourroit avec une immense armée. Une grande bataille se livre ; prodiges de valeur de la part du jeune prince ; les sultans d'Antonia et de Damas meurent sous ses coups ; les infidèles sont mis en déroute complète ; Damas est assiégé, enlevé d'assaut ; on y trouve la vraie croix et dorénavant renfermée dans un étui d'or, elle sera portée à la tête de l'armée. Le gouverneur de la ville conquise (il se nomme Alverdures) et son fils Cipres sont captifs ; Henry et le cardinal essaient de les convertir, et, sur leur refus, les font décapiter ; c'est de toute justice (1). On marche sur Jérusalem que les païens épouvantés ont abandonnée d'avance ; mais, ô miracle ! au moment où les croisés arrivent sur le seuil du Temple saint, d'elles-mêmes les portes se ferment à leur nez. Consternation générale ; Henry surtout se désole ; il demande quels sont les péchés qui lui attirent un aussi sévère châtiment. L'ange Gabriel lui apparoît de rechef, lui dit que le Sauveur n'a point fait son entrée avec pompe, mais humblement et monté sur un âne ; il faut que les croisés se repentent de leurs fautes, en demandent pardon, prosternés dans la poudre ; les portes se rouvriront alors. La chose se passe, en effet, de cette façon ; Henry porte la vraie croix sur le grand autel et l'y place ; reprenant ensuite le cours de ses conquêtes, il subjugue toute la Palestine, la Syrie, et Babylone même. Alors arrive un nouvel émir (*Almirante*) suivi de forces imposantes ; il a nom Miranbel

(1) Une circonstance analogue se retrouve dans le roman provençal de Fierabras, publié à Berlin en 1829 : le vieil émir, père du héros, ne veut pas se laisser baptiser ; on le tue.

de Taratona (1); et comme ses astrologues lui révèlent qu'Henry est invincible, il se décide à aller passer le détroit de Saint-George (2) et à attaquer Constantinople, proie opulente et facile à saisir, car l'empereur est vieux et aveugle.

Les exploits de notre héros étoient connus en France; son père, cédant enfin à la voix du pape qui le menace de l'excommunier, rompt sa coupable union avec la fille de Tomillas, bien qu'il en eût un fils nommé Malindre, fait sortir Oliva du couvent où elle gémissait depuis long-temps, et proclame son innocence. Le roi Pepin prend fort mal la chose, il ne croit pas à la vertu de sa sœur; il redoute le courroux du comte de Cologne et il s'unit à Tomillas pour faire la guerre à son beau-frère.

Revenons à Henry; décidé à courir au secours de Constantinople, il s'embarque avec trois cents chevaliers qu'il a choisis; une tempête s'élève, le vaisseau est jeté à la côte; Henry se sauve avec un seul chevalier et le comte de Flandres; ils continuent leur route et arrivent enfin au but de leur voyage, mais dans le plus déplorable état et à demi morts. Pendant que ses compagnons pénètrent dans la ville, notre héros s'asseoit au pied d'une tour, et, dans un long monologue, il se raconte à lui-même son histoire et déplore son sort. Précisément la fille de l'empereur, Mergelina, étoit montée au sommet de cette tour pour épier l'approche de l'armée des infidèles; elle entend les plaintes qu'exhale Henry, et, sans se montrer, glissant sa blanche main le long d'un créneau, elle lui jette quelques pièces d'or; notre héros regrette que ce ne soit pas plutôt un morceau de pain. La princesse court faire part de tout ceci à son père, l'empereur Manuel; on envoie un sénéchal chercher le prince; il refuse d'entrer dans la ville dans aussi misérable équipage; le sénéchal le menace de lui donner des coups de bâton s'il ne veut pas marcher; Henry, qu'une abstinence forcée a rendu

(1) Dans la chronique d'Albiric, moine des Trois-Fontaines, il est fait mention (*ad ann.* 1212) d'un prince musulman de Sicile, nommé *Mirabellus*.

(2) C'est ainsi qu'au moyen-âge l'on a souvent appelé le Bosphore. Voir, à ce sujet, dans l'ouvrage d'Oultreman, *Constantinopolis* (p. 612-615), une *dissertatiuncula, De brachio S. Georgii*.

très maigre (*estava ayuno y muy cemeno*), franchit un large fossé ; enfin, couvert d'un manteau qu'on lui prête, il se rend à la cour ; il est reçu à bras ouvert ; ses deux compagnons sont aussi bien traités que lui ; il est nommé généralissime de toutes les forces constantinopolitaines. Il va sans dire que les ennemis sont battus à plat ; l'émir et plusieurs autres rois périssent de la main de notre héros ; il épouse Mergellina ; il est héritier présomptif de l'empereur ; il ne peut cependant être heureux, tant qu'il n'aura pas mis ses parens à l'abri des attaques de Tomillas. Se séparant avec bien des pleurs de son épouse, il fait voile pour la France avec deux mille chevaliers et de riches trésors. Son vieil et respectable ami, le comte Jufre, est du voyage.

On débarque heureusement à deux journées de marche de La Roche ; notre héros quitte ses camarades, et, costumé en pélerin, il va aux renseignemens. Il apprend que le château de ses ancêtres est depuis neuf ans assiégé par Tomillas ; il traverse, non sans péril, le camp ennemi et s'introduit auprès de ses parens ; malgré son déguisement et sa longue absence sa mère le reconnoît ; il retourne auprès de sa petite armée et la mène sans retard au combat. Tomillas est battu, le siége levé. Dans le trouble de la mêlée, Henry a le malheur de tuer, d'un coup de lance, sans le connoître, son frère consanguin Malindre. Il va bloquer Cologne ; Tomillas voyant bien qu'une plus longue résistance seroit vaine, imagine de faire creuser un long couloir qui passe sous les remparts de la ville et va déboucher dans la campagne. Au moment où il sort de ce souterrain, une patrouille d'assiégeans l'arrête ; on le prend d'abord pour un voleur, mais bientôt il est reconnu, mené devant Henry, et dans l'espoir d'avoir la vie sauve, il fait l'aveu de toutes ses horribles machinations d'autrefois ; il se dessaisit de son bagage magique, de l'oreiller et de l'anneau dont il a déjà été question. Henry va porter à son père la confession de Tomillas, et pour lui prouver la vérité de tout ceci, il le plonge dans le plus profond sommeil au moyen de l'oreiller, il oblige, grâce à l'anneau, une servante, vrai monstre de laideur, à partager la couche du duc ; grand étonnement de celui-ci lorsqu'on le réveille en ôtant l'oreiller de dessous sa tête ; les assistans le plaisantent ;

il ne sait que répondre, et on lui démontre sans peine qu'Oliva a été la victime d'une combinaison toute pareille.

Le roi Pepin arrive sur ces entrefaites; on s'embrasse; il restitue à sa sœur les provinces qui avoient formé sa dot; il y joint même la ville de Paris, et Henry y ajoute celle de Cologne. On songe à punir Tomillas; on se contente de le faire tirer à quatre chevaux; l'on jette ses membres au feu et ses cendres au vent. Après des fêtes somptueuses, Henry se sépare de ses parens et retourne à Constantinople retrouver ses états, rejoindre son épouse; elle lui donne un fils peu de temps après.

Ce roman se compose de deux parties distinctes; tout ce qui a rapport à Oliva, à ses malheurs, à sa justification, provient sans doute de quelque ancienne légende qui se rattache au cycle carlovingien, et qui est perdue, ou qui, du moins, n'a pas vu le jour. Le récit de la croisade d'Henry, de ses triomphes, de son élévation au trône de Constantinople, forme un hors d'œuvre ajouté après coup: c'est, mêlée à beaucoup de circonstances fabuleuses, l'histoire d'Henry de Flandres, le second empereur de la dynastie latine. On sait combien les poëtes du moyen-âge et les romanciers qui les ont suivis se préoccupoient peu de voir si leurs récits s'accordoient avec les documens historiques: souvent ils créoient les noms et les actions de leurs héros; d'autres fois ils s'emparoient des noms des preux les plus illustres, n'ayant nul cure de la géographie ou de la chronologie; l'imagination des auteurs se mêloit aux traditions populaires, et, pourvu que de tels récits fussent amusans, on ne demandoit pas si l'histoire les démentoit.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

Nos 16 et 17. — Aout et septembre 1841.

1353 **Alciat** (**André**). Les emblêmes mis en rime françoyse, et puis nagueres reimprime auec curieuse correction. *Paris, Ch. Wechel,* 1540, pet. in-8, mar. v., à comp., tr. d. *(Joli exempl.)*. . . . . 18—»

1354 **Arioste**. Imitation de quelques chans de l'Arioste, par divers poetes françois (Philippes Desportes, Saint-Gelais, J.-A. de Baïf et Loys d'Orléans). *Paris, Lucas Breyer,* 1572, in-8, mar. puce, fil., tr. d. . 36—»

1355 **Audoeni** (**Joannis**). Epigrammata cur. Ant.-Aug. Renouard. *Parisiis,* 1794, in-12, pap. vél., mar. bl., fil., tr. d. *Élég. rel. de Thouvenin.* . . . . . 18—»

1356 **Augustini** (**sancti Aurelii**). Hipponensis episcopi, Opera omnia, studio monachorum ordinis sancti Benedicti. *Bassani,* 1797, 20 vol. in-4, rel. en vél., gr. pap. 125—»

1357 **Belleau** (**Remy**). OEuvres poétiques. *Rouen, Cl. Le Villain,* 1604, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, mar. bl., fil., tr. d. (*Duru.*) Bel exemplaire complet. 34—»

1358 **Biographie** universelle, ancienne et moderne, etc., etc. *Paris, Michaud,* 1820 et suiv., 68 vol. in-8, demi-rel., v. fauve. . . . . 380—»

1359 **Bossuet**. Maximes et réflexions sur la comédie. *Paris,* 1694, in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Rel. anc.*). 10—»

1360 **Britannia after the romans**; being an attempt to illustrate the Religious and Political Revolutions of that Province in the Fifth and succeeding Centuries. *London,* 1836, 1 vol. in-4, cart. . . . . 37—»

Tiré à petit nombre.

1361 **Cabinet (le) satyrique**, ou Recueil de vers piquans et gaillards tirés des cabinets des sieurs de Sigognes, Regnier, Motin, Berthelot, Maynard et autres des plus signalez poëtes. *Au Mont-Parnasse, de l'imprimerie de messir Apollon, l'année satyrique* (sans date). 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. cit., dent., tr. d. (*Thouvenin*). Bel exempl., 2 fig. ajoutées. . . . . 36—»

1362 **Carter's** specimens of ancient sculpture and painting, now Remaining in England. (Specimen des anciennes sculptures et peintures existant en Angleterre), sous la période d'Henri VIII, avec notes historiques et critiques; édition nouvellement arrangée par ordre topographique. *Londres,* 1838, 1 vol. gr. in-fol., avec 120 grandes gravures très bien color. (Publié à plus de 400 francs). . . . . 200—»

Ce célèbre et curieux ouvrage contient l'histoire des antiquités d'Angleterre, et peut s'appeler le Montfaucon anglais. Des peintures, des ornemens d'anciens missels, d'anciens meubles, vases, une grande et belle crosse exécutée d'une manière admirable, etc.

1363 **Champier (Symphorien)**. La Nef des princes et des batailles de noblesse, avec le Chemin pour aller à l'hospital, et autres enseignemens utils, etc. *Paris, Ph. Lenoir,* 1525, in-4 goth., v. f. (*Aux armes.*) 45—»

Plusieurs feuillets parfaitement imités à la plume complètent cet exemplaire. Un autre exemplaire, sans cette imperfection, a été vendu 160 fr. Voyez *Bull. du Bibl.*

1364 **Connor (Bern)**. Evangelium medici, seu medicina mystica; de suspensis naturæ legibus, sive de miraculis reliquisque in bibliis memoratis, quæ medicæ indagini subjici possunt, etc. *Amst., Joan. Woltere,* 1699, pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. reliure.*) 12—»

1365 **Controuerses** des sexes mascvlin et fœmenin, en trois livres (par Gratien Dupont, seigneur de Drusac). *Paris, Gilles Corrozet,* 1541, pet. in-8, fig. sur bois, mar. r., fil., tr. d. . . . . 36—»

Petit livret excessivement rare, avec de fort jolies vignettes sur bois. Exemplaire bien conservé, malgré trois feuillets très habilement refaits à la plume.

1366 **Corpus poetarum latinorum**, edidit G. S. Walker. *Londres,* gr. in-8. . . . . 20—»

Ce volume comprend tous les poètes latins classiques très correctement imprimés. . . . . 22—»

Catullus, Tibullus, Propertius, Lucretius, Virgilius, Ovidius, Horatius, Phædrus, Lucanus, Persius, Juvenalis, Martialis, Sulpicia, Statius, Silius Italicus, Valerius Flaccus, Calpurnius Siculus, Ausonius, Claudianus.

1367 **Cronique** (la) dv tres chrestien et victorievx roy Loys vnziesme du nom auec plusieurs histoires aduenues tant es pays de France, Angleterre que Flandres et Artois, puis l'an 1461 iusquen 1483. *Paris, Galliot du Pré,* 1558, in-8, mar. olive, fil., tr. d. . 30—»

1368 **Cy commence la destruction de Hierusalem** auec le Jugement de Pylate, qui comenca au temps de Neron, empereur, quarante ans après la mort de Nostre Seigneur Iesuchrist. (*Sans lieu ni date*), in-8 goth. de 8 pages, mar. olive, fil., tr. d. . . . . 65—»

Chaque page est entourée d'arabesques et ornée de trois petites fig. sur bois, très curieuses.

1369 **Débat** (le) de Lomme mondain et du Religieux. (En vers *sans lieu ni date*), in-8 goth. de 21 pages, avec une gravure sur bois, mar. r., tr. d. (*Élég. rel. et fort bel ex.*). . . . . 55—»

1370 **Denyse (Jean)**. La Vérité de la religion chrétienne démontrée par ordre géométrique. *Paris, Delaulne,* 1717, in-12, mar. r., fil., tr. d. *Anc. rel.* aux armes de d'Aguesseau, avec une lettre autogr. sign. de l'auteur à d'Aguesseau. . . . . 12—»

1371 **Désordres de la Bassette.** Nouvelle galante. *Sur la copie.* Paris (*Hollande*), 1682, pet. in-12, v. f. (*Kœhler.*) 15—»

Volume fort curieux pour les mœurs du temps ; anecdotes intéressantes.

1372 **Dictionarium scoto celticum**; a Dictionary of the Gaelic language; comprising an ample vocabulary of gaelic words, as preserved in vernacular speech, manuscripts, or printed works, with their derivation, signification, and various meanings in english and latin, illustrated by suitable examples and phrases, and etymological remarks; also vocabularies of latin and english words, with their translation into Gaelic. To which are prefixed, an introduction explaining the nature, objects, and sources of the work, a compendium of Gaelic grammar. Compiled and published by the Highland Society of Scotland, 2 gros vol. in-4, cart. . . . . 65—»

Ouvrage publié à 185 fr.

1373 **Domayron.** Histoire du siége des Muses, où parmi le chaste amour est traité des plusieurs belles et curieuses sciences, divine, morale et naturelle, architecture, alchymie, peinture et autres. *Lyon, Simon Rigaud,* 1610, in-8, mar. r. (*Ancienne rel.*). . . . . 24—»

1374 **Doux (le)** Entretien des bonnes compagnies, ou Recueil des plus beavx airs à danser. Le tout composé depuis trois mois par les plus rares et excellens esprits de ce temps. *Paris, J. Guignard,* 1634, pet. in-12, mar. r., tr. d. . . . . 24—»

Dans le même volume : les Chants de joye des enfans de Bacchus, ou le Nouveau Recueil des plus beaux airs à boire. *Paris, le même,* 1634. Un peu piqué.

1375 **Droyn (Gabriel).** Le Royal sirop de pommes, antidote des passions mélancholiques. *Paris,* 1615, in-8, v. f. (*Anc. rel.*). . . . . 15—»

Livre fort rare et recherché.

1376 **Enchiridion** Leonis papæ. *Moguntiæ*, 1633, in-24, mar. r., fil., tr. d. (*Ancienne reliure.*) . . 12—»

C'est dans ce petit livre que l'on trouve *l'Oraison pour saigment de nez, Oraison pour la colique*, et autres singulières Oraisons de cette sorte.

1377 **Estienne (Henri)**. Apologie pour Hérodote, ou Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes ; nouvelle édition augmentée de remarques de Le Duchat, etc. *La Haye, Scheurleer*, 1735, 3 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*) . . . 55—»

1378 **Euripidis** Opera omnia, græce et ital., cum notis del P. Carmeli. *Padovæ*, 1743-1754. 20 vol. in-8, mar. rouge, fil., tr. d. (*Padeloup*). . . . . 200—»

Exemplaire en grand papier.

1379 **Fénelon**. Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, nouv. édit., avec des remarques pour l'intelligence de ce poëme. *Rotterdam*, 1725, in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Derome*), fig. . . . . 18—»

Edition avec notes.

1380 **Ferroni (Arnoldi)**. Burdigalensis de rebus gestis gallorum libri IV, ad historiam Pauli Æmilii additi. *Parisiis, apud Vascosanum*, 1549, in-8, vélin. . 7—»

1381 **Fléchier**. OEuvres posthumes, mandements, pastorales, lettres. *Paris, Estienne*, 1722, 3 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. d. (*Ancienne rel. de Desseuil.*) 60—»

1382 **Fontaine (J. de La)**. Contes et nouvelles en vers. *Amst.*, 1762, 2 vol. in-8, mar. vert, dent., tr. d. *Reliure de Brunck*. Edit. des fermiers généraux. 120—»

Charmant exemplaire pour les épreuves dont plusieurs sont doubles, entre autres le cas de conscience qui est découvert et non découvert.

1383 ——————— Fables choisies et Contes, avec des petites notes et un dictionnaire des mots vieux ou peu usités. *Hambourg, A. Vandenhoeck*, 4 tom. en 2 vol. in-24, mar. r., tr. d. (*Ancienne reliure, jolie édition fort recherchée.*) . . . . . 32—»

1384 **Fontaine** (**J. de La**). Ses fables. *Paris, Didot l'aîné,* 1787, 2 vol. in-18, pap. vél. collé, mar. r., fil., tr. d., doublé de tabis. *(Derome). Bel exempl.* . 32—»

De la collection du Dauphin.

1385 ——————— Contes et nouvelles, en vers. *Amst.,* 1685, 2 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Derome),* fig. de R. de Hooge. *Très bel exempl. de la bonne édition.* . . . . . 78—»

1386 **Fontaine** (**J. de La**) de Valenciennes. La Fontaine des amoureux de science. *Lyon, Jean de Tournes,* 1571, petit in-8, mar. citron jaspé, fil., tr. d. *(Derome), avec figures de Ant. Dumoulin. (Bel exempl.).* . 65—»

1387 **Fontaines** (**Louys**). Relation du pays de Jansenie, etc. *Paris,* 1664, in-8, mar. r., fil., tr. d. *Bel exempl., de reliure ancienne, avec la carte.* . . . . . 10—»

1388 **François de l'Isle.** La Légende de Charles, cardinal de Lorraine, et de ses frères de la maison de Guise. *Reims,* 1579, in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Reliure anc.) Bel exempl.* . . . . . 25—»

1389 **Gello** (**Giovan-Baptista**), académicien florentin. La Circé, dialogues nouuellement mis en françoys, par le sieur du Parc. *Lyon, G. Roville,* 1550, petit in-8, mar. v., fil., tr. d. *(Kœhler.)* . . . . . 34—»

1390 **Golii** (**Jac.**). Lexicon arabico-latinum. *Lugd., Batav., Bonav. et Abrah. Elzevirii,* 1653, in-folio, v. b. *Bon exemplaire parfaitement conservé.* . . . . 120—»

1391 **Guevarre** (**Anth. de**). Moyens légitimes pour parvenir à la faveur et pour s'y maintenir, ou le Réveil-matin des courtisans; trad. françoise de Séb. Hardy. *Paris, Rob. Estienne,* 1623, in-8, mar. vert, fil., tr. d. *(Jolie reliure ancienne).* . . . . . 24—»

1392 **Heures** (les présentes), a lusaige de Rome, toutes au long sans rien requerir, nouuellement imprimees a Paris, avec plusieurs belles hystoires, tant au kalendrier, aux heures Nostre-Dame, aux heures de la

Croix, aux heures du Sainct-Esperit, aux sept pseaumes penitentiales, que aux vigiles des trespassez. 1537, in-32 allongé, goth., avec 49 *jolies gravures sur bois à mi-marge*, rel. . . . . 60—»

Genre de format fort rare.

1393 **Histoire** de madame la comtesse des Barres, à madame la marquise de Lambert. *Anvers*, 1735, pet. in-12 cart., non rog. (*Rare.*). . . . . 10—»

1394 ——— de Nicolas I, roi du Paraguay et empereur des Mamelus. *A Saint-Paul*, 1756, in-12, demi-rel., dos de mar. r., non rogné. . . . . 10—»

1395 ——— des intrigues galantes de la reine Christine de Suède et de sa cour, pendant son séjour à Rome. *Amst.*, 1697, pet. in-8, v. . . . . 6—»

1396 ——— maccaronique de Merlin Coccaie (Thomas Folengo), prototype de Rabelais, ou est traicté les ruses de Cingar, les tours de Boccal, les adventures de Leonard, les farces de Fracasse, les enchantemens de Gelfore et Pandrague, etc. Plus l'horrible bataille advenue entre les mouches et les fourmis. *Paris, Toussaincts du Bray*, 1606, 2 vol. pet. in-12, mar. v., dent., doublé de tabis rose, tr. d. . . . . 24—»

Bel exemplaire relié par Simier.

1397 **Homère**. Iliade et Odyssée, trad. en françois par madame Dacier. *Paris, Rigaud*, 1711, 6 vol. pet. in-8, mar. vert, fil., tr. d., fig. de Benard-Picart et Coypel. (*Rel. de Derome.*). . . . . 115—»

1398 **Hope's**. Costume of the ancients (costumes des anciens), orné de 320 belles planches représentant les habits et les meubles des Égyptiens, des Grecs et des Romains. *Londres*, 1841, 2 vol. gr. in-8, nouvelle édition augmentée de plus de 20 planches. . . . 70—»

1399 **Hume (David)**. Dialogues sur la religion naturelle, ouvrage posthume de David Hume, trad. de l'anglois. *Édimbourg*, 1780, pet. in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Derome.*). . . . . 14—»

1400 **Hutteni.** (Ulrichi de) Dialogi, et epistolæ. *Moguntiæ, Joan. Scheffer,* 1520, pet. in-4, mar. rouge, dent., tr. d. . . . . 20—»

Voici comment est composé ce volume rare : Frontispice gravé. — Une préface de dix-sept pages. — Une lettre à Jul. Pflugk, quatre pages. — Table des lettres servant de titre; une lettre à Charles V, roid'Espagne, douze pages et demie. — Une lettre au card. Albert, trois pages et demie. — Idem à Sébastien de Rotenham; à Frédéric de Saxe; aux Etats d'Allemagne, trente pag. = Dialogi = fortuna, vingt-huit pages. — Febris prima, trois pages. — Febris secunda, vingt-deux pages. — Trias Romana, soixante-quatre pages. — Inspicientes, vingt-quatre pages.

1401 **Juvenal des Ursins (Jean).** Arrest du parlement de Paris donné et rendu à la requête du procureur general contre Charles II, duc de Lorraine, et ses complices. *Paris*, 1634, in-12, v. mar. (*Aux armes de Richelieu.*). . . . . 6—»

1402 **Landon.** Vies et OEuvres des peintres (Raphael, Michel-Ange, Dominiquin, Albane, Poussin, Corrège, Baccio Bandinelli, et Daniel de Volterre, Le Sueur et Jouvenet, Léonard de Vinci, Titien, Le Guido, P. Véronèse, et peintres antiques), *Paris,* 1813, 25 tom. in-4 rel. en 8 vol., dos et coins de mar. rouge (*Bel ex. tranche dorée,* 1500 *planches*). 900 fr., net. . 350—»

1403 **Le Moyne (Pierre).** La Gallerie des Femmes fortes. *Leyden, J. Elzevier; Paris, Ch. Angot,* 1660, pet. in-12, fig., mar. bl., tr. d. (*Duru.*). . . . 32—»

1404 **Longus.** Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, trad. de J. Amyot. *Paris,* 1718, in-8, mar., fil., tr. d. (*Bel ex. rel. par Derome, avec fig. du Régent.*). 75—»

1405 **Loyac (Jean de)** Les Advis d'un fidèle conseiller, composez et présentez au roy. *Paris, Pepingue,* 1653, in-4, mar. r. Très riche rel. du temps, à compart., tr. d., lavé, réglé. . . . . 20—»

Conseils donnés à Louis XIV sur tout ce qui peut concourir à former un bon roi, moralement et politiquement.

1406 **Mape romaine (la)**, contenant cinq traictez, savoir : la Fournaise romaine, l'Edom romain, l'Oiseleur romain, la Conception romaine, et la Réjouissance de l'Église. Le tout extrait de l'anglois de T. T. *Genève*, 1623, in-8, vél., titre gravé, très curieux . 18—»

Ouvrage rare.

1407 **Marsollier (l'abbé)**. Apologie, ou Justification d'Érasme. *Paris, Babuty*, 1713. — Critique de l'apologie d'Érasme. *Paris, Jombert*, 1719, 2 vol. in-12, v. f., fil., tr. d. *(Rel. anc. aux armes de Bignon, auquel l'ouvrage est dédié.)*. . . . . 15—»

1408 **Martinet** (Aide des cérémonies de France). Emblesmes royales à Louis-le-Grand. *Paris, Cl. Barbin*, 1673, in-12, fig. à chaque page, mar. citron, fil., tr. d. *(Bel ex.)*. . . . . 18—»

Fort jolies petites grav. à la manière de Sébastien Leclerc.

1409 **Mémoires de Jean de Witt**, trad. de l'original en françois, par M. de ***. *Ratisbonne*, 1709, in-12, cart., non rogné. . . . . 6—»

1410 ——— historiques et secrets concernant les amours des rois de France (par Sauval), avec quelques autres pièces. *Paris, vis-à-vis le cheval de Bronze*, 1739, pet. in-12, mar. r., fil., non rogné. *(Thompson.)*. 20—»

Michel (Guil.). *Voyez* Penser royal.

1411 **Mille et une Nuits** (en anglois), nouvelle édition, avec beaucoup de notes sur la langue, les mœurs et les coutumes des arabes, trad. par Villiam Lane, Esq., illustrée de plus de mille gravures sur bois. *Londres*, 3 vol. gr. in-8, mar. vert, fil., tr. d. . . 115—»

Magnifique édition.

1412 **Millingen's** ancient unedited monuments (anglois et françois, anciens monumens inédits), représentant des vases grecs, des statues, des bustes, des bas-reliefs et autres restes de l'art grec, choisis pour leur variété, leur beauté, leur intérêt dans tous les pays,

62 belles planches très bien coloriées, avec explication en anglois et françois. *Londres*, 1822, in-fol., demi-rel., mar. v. . . . . 120—»

Cet élégant volume est une des plus intéressantes publications antiquaires de l'époque, et les amateurs de l'archéologie classique y trouveront beaucoup à apprendre.

1413 **Moine** (le) sécularisé, augmenté de la Vie des Moines (attr. à Dupré, ecclés. de Lyon). *Suiv. l'original, Villefranche*, pet. in-12, mar. r. (*Jolie rel. à la janséniste.*) (*Duru.*). . . . . 25—»

1414 **Moulinet** (Nic. de), sieur du Parc (Ch. Sorel). La vraie histoire comique de Francion (par Ch. Sorel de Souvigny). *Leyde*, 1721, 2 vol. pet. in-8, mar. v., fil., tr. d. (*Anc. rel.*), fig. . . . . 25—»

1415 **Mythologie**, ou Explication des Fables, OEuvre d'éminente doctrine et dagréable lecture, cy devant traduite (du latin de Noël le Comte) par J. de Montliard, exactement revue en cette dernière édition, et augmentée d'un traité des muses, de plusieurs remarques fort curieuses, de diverses moralités touchant les principaux dieux, et d'un Abrégé de leurs images, par J. Baudoin. *Paris, P. Chevalier*, 1627, in-fol., gr. pap., fig., mar. r., riche dent., tr. d., lavé réglé. . . . . 70—»

Exemplaire du marquis de la Vievville, dont le chiffre est parsemé sur les plats : c'est un double W et un F couronnés.

1416 **Navières**. Les Douze Heures du jour artificiel, avec annotations. *Sédan*, 1595, in-8, v. f., fil., tr. d. (*Bel exempl.*). . . . . 24—»

Volume avec un encadrement à chaque page. La fin du vol. est terminée par six feuillets blancs qui n'ont que l'encadrement.

1417 **Ollenix** du Mont-Sacré (Nic. de Montreux). Les Bergeries de Juliette, ensemble une pastorale, 4e édit. *Paris, Gilles Beys*, 1588, pet. in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Anc. rel.*). . . . . 25—»

Athlette pastourelle ou fable bocagère qui se trouve à la fin du volume a un titre et une pagination particulière (33 pag.)

1418 **Ori Apollinis**, de sacris Ægyptiorum notis, Ægyptiacé expressis, libri duo, iconibus illustrati et aucti. *Parisiis, Galliot Dupré*, 1574, in-12, mar. v., fil., tr. d. *(Anc. rel.)*. . . . . 20—»

Livre remarquable par ses jolies grav. en bois à toutes les pag.

1419 **Parradin de Lovhans (Iean)**. Micropédie (contenant le Dialogue de la Mort et du Pélerin, etc.). *Lyon, Iean de Tovrnes*, 1546, pet. in-8, v. f., fil., tr. d. *(Bauzonnet.)*. . . . . 30—»

Très rare, mais rogné de près.

1420 **Penser (le) royal**. Mémoire auquel sont contenus les espistres envoyez par le royal prophete David au prince celeste, champion très chrétien, roy de France François 1er. (*A la fin*) : Finissent les lettres, etc., avec le soulas de noblesse, composé par Guil. Michel. *Paris, pour Jehan de la Garde et Pierre le Brodeur*, 1518, pet. in-4 goth., *riche et élégante reliure de Bauzonnet. (Très bel exempl.)*. . . . . 300—»

Ouvrage mêlé de prose et de vers, voici un extrait de la table. — Le Mandement de Lucifer au maistre Turc. — L'épistre des filles de Jherusalem avecques la description du cheval quelles luy ont envoyé. — L'épistre de Jehanne la Pucelle transmise des Champs-Elysées. — Les dictz de J.-Ch., du Pape, du Roy, etc. — Le soulas de noblesse sur le couronnement de la Reyne duchesse de Bretagne. — Id. sur la mort de la duchesse de Bretagne, etc.

1421 **Pindari**, Olympia, Pythia, Nemea, Istmia, græce et lat. *Antverpiæ, Plantin.*, 1567, in-18, mar. r., fil., tr. d. *(Anc. rel., bel exempl.)*. . . . . 25—»

1422 **Platonis** opera omnia, recensuit, var. lectionibus, scholiisque illustravit Imman. Bekker, annotationes virorum doctorum adjiciuntur. *Londini*, 1836, 9 vol. in-8, *grand papier*, cart., non rogn. . . . . 180—»

1423 **Rabelais**. OEuvres, avec la vie de l'auteur. *(Hollande, Elzev.)*, 1663, 2 vol. pet. in-12, mar. r., fil., doublé de tabis. *(Derome.)*. . . . . 60—»

Une très petite tache à quelques feuillets du premier vol., et à la fin deux ou trois feuillets écornés; mais cependant bel exem-

1424 **Rapport** fait au gouvernement françois des événemens qui se sont passés en Égypte, depuis la conclusion du traité d'El-Arych, jusqu'à la fin de prairial an VII. *Au Kaire, de l'impr. nationale,* pet. in-4, v. mar. 10—»

1425 **Recueil** historique contenant diverses pièces curieuses de ce temps. *Cologne (Elzev.),* 1666, pet. in-12, vél. 12—»

Ce recueil contient : Projet pour l'entreprise d'Alger. — Relation de l'expédition de Gigery, de 1664. — Relation du voyage de Naples du duc de Guise, etc.

1426 **Remarques** sur Homère, avec la traduction de la préface de l'Homère anglois de M. Pope, et d'un essai sur la vie et les écrits de ce poëte par le même auteur. *Paris, Coustelier,* 1728, in-12, mar. bl., fil., tr. d. *(Desseuil),* portrait et gravure. . . . . 15—»

1427 **Sandius** (**Christophorus Chr.**). Bibliotheca antitrinitariorum, sive Catalogus scriptorum, etc. *Freistadii,* 1684, in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . . 10—»

1428 **Sauromanus.** Ad principes christianos de religione ac communi concordia. *Romæ,* 1524, in-8, mar. r., fil., tr. d. *(Bel exempl.) Reliure de Padeloup.* . 25—»

Sauval. *Voyez* Mémoires historiques.

1429 **Selby's.** The figures of bristish birds (les oiseaux anglois), contenant une suite de 383 sujets en 228 planches très bien coloriées. *Londres,* 1834, 2 vol. in-fol., grand monde *(elephant in-fol.),* d.-rel., m. Publié à 2,600 fr. Net. . . . . 675—»

Cet ouvrage, le plus grand en ornithologie, publié en Angleterre, représente les oiseaux de grandeur naturelle. Les dessins et les peintures des superbes oiseaux de proie qui se trouvent en diverses contrées de l'Angleterre, y sont rendus avec une exactitude admirable, et forment un ensemble digne d'être mis à côté du magnifique ouvrage d'Audubon.

1430 **Solis** (**Ant. de**). Histoire de la Conqueste du Mexique ou de la nouvelle Espagne, par Fernand Cortès, trad. de l'espagnol. *Paris,* 1704, 2 vol. in-12, vél. d'Holl. cart. et fig. . . . . 12—»

1431 **Stephanus (Henricus.)** Thesaurus linguæ græcæ. *Londini, Valpianus,* 1816-1828, 8 vol. in-fol., v. f., fil. *Bel exempl.* . . . . . 350—»

1432 **Stephanus (Robertus).** Gallicæ grammatices libellus, latine conscriptus in gratiam peregrinorum qui eam linguam addiscere cupiunt. *Parisiis, Rob. Stephanus,* 1569, in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 18—»

In eodem volumine : Gallicæ linguæ institutio, latino sermone conscripta per Joa. Pillotum. *Parisiis,* 1581.

1433 **Sulpitii Severi** opera omnia quæ exstant. *Amst., Elzev.,* 1656, petit in-12, mar v., fil., tr. d. *Bel exempl. relié par Duru.* . . . . . 25—»

1434 **Sydrach** le grant philosophe, Fontaine de toutes sciences, contenant mil quatre vingtz et quatre demandes et les solutions d'icelles. *Imprime nouuellement a Paris, par Alain Lotrian et Denys Janot. (Sans date),* petit in-4, goth., à 2 col., mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*) 36—»

1435 **Terentius (Publius).** Comediæ, cum Donati interpretatione et notis. *Venetiis, per Jacobum Gallicum,* 1476, petit in-folio, mar. r., fil., tr. d. (*Rel. anc.*). 35—»

1436 **Testament** politique du marquis de Louvois, premier ministre d'Etat sous Louis XIV. *Cologne,* 1706, in-12, mar. v., fil., tr. d., *anc. rel. (Desseuil.)* 14—»

1437 **Thevenot.** Voyages en Europe, en Asie et en Afrique, etc. *Paris, Angot,* 1689, 5 vol. in-8, rel. en vél., avec cartes et figures. . . . . 24—»

1438 **Thomæ a Kempis.** De imitatione Christi libri quatuor. *Lugd.-Batav., Joh. et Dan. Elz. S. an.,* mar. noir, tr. d. *Bel exempl. de l'un des plus jolis Elzev.* 45—»

1439 **Thompson.** Magna charta. An historical essay on the magna charta of King John; to which are added, the great charter in latin and english; the charter of liberties and confirmations, granted by Henri III and

Edward I. in-8, cart. à l'angl., avec un encadrement gravé à chaque page, gr. p. Publié à 70 fr. 20—»

1440 **Triquet (André).** Sommaire de la vie admirable de la très illustre princesse S.t Aldegonde. *Tournay,* 1655, in-12, v. f. Jolie suite de vignettes. . . . 12—»

Avec « le petit exercice en l'honneur de la sainte et angélique Vierge Aldegonde pour les chanoinesses de Maubeuge, les régulières de la ville d'Huy ; les dames du Soleil en la ville de Saint-Omer et autres qui s'en voulant servir le ce pourront facilement accomoder. »

1441 **Tombeau** du socinianisme auquel on a ajouté le nouveau visionnaire de Rotterdam (par Noël Aubert de Versé). *Francfort, Arnaud,* 1687, in-12, mar. bl., fil., tr. d. *(Desseuil).* . . . . . 15—»

1442 **Vie (la)** et trespassement de Caillette. (En vers, *sans lieu ni date),* in-8, goth., mar. vert, fil., non rogné. *(Bauzonnet).* . . . . . 50—»

Un des deux exemplaires sur vélin, de la réimpression *figurée* faite par Pinard en 1831.

1443 **Voyage** de Paris à Saint-Cloud par mer (par Neel) et Retour de Saint-Cloud à Paris par terre, par Lottin aîné. *Paris, Vve Duchesne,* 1787, 2 tom. en 1 vol. in-12, demi-rel., non rogné. . . . . 6—»

Dans le même volume : Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres, Beaux-Arts, etc. (par Grosley et Le Fèvre). *Paris, Duchesne,* 1756, 2 tomes.

1444 **Watts.** Cabinet of modern art, 3 vol. in-8 (72 jolies gravures angloises, d'après Stothard, Martin, Howard, Westall, Roberts, fort bien cartonné à l'angloise. . . . . 65—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1445 **Audiffret** (le marquis d'). Système financier de la France. *Paris*, 1840, 2 vol. in-8. . . . 15—»

Quoique l'économie politique ne soit pas de notre ressort, nous devons, cependant, toutes les fois qu'il s'en présentera, faire connoître et recommander les ouvrages d'une haute importance, les travaux consciencieux qui tendront à propager cette science si utile, si indispensable même, et pourtant si peu goûtée en France.

1446 **Beaulieu.** Lettre à M. J. sur diverses antiquités égyptiennes, trouvées à Salzbourg. *Paris*, 1841, in-8. 2—»

1447 **Benezech.** Etudes sur l'histoire du Haynaut de J. de Guise, traduite par M. le marquis Fortia d'Urban. *Valenciennes*, 1841, in-8, avec une carte. . . 2—»

1448 **Brownings** (W. S.). Leisure hours (heures de loisir). *London, Whittaker*, 1841, in-8. . . . . 5—»

Ce nouvel ouvrage de l'auteur de l'histoire des Huguenots est un recueil choisi de quelques articles d'histoire ancienne, de critique littéraire et de variétés fort bien écrits. Quelques uns, il est vrai, ont déjà paru; mais ceux de nos lecteurs qui les auroient déjà rencontrés dans les recueils périodiques de Paris ou de Londres ne seront certainement pas fâchés de les relire. Il y a de tout un peu : voulez-vous vous délasser, voici des petites historiettes, l'Aide-de-camp, la Légende des Flamans, Cromwell, l'Alibi, l'Echange et autres. — Etes-vous antiquaire, aimez-vous les vieux monumens, voici l'origine des Celtes et des Gaulois. — La description et l'histoire de Saint-Eustache, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Roch, etc, etc. — Après viennent quelques articles de critique, de revue littéraire, des poésies, et de ce mélange d'antiquités, d'historiettes et de critique est résulté un livre amusant, sans prétention et très instructif.

1449 **Bruce White.** Histoire des langues romanes, depuis

leur origine jusqu'au XVIe siècle. *Paris,* 1841, 3 vol. in-8. . . . . 30—»

Ce travail, fruit de longues et consciencieuses recherches, prouve l'intérêt qu'inspire aux savans étrangers l'histoire de la langue et de la littérature romanes. Nous y attachons trop d'importance pour ne pas l'examiner d'une manière détaillée, et lui réserver une place dans nos notices bibliographiques. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

1450 **Delaquérière.** Description historique des maisons de Rouen les plus remarquables par leur décoration extérieure et leur ancienneté, etc., etc. Tome 2, orné de 19 planches. *Rouen,* 1841, in-8. . . . 10—»

1451 **Ferrand (J.-H. Becays).** Précis de la défense de Valenciennes, en 1793. *Valenciennes,* 1834, in-8. 3—»

1452 **Paris (Paulin).** Manuscrits françois de la Bibliothèque royale, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols de la même collection, par A.-Paulin Pâris, membre de l'Institut, l'un des conservateurs de la Bibliothèque du Roi. *Paris,* 1840, in-8, tome 4. . . . . 9—»

Le même, grand papier. . . . . 18—»

1453 **Sylvestre. Paléographie universelle.** Collection de fac-similé d'écritures de tous les peuples et de tous les temps, tirés des plus authentiques documens de l'art graphique, cartes et manuscrits existant dans les archives et les bibliothèques de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre, publiés d'après des modèles écrits, dessinés et peints sur les lieux, avec des explications par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils. *Paris, Firmin Didot.* Livraisons 1 à 40 grand in-fol. sur papier porcelaine. Prix des 40 livraisons à 27 fr. la livraison au lieu de 30 fr.

Il ne reste plus que 10 livraisons à publier pour terminer cette entreprise magnifique, qui dotera la librairie française d'un ouvrage au dessus de tout éloge.

1454 **Tailliar.** Notice sur la langue romane d'Oil. *Douai,* 1841, in-8, 16 pages. . . . . 2—»

BULLETIN
DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 18. OCTOBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1841.

Notices contenues dans le dix-huitième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. 793
Voyage dans une bibliothèque de province. 810
Mélanges. — Rapport au citoyen Locré, sur la bibliothèque du Conseil d'État. 820
— Rapport au roi sur les catalogues des manuscrits des bibliothèques publiques des départemens. 822
Variétés bibliographiques. 826
— Das ventes publiques de livres. 829

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

Lettre a M. de la Roque (1) sur les chasses d'Auxerre, et en particulier sur celle de saint Hubert, ou il est parlé de l'antiquité de la chasse aux lièvres et de la dévotion des chasseurs envers saint Hubert (2).

Vous avez souhaité, Monsieur, que je vous fisse la description de la chasse de saint Hubert, telle qu'elle se fait chez nous. Il en est parlé, dites-vous, magnifiquement dans le *Mercure galant* de l'an 1680 (3); et ce qui en est dit vous a inspiré la curiosité

(1) Directeur du *Mercure*.

(2) *Mercure de France*. Janvier, 1725, p. 67.

(3) Ce *Mercure* est celui de décembre 1680, où l'on trouve, page 27, une lettre écrite d'Auxerre, le 10 novembre précédent, par un sieur Le Muet, sur la chasse de saint Hubert de cette année. Voici le seul passage de cette lettre qui ajoute quelque chose à la dissertation de l'abbé Le Beuf, en ce qu'elle donne quelques détails sur l'organisation des bandes de chasseurs de la Saint-Hubert au XVIIe siècle :

« Les chasseurs n'y portent, pour toutes armes, qu'un gros baston ou massue, et ils scavent le jetter si à propos, qu'on connoist par la grande quantité du gibier qu'ils rapportent, qu'il y en a peu qui leur échape. Ces chasseurs sont toûjours en très grand nombre, et on en a compté cette année plus de dix-huit cens. Ils se séparent en diverses compagnies qui se font d'elles-mesmes, sans qu'il y ait aucune regle pour les ordonner. La liberté qu'on leur laisse de se partager comme il leur plaist, n'empesche pas qu'elles n'ayent toutes beaucoup d'application à se faire distinguer les unes des autres, soit par la galante maniere de s'habiller, soit par les diférentes couleurs qu'elles prennent. Ces compagnies sortant de la ville trop matin, ne paroissent pas à leur départ avec la beauté qu'elles ont à leur retour. Joignez à cela que les dames qui vont au devant d'elles le

d'en apprendre davantage. Je n'ai point vu ce Mercure, qui est plus ancien que moi, et je ne sais si j'y ajouterai ici quelque chose de nouveau. On m'a assuré que, dans ce temps, un poëte du pays, professeur de rhétorique, fit sur ce sujet une pièce qui fut assez applaudie. Mais comme les poëtes savent relever les choses les plus simples, je ne suis pas surpris que, sur la lecture de son ouvrage, vous ayez conçu une idée si avantageuse de notre chasse. Il n'y a guère de villes entre les principales

soir, magnifiquement vêtues, ne contribuent pas peu à en relever l'éclat. La bourgeoisie mesme se met ce jour-là dans une propreté admirable. Ainsi le chemin, du costé que la chasse doit rentrer, se trouvant bordé de monde, et surtout de personnes du beau sexe, dans l'espace de plus d'un grand quart de lieuë, les chasseurs qui doivent passer devant cette charmante assemblée, n'oublient rien de ce qui leur en peut attirer de favorables regards, et c'est entr'eux à qui paroistra le plus. Cependant comme il est presque impossible, pendant une longue chasse, de garder une certaine contrainte que la propreté demande, ils s'arrestent tous à une demy-lieuë de la ville pour se mettre en ordre, et dissiper un peu leur fatigue. Pendant ce temps, les compagnies estant assemblées, chacune convient du rang qu'elle doit avoir. Les unes marchent au son des tambours et des trompetes, et les autres au son des fifres, des musetes et des hautbois, de sorte que tous ces instrumens qui sont là en très grand nombre, font entendre de tous costez une mélodie extraordinaire par la confusion de leurs sons. »

M. Le Muet raconte ensuite l'entrée triomphale d'une de ces compagnies de chasseurs à laquelle s'étoient jointes douze demoiselles de la ville en habit de chasseresses et à cheval : elle étoit précédée de six trompettes, six tambours, six fifres et six hautbois. — Venoient ensuite les douze chasseurs aussi à cheval, rangés à droite et à gauche d'un char tiré par quatre petits chevaux blancs conduits par deux Mores. Sur ce char et au pied d'un trophée de dards et de massues étoit couché un petit amour occupé à garnir de rubans une perdrix qu'il avoit entre les mains. Vingt-quatre violons fermoient la marche. Le cortége s'arrêta à une maison où on avoit préparé un bal et une collation qui fut servie par douze jeunes garçons en habits blancs bordés d'un galon gris de lin (couleurs de la compagnie). Le petit amour qu'on avoit vu sur le char parut ensuite au bout de la table, *vêtu d'un tafetas couleur de chair qu'on auroit cru collé sur son corps*, et déclama des vers amoureux destinés à attendrir le cœur des belles. Le sieur Le Muet ajoute, en finissant, que ces vers ne furent pas sans succès, puisqu'on n'entendit plus parler depuis que de propositions de mariage *agréablement receues*. — Cl. G.

du royaume qui n'aient quelque usage particulier. Sans sortir de la Bourgogne, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, je pourrois vous rapporter l'exemple de ce qu'à Dijon on appeloit autrefois la *Mère folle* (1). L'on représente encore à Autun, le premier jour de septembre de chaque année, une espèce de spectacle qui est un reste des exercices de l'ancienne milice; et quoiqu'un poëte du lieu ait affecté de le traiter de *pitoyable bellum*, il n'en attire pas moins les yeux de tous les habitans des environs; je vous avouerai même que j'ai été piqué de curiosité d'en être témoin cette année.

Il en est de même à Auxerre pour la chasse de saint Hubert : on y accourt des villes voisines, et, quoiqu'il y ait un très grand nombre de chasseurs, il y en a encore un bien plus grand de spectateurs. Les étrangers ne pouvant croire qu'on prend les lièvres, les lapins et les perdrix à la main, sans armes, se rendent dans le pays, ou s'y arrêtent pour être témoins de cette manière de chasser, qui paroît incroyable à plusieurs. Au fond, cependant, c'est peut-être la plus ancienne, comme c'est la plus simple et la plus naturelle; et je ne crois pas me tromper en lui donnant plus d'antiquité qu'à l'invention des filets, dont les Grecs se servoient pour prendre les lièvres, au rapport de Xénophon.

On sait depuis quel temps sont inventées les armes à feu; nos chasses sont aussi plus anciennes que cette invention. Nous ne voyons pas qu'on se soit servi de flèches pour arrêter des lièvres; on ne les employoit guère que contre les grandes bêtes. Nous avons dans le pays l'exemple d'un chasseur bien ancien, j'entends parler de notre évêque saint Germain, lequel se plaisoit extrêmement à la chasse avant qu'il eût reçu la tonsure. Il semble qu'il en faisoit son exercice journalier. Il avoit

(1) Ces Mémoires pour servir à l'*Histoire de la Fête des Fous*, par Du Tillet, Lausanne, 1741, in-4°, et les *Monnoies des innocens et des fous*, publiées par MM. Rigollot et Leber. Paris, Merlin, in-8°. — Je possède un recueil (que je crois autographe de Du Tillet) de pièces relatives à la *Mère folle*, dont plusieurs n'ont pas été imprimées dans les *Mémoires*; l'une très curieuse est un arrêt qui condamne un vigneron à diverses peines, et entre autres à être promené c... nu sur une planche *ornée* de verre pilé, pour avoir couché avec sa chambrière. — Gl. G.

coutume de faire attacher à un arbre (1) qui étoit au milieu de la cité, les têtes des bêtes qu'il prenoit; mais l'écrivain de sa vie ne nous donne point à entendre des bêtes de la petite espèce, telles qu'on les prend aujourd'hui communément dans nos campagnes. Tout le pays qui est à présent en bruyères à une lieue ou deux d'Auxerre, du côté de l'occident d'été, en approchant du septentrion, étoit couvert de bois. C'étoit là où le gouverneur d'Auxerre s'exerçoit à la chasse : il étoit sur les terres d'Appoigni et de Perrigni, qui lui venoient de ses ancêtres. Après les expressions de l'historien Constance et le récit du moine Héric, on ne doit point douter que dans le fait de ce magistrat il ne s'agit de la chasse à la grande bête. Je ne sais si alors on s'amusoit aux lièvres et aux lapins : à peine leurs têtes eussent-elles été visibles sur l'arbre où Germain attachoit ses trophées. Si donc l'on peut appliquer, après de célèbres auteurs, à cette action de notre gouverneur, ce vers du second livre des Géorgiques de Virgile :

Oscilla ex altâ suspendunt mollia pinu.

je crois qu'il est encore plus naturel d'y reconnoître un reste de la coutume qu'avoient les païens d'attacher aux arbres les bois de cerfs et autres principales dépouilles des grandes bêtes, en conséquence du vœu qu'ils avoient fait à quelque divinité : *Votivi cornua servi*, dit Ovide dans un endroit de ses Métamorphoses. Virgile paroît ne parler que de ces espèces de têtes ou de visages en forme humaine qu'on offroit aux faux dieux. Vous ne trouverez pas mauvais que je vous rapporte ici les paroles du poëte Héric, qui fut précepteur du roi Charles-le-Chauve au IXe siècle ; je le fais pour vous prouver que je ne prétends pas faire nos chasses aux lièvres plus anciennes qu'elles ne sont. Sa muse n'étoit pas trop ingrate pour le siècle auquel il vivoit. C'est ainsi qu'il décrit la jeunesse de Germain :

Copia multarum juveni per magna ferarum
Sylvestres præbebat opes; venatibus ille

(1) Voyez sur ces arbres qui étoient habituellement des ormes, l'*Éloge historique de la Chasse*, par Benetou du Perrin. Paris, 1734, in-12, p. 51.

CL. G.

Deditus, et levium meditans spectacula rerum
Lascivis animum studiis pascebat inertem :
Cumque foret sacri diluties fonte liquoris,
Nudo se tantum gaudebat nomine dici
Christicolam, luteum sapiebant cætera sæclum.
Altoque et lato stabat gratissima quondam
Urbe pirus mediâ populo spectabilis omni ;
Non quia pendentum flavebat honore pirorum,
Nec quia perpetuæ vernabat munere frondis,
Sed deprehensarum passim capita alta ferarum
Arboris obscenæ patulis hærentia ramis
Præbebant vario plausum et spectacula vulgo.
Horrebant illic trepidi ramelia cervi,
Et dirum frendentis apri fera spicula dentes
Acribus exitium meditantes forte molossis ;
Tunc quoque sic variis arbos induta trophæis
Fundebat rudibus lascivi semina risus :
Fixerat hæc juvenis laudis captator et auræ
Quâ faciles animi pascique capique suescunt.

Il est clair qu'il s'agit ici de cerfs et de sangliers. On voyoit, selon Héric, au milieu de notre ville, un poirier d'une grosseur considérable, où étoient attachés, comme des espèces de trophées, les bois des cerfs et les têtes des sangliers qui apprêtoient à rire à toute la populace. Le poëte fait aussi mention des chiens qui servoient à arrêter ces bêtes; mais quoiqu'il ne parle point des flèches qui venoient au secours, il est indubitable que c'étoit alors la seule manière de pouvoir atteindre de loin la grande bête, et que la multitude des chasseurs, quelque grande qu'elle eût été, seroit difficilement venue à bout de blesser autrement un sanglier.

Aujourd'hui il n'en est pas de même : on sort de la ville d'Auxerre, sans flèches, à la vérité, mais non sans bois : on sort un bâton à la main, mais en si grand nombre, et l'on se répand dans la campagne avec une telle méthode, qu'on entoure aisément tout le gibier qui peut s'y rencontrer. Les lièvres et les lapins, ne trouvant aucune issue, sont souvent obligés de se venir jeter entre les mains de ceux qui les cherchent. Une partie des chasseurs est à cheval; les autres sont à pied : ces derniers sont toujours en plus grand nombre, plus expéditifs et plus heureux pour la capture. Il est permis aux uns et aux autres d'y mener

des chiens ; mais il est défendu d'y porter d'autres armes que le bâton, dont j'ai parlé, qu'on lance sur la pièce de gibier qu'on veut avoir. Vous concevez aisément, Monsieur, que quelquefois un vieux lièvre peut prendre sa course par un défilé : c'est ce qui exerce avec plaisir les jambes de nos coureurs, et qui fait tomber une grêle de bâtons sur l'objet qu'on veut atteindre, lequel, par sa prétendue finesse, n'a fait qu'irriter davantage les chasseurs. Il y a parmi nous une règle assez particulière pour acquérir le domaine et la propriété du gibier qu'on a arrêté, et en devenir paisible possesseur. Tel qui a tué un lièvre ou un lapin d'un coup de bâton, ou qui l'a pris tout vivant, n'est pas toujours assez heureux pour l'emporter chez lui : il faut qu'il soit assez agile et subtil pour le lever promptement sur sa tête, et qu'il profère sans hésiter ni bégayer ces paroles : *A l'autre, à l'autre : celui-là est bien levé.* S'il manque à ce cérémonial, le lièvre appartient au premier qui peut le lui arracher, et proférer les paroles essentielles. S'il arrive que le second ne lève pas le gibier assez vite, et qu'une troupe de chasseurs survienne avant qu'il ait observé la cérémonie prescrite, il s'en voit aussitôt privé sans miséricorde ; car, à l'instant, ceux qui viennent fondre sur le misérable prisonnier de guerre en font une impitoyable lacération, que le peuple appelle un *déchiris*. De sorte que le pauvre animal se voit en moins d'une demi-minute divisé, ou pour parler plus catégoriquement, disséqué en plus de vingt ou trente morceaux, les uns tirant les pieds, les autres la tête, ceux-ci les entrailles toutes fumantes, ceux-là la peau ; après quoi il se fait encore des sous-divisions par des bandes qui surviennent, et qui sont aussi empressées que les premières. Heureux les chasseurs qui se retirent du combat avec leurs habits sains et saufs ; plus heureuses les vignes qui peuvent se préserver de ces sortes d'irruptions ; nos vieux lièvres épargnent quelquefois aux propriétaires des héritages le désagrément de les avoir ainsi hachés en pièces. Vous savez que nos vignes sont rangées par treilles en manière d'alignement formé par les perches qui traversent, ce qui les distingue des vignes de nos voisins : vous le savez, et vous leur avez donné là-dessus tout l'éloge qu'elles méritent (1). Leur disposition ne permet

(1) *Mercure* de novembre 1723, page 8.

donc pas aux hommes de pouvoir courir autrement qu'en long dans les allées de ces vignes : il est impossible de les traverser que dans certains sentiers pratiqués pour l'écoulement des eaux, que le peuple appelle par corruption marteau, au lieu de morteau. Nos vignes étant ainsi disposées, vous voyez avec quelle facilité un lièvre peut se sauver en traversant le dessous de toutes les treilles, et combien il en échapperoit s'il n'y avoit pas de monde suffisamment pour les envelopper, ni de champs entre-mêlés avec des vignes, ou bien des terres labourées, où plus ordinairement ils sont arrêtés. Mais, de quelque finesse qu'ait usé l'animal, s'il n'est pas pris dans une année, il n'échappe pas dans une autre, et l'on ne voit jamais, dans notre pays, les lièvres mourir de leur belle mort. Outre ceux qu'on mange dans le pays, les étrangers en font aussi quelque consommation pendant l'hiver. Il s'en transporte une quantité à Paris, où l'expérience a fait connoître que ces animaux sont meilleurs lorsqu'ils viennent d'un pays de vignoble que d'ailleurs, et d'un goût d'autant plus exquis que les montagnes où ils ont été nourris sont plus sèches et plus pierreuses.

A l'égard des perdrix, on les prend avec moins de difficulté; quelquefois on les tue d'un coup de bâton jeté en l'air; d'autrefois on les ramasse toutes vives à terre, lorsqu'elles sont fatiguées et qu'elles ne peuvent plus voler; mais il faut s'armer des mêmes précautions que s'il s'agissoit d'un lièvre, si l'on veut demeurer paisible possesseur de l'oiseau sur lequel on a mis la main.

Le troisième jour de novembre n'est pas à Auxerre le seul qui soit destiné au plaisir de la chasse publique, comme cela est en plusieurs autres pays; on y emploie régulièrement une partie de l'après-midi des dimanches et fêtes qui se trouvent depuis les vendanges jusqu'à la Saint-Martin. Ces chasses se font dans tous les climats du finage ou territoire d'Auxerre alternativement. Je n'examine pas si elles sont bien placées ces jours-là; je ne suis ici que simple historien : elles passent toutes pour avoir été accordées par nos anciens comtes sur les terres desquels on les fait. Il étoit même permis anciennement de chasser dans les forêts du comte. Mais il est toujours vrai de dire que la chasse de saint Hubert est la plus belle, parce qu'elle est la plus nombreuse et la plus longue.

Elle s'étend plus avant qu'aucune autre dans le territoire du comté d'Auxerre, vers le midi. On se répand ce jour-là jusques dans le voisinage de Coulange-lès-Vineuses, c'est-à-dire jusqu'à deux ou trois lieues, en parcourant principalement certaines terres qui sont de l'ancien domaine de l'église d'Auxerre (1). C'est là où l'on fait halte à l'heure de midi; et, à l'exemple de ce que les Israélites faisoient autrefois dans le désert, où ils vivoient de cailles, chaque troupe plante le piquet au milieu des champs, ou au coin d'un petit bosquet. Mais quoique l'on ait couru depuis huit heures du matin, on ne laisse pas de continuer à marquer plus d'activité pour la capture du gibier que pour le plaisir de la table; car si, par hasard, la nappe est mise, le pâté entamé, la bouteille décoiffée, le vin versé, on aperçoit un lièvre en course, aussitôt toutes les troupes se lèvent de terre, quittent la meilleure chair, et commencent à courir sur le perturbateur du repos et du repas; ce qui peut arriver agréablement à plusieurs reprises, comme on l'a vu quelquefois. Je ne voudrois pas, au reste, garantir que quelques personnes bien intentionnées n'aient porté quelquefois des lièvres tout vivans en cet endroit pour avoir la satisfaction de troubler le dîner des chasseurs; car les dames vont aussi à cette chasse en carrosse ou en chaise pour être spectatrices; et comme c'est le plaisir qui conduit toute cette action, il n'est pas surprenant d'y voir sacrifier ces sortes de bagatelles. Ce sacrifice a quelquefois une conclusion un peu prompte; car l'expérience a fait connoître, en cette occasion, que les lièvres ou lapins nourris à la maison ne pouvoient plus trouver leurs jambes lorsqu'il s'agissoit de leur faire jouer leur personnage; et ainsi les premiers chasseurs qui les voient paroître en deviennent bientôt les maîtres, ou bien il s'en fait sur-le-champ un partage sans autres formalités de procédures que celles que j'ai marquées ci-dessus. En ce jour auquel il est juste que tous les ouvrages cessent pour une affaire de cette importance, il n'y a point de vigneron ni d'artisans qui ne préfère la prise d'une pièce de gibier, ou même d'un seul morceau au plus excellent dîner. Mais, selon moi, ce qu'il y a encore de plus agréable, c'est lorsqu'au retour de ce dîner cham-

(1) Gi-l'Evêque et Jussi.

pêtre l'on poursuit les lièvres dans la plaine, qui continue jusqu'aux vallons de Vaux-sur-Yonne, là cet animal, dont les anciens disent qu'il n'y en a aucun de sa taille qui coure si vite que lui, se voit obligé de se jeter à corps perdu dans des descentes scabreuses; et comme il a les pieds de devant plus courts que ceux de derrière, il ne trouve pas son compte en descendant; il se précipite malgré lui, quelquefois aussi le chasseur après lui, mais avec cette différence que le lièvre, si le bâton ne l'assomme, est bien plus tôt relevé que le coureur. Cet animal, dont la petite corpulence est soutenue par quatre nerfs très dégourdis et fort agiles, reprend ses forces en un instant, et remonte une autre montagne bien plus vite que les plus habiles coureurs. Trouvant des chasseurs en face ou à côté, il rebrousse chemin; étant redescendu, il remonte un autre endroit; arrivé dans le haut du coteau, s'il aperçoit les mêmes obstacles, il retourne dans le vallon, où souvent aboutissent, comme les lignes dans le centre, les bâtons de tous les chasseurs. On ne peut nier que ce spectacle n'ait son agrément : pour moi, je l'ai trouvé si divertissant, que je ne crois pas qu'on puisse mieux appliquer ce que Xénophon disoit de la course du lièvre, lorsqu'il écrivoit pour les Grecs ses compatriotes : *Lepus adeò lepidum animal est ut nemo sit, qui si eum videat dùm vestigatur, dùm invenitur, dùm cursu petitur, dùm capitur, cujusvis rei caræ non obliviscatur.* En vérité, lorsqu'on voit la vélocité de cet animal, ses tours de souplesse, les mouvemens qu'il se donne pour sauver sa vie, les figures qu'il fait à l'approche de son péril, on ne peut avoir rien de si cher dans la vie, dont on ne cesse de se souvenir alors. Le spectateur se sent autant porté à arrêter la proie que si ses yeux étoient capables de lui donner le coup décisif; et, sans avancer ou reculer plus qu'un ou deux pas, on croit, en regardant, avoir fait autant de chemin que les chasseurs les plus animés, parce qu'on a parcouru des yeux le même espace que les autres ont parcouru des pieds. Si cet animal passe les barrières des chasseurs qui l'attendent à la pointe de la montagne, il trouve un peu plus loin nombre d'escadrons d'habitans de notre ville qui viennent au devant de la chasse. Un magistrat, quelquefois le plus grave, peut se trouver, sans y penser, à la rencontre du lièvre; il peut se faire encore qu'il soit assez adroit

pour le prendre et le lever; mais aussi, si l'animal n'a pas le bonheur d'être levé en forme, dans ces dernières campagnes du jour, il essuie alors le plus fâcheux quart d'heure de sa vie. On voit paroître, encore bien mieux que dans les campagnes de la matinée, cet esprit de chasseur que Jean de Sarisberi appeloit, il y a plus de cinq cents ans, *venatoris carnificium* (1). De quelque qualité que soit revêtu celui qui arrête le lièvre, en venant au devant de la chasse, ou en regardant ce qui se passe aux approches d'Auxerre, si un certain degré d'activité lui manque, et qu'il se couche sur le lièvre, au lieu de le lever, il peut compter qu'à l'instant il sent fondre sur lui au moins quinze ou vingt personnes, dont il est obligé de supporter charitablement la pesanteur, jusqu'à ce qu'il ait lâché la proie, et que chacun en ait eu son lambeau. Mais, comme dit l'évêque de Chartres, après un ancien poëte, dans l'endroit qui vient d'être cité, il est très rare de voir Tetius et Seïus se mêler dans ce qui ne convient qu'à Crispin; et ce qui seroit au dessous des honnêtes gens sied alors à merveille à certains artisans.

Nam quod turpe bonis Seïo, Titioque, decebit Crispinum.

Je suppose que le poëte qui fit la description de cette chasse, il y a quarante ans, ou environ, n'oubliera pas de marquer l'ordre avec lequel on part. On observe cet ordre jusqu'au bout du faubourg, et on revient dans le même ordre par un autre faubourg. Les compagnies se reconnoissent à leurs couleurs, et, chacun ayant rejoint sa troupe, on rentre dans la ville comme on en est parti, avec cette différence qu'on ne manque pas d'étaler pompeusement le gibier qu'on a pris. Pour ce qui est des artisans et des vignerons, qui font aussi plusieurs bandes, leur ordre, le plus souvent, est de n'en avoir aucun. Le poëte ci-dessus n'aura pas oublié de marquer qu'ils font de leur mieux pour exciter, comme ils feroient dans le temps du carnaval, la risée de ceux qui vont les voir partir ou revenir, et qu'il n'y a point de si petit morceau de gibier que ces sortes de gens ne fassent gloire de porter avec triomphe et parade.

Il y a eu un temps où les ecclésiastiques alloient à cette chasse; leur présence étoit, dit-on, quelquefois nécessaire pour pacifier

(1) *De Nugis curialium*, lib. I, c. 14.

les querelles qui naissent dans certains conflits, et empêcher les batteries; mais on reconnoît aujourd'hui qu'il vaut mieux laisser aux séculiers à décider sur ces sortes de matières et à prévenir les occasions de dispute. Grande dévotion, au reste, dans tout le pays au glorieux saint Hubert, en l'honneur duquel il y a, dans nos vieux Missels, une messe où, dans les Oraisons, il est qualifié de *bienheureux patron*, ce qui fait voir combien nos ancêtres étoient de grands et dévots chasseurs.

Vous voulez, Monsieur, que j'entre en discussion du choix que ceux qui se mêlent de chasser ont fait de ce saint pour leur protecteur et tutélaire. Je sais qu'il y a des pays où l'on a choisi saint Germain, notre évêque. Il a été chasseur plus certainement que saint Hubert, mais il ne s'est pas sanctifié dans ce métier : aussi ne l'envisage-t-on point ici de ce côté-là, et les chasseurs de nos environs invoquent saint Hubert, comme presque partout ailleurs. On pourroit dire que saint Germain d'Auxerre a été regardé, particulièrement en France, comme protecteur des chasseurs, s'il est vrai, comme le disent quelques auteurs (1), que la forêt de Laye, proche Paris, ait été mise sous sa protection par le roi Robert. Au moins cela est certain, quant à celle de Bierre, dite depuis de Fontainebleau. Helgaud, moine de Fleuri, qui a écrit la vie de ce roi, marque qu'il y bâtit un monastère en l'honneur de saint Germain d'Auxerre : *Monasterium sancti Germani Autisiodorensis et ecclesiam S. Michaelis in sylva cognominata Bierria*. Mais j'aime mieux réserver le privilége d'être réclamé sur le fait de la chasse à saint Hubert seul (2). On dit qu'il avoit été long-temps dans le siècle, et

(1) *Vie de saint Germain*, par dom Viole, page 179. — L. B.

(2) Saint Thomas de Cantorbéry auroit bien pu être pris pour patron par les fauconniers, comme saint Hubert par les veneurs, car sa conversion eut lieu un jour qu'il était à la chasse au vol. Son faucon poursuivoit un oiseau de rivière qui se mit à l'eau. Saint Thomas, qui étoit ardent chasseur, se précipita aussitôt dans la rivière pour le faire envoler et le donner au faucon. Mais il fut entraîné par le courant sous la roue d'un moulin, où il eût infailliblement péri, si elle ne se fût arrêtée miraculeusement. V. Baillet.

Grégoire de Tours parle aussi d'un veneur, nommé Bracchion, dont le nom, dit-il, veut dire ourson dans la langue des Francs (*ursi catulus*), qui se sanctifia. Voir plus bas la note sur saint Eustache. — Cl. G.

même qu'il a été sûrement marié avant son épiscopat, comme saint Germain d'Auxerre; on assure, outre cela, par tradition, qu'il a imité notre saint sur l'article de la chasse. Je ne serois curieux que de vous satisfaire pleinement touchant l'origine de cette dévotion dans nos quartiers, puisque l'exemple d'un endroit suffiroit pour tirer une induction plus générale. Nous avons eu autrefois un évêque dont la chasse fut la passion dominante : c'est Héribert, qui fut frère naturel du roi Hugues Capet. Il fit bâtir uniquement pour cela deux châteaux dans son diocèse, l'un à l'entrée des forêts de la Puissaye, dans un lieu appelé Tonci, et l'autre au milieu de la même contrée, dite aujourd'hui de Saint-Fergeau; mais nous ignorons à quel saint cet évêque avoit consacré sa dévotion. Je ne crois pas, au reste, qu'il en eut beaucoup. Ce ne sera pas de lui que nous apprendrons l'origine du culte de saint Hubert par les chasseurs d'Auxerre. Les auteurs de sa vie, qui lui étoient contemporains, n'ont pu s'empêcher de la blâmer très fort, et ils ne marquent point qu'il ait fait des miracles. C'est ce qu'on peut voir dans les Gestes de nos évêques, publiés par le père Labbe, jésuite (1) : ses successeurs ne chassoient point en personne; mais il y en a qui firent chasser, et même sous les yeux des comtes d'Auxerre, quelque puissans qu'ils fussent, afin de maintenir leur ancien droit. La même collection du père Labbe nous apprend, dans la vie du vénérable Huges de Mâcon, qui avoit été premier abbé de Pontigni, et qui fut grand ami de saint Bernard, que ce prélat, quoique tout occupé des choses spirituelles, voulut rentrer en possession du droit de faire chasser dans les forêts du comte d'Auxerre, situées à l'orient d'été de la ville, et qu'afin que son église fût suffisamment investie de ce droit, il eut de son temps des chasseurs et des chiens, qu'il eut grand soin de faire chasser fort souvent dans ces bois qui couvroient alors le chemin de Pontigni, et de faire apporter le gibier en public par le milieu de la ville au son du cor de chasse avec ostentation, grand fracas et force clameurs. Avec tout cela je ne crois pas non plus qu'il y eut alors, dans Auxerre, aucune confrérie de saint Hubert en faveur des chasseurs : il faut la chercher dans les

(1) Biblioth. M. S., tome I, pag. 447.

pays où les chasses étoient encore plus célèbres, c'est-à-dire dans les provinces où il y avoit de plus considérables forêts. Il est vrai que nos bois étoient alors beaucoup plus étendus qu'ils ne le sont aujourd'hui; mais ce n'étoit encore rien en comparaison de ces fameuses forêts, où nos rois de la première race se sont plu à chasser, je veux dire celles d'Yveline et de Laye, auprès de Paris, celles de Senlis, de Quiersi-sur-Oise, de Compiègne, dite alors de Cuisse, de Bierre ou Bièvre, qu'on a depuis appelée de Fontainebleau, et celle d'Otte (1), qui commençoit à deux lieues de Sens, au sortir du palais de Maslay, où les rois de ces temps-là se retiroient quelquefois (2), sans parler de celles qui étoient plus éloignées, et où les rois de France se sont exercés à la chasse, lorsqu'ils furent devenus empereurs; par exemple, la vaste forêt des Ardennes, qui fut souvent honorée de la présence de l'empereur Louis-le-Débonnaire. Aimoin nous apprend que c'étoit surtout dans l'automne que ce prince y passoit le plaisir de la chasse. Il dit même qu'il s'étoit fait une règle de chasser tous les automnes, tantôt dans cette forêt, tantôt dans celles de Vôge, et autres du côté de l'Allemagne, *More solemni*, lib. 4, c. 107. *Ex more*, c. 108. *Voyez* encore les chapitres 109, 110, 111, 113 et 114, et le huitième chapitre du cinquième livre. Je ne fais cette digression que pour en venir à l'éclaircissement que vous m'avez demandé sur l'origine de la dévotion des chasseurs envers saint Hubert. On ne peut disconvenir que cette dévotion ne soit ancienne. Il est certain que, dès le xe siècle ou environ, on invoquoit ce saint évêque pour réussir dans cet

(1) Otte, *Utta*, en latin.

(2) Le Maslay est le *Mansolacum* que le P. Mabillon a mis, dans sa *Diplomatique*, au rang des anciens palais de nos rois, mais dont il n'a pu trouver le nom françois, ni la situation. Il y a Mâlay-le-Roi et Mâlay-le-Vicomte, tout proche l'un de l'autre, sur la rivière de Vanne, à une lieue de Sens. C'est là où Emmon, archevêque de Sens, tint, en l'an 657, un concile auquel assistèrent grand nombre d'évêques, même du fond de la Normandie, entre autres Biggon, évêque de Lizieux; le célèbre saint Renobert, évêque de Bayeux, etc. Un acte de ce concile finit ainsi : *Actum Mansolaco, curte Dominicâ, anno tertio regni Domini nostri Clotharii Regis.* Nithard parle de la forêt d'Othe, et l'appelle *Utta*.

exercice (1), et c'est parce qu'on étoit déjà dans cet usage qu'on a pu inventer une prétendue vision que le saint auroit eue d'une croix entre les bois d'un cerf, que les peintres et les sculpteurs représentent si communément, comme si cette apparition étoit la cause du choix. Pour moi, j'ai toujours cru qu'elle le présupposoit, et qu'elle en étoit l'effet, parce que, dans chaque profession, c'est la coutume de représenter, auprès du saint patron, quelque chose qui fasse reconnoître ce saint dans sa qualité de patron, postérieurement au choix qu'on en a fait (2).

(1) Sæc. IV, Bened. Mabill., t. I, pag. 301.

(2) Hardoin de Fontaines Guérin, qui écrivoit en 1394 son *Trésor de Vanerie* (venerie), raconte cette vision comme étant arrivée à saint Eustache, lequel, suivant lui, s'appeloit Placidas avant sa conversion. Voici le passage de Fontaines Guérin :

On trouve en la Sainte Escripture
Qu'un chevalier molt renommé,
De Rome, Placidas nommé,
Ert alés en boys pour chacier
Des cerfs ; s'en vit un adrecier
Vers luy, qui fut grans à merveilles
Et avoit entre ses oreilles
(S'estoit sur son chief droitement)
Un crucifix-Dieu, proprement
Ainsy comme en la croix fut mis
Pour rachater tous ses amis
En ceste estat trestant parla
A Placidas qui (*qu'il*) s'en ala
Baptisier pour ceste aventure
Et à Dieu servir mist sa cure
Tant qu'en tres mainte digne place
En l'aoure et est saint Eustache
Apelés et canonisiés, etc.

Baillet ne donne rien de la vie de saint Eustache, parce que, suivant lui, ce qui nous en est resté n'est qu'un tissu de fables. Il ne parle même pas de son nom séculier de Placidas.

Pour revenir à saint Hubert, voici comment l'auteur (ou plutôt le traducteur d'une ancienne vie latine) de sa vie, imprimée in-8°, gothique, par Guillaume Eustace, dont je possède un exemplaire, raconte sa vision :

« Ung jour feste de la nativité de nostre benoist Saulveur Jesuchrist, « Hubert se partit de l'hostel et tandis que les bons feaulx crestiens ses « voisins s'en alerent en l'église pour ouyr le divin office, il s'en ala à la « chasse : si advint que luy estant en la forest et desjà conversant à chas- « ser, ung cerf tout blanc vint et se monstra au devant de luy portant en- « tre ses cornes le signe de la tres sainte croix. Lequel comme se print

Surius et Chapeauville, historiens de Liége, ont méprisé cette histoire. J'ai voulu voir si Molanus n'en diroit rien dans son *Traité des Images ;* mais cet auteur, que je croyois parfaitement instruit de toutes les dévotions du Pays-Bas, où il faisoit sa demeure, ne parle point du tout de saint Hubert. J'ai toujours considéré que ce saint n'est devenu patron des chasseurs qu'à l'occasion de la saison dans laquelle se fit la translation de son corps chez les moines d'Andain, dans la forêt des Ardennes. Elle se fit dans le temps auquel l'empereur Louis-le-Débonnaire avoit coutume d'être occupé à la chasse dans ces quartiers-là. Ce fut même ce prince qui permit cette translation, après en avoir fait parler dans le concile d'Aix-la-Chapelle. La cérémonie fit naître le fameux pélerinage. Les chasseurs qui accompagnoient l'empereur y prirent part comme les autres, et communiquèrent ensuite leur dévotion à d'autres chasseurs du royaume, et selon moi c'est ainsi qu'elle commença.

Il y avoit déjà eu une translation du corps de ce saint l'an 743: l'une fut faite le 30 septembre, l'autre le 3 novembre; toutes les deux, comme on voit, dans la saison de l'automne, en des jours différens de celui de sa mort, qui est le 30 mai. La multiplication des fêtes du saint augmenta le concours. Jonas, évêque d'Orléans, écrivit l'histoire de la célèbre translation : il y remarque que le corps (1) du saint avoit été trouvé entier et sans corruption la 98e année depuis sa mort. Les pélerins et les chasseurs, qui en avoient été témoins, divulguèrent cette merveille. On y accourut principalement de tous les cantons de la forêt, où les loups malades causoient souvent du dégât. L'historien des miracles du saint, qui vivoit deux cents ans après (2), parle d'une

« à le regarder il oyt une voix provedant de la croix qui luy dist ainsi : « Va-t'en à Lambert, evesque de Trecht (d'Utrecht), si te convertis et de- « viens catholique, et plus ne soye incredule mais feal crestien et fay pe- « nitence de tes pechez ainsi comme il te conseillera, car par toi sera l'e- « glise exaulcée. Aultrement tu trebucheras et demourras sans fin au par- « fond d'enfer avec les dampnées » (sic). — Cl. G.

(1) Sæc. IV, Bened., p. 1.

(2) *Ibid.* Erat enim ab antiquo totius Arduennæ primoribusee debito firmatæ consuetudinis per singulas vices annuæ venationis primitias et decimas cujusque generis ferarum beato Huberto persolvere, eo quod idem

personne qui, dès ces commencemens, fut guérie par l'attouchement de son étole, de la morsure d'un loup enragé. M. Baillet conclut que de là vint la dévotion des chasseurs et de ceux qui nourrissent des chiens. Mais le même anonyme, qui écrivoit il y a sept cents ans, nous découvre la voie par laquelle cette dévotion fit le plus de progrès dès qu'elle eut commencé : c'est qu'il s'éleva une opinion que saint Hubert avoit été lui-même chasseur avant que d'être évêque de Liége. La dévotion fondée sur ce principe devint si grande de la part des chasseurs, dans toute l'étendue des Ardennes, même avant le XIe siècle, que c'étoit une coutume universellement reçue chez tous les seigneurs de ce pays-là, d'offrir à saint Hubert les prémices de leur chasse, et de lui faire présent de la dixième partie de tout le gibier généralement qu'ils prennent chaque année.

Dans les pays plus éloignés, où l'on n'a pu faire de semblables offrandes, les chasseurs se sont contentés de marquer comme ils ont pu leur dévotion à ce saint, en choisissant le jour de sa translation pour l'employer à la chasse. Cette manière de célébrer une fête en l'honneur de ce saint paroît autorisée par l'usage de plusieurs siècles sans aucune opposition, parce qu'il n'y a pas d'obligation d'aller à la messe ni à l'office divin, quoique nos chasseurs soient exacts à la messe ce jour-là, ce qui fait qu'ils ont soin d'en faire célébrer plusieurs dès le grand matin. Je pense donc que l'église ne peut trouver à redire aux divertissemens de ce jour, que lorsqu'ils concourent avec le jour du dimanche; et en effet, il semble qu'en ce cas on devoit ou abréger la chasse, ou la remettre au lendemain. A Dieu ne plaise que je sois du sentiment qu'il faille l'abolir entièrement. La chasse est un reste de cet exercice qui a formé les anciens Francs à la fatigue. Arrianus dit qu'ils en faisoient leur occupation ordinaire. Chez les Romains même, selon Pline, on dressoit, par le moyen de la chasse, ceux qu'on vouloit former pour la conduite des armées : ils regardoient cet exercice comme une image de la guerre; et nos anciens comtes ont appris par l'expérience

Sanctus priusquàm mutato sæculari habitu propositi sancti ordinem percepisset, hujus exercitii fuerit studiosus. Unde et de cætero à quibuscumque vicinis Nobilibus idem studium in ejus nomine agitur. Page 301.

que ces courses fréquentes et réitérées avoient rendu leurs bourgeois plus dispos pour les *chevauchées* qu'ils leur faisoient faire de côté et d'autre quand bon leur sembloit (1).

Je n'ai traité, Monsieur, cette matière un peu au long que parce que vous m'avez prié de vous instruire amplement sur la méthode de notre chasse, et sur l'origine de la dévotion envers saint Hubert (2). Si, à l'égard du second chef, j'ai donné dans la conjecture, toutes les circonstances du premier n'en sont pas moins véritables : vous pouvez vous en informer à quantité de personnes du pays et des environs qui sont répandues dans Paris. Je suis, etc.

D'Auxerre, le 12 novembre 1724.

(1) Lib. *de Venatione*, c. 34.

(2) In *Panegyrico*. Tabular. Urb. Antiss. ad ann. 1194 et seq.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

« Après le plaisir de posséder des livres, il n'y en a « guère de plus doux que celui d'en parler. »

CH. NODIER.

Les belles bibliothèques des grandes villes ne manquent jamais de visiteurs : celles de Paris qui ont quelque réputation sont assez heureusement placées pour recevoir les investigations d'hommes tels que l'ingénieux et spirituel Charles Nodier, le savant Brunet, le curieux Guilbert et le bibliophile Paul Lacroix, tandis que les modestes collections de la province restent inconnues à toutes les illustrations bibliographiques et littéraires qui pourroient néanmoins y trouver parfois des renseignemens précieux et quelques curiosités enfouies pour lesquelles les honneurs du grand jour ne seroient qu'une justice rendue.

Cependant, c'est surtout dans la province, si oubliée, si décriée des dédaigneux habitans de la capitale, qu'existent les plus vastes bibliothèques et qu'elles sont le plus nécessaires.

En effet, à Paris, la multiplicité des grands dépôts publics, la facilité que l'on éprouve de consulter à toute heure les meilleurs ouvrages, et quelquefois même leurs auteurs, en personne, permettent au travailleur de se passer d'une bibliothèque qui lui occuperoit beaucoup trop de place et qui exigeroit de grandes dépenses. A Paris encore, celui qui veut orner son esprit, animer son imagination et remplir son être de cette nourriture intellectuelle qui double la vie, et qui ajoute comme un sixième sens à l'homme, trouve une multitude de Musées publics où l'on a rassemblé tout ce que l'art et la science peuvent offrir de curieux ; s'il veut se donner la peine de rechercher les hommes de mérite qu'un talent ou une qualité spéciale distingue, il les

trouve partout, il échange ses idées avec eux, il se sent éclairé de cette vive lumière de l'esprit qui se communique par approche, et qui s'étend sur tous ceux qui portent avec eux le feu sacré, n'attendant qu'une étincelle extérieure pour l'enflammer.

En province, au contraire, l'homme, voué par goût aux occupations de la vie intelligente, est trop souvent isolé; ce n'est qu'à de rares intervalles, et dans des circonstances trop heureuses, selon lui, pour qu'elles soient ramenées souvent, qu'il trouve l'occasion de grouper autour de lui des compagnons qui sympathisent avec ses penchans et ses idées. Ne se trouvant quelquefois ni compris, ni souffert par les vivans, il est bien forcé de s'en tenir à la société des morts, qui, du moins, ne lui faussent pas compagnie. Il a le double avantage de les trouver quand il veut et de s'en débarrasser au moindre ennui, agrément qu'il est impossible de réunir dans une société en chair et en os. Pline l'a dit : Si déraisonnable que soit un livre, il contient toujours une bonne page ou une pensée utile; plus souvent il en renferme plusieurs. Quand un homme est déraisonnable, lui, il l'est à satiété, et il devient difficile d'en tirer une idée saine ou un bon propos : le choc de sa conversation ne produit pas l'étincelle comme la pierre frappée par l'acier; c'est au contraire une argile stérile qui ne rend ni son ni lumière; mais qui se perd en poussière infertile ou en fange salissante. Ne vous est-il jamais arrivé d'être pris à l'abordage par un de ces brise-raisons, qui, toujours à côté du droit sens, se perdent en divagations sur tous les sujets, et font preuve d'une outrecuidance qui n'est comparable qu'à leur ignorance? Ce sont des hommes nés pour le malheur des autres, et surtout de ceux qui ont quelque entraînement vers l'intelligence et le savoir. Ces êtres malencontreux, perdus parmi la population éclairée de Paris, ou peu écoutés dans une société d'élite, ne paroissent d'ordinaire que trop en évidence en province, où ils sont de force à faire détester ou déserter une localité; ils servent parfaitement à expliquer pourquoi les premiers ermitages s'élevèrent dans les siècles d'ignorance et de barbarie : eux seuls feroient chérir la solitude, les livres et le silence du cabinet. Là, du moins, quand un auteur vous fatigue, vous le quittez et

vous prenez son voisin de la même tablette; quand une même matière vous ennuie, vous sautez dans une autre division de votre bibliothèque, et vous y retrouvez tout un cercle de voyageurs disposés à vous conter leurs aventures; tout un Parnasse de poètes toujours prêts à livrer les rêves dorés de leur imagination, tout un groupe d'orateurs, la bouche pleine d'éloquens discours, ou un concile de théologiens qui porte la lumière dans les questions les plus obscures et les plus ardues de la religion. Vos rayons plient sous la compacte substance de tout ce qui a été le mieux écrit ou le plus fortement pensé, dans tous les pays, dans tous les siècles, depuis l'invention des lettres jusqu'à nos jours.

Certes, rien, dans le monde réel, n'est entraînant, varié et piquant, comme les conversations de ces illustres défunts : c'est véritablement ici que vous

« Passez du grave au doux, du plaisant au sévère, »

et tout cela à votre fantaisie; tout cela sans être tenu à des concessions de société, à des convenances du monde, à des égards de position, comme dans les réunions des vivans. Ma foi *vivent les morts !* quand ils ont de l'esprit.

Le prix d'une bibliothèque est donc d'un double avantage en province, où la rareté des gens de mérite se fait de plus en plus sentir depuis que Paris absorbe la fleur de toutes les spécialités, et écrême, pour ainsi dire, à son profit, les populations des départemens. C'est pour contre-balancer, autant qu'il a été en nous, cet inconvénient de la vie provinciale, que nous avons depuis long-temps réuni une bibliothèque assez vaste pour nous représenter des mérites de tous les genres, et assez variée pour satisfaire notre amour du changement. Nous ne passons pas un jour sans faire plusieurs promenades dans trois vastes salles qui contiennent nos livres imprimés et manuscrits, et non sans en palper et en feuilleter un grand nombre. Les uns nous occupent par leur âge, leur forme, leur origine, leurs illustrations et leurs possesseurs, les autres par leur contenu, purement et simplement. Il y a toujours pour nous un nouveau plaisir à goûter, dans ces promenades, au milieu de toute cette foule choisie et rassemblée péniblement par nous : notre imagination ressuscite

les auteurs, rebâtit les siècles, rapproche les distances, et nous voyageons, parcourons les âges et le monde avec une facilité que la vapeur n'a pas encore la puissance de nous donner.

Ces délices, calmes et pures, dont nous jouissons quotidiennement, nous n'avons pas la prétention de les faire partager à ceux qu'un monde plus positif entraîne et occupe, toutefois, nous allons relater une de nos courses vagabondes à travers les rayons de notre bibliothèque, pour montrer avec quels gens on peut passer sa vie, et sur quels objets il est possible de mettre ses affections ici-bas, sans préjudice à tous les sentimens de famille et d'amitié que nous mettons, bien entendu, en première ligne; mais après ces jouissances de cœur, la première, selon nous, est la lecture, et nous dirions volontiers avec le gentil *Froissard*, notre vieux concitoyen :

« Car lire est un douls mestiers;
« Quiconque le fait par plaisance,
« Ne sçai aujourd'hui ordenance
« Où j'aïe mieuls entente et coer! »

I

La comtesse de Verrue. — L'abbé de Marigny. — Les chanoinesses.

1673-74. Avant que les principaux écrivains du règne de Louis XIV fussent venus dominer ce grand siècle, il existoit une pléiade de poètes de cour, hommes d'esprit, si l'on veut; mais dépourvus de ce feu divin qui donne le génie et mène à la postérité. Parmi ces illustres en vogue, qui étoient les rois de l'impromptu et les dieux des bouts-rimés, on doit signaler l'*abbé de Marigny*, fils d'un gentilhomme du Nivernois, et non point l'héritier d'un simple marchand de fer, comme le prétend, dans son *Parnasse François*, l'enthousiaste Titon Dutillet, qui inventa une fable à ce sujet. L'abbé dont il est ici question fit un voyage en Suède, s'attacha au cardinal de Retz, prit part aux intrigues de la Fronde, et fut un des principaux auteurs des nom-

breuses *mazarinades*, publiées au milieu du XVIIe siècle. Nous possédons un assez curieux volume de lui, intitulé : *OEuvres en vers et en prose de M. de Marigny*, Paris, 1674. in-12 de 162 pages. On y a ajouté, *Le Pain bénit de M. l'abbé de Marigny*, MDCLXXIII, in-12 de 18 pages, avec la *Réponse au Pain bénit*, idem, 11 pages. Notre exemplaire vient de la bibliothèque de *Meudon*, possédée par la comtesse de Verru, née de Luynes, morte à Paris, en 1736 (1). Il fut décoré, sur les plats de ses armoiries, après la mort de son mari, car la cordelière des veuves entoure le double blason des armes. Les poésies d'un abbé de cour, un peu leste, durent nécessairement entrer dans le boudoir d'une comtesse que l'on surnomma pendant sa vie la *Dame de Volupté*, et qui fit elle-même son épitaphe de la manière suivante.

Ci-gît, dans une paix profonde,
Cette *Dame de Volupté*
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis en ce monde.

L'abbé de Marigny accompagna dans les Pays-Bas le prince de Condé, qu'il amusoit par ses récits. Ce fut alors, sans doute, qu'il postula la place de directeur et d'aumônier des trois chapitres nobles des chanoinesses de Mons, Maubeuge et Nivelles. On pense qu'il échoua dans cette entreprise à cause du retentissement de quelques coups de bâton qu'il reçut à Bruxelles, à l'occasion d'une de ses satires; nous avons une meilleure opinion du bon sens et des mœurs des dames chanoinesses de Hainaut, et nous pensons que l'abbé fut évincé de ses prétentions à cause de la manière par trop mondaine dont il présenta sa requête. Les chanoinesses des Pays-Bas n'étoient pas habituées au laisser-aller des petits abbés musqués de France, et elles durent être effrayées de la façon d'écrire de M. de Marigny, qui laissoit beaucoup à supposer sur sa façon d'agir.

(1) Cette jolie bibliothèque, où les pièces de théâtre et les romans formoient les deux plus belles collections avant que l'on connût celle de Pont de Veyle et de madame de Pompadour, a été cataloguée par le bibliographe *Gabriel Martin*. Paris, 1737, in-8°. Les curieux recherchent encore aujourd'hui les livres sortis de cette bibliothèque.

En effet, la première pièce du volume que nous possédons est une demande en vers et en prose, adressée aux demoiselles de *Wilse*, chanoinesses de Mons et de Maubeuge, pour les engager à solliciter des suffrages en faveur de sa candidature aux fonctions de directeur et d'aumônier des chapitres. Il prétend que personne plus que lui n'est propre aux fonctions qu'il sollicite :

Je ne suis point de ces porteurs de mîtres,
Dont l'importune austérité
Pourroit troubler la gaieté
Qu'on voit régner dans vos chapîtres;
Je sais l'ordre de vos maisons,
Qu'on y fait peu de cas des vespres, des epistres,
Des matines, des oraisons,
Et que vos fondateurs, par une loy bien sage,
Qu'appuyoient cent bonnes raisons,
N'obligèrent qu'à des chansons
Les beaux chanoines de vostre âge.

Passe encore jusque-là : il est permis aux poètes d'oser quelque chose, mais bientôt l'abbé de Marigny ajoute en prose : « Vous ne devez pas craindre qu'ayant la direction de vos cons-« ciences, j'y jette des scrupules qui les embarrassent. Je ne « vous demanderai qu'une dévotion aisée, et vous aurez en moy « un *directeur facile et commode*. »

Puis il ajoute en parlant des jeunes chanoinesses :

Je ne prétendray point que leurs yeux se contiennent
Lorsqu'ils verront entrer des jeunes curieux;
Au contraire, en ce cas, je consens que leurs yeux
Se détournent pour voir ceux qui vont et qui viennent...
. . . . . .
Et je sais bien que vos bréviaires
Sont vostre pis-aller...
Et je seray content, pourveu
Que je sçache comment dedans leurs oratoires
Elles font, méditant sur ce qu'elles ont veu,
Leurs oraisons jaculatoires;
Car il y va de mon devoir
De m'en instruire, et de sçavoir
Ce que font les jeunes novices
Dans leur chambre au sortir du chœur,

Afin de leur montrer, comme un bon directeur,
A bien faire leurs exercices.

L'abbé arrivant à parler de charité, en demande un peu à la belle chanoinesse de Maubeuge, mademoiselle d'*Imersel*, pour laquelle il endure un tourment mortel ; puis il revient aux demoiselles de *Wilse*, en leur disant qu'elles ont de quoi faire du bien à beaucoup de monde :

Pour faire plaisir aux humains,
Vous avez des yeux et des mains,
Des doux propos, des complaisances,
D'aimables souris, des désirs,
Quelque fois mesme des soûpirs,
Des secrettes correspondances,
Du chagrin qui vient des absences,
Des petits soins, des bracelets,
Des baisers, des portraits et de la jalousie ;
Et s'il vous en prend fantaisie
Vous pouvez donner des poulets,
C'est un fort grand secours dans une maladie ;
Et l'hyver, comme au renouveau,
Pour rendre à qui languit une nouvelle vie,
Un poulet de chapître est un friand morceau.

L'abbé poète termine sa longue requête en assurant que s'il est aumônier des dames chanoinesses, il ne s'oubliera pas lui-même, et que tant de trésors lui passant par les mains, il s'en réservera un peu pour ses propres besoins. « J'ay, grâce à Dieu. « dit-il, un tempérament assez fort pour les fatigues de ces em- « plois, dont je m'acquitteray le mieux qu'il me sera possible, « quatre mois dans l'un et quatre mois dans l'autre des chapî- « tres, offrant mesme de faire un noviciat dans l'un et dans « l'autre, afin que l'on juge si je suis digne des charges aux- « quelles j'aspire, et dont la possession me rendra glorieux « comme un coq de chapître...

... Car je vous fais ici serment,
Si vous agréez mon service,
De vous servir toutes fidèlement ;
Et vous ayant servi, les unes et les autres,
J'auray moins de plaisir, comme on peut bien penser,
Si j'employe mes mains pour me récompenser,
Que si vous employiez les vôtres.

Et c'est un homme revêtu d'un caractère religieux, postulant une charge ecclésiastique, qui tient ce langage et débite ces phrases lestes et ambiguës dont les oreilles les plus tolérantes ont dû être blessées !

En vérité, si l'on ouvroit le livre sans aviser le titre et sans inspecter son âge, on croiroit plutôt lire les fades galanteries que le dameret *Demoustier* adressoit à son *Émilie*, qu'une lettre d'un abbé à des chanoinesses. Nous ne parlons pas du poëme du *Pain bénit*, ajouté à ce volume ; la décence y est encore moins respectée que dans l'ouvrage principal; nous préférons de beaucoup la relation qu'il envoie à un gentilhomme hors de France, sous la date du 14 mai 1664, des fêtes données aux reines dans le parc de Versailles, par Louis XIV, qui y parut dans le costume et l'armure de *Roger*. L'ouvrage contient encore une pièce érotique des *Amours de Léandre et d'Héro*, qui n'a rien qui sente l'église, mais qui peut passer inaperçue à côté du *Pain bénit*.

L'abbé de Marigny a encore publié, suivant ce qu'en a dit le docte Gui Patin, *le fameux traité, où il est prouvé, par l'exemple de Moïse et autres, que tuer un tyran* (*titulo vel exercitio*), *n'est pas un crime*. Lyon, 1658, petit in-12. Ce livre, traduit du traité anglais (*Killing*) *no murder..... by William Allen*, 1657, in-4°, et composé, dit-on, par le colonel *Silas Titus*, comme apologue de l'assassinat juridique du roi Charles Ier, fut répandu en France, en vue de Mazarin dont les frondeurs récusoient la tyrannie. On le réimprima (il est inutile de dire en quelle vue) en l'année 1793, mais sous la date originale ; j'en possède un exemplaire sur papier vélin, in-16.

Il ne manquoit à l'abbé de Marigny que le titre d'avoir fait passer dans notre langue ce traité du régicide pour en faire un des ecclésiastiques les plus excentriques qui aient existé : heureusement que l'exception ne fait pas la règle. Souvent l'amateur de livres étant plutôt guidé par le piquant que par le mérite des ouvrages sur lesquels il place ses enchères, on a vu des curieux payer assez cher les petits livrets restés de l'abbé *de Marigny* ; ils doivent ce succès, peut-être au défaut de vertu et de convenances de leur auteur ; avec plus de réticence, les œuvres de cet abbé musqué eussent été oubliées : chacun a son genre de gloire.

II

La Journée de l'Amour. — La comtesse Turpin de Crissé.

1776. Parmi les livres sur l'amour et les femmes, livres si nombreux, qu'ils formeroient à eux seuls une bibliothèque considérable, il s'en trouve une grande quantité aussi remarquables par la bizarrerie des titres, que par le piquant du sujet et la rareté des exemplaires. Un de mes bons et anciens amis, qui, à un grand fonds d'esprit naturel, joint une érudition de bon aloi, a réuni une collection bizarre de livres sur ce sujet, qui a occupé le monde de tous les temps, et qui ne paroît pas devoir finir de l'occuper de sitôt. Je ne pense pas avoir vu parmi les livres de sa collection celui intitulé : *La Journée de l'Amour*, ou *les Heures de Cythère*. A Gnide (Paris), 1776, in-8°, figures XVI et 165 pages ; ouvrage dont les exemplaires n'ont pas été livrés au commerce et qui sont excessivement rares, s'il faut en croire la *Biographie universelle*, article *Guillard*, t. XIX, p. 118.

Voici l'origine de ce livre : La comtesse Turpin de Crissé, fille du célèbre maréchal de Lowendhal, qui joignoit aux charmes de la figure toutes les qualités de l'esprit, avoit fondé chez elle une espèce de petite académie littéraire, sous le titre de *Société de la Table Ronde*. Là, régnoit la plus parfaite égalité; l'esprit et la gaîté se donnoient carrière et se trouvoient encouragés par la bienveillante approbation et la douce tolérance de la jolie présidente. Autour d'une table ronde (pour qu'il n'y eût pas de place d'honneur), dont une écritoire formoit le plat du milieu, s'asseyoient le gai et brillant *Boufflers*, le jeune et spirituel *Guillard*, à peine âgé de vingt-quatre ans ; le petit abbé de *Voisenon*, qui, comme l'abbé de Marigny dont nous venons de parler, n'avoit de l'église que l'habit, et son ami *Favart*, qui *l'associa* dans presque toutes ses productions.

Les membres de cette heureuse association qui devroit servir de modèle à beaucoup de graves et pédantesques académies de

province, écrivirent et publièrent en commun la *Journée de l'Amour*, dédiée aux *femmes*, et ornée de quatre jolies gravures et de huit culs-de-lampe dus au crayon de *Tannay* et aux burins de *C. Macret*, *O. Michel et N. Bruneau*, tous artistes en vogue dans les boudoirs du siècle dernier.

Imprimé avec luxe et à petit nombre, ce livre, que j'ai cependant eu le hasard de rencontrer trois ou quatre fois, est fort peu répandu. On doit dire néanmoins qu'il tire son principal mérite de son origine toute spéciale et aristocratique. Du reste, quoique spirituel, ce recueil se ressent peut-être trop de cette fadeur et de cette teinte de bergerie dont presque toutes les productions légères de la fin du dernier siècle sont empreintes. Le même reproche peut s'appliquer aux gravures et vignettes; c'étoit d'ailleurs le goût de l'époque qui se reflétoit sur toutes les œuvres de littérature et d'art, sur les modes et les meubles, les décorations et l'architecture. C'étoit le fruit d'une longue paix, et l'effet du règne plus que galant de Louis XV, qui avoit plongé toutes les populations dans une mollesse pastorale et des goûts affadis et champêtres, qui ne se dissipèrent que trop brusquement à l'approche de la tempête révolutionnaire.

A. Dinaux.

(*La suite au prochain numéro.*)

Mélanges.

RAPPORT

Au citoyen LOCRÉ, secrétaire général du Conseil d'État,

SUR LA BIBLIOTHÈQUE DU CONSEIL D'ÉTAT.

Paris, 28 brumaire an IX de la république française.

Citoyen secrétaire général,

La bibliothèque dont la direction vous est confiée étoit d'abord destinée au Directoire exécutif. Je vais vous tracer le plus brièvement qu'il me sera possible, son origine, ses progrès et les travaux qu'elle a occasionnés jusqu'à ce jour.

Le 23 pluviôse an VI, le citoyen Letourneux, alors ministre de l'intérieur, me nomma commissaire avec le citoyen Leblond, de l'Institut national, à l'effet de choisir dans les dépôts littéraires du département de la Seine et de Versailles les ouvrages qui devoient composer la bibliothèque du Directoire.

La maison Croy, rue du Regard, fut indiquée, vers le mois de fructidor, comme pouvant recevoir provisoirement autant de volumes qu'il seroit convenable d'en placer dans la bibliothèque du Directoire. Le citoyen François de Neuchâteau me nomma conservateur de ce dépôt provisoire. Mon estimable collègue, Leblond, ayant à compléter la Bibliothèque des Quatre-Nations, j'ai choisi seul, depuis l'an VII, les ouvrages qui pouvoient convenir au Directoire. La bibliothèque étoit composée de plus de 30,000 volumes au mois de nivôse an VIII. Le catalogue en a été dressé lors des enlèvemens qui se sont faits, soit des dépôts littéraires de Paris, soit de ceux de Franciade et de Versailles. Ce catalogue est entre les mains des conservateurs pour assurer leur responsabilité autant que la mienne.

Les consuls ayant arrêté, le 28 nivôse an VIII, qu'il seroit pris des livres dans la Bibliothèque pour l'usage particulier de chacun d'eux, et que le reste formeroit une bibliothèque pour le conseil d'état, la formation des bibliothèques particulières des trois consuls, m'a occupé depuis pluviôse jusqu'en floréal. Les trois bibliothèques réunies s'élèvent à près de 5,000 volumes. Elles ont par conséquent formé des vides que j'ai dû chercher à remplir. Mes efforts n'ont pas été infructueux. La plus grande partie des ouvrages livrés aux consuls, sont remplacés. Plusieurs, tels que l'*Encyclopédie* en 23 vol. in-fol., l'*Hérodote*, traduit par Larcher, l'*Histoire philosophique de Raynal*, in-4°, etc., se trouvent dans des choix qui sont encore dans les dépôts, soit à Paris, soit à Versailles.

Ces différentes occupations ont retardé la confection du catalogue des ouvrages restant dans la bibliothèque. La matrice en est cependant très avancée. Elle est composée de près de 10,000 articles qui font supposer au moins 25,000 volumes dans la bibliothèque.

Je commencerai à classer mes cartes dans les premiers jours de la décade prochaine, et, sur la fin de la même décade, j'espère, citoyen secrétaire général, être en état de vous les offrir à peu près dans l'ordre où les ouvrages seront définitivement placés.

Tel est le court aperçu des soins que j'ai donnés et que je donne tous les jours à la formation de la bibliothèque du conseil d'état. Elle me fait vivre dans une agréable solitude depuis plus de deux ans; elle m'a même fait suspendre des travaux littéraires commencés depuis plusieurs années ; mais je l'ai regardée comme un ouvrage assez important pour occuper tous mes momens et me mériter les suffrages des hommes instruits, si j'avois le bonheur de la bien composer et de la mettre dans un ordre convenable.

Salut et respect,

BARBIER.

RAPPORT AU ROI

SUR LES

CATALOGUES DES MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DES DÉPARTEMENS.

(Depuis long-temps le monde littéraire et savant demandoit l'exécution d'une mesure qui mît les hommes studieux à même de connoître les richesses enfouies dans les bibliothèques publiques des départemens; M. le ministre de l'instruction publique, heureux et jaloux de contribuer au progrès de la science et des lumières, vient de satisfaire à sa demande en adressant au roi le rapport suivant, inséré dans le *Moniteur* du 3 mai, ainsi que l'ordonnance qui l'accompagne.)

(Du 3 août 1841.)

SIRE,

Les bibliothèques publiques de beaucoup de villes des départemens, formées ou augmentées à l'époque de la dispersion d'anciens dépôts, renferment un grand nombre de manuscrits, les uns encore ignorés, les autres imparfaitement connus. Un décret du 20 février 1809, a réglé ce qui peut concerner la publication de ces manuscrits; mais aucune mesure générale n'a été prise pour en constater l'existence et en assurer la conservation. Sur beaucoup de points de la France, les autorités locales se sont occupées de faire rédiger les catalogues des bibliothèques dont la surveillance leur est confiée : mais la plupart de ces catalogues, exacts quant aux livres, sont tout-à-fait insuffisans quant aux manuscrits, et très peu ont été publiés. Il a paru, en outre, en France et à l'étranger, quelque travaux particuliers ayant pour objet d'appeler l'attention sur nos collections manuscrites. Ces premiers essais, soit par les indications utiles qui s'y trouvent, soit par les inexactitudes qu'il n'étoit guère possible d'y éviter, font d'autant mieux sentir de quel

prix seroit pour la science un corps de renseignemens du même ordre, mais complets et authentiques.

A cet égard, Sire, les inspections récemment prescrites dans les bibliothèques de plusieurs villes des départemens ont amené d'utiles résultats : mais ce qui seul permettroit d'arriver tout à la fois à la connoissance facile des manuscrits dont l'existence est constatée, et à la découverte de documens précieux, anciennement cités, et qui jusqu'ici n'ont pu être retrouvés dans les dépôts des villes où il est probable qu'ils existent encore, ce seroit la rédaction, sur un plan uniforme, d'un catalogue général renfermant le détail sommaire et précis de tous les manuscrits des bibliothèques communales, avec des extraits de ceux qui présenteroient le plus d'intérêt. On s'aideroit utilement, pour la prompte exécution de ce projet, de quelques notices déjà préparées, de renseignemens qui seroient envoyés des lieux mêmes par un grand nombre d'hommes instruits et zélés, enfin de quelques explorations spéciales, qui pourroient être confiées à des élèves de l'école des chartes, comme on l'a déjà pratiqué dans quelques uns de nos dépôts les plus considérables, sur la demande et avec les subventions particulières des villes.

La publication d'un pareil travail, exécutée avec le concours et l'appui des communes, qui conserveroient tous leurs droits sur les manuscrits que possèdent actuellement leurs bibliothèques, ajouteroit au prix de ces collections, soit en assurant leur durée et en les faisant mieux connaître, soit en permettant quelquefois de les compléter par la réunion des parties dispersées d'un même ouvrage ou d'un même recueil. On comprend de quel secours seroient, pour ce dernier résultat, les indications d'un catalogue général.

La modique allocation portée au budget du ministère de l'instruction publique pour le service général des bibliothèques, et, au besoin, un prélèvement sur le fonds des souscriptions suffiront pour assurer la publication de ce catalogue, et permettront de la terminer en peu d'années.

Tel est, Sire, l'objet de l'ordonnance que j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté. Les dispositions qu'elle contient ne s'appliqueront qu'aux bibliothèques des départemens autres que le département de la Seine, celles de Paris

étant placées dans des conditions qui rendent une semblable mesure moins nécessaire pour elles.

La publication d'un travail ainsi conçu vous paroîtra, Sire, une entreprise utile et toute françoise, digne d'être spécialement autorisée par vous. Elle doit garantir, concentrer, mettre en lumière une foule de matériaux dispersés sur tous les points de la France, et qui intéressent notre histoire politique et littéraire. Elle doit rendre la science plus facile aux érudits de toutes nations, qui ont besoin d'explorer nos dépôts. Enfin, Sire, en formant l'indispensable complément de la *Collection des documens inédits sur l'histoire de France*, elle suscitera de nouvelles recherches, donnera naissance à de nouvelles publications; et il est permis d'espérer qu'elle surpassera en importance, comme en étendue, les recueils du même genre publiés dans des contrées voisines, et qui sont consultés par toute l'Europe savante.

J'ai l'honneur d'être,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très humble, très obéissant et fidèle serviteur,

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique,

VILLEMAIN.

ORDONNANCE DU ROI.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS,

A tous présens et à venir, salut.

Vu le décret du 20 février 1809;

Vu notre ordonnance du 22 février 1839, relative aux bibliothèques publiques du royaume;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. Il sera dressé et publié un catalogue général et

détaillé de tous les manuscrits en langues anciennes ou modernes, actuellement existant dans les bibliothèques publiques des départemens.

Art. 2. Chacun desdits manuscrits, de quelque dépôt antérieur qu'il provienne, sera, après les communications nécessaires, laissé ou immédiatement rétabli dans celle des bibliothèques publiques dont il fait maintenant partie, sauf le cas où la translation dans un autre bibliothèque en seroit faite par voie d'échange ou autrement, après délibérations des autorités locales, régulièrement approuvées par notre ministre de l'instruction publique.

Art. 3. Les frais de publication dudit catalogue seront annuellement prélevés sur le fonds porté au budget du ministère de l'instruction publique pour le service général des bibliothèques, et, au besoin, sur le fonds du même budget affecté aux souscriptions.

Art. 4. Notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait au château de Saint-Cloud, le 3 août 1841.

LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique,

VILLEMAIN.

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du catalogue raisonné de la collection d'un amateur.)

La Vie et l'OEuvre de feu l'abbé Bazin, évêque de Mizoura en Mizourie, 1794, sans indication de lieu, in-18, 179 pag.

J'indique cet ouvrage, nullement recommandable, pour avoir occasion de donner sur son auteur quelques détails que je me suis procurés, et si le *Bulletin* ne lui confère pas une petite immortalité, il court risque de rester dans le néant. Le nom de cet écrivain, c'est de Verdan, ancien écuyer des haras. (Il a échappé aux recherches de M. Quérard ; la *France littéraire* est muette à son endroit.) Il végétoit en Auvergne à la fin du dernier siècle ; fils naturel, dit-on, d'un haut personnage, il touchoit une pension de 800 fr. qui ne suffisoient guère à ses goûts peu édifians. Il avoit épousé Mlle Hérault, fille d'un riche roturier ; mais les traitemens bizarres de Verdan, les principes immoraux et irréligieux qu'il se faisoit gloire de professer, amenèrent bientôt une séparation de corps et de biens. Couvert de haillons, réduit à une nourriture des plus grossières, Verdan avoit un estomac de fer et des mâchoires d'airain ; il inséra un jour dans la feuille de Clermont-Ferrand, dont il étoit rédacteur aux appointemens de trois francs par semaine, le défi formel de manger à lui seul, en huit jours, un bœuf entier. Personne n'osa ramasser le gant ; sa réputation de polyphage étoit trop bien établie. Conteur cynique, hableur impudent, Verdan étoit recherché dans des sociétés peu difficiles ; la révolution vint, il voulut émigrer ; il se procura, au moyen de quelque escroquerie, un peu d'argent, se mit en route à pied, tomba malade, et mourut, à ce qu'il paroît à l'hôpital, dans une ville du nord de la France. En 1783 ou 1784, il avoit fait imprimer, à Clermont-Ferrand, un petit

poëme au dessous du médiocre : *les Quatre Ages de l'homme*; il laissa d'assez nombreux manuscrits; une partie forme le volume que nous indiquons, le reste est probablement perdu, et, dans tous les cas, ne verra sans doute jamais le jour. Ce que l'on a imprimé se compose, 1° d'un poëme ordurier et sans le moindre esprit, intitulé *Valentine :* il est divisé en cinq chants beaucoup trop longs quoiqu'ils soient fort courts; 2° d'une histoire de l'abbé Bazin, qui fut tour à tour dissipateur, soldat, auteur; 3° d'un conte dans le genre de Grécourt; 4° de deux nouvelles en prose qui démontrent que le papier est fait pour tout souffrir.

La Philopédie, 1812, in-8.

L'auteur de ce livre singulier s'est proposé le problème de corriger le genre humain; il prétend que les passions ne dépendent que de la nature des alimens : la pesanteur d'esprit est dans les haricots, les pommes de terre, les lentilles; la légèreté et l'imagination sont dans les crêmes fouettées, les omelettes soufflées, les ailes de caille et de perdreaux; la gaîté est dans la chair de l'allouette qui chante sans cesse *et de l'amour dégoise dès le point du jour*, selon l'expression de Ronsard; la colère dans le dindon; le penchant *génésique* dans les jeunes coqs et les moineaux; la vanité dans le paon; la bêtise dans le canard et dans l'oie; la tristesse est inhérente à la chair du lièvre, animal mélancolique qui fuit la société et vit en misanthrope, etc. Avec ces notions qu'il est facile d'étendre, rien ne vous est plus facile que de constituer des enfans à votre gré; il ne s'agit que de régler convenablement votre table.

L'auteur de la *Philopédie*, convaincu de la vérité de son système, en fait une application hardie à d'épineuses questions théologiques; ils s'en sert pour donner une explication du dogme du péché originel. Avant qu'Adam eût porté sur le fruit défendu une dent coupable, tous ses alimens ne recéloient que des germes d'innocence et de vertu, mais dès qu'il eut avalé la funeste pomme, son estomac se brouilla, de pénibles digestions réagirent sur son cerveau, et chacun de ses repas

déposa dans son sang de pernicieux principes ; voilà pourquoi ses descendans se trouvèrent infectés d'une masse énorme de vices et de folie.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que cet ouvrage bizarre est écrit platement, tristement ; il est sans esprit ; il a l'impardonnable tort d'être ennuyeux. L'auteur avoit sûrement mangé trop d'oie et de canard. Tel qu'il est, je l'ai placé à côté de la *Philosophie du chaud et du froid,* par Bellegingue, 1798, in-8. Celui-ci prétend que tous les crimes de la révolution proviennent de la température ; si le sang a coulé à flots, la faute en est au thermomètre. C'est une idée tout comme une autre, l'écrivain qui l'a mise au jour se vante dans sa préface de n'écrire que pour cinq hommes en Europe.

G. B.

DES VENTES PUBLIQUES DE LIVRES.

A l'approche de l'hiver, les ventes des livres aux enchères se préparent; déjà la salle Sylvestre est retenue jusqu'à la fin de janvier, et cependant le catalogue d'aucune vente importante n'est encore distribué; car, on ne peut guère donner le nom d'importante à la dernière partie du catalogue Boutourlin, dont la vente commence le 15 octobre. Le premier volume de la vente de M. de Sacy paroîtra sous peu, et la vente aura lieu en février ou mars. Vers le 20, paroîtra la deuxième partie de la vente Crozet, nous attendrons le catalogue pour en donner un aperçu à nos lecteurs.

Aujourd'hui les ventes de livres aux enchères sont infiniment plus suivies qu'autrefois; — le moindre catalogue, tiré à 600 est épuisé en quelques jours, tandis qu'autrefois, 300 étoient plus que suffisans au besoin: à peine une vingtaine de libraires suivoient-ils les ventes, les amateurs ne s'en mêloient pas, à l'exception de quelques uns qui ne négligeoient pas celles de premier ordre. Aujourd'hui les catalogues sont envoyés directement aux amateurs, et il s'ensuit une concurrence qui donne une valeur fictive aux livres, mais qui ne donne plus, en passant, qu'une simple commission au libraire, et fait payer le livre très cher; car en mettant les désirs en présence, il en résulte des luttes plus ou moins vives, luttes qui souvent peuvent égarer sur la valeur réelle d'un ouvrage; souvent c'est un livre désiré par deux personnes depuis fort long-temps, et que, mal cherché dans le commerce, l'on se figure introuvable: l'on craint de manquer l'occasion de se procurer l'objet de ses désirs ou de ses études (1), on envoie une commission sans prix

(1) Les livres varient infiniment de prix, et pour ne citer qu'un exemple sur mille, nous citerons le n° 579 de la vente Noël, deux petits vol. de chansons, 6 parties, rel. en mar. r., le tom. Ier très rogné, se sont vendus 219 fr., avec les frais et la commission 240 fr., tandis qu'à la vente Méon, les mêmes volumes, le même exemplaire, a été vendu 4 fr., encore fût-on obligé de l'accoler à un autre numéro.

à un libraire qui n'a aucune idée de la valeur des vieux livres, et le bouquin de 3 fr. est adjugé à 50 ou 60 fr. — Il n'y a point de vente qui n'en fournisse des exemples.

Il est arrivé au fameux Chardin, qui a exploité si long-temps les livres rares à Paris, une aventure de ce genre : l'on vendoit en même temps aux deux salles de vente, en haut et en bas, Chardin suivoit les deux ventes, montant et descendant selon les articles mis sur table, qu'il convoitoit: l'on met un volume en bas qu'il désiroit beaucoup, mais en même temps commençoit, en haut, l'enchère d'un autre qu'il ne désiroit pas moins; que faire? il s'approche d'un libraire qui suivoit la vente, et lui dit: « Poussez ce numéro, je monte un moment. » Il monte en effet; mais pendant qu'occupé à son acquisition d'en haut, sa commission se faisoit en bas; et enfin, à 740 fr., le libraire, effrayé du prix, dit au commissaire-priseur d'attendre une minute, et monte dire à Chardin : « En voulez-vous encore? — Et où en est-on? — A 740 fr. — A bon Dieu! à 740 fr., mais je n'en voulois pas pour 40 fr., où je croyois qu'il y iroit tout au plus. » — L'autre de redescendre aussitôt dire qu'il n'en vouloit plus, et le volume fut adjugé à 740 fr. Il auroit pu aller loin, car il y avoit commission à tout prix.

Voilà souvent ce qui peut faire augmenter singulièrement le prix d'un livre, deux commissions données sans prix à quelqu'un qui ne sait pas la valeur des objets. D'un autre côté aussi, l'on regrette quelquefois bien long-temps un article échappé faute de quelques centimes ; il est donc important que la commission soit bien donnée, bien expliquée, pour en avoir un résultat satisfaisant.

J. T.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 18. — OCTOBRE 1841.

1455 ALEXANDRI ab Alexandro, genialium dierum, libri VI cum notis variorum. *Lugd.-Batav.*, 1673, 2 vol. in-8, rel. en vélin, non rog. . . . . 40—»

1456 ALMANACH DU CHASSEUR. *Paris*, 1773, in-12, dos de v. f., avec un dictionnaire des termes de chasse et des airs de musique pour la chasse. . . . . 9—»

1457 ALFONCE. Les Voyages auentureux du capitaine Jan Alfonce, Sainctongeois. *Poitiers, par Jean de Marnef*, in-4, cuir de Russie, fil., tr. d. . . . . 40—»

Voyez sur ce livre rare et curieux les nouvelles recherches de M. J.-Ch. Brunet, tome I, page 31.

1458 ANTI-HERMAPHRODITE (L'), ou le Secret tant désiré de beaucoup, de l'advis proposé au roy pour réparer tous les désordres, impiétés, etc. qui sont en ce royaume, par J. P. de B (Jonathas Petit de Bretigny). *Paris*, 1606, in-8, m. r., fil., tr. d. *(Anc. rel., bel ex.)* 18—»

1459 ARETINO (PIETRO). Capitoli del signor Aretino; di Lod. Dolce; di Franc. Sansovino, et di altri acutissimi ingegni. *(Firenze)*, 1540, pet. in-8, mar. r. à comp., fil., tr. dr. . . . . 36—»

Charmante reliure de Thouvenin, l'une des premières imitations des anciennes reliures, si bien appropriées aujourd'hui sur les vieux livres.

1460 **Art** poetique françois pour l'introduction des ieunes studiens, et encor peu avancez en la poésie françoise (par Thomas Sibilet). *Paris, Arnoul l'Angelié,* 1548, pet. in-8, mar. r., tr. d. *(Duru),* charmante rel. à la janséniste. . . . . 36—»

1461 **Balduini** calceus antiquus et mysticus, et Jul. Nigroni de caliga veterum. Accesserunt ex Cl. Salmasii notis ad librum Tertulliani de Pallio et Alb. Rubenii libris de re vestiaria excerpta ejusdem argumenti. Omnia figuris aucta et illustrata observationibus Joh. Fr. Nilant. *Lugd.-Batav., Th. Haak,* 1711, in-12, v. f., fil., tr. d. *(Derome.).* . . . . . 12—»

1462 **Bezanson.** Histoire des princes illustres qui, par leur piété et leurs belles actions, ont mérité le surnom de *Grand.— Paris, Michel David,* 1699, in-12, mar. bl., fil., tr. d. *(Desseuil.).* . . . . . 10—»

Très bel exemplaire d'un livre de peu de valeur, et dont la jolie reliure ancienne fait dire : « Quel dommage que ce ne soit pas sur un meilleur livre ! »

1463 **Bizardière** (**de la**). Histoire de la scission ou division arrivée en Pologne, le xxvii juin 1697. (*Hollande*) *sur l'imprimé à Paris, Jombert,* 1700, pet. in-12, cuir de Russie, non rog. . . . . 8—»

1464 **Bovcher** (**Nicolas**). La conjonction des lettres et des armes des deux très illustres princes lorrains, Charles cardinal de Lorraine et François duc de Guise, trad. du latin en françois, par J. Tigeou, Angevin ; plus un Sermon du cardinal de Guise, deux Harangues du même, l'une au concile de Trente, l'autre à Poissy, et les Remontrances du duc de Guise à la reine, à sa femme et à son fils aîné, etc. *Rheims,* 1579, in-4, v. f., fil., tr. d., avec le portrait du cardinal de Lorraine. . . . . 18—»

Histoire abrégée des deux frères de Guise, écrite en forme d'oraison funèbre, par un des partisans de leur faction.

1465 **Boursaut**. Le Prince de Condé, roman historique, avec des éclaircissemens sur les règnes de François II, de Charles IX et Henri III. *Paris, Didot aîné*, 1792, 2 vol. in-12, pap. vél., v. f., fil., tr. d. . 14—»

Fait partie de la collection des romans historiques. (*Voyez mademoiselle de La Force.*)

1466 **Cabinet** (le) du roy de France, dans lequel il y a trois perles précieuses d'inestimable valeur, etc. (par Nicolas du Crest.) *Paris*, 1581, in-8, mar. r., fil., tr. d., *anc. rel.* (*Bel. ex.*) . . . . . 30—»

Livre assez rare et très curieux sur l'état du clergé, de la noblesse et du tiers-état sous Henri III. L'ouvrage est divisé en trois livres. Les trois perles sont la parole de Dieu, la noblesse et le tiers-état. Le premier livre contient le dénombrement des cardinaux, archevêques, évêques, chanoines, abbés, prieurs, primats, curés, vicaires, moines, et après chacune de ces dignités vient le dénombrement de leurs serviteurs, p..... m... et bastards, mathématiquement calculé. — Le second donne l'état de la noblesse de France en critiquant ceux qui veulent être nobles et ne le sont pas, l'état de la justice et des dignités. — Dans le troisième, l'auteur examine très minutieusement les charges qui pèsent sur le peuple et qui viennent en partie de la trop grande quantité de couvens, de la luxure et de la dépense auxquelles se livrent les moines et autres prêtres ; l'auteur indique ensuite l'usage que le roi pourroit faire de cet argent si on supprimoit les couvens.

Cet ouvrage, qui étoit d'un grand intérêt avant la révolution, offre encore aujourd'hui des renseignemens curieux.

1467 **Cæsaris commentarii**. *Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ Soceri*, 1513, in-8 de 296 feuillets chiffrés, et 20 feuillets préliminaires ; la souscription est sur le folio 264. Bel ex. rel. en mar. r., à comp., tr. d. (*Charmante reliure, sur un beau livre*). . . 60—»

1468 **Carmina** ethica ex diversis auctoribus collegit A.-A. Renouard. *Parisiis, typis, P. Didot*, 1795, in-12, gr. pap. vél., mar. r., riche dent., tr. d. (*Thouvenin.*). 12—»

(*Voyez* Audoeni Epigrammata, n° 1355 du Bulletin.

1469 **Catulli**, Tibulli et Propertii opera. *Birminghamiæ, Baskerville,* 1772, in-8, mar. r., fil., tr. d. *(Jolie rel. anc.).* . . . . . 18—»

1470 **Cervantes Saavedra (Miguel)**. El ingenioso hidalgo Dom Quixote, nueva edicion. *Madrid, Ibarra,* 1780, 4 vol. in-4, fig., rel. en v., rel. orig. du pays. 120—»

Très belle édit. enrichie de beaucoup de gravures espagnoles.

1471 **Chantelouve (Fr. de)**. Tragédie de feu Gaspar de Colligni, amiral de France, contenant ce qui advint à Paris le 24 aoust 1572, par François de Chantelouve, de Bordeaux (*Lyon*), 1575, in-8, 723 pages, mar. v., fil., tr. d. . . . . 24—»

Fac-simile de l'édition originale tiré à très petit nombre.

1472 **Chartier (Alain)**. Ses œuvres. *Paris, Galliot Dupré,* 1529, pet. in-8, mar. bl., dent., tr. d. *(Bozérian),* chiffre orné. . . . . 75—»

Cette édition est très recherchée des amateurs; elle est en lettres rondes et faite sur celle de 1526, in-folio. Le titre, la table, le préambule et la table des matières forment 12 pages. L'ouvrage forme ensuite 360 pages chiffrées. — A la fin, imprimé à Paris par Pierre Vidace pour Galliot Dupré.

1473 **Code des chasses**, ou nouveau Traité du droit des chasses, suivant la jurisprudence de Louis XIV, etc. *Paris, Saugrain,* 1720, 2 vol., in-12, mar. r., dent., tr. d. *(Anc. rel.).* . . . . . 10—»

1474 **Collection** de poètes françois, publiée par Urb. Coustelier, en 1723, contenant : Coquillart, 1 vol. — Martial de Paris, 2 vol. — Guill. Cretin, 2 vol. — Les Bergeries de Racan, 2 vol. — Villon, 1 vol. — La Légende de P. Faifeu, 1 vol. — La Farce de M. Pathelin, 1 vol. En tout 10 vol. in-12, v., fil. . 36—»

1475 **Commines (Phil. de)**, sieur d'Argenton. Ses Mémoires, nouvelle édition enrichie de notes par M. Godefroy, augmentée par Lenglet Du Fresnoy. *Londres et Paris,* 1747, 4 vol. in-4, fig. . . . . 40—»

1476 **Corpus** francicæ historiæ veteris et sinceræ. *Hanoviæ*, 1613, in-fol., vél. cordé. . . . . 50—»

Continens : *prima pars*. — Ivonis Carnotensis episcopi chronica de gestis regum. — Gregorii Turonensis, Francorum epitomata. — Gregorii, excerpta chronica per Fredegarium scholasticum. — Pauli Warnefridi, chronicon de episcopis Metensibus. — Epistolæ Franciæ regum et episcoporum variorum temporis Clodovæi.

Secunda pars. — Aimoini Monachi benedicti, Historiæ Francorum, libri IV. — Adelmi, vel secundum alios Ademari benedictini, annales regum Francorum. — Eginhardi notarii regii, de vita et gestis Caroli Magni commentarius. — Ludovici pii vita per anonymum. — Francorum regum sequentium, continuatio. — *His accedunt :* Michaelis Ritii Neapolitani, de regibus Francorum, libri III. — Magnum chronicon in quo primæ Belgicæ res et familiæ diligenter explicantur. — Wippo, de vita Chunradi Salici imperatoris. — Germanicarum antiquitatum thesaurus. — Augustanum chronicon ecclesiasticum authore Sigismundo. — Chronicon episcopatus Constantiensis à Jacobo Manlio. Chronicon episcoporum Mindensium, etc.

1477 **Cousin** (le président). Histoire de l'empire d'occident. *Paris*, 1683, 2 vol. pet. in-8, mar. r. . . 32—»

Cramail (comte de), sous le masque de De Vaux. *Voyez* Jeux de l'Inconnu.

1478 **Desmarais** (Regnier). Poésies françoises, toscanes, castillanes et latines. *Paris*, 1707, 2 vol. in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . . 18—»

Bonne ancienne reliure.

1479 **Dibdin** (Thom. Frognall). A Bibliographical, antiquarian and pitturesque tour in the Northern counties of England and in Scotland. *London*, 1838, 2 vol. gr. in-8, cart., avec beaucoup de jolies vignettes. 80—»

Dernier ouvrage de Dibdin, et que l'on peut placer à côté de ses autres publications, dont l'exécution ne laisse rien à désirer.

1480 ——————— Reminiscences of litterary Life. *London*, 1836, 2 vol. gr. in-8, avec beaucoup de gravures et de fac-similes, cart. . . . . 45—»

1481 **Diplomatique.** Nouveau traité de diplomatique, où l'on examine les fondemens de cet art, etc., par deux bénédictins de Saint-Maur. *Paris,* 1762, 6 vol. in-4, v. m. (*Bon ex.*) . . . . . 180—»

1482 **Discours** sur l'histoire des Polognois, par lequel on peut cognoitre l'origine, situation, etc., de ce royaume, jusques à présent que monseigneur Henry de France a été esleu roy. *Paris, Guill. Nyverd* (s. d., vers 1573), pet. in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . .

1483 **Dyalogue** et vng merueilleux parlement faict pas loing de Trient, sur le cheming de Rome dung abbe Curtisan et du Dyable allencontre le bon pape Adrian. Lan M.D.XXII, mar. r. . . . . 80—»

Petit in-4° gothique de 4 feuillets, y compris le frontispice qui est orné d'une vignette gravée sur bois, représentant le *dyable* acosté des deux autres interlocuteurs.

Pamphlet totalement inconnu jusqu'à nos jours et qui nous paraît d'autant plus curieux qu'il prouve jusqu'à l'évidence qu'au moment même de la réforme violente opérée par la fougue de Luther, il se trouvoit dans l'église restée orthodoxe et fidèle plus d'un sérieux esprit assez éclairé pour désirer dans l'administration des affaires de l'Église une réforme sage et modérée qui eût peut-être tout sauvé.

L'auteur de ce pamphlet ne vouloit ni de la facilité molle de Léon X, ni de la rigueur un peu brutale de l'apôtre de la réforme, et c'est dans ce sentiment raisonnable qu'il puise l'éloge indirect et très spirituel qu'il fait du pape Adrien. Heureux les temps où la raison est écoutée ! mais ces temps sont rares, et alors, comme de nos jours peut-être, les passions avoient cent fois plus de chances de succès que le bon sens et l'amour de la paix. Quoi qu'il en soit, ce *dyalogue* est un petit trésor pour qui le lira avec l'attention dont il nous paraît digne. Il a de plus le mérite de la brièveté, et c'est un mérite qu'il faut bien signaler dans un siècle où la phrase l'emporte de beaucoup sur la pensée. — G. D.

1484 **Essai** philosophique sur l'ame des bêtes, où l'on traite de son existence et de sa nature, et où l'on mêle par occasion diverses réflexions sur la nature de la liberté, etc., etc. *Amsterdam,* 1728, pet. in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Desseuil.*). . . . . 12—»

1485 **Foe (Daniel de).** La Vie et les Aventures de Robinson Crusoé, trad. revue sur celle donnée en 1790. *Paris, veuve Panckouke,* 3 vol. gr. in-8, mar. bl., large dent., fil., tr., d., doublé de tabis, relié par *Simier.* . . . . . 60—»

Bel exemplaire avec 19 vignettes, épreuves avant la lettre. — Provenant de la bibliothèque Pixérécourt.

1486 **Force (Ch. R. Caumont de la).** Histoire secrète de Bourgogne (publiée par de La Borde). *Paris, Didot l'aîné,* 1782, 3 v. in-12, pap. fin, v. f., fil., tr. d. 18—»

Le troisième volume, contenant des notices historiques et des remarques, est de l'éditeur. Partie de la collection des romans historiques.

1487 ——— Histoire de Marguerite de Valois, reine de Navarre (publiée par de La Borde). *Paris, Didot l'aîné,* 1783, 6 vol. in-12, pap. fin, v., tr. d. . . 28—»

De la collection des romans historiques. Voyez n° 1493.

1488 **Fouilloux (Jacques du).** La Venerie. — *Paris, Abel l'Angelier,* 1614. La Fauconnerie de Jean Franchières, *Paris,* 1607. — La Fauconnerie de Guillaume Tardif. — Recueil de tous les oiseaux de proye qui servent à la vollerie et fauconnerie, par G. B. en 1 vol. in-4, cuir de Russie, fil., tr. d. . . . . 68—»

Collection fort rare aujourd'hui et vendue moins complète jusqu'à 85 fr.

1489 **Franchières (Jean).** La Fauconnerie en 2 parties. *Paris,* 1585. — La Fauconnerie de Guillaume Tardif. — La Fauconnerie d'Artelouche de Alagona, et le recueil de tous les oiseaux de proye, etc. *Paris, Abel l'Angelier,* 1585, in-4, mar. bl., riche comp., fil., tr. d. *(Chiffre orné).* . . . . . 35—»

1490 **Giraudière.** Les joyeux épigrammes du sieur de la Giraudière. *Paris,* 1634, pet. in-8, v. f. . 18—»

Dans le même volume : le Prédicateur démasqué, satire. — La Musique, ode. — La Danse, ode. — L'Incertitude de l'avenir, ode. — *Rare.*

1491 **Guarini (Battista).** Il pastor fido, tragi-comedia pastorale con un elogio historico dell' autore. *Parigi, Cramoisy,* 1650, in-4, v. f., fil., tr. d. *(Bel ex.)* 15—»

1492 **Guignes (Jos. de).** Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres tartares d'occident. *Paris,* 1756, 5 vol. in-4, v. m. . . . . 95—»

1493 **Guise (Mlle de).** Les Amours du grand Alcandre, avec diverses pièces intéressantes pour servir à l'histoire de Henri IV (publ. par de La Borde). *Paris, Didot,* 1786, 2 vol. in-12, pap. fin, v. f., fil., tr. d. 10—»

Cet ouvrage avec ceux annoncés sous les numéros 1465, 1486, 1487, fait partie de la collection des romans historiques.

Prix de la collection complète en 15 vol., v. f., tr. d. uniforme. 70—»

1494 **Histoire** des états barbaresques qui exercent la piraterie, etc., trad. de l'anglois. *Paris,* 1757, 2 vol. in-12; mar. r., fil., tr. d. *(Aux armes).* . . 25—»

1495 **Holbein** : Collection de 80 portraits de la court de Henry VIII, superbe esquisse gravée par Bartolozzi, Cooper et autres, et imprimé avec une teinte imitant les originaux, avec une biographie de chaque personnage (en anglois). *Lond.,* 1812, 2 vol. in-4, rel. en mar. v., riche et élégante reliure à compartimens variés en couleurs. . . . . 350—»

Ex. avec doubles fig. sur papier de Chine, noires et en couleur.

1496 **Hordal (Joannes).** Heroinæ nobilissimæ Joannæ d'Arc Lotharingæ, vulgo Aurelianensis Puellæ historia, ejusdem Mavortiæ virginis innocentia à calumnis vindicata. *Ponti-Mussi,* 1612, in-4, cuir de Russie, fil., tr. d. *Portrait.* . . . . . 40—»

Bel exemplaire d'un livre très rare.

1497 **Imitation de Jésus-Christ,** traduite et paraphrasée en vers françois par P. Corneille. *Rouen, R. Ballard,* 1656, in-4, avec gravures de Chauveau, mar. r., fil., tr. d. *(Anc. rel. de Desseuil.).* . . . . 25—»

1498 **JANUA** (**Joannis BALBI** de) incipit summa que vocatur CATHOLICON *seu* GRAMMATICA ET LEXICON LATINUM — *hic liber egregius catholicon,* annis, 1460, *in urbe Maguntina nacionis inclite Germanice, impressus atque confectus est.* 2 vol. in-fol., rel. en mar. v. *(Anc. rel. parfaitement conservée. Malgré que le dernier feuillet du tome 2 soit doublé.* . . . . . 950—»

Edition précieuse attribuée à Guttemberg. L'un des premiers livres de l'origine de l'imprimerie, et qui n'a point été dans le commerce depuis longues années.

1499 **Liber veritatis**, ou Collection de deux cents dessins d'après les tableaux originaux de Claude le Lorrain, de la collection du duc de Devonshire, avec une description de chaque peinture. *Londres,* 1819, 3 vol., in-fol. dos de mar. bl. non rogné. . . 350—»

Les deux premiers volumes, quoiqu'avec des titres et premières pages sur papier vélin blanc, contiennent les anciennes épreuves, et ce qu'on appelle (proof) avant la lettre. — Le troisième est du tirage 1804 (sauf quelques planches), avec le titre de 1819.

1500 **Liure** (le) de la Deablerie (en vers, dialogues entre Satan et Lucifer. *Sans lieu ni date,* vers 1507), pet. in-fol. goth., à 2 col., avec une fig. singulière sur le titre, mar. v., fil., tr. d. *(Rare. Bel ex., quoiqu'avec un petit raccommodage au coin du premier feuillet.* 80—»

Louis XI. *Voyez.* Rozier des Guerres.

1501 **Lucanus.** De bello civili libri X. *Venetiis, apud Aldum,* 1502, in-8, de 140 feuillets, signature A. à Sii. mar. bleu, fil., tr. d. *(Derome.)* . . . . . 35—»

Les Aldes ont bien perdu, mais les exemplaires beaux, bien conservés, et en ancienne reliure, sont encore fort recherchés.

1502 **Lucien en bel humeur**, ou Nouvelles conversations des Morts. *Amsterdam, Ant. Michiels,* 1701, 2 vol. in-12, v. j., fil. . . . . 10—»

Jolie édition de Hollande. Voici quelques uns des dialogues de cet ouvrage assez curieux : Entretiens des princes d'Orange et du duc d'Alve. — Charles-Quint et François Ier. — Gustave, roi de Suède, et sa fille la reine Christine. — Louis XI et Charles-le-Hardi. — Pindare et Horace, etc.

1503 **Marche (Olivier de la).** Le Paremēt & Triūphe des dames dhonneur est appelle ce plaisant nouueau Liure, prenez le en gré ainsi que je le liure pour recepuoir salut decorps & dames, (à la fin) : *Cy finist le Parement & Triumphe des dames dhonneur nouuellement imprime a Paris* (1510), *pour Jehan Petit et Michel Lenoir*, in-8, goth. de 79 feuillets avec 4 grav. sur bois. *(Très rare)*, rogné de près. . . . . 40—»

Cet opuscule en prose et en vers est une description de chaque partie de la toilette d'une dame, suivie d'un exemple (en prose) de vertu ou de courage accompli par une dame et ayant rapport à ce vêtement.

1504 **Marconville Jean de).** La manière de bien policer la République chrestienne, contenant l'estat et office des magistrats, etc. *Paris, J. Dallier,* 1562, in-12, mar., fig., tr. d. *(Ancienne rel., Desseuil)*, avec un L couronné sur le dos. . . . . 25—»

1505 **Martinez d'Espinar (Alonzo).** Arte de ballesteria y monteria escritta con metodo para escusar la fatiga que occasiona la ignorancia. *Madrid, imprenta Real,* 1644, in-4, vel. fig. . . . . 18—»

1re éd. de ce livre assez rare, mais sans les deux portraits.

1506 **Meisneri (Dan).** Thesaurus philo-politicus, hoc est : emblemata sive moralia politica, figuris æneis incisa et adinstar albi amicorum exhibita versibus latinis ac rhythmis germanicis conscripta. *Francfort,* 1624, in-4 oblong, rel. en mar. viol. à comp. . 150—»

Huit parties en 1 vol. contenant 416 belles vues des cités et places de tout le monde, avec des emblèmes très curieux pour chaque ville : épreuves de premier tirage, avant les numéros. On y trouve les plans de toutes les villes de France, avec des emblèmes politiques pour chacune. La planche 91 représente la ville de Paris : sur le premier plan est une famille éplorée et les mains jointes devant un guerrier en colère et tenant d'une main une grosse pierre et de l'autre sa lance brisée. Au fond est une très jolie vue de Paris. En haut on lit : *Pii patiendo vincunt, impii sæviendo percunt.* Livre très rare et sur lequel nous reviendrons.

1507 **Meun (Jean de).** Le Dodechedron de fortune, livre non moins plaisant et récréatif, que subtil et ingénieux entre tous les jeux et passe-temps de fortune, composé par feu M. Jean de Meun, du règne du roy Charles-Quint, et de nouveau mis en meilleur ordre par F. G. L. (Fr. Gruget, Lyonnais). *Paris, Gilles Robinot,* 1615, in-8, mar. bl. non rogné. (*Duru*). 30—»

1508 **Michel (Guillaume).** La Forest de conscience, contenant la chasse des princes spirituelle, avecque lante nouvelle de salut, composez (en ryme françoise), par Guillaume Michel. *Paris, Michel Lenoir,* 1520, petit in-8, goth. avec grav. sur bois. mar. v., fil., tr. d. (*Ancienne reliure. Bel exempl.*). . . . . 57—»

1509 **Molinet.** C'est le roman de la Rose, moralise cler et net translate de rime en prose par vostre humble Molinet. *Imp. à Lyon, l'an* 1503, *par maistre Guill. Balsarin, libraire et imprimeur,* petit in-fol., goth., fig. sur bois, mar. r., fil,, tr. d. (*Bel exempl.*), et très joliment relié par *Bauzonnet*. . . . . 75—»

1510 **Mystère** des Actes des Apôtres. Le premier volume des catoliques, OEuvres et Actes des Apôtres. *Paris,* 1541. — L'Apocalipse saint Jean Zébébée, où sont comprinses les visions et révélations quicelui saint Jean eut en l'isle de Pathmos, etc., (par L. Choquet), 1541. — 3 part., 1 vol. petit in-fol. goth., mar. bleu à comp., tr. d. (*Élég. reliure de Khœler*). 285—»

1511 **Mystère (le)** de la Passion de nostre Sauveur Jesus-Christ, avec les additions faictes par très éloquent et très scientifique maître Michel, lequel fut joue à Angiers moult triumphantement et dernierement à Paris. *Paris, veufve Jehan Trepperel et Jehan Jeannot (sans date),* in-4, goth., mar. bl. à comp., fil., tr. d. (*Chiffre orné.*). . . . . 180—»

Bel exemplaire d'un livre très rare, bien complet, quoique la pagination indique 264 p. au lieu de 254 qu'il a réellement, at.

tendu que les numéros de pagination sautent de 90 à 100 par une faute de l'imprimeur.

1512 **Nucerin.** Proverbes communs et belles sentences pour familièrement parler latin et françois à tous propos. *Paris, Bonfons (s. d.)*, in-16, m. bl., fil., tr. d. 48—»

Dans le même volume : les proverbes notables et belles sentences de plusieurs bons autheurs, 121 p., etc. *Paris, Bonfons, s. d.*

1513 **Parisot (J.-Patrocle).** La Foy dévoilée par la raison dans la connoissance de Dieu et de ses mystères et de la nature, 1re édition. *Paris*, 1681, grand in-8, mar. r. à comp., fil., tr. d. *(Aux armes.)*. . . . 28—»

L'auteur étoit conseiller et maître ordinaire à la chambre des comptes, et de plus atteint probablement d'un grain de folie.—Il avoit fait choix de trois personnages : un théologien, un chimiste et un médecin auxquels il donnoit un écu par heure à chacun pour entendre la lecture de son ouvrage et avoir ensuite leur avis. Ces bonnes gens, parmi lesquelles se trouve Frelin, auteur du livre de *l'Égalité des deux sexes*, firent tant qu'il prit une merveilleuse opinion de lui-même et de sa composition. Il en envoya un exemplaire au clergé qu'il gronda bien fort ensuite dans un placet imprimé pour n'y avoir pas fait attention. — L'ouvrage est d'abord dédié à Dieu, puis au roi : dans cette dernière dédicace il fait l'éloge de la tolérance ; enfin il se décida à en envoyer un exemplaire au pape, en le félicitant sur ce qu'étant un des premiers qui liroient son écrit, il seroit aussi un des premiers à connoître *Dieu et ses mystères* par la raison. Tant de belles intentions furent mal récompensées : le livre fut supprimé et l'auteur obligé de se défaire de sa charge. — Vendu 15 liv. st. à Londres, en 1791.

1514 **Pater (le)** noster de M. Colbert, mis en vers burlesques. *(A la Sphère), Cologne, P. Marteau*, 1684, 10 pages. — Stances, sonnets et épitaphes sur la mort de M. de Colbert. *Cologne, le même*, 1684, 10 pages. — Le Catéchisme des partisans, composé par M. Colbert, ministre de France. *Cologne, le même*, 10 pag., 1 vol. petit in-12, v. f., fil., tr. d. *(Khœler)*. 18—»

Ces trois opuscules sont très rares.

1515 **Petronii** satyricon quæ supersunt, cum notis var. cur. Pet. Burmano. *Amst.*, 1743, 2 vol. in-4, mar. r., dor. sur tranche. . . . . 146—»

Exemplaire en grand papier, supérieurement relié par Lewis.

1516 **Plutarque** OEuvres complètes, traduction d'Amyot, avec notes de l'abbé Brottier. *Paris, Cussac*, 1783. 22 vol. in-8, v. fil., tr. d., avec les jolies fig. de Le Barbier. . . . . 75—»

Autre ex., *Paris, Cotelle*, 1820, 25 vol. in-8, rel. en v. 60—»

1517 **Recueil** de poètes gascons, contenant les œuvres de Pierre Goudelin et de Lesage (les Folies et l'Embarras de la foire de Beaucaire), avec un vocabulaire de la langue toulousaine. *Amst.*, 1700. 3 parties in-8, v. f. . . . . 24—»

1518 **Remy (Florentin)**. Considérations sur plusieurs et diverses histoires, tant anciennes que modernes, et sur celle de Guicciardin, et trad. par Gab. Chapuys, Tourangeau. *Paris*, 1585, petit in-8, mar. r. à comp., fil., tr. d. *(Jolie reliure ancienne.)*. . . . 15—»

Une bonne table à la fin permet de consulter souvent avec fruit ces vieilles compilations.

1519 **Rozier des Guerres**, compilé par le roi Louis onzième de ce nom (ou par son ordre). *Paris, Lenoir*, 1521, in-4, goth., mar. bl. *(Bel exemp.)*. . . . 40—»

Naude, dans son addition à l'*Histoire de Louis XI*, ch. 3, dit que l'auteur du *Rozier des Guerres*, qui s'est caché sous l'anagramme *en reproches icy siet* est *Estienne Porchier*, à qui effectivement Lacroix du Maine avoit déjà donné l'ouvrage; d'autres (tel que le P. Lelong, *Bibl. hist. de France*), trouvent dans cet anagramme les noms de Pierre Chenisot.

1520 **Oratio Dominica** polyglotta, singularum linguarum characteribus expressa et delineationibus Alberti Dureri cincta, edita à Franz-Xaver Stoeger, *e lithographic Dreselly*. In-fol., pap. vélin, dos de mar. v. 43—»

Livre très bien exécuté et remarquable par les dessins, d'après Albert Durer, qui entourent toutes les pages.

1521 **Ottley**. Galerie de Staffort. Collection des peintures composant cette magnifique collection, gravée d'une manière remarquable, et planches montées, avec une description par Ottley et Tomkins, 4 tom., 2 vol.

grand in-4, mar. r. à comp., fil., tr. d. *(Riche reliure de Lewis.)* (Exemp. interfolié de papier glacé.). 285—»

1522 **Sacy**. OEuvres complètes, contenant la trad. des lettres de Pline le jeune, 3 vol. — Panégyrique de Trajan, 1 vol. — Traité de l'amitié, 1 vol. — Traité de la gloire, 1 vol. *Paris,* 1721, 6 vol. in-12, mar. bl., fil., tr. d. *(Aux armes de mademoiselle d'Orléans, abbesse de Chelles.)*. . . . . 40—»

1523 **Sainjore**. Bibliothèque critique, ou Recueil de diverses pièces critiques, dont la plupart ne sont point imprimées ou ne se trouvent que très difficilement. (Par Richard Simon). *Amsterdam,* 1708, 4 vol. in-8, v. j. *(Avec armoiries.)*. . . . . 18—»

Ce livre fut supprimé par arrêt du conseil. Il est devenu rare. L'auteur l'a publié sous le nom de Sainjore. Rich : Simon fut quelque temps oratorien ; il étoit très savant dans les langues orientales. Il eut beaucoup d'adversaires célèbres : Spanheim, Leclerc, Jurieu, Levassor, Du Pin, Bossuet, etc. Né à Dieppe, en 1638, il y mourut en 1712.

1524 **Salnove** (**R. de**). La Venerie Royale qui contient les chasses du cerf, etc., avec le Dictionnaire des chasseurs. *Paris,* 1672, 2 part., 1 vol. petit in-12, m. r. fil., tr. d. (*Bauzonnet*). . . . . .

1525 **Shaw's, Bridgens**. Furniture with candelabra and interior decoration. (Collection de 60 planches très bien coloriées). *Lond., Pickering,* 1838, in-fol., dos mar. à l'anglaise. . . . . 85—»

Cet ouvrage est le pendant de celui que l'auteur a publié sous le titre de *Ancient Furnitures.* C'est la partie de l'ameublement moderne.

1526 **Sully** (**Maximilien de Béthune**, duc de). Ses Mémoires, mis en ordre, avec des remarques (par l'abbé l'Ecluse des Loges). *Londres (Paris),* 1745 et 1747, 3 vol. in-4, v. m. . . . . 24—»

1527 **Traité** des chasses, de la vénerie et fauconnerie, où est exactement enseignée la méthode de connoistre

les bons chiens, etc. *Paris, Ch. de Sercy,* 1681. — Instructions pour élever, nourrir, dresser les petits oiseaux de volière, 1674. — Traité sur la connoissance des maladies et de la cure des maladies des chiens 1 vol. in-12, dos de v. f. *Rare.* . . . . 9—»

1528 **Très** (le) excellent enterrement du très hault et très illustre prince Claude de Lorraine, duc de Guise et d'Aumale, pair de France, etc. *Paris, Gilles Corrozet,* 1550, in-8, cuir de Russie. *(Bel ex.).* . . . 25—»

Avec les diverses armoiries gravées sur bois.

1529 **Trésor** de chartes, contenant les tableaux de tous les pays du monde, enrichi de belles descriptions, revu et augmenté (par de la Haye). *Hollande, Mathias Becker* (vers 1620), in-8 oblong, vél. . . 24—»

Collection de cartes de l'univers, avec une description de chaque lieu, dont plusieurs parties sont fort intéressantes par le langage naïf du narrateur.

1530 **Trésor** (le) des trésors de France, vollé à la couronne par les incogneuës faussetez et suppositions commises par les principaux officiers de finance, descouvert et présenté au roy Louys XIII, etc. *Paris,* 1615, in-8, mar. r., tr. d. *(Derome).* . . . . . 18—»

1531 **Vie** et faits notables de Henri de Valois, tout au long sans rien requérir, ou sont contenues les trahisons, perfidies, etc. *Didier-Millot,* 1589, petit in-8 de 141 pag., 8 gravures sur bois, dont deux, représentant le duc et le cardinal de Guise, sont un peu repliées, étant tirées plus grandes que la justification. — *Dans le même vol.* le faux visage descouvert du fin renard de la France. Mar. r. (*Anc. rel.*). . . . . 32—»

1532 **Vulson** (**Marc de**), de la Colombière. Le vrai Théâtre d'honneur et de chevalerie, ou le Miroir historique de la noblesse. *Paris,* 1648, 2 vol. in-fol. 55—»

Avec planches dont une représente le combat du chien de Montargis contre un gentilhomme. Un beau portrait de l'auteur, par Chauveau, d'après Nanteuil.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1533 **Desperiers (Bonaventure).** Les Contes ou les Nouvelles récréations et joyeux devis, avec un choix des anciennes notes de Bernard de La Monnoye et Saint-Hyacinthe, revues et augmentées par P.-L. Jacob, bibliophile, et une notice littéraire par M. Charles Nodier de l'Académie. *Paris, Techener,* 1841, in-8, pap. de Hollande, v. f., fil., tr. d. . . . . 12—»

Tiré seulement à 50 exemplaires pour les amateurs.

1534 **Fons (Al. de la).** Une Cité picarde au moyen-âge, ou Noyon et le Noyonnais aux xive et xve siècles, par Al. de la Fons, baron de Mélicocq. In-8. . 6—»

Dire ce que fut une antique cité de la vieille Picardie aux xive et xve siècles; faire connoître ses mœurs, ses usages, ses lois et ses franchises municipales; décrire les cérémonies religieuses qui, à des époques dès long-temps fixées, venoient chaque année raviver l'amour de la cité, tel a été le but que l'auteur s'est proposé d'atteindre en composant cet ouvrage.

Un inventaire des ornemens et reliques de l'église de Noyon, du xve siècle, ainsi que des documens encore inédits sur la *Confrérie des Joies,* initient le lecteur aux mœurs, aux cerémonies de l'époque, lui fournissent des détails pleins d'intérêt sur la vénérable basilique et la magnifique chapelle de N.-D. de Bon-Secours, sublime page de l'histoire de l'art au xvie siècle.

Des dissertations précèdent presque tous les chapitres, des notes nombreuses placées au bas des pages et des documens la plupart inédits terminent l'ouvrage.

1535 **Voisin.** Examen critique des histoires de Van Artevelde. *Gand,* 1841, in-8, br. . . . . 8—»

1536 **Séjour** de Charles VIII et Loys XII à Lyon, sur le Rosne, publié par M. Gonon, jouxte la copie des faicts, gestes et victoires des roys Charles VIII et Loys XII. *Lyon,* 1841. . . . . .

Opuscule publié seulement à 100 exemplaires, dont dix sur papier de couleur et un sur papier vélin.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 19. NOVEMBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1841.

Notices contenues dans le dix-neuvième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Dissertations choisies de l'abbé Le Beuf. 849
Le Tigre. Notice par M. Ch. Nodier. 872
Voyage dans une bibliothèque de province. 877
Variétés bibliographiques. 881
Nouvelles littéraires. — Société des Bibliophiles de Reims. 885

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

LETTRE A M. MAILLART, ANCIEN BATONNIER DES AVOCATS, AU SUJET DE CORA, LIEU ANCIEN DU DIOCÈSE D'AUXERRE (1).

J'attendois, Monsieur, que quelque journal eût annoncé l'ouvrage de M. Bourguignon Danville, intitulé : ECLAIRCISSEMENS GÉOGRAPHIQUES *sur l'ancienne Gaule*, pour vous faire part de quelques unes de mes réflexions, après la lecture de cet ouvrage, afin que vous puissiez juger qui de l'auteur ou de moi se trompe

(1) Mercure d'avril 1742, p. 711. — Cette lettre et les deux suivantes sont relatives à la position des anciennes villes romaines : Cora, Genabum, Vellaunodunum. Ces trois lettres sont, à cet égard, un complément nécessaire au Recueil de divers écrits de Le Beuf (1738), aux Eclaircissemens sur l'ancienne Gaule, de d'Anville, à l'Histoire d'Auxerre, de Le Beuf, et à la Notice des Gaules, de d'Anville. On regrette de voir autant d'acrimonie dans la polémique de deux savans d'un ordre supérieur. Je dois dire, cependant, que l'abbé Le Beuf me paroît avoir les premiers torts. Toutefois, on verra, dans cette correspondance, qu'il ne conteste plus que foiblement la position de Genabum à Orléans, se bornant à faire de Gien un second Genabum. De même, dans ses Mémoires d'Auxerre (tome 2, p. 3), il fait d'Auxerre un Vellaunodunum, sans contester que Beaune en Gatinois ou Château-Landon n'ait été aussi appelé Vellaunodunum. Il n'en est pas de même de Cora. Cette polémique paroît avoir laissé des traces profondes de mésintelligence entre Le Beuf et d'Anville ; on peut le voir dans la note de la page 2 de l'Histoire d'Auxerre, et aussi dans la Notice de l'ancienne Gaule. J'ai remarqué, dans ce dernier ouvrage, que d'Anville, parlant de *Metiosedum*, ou *Josedum*, ne daigne même pas faire mention de l'ingénieuse opinion de Le Beuf, qui le place à Châtillon, entre la Seine et l'Orge (aujourd'hui département de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil). Voir Recueil de divers écrits, tom. 2, p. 142 et liij. Cependant l'opinion d'un homme tel que l'abbé Le Beuf méritoit bien l'honneur d'une réfutation.

On remarquera que j'attribue ici à d'Anville les *Éclaircissemens sur l'ancienne Gaule*, publiés en 1741, contre l'opinion de Pasumot, dans ses

sur certains points, qui reviennent souvent dans son livre. Je laisse à d'autres le soin d'examiner son Traité préliminaire sur les mesures des chemins. Je crois qu'on ne manquera pas de relever ce qu'il soutient perpétuellement : savoir, que les diocèses de France sont encore aujourd'hui partagés comme étoient les territoires des villes du temps des Gaulois, et avant que la domination Romaine eût succédé à la leur. Je me chargerai seulement de marquer en temps et lieu, en quoi je persiste à soutenir ce que j'ai avancé dans ma Dissertation de 1727, et de réfuter les vaines objections qu'il oppose à ce que j'ai écrit en 1738 sur *Cora*. Je ne donnerai point aux journaux ce que j'aurai encore à dire sur *Vellaunodunum* et sur *Genabum*, parce que je me suis proposé d'en faire quelques notes, dont j'accompagnerai le premier chapitre de mes Mémoires sur l'histoire civile d'Auxerre (1).

Mais pour ce qui est de *Cora*, comme je ne me serois jamais attendu qu'un géographe exact, comme M. Danville fait profes-

Mémoires sur la Gaule, 1765, in-12, p. 30, de M. Brunet, dans son Manuel, et de M. Leber, dans son catalogue, qui nomment l'abbé Belley comme auteur de cet ouvrage, ne laissant à d'Anville que le *Traité des Mesures itinéraires* qui précède les *Éclaircissemens*. Il me semble impossible, d'après les termes de d'Anville dans son Traité des Mesures, d'après ceux du privilége de cet ouvrage, et surtout d'après les trois lettres que je publie aujourd'hui, de contester au moins l'intention positive de d'Anville de s'attribuer cet ouvrage. Pasumot, dans l'ouvrage cité, attribue à l'abbé Belley les *Éclaircissemens*; mais il n'entre dans aucun détail à cet égard. Il est à ma connaissance le premier qui ait contesté les *Éclaircissemens* à d'Anville. En 1743, Le Beuf répondoit encore à d'Anville, dans son Histoire d'Auxerre, comme auteur des *Éclaircissemens*. D'Anville s'est-il donc rendu coupable d'un plagiat? L'abbé Belley, qui, d'après son éloge dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, ne paroît avoir été ni le secrétaire ni le commensal de d'Anville, se seroit-il laissé ravir tranquillement son ouvrage? C'est ce qui paraît bien difficile à croire, et auroit besoin d'explications que je serai heureux d'obtenir de quelqu'un des savans lecteurs du *Bulletin*. En terminant cette note, je prierai les lecteurs de ne pas m'attribuer la faute qui, dans une de mes notes, à la Dissertation sur saint Hubert, fait de *Du Tilliot*, l'auteur de la *Mère folle*, un *Du Tillet*. Quoique ce dernier nom y soit répété deux fois, c'est bien l'imprimeur qui est le coupable. — Cl. G.

(1) Tome 2, page 2. — Cl. G.

sion de l'être, eût attaqué la position que je lui ai donnée, et cela sur d'aussi foibles fondemens, je crois, Monsieur, pouvoir dès à présent vous communiquer ce que j'ai à lui répondre. Il ne m'est jamais arrivé de contredire aucune carte, ni aucun ouvrage sorti de sa plume ; c'est lui qui m'attaque le premier, et qui prétend se servir contre moi de mes propres armes. Examinons s'il est bien fondé.

Je place *Cora*, de la Notice des Gaules, vers l'embouchure de la rivière de *Cure* dans l'Yonne, parce qu'il faut que ce lieu soit dans le diocèse d'Auxerre, sur la route d'Avallon à Auxerre, et qu'il paroît conforme à la Notice de l'Empire qu'il soit placé à l'endroit où la rivière, qui de là s'écoule à Paris, commence à être navigable. Or c'est ce qui convient à Crevan. Je soutiens donc que ce qui s'appeloit d'abord *Coræ Vicus*, a depuis été nommé *Coræ Venna*, d'où enfin, dans le temps que le langage vulgaire a limé, pour ainsi dire, et abrégé le latin de quatre syllabes, on en a fait trois, et on a dit (*Creven*) parmi le peuple, au VIIIe siècle, d'où, dans le IXe et X^e les actuaires ou auteurs des actes publics, ont forgé le mot latin *Crevennum*.

M. Danville prétend, au contraire, que Cora doit n'être pas situé si avant dans le diocèse d'Auxerre que je le place, mais qu'il doit être plus près d'Avallon. Il ne veut pas qu'on ait pu cesser d'appeler le lieu en question *Coræ Vicus*, pour *Coravenna*, et il rejette cette étymologie de Crevan, croyant que *Cora* étoit situé à Arcy : il me fait dire qu'il n'y a eu de pêcherie à Crevan que depuis l'an 933, et il ajoute que le nom de *Crevan* est en lui-même celtique, et qu'il est commun à plusieurs autres lieux, où le nom de *Cora* n'a pas pu influer. Il veut qu'on se soit servi de latin *Crevennum*, dès le temps de Charles Martel, parce qu'on s'en servoit l'an 901 ; ce qui lui a fait venir la pensée que *Cora*, ou *Coræ Vicus*, nommé chez d'anciens auteurs, tels qu'Ammien Marcelin, les statuts de saint Aunaire, évêque d'Auxerre du VIe siècle, Jean de Bobio du VIIe (1), Aimoin de Saint-Germain des Prés du IXe, étoit situé proche Arcy, au diocèse d'Auxerre ; c'est que la carte de Bourgogne, rédigée par M. Delisle, met proche ce village un lieu qu'elle nomme *Querre*,

(1) Auteur de la vie de saint Colomban, dont il étoit disciple. — CL. G.

et sur la ressemblance de ce nom avec *Cora*, il conclut que ce bourg doit être situé en cet endroit.

Il ne dissimule pas cependant que sur ses informations, touchant ce prétendu *Querre*, les gens du pays lui ont répondu qu'ils ne connoissoient pas de lieu de ce nom; mais, malgré cela, il persiste à dire que, quoiqu'il n'existe pas aujourd'hui, il a dû exister autrefois; que M. Delisle ne l'a pas imaginé, mais qu'il l'aura sans doute pris dans des Mémoires ou sur des cartes particulières. C'est sur quoi je suis bien aise de pouvoir déclarer ce que je pense.

M. Danville prend pour fondement de son sentiment, une des fautes de la carte de M. Delisle. Quoique j'aie beaucoup d'estime pour ce qui est sorti de la plume de ce célèbre géographe, je ne suis cependant point assez prévenu pour croire qu'elle ne renferme aucunes fautes. Elle en contient une vingtaine dans le peu qu'elle renferme du diocèse d'Auxerre. A commencer du côté du nord, je vois *Rejanne* écrit pour *Regeannes* ou *Regennes*; *Perrigny* placé sur la gauche du ruisseau de Beauche, au lieu qu'il est sur la droite. J'y vois *Augy*, à un quart de lieue d'Auxerre, au lieu qu'il en est à une bonne lieue. Je vois *Nangy*, non seulement mal placé à un quart de lieue de la rivière d'Yonne, mais encore mal écrit *Mangy*; je trouve un *Survoye*, hameau inconnu; j'y remarque le ruisseau *des Trois Pierres*, qu'on fait couler dans des terres, qui sont des Montagnes, où constamment on ne le voit point; la petite ville de *Saint-Bry* est défigurée sous le nom de *Saint-Brice*. Proche Coulanges-les-Vineuses est écrit *Premereau* pour *Prunereau*; *Escolines* est marqué pour *Escolives*; *Yrancy* est placé à droite du chemin qui vient de Vermenton à Auxerre, au lieu qu'il devroit être à gauche; pour Charentenay il écrit *Charantonay*, pour Sainte-Pallaid il met *Saint-Palais*; il place l'abbaye de Remi à une lieue ou environ de Vermenton, elle n'en est éloignée que d'un quart de lieue; au lieu d'écrire Saint-More, qui est le nom d'un village au dessus de Vermenton-sur-la-*Cure*, il met tout court *Maurey*, faute de savoir que le nom latin est *Sanctus Moderatus*. Ne soyons donc pas surpris qu'au milieu de tant de fautes, au lieu de mettre *Arcy-sur-Cure* ou *Arcy-sur-Queure*, comme quelques uns prononcent, le graveur ait simplement mis Arcy

Querre, oubliant la préposition, et défigurant le nom de la rivière. On voit bien que M. Delisle avoit sous les yeux la carte du diocèse d'Auxerre donnée en 1660, par Samson, dans laquelle est écrit tout au long *Arcy-sur-Cure*, mais il en a adopté plusieurs fautes, et y en a ajouté de nouvelles. J'ai fait jusqu'ici ce que j'ai pu pour corriger la planche de Samson, cependant je ne me vante pas d'avoir encore réussi en tout, et il y a encore à corriger. Sans recourir donc à des mémoires, ou à des cartes particulières qu'on ne connoît point, voilà tout simplement l'origine du lieu de *Querre*, sur laquelle M. Danville établit son système.

Il croit l'appuyer encore fort solidement sur le narré d'Aimoin, selon lequel il paroît qu'Usuard et Odilard, moines de Saint-Germain des Prés, qui revenoient d'Espagne en 858, avec les reliques des nouveaux martyrs Georges et Aurèle, passèrent au bourg de *Cora*, avant que de venir à Bazerne ; d'où il conclut que ce lieu de *Cora* étoit plus éloigné d'Auxerre, que ne l'est Bazerne. Puisqu'il ne goûte point ce que j'ai mis là-dessus dans une note de mon recueil, t. 1, p. 314, je lui passerai que les reliques entrèrent dans *Cora*, avant que d'aller à Bazerne, mais je lui nie fortement la conséquence qu'il en tire, savoir que ce *Coræ Vicus* étoit plus éloigné d'Auxerre que ne l'est Bazerne : deux lieux différens peuvent être également éloignés d'un troisième, et c'est ce qui se trouve dans Crevan et Bazerne par rapport à Auxerre. Ces deux lieux sont situés à quatre lieues d'Auxerre, et sont fort peu éloignés l'un de l'autre. Usuard et son confrère ne venoient pas du pays d'Avallon, mais du pays de Beaune, suivant le récit d'Aimoin : ils passèrent à Crevan, appelé alors *Coræ Vicus* par les savans, et y firent une station dans l'église, et comme c'étoit à Bazerne que les religieux leurs confrères les attendoient, ils ne jugèrent pas à propos de coucher à ce *Coræ Vicus*, qui est Crevan, mais ils passèrent la rivière et portèrent leurs reliques jusqu'à Bazerne, qui n'en est qu'à une demi-lieue, d'où ils partirent le lendemain pour Auxerre.

M. Danville ne désapprouve pas que je les aie fait passer par Yrancy pour aller de Bazerne à Auxerre ; je ne l'ai dit cependant que par conjecture, parce que les religieux d'Auxerre pos-

sédoient cette terre, car Aimoin n'en dit rien; mais on peut croire également qu'ils allèrent par le plus court chemin, sans repasser la rivière d'Yonne, ni à Crevan, ni à Vincelles: il est bon seulement de remarquer que les deux religieux voyageurs ne s'astreignoient pas à suivre toujours les grandes routes militaires. On vient de lire que leur historien, après les avoir fait passer du Vivarez dans le pays Beaunois, les conduit au rivage de la rivière de Cure, d'où ils arrivent au village de Bazerne en Auxerrois; la suite fait encore mieux voir l'irrégularité de leur marche.

Au sortir d'Auxerre, dont Aimoin fait l'éloge, en disant: *Autisiodorum, urbem plurimorum trophæis sanctorum insignem,* les deux moines continuèrent avec leurs reliques une route peu directe, pour se rendre à Aimant, proche Montereau, terre du monastère de Saint-Germain des Prés. Ils arrivèrent dans le diocèse de Sens au petit village de Buteaux, de la paroisse de Germiny, dans le voisinage de Saint-Florentin; de là, passant sur les terres d'un seigneur, nommé *Bovon* (nom presque reconnoissable dans celui de *Bœux*), ils allèrent à Villeneuve l'Archevêque. La route de ces voyageurs fait voir qu'ils ne s'étoient pas proposé de suivre les voies fréquentées par les troupes, et que rien n'oblige de les attirer du pays Beaunois à Avallon, pour suivre, en allant à Auxerre, le chemin que saint Colomban avoit tenu deux cent cinquante ans avant eux. Il faut donc plutôt avouer qu'ils alloient de connoissance en connoissance; c'est ce qui se voit, non seulement par leur double passage dans le pays de Beaune, à cause des terres que le marquis de Gotie y possédoit, mais encore par le détour qu'ils prirent au sortir d'Auxerre, puisque ce fût probablement la connoissance qu'ils avoient faite à Crevic ou *Crevan*, qui les engagea à passer sur la paroisse de Germiny, dans le lieu qui relevoit alors de ce même Crevic ou *Crevan*.

Mais que nous apprend le chemin que saint Colomban prit pour aller d'Autun à Auxerre? Les expressions de Jonas, son historien, témoignent qu'il alla d'Autun à Avallon, que d'Avallon, où il avoit couché, il arriva en un jour *ad Vicum quem Coram vocant*, et que le lendemain il partit pour Auxerre; or, il y a d'Avallon à Crevan six à sept lieues, ce qui est une étendue

de chemin plus convenable pour remplir la marche d'une journée, que celle de quatre lieues qui se trouvent d'Avallon au prétendu *Querre*, proche Arcy.

Les dépendances de la terre de Crevan, marquées dans l'acte de la restitution qui en fut faite l'an 901, à l'église d'Auxerre, dénotent suffisamment qu'il y avoit long-temps que c'étoit un lieu considérable. Or si Crevan étoit un lieu considérable au IXe siècle, pourquoi n'auroit-il pas été connu au VIe. Pourquoi ne l'auroit-il pas même été au VIIIe ? C'est ce que M. Danville sera obligé de nous apprendre, si, par *Coræ Vicus*, dont il est fait mention dans les Descriptions du diocèse d'Auxerre, faites par les évêques Aunaire et Tétrice, il ne faut pas entendre le même lieu que dans les actes on appela depuis *Coræ Vennum*.

Mais j'espère qu'un peu d'attention sur la méthode avec laquelle saint Aunaire procède dans sa Description, lui fera reconnoître que *Coræ Vicus* devoit être à la place même où l'on voit Crevan, ou à l'embouchure de la *Cure* dans l'Yonne. Que M. Danville jette la vue sur la carte du diocèse d'Auxerre, il verra que ce prélat indiqua chaque jour du mois aux principaux lieux, allant de suite. D'abord Eppoigny au nord d'Auxerre, et Venousse à l'orient d'été, ces deux paroisses, comme chef-lieu chacune de leur canton ; puis, passant à ce qui étoit à l'orient d'hiver, il nomme Goix et Naintry ou Nitry. Ce dernier village étoit chef-lieu pour tout ce qui étoit du diocèse d'Auxerre, entre les limites du diocèse d'Autun et de Langres, et la rivière de Cure. Le jour suivant, qui étoit le quatrième du mois, est destiné pour *Coræ Vicus cum clero et populo*. Le cinquième jour, c'étoit Bazerne et Accolay. Le sixième jour, Merry-sur-Yonne, pour tout ce qui étoit aux environs, tant sur l'Yonne que sur la Cure. Que peut-on reconnoître sur la carte entre Goix et Bazerne, sinon Irancy et Crevan ? M. Danville ne dira pas que *Coræ Vicus* est Irancy ; il faut donc qu'il avoue que c'est Crevan ; d'ailleurs, pourquoi cette addition *cum clero et populo à Coræ. Vicus* seulement, sinon parce que c'étoit un lieu considérable par son clergé et par son peuple, auquel, pour cette raison il ne donne pas d'adjoint, d'autant plus que les deux lieux plus prochains et presque contigus étoient marqués pour le lendemain ?

A ces marques, on ne peut s'empêcher de reconnoître l'église de Crevan, qui pouvoit dès lors être distinguée comme étant l'une des meilleures terres de la cathédrale d'Auxerre, ainsi qu'elle l'est encore.

Je vois outre cela une difficulté dans le système de M. Danville, c'est que, selon son sentiment, il faudra dire qu'il y avoit sur la rivière de *Cure*, deux villages également appelés Cure, à quatre lieues l'un de l'autre, l'un à deux lieues au dessus de Vézelay, et l'autre à deux lieues au dessous. Or, il est bien difficile de se persuader qu'il y ait eu deux villages de même nom si proche l'un de l'autre. Comme donc le *Cora*, qui est au dessus de Vézelay et dans le diocèse d'Autun, s'appeloit simplement *Cure*, ainsi qu'il s'appelle encore aujourd'hui, il faut convenir que celui qui étoit dans le diocèse d'Auxerre devoit avoir parmi le peuple un nom un peu différent; c'est ce qui faisoit qu'on disoit en latin, non pas *Cora* simplement, mais *Coræ Vicus*, ce qui se rendoit en langage vulgaire par *Corvic* ou *Crevic*, et plus communément *Crevan*. A l'égard du simple nom de Cure ou Cora, comme il ne pouvoit avoir été donné par ceux d'Auxerre, capitale du pays, que pour de bonnes raisons, il étoit naturel qu'il fût attribué au premier de tous les lieux qu'on trouvoit situés sur la rivière de Cure en venant d'Auxerre, et je ne vois pas pourquoi il auroit été donné à Arcy plutôt qu'à tout autre village situé sur la même rivière. *Coræ Vicus* étoit donc où est Crevan, et jouissoit de son nom primitif parmi les géographes, mais le peuple préféra, dès le IXe siècle, le nom de Crevan, plus aisé à prononcer que celui de Crevic, et ce nom étoit fondé sur ce que la pêche, plus abondante à l'embouchure de la Cure, avoit rendu ce lieu plus fréquenté, ou plutôt (comme je me souviens de vous l'avoir ouï dire) de ce que les écluses qu'on y construisit pour soutenir les eaux de la Cure, s'appe- *Venna* ou *Vennum* dans le moyen-âge. *Caroli venna* sur la Seine, proche Bougeval, qu'on a appelé *Charlevanne* jusqu'au dernier siècle, est un exemple de l'emploi de ce terme, dans le sens d'écluses, de gord et de pêcherie, car l'un est une suite de l'autre.

M. Danville croit m'embarrasser sur l'étymologie que je donne à *Crevan*, en disant qu'il y a en France plusieurs lieux de

ce nom, et qu'il n'y a pas d'apparence que l'étymologie *Coræ venna*, puisse leur convenir; j'avoue avec lui que cela ne se peut, mais est-ce une nécessité, que tous les mots qui se prononcent à peu près de même en françois, et que l'usage fait écrire aussi de la même manière, ayent la même étymologie? Parce que *Bellus Mons* est toujours rendu aujourd'hui par *Beaumont*, ne pourrai-je pas trouver des lieux dits *Beaumont* en françois, qui aient une autre étymologie? Que doit-on dire, par exemple, d'une plaine sans la moindre élévation, qui est cependant appelée Beaumont? Il est impossible que l'étymologie commune de *Bellus Mons* lui convienne. En ôtant seulement deux lettres, on aura l'étymologie, sans changer la prononciation. Ainsi en écrivant *Baumont*, qui est dérivé de Baume ou Balme, on se conformera à l'état des choses, parce que *Balme* signifie un pays de rochers, et, qu'en effet, il y a des rochers, ou de la rocaille dans certaines plaines connues sous le nom de *Beaumont*. Ce que je viens de rendre sensible par cet exemple, doit se trouver également dans le nom de *Crevan*, et quand tous les villages de ce nom, qui sont répandus dans le royaume, s'écriroient en françois d'une manière uniforme (ce que je ne puis pas accorder) il ne s'ensuivroit pas que leur étymologie provînt des mêmes racines.

Au reste, si j'ai trouvé des fautes dans la carte de Bourgogne, publiée par M. Delisle, celle que M. Danville vient de donner dans son livre n'en paroît pas non plus exempte dans ce qu'elle contient du voisinage d'Auxerre. Il place *Irancy* aussi mal que l'a placé M. Delisle, par rapport au chemin d'Auxerre à Châlons-sur-Saône. Le village ou hameau imaginaire de *Survoye*, proche Auxerre, lui a fait transporter la route romaine d'Avallon à Auxerre, dans ce lieu où elle n'est pas, et il s'est fort soigneusement abstenu de la marquer à l'endroit où réellement elle existe, et où elle est très visible, parce qu'elle tombe directement au ruisseau de *Vallan*, dans la prairie de l'ancien *Autric*, qu'il ne veut pas reconnoître.

De plus, il paroît qu'il a ignoré que le chemin qui passe proche Irancy, venant de Crevan à Auxerre, n'est pas le même que celui qui de Noyers vient à la même ville d'Auxerre. L'un part de Châlons, et l'autre de Dijon; il est vrai qu'il y a quel-

ques maisons appelées *la Broce* à une lieue d'Auxerre, où passe le chemin de Dijon : c'est apparemment là le *Survoye* que sa carte représente; mais entre Irancy et Auxerre, qui est la route de Châlons, il ne se trouve que Goix, faubourg de Saint-Bry, et Saint-Bry même. M. Danville peut s'informer des voituriers, s'il n'est pas vrai que venant de Saint-Bry à Auxerre, on ne passe dans aucun village. Je puis parler très affirmativement de ces routes, parce qu'elles me sont fort connues; il seroit quelquefois bon que les géographes sortissent de leurs cabinets, et qu'ils fissent des descentes sur les lieux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A Paris, le 15 janvier 1742.

Lettre de M. Danville, géographe du roi, a M. de la Roque, au sujet d'un lieu nommé CHORA (1).

Vous avez inséré, Monsieur, dans le Mercure du mois d'avril une lettre de M. l'abbé Le Beuf, sur le lieu de *Chora*, dont j'ai parlé par occasion dans les *Eclaircissemens géographique sur l'ancienne Gaule*. Vous voudrez bien que la réponse que je fais à cette lettre paroisse aussi par la voie de votre journal.

Je croyois avoir pris tous les ménagemens possibles pour ne point blesser la délicatesse de M. l'abbé Le Beuf; j'avois même exposé, et dans la préface, et dans le corps de mon ouvrage, les motifs qui m'ont obligé d'écrire contre sa Dissertation sur le *Genabum;* cependant ces motifs ne l'ont point touché, et il me regarde comme un agresseur qui l'*attaque le premier*. On peut juger par la lecture de l'ouvrage, si je prends avec lui le ton d'un homme qui cherche à attaquer : on y trouvera, au contraire, beaucoup d'égards pour un auteur qui, sur des suppositions, dérange avec assurance une partie considérable de la géographie de l'ancienne Gaule, transporte à sa volonté les limites d'anciennes cités ou peuples, obscurcit les marches de César dans un des plus beaux morceaux de ses Commentaires.

La position du *Genabum* est l'objet qui m'a déterminé à écrire. Si je réclame en faveur du sentiment de MM. de Valois et Lancelot, qui avoient fixé le *Genabum* à Orléans, et si je fais voir en termes modérés que cette position est incontestable, étant fondée sur le témoignage des anciens écrivains latins et grecs qui ont parlé de ce lieu, sur le texte et sur les marches de César, sur les anciens itinéraires, et prouvée par les vestiges des voies romaines qui subsistent encore de nos jours ; M. Le Beuf s'imagine que j'écris à dessein de l'attaquer, lui à qui *il n'est jamais arrivé de contredire aucune carte, ni aucun autre de mes ouvrages*.

Je serai toujours fort obligé à M. Le Beuf, quand il voudra me faire connoître des fautes dont je me reconnois très capable; il

(1) *Mercure* d'août, 1742, page 1703.

me rendra un service essentiel. Dans tous mes ouvrages je cherche le vrai : ceux qui prennent la peine de les suivre peuvent s'apercevoir que je corrige moi-même volontiers les fautes qui me sont échappées dans des ouvrages précédens.

Mais, dans les corrections qu'il plaira à M. Le Beuf de me faire, je le prie de me traiter avec équité, et qu'il ne dise pas, par exemple que « je soutiens *perpétuellement* que les « diocèses de France sont encore *aujourd'hui* partagés, comme « l'étoient les territoires des villes du temps des Gaulois, « et *avant que la domination romaine eût succédé à la leur.* » Il auroit pu remarquer ce que j'en dis, Eclairciss. p. 234. « *En* « *général*, le gouvernement ecclésiastique en France a été réglé « sur le gouvernement civil, tel qu'il étoit lors de l'établisse- « ment du christianisme dans les provinces de la Gaule, en « sorte que les *anciens* diocèses répondent aux territoires des « anciens peuples. Et p. 171. » L'étendue des *anciens* diocèses « répond *presque toujours* au territoire des anciennes cités. » Il auroit pu voir, p. 172, que je dis expressément « qu'il y a des « *cas d'exception* à cette proposition générale. »

1° Je ne parle que des *anciens diocèses;* M. Le Beuf me fait parler des diocèses tels qu'ils sont aujourd'hui, 2° je dis qu'*en général, presque toujours*, et cependant avec *quelque exception*, les anciens diocèses répondent aux anciens territoires : M. Le Beuf veut que je le soutienne *perpétuellement ;* 3° je dis que les anciens diocèses répondent aux territoires des cités, tels qu'ils étoient partagés *lors de l'établissement du christianisme* dans les Gaules (c'est-à-dire au IIe et même au IIIe siècle pour les provinces septentrionales), M. Le Beuf me fait parler des territoires comme ils étoient du temps des Gaulois, et avant que la domination romaine eût succédé à la leur.

Cette dernière imputation est d'autant plus injuste, qu'après avoir rapporté, p. 234, les *Fines*, Fins, qui se trouvent sur les confins de Chartres, d'Orléans, de Sens et d'Auxerre, je conclus ainsi « ce qui démontre que les limites de ces diocèses sont les « mêmes que les *fines* des cités de Chartres, d'Orléans, de Sens « et d'Auxerre *sous l'empire romain.* » J'aurois pu ajouter dans cet endroit des Eclaircissemens un autre lieu de *Fins*, situé dans la paroisse de *Talci*, diocèse de Blois, et fort près du

clocher de *Concriez*, diocèse d'Orléans, lequel *Fins* m'a été donné par la carte manuscrite de Blois. D'où il résulte que le diocèse de Chartres (dont celui de Blois a été distrait) et le diocèse d'Orléans étoient séparés sous l'empire romain, quoique du temps de César ces deux villes fussent comprises dans le territoire des *Carnutes*.

Je reviens à la lettre de M. Le Beuf. *Il laisse à d'autres le soin d'examiner mon Traité préliminaire sur les mesures des chemins* : il réserve pour *quelques notes* ce qu'il doit donner encore sur le *Vellaunodunum*, et sur le *Genabum*, il ne paroît occupé pour le présent que du *Chora ;* la position de ce lieu, quoique moins considérable en lui-même, intéresse le géographe historien. J'avois dit modestement (Eclairciss., p. 364) qu'elle *souffre quelque difficulté ;* il s'écrie : *Je ne me serois jamais attendu qu'un géographe exact eût attaqué la position que je lui ai donnée*. Voyons donc si j'ai violé l'exactitude géographique : je rassemble sous un point de vue les preuves de l'opinion de M. Le Beuf, et les difficultés que j'y oppose.

Ammien Marcellin parle du lieu *Chora*. Il se trouve mentionné dans la Notice des provinces de l'empire. Les statuts de saint Aunaire, évêque d'Auxerre au VIe siècle, font mention de *Choræ Vicus*. Jonas, auteur du VIIe, dans la vie de saint Colomban, le dénomme *Chora*. Le moine Aimoin, vers la fin du IXe, nomme aussi le bourg ou village *Cora*. Le *Chora*, suivant Ammien, étoit sur la grande voie romaine, entre Autun et Auxerre ; Jonas le place entre Avalon et Auxerre ; saint Aunaire et Aimoin le fixent dans le diocèse d'Auxerre. Ainsi, en rassemblant toutes ces désignations, le *Chora* étoit situé dans le diocèse d'Auxerre, sur la voie romaine, aux environs de la rivière de *Chora* (la Cure). C'est donc dans cet espace, qui est d'environ trois lieues communes de France, qu'il faut chercher le lieu *Chora*.

M. Le Beuf ayant découvert dans l'histoire de Gui, évêque d'Auxerre, qu'il y est fait mention de *pêcheurs* sur la terre de Crévan (cela n'est pas étonnant en un lieu situé sur deux rivières), il en infère que Crévan est l'ancien *Chora*, parce que, dit-il, il y aura eu une *pêcherie, on construisit sur la Cure* des

écluses, nommées anciennement *Venna* (n'y a-t-il nulle autre part des pêcheurs sans pêcherie ou écluse). Et pourquoi plutôt sur la Cure que sur l'Yonne? De là le lieu nommé *Coræ Vicus* fut depuis nommé *Coræ Venna* que dans les actes on appela depuis *Coræ Vennum*. (Il est prié de citer quelqu'un de ces actes.) « Et dans le temps que le langage vulgaire a *limé*, « pour ainsi dire, le latin... on a dit Creven parmi le peuple au VIIIe siècle; d'où, dans le IXe et Xe siècles... les *Actuaires*... ont « *forgé* le mot latin *Crevennum*.» On disoit en latin, non pas *Cora* simplement (cependant Jonas disoit au VIIe siècle, *ad vicum quem Choram vocant*, et Aimoin, à la fin du IXe, *in vico quodam, qui Cora nuncupatur*), mais *Coræ vicus*, ce qui se rendoit « en langage vulgaire par *Corvic* ou *Crévic* (où en est la preuve?) « nom primitif usité parmi les géographes. M. Le Beuf, *Etat des sciences en France depuis Charlemagne jusqu'au roi Robert*, Recueil, tome II, p. 90, « a observé que peu de savans s'em- « barrassoient de savoir quels étoient les différens peuples qui « habitoient la terre. » Les géographes qui s'embarrassoient du *Corvic* ou du *Crévic*, étoient apparemment du pays d'Auxerre? (mais le peuple préféra « dès le IXe siècle le nom de Crevan, « plus aisé à prononcer que celui de *Crevic*. » (Pourquoi le peuple ne prononçoit-il pas de *Coræ venna* Crévanne, comme il a prononcé Charle-vanne de *Caroli-venna?* Il faut avouer que le *langage vulgaire* n'a pas limé le latin d'une manière uniforme).

Telle est la gradation des suppositions qu'avance M. Le Beuf pour établir le *Chora* à Crévan. On ne peut pas entreprendre sérieusement de les réfuter; car M. Le Beuf peut-il s'imaginer qu'il n'y a point de pêcheurs sans vanne ou écluse? Où a-t-il appris que ceux de Crévan avoient une vanne sur la Cure? Dans quels actes a-t-il lu *Coræ vennum?* Et quand tout cela seroit vrai, s'ensuivroit-il que Crévan étoit le *Cora* ou le *Coræ vicus*, qui auroit été remplacé par *Coræ vennum?* Est-ce manquer d'*exactitude* que de ne pas applaudir à de pareilles idées?

J'avois opposé (*Eclairc.*, *p.* 366) à toutes ces suppositions de M. Le Beuf que Crévan, étant nommé dans une charte de l'an 901, *Crevennum*, et cela relativement au temps de Charles Martel, c'est-à-dire pour un fait arrivé au commencement du VIIIe siècle, il ne pouvoit être le lieu *Chora*, qui, au commencement du

IXe siècle, est encore nommé par Aimoin simplement *Cora*. *Le langage vulgaire auroit-il limé le latin* jusqu'à la cour de Charles-le-Simple? Et l'évêque Hérifrid, qui demandoit au roi la restitution d'une terre considérable, qui, suivant M. Le Beuf, se nommoit encore *Coræ vicus*, sous Charles Martel, et avoit été enlevée à l'église d'Auxerre par ce prince, auroit-il demandé, dans sa supplique, la restitution de *Villa Crevennum, etc.*, sans autre explication? L'importance de l'objet, le risque de n'être point entendu, demandoient l'expression des deux noms, de l'ancien temps au temps de l'usurpation, et du moderne au temps de la requête. L'évêque n'en fait aucune mention; il parle seulement de *Villa Crevennum, eidem matri ecclesiæ olim abstracta*. J'en infère que le nom de *Crevennum étoit déjà établi au commencement du* VIIIe *siècle;* et il est assez singulier que M. Le Beuf dise dans sa lettre : « Si Crevan étoit un lieu considérable « au IXe siècle, pourquoi n'auroit-il pas été connu au VIe, et « même au VIIIe? C'est ce que M. Danville sera obligé de nous « apprendre. » Je fais plus qu'il ne demande; je dis (*Eclairc.*, p. 367) que Crévan est *un nom ancien et celtique, suivant l'apparence;* je cite (*ibid.*) plusieurs lieux en France, nommés Crévan, dont le nom ne peut dériver de *Choræ venna*, et dont il est difficile de savoir l'origine de la signification.

La position de *Chora*, à Crévan, étant toute gratuite et purement arbitraire, je recherchai sur les cartes de ces cantons s'il n'y avoit pas quelque position sur la Voie romaine qui fût convenable. Je trouvai, dans la carte de Bourgogne de M. Delisle, un lieu, vis-à-vis d'Arci, nommé Querre, dont l'analogie ne diffère point du *Chora*; mais cette position, étant omise dans la carte du diocèse d'Auxerre de M. Sanson, je fis faire des informations sur les lieux, et on me répondit qu'on ne connoissoit plus de Querre aux environs d'Arci, comme j'ai eu l'attention d'en avertir (*Eclairc.*, p. 368). Cependant j'observe que M. Delisle ne l'aura pas imaginé, et M. Le Beuf aura de la peine à persuader que le graveur, au lieu d'écrire *Arci-sur-Cure* en une seule position, en ait fait deux avec des caractères distinctifs; qu'il ait écrit *Querre* au lieu de *Cure*, et que M. Delisle n'est pas l'auteur de cet arrangement. Le graveur aura-t-il fait la même faute dans la carte de Champagne, du même auteur,

où Querre et Arci sont deux positions distinctes? Au reste, je ne persiste pas à dire, comme prétend M. Le Beuf, que le *Querre a dû exister;* je dis seulement que le *Chora devoit être sur la voie romaine et sur la Cure, au dessus de Crevan;* et que toutes ces *convenances* se rencontrent dans l'emplacement que M. Delisle a donné au Querre, et *vers le lieu* où M. Delisle a placé le Querre. Et j'établis cette position sur la route donnée par le moine Aimoin, qui fait passer les reliques des saints George et Aurèle, de *Cora* à Bazerne, et de Bazerne à Auxerre. Elles venoient du canton de Beaune, en Bourgogne, d'où il résulte que *Cora* étoit plus éloigné d'Auxerre que Bazerne, et, à plus forte raison, que Crévan, puisque, suivant M. Le Beuf, les reliques passèrent de Bazerne à Crévan, de là à Iranci et à Auxerre; et il n'avoit pu placer le *Cora* d'Aimoin à Crévan, qu'en renversant l'ordre de la route, *translationis ordinem*, comme on peut le voir, *Eclairc.*, p. 370. Ce n'est donc point sur une des fautes de M. Delisle, qui, peut-être, n'en fait ici aucune, c'est encore moins sur un amas de suppositions arbitraires que je place le *Cora* au dessus de Crévan.

Quoique les religieux qui portaient les reliques allassent *de connoissances en connoissances;* comme Aimoin ne fait mention d'aucune de ces *connoissances* entre le pays *Beaunois* et *Cora*, on peut croire qu'ils suivirent la grande voie depuis Saulieu jusqu'à *Chora*, qui étoit sur la même voie. J'ai appris qu'il y a un lieu nommé Querri, sur la Cure, à un quart de lieue au dessus de Vermanton; M. Le Beuf, qui est *sorti souvent de son cabinet*, et qui a *fait souvent des descentes sur les lieux*, peut nous instruire si ce lieu existe, s'il est sur la grande voie de Châlons-sur-Saône à Auxerre; on pourra, sur le rapport des noms, y placer le *Chora;* cette position s'accordera avec ce que les anciens disent du *Chora*, et avec ce que j'ai avancé dans les Éclaircissemens, que *Chora* est au dessus de Crévan vers Arci.

Je ne relève point quelques difficultés de M. Le Beuf sur la position du *Chora* aux environs d'Arci : que Saint-Colomban n'auroit fait en un jour que quatre lieues de chemin au lieu de six; je ne sais point quelle diligence faisoit le vénérable abbé dans ses voyages.

Qu'il y auroit eu sur la Cure deux villages également appelés

Cure, à quatre lieues l'un de l'autre ; il citera, quand il voudra, des lieux de même nom encore moins éloignés, par exemple, Merri-le-Sec et Merri-sur-Yonne, dans le pays dont il s'agit.

Que Saint-Aunaire, dans sa description, marquant pour le premier jour du mois Epoigni, pour le 2e Venousse, pour le 3e Goix et Naintri ou Nitri, pour le 4e *Coræ vicus cum clero et populo*, pour le 5e Bazerne et Accolai, pour le 6e Merri-sur-Yonne, le *Coræ vicus* entre Goix et Bazerne ne peut-être que Crévan. Quelle induction peut-on tirer de cette description, dans laquelle Saint-Aunaire passe de Venousse à Goix, éloigné de quatre lieues, et à Nitri qui est à six lieues de Venousse ? De plus, Saint-Aunaire ayant suivi les confins du diocèse à Venousse, près de Pontigny, à Nitri du côté de Noyers, pourquoi *Coræ vicus*, en suivant le même ordre, ne seroit-il pas aux environs d'Arci, près des confins du diocèse d'Autun ?

Je remercie M. Le Beuf de la correction qu'il fait à la carte insérée dans les Eclaircissements, en disant que la grande voie est sur la droite, et non à la gauche d'Iranci. Je n'ai pas compris ce qu'il dit du chemin de Noyers à Auxerre, et il semble qu'il n'en est question ni dans la Dissertation ni dans la carte. Si *Survoie* près d'Auxerre est un hameau inconnu, c'est une faute de la carte de M. Delisle : mais Mangi, ou plutôt Nangi-*sous-voie* ne pourroit-il pas donner quelque réalité au *Sur-voie?* Ces deux lieux sont voisins, la dénomination de *sous-voie* n'est ni contredite ni corrigée par M. Le Beuf, lors même qu'il corrige le nom de Mangi. *Sur-voie* et *sous-voie* sont relatifs. M. Le Beuf fera bien de donner en détail la suite de la voie romaine d'Avallon à Auxerre, qui, selon lui, *tombe directement au ruisseau de Vallan, dans la prairie de l'ancien Autric* : mais il doit observer que la dénomination de *sous-voie*, donnée à Nangi à cause du passage de la voie romaine sur la droite de l'Yonne, ne permet pas de transporter cette même voie à la gauche de l'Yonne, sur le ruisseau de Vallan.

M. Le Beuf peut écrire autant qu'il lui plaira sur *Chora*, il peut même persister à dire que *Coræ-vennum* a remplacé *Corvic* ou *Crévic*, je ne le fatiguerai pas par une nouvelle réponse. Je verrai avec plaisir les *Notes* qu'il promet sur le *Genabum*, qui est le premier et le principal objet de ma Dissertation. J'ai l'honneur, etc.

Paris, ce 28 mai 1742.

Réflexions sur les remarques de M. Danville, insérées dans le Mercure d'aout (1).

Je ne puis, Monsieur, que louer beaucoup la résolution que prend M. Danville à la fin de sa lettre, de ne plus écrire sur *Chora*; cette matière, en effet, n'est ni assez intéressante, ni assez abondante pour continuer de la traiter, et ce seroit fatiguer le public par des redites. Je n'en doute aucunement, puisque ce qui vient de paroître là-dessus n'ajoute presque rien à ce qui est dans son livre, et que ce n'est qu'une répétition de ses mêmes preuves.

Si les écrivains qu'il combat sont sujets à faire des suppositions, comment prétend-il être exempt de ce défaut, si commun dans l'art de la critique, lui, dont les raisonnemens supposent que les divisions des peuples, qui avoient lieu chez les Gaulois, furent les mêmes chez les Romains, quand ils furent devenus les maîtres des Gaules? Car s'il ne suppose pas cela comme incontestable, à quoi lui sert d'alléguer si souvent les *fines* usitées chez les Romains, habitans des Gaules, pour prouver que *Genabum* des commentaires de César n'était pas aux environs du lieu où est situé la ville de *Gien?* Pour que les raisonnemens de M. Danville ne supposassent pas cela, il faudroit que les écrivains, ou les autres monumens du temps, lui fournissent la preuve que les différentes divisions de territoire avoient été primitivement réglées chez les anciens Gaulois, suivant un plan et un partage que les Romains n'ont fait que suivre et adopter à la lettre.

Si je me ressouviens bien encore de quelques règles de logique, sa majeure doit être ainsi conçue : « Le territoire des différens peuples Gaulois ne devoit pas être plus étendu que l'a « été depuis celui des cités romaines établies dans les Gaules. » Et sa mineure : « Or, selon les monumens romains et le partage des anciens diocèses, telle cité romaine avait ses limites « en tel lieu, et telle autre en tel autre lieu, » desquelles deux

(1) *Mercure* de septembre 1742, p. 1915.

propositions il conclut affirmativement sur l'étendue du territoire de chacun des anciens peuples gaulois, par l'effet d'un raisonnement qu'il croit bon, mais qui ne vaut rien, parce que la majeure est fausse. Ainsi j'ai eu raison de dire qu'il lui restoit à prouver que l'étendue des peuples gaulois étoit bornée à l'endroit où il en fixe les limites.

Au reste, pour que le zèle de M. Danville fût bien placé, et qu'il fût bien fondé, selon les règles, à faire comprendre, comme il le prétend, que j'ai eu tort de m'éloigner du sentiment de M. Lancelot sur la position de *Genabum*, il faudroit qu'il fût constant par quelque endroit que ce n'est que depuis M. Lancelot que j'ai composé mon écrit. Or la vérité est que j'avois rédigé ce petit ouvrage avant que M. Lancelot eût pensé à composer le sien; c'est même de quoi j'ai averti le public par une note qui est à la première page. Que M. Danville cesse donc de supposer le contraire, et de dire que je combats M. Lancelot, puisque je ne pouvois pas combattre une dissertation qui n'existoit pas, et que la mienne est antérieure à celle de M. Lancelot; ce qui est si véritable que dans la sienne il fait mention des sentimens qu'il avoit trouvés dans celle de ma composition, que je lui avois prêtée. Si je n'ai publié cet opuscule qu'en 1738, c'est que ce ne fut que dans ce temps-là que je me rendis aux conseils que me donnèrent quelques amis de ne point l'ensevelir dans l'oubli, disant que quoique tout ne fût pas également fort, il y avoit néanmoins des endroits qui pouvoient donner lieu à quelque découverte. M. Danville, sans regarder la date de cet écrit, a saisi l'occasion de sa publication pour sonner l'alarme; et pendant que les savans d'Orléans sont fort tranquilles, parce qu'ils connoissent ma bonne foi, et qu'ils font attention à l'époque des deux écrits, il s'est empressé de remettre sous les yeux du public les raisonnemens de celui dont l'ouvrage est le dernier en date, je veux dire de M. Lancelot,

A l'égard de l'autorité de M. de Valois, qu'il fait beaucoup valoir, après M. Lancelot, je dis que quoiqu'elle soit d'un grand poids, je m'aperçois de plus en plus, qu'il ne faut pas toujours jurer sur ce qu'il a soutenu; et je suis persuadé que M. Danville est assez éclairé pour penser de même.

M. Danville donne en abrégé dans sa lettre, tout ce qu'il a

dit dans son livre sur *Chora*. Pour moi, je me dispenserai de répéter ce que j'ai dit, et je le laisserai écrire tant qu'il voudra, que c'est agir en homme exact, que de se fier sur une carte aussi pleine de fautes que l'est celle de M. Delisle, en ce qui regarde le voisinage d'Auxerre.

Ce que j'ai appris de plus, depuis que mon écrit est imprimé dans le Mercure, consiste en ce que M. Henry, curé d'Arcy, qui étoit dernièrement à Paris, m'a assuré, savoir, que les plus anciens de sa paroisse n'ont aucune idée qu'il y ait eu à Arcy ou dans les environs, ni dans le territoire de ses voisins, aucun lieu nommé *Querre*, et qu'il n'a pu en retrouver lui-même, quoiqu'il en ait fait la recherche expressément. Les cinq seigneuries de sa paroisse, sont Arcy, qui est le nom général; Digogne, seigneurie où est situé le clocher; Chastenay, où sont les fameuses grottes; Beugnon, situé à droite de la rivière; le bois d'Arcy, où il y a un prieuré, et enfin quatre maisons dans un lieu dit la Sauvain, où lac Sauvain. M. Danville peut-il dire qu'aucun de ces noms conserve radicalement celui de *Cora?* Quoique j'eusse vu autrefois par moi-même tous ces lieux, j'ai été bien aise de me les faire remettre dans la mémoire par des personnes qui les ont examinés encore avec plus de soin que moi. Il en est de même du *Querry*, sur lequel il se rejette, et qu'il dit être situé proche Vermenton.

Cette petite ville renferme plusieurs seigneuries qui ne me sont pas inconnues, non plus que celles de son voisinage, que j'ai aussi autrefois visité; mais aucune n'a de nom qui ressemble à *Querry*. Et quand même on y en auroit trouvé un, ce nom ne pourroit venir de *Cora*, puisque la terminaison suppose un mot latin finissant par *iacus* ou *iacum*. Dans tout le diocèse d'Auxerre nous n'avons de noms approchant de celui de *Cora*, après Crévan, que Curly, hameau proche Auxerre, sur la route de Troyes, et *Cocurs*, hameau proche la ville de Varzy : or ni l'un ni l'autre de ces lieux ne peuvent convenir au système de M. Danville.

L'exemple qu'il donne pour prouver que deux villages situés sur la rivière de Cure, à quatre lieues l'un de l'autre, ont pu être également appelés *Cure* tout simplement, me paroît peu concluant. A la vérité, il y a deux Merry dans le diocèse d'Auxerre, éloignés seulement de trois ou quatre lieues, mais

aussi on ne les appelle pas simplement Merry : ils sont distingués par des surnoms, et ces surnoms sont ceux-là même que M. Danville allègue. Il faut qu'il avoue qu'il s'est trompé là-dessus.

Puisqu'il est vraisemblable, selon M. Danville, que Crevan est un nom celtique, il s'ensuit que c'est un lieu ancien. S'il est si ancien, pourquoi ne seroit-il pas nommé dans la Description du diocèse d'Auxerre, faite par l'évêque saint Aunaire au VIe siècle ? Et pourquoi transporter le nom de *Coræ vicus* à un lieu de tout temps inconnu, et qui n'est que l'effet de la faute d'un graveur, pendant que ce même nom est si visiblement applicable à un lieu où la décharge de la rivière de Cure dans celle d'Yonne facilite la pêche, et a fait construire des vannes à cet usage et à celui des moulins? car il est bon que je dise aussi en passant que les moulins de cette petite ville ne sont point situés sur l'Yonne, et n'y ont jamais été situés, mais sur la Cure. Donc, comme la pêche et les moulins ont toujours été regardés relativement l'un à l'autre, et que dans la basse latinité *Venna* et *Piscatoria* étoient assez synonymes, il n'est pas étonnant que pendant que les gens d'église appeloient ce lieu à leur façon *Coræ vicus*, les négocians aient commencé à l'appeler conformément à leur commerce, *Coræ venna*, ou *Coræ benna*, d'où par contraction la suite du temps aura fait *Crevenna*, que les actuaires auront enfin mis au neutre, *Crevennum*, conformément au style le plus ordinaire des noms de lieu ; appellation qui aura enfin prévalu, et que les ecclésiastiques ont adoptée, laissant là l'ancien nom *Coræ vicus*.

Peut-être M. Danville, qui sait multiplier les objections dans des choses simples, demandera-t-il qu'on lui fixe par quelques monumens l'année ou le temps de ces changemens de nom. Mais cette demande supposeroit que, dans l'antiquité, on écrivoit tout, et que de ces volumes immenses d'histoires ou de chartes, aucun n'a péri dans les guerres des Sarrasins et des Normands ; ou que les quatre ou cinq incendies arrivés à la cathédrale d'Auxerre, ont épargné les monumens dans lesquels on auroit pu trouver ces sortes de circonstances. Au reste, quelle nécessité y a-t-il de produire des titres des six ou sept premiers siècles de Jésus-Christ pour prouver que la pêche étoit singuliè-

rement pratiquée dans un lieu où les historiens font mention qu'on l'exerçoit au xe siècle? Ne suffit-il pas, pour insinuer un fait de cette nature, d'être sûr que la même rivière, qui favorisoit considérablement la pêche, y a toujours passé, et s'y est toujours jetée dans une autre?

Que M. Danville convienne ou ne convienne pas, que *Crevan* est un de ces lieux dont le nom a été différemment modifié, il n'en sera pas moins vrai de le dire. Nous en avons encore un exemple tout récent, puisque le grand nombre paroît aujourd'hui prononcer *Cravan*, que quelques uns même écrivent *Cravant*. Le changement d'une voyelle dans le mot, et l'addition d'une consonne à la fin, ne manquera pas de faire naître de nouvelles conjectures dans l'esprit des étymologistes des siècles à venir, surtout lorsque quelques uns l'auront latinisé en *Cravantus* ou *Cravantium*. S'en défendra alors qui pourra. J'ai dit tout ce qui me paroissoit le plus probable sur l'étymologie de ce lieu.

Après la supposition d'un prétendu *Querre* aux environs d'Arcy-sur-Cure, M. Danville me paroît finir sa lettre par une autre supposition; c'est que toutes les fois que le mot de *voie* ou de *chemin* se trouvera joint à un nom de lieu, il s'en suivra que ce lieu est situé sur un passage où l'on doit supposer une voie romaine. Je doute que les savans regardent cette proposition comme vraie et exacte. Selon le géographe des principes duquel elle résulte, je dois observer « que la dénomination de « *sous voie*, donnée à Nangy (proche Auxerre), à cause du pas- « sage de la voie romaine sur la droite de l'Yonne, ne permet « pas de transporter cette même voie à la gauche de l'Yonne, « sur le ruisseau de Vallan. » Ce sont ses paroles; s'il veut se donner la peine d'aller jusqu'à Auxerre, il verra que la véritable voie romaine qui vient d'Avallon à cette ville, et qui y aboutit au dessus du faubourg méridional, n'est pas de mon invention, mais qu'elle est réellement et de fait à la gauche de l'Yonne. Il ne faut que des yeux pour s'en convaincre. Elle est encore en assez bon état durant l'espace d'une lieue ou environ, à la réserve de quelques diminutions, que des vignerons y font de temps en temps, enlevant le gazon pour faire dans leurs vignes, ce qu'ils appellent *des têtes*, et quelques laboureurs, en

abaissant le même gazon, pour engraisser et agrandir leurs champs. Au contraire, de l'autre côté de l'Yonne, il n'y a nul vestige de voie romaine, ni sur la route de Saint-Bry, ni sur celle de Noyers, proche laquelle est le petit hameau de Nangy. Ce sont des chemins ordinaires des carrosses publics, mais non des voies romaines (1).

Ainsi, Monsieur, je puis fort bien finir à mon tour du même ton dont M. Danville a débuté, et dire, que c'est sur des suppositions qu'il dérange avec assurance une partie considérable de la topographie du voisinage d'Auxerre, qu'il transporte à sa volonté la voie romaine d'un côté de la rivière à l'autre, et qu'il confond par là la marche des anciens Romains aux approches de la même ville.

Je suis, etc.

(1) Voyez sur cette voie les *Mémoires géographiques* sur quelques antiquités de la Gaule, par Pasumot. Paris, Ganeau, 1765, pag. 87. Suivant Pasumot, cette voie seroit mal indiquée dans la carte du diocèse d'Auxerre, de Sanson, corrigée par Le Beuf, comme aussi dans la carte de l'ancienne Gaule, du *Recueil des historiens de France*, et dans celle de la *Notice des Gaules*, de d'Anville. Pasumot annonce avoir parcouru cette voie d'un bout à l'autre et en donne une carte faite avec beaucoup de soin. (Cette carte et les autres qui sont dans le même volume ont été, d'après un article du *Journal de Verdun*, mai 1765, p. 360, faites aux frais d'un savant illustre qu'on ne nomme pas, mais que je crois le comte de Caylus.) Il la place du reste aussi sur la rive gauche de l'Yonne.

Le même recueil contient une dissertation sur *Chora* qui, suivant l'auteur, auroit été placée sur un plateau au sud-ouest de Saint-Moré, qu'on appeloit de son temps, dans le pays, *Ville-Auxerre*. On auroit, suivant lui, fait de Vicus Coræ, *Vic à Cœure* ou *Ville à Cœure*, et de là *Ville Aucœure* et *Ville Auceurre*. La position de ce plateau, sur lequel on voyoit de son temps des restes de tours et de murailles, convient bien à ce qu'Aimoin a dit de *Coræ vicus*. — Cl. G.

LE TIGRE,

Catalogue des livres de M. CROZET, page dernière.

Il parut sous le règne de François II, c'est-à-dire entre le 10 juillet 1559 et le 5 décembre 1560, un écrit satirique d'une grande véhémence, intitulé Le Tigre, selon Regnier de la Planche et Brantôme, intitulé Au Tigre, selon de Thou (*cui* TIGRIDI *titulus præfixus erat*), et qu'une proscription rigoureuse entre toutes celles que les livres ont subies, sembloit avoir entièrement anéanti. Cet écrit, cité par les historiens, étoit resté inconnu aux bibliographes.

Il résultoit seulement du témoignage de de Thou, de Regnier de la Planche et de Brantôme :

1° Que cet ouvrage étoit fort court, *libellus*, dit le premier, un *liuret*, dit le second, une *inuectiue*, dit le troisième ;

2° Qu'il étoit écrit à l'imitation de la première Catilinaire ;

3° Qu'il y étoit question des amours incestueuses d'un grand personnage et d'une grande dame ;

4° Qu'il étoit imprimé et non manuscrit, puisque le libraire fut pendu.

Si l'on vouloit aller plus loin en conjectures, on pouvoit supposer, d'après Bayle, que ce pamphlet étoit sorti de la plume de François Hotman, le plus éloquent et le plus fougueux des écrivains politiques de son époque.

Et il y avoit deux inductions naturelles à tirer de celle-ci :

La première, c'est que cette espèce de Catilinaire étoit en prose, François Hotman n'ayant écrit de sa vie un seul vers ;

La seconde, c'est qu'elle avoit probablement été imprimée en Allemagne, où il est notoire que François Hotman a passé la fin de l'année 1559 et le commencement de l'année 1560.

La science bibliographique en étoit là sur cette question, il y a près de six ans, quand M. Techener découvrit, dans un recueil factice de pièces historiques dirigées contre le cardinal

de Lorraine, une petite pièce intitulée : *Epistre envoyée au Tigre de la France.*

Or, cette pièce étoit fort courte, puisqu'elle se renferme en sept feuillets seulement.

Elle étoit écrite à l'imitation de la première Catilinaire, dont elle copia presque littéralement le fameux exorde :

Elle contenoit en termes précis cette imputation odieuse d'adultère incestueux, qui nous a été conservée par Brantôme ;

Elle étoit selon toute apparence de la main d'Hotman, à qui Bayle l'attribue, ou, pour m'exprimer plus catégoriquement elle ne pouvoit être que de lui, car il n'y avoit pas deux personnes, en 1560, qui écrivissent comme Hotman ;

Enfin, elle étoit certainement imprimée par Jacques Estauge qui, vers l'an 1559, imprimoit tour à tour à Bâle, à Strasbourg, et peut-être à Besançon, lieux successifs de la résidence d'Hotman pendant le cours de la même année.

L'identité de ce petit écrit avec celui qu'ont signalé de Thou, Regnier de la Planche, Brantôme et Bayle, paroissoit donc chose démontrée, et je persiste irrévocablement dans cette opinion, quoique je n'aie aucun intérêt à la faire prévaloir. L'inappréciable pamphlet du *Tigre* ne m'appartient point. Ma petite Dissertation, en révélant ses titres historiques, le fit monter à un prix auquel je ne pouvois plus atteindre, et il fait partie aujourd'hui des brillantes richesses de notre savant bibliographe, M. Brunet. M. Brunet, comme on sait, n'est pas homme à se laisser tromper par de vaines conjectures, et un fait bibliographique dont il a reconnu l'authenticité peut passer pour assez bien établi dans la littérature.

M. Duplessis en a cependant jugé autrement, et je déclare qu'il m'en coûte beaucoup d'être d'un autre avis que cet aimable savant sur une question quelconque ; mais toute la condescendance que je dois à son caractère et à son esprit, ne sauroit me déterminer au sacrifice de mes convictions. Le public des amateurs, juge compétent et souverain en pareille matière, décidera si je devois m'avouer vaincu.

M. Duplessis a découvert dans la bibliothèque de notre cher et regrettable ami, M. Crozet, une pièce *en vers* intitulée *le*

Tigre, dans laquelle il veut reconnoître le libelle désigné par nos vieux historiens du XVIe siècle. La conjecture de M. Duplessis n'a rien qui me surprenne; elle est parfaitement naturelle de la part d'un lecteur à qui l'*Epistre au Tigre* n'est point connue, et je l'avois formée comme M. Duplessis, il y a près de trente ans, d'après une autre copie qui appartenoit à mon vieil ami Chardin. C'est que le petit poëme en question est, en effet, une invective écrite à l'imitation de la première Catilinaire, c'est qu'on y remarque le trait saillant qui caractérise le libelle original dans le récit de Brantôme, c'est que la conformité des deux écrits est continuelle et complète; ce sont les mêmes idées disposées dans le même ordre, ou, si l'on veut, c'est la même composition sous deux formes différentes. Il n'y a de plus dans le *Tigre* en vers, que le mètre avec ses languissantes circonlocutions et la rime avec ses chevilles; il n'y a de plus dans le *Tigre* en prose, que l'éloquence et le talent.

Voilà donc deux libelles ou deux *Tigres* pour un; mais ce rapport singulier, ce n'est pas le hasard qui l'a produit: il est de toute évidence qu'un de ces libelles a été calqué sur l'autre; M. Duplessis lui-même n'en doutera pas quand il voudra prendre la peine de les comparer. La difficulté, si elle existe, est donc de savoir lequel des deux est le modèle, lequel des deux est la copie. C'est une pure question de priorité : elle ne nous demandera pas de grands frais de critique.

Premièrement, le *Tigre* ou l'*Epistre au Tigre* étoit un ouvrage imprimé. Tous nos auteurs sont d'accord sur ce fait. Martin l'Hommet, qu'ils appellent l'imprimeur, et qui n'étoit, en effet, qu'un commissionnaire en librairie, *pauperculus librarius*, fut pendu pour en avoir distribué des exemplaires.

Le *Tigre* de M. Duplessis est manuscrit, et rien ne prouve qu'il ait jamais été imprimé. On pourrait même, d'après le silence des catalogues, affirmer hardiment le contraire.

Secondement, nos historiens parlent d'un livret, d'un libelle, d'une invective. Ils n'ajoutent pas que ce livret, ce libelle, cette invective soit en vers, et ils n'y auroient pas manqué. C'est, disent-ils, une imitation de la première Catilinaire, et il n'y a rien de plus vrai; mais la première Catilinaire étoit en prose, et si l'imitation du prosateur latin n'est pas en prose

françoise, elle prend un caractère particulier qu'il n'est pas naturel de passer sous silence. Cette omission serait sans exemple.

Troisièmement, on comprend sans peine qu'un rimeur oisif s'amuse à tourner en vers une pièce de belle prose qui flatte ses sentimens et ses passions. Cela se voit tous les jours. Mais est-il bien commun qu'un écrivain plein de talent et d'originalité, perde son temps et use son génie à traduire de mauvais vers en belle prose? Cela ne se voit jamais.

Quatrièmement, le libelle original a, bien certainement, paru en 1559, et c'est sous cette année qu'il est indiqué dans de Thou et dans Regnier de la Planche. Il ne peut avoir paru après 1560, année où mourut François II, qui est présenté comme vivant dans le premier paragraphe.

Or, le *Tigre* de M. Duplessis porte la date de 1561, et cette date, qui est également celle du manuscrit de Chardin dont j'ai parlé tout à l'heure, est nécessairement la date, ou du manuscrit original sur lequel toutes les copies ont été prises ou de l'édition originale qu'on a voulu reproduire. Eh bien, en 1561, le *Tigre* n'étoit plus poursuivi, François II étoit mort, et il y avoit plus d'un an que Martin l'Hommet étoit pendu. Le *Tigre* en vers étoit donc postérieur au *Tigre* dont il est question dans les écrivains qui nous servent d'autorité.

L'hypothèse de M. Duplessis ne pourroit offrir quelque vague apparence de vraisemblance qu'à de certaines conditions auxquelles le rare et curieux manuscrit de M. Crozet est bien loin de satisfaire. Il faudroit d'abord qu'il indiquât par sa forme ou par une note positive, ainsi que c'étoit l'usage, qu'il est copié sur l'imprimé, car le *Tigre* des historiens étoit imprimé. Il faudroit ensuite qu'il remontât par la date jusqu'à 1559, ou tout au moins jusqu'à 1560, car c'est en 1559 ou 1560 que Martin l'Hommet fut pendu, et on ne peut raisonnablement faire pendre Martin l'Hommet en 1559 ou 1560, pour un livre publié en 1561.

Cependant, je veux bien porter la concession aussi loin que cela se puisse faire, j'accorderai à M Duplessis que le manuscrit de la vente Crozet porte la date de 1559, je lui accorderai que ce manuscrit est le *fac-simile* d'un livre imprimé qui se

vendoit chez Martin l'Hommet et compagnie. Son opinion s'appuiera dès lors sur des titres bien préférables à ceux qu'il fait valoir aujourd'hui. Toutefois, le manuscrit que je suppose, que dis-je ? le livre même sur lequel ce manuscrit auroit été copié, ne changeroit rien à ma profonde et inaltérable conviction. Je dirois avec assurance : Martin l'Hommet a été pendu pour une mauvaise imitation de l'*Epistre envoyée au Tigre de la France*, et non pas pour l'original, qui est un livret en prose et en sept feuillets, imprimé avec les caractères de Jacques Estauge. Et je dirois cela, parce que l'*Epistre au Tigre* porte le sceau manifeste de la verve et du génie, parce que le *Tigre* en vers accuse d'une lieue la langueur embarrassée du copiste, et la maussaderie du paraphraste. Que M. Duplessis se procure le bonheur facile de lire les belles pages de François Hotman ! Qu'il daigne seulement se rappeler ces phrases prises à peu près au hasard, et que je suis obligé de me reprendre à moi-même, à défaut de pouvoir choisir parmi les autres ; et qu'il dise si c'est là le style d'un plagiaire qui prend la peine de mettre en prose des vers assez méchans : « Tu fis tant par tes impos-« tures que sous l'amitié fardée d'un pape dissimulateur, ton « frère aîné fut fait chef de toute l'armée du roy. » — Ou bien : « Je connois ta jeunesse si envieillie en son obstination, et tes « mœurs si dépravées, que le récit de tes crimes ne te sau-« roit émouvoir. » — C'est ainsi qu'écrivoit Montaigne en 1580, et Bossuet cent ans plus tard ; mais en 1560, il n'y avoit rien de ce goût dans toute la littérature françoise.

Je conclus qu'il faut rendre à Hotman ce qui appartient à Hotman. Un écrivain de sa portée, mérite bien quelques égards.

Nonobstant ces réflexions, le manuscrit de M. Crozet, reste un livre de prix. Ce n'est pas cela que j'ai prétendu contester.

Ch. Nodier.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

III.

Alticchiero. — La comtesse de Rosemberg.

Jean Huber, de Genève, homme de génie et très aimable; quoique savant, ami et voisin de Voltaire, dont il découpoit le profil avec une dextérité et une vérité toute artistique, demanda un jour au sénateur vénitien, *Angelo Quirini*, avec lequel il étoit très lié, la description de sa belle maison de campagne, située sur la Brenta, près de Padoue, et nommée *Alticchiero*. Le sénateur, très occupé par sa haute position, et ne voulant sans doute pas mettre aux prises son amour-propre de propriétaire avec sa modestie d'homme bien élevé, chargea une dame anglaise, d'un mérite distingué et d'une tournure d'esprit très délicate, de répondre à Huber, qu'elle connoissoit beaucoup, et dont les épîtres instructives et aimables faisoient l'objet des plus doux entretiens de la résidence d'Alticchiero, où elle passoit tous les étés. Elle en écrivit donc la description en françois, langue du beau monde de toutes les nations, et elle l'envoya à M. Huber, qui la trouva si intéressante qu'il l'a fit imprimer à Genève pour la distribuer à quelques amis.

Cette impression, faite loin des yeux de l'auteur, est fautive en plusieurs passages, et peu digne des élégans personnages qui y prêtèrent la main; aussi le comte de Benincasa se chargea-t-il bientôt d'ajouter des notes érudites à cette jolie relation, de la faire orner de vingt-neuf planches, d'un plan gravé par *Ant. Sandi*, et d'un frontispice dû à *Giovanni de Pian*, puis il en fit une seconde édition fort soignée, tirée à un petit nombre d'exemplaires non destinés au commerce, qu'il dédia

à mylord marquis de Lansdown, amateur distingué des arts et ami lui-même du sénateur Quirini.

Cette jolie édition, dont nous possédons un des rares exemplaires non rognés, porte le titre simple et sans prétention de : *Alticchiero, par madame J. W. C. D. R.* Padoue, 1787, gr. in-4 de 5 feuillets liminaires, 80 pages, plus 30 planches gravées, dont un plan. Les initiales du titre s'expliquent par ces mots : *Madame Justine Wynne, comtesse de Rosemberg.* On a de cette aimable anglaise deux autres ouvrages également rares, dont le premier seulement fait partie de ma collection : 1° *Pièces morales et sentimentales de madame J. W., c-t-sse de R.-s-g, écrites d'une campagne sur les rivages de la Brenta* (problablement de la résidence d'Alticchiero), *dans l'État vénitien.* Londres, Robson, 1785, pet. in-8 de XVI et 275 pages; imprimé en même temps en anglois, sans qu'aucune des deux versions soit la traduction de l'autre, la comtesse de Rosemberg écrivoit indifféremment dans les deux langues; 2° *Les Morlaques, par J. W. C. D. U. et R.* (Justine Wynne, comtesse des Ursins et Rosemberg). Modène, 1788, 2 tom. en 1 vol. in-4 (1). Ces deux raretés bibliographiques se trouvoient dans la belle et riche collection de M. Guilbert de Pixérécourt, qui ne possédoit pourtant pas le livre d'*Alticchiero*, , qu'on regarde comme plus rare encore, et qui n'a paru jusqu'ici dans aucun catalogue en renom.

Ce beau volume, digne de figurer sur les tablettes du monde aristocratique, nous fournit, dans ses préliminaires, l'année certaine de la mort de *Jean Huber*, que l'on ne connoissoit pas précisément jusqu'ici, en France au moins. La *Biographie*

(1) Cet ouvrage, sur les Morlaques, a été dédié par l'auteur *à Catherine II, impératrice de toutes les Russies*, avec cette épigraphe empruntée d'Horace : *Sublimi feriam sidera vertice.* 22 janvier 1788. Il paroît qu'il y en eut deux éditions : M. Ch. Nodier en décrit une en un *seul* vol. in-8, de 358 pages, dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 187, qui étoit différente de celle désignée dans le catalogue de M. *G. de Pixérécourt*, n. 1345. Cet ouvrage piquant, qu'on a donné faussement au comte de Benincasa, ami particulier de l'aimable comtesse de Rosemberg, a été l'objet d'un compte-rendu très détaillé, écrit par l'abbé Cesarotti, pour le *Giornale encyclopedico di Vicenza*, et reproduit par l'*Esprit des journaux*. Juillet, 1790, p. 225-249.

universelle, dans l'article fourni par M. *de l'Aulnaye*, dit que ce philosophe aimable mourut vers 1790 ; nous pouvons maintenant assurer qu'il est décédé pendant l'impression de la seconde édition d'*Alticchiero*, c'est-à-dire vers le milieu de l'année 1787, puisque l'épître du comte Benincasa, au marquis de Lansdown, datée de Venise, *le* 15 *août* 1787, mentionne cet événement comme arrivé depuis peu de jours.

La description de la villa du sénateur Angelo Quirini sera non seulement agréable aux gens du monde, mais elle deviendra profitable aussi aux antiquaires et aux hommes d'érudition, à cause des belles reliques des temps anciens qui y sont décrites avec goût et savoir, tant par la jolie comtesse de Rosemberg que par le savant commentateur qu'elle s'est donné, le comte de Benincasa, son ami, que la *Biographie des contemporains* fait en même temps (peut-être fort gratuitement) son sigisbé.

IV.

Martyre d'Édmond Geninges.

La persécution religieuse qui eut lieu en Angleterre, sous le gouvernement passablement cruel de la reine Elisabeth, chassa de cette île une foule de zélés catholiques qui se réfugièrent en Belgique, et y fondèrent des monastères pour abriter leurs croyances et leur vie. Cette émigration donna naissance, dans les provinces des Pays-Bas, à plusieurs productions littéraires et historiques en langue anglaise, que l'on recherche aujourd'hui à juste titre comme des monumens irrécusables d'une époque devenue fameuse. Les villes de Saint-Omer et de Douai, où des congrégations angloises s'étoient établies, sont celles qui ont vu sortir de leurs presses le plus grand nombre d'ouvrages dans la langue originale des pieux émigrés. Parmi les plus curieux livres de ce genre, dont nous possédons un grand nombre, on signale justement aux amateurs celui intitulé : *The life and death of M. Edmund Geninges priest crowned with martyrdome at London, the* 10 *day of november, in the yeare* (sic) MDXCI. At

Saint-Omer's, by Charles Boscard, an 1614, pet. in-4 de 110 pages. Ce volume, devenu excessivement rare, contient un frontispice gravé en taille-douce, un portrait d'*Edmond Geninges*, et onze autres planches très curieuses dues à *Martin Baes*, graveur de Douai. Chaque planche se trouve en tête d'un chapitre.

Les Anglois recherchent beaucoup cet ouvrage, qui touche de si près à un règne célèbre de la monarchie bretonne. *Lowndes* l'indique comme ayant été payé, en 1824, jusqu'à 12 livres sterlings 5 schellings (312 fr. 50 c.), et en 1818, 16 livres 16 schellings (429 fr.). On n'en cite en France qu'un exemplaire défectueux : celui que nous avons sous les yeux, d'une conservation parfaite et pure, provient de l'établissement religieux des Bénédictines angloises de Cambrai, couvent catholique supprimé au commencement de la première révolution françoise. Nous en fîmes l'acquisition en mars 1820, lors de la vente des livres doubles, ou jugés inutiles, provenant de la bibliothèque publique de la ville de Cambrai. Il n'est pas bien certain qu'un autre exemplaire s'en trouve aujourd'hui parmi les livres de ce dépôt, tant ces sortes d'épurations se firent avec peu de discernement à une époque où les conservateurs des bibliothèques de province étoient comme les eunuques du sérail qui ne touchoient jamais et ne regardoient même pas les objets confiés à leur garde.

La vie d'Edmond Geninges mérite l'attention des amateurs, bien plus encore par le reflet et l'image qu'elle présente d'une époque peu commune, que par sa rareté bibliographique. On y suit le martyr anglois pendant les vingt-quatre années qu'il vécut, depuis le jour où il naquit avec une dent toute poussée (elle est gravée au bas de son portrait), ce qui fit dire qu'il seroit doué d'un corps vigoureux et d'une foi robuste, jusqu'au moment suprême où il fut pendu à Tyburn, traîné sur la claie, dépécé par quartiers, et opérant des miracles. Ce quart de siècle embrasse une période importante de l'histoire politique et religieuse de l'Angleterre; il est intéressant de la voir peinte au vif par une main catholique, libre, sur le sol des Pays-Bas, de tracer des tableaux qu'il n'étoit pas permis de rendre fidèlement de l'autre côté de la Manche. ED. LEGLAY.

(*La suite au prochain numéro.*)

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du Catalogue raisonné de la Bibliothèque d'un amateur de province.)

Zoloë et ses deux accolythes, ou une Décade de la vie de trois femmes célèbres, histoire véritable du siècle dernier, par un contemporain. A Turin, et se trouve à Paris, imprimerie de l'auteur. 1 vol. in-18.

Ce petit ouvrage, très mal imprimé, très mal écrit, est du trop célèbre marquis de Sade, et ce ne fut pas une des moindres causes de l'incarcération perpétuelle à laquelle il fut assujetti, à partir du 5 mars 1801. Au lieu de chercher à se faire oublier, l'auteur de tant de livres affreux vint étourdiment diriger une attaque des plus violentes contre l'épouse du premier consul. C'est elle qu'il interroge dès son début : « Qu'avez-vous! ma chère Zoloë, « la fortune n'a-t-elle pas assez souri à vos vues? Que manque-« t-il à votre gloire, à votre puissance? Votre immortel époux « n'est-il pas le soleil de la patrie? » — Zoloë est irritée « contre le vil délateur qui a osé révéler aux yeux du vulgaire profane les secrets mystères de ses passe-temps. » — Voici son portrait ; on conviendra que Joséphine dut s'en montrer d'autant plus irritée qu'il ne manquoit pas de ressemblance : « Zoloë, sur les « limites de la quarantaine, n'en a pas moins la prétention « de plaire comme à vingt-cinq ans, quoiqu'elle n'ait jamais été « belle; elle est d'une dissimulation hypocrite consommée, d'une « avidité d'usurier pour l'argent, qu'elle dissipe avec la promp-« titude d'un joueur; son luxe effréné engloutiroit le revenu de « dix provinces. »

Les deux *accolytes* ont nom Lauréda et Volsange : Sade a voulu désigner, assure-t-on, mesdames Talien et Visconti; à ce

trio féminin, auquel il prête toutes les fureurs de Messaline, il joint le sénateur C....., presque toujours ivre mort, le représentant S....., qui viole un dépôt afin de satisfaire sa passion pour le jeu, le sénateur D...., époux libertin, trompeur et trompé. Il met aussi en scène un Anglois, un Italien, un Espagnol et un capucin; le fond du livre n'est que le récit d'une crapuleuse orgie et d'une intrigue éhontée, et l'auteur n'a pu s'empêcher de citer avec complaisance « les expériences de la fameuse Justine. »

Rigoureusement saisi, ce petit volume est devenu fort rare; à la vente Saint-Morys, il y a un an, un bel exemplaire fut poussé au prix de 40 fr. Je remarquerai que *Zoloé* est demeurée tout-à-fait ignorée de deux littérateurs fort connus, qui ont dernièrement consacré quelques pages à Sade (J. Janin, article inséré dans la *Revue de Paris*, et reproduit dans les *Catacombes* (1839, 6 vol. in-18), tom. 1er; le bibliophile Jacob, *la vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade*, notice de 31 pag., formant la 5e des *Dissertations sur quelques points curieux de l'Histoire de France*). Le célèbre feuilletoniste raconte que long-temps une main inconnue plaça chaque jour, sous les yeux du premier consul, un exemplaire de Justine, toujours jeté au feu, toujours renouvelé; il copie ou il invente une historiette forgée à plaisir. Lorsque Napoléon envoya de sa main, au préfet de police, l'ordre de faire enfermer le marquis à Charenton, soyez sûr que l'insulte inouïe jetée avec tant d'audace et de cynisme à la face de la femme qu'il avoit associé à son sort, et dont il étoit vivement épris, entra pour beaucoup dans l'explosion de son irrésistible colère.

Histoire de la littérature comique (en allemand), par C.-F. Flogel. Leipzig, 1784, 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage, assez peu consulté en France, renferme un grand nombre de détails piquans; voici quelques petits riens bibliographiques que nous en extrayons, en ouvrant un des volumes au hasard.

Le jésuite Ferrandus (voir sa *Disquisitio reliquaria*. Lugduni,

1647, 4°) soutient que les reliques se multiplient miraculeusement ; il ne faut pas s'étonner s'il existe de nombreuses têtes de saint Jean-Baptiste et diverses vraies croix ; elles sont toutes authentiques.

Hennelius von Hennefeldt, de Breslau, recueillit et fit imprimer à Leipzig en 1642, 8°, 50 parodies, dues à divers auteurs, sur le *Phasellus* de Catulle.

Henriette de Coligni, comtesse de Suze (morte en 1673) mit le *Pater* en vers burlesques, et, dans cet étrange travail, elle eut pour collaborateur un ministre du saint Evangile, nommé Bruguier.

Flogel possédoit un exemplaire du fameux traité de Shanchez sur le mariage; il avoit appartenu au cardinal J. de Leuderode, et il étoit revêtu de l'approbation de G. Calvenerius, lequel n'étoit rien moins qu'un docteur en théologie, chancelier de l'université de Douai. Ce savant homme déclare que l'étrange in-folio du casuiste espagnol ne renferme, *nihil fidei aut bonis moribus adversum*.

Gerhardt Krosus, prédicateur à Ablass, près Dordrecht, écrivit un volume des plus épais pour démontrer qu'Homère n'avoit eu en vue que les événemens narrés dans la Bible ; cet ouvrage a pour titre : *Homerus hebræus sive Historia Hebræorum ab Homero hebraïcis nominibus ac sententiis conscripta*. Dordraci, 1704, tom. I. C'est le seul qui ait paru : il concerne l'Odyssée ; le travail relatif à l'Illiade est demeuré manuscrit ; je doute qu'il trouve jamais un éditeur. Cette tentative nous a remis en mémoire un ouvrage de C.-J. de Grave (*la République des Champs-Elysées*. Gand, 1806, 3 vol. in-8°), où il est très sérieusement affirmé qu'Homère étoit natif de Saint-Omer, et qu'Hésiode tiroit aussi son origine de la Belgique ; ce fut dans une des îles du Bas-Rhin qu'Ulysse alla rendre visite à Circé, laquelle n'était pas une magicienne, ainsi que le bruit en a couru : c'est l'emblème de la primitive église ; c'est aussi la capitale de l'île de Schowen, Zierickszée, Kirkœa, Circea. Les trois têtes du chien Cerbère désignent trois embouchures de la Meuse, etc. Grave démontre d'ailleurs qu'Homère n'a point eu l'intention de célébrer la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, ainsi que l'avoient affirmé quelques savans.

Le livre de Flogel, lourd et sans méthode, sans goût, renferme d'ailleurs des matériaux intéressans. Nous signalerons, dans le tome 2, de curieux extraits d'auteurs qu'on ne lit plus, de Pogge, de Philelphe, d'Urcœus Codrus, du Mantuan, du *Wilhelmi vigelli speculum stultorum*, des satires du napolitain Anysius (1532, in-4°). Le 3e volume, consacré aux auteurs allemands, donne des détails fort dignes d'être consultés sur le Roman du Renard, la Nef des fols, le *Liber conformitatum*, le poète satirique Murner, etc.

G. B.

Nouvelles littéraires.

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE REIMS.

STATUTS.

I.

Une société est formée sous le titre de *Société des Bibliophiles de Reims.*

II.

Elle est fondée à partir du huit août mil huit cent quarante et un ; elle finira le huit août mil huit cent quarante-quatre.

III.

Le nombre des membres est fixé à seize.

Aucune personne faisant le commerce de livres ne sera admise dans la société, si ce n'est l'imprimeur qu'elle aura choisi.

IV.

Le but de la société est de faire imprimer des ouvrages inédits ou devenus très rares.

V.

Le bureau sera composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire, qui, réunis à deux membres, formeront le conseil d'administration.

Ils sont élus pour un an.

VI.

La soicété se réunira trimestriellement : en cas d'urgence ou de motifs imprévus, le conseil la pourra convoquer extraordinairement.

VII.

Toute décision sera prise à la majorité des voix ou au scrutin secret.

VIII.

Tous les ans, le huit août, chaque sociétaire versera entre les mains du trésorier la somme de soixante francs, à moins que le conseil, à raison de l'état de la caisse, ne déclare le versement inutile en tout on en partie.

IX.

Le huit août, le trésorier rendra ses comptes au commencement de la séance.

X.

Les ouvrages imprimés pour le compte de la société seront sur papier d'Angoulême, superfin, vergé, grand-raisin et collé.

Le format le plus habituel sera grand in-18 : seulement la commission administrative pourra, lorsqu'elle le jugera nécessaire, indiquer un autre format.

XI.

La société, par l'organe de la commission administrative, fera hommage de ses publications au ministère de l'Instruction publique, à l'Institut (Académie des inscriptions), à la Bibliothèque de Reims, à l'Academie de Reims, aux deux journaux de la localité, à l'Académie de Châlons. La société laisse en outre au bureau administratif la disposition de trois autres exemplaires pour hommages de convenance non prévus par cet article.

Les dons et hommages n'excéderont jamais dix exemplaires; et chacun de ces exemplaires, non numérotés, portera cette mention : *Un des dix exemplaires donnés.*

XII.

Chaque sociétaire aura droit à deux exemplaires, dont l'un sur papier de couleur à son choix.

Ces exemplaires porteront un numéro distinct et le nom du propriétaire.

Chaque sociétaire aura droit de faire tirer sur peau vélin, mais à ses frais, un des deux exemplaires qui lui sont destinés.

XIII.

Il ne sera tiré pour le commerce que SOIXANTE-QUINZE exemplaires.

Tous porteront un numéro, avec le timbre de la société ou le paraphe de deux des membres du conseil.

XIV.

Tout sociétaire pourra, à l'une des assemblées trimestrielles, proposer les ouvrages dont l'impression lui paraîtra convenable : l'assemblée votera sur l'acceptation ou le rejet de la proposition.

XV.

Tout sociétaire peut être éditeur d'un des ouvrages dont l'impression aura été décidée : mais il ne sera donné de *bon à tirer* que sur le visa de la commission administrative.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 19. — Novembre 1841.

1537 Annual register or a view of the History politics and Litterature. *London*, 1758 à 1815, 59 vol. in-8, v. m., fil. . . . . 200— »

Collection fort difficile à réunir aussi complète.

1538 Anselme (de Sainte-Marie). Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, etc., etc. (continuée par Hon. Caille, augmentée et publiée par les PP. Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien). *Paris*, 1726-33, 9 vol. in-fol., v., gr. 175— »

1539 Bacon (François). OEuvres complètes, trad. par Ant. Lasalle, avec des notes critiques, historiques et littéraires. *Dijon, Frantin*, in-8, portr. . . . 45— »

1540 Bayle. OEuvres diverses. *La Haye*, 1727-1734, 4 vol., et Dictionnaire historique et critique, par le même. *Paris*, 1720, 4 vol. in-fol. : en tout 8 vol., rel. en cuir de Russie. . . . . 136— »

Très bel exempl. de la bonne édition; reliure uniforme.

1541 Bollandus acta sanctorum quotquot toto orbe colunntur, collegit, digessit notisque illustravit Joan. Bollandus; operam et studium contulit Godefr. Hensche-

nius. *Antuerpiæ*, 1643-1786, 52 vol. in-fol., v. m., *uniforme*. (Bon exemplaire.). . . . . .

Collection extrêmement rare, composée comme suit : janvier, 2 vol.; — février, 3 vol.; — mars, 3 vol.; — avril, 3 vol.; — mai, 7 vol.; — juin, 7 vol.; — juillet, 7 vol.; — août, 6 vol.; — septembre, 8 vol.; — octobre, 6 vol.

1542 **Catalogus** codicum Mss. bibliothecæ regiæ parisiensis stud. et labore Aniceti Mellot). *Parisiis, e typ. regiâ*, 1734-44, 4 vol. in-fol. — Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi (disposé par les abbés Sallier, Boudot, Capperonnier, etc.) *Paris*, 1739-1750, 6 tom. rel. en 5 vol. in-fol., v. m. *(Uniforme.)* 90— »

1543 **Catulli, Tibulli et Propertii**, opera. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1772, in-8, mar. v., fil., tr. d. *(Ancienne rel.)*. . . . . 4— »

1544 **Codex de Advocatis** seculi XIII de imitatione Christi et contemptu mundi, etc., cum notis et variis lectionibus curante de Gregory. *Lutetiæ, Didot*, 1833, gr. in-8 br., fac-similés et portraits. . . . 20— »

Le même, 2e édit., in-8, br. . . . . 7— »
Le même, trad. italienne, in-18 br. . . . . 3— »
Le même, trad. en françois, in-18 br. . . . . 3— »

1545 **Corneille**. OEuvres complètes, avec les notes de tous les commentateurs. *Paris, Lefèvre*, 1824, 12 vol. gr. in-8, dos de v. f., non rog. *(Bel ex.)*. . . 120— »

1546 **Crébillon** fils. Collection complète de ses œuvres. *Londres*, 1772, 7 vol. pet. in-8, mar. r., à compart., fil., tr. d. . . . . 80— »

Bel exempl.

1547 **Eckhart (Joan-Georg.)**. Commentarii de rebus Franciæ orientalis et episcopatus Wirceburgensis, in quibus regum, et imperatorum Franciæ, Germaniæque gesta exponuntur et figuris aeri incisis illustrantur. *Wirceburgi*, 1729, 2 vol. in-fol., vél., fig. 45— »

Excellent ouvrage pour l'histoire de France.

1548 **Harduini (Joan.).** Collectio regia maxima conciliorum et decretalium ac constitutionum summorum pontificorum. *Parisiis, ex typ. reg.*, 1715, 12 vol. in-fol., demi-rel., non r. . . . . 180— »

Exempl. en grand papier.

1549 **Horatii Flacci** poemata. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1762, in-8, mar. v., fil., tr. d. . . . . 8— »

Laurière. (*Voyez* Ordonnances.)

1550 **Lucretii Cari**, de rerum natura, libri sex. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1773, in-8, mar. v., fil., tr. d. (*Ancienne rel.*). . . . . 6— »

1551 **Marchi (Francesco de).** Architettura militare illustrata da Luigi Marini. 5 vol in-fol., stragrande *Roma de Romanis*, 1810. . . . . 500— »

Magnifique édition du premier et du plus grand ouvrage d'architecture militaire. L'auteur vivoit dans le XVIe siècle. Lorsque l'invention de la poudre vint créer un nouvel art militaire, De Marchi sentit le besoin de créer une nouvelle architecture militaire. Après lui on a modifié, perfectionné cet art; mais à lui seul le mérite de la création.

Envié des étrangers, son ouvrage fut copié, pillé, et puis détruit. Deux siècles après, en 1803, Vincent Monti tira son nom de cet injuste oubli; et peu d'années après, pendant que Canova consacrait, dans le Panthéon de Rome, un buste en marbre à De Marchi, comme *al principe degli architecti militari*, D. Cajetan Melzi dépensait généreusement une forte somme, au moyen de laquelle le chevalier Marini publia une édition luxueuse de ses œuvres.

C'est celle que nous annonçons.

Cette magnifique édition, fort rare, et qu'on trouve difficilement, contient le texte original de l'auteur, une version rajeunie et augmentée par Marini, un Traité d'artillerie, diverses Dissertations, un Dictionnaire d'architecture militaire, une Bibliographie historico-critique de cet art, la vie de l'auteur, deux portraits parfaitement gravés, et un fac-similé de l'écriture de De Marchi, plusieurs gravures dessinées par le célèbre professeur Agricola, et 104 planches.

Le prix coté dans le catalogue est de 1,000 fr.

1552 **Ordonnances** des rois de France de la 3e race, recueillies par ordre chronologique, avec des renvois, etc., par MM. Laurière, Villevault et Pastoret. *Paris, Impr. roy.*, 1723-1840, 20 vol. in-fol., v. mar. *(Uniforme.)* 375— »

Très bel exempl. relié uniformément.

1553 **Pedrusi (Geor.).** I Cesari in oro raccolti nel Farnese museo, e publicati, colle loro congrue interpretazioni. *Parma,* 1694, 10 vol. in-fol., vél. . 90— »

Bel exempl., ouvrage rempli de médailles.

Prevost (*Voyez* Sage (Le).

1554 **Rymer.** Fœdera, conventiones, literæ et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliæ et alios imperatores reges... ab anno 1101 ad nostra usque tempora habita aut tractata. *Hagæ Comitis, J. Neaulme,* 1745, 20 tom. en 10 vol. in-fol., v. m. . . . . 276— »

C'est l'édition la plus estimée, parce que c'est la seule où l'on trouve la traduction françoise des pièces écrites en anglois, une table des matières et des augmentations.

1555 **Sage (Alain-René le) et Prévost d'Exiles. (Ant.-Fr.)** OEuvres choisies. *Paris,* 1783-85, 54 vol. in-8, v. f., fil., tr. d. *(Bozerian).* . . . . . 210— »

Bel exempl. de cette collection composée de 15 vol. pour les OEuvres de Le Sage et de 39 pour celles de Prévost.

1556 **Sallustii.** De bello Jugurthino et Annei Flori epitome rerum Romanarum. *Birminghamiæ, Baskerville,* 1774, 2 tom. en 1 vol. in-8, mar. v., fil., tr. d. *(Ancienne rel.).* . . . . . 6— »

1557 **Savary.** OEuvres complètes contenant le Coran, 2vol. — Lettres sur l'Égypte, 3 vol. — Lettres sur la Grèce, 1 vol. En tout 6 vol. in-8, v. gr., fil. . . 45— »

1558 **Sismonde de Sismondi.** Histoire des républiques italiennes du moyen-âge. *Paris,* 1809, 8 vol. in-8, v. m.

1559 **Terentii Afri**, comœdiæ. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1772, in-8, mar. v., fil., tr. d. *(Ancienne rel.)* 4— »

1560 **Typotius (Jac.)**. Symbola divina et humana pontificum, imperatorum, regum : accessit brevis et facilis isagoge. *Francofurti*, 1642, in-fol., vél., fig. . . 48— »

Ouvrage contenant la devise et les attributs des princes, des papes, des cardinaux et autres grands personnages.

1561 **Virgilii publii** opera. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1766, in-8, mar., fil., tr. d. *(Ancienne rel.)*. . . 6— »

1562 **Zeillerus (Martin)**. Topographia Galliæ. *Francfurt an Mann*, 1655, 2 vol. in-fol., vél., fig. . . 110— »

Topographie accompagnée d'un nombre infini de plans de villes et de vues de châteaux ; travail fort intéressant et fort curieux pour l'histoire des provinces de France. La description de Paris occupe seule la moitié d'un vol. avec 73 planches représentant des vues des églises, hôtels et autres monumens qui existoient à cette époque. *Texte allemand.*

Voyez pour d'autres grands ouvrages : Montfaucon, Antiquité expliquée et monarchie. Exempl. en gr. pap. — Notices, extrait des manuscrits. Exempl. en v. m., etc., etc. — Ducange, 10 vol. — Académie des Inscriptions, 51 vol. in-4. Bel exempl. — L'Histoire littéraire de la France. — Le numéro du 9 juin 1841.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1563 **Agobard.** De la Grêle et du Tonnerre, par saint Agobard (Hipp.-Ant.-Péricaud). *Lyon*, 1841. . 2— »

Cette dissertation, très curieuse, est écrite en latin, avec la traduction en regard.

1564 **Bellay (Joachim du).** Œuvres choisies, précédées d'une notice par M. de Sainte-Beuve, avec un portrait d'après David. *Angers, Pavie*, 1841, gr. in-8, pap. vél., br. . . . . 7— »

A quoi bon réimprimer du Bellay, dont les exempl. ne sont ni rares ni chers? A cette question qui se présente d'abord à l'esprit, nous répondrons qu'il n'existoit pas encore de belle édition des œuvres du célèbre poète angevin, une édition très bien imprimée sur beau papier, avec des notes bibliographiques, conditions que remplit celle que nous annonçons, et de plus elle est enrichie d'une excellente notice due à M. de Sainte-Beuve, et d'un portrait d'après David. L'éditeur a soigneusement respecté l'ancienne orthographe.

1565 **Beroalde de Verville.** Le Moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de ce qui a été, est et sera, publié pour la première fois avec un commentaire historique et philologique, accompagnés de notices littéraires, par P.-L. Jacob, bibliophile. *Paris*, 1841, 1 tome en 2 vol. petit in-8, br., *pap. de Hollande*. . 10— »

Tiré à 50 exemplaires sur papier de Hollande. On a joint à cet exemplaire une dissertation sur le Moyen de parvenir, par M. Paulin Paris.

1566 **Cabinet de l'Amateur**, Revue des tableaux et des estampes anciennes, des objets d'art, d'antiquité et de haute curiosité. . . . . .

Le Cabinet de l'Amateur paraît tous les mois, par livraison de trois feuilles d'impression, format grand in-8, et formera chaque année un fort volume avec gravures et illustrations dans le texte.

Le prix de l'abonnement est, pour Paris, 20 fr.; pour la France, 22 fr.; pour l'Etranger, 24 fr.

Guider l'amateur de tableaux, d'estampes anciennes et d'objets d'art dans la connoissance et le classement des choses qu'il recherche, les décrire, faire leur histoire et celle des artistes qui les ont produites, réunir en un faisceau, en puisant aux sources inédites ou connues, tous les faits qui peuvent leur être relatifs, éclairer ceux qui les possèdent en jetant de temps en temps un coup d'œil sur la valeur vénale qu'on attache à ces objets et le commerce qui s'en fait : telle sera le but de cette publication.

1567 **Discours** de ce qu'a fait en France le héraut d'Angleterre, et de la réponse que lui a faite le roi, le 12 juin 1557. *Reims*, 1841, petit in-8 de 36 pag., br. 3— »

Première publication de la Société des bibliophiles de Reims, dont nous donnons les statuts dans les notices bibliographiques. Tirée à 75 exempl.

1568 **Gringore (Pierre)**. Les Faintises du monde, nouvellement réimprimées et précédées d'une notice littéraire. *Douai*, 1841, in-8 de 40 pag., br. . 7— »

Cet opuscule, réimprimé seulement à 40 exemplaires par les soins de M. G. Duplessis, est précédé d'une notice biographique, bibliographique et littéraire sur Gringore et ses ouvrages.

1569 **Langlois (E.-H.)**. Essai sur la Calligraphie des manuscrits du moyen-âge, et sur les ornemens des premiers livres d'Heures imprimés. *Rouen*, 1841, gr. in-8, pap. vél., fig., br. . . . . 8— »

Ce volume, très bien imprimé, contient 17 planches représentant des fac-similés d'anciens manuscrits. — Quelques unes sont très curieuses par l'originalité et la *drolerie* du sujet.

Quoique très bien imprimé, sur beau papier, les amateurs regretteront sans doute que l'on n'en ait pas fait un tirage sur grand papier avec planches coloriées.

1570 **Notice** sur une traduction anglaise de l'Ecriture sainte publiée au XVIIe siècle, et désignée ordinairement sous le titre de *Bible de Douai*, *et nouveau Testament de*

Reims (par M. G. Duplessis). *Douai*, 1841, gr. in-8, pap. vél., br. . . . . .

Tiré à 50 exemplaires seulement.

1571 **Quicherat (Jules).** Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, avec notes et éclaircissemens. *Paris, Renouard*, 1841, tom. 1er, in-8 br. . . 9— »

Publication de la Société d'histoire de France.

1572 **Recherches** bibliographiques sur le Télémaque, les Oraisons funèbres de Bossuet et Discours sur l'Histoire universelle (par M. Carion, directeur au séminaire de Saint-Sulpice). *Paris*, 1840, in-8. . 2— »

1573 **Roman (le) de Saint-Graal**, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par MM. Francisque Michel et G. Brunet. *Bordeaux*, 1841; pet. in-8 br., pap. fort. . . . . 6— »

Tiré à très petit nombre.

1574 **Vallet de Viriville.** Les Archives historiques du département de l'Aube et de l'ancien diocèse de Troyes, depuis le VIIe siècle jusqu'à 1790. *Troyes*, 1841, in-8 br., avec dessins et fac-similé. . . . . 9— »

Cet ouvrage est divisé en 4 parties; la première est une introduction ou essai bibliographique; la seconde est le catalogue des Archives de l'Aube; la troisième est l'analyse raisonnée de quelques pièces les plus intéressantes pour l'histoire de la Champagne; la quatrième contient le texte des pièces.

1575 **Voyage (le)** du pays Sainct Patrix, auquel lieu on voit les peines du Purgatoire et aussi les Joyes de Paradis. *Paris*, 1840, pet. in-8 goth., fig. sur bois.

Réimpression tirée à 42 exemplaires seulement.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 20. DÉCEMBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1841.

Notices contenues dans le vingtième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

Diatribe du docteur Neophobus (M. Ch. Nodier) contre les fabricateurs de mots. 897
Voyage dans une bibliothèque de province. (Suite.) 912
Mélanges.—Notices biographiques et bibliographiques. 918
Variétés bibliographiques. 923

Nota. La table de la 4e série 1840-1841 paraîtra le 8 février avec le 1er numéro de la 5e série. MM. les abonnés sont priés de la faire retirer en renouvelant leur abonnement pour l'année 1842.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

DIATRIBE

DU DOCTEUR NEOPHOBUS

CONTRE LES FABRICATEURS DE MOTS (1).

Les langues, qui sont l'expression la plus positive de l'intelligence humaine, ont leurs périodes de vie comme l'homme. Elles naissent, elles grandissent ; elles ont balbutié, elles parlent, elles atteignent l'âge de puissance, l'âge de maturité, l'âge du goût ; elles dissertent, elles raisonnent. Puis elles penchent vers la vieillesse ; l'ambition d'acquérir les gagne à leur grand dommage ; elles mettent mot sur mot, sans vérifier le titre et le poids de cette nouvelle monnaie de la pensée ; elles s'appauvrissent de tous les efforts qu'elles font pour s'enrichir. Elles arrivent enfin à la caducité rêveuse et *parlière;* elles radotent, elles meurent. Quelque temps après qu'elles sont mortes réellement, on se demande si elles vivent encore. Il y a même des gens habiles qui soutiennent alors qu'elles commencent à s'émanciper, et qu'elles sont en voie de progrès.

C'est une étude fort curieuse et fort instructive.

A voir l'impatience effrénée avec laquelle nous accueillons des mots nouveaux pour des idées et pour des faits qui n'ont rien de nouveau que leur nom, il est presque impossible de douter que la langue françoise soit morte ou en grand péril de mourir. Un des pronostics les plus infaillibles de la mort prochaine des langues, c'est l'abondance inutile des mots. Quand le mot nouveau se multiplie à l'excès, quand il surabonde, quand il déborde, la langue est tout près de s'en aller. Viennent en revanche les dictionnaires définitifs, comme l'inventaire après décès. Voyez plutôt les Grecs ; voyez plutôt les Latins ; voyez

(1) Cet article de M. Charles Nodier est extrait du n° 12, 1841, de la *Revue de Paris*.

plutôt les François. Je vous prie de ne pas regarder ceci comme une hypothèse. C'est, ma foi, une démonstration.

Au XVIIe siècle, on parloit en général un assez bon françois. J'ai beau lire Descartes, Pascal, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, je ne m'aperçois nulle part que le mot ait manqué à la pensée. La langue françoise se composoit alors de trente mille mots tout au plus, et l'Académie ne trouvoit pas ce nombre trop insuffisant, puisqu'elle en retranchoit de temps à autre quelques uns, en leur attachant bien ou mal le sceau prohibitif du mauvais usage ou de la vétusté, mais elle se gardoit bien d'en faire. L'autorité de la science et du talent auroit en vain protégé le néologisme le plus spécieux. C'est qu'on savoit que le talent et la science n'ont point d'autorité pour faire des mots. Ce qui fait les mots, c'est la nécessité, c'est l'usage, c'est l'instinct le plus intime et le plus éminent de l'homme inspiré par Dieu. Tout écrivain qui a fait un mot nouveau depuis cette époque de maturité de la langue, a prouvé seulement qu'il ne connoissoit pas tous les mots anciens, ou qu'il n'en avoit pas compris toute la portée. Néologisme, c'est impuissance. Il n'y a point de langue qui ne suffise à tout, quand on sait s'en servir.

De la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nous, on a fabriqué soixante mille mots que les lexicographes se disputent l'honneur de faire entrer dans leurs dictionnaires. Il ne paroîtra plus un vocabulaire qui ne se flatte d'en contenir dix mille de plus que n'en contenoit le dernier vocabulaire en crédit, et les compilateurs de ce genre de livres sont fort à leur aise pour enchérir les uns sur les autres, car rien ne les empêche d'accoupler jusqu'à leur dernier résultat possible tous les élémens du *Jardin des racines grecques*, dans toutes les combinaisons qu'ils sont capables de fournir. C'est un travail à la portée de tout le monde, soit qu'on sache le grec, soit qu'on ne le sache pas, et qui ne finira qu'avec la consommation des temps. Voilà du françois en perspective.

Il y a des optimistes qui ne pensent pas qu'une langue puisse finir, et qui haussent les épaules quand on leur parle du progrès des mauvaises habitudes et de l'influence des mauvais exemples. Je conviens avec eux que cette influence est presque toujours

insensible, et que ces progrès sont généralement très lents; mais quand on les regarde à travers trois siècles, il me semble qu'ils deviennent quelque chose. Ce sont deux cours italiennes favorisées par la tradition de nos vieux dialectes romans, vivante encore dans les patois méridionaux, qui ont commencé la corruption de notre prononciation et de notre orthographe. La déplorable école des précieuses a élargi cette voie qui aboutit à la ridicule réforme de Voltaire, bel et grand esprit dans lequel il ne faut pas chercher un linguiste. Après Voltaire vient la révolution avec ses premiers adeptes, Linguet, Beaumarchais, Mirabeau, Mercier, néologistes plus ou moins industrieux et plus ou moins habiles, qui avoient besoin de renouveler la langue comme la société politique, pour prendre un rang distingué dans l'une et dans l'autre. Après les révolutionnaires, les romantiques, école vive, agissante, pleine de jeunesse et de feu, d'ambition et d'outrecuidance, qui a remué quelques idées et une multitude de mots. Voilà déjà bien du mal sans doute, et bien du mal irréparable, mais la langue françoise n'étoit pas morte. Elle existoit belle et puissante encore, dans ces admirables écrits du XVIIe siècle auxquels Voltaire avoit voulu imprimer le signe d'une désuétude anticipée, et qu'il se flattoit en vain d'avoir vieillis à jamais, en vieillissant leur excellente orthographe. Faut-il le dire, hélas! trois corps illustres ont plus hâté sa décadence en quarante ans que ne l'auroient fait quarante invasions de barbares; l'Académie des inscriptions, en tranchant à tort et à travers dans l'orthographe étymologique et dans l'onomatologie de l'histoire; l'Académie des Sciences, en innovant sans goût et sans utilité dans les nomenclatures, et l'Académie françoise elle-même, en souscrivant par un silence approbateur ou par une tolérance complice à la violation d'une langue qu'elle étoit spécialement chargée de *conserver* et de *fixer* : ce sont les termes de son mandat. Je ne sais plus, en vérité, d'où nous vient la lumière ; mais il seroit affreux de penser que le vandalisme nous vînt de l'Institut.

L'Académie des *Belles-Lettres* n'a participé à cette coalition déplorable que par deux ou trois peccadilles qui ne laisseront peut-être pas de traces. Les orientalistes, qui en font le plus bel ornement, ont imaginé, par exemple, que la lettre K, cette per-

pendiculaire maussade, armée de deux pointes obliques et divergentes, étoit une plus *belle lettre* que le c, si gracieux dans sa jolie forme demi-circulaire, et ils ont hardiment substitué la première de ces consonnes à l'autre dans les mots traduits des langues excentriques dont ils ont le monopole. Pour que ce changement eût le moindre prétexte possible d'utilité, ce qui ne prouveroit pas qu'il fût convenable de l'admettre, il faudroit que le K se prononçât en françois autrement que le c dur, ou qu'il ressemblât mieux, par sa figure, à la lettre arabe qu'il représente, et cela n'est vrai ni pour la figure ni pour le son. Il en est de même de la consonne Q, qui a gagné des partisans depuis que le K devient vulgaire, car il faut éviter d'être vulgaire avant tout; et cette dispute entre le Q et le K menace de diviser long-temps l'Académie la plus sérieuse de la terre, si le c de nos bons aïeux ne reprend ses droits légitimes. Je ne dois pas vous laisser ignorer que le Q est privé, dans cette dernière acception, de son indispensable auxiliaire, la voyelle *u*, c'est-à-dire pris avec une valeur qui ne lui a jamais été attribuée dans aucune langue, ce qui constitue à l'instant une innovation complexe de la plus haute distinction. Voilà ce que c'est que d'être savant. Les bonnes gens s'en tiennent à conclure de ces ingénieuses tentatives que ces messieurs de l'Académie écrivent comme on n'écrit pas, et rien n'est mieux démontré.

Après ou avant cette belle réforme, la même Académie avoit fait une merveilleuse découverte dont elle n'a malheureusement pas senti la portée. C'est qu'*al*, première syllabe d'*Alcoran*, n'est autre chose qu'un article arabe qui fait double emploi avec le nôtre, et elle en a conclu qu'il faut écrire *le Koran* pour ne pas tomber dans une répétition oiseuse. Ceci est logique et profond, mais il n'est pas moins logique de dire qu'on ne peut admettre un principe sans accepter ses conséquences. *Alcoran* n'est pas le seul mot de notre vieux françois qui ait usurpé cet article arabe, et, si on supprime la syllabe initiale d'*Alcoran*, il faut nécessairement la supprimer dans tous les mots françois où elle s'est introduite par l'*ignorance* de nos pères, du temps de Gabriel Sionite, de Gaulmin, de Saumaise, de Vattier, de Galland, de Fourmont et de Herbelot. Les distillateurs tireront du *cool* de leur *ambic;* les Espagnols, si fiers de leur *Hambra*, fe-

ront rendre la justice par des *cades* et la feront protéger par des *guazils*. Une dame prudente placera un *manach* dans sa *cove* et un flacon de *kali* sur sa toilette. En vérité, cette *garade* académique ne peut produire, en dernier résultat, qu'une méchante *gèbre* d'érudits; mais les hommes spéciaux dont nous parlons n'y voyoient pas si loin. La langue françoise étoit pour eux l'*Alcoran*.

Toutes ces tentatives, que la typographie a consacrées avec une funeste complaisance, n'étoient que présomptueuses et ridicules; en voici une qui tire au sérieux. Un historien, dont le mérite n'est certainement pas contesté, s'est avisé tout à coup, dans une de ces illuminations du génie qui n'éclairent que les grands hommes, de renverser de fond en comble toute l'onomatologie de l'histoire. On n'ignoroit pas en France le nom de Clovis et de ses premiers successeurs, mais personne ne se doutoit peut-être que ces augustes personnages eussent été désignés autrement dans le jargon théotisque des peuplades sauvages qui nous les donnèrent pour maîtres. On croyoit même, en général, que les Francs ou Franks (c'est absolument la même chose) avoient parlé le latin d'Auguste ou le françois de Louis XIV avec une certaine élégance. L'historien académique a daigné nous tirer de cette erreur, et tout le monde sait maintenant, grâce à lui, que le véritable nom de Clovis est *Clodowig*, qui ne s'écrivoit pas *Clodowig* et qui se prononçoit autrement.

Les Grecs et les Latins, nos modèles en toutes choses, avoient bien eu aussi quelques légères communications avec les Barbares qu'ils soumirent à leur religion et à leurs lois; mais, profondément respectueux pour le goût, pour l'euphonie et pour la syntaxe, ils n'accueillirent l'onomatologie rude et grossière des peuples vaincus que sous la condition de la soumettre aux règles et aux flexions de leur admirable langage. C'est un exemple que l'illustre écrivain auroit pu trouver dans *Thoukudidès* ou *Zoukudidès*, comme dans *Titous Livious*, et les lecteurs qui reconnoissent avec moi ce qu'il y a de pur et d'élevé dans son talent, regretteront sans doute avec moi qu'il ne s'y soit pas conformé. Il a mieux aimé changer l'état civil de l'histoire, déjà passablement confus, et bigarrer son style, d'ailleurs si net et si poli, de ces horribles noms ostrogoths dont le moindre inconvé-

nient est de ne pouvoir être représentés ni par nos signes dans l'écriture, ni par nos articulations familières dans la prononciation. Aucun souvenir n'a été respecté, aucune autorité classique n'a été prise en considération. L'inventeur de cette déplorable méthode ne s'est pas même remis en mémoire que notre dernier souverain légitime, par la grâce du sabre, ne s'appeloit pas *Bonaparte*, mais *Buonaparté*, qui est la traduction littérale du grec *Kalomero*, nom véritable de sa famille. Rien n'empêche donc l'Académie des Belles-Lettres, qui n'y manquera pas, de mettre incessamment au concours la comparaison des institutions impériales de *Karl der Groot* et de *Kalomero il grande*. C'est même un fort beau sujet ; mais je pose en fait qu'il n'y a pas cent personnes en France, l'Institut compris, qui devinent, sous ce prodigieux hiéroglyphe, Charlemagne et Napoléon. Que diable aussi ! pourquoi Charlemagne et Napoléon ne sont-ils pas des noms savans ?

Eh ! mon Dieu ! j'en conviendrai bien volontiers ! le temps et l'usage ont dû introduire dans l'orthographe et dans la prononciation primitives des noms propres d'étranges altérations ; mais l'usage et le temps sont les arbitres souverains du langage. Et puis, il faut être conséquent : si cette méthode est bonne à quelque chose pour l'histoire de France, le mal n'est pas absolu ; nous n'y perdrons guère que Joinville et Froissard, Commines et Monstrelet, Mézeray, Daniel et Voltaire. Mais ce qui sera vrai dans notre histoire s'appliquera nécessairement à toutes les histoires du monde. Le héros de Xénophon ne s'appeloit certainement pas *Kuros*, et l'Académie des Inscriptions le sait à merveille ; nous permettra-t-elle de l'appeler *Cyrus*, par une nouvelle métamorphose qui conserve à peine un des élémens de son nom ? Si M. Raoul Rochette avoit visité l'antique Athènes au lieu de cette Athènes ridiculement germanisée que nous avons faite, et qu'il eût jugé à propos de consulter *Aesculès* sur quelques leçons de la dernière édition du *Théâtre grec*, cette démarche auroit été polie et peut-être profitable ; mais il auroit cherché long-temps la demeure d'Eschile sans trouver quelqu'un qui pût la lui indiquer ; le nom même que je lui fournis, et pour lequel je penche fort, ne manqueroit pas de lui attirer quelque démêlé avec la marchande d'herbes de Théo-

phraste. En France, il est plus sûr de parler françois, et de laisser là tout cet appareil d'oiseuse érudition qui n'éblouit que les sots. Je reviens cependant au docte historien dont je parlois tout à l'heure, pour lui proposer un dilemme qui mérite quelque attention. Les révolutions du langage sont un fait acquis. Faut-il revenir sur ce fait, ou faut-il le reconnoître? Suivant la solution que M. Thierry voudra bien donner à cette question modeste, nous saurons à quoi nous en tenir. Le roi Thierry continuera de s'appeler Thierry, comme par le passé, ou bien M. Thierry l'historiographe s'appellera Théodoric. Il n'y a pas de milieu. C'est ce que la vieille logique désignoit sous le nom de l'*argument de Popilius*.

Les lauriers de l'Académie des Belles-Lettres troublent malheureusement le sommeil de l'Académie des Sciences; l'Académie des Belles-Lettres nous comble de mots de fabrique. L'Académie des Sciences veut nous en accabler; elle en desserre, bon an mal an, cinquante ou soixante par séance, et, au train qu'elle y va, la langue françoise n'auroit pas cinquante ans à vivre, si elle vit encore.

Il seroit assez piquant de savoir au juste ce qui reste à notre langue, depuis que l'histoire y parle un mauvais arabe et un allemand suspect. La vénerie et l'équitation parlent anglois; la musique parle italien, et la peinture a bien envie d'en faire autant; les sciences physiques parlent grec; la médecine, qui change de langage toutes les fois qu'on commence à l'entendre, parle grec, et Dieu sait que ce n'est pas le grec d'Hippocrate. L'histoire naturelle elle-même, dont l'étude étoit encore si délicieuse sous la plume de Bauhin, de Belon, de Rondelet, de Dupinet, de Tournefort, de Réaumur, de Buffon, de Charles Bonnet, de Bernardin de Saint-Pierre, l'histoire naturelle parle, hélas! un grec odieux qui feroit chasser du collége un écolier de sixième. Ce patois s'appelle la nomenclature, et la nomenclature est un artifice verbal qui a pour objet de rendre le nom des choses parfaitement inintelligible. L'aspect en est effrayant, mais la recette en est facile. Vous ouvrez le dictionnaire de Schrevelius ou celui de Planche avec une épingle, vous prenez le premier mot grec venu au dessus de la première colonne à gauche, vous en faites bien ou mal une espèce de

substantif terminé à la françoise, vous en affublez au hasard le minéral, l'animal ou la plante qui vous tombe sous la main, et le tour est fait. L'Académie françoise dit encore : *Étourdi comme un hanneton*, mais l'Académie des Sciences veut qu'on dise : *Étourdi comme une mélolonthe*, et ce seroit mal parler que de parler autrement. On rencontre souvent sur le versant des prés, et plus particulièrement aux bords d'un ruisseau ou à la lisière d'un lac, une ravissante petite fleur aux prunelles bleues qui sourit dans le gazon et que l'imagination poétique des Allemands a consacrée au souvenir. Les jeunes filles de village la désignoient sous un nom charmant. C'étoit pour elles *les yeux de la sainte Vierge*. La science n'a pas des idées si gracieuses ; elle en a fait le *myosote scorpioide*, ce qui pourroit bien signifier (*horresco referens !*) une *oreille de souris à figure de scorpion*. La malencontreuse épingle s'est grandement fourvoyée cette fois, mais ce n'est pas la seule. Tout le reste des nomenclatures est fait dans le même goût.

Je sais bien que vous me direz à cela : Eh ! mon Dieu, qu'importent les nomenclatures ! Prenez-les pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour un argot de savans, jaloux de ce qu'ils appellent leur *spécialité*, et qui se retranchent dans l'incompréhensible de peur d'être communs. Voulez-vous ouvrir à toutes les prétentions sans études et sans titres la porte des Académies, qui n'est déjà que trop large ? Les abominables mots dont vous vous plaignez n'auront jamais la ridicule prétention d'être françois : ce sont les mots de passe des adeptes, c'est le *scibboleth* de l'Institut. Cela n'a rien à faire avec la langue, et si ce méchant jargon se glisse dans quelques méchans dictionnaires, tant pis pour les dictionnaires qui s'en embarrassent. Ils ont fait dépendre leur durée de celle d'une école de pédans qui penche déjà vers sa ruine.

Vous en jugez bien à votre aise ! Je n'aurois, en effet, aucune objection contre les nomenclatures, si elles se renfermoient dans ces justes bornes, et j'y prendrois peut-être quelque plaisir, car il n'y a pas de mal à laisser aux intelligences qui se distinguent du vulgaire un langage dont le vulgaire n'a pas le secret. La science que notre vanité ignorante compteroit pour peu de chose, si la science s'exprimoit comme tout le monde,

n'a vraisemblablement plus d'autre moyen de conserver ses priviléges, au milieu de cette immense et ridicule diffusion de connoissances superficielles qu'un système absurde d'enseignement nous a faite. Va donc pour l'argot de la science, va pour son *scibboleth*, tant que la science n'imposera pas son *scibboleth* et son argot aux langues littéraires des nations. Qu'elle daigne imiter du moins les prêtres de l'Égypte, qui dissimuloient prudemment leur langue de *gryphes* ou de *rébus*, et les alchimistes, qui gardoient leurs arcanes grotesques pour eux. Le mérite de ces niaiseries solennelles consiste tout entier dans la rareté de leur usage. Les habiles en font mystère ; mais les prêtres de la science et les alchimistes de la nomenclature ont, chez nous, d'autres caprices. Ils frappent à la porte du dictionnaire avec un barbarisme, et ils la font ouvrir avec une loi. Je ne vous dis rien de trop.

Nous ne sommes plus, hélas ! au temps où Chilpéric, et Auguste, et Denis de Syracuse, confessoient avec une noble simplicité que les rois eux-mêmes ne sauroient, dans leur toute-puissance, donner le droit de cité à un mot repoussé par l'usage. Nous ne sommes plus au temps où Tibère s'excusoit, par deux fois, devant le sénat romain, d'avoir usé d'une expression, vive et précise d'ailleurs, qui n'avoit pas l'autorité des classiques. Les Tibères du progrès n'ont pas ces timides condescendances pour la sainte parole de l'homme ; ils crient comme les Galaadites : *Scibboleth* ou la mort, et l'Académie françoise répond : *Scibboleth*.

Avez-vous dans un coin de l'administration quelque méchante commission scientifique, appelée à donner son avis sur des questions qu'elle ne connoît guère, et, du reste, absolument dénuée de l'instinct sublime et profond qui a présidé à la formation des langues ? Laissez-la faire. Si elle est incapable d'entamer d'ongles et de bec l'épiderme d'une idée, elle a reçu, je ne sais où et de je ne sais qui, la fatale autorité de tuer les mots et d'en créer de nouveaux. Les mots naissent à sa fantaisie, rachitiques, estropiés, informes, des mots étonnés de vivre, effrayés de se trouver ensemble, qui font peur aux femmes et aux enfans, qui font horreur aux gens instruits, qui font dresser les cheveux. Et puis, quand il a été improvisé à grands frais par deux ou trois

crétins émérites, ce vocabulaire stupide trouve des législateurs qui l'imposent sans le comprendre à tout un peuple ébahi, et des juges, dociles à leur texte légal, qui amendent ou emprisonnent les contrevenans, en attendant qu'ils les fassent pendre ou tirer à quatre chevaux, quand une résistance irritante forcera le code à aggraver la pénalité. Il étoit certainement réservé à la France éclairée, perfectionnée, civilisée à toute outrance, de fonder la législation du *non-sens* et la jurisprudence du barbarisme. Les peuples anciens les plus vénérables par les grandes leçons qu'ils ont laissées au monde, sont tombés les uns après les autres dans cet excès honteux de décadence où la parole altérée, grattée, rognée, falsifiée, n'est plus dans le commerce équivoque du langage qu'un signe sans titre et sans valeur; mais aucun d'eux ne s'étoit avisé jamais de placer le patois grossier de ses sophistes ou de ses scholastiques sous l'égide sacrée de la justice. Chez les Latins, le bel usage des classiques s'étoit réfugié dans le texte de la loi, et Justinien lui-même, tout couvert qu'il fût de son inviolabilité impériale, n'arma point le procureur du roi, le juge d'instruction et les huissiers contre la langue inviolable de Cicéron. Ce n'est pas que les barbares de ce temps-là n'inventassent à leur loisir, comme les nôtres, des mots rebutans et horribles, dont quelques philologues ont légué le souvenir à l'éternelle indignation des siècles; mais l'idée énorme d'improviser pour une nation un vocabulaire *complet*, formé d'élémens inintelligibles, mais la fantaisie étourdissante de prêter à cette terminologie burlesque et sauvage l'autorité des décrets législatifs et la rigueur des sentences judiciaires, appartenoient de droit à l'époque *éminemment progressive* et superlativement bouffonne où nous avons le bonheur de vivre. C'est ce qui arrive pour ce divertissant catalogue de barbarismes dont on s'est promis de faire la nomenclature légale des *poids et mesures*.

Le projet de soumettre l'humanité tout entière au même alphabet et au même rudiment, n'est pas tout-à-fait si nouveau que paroissent le supposer les savans apôtres du progrès. Il y a des siècles que l'on s'en occupe, et on s'en occupera pendant des siècles encore, car il n'y a rien de vital comme une sottise. Cette théorie offre d'ailleurs quelque chance de possibilité dans

l'exécution, quand elle est considérée au point de vue d'un esprit superficiel. Une langue parfaitement philosophique dans sa composition, parfaitement logique et régulière dans sa syntaxe, facile à parler, facile à entendre, facile à écrire, qui ne demanderoit pas quinze jours d'études primaires, si elle étoit reçue du consentement unanime des nations : cette langue que la vieille Babel avoit perdue et que la moderne Babel attend toujours, n'exige pas, en dernière analyse, de l'écolier ingénieux qui voudra bien lui consacrer une semaine de ses vacances, plus d'érudition qu'il n'en entre dans un feuilleton, ou plus d'esprit qu'on n'en cherche dans un vaudeville. C'est le *pont-aux-ânes* d'un linguiste imberbe qni fait ses premières armes pour arriver à l'École des Chartes. N'existe-t-elle pas d'ailleurs, déjà toute tracée, dans Trithème, dans Collange, dans de Villiers, dans Dalgarno, dans Becker, dans Wilkins, dans Court de Gébelin, dans l'*Encyclopédie*, dans cinquante bouquins qui sont moins connus et qui ne méritent guère de l'être? Il en est de toutes les nomenclatures en particulier comme de la langue en général, et de toutes les sciences de l'homme, comme de celle d'exprimer sa pensée par la parole. Je ne connois point de système d'idées qui ne puisse être soumis à une méthode étroite et synoptique, et c'est même là le dernier mot de l'intelligence humaine, arrivée aux bornes qu'elle ne peut pas franchir. Quand ses ailes ont fondu au soleil, il faut qu'elle tombe. Une fois que la place manque à l'essor de notre esprit, il se replie nécessairement sur la matière, parce que les organes imparfaits qui le servent ne lui permettent pas de percevoir distinctement autre chose ; c'est là le secret des méthodes, c'est là le progrès possible, et Dieu sait à quoi il aboutit. La science contemplative des premiers sages, c'étoit une suite merveilleuse de conquêtes; la science positive des méthodistes, c'est une triste abdication.

Eh ! mon Dieu ! faut-il donc vous apprendre, hommes d'instruction et de progrès, que cette irrégularité qui vous choque dans les procédés de l'intelligence, est précisément la preuve la plus manifeste de la supériorité de notre nature? L'abeille ne varie nulle part dans les proportions de sa cellule pentagone ; le castor construit ses chaussées d'après les mêmes lois, au bord

des rivières du Canada et au bord des rivières de la Hongrie; l'hirondelle n'a pas encore jugé à propos de changer la moindre chose à la forme éternelle de son nid. L'homme seul diffère de l'homme par les mœurs, par les institutions, par le langage, selon les lieux et les temps, parce que l'homme n'est pas l'esclave d'un instinct, parce qu'il est le maître d'une faculté, parce qu'il est intelligent. Étrange erreur d'un siècle en démence qui a pensé que l'espèce humaine atteindroit au plus haut degré de sa destination politique et morale, en se ravalant par l'uniformité des moyens au niveau des animaux les plus méprisés! Perfectionnement digne d'envie que celui qui réduira les nations civilisées à la police aveugle et à l'ordre mécanique des fourmilières!

Mais il seroit vrai que la commodité publique avoit quelque chose à gagner au changement du système métrique; mais il seroit prouvé que cette variété d'appréciations et de valeurs qui lui étoit inhérente, ne renfermoit pas en soi quelque mystère inconnu dans lequel le bien-être social est secrètement intéressé; mais un vœu unanime, enfin, auroit rendu cette réforme nécessaire, que rien ne rendroit nécessaire la réforme de la nomenclature usuelle, qui est, pour le dire en passant, la plus ingénieuse, la plus philosophique, la plus sensée, la plus belle de toutes les nomenclatures de l'homme, comme celle qu'on lui substitue est le plus détestable jargon dont se soit jamais avisée la présomption ignorante d'un néologue illettré. On ne sauroit trop le dire et le répéter: une fatalité merveilleuse, dont l'explication peut être cachée dans la pensée de Dieu, dénie irrévocablement aux académies le privilége de faire des mots. Toutes les fois qu'elles veulent forger un vocabulaire et donner aux choses leur nom véritable, comme Adam, elles tombent à cent mille lieues, ou à je ne sais combien de mille myriamètres au dessous de l'absurde. La nomenclature des mois de l'année républicaine, improvisée dans un des bureaux de la Convention par quelques méchans démagogues sans études et sans lettres, avoit tout le mérite qu'on peut chercher dans une extravagance de cette espèce; elle était nette, intelligible, euphonique. Les langues occultes des sociétés secrètes, qui ont été faites par des ouvriers, sont vives, énergiques, habilement figurées. L'argot

de la populace, qui a été fait par des voleurs, étincelle d'imagination et d'esprit. La nomenclature des poids et mesures, qui a été faite par des académiciens, est la plus déplorable des turpitudes, et il n'en faudroit pas davantage pour déshonorer le nom françois aux yeux du monde et de la postérité, si les gens sensés du pays étoient responsables, aux yeux du monde et de la postérité, de tout ce qui se fait en France depuis cinquante ans.

Ces propositions abruptes et absolues peuvent paroître un peu hasardées, et faire crier au paradoxe. Je les rendrois sensibles à tous les esprits par une comparaison rapide de la nomenclature ancienne et de la nomenclature nouvelle ; c'est même un travail aussi piquant que facile, et, pour parler sincèrement, c'est celui que je me proposois de mettre à fin, quand les premières lignes de cet écrit éphémère sont tombées de ma plume. J'y ai renoncé par d'excellentes raisons qui me dégageront envers le lecteur.

La première de mes raisons, c'est que la tâche aisée dont je parle est réellement par trop aisée pour valoir les frais d'une élaboration sérieuse, et que j'attache trop de prix au peu d'heures qui me restent à vivre, pour les user stérilement à démontrer l'évidence même. A qui ai-je besoin de prouver que l'arc du méridien que personne n'a vu ni tenu, et que les savans eux-mêmes ne savent pas mesurer exactement quand ils le mesurent, est de sa propre nature le plus incommode de tous les étalons métriques ? A qui pourrois-je apprendre qu'il convient que le vocabulaire des idées les plus familières, des agens les plus continuellement usuels de la vie sociale, soit composé de mots usuels et familiers ? A qui entreprendrois-je de démontrer que le françois est plus clair en françois que le grec, et que la substitution d'un mauvais patois grec grossièrement fabriqué à un excellent françois vieux comme la langue, pour désigner une chose que tout le monde a intérêt de connoître, ne sauroit être que le fait d'un fou, quand elle n'est pas celui d'un charlatan ou d'un escroc ? Est-il un seul écolier sur les derniers bancs du collége qui ait attendu mes inutiles élucubrations pour savoir que le mot *kilo*, par exemple, ne signifie *mille* en aucune langue ; qu'il faut l'écrire par deux *ll* pour en faire un mot

grec, et qu'avec ce mot grec ainsi orthographié, on ne parvient à exprimer dans le ridicule *killomètre* de la nomenclature, que *la mesure d'un* ANE? Est-il un seul père de famille (hélas! et mon cœur saigne en y pensant!) qui eût empoisonné son fils unique de sa propre main, en lui administrant comme un remède salutaire trois ou quatre *décigrammes de deutochlorure de mercure*, s'il avoit pressenti ou deviné que cinq ou six *grains de sublimé* CORROSIF se masquoient aujourd'hui de cette abominable formule? Voilà ce qu'il me faudroit dire, et pourquoi dire ce que n'ignore personne? Je m'étois trompé sur la nécessité de cette discussion, ou bien le sens intelligent de notre pauvre espèce est atteint d'une infirmité incurable. Il faut le laisser mourir au régime du *deutochlorure* et des *décigrammes*.

J'ai déclaré que j'avois une seconde raison pour m'abstenir, et je m'en suis peut-être avisé un peu tard. La malheureuse aberration contre laquelle je proteste a été rédigée en LOI, et toute LOI est inviolable et sacrée pour les hommes d'ordre et de paix, même quand elle est mauvaise. Il est seulement permis, je le suppose du moins, d'en attendre, d'en espérer, d'en implorer la réformation, et c'est ce que j'ose faire pour celle-ci, au nom de la raison publique et de la langue nationale outragées, si cette démarche n'excède pas, dans nos mœurs constitutionnelles, les priviléges d'un citoyen soumis et respectueux. Je suis d'ailleurs fort préparé à ces réponses incisives qui tranchent brutalement les questions, et qui font subir au droit imprescriptible de la plainte les mêmes traitemens qu'à la révolte; je ne m'en soucierois pas davantage sous un gouvernement moins équitable et moins doux. Dans la république de Charondas ou de quelque autre législateur dont le nom m'échappe, l'orateur qui venoit proposer une réforme importante paraissoit à la tribune la corde au cou; je dirois aussi : Donnez-moi cette corde, et montons.

Après cette déclaration de principes, qu'on trouvera peut-être un peu superbe, je finirai par exprimer d'un ton plus modeste un vœu d'un accomplissement plus facile, et qui réunira, je le sais d'avance, de vives et puissantes sympathies; le voici :

Au nom des vieilles muses que l'école classique adore toujours, au nom des vieilles et magnifiques inspirations de la

langue naissante qu'une jeune école aime à renouveler, au nom de la grammaire et du dictionnaire, de la prose et de la poésie, de la pensée et du style, de l'art et de la logique, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré pour ces brillans esprits qu'un noble instinct a jetés dans la carrière des lettres; je viens adjurer les élégans écrivains en qui repose le dernier espoir de la littérature parvenue à son dernier âge, et cruellement menacée par des innovations barbares; je viens adjurer les vétérans illustres qui leur ont légué tant de succès; j'adjure surtout, et j'adjure à genoux l'Académie françoise, dont j'ai osé blâmer avec quelque amertume la complaisante insouciance, mais dont personne n'est plus disposé que moi à reconnoître la souveraine autorité en matière de langage, de repousser obstinément les ruineuses recherches qu'on prodigue insolemment à la langue pour l'appauvrir et pour la perdre : je les supplie de ne jamais salir des pages destinées à l'immortalité par ces expressions vandales et *topinamboues*, qui seront dans quelques années un objet de dérision et de dégoût pour quiconque saura lire. En dernière analyse, ce sont les gens de lettres qui ratifient les usages de la parole et qui donnent aux mots le droit de vivre. Les mots dont les gens de lettres ne voudront point, quelle que soit d'ailleurs l'autorité qui les appuie, ces mots scandaleux, désavoués par les juges naturels, mourront de mort; et s'il en reste un seul, ce sera cet odieux *kilomètre* qui est fort propre à donner du moins la mesure de son inventeur.

Docteur Neophobus.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

V.

Tablettes de la vie et de la mort.

En quittant le martyre d'un catholique anglois, la transition est facile pour arriver aux *Tablettes de la vie et de la mort, composées par Pierre Mathieu, conseiller du roy et historiographe de France.* A Paris, chez Iean Petit-Pas, MDCXXIX, avec le titre latin suivant en regard : *Tetrasticha de vitâ et morte, à Petro Mathæo, histor. regis Gallicæ et à Joanne Tharmasio aduoc. Paris. In latinè reddita.* Parisiis, apud Joannem Petit-Pas. MDCXXIX. — Petit in-16, oblong, contenant deux quatrains par page, le latin en regard ; relié en maroquin rouge, filets, doré sur tranche, avec fleurs de lis sur les plats, reliure du temps. La traduction latine, étant dédiée à *Charles du Lis*, avocat du roi, il est permis de supposer que cet exemplaire, qui porte les armes parlantes de l'avocat *du lis*, lui a été offert en cadeau ; quoi qu'il en soit, d'autres armes, appliquées contre la garde du volume, prouvent qu'il a fait depuis partie de la bibliothèque de *Jean-Baptiste le Boiteulx*.

L'histoire de ces tablettes est curieuse : on ne sait quand *Pierre Mathieu* composa la première centurie de ces quatrains ; dès l'an 1600, on voit 74 quatrains imprimés sous le titre de *la Vanité du monde*, à la suite des *quatrains de Pibrac. Paris, Fleury Bourriquant*, in-8, mais sans nom d'auteur, et différant essentiellement de la première centurie des éditions suivantes.

Mathieu fit la *seconde centurie*, en 1610, immédiatement après la mort de Henri IV ; on la publia, avec la première, à *Lyon*, 1611, en forme de tablettes oblongues, n'ayant qu'un seul quatrain par page.

La *troisième centurie* ne vit le jour qu'après la mort de l'auteur, par les soins de *Jean-B. Mathieu*, son fils. Ces tablettes rimées, remarquables souvent par la pensée et même par la poésie, ont été depuis imprimées bien des fois, et le plus souvent avec les quatrains de Pibrac et ceux du président *Favre*. Voici ce qu'en dit *Colletet* dans son *Discours de la poésie morale :*

« Les *Tablettes de P. Mathieu* furent d'abord si bien reçues « partout, qu'il n'y eut guère de bonnes villes dans ce royaume « qui ne prît le soin de les imprimer, et fort peu de bons es- « prits qui n'en remplissent leur mémoire, et ce d'autant plus « qu'elles contiennent de fort nobles sentimens et plusieurs « belles vérités morales puisées dans le fond des histoires an- « ciennes et modernes. Mais quoique ces fameux quatrains « aient été traduits en plusieurs langues étrangères, et même « qu'en 1624 un avocat du parlement de Bordeaux, nommé « *Louis de Lascous*, les eut rendus assez heureusement en vers « latins, quasi vers pour vers, j'en vois presque aujourd'hui le « souvenir éteint. »

Le père Nicéron n'a pu trouver la traduction de Louis de Lascous, mais il cite la présente de *Joannes Thaumesius*, avocat au parlement de Paris. Je n'ai pas été plus heureux que Nicéron.

Dans une des comédies de Molière (*Sganarelle*, scène première), un des personnages conseille de lire :

« Les quatrains de Pibrac, et les *doctes Tablettes*
« Du conseiller Mathieu, ouvrage de valeur..... »

On voit par ces vers que du temps de Molière le souvenir des Tablettes étoit encore populaire en France ; il le fut même plus tard : une des plus récentes éditions est celle offerte au public par l'abbé *Delaroche*, sous ce titre : *La Belle vieillesse*, ou *les anciens quatrains des sieurs de Pibrac, Dufaur et Mathieu*. Paris, 1746, in-12, avec d'autres commentaires. Il est assez remarquable que l'abbé compilateur estropie ici le nom du président *Favre* qu'il change en celui de *Dufaur*. Goujet, dans le Supplément de Moréri de 1735, avoit, par une bévue bien plus étrange de la part d'un homme aussi érudit, fait, des deux imi-

tateurs de Pibrac, un seul et même personnage, qu'il nomme *Mathieu Faur, président, un des parens de Pibrac.*

Mais ne voilà-t-il pas, en dépit de toutes les éditions officiellement établies et citées, bien ou mal, dans Colletet, Moréri, Goujet et Nicéron, qu'un demi-savant, ou plutôt qu'un manœuvre littéraire, nommé *Joseph Rosny*, s'occupant à bâcler une assez mauvaise *Histoire d'Autun* (1), déterre, dans cette ancienne cité, un manuscrit contenant les deux premières centuries de P. Mathieu. Il croit alors avoir trouvé un vieux poëme inédit; il le commente lourdement, en supprime quinze ou dix-huit quatrains qu'il n'a pu lire, tronque le reste, et l'imprime avec une dédicace à *Regnaud*, de Saint-Jean-d'Angely, sous ce titre : *la Vie et la mort, poésie du* XVIe *siècle* (il faudroit du XVIIe), *par* P. *Mathieu, historiographe de France sous Henri IV, publiées et augmentées de notes et de commentaires par Joseph Rosny*. Paris, an XIII, 1805, in-8 de 88 pages, tiré à 500 exemplaires, dont 50 sur papier vélin.

Le côté plaisant de cette publication, c'est que Joseph Rosny (plus tard DE Rosny) s'efforce de prouver, dans ces préliminaires, que l'ouvrage qu'il offre au public n'est pas de *François Perrin*, qui vivoit en 1530, ancien chanoine d'Autun, auteur d'une tragédie de *Sichem*, ainsi que le croyoient assez généralement les érudits d'Autun. Rosny vouloit joindre aux quatrains de Mathieu une traduction en vers de sa façon; il en donne quelques échantillons dans ses notes : sachons lui gré d'avoir bien voulu s'en tenir là!

(1) *Histoire de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte, capitale de la république des Eduens;* divisée en IV livres et ornée de gravures, par *Joseph Rosny*, capitaine d'infanterie. *Soror et æmula Romæ.* Autun, P.-P. de Jussieu, an XI (1802), in-4° de XXI et 352 pages. Cette compilation fut faite pendant les années 1801-2, que l'auteur demeura à Autun pour y exercer un emploi momentané qu'il ne spécifie pas.

VI.

L'utile et plaisant passe-temps. — Questions curieuses.

Tandis que nous sommes à parler de livrets oblongs en forme de tablettes, il n'est pas inutile d'en signaler un des plus curieux et vraisemblablement des plus rares; son titre est ainsi conçu : *l'Vtile et plaisant passe-temps povr tovs fidelles chrestiens voulant cognoistre que c'est que de vérité en toutes choses.* A Roven, chez Guillaume Iores, rue Escuyère, près la cour des Coretz (sans date, mais 1615), in-16 oblong de 191 feuillets, texte encadré.

Ce livre est remarquable pour la forme et pour le fond. Pour la forme, outre ses dimensions singulières et ses pages encadrées, il a deux titres et deux paginations : le premier titre est au commencement du livre, et l'autre à la fin, qui devient le commencement en le retournant; de sorte qu'en prenant le livre, de tel côté que ce soit, il semble être dans le bon sens. En effet, l'impression est rangée de telle sorte, qu'en allant de *verso* en *verso* on suit une même pagination et un même sens; tandis que tous les *rectos* sont alors sens dessus dessous; mais, le livre étant retourné, ces mêmes *rectos* deviennent des pages droites, ayant aussi leur pagination et leur sens suivis.

L'approbation de ce livre singulier en tous points est ainsi conçue : « Veu et approuué par moy sous-signé, docteur en l'V-
« niuersité de Paris, en la Faculté de théologie, et religieux aux
« Jacobins, à Rouen, lequel ay iugé d'estre mis à la veüe du
« public, pour l'aduancement des bons esprits, le 4 de novem-
« bre 1615.» (Signé) « Le Marchant. »

Chacune des petites pages du livre contient une demande, et au-dessous la réponse qui se termine toujours par une pensée, ou sentence, ou proverbe, ou apophtègme, en prose ou en vers, tiré des livres saints ou des anciens auteurs profanes; le tout imprimé en gros ou en petits caractères, suivant les dimensions de la réponse, afin que cela tienne toujours dans une seule page.

Ce Passe-Temps est une espèce d'imitation, pour la forme du moins, de la *Fontaine de toutes sciences*, dont Antoine Vérard publia plusieurs éditions, et que Galliot du Pré, par une supercherie de libraire déjà reçue au commencement du XVIe siè-

cle, réimprima avec un titre ainsi rafraîchi : *mil IIII vingtz et quatre demandes, avec les solutions et les réponses à tous propoz..., selon le saige Sidrac.* Paris, 1531, pet. in-8. Ces demandes sont parfois fort étranges, et les réponses ne leur cèdent guère en naïveté. Plus tard, le livre plus connu et non moins piquant, intitulé : *Bonne response à tovs propos.* Anvers, Jehan Richart, 1555, in-16, devint aussi un type de ces ouvrages singuliers par demandes et par réponses.

L'auteur du *Passe-Temps* qui nous occupe ne s'est pas nommé; il a eu pour but de composer un jeu mystique qui reflète parfaitement l'époque où il écrivoit. La première page offre pour question : *Quel est l'usage de ce Passe-Temps?* La réponse va nous mettre dans la confidence de l'auteur : « Liguez-vous quatre « ou cinq ensemble, et que le premier ouure le livre et face la « demande qui se présente de prime-abord. Celuy qui pourra « respondre aura le crédit d'vser du *Passe-Temps*. Mais si trois « ou quatre fois de route (de suite), personne n'a sceu résoudre « la question, toute la compagnie sera à l'amende d'vn *de* « *profundis* au profit des trespassez. De là on transportera le « liure au second, à ce qu'il ioüe de mesme. »

Si l'on jouoit aujourd'hui à ce jeu, les trespassés feroient de grands profits de *de profundis;* car je connois peu de sociétés, si éclairées fussent-elles, qui pussent répondre, comme le veut l'auteur, à des questions telles que celles-ci, prises pourtant au hasard :

Que faut-il faire quand on baille?

Pourquoi, quand on sonne au sermon, ne sonne-t-on qu'une cloche?

Peut-on bien aller en paradis tout chaussé et tout vestu?

Qui feroit aujourd'hui des réponses de la force de celles qui suivent :

Pourquoi Dieu forma-t-il Eve de la coste d'Adam, non pas du pied et de la teste?

« Dieu ne la forma point du pied afin qu'il ne la trop mes- « estimast comme sa servante; non de la teste, afin qu'elle ne « s'attribuast aucune supériorité sur son mary; mais de la coste, « pour monstrer qu'il la devoit aymer comme sa compagne. »

Y-a-t-il de la folie ès-bombances et sumptuosités d'habits?

« Ouy-dà : car si, pour lier un sac de bon froment, il suffist

« d'auoir vne cordelette de deux deniers, n'est-ce pas une « grand' folie d'employer cent et cent livres à des iacerans pour « cein dreun sac plein de fiente et d'ordure? »

Que diroient nos élégantes parisiennes d'un jeu qui leur débiteroit de tels complimens? Il n'est personne qui ne préférât cent fois dire un *de profundis*, voir même les sept Psaumes de la pénitence, plutôt que de faire de semblables réparties.

Toutefois, on trouve d'assez singuliers propos tirés du Florilegium, de la Parure des Dames et des vieux poëtes françois, mêlés à des attaques vives et grotesques contre les hérétiques de l'époque, qui probablement voient d'autres passe-temps que celui-ci.

Nous possédons un livre qui se rapproche un peu de celui-ci, pour le fond, si ce n'est pour la forme; c'est le *Recueil des questions curieuses rencontrées chez diuers bons auteurs, et amassées icy pour la meilleure commodité du lecteur, composé par le réuérand père Nicaise de Sainte-Thérèse, carme deschaux.* A Tovrnay, Adrien Quinqué, anno M.DC.XLII, in-8. On y remarque des questions telles que celles-ci : *La femme est-elle nécessaire à l'homme? Comment se sauvoit la femme (en la loi mosaïque), ne pouvant estre circoncise? Est-il permis au père de tuer sa fille paillarde, trouvée au fait avec le paillard, ou au mary sa femme surprise en adultère?* Le révérend père carme s'étend avec complaisance sur toutes les questions de ce genre, et sur leurs réponses. Un autre livre, qui ressemble plus pour la forme que pour le fond à celui qui nous occupe, est l'*Almanach cul-à-tête*, ou *Étrennes à deux faces, pour contenter tous les goûts.* A Wasquehal, à la foire, au bas de la vallée, avec l'approbation des vidangeurs, in-32.

Il est inutile de dire que ce genre de livre ayant servi aux jeux de société, a dû être détruit et usé avec la même facilité que des cartes; c'est en partie pourquoi il est si rare. Mon exemplaire provient de la maison professe des Jésuites de Tournay, qui ne paroissent pas en avoir fait grand usage, puisqu'il est presque neuf; il étoit inscrit sous le n° 26 de leur Bibliothèque; je ne me rappelle pas l'avoir vu cité dans les catalogues d'autres collections.

ARTH. DINAUX.

(*La suite au prochain numéro.*)

Mélanges.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES.

Le Bulletin a déjà donné (p. 397 — 4029 de la 4e série) une suite de notices sur quelques uns des érudits actuels d'outre-Rhin, sur lesquels on ne trouve de renseignements satisfaisans dans aucun ouvrage françois. Nous croyons qu'il ne sera peut-être pas sans utilité d'insérer ici quatre autres articles extraits de cette nouvelle *Biographie des Contemporains*, encore inédite.

Ranke (Léopold), professeur à l'université de Berlin, né à Wieho en Thuringe, le 21 décembre 1795, occupe un des premiers rangs parmi les historiens allemands contemporains. En 1818, il obtint une chaire au gymnase de Francfort-sur-l'Oder; elle lui laissoit du loisir, et il se consacra entièrement aux études historiques. Le premier ouvrage qu'il mit au jour parut en 1824 (*Histoire des populations romaines et allemandes, depuis* 1494 *jusqu'en* 1535); il y joignit, sous le titre de : *Critique des Historiens modernes*, un opuscule qui fut remarqué, et qui lui fit obtenir la place qu'il vint occuper à Berlin. Il concentra ses études sur l'histoire des XVe, XVIe et XVIIe siècles; il y apporta une immense érudition au service d'une rare sagacité, et il ne tarda pas à mettre ces qualités en évidence, dans son travail sur la *Conjuration contre Venise en* 1618 (Berlin, 1831). Déjà il avoit été interroger les archives de Vienne, de Venise et de Rome, et il avoit fait connoître le résultat de ses investigations, dans un livre qu'il fit paroître en 1827 : *Les Princes et les Peuples de l'Europe méridionale, aux* XVIe *et* XVIIe *siècles*. Bientôt il mérita encore mieux du public éclairé, en terminant un ouvrage capital : *Les Papes, l'Église et les États romains,*

aux XVIe *et* XVIIe *siècles* (3 vol., Berlin, 1834, 1836; 2e édition, 1837-39). Il ne tarda pas à aller explorer les archives de Francfort-sur-le-Mein, de Weimar et de Dresde; il y cherchoit des matériaux pour son *Histoire de l'Allemagne à l'époque de la Réforme*, ouvrage dont il a jusqu'ici fait paroître deux volumes, et où il a retracé d'une manière toute nouvelle la marche de ces fameuses diètes où comparut Luther. Une brochure, *sur la Révolution de Servie* (Hambourg, 1829), est curieuse à plus d'un titre; il s'étoit trouvé sur les lieux. Les événemens de 1830 enlevèrent pour quelques instans Ranke à l'étude du passé; il se mit à la tête d'un journal semi-périodique, consacré à l'examen des intérêts des divers États, et entremêlé de recherches sur diverses questions de finances et d'économie politique. Rédigée d'une manière trop abstraite, cette feuille eut peu de succès, et elle s'éteignit en 1836; ce qui en a paru forme deux volumes. Ranke retourna à ses études de prédilection; en 1837, il a donné, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, un important travail *sur l'Histoire de la Poésie italienne*, et il a fait paroître (Berlin, 1837-40), les trois premiers volumes de ses *Annales de l'Empire d'Allemagne sous la domination de la maison de Saxe*.

Rosen (Frédéric-Auguste). Orientaliste qui a rendu les plus brillans services à l'étude de la langue et de la littérature de l'Inde, et qu'une mort prématurée a enlevé à Londres le 12 septembre 1837. Il était né à Hanovre, le 2 septembre 1805. Après avoir fait ses études à Goëttingue et à Leipzig, il revint près de sa famille. Son père avoit eu la curiosité de réunir quelques livres sanscrits; cette circonstance détermina la vocation du jeune Rosen; il se rendit à Berlin, se livra avec ardeur, sous la direction de Bopp, à l'étude du sanscrit, et commença aussi à s'occuper du persan. Il eut le bonheur d'être encouragé par Guillaume de Humboldt. En 1826, une dissertation de Rosen : *Corporis radicum sanscritarum prolusio*, signala son élévation au doctorat. En 1827, il termina un travail étendu *sur les Racines sanscrites*; c'est le meilleur travail lexicographique que l'on possède sur cette matière difficile; c'est le meilleur

guide que puisse avoir celui qui aborde ces rudes études. On perfectionnera, on étendra plus tard les travaux de Rosen; mais il lui restera le mérite d'avoir efficacement contribué à déblayer le terrain. Il se rendit à Paris, voulant s'aider des lumières de Silvestre de Sacy et des autres orientalistes célèbres que renferme cette capitale; on lui offrit bientôt la chaire de littérature orientale à l'université de Londres; il accepta. Ses leçons furent peu suivies; les Anglais ne se préoccupent des idiomes de l'Orient que sous le rapport de l'utilité qu'ils offrent au commerce et à la politique; c'est sur les lieux, au milieu des naturels qu'ils vont les étudier. Rosen consacra ses efforts à faire connoître à l'Europe des ouvrages orientaux; il fut puissamment secondé par le comité *of the oriental Translation fund*, et, d'après l'invitation de Colebrooke, il entreprit la version du plus ancien traité d'algèbre que possèdent les Arabes. Cet ouvrage, de Mohammed ben Musa, est d'une grande importance pour l'histoire des mathématiques; le faire passer en anglois étoit une tentative des plus épineuses : Rosen s'en tira avec succès, et sa traduction, accompagnée du texte arabe et d'éclaircissemens d'une haute importance, vit le jour en 1831. Rosen avoit commencé un travail sur le Dictionnaire bibliographique d'Ibn. Challs Kan, ouvrage capital pour l'histoire de l'Orient; il avoit entrepris une traduction des écrits d'un jurisconsulte indien, dont l'autorité est en grande vénération sur les rives du Gange; rien de tout cela n'a vu le jour. Il consacroit surtout ses veilles à approfondir la langue des livres sacrés de l'Inde, du *Vedas;* il jugeoit sainement que jusqu'à ce qu'on se fût bien rendu maître des difficultés que soulèvent ces écrits respectés depuis tant de siècles, l'on ne pouvoit se flatter de faire des progrès réels dans les sciences des Bramanes. Rien de plus embarrassant pour un Européen que d'arriver à l'intelligence de ces énigmatiques compositions. Rosen s'y dévoua sans relâche, et, en 1830, il fit paroître, avec notes et traduction, sept hymnes extraites du *Riy-Veda;* c'étoit un échantillon très satisfaisant d'un travail immense. Le savant auroit désiré mettre sous presse le premier livre en entier du *Riy-Veda :* cette publication traîna en longueur, éprouva des difficultés et de l'indifférence. Rosen s'étoit imprudemment démis

des fonctions qu'il occupoit à l'université de Londres, sa position devint précaire ; il fut obligé de donner des leçons ; il rédigea pour le *Penny Cyclopedia* les articles relatifs à l'Orient ; il entreprit une révision du dictionnaire bengali-sanscrit-anglois d'Haughton, ouvrage qu'il améliora fort ; il rédigea, pour un bien modique salaire, le catalogue des manuscrits syriaques du Musée britannique, et ce travail, imprimé en 1839, après sa mort (un vol. in-folio), montre l'étendue de ses connoissances dans les langues de la Mésopotamie. Ses fonctions de secrétaire de la société asiatique lui prenoient aussi beaucoup de temps. Un travail excessif mina sa santé, qui avoit toujours été débile ; il succomba, et l'impression de son travail sur le *Riy-Veda* en étoit demeuré à la 68e page ; il fut terminé d'après les matériaux qu'il laissoit, et parut à Londres, en un vol. in-4°, dans l'année qui suivit son décès.

Thilo (Jean-Charles), professeur de philosophie à Halle, né le 28 novembre 1794, à Langensalza. Après avoir fait ses études à Leipzig et à Halle, et après avoir enseigné cinq ans dans cette dernière ville, il fit, en 1820, un voyage avec Gésénius, en France et en Angleterre ; à Paris, il se fit remarquer par son assiduité au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque royale. En 1822, il obtint une chaire ; en 1840, le roi de Prusse lui a accordé la décoration de l'Aigle-Rouge. Thilo publie peu, parce qu'il ne cesse de vouloir perfectionner ce qu'il écrit ; mais ce qu'il met au jour après l'avoir long-temps fait attendre, c'est un travail auquel il n'y a rien à ajouter, et que lui seul auroit eu la patience et le dévouement d'accomplir avec autant de soin et de zèle. Depuis plus de vingt ans, il s'occupe du grand ouvrage dont il a mis au jour, en 1832, le premier volume (*Codex apocryphus Novi Testamenti*) ; il en reste deux à paroître (1). Il avoit, en 1823, donné comme avant-goût de ses recherches, les *Acta S. Thomæ*. Il a d'ailleurs prouvé par trois disserta-

(1) Consulter sur le premier volume de cette publication d'une haute importance un article de M. Hase, dans le *Journal des Savans*, juillet 1833.

tions *De cœlo empyreo* (Halle, 1839-40) quelle étude approfondie il a fait des doctrines des néo-platoniciens, et l'on peut citer encore comme d'une haute importance pour l'élucidation de ces points obscurs, sa *Lettre critique* (en allemand) *à Augusti, sur les écrits d'Eusèbe d'Alexandrie et d'Eusèbe d'Emèse.* (Halle, 1832.) On le sait occupé d'un travail sur Synessius.

Mone (François-Joseph), né en 1792, près d'Heidelberg, infatigable érudit qui a rendu les plus grands services à l'étude de la littérature du moyen-âge et des anciens idiomes du nord. Après s'être livré à l'enseignement, et après avoir été nommé bibliothécaire à Heidelberg, il obtint, en 1827, une chaire de statistique à Liége, la perdit lors de la révolution de 1830, revint en Allemagne, rédigea en 1832, pendant quelques mois, la *Gazette de Carlsruhe*, et, en 1835, il fut mis à la tête des Archives du pays de Bade. Depuis 1834 il avait entrepris la publication du *Guide à la Connoissance du Moyen-age*, journal rédigé en allemand, vaste et précieux répertoire de pièces historiques, de fragments en vers, de documens de tout genre, recueillis dans la poussière d'une foule de bibliothèques. Nous citerons encore divers ouvrages sortis de la plume laborieuse de Mone : tous sont importans, quelques uns indispensables pour l'histoire littéraire des siècles antérieurs à la renaissance : *De emendanda ratione Grammaticæ germanæ Linguæ* (Heidelb., 1816); *Introduction au poëme des Nibelungen* (Heidelb., 1818); *Histoire du Paganisme dans l'Europe septentrionale.* (Heid., 1822-23, 2 vol.) : ils forment les tomes V et VI du grand ouvrage de Creuzer sur la symbolique et la mythologie des anciens peuples); le *roman du Renard, d'après des manuscrits du* IXe et du XIIe *siècles* (1832); *Recherches sur les Légendes historiques de l'Allemagne* (1836); *Tableau de l'ancienne Littérature populaire des Pays-Bas* (1838). Tous ces ouvrages sont en allemand.

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du Catalogue raisonné de la Bibliothèque d'un amateur de province.)

Télémaque, tragédie en 5 actes (par d'Estivaux, architecte). Paris, 1770, in-8.

Cette pièce peut disputer la palme du ridicule au *Tremblement de terre de Lisbonne*, cette production du perruquier André, regardée comme un des chefs-d'œuvre du genre. C'est une suite de lignes plus ou moins rimées de 9, 11, 13 ou 15 syllabes, très rarement de 12.

Les deux premiers vers donneront une juste idée du style du reste :

« Quoi, vous allez combattre un roi tout couvert de gloire,
Qui enchaîne à son char toute la bruyante victoire. »

Et plus loin :

« Ah, heureux guerriers, prodigues de leurs vies,
De vous suivre, ah! Seigneur, je fais toutes mes envies. »

Un passage bien connu de Voltaire se trouve reproduit avec trop ou trop peu d'exactitude, et non sans fautes d'orthographe :

« O déesse de ces lieux et des combats sanglans,
Soyez notre protectrice en ces heureux momens;
Sur son autel sacré, Mars, reçois nos sermens;
Prens soin en *se* grand jour de tes dignes enfans.
Dans le sein de Salante, s'il se trouvoit un traître,
Et aussi, parmi vous, qui osa paroître,
Que le perfide *meurs* au milieu des tourmens. »

Télémaque, amoureux d'Antiope, s'adresse ainsi à son confident :

« Viens, cher Tersite, et viens dans le temple,
Et tu verras cet objet à ce grand cœur si tendre. »

Ce qui ne rime pas tout-à-fait aussi bien que miséricorde et hallebarde.

Il existe une autre tragédie *Télémaque à Tyr*, par Félix..., auteur de *Philippe de Macédoine* : c'est un in-8° de 162 pages. Berlin, 1752, dont il n'y a absolument rien à dire.

Un mot sur quelques tentatives poétiques dont le chef-d'œuvre de Fénelon a été l'objet.

Indépendamment de la *Thelemachiados* de Viel et de l'in-4° d'un certain Destouches imprimé en 1757 et même (ce qui est un peu fort) réimprimé en 1764, il existe une traduction en vers de Télémaque, par Henriquez de Luna y Roxas. Madrid, s. d., in-8°. Nous avouons n'avoir pu nous la procurer et ne la connoître que d'après le catalogue Héber. (Londres, 1835, part. I, n° 2565.)

Dès 1609, il était sorti des presses de Libert, à Paris : *Petri Valenti Telemachus sive de profectu in virtute et sapientiâ : ad sereness. Henr. Borbonium, principem Condœam carmen.* Vogt (*catal. libr. rar.*, 1753, p. 694) en donne le titre et qualifie ce volume de *pleni rarissimus et ferè omnibus incognitus.*

Sous la date du 18 juillet 1766, Bachaumont écrit qu'un curé de campagne, nommé Dubault, avoit mis Télémaque en vers, et qu'il avoit offert son travail aux princes. Je vois dans la *France littéraire* de M. Quérard que Venant avoit aussi tenté de rimer la prose de Fénelon, et M. Parigot l'a travesti en 12 chants (1826, in-32.)

Ajoutons que Feitama a traduit en vers hollandois les Aventures du fils d'Ulysse, et B. Neukirch, dans la première moitié du XVIIIe siècle, les a fait passer en alexandrins allemands. Il y en a aussi en italien des paraphrases métriques.

Enfin de nombreux rimeurs anglois ont bien voulu prendre la même peine; la traduction en vers blancs de J. Youde, en 3 volumes in-12, a paru en 1793 ; celle de M. A. Meilan, en 4 vol. in-8°, avoit déjà vu le jour en 1776 ; il en existe une autre par Gibbons Bagnal. (Hereford, 1791, 2 vol. in-8°, sans parler d'une quatrième anonyme, 1785, in-8°.) Plusieurs versions poétiques du 1er livre ont aussi été imprimées outre-Manche, comme échantillons de travaux plus étendus que l'indifférence du public a fait suspendre.

L'Arioste françoes de Iean de Boessieres. 1er vol., Lyon (Thibaud-Ancelin), 1580. 8 feuillets liminaires et 327 pag. petit in-8°.

Il n'a paru que le 1er vol. de cette traduction ou imitation du *Roland furieux*; son mérite poétique est nul; les vers sont lâches, traînans, et parfois assez ridicules.

Ce qui porte quelques amateurs à rechercher ce bouquin, c'est la singularité de son orthographe; l'auteur substitue l'*a* à l'*e* muet suivi d'une consonne; il écrit : « il anvoya, santimant, grandemant, jantil, antreprandre, ardammant, ambrasser; » il met un *e* au lieu de l'*i* : « et qu'il ne soet venu, il etoet, mile « foes, poessons; » il écrit *fét* pour fait, *lesser* pour laisser, *de-* « *zers* pour déserts, *rézon* pour raison, *anchénée* pour enchaînée, *roé* pour roi, *plizant* pour plaisant, *œr* pour air, *doed* pour doigt, etc.

Toutes ces innovations, qui n'étoient peut-être pas dépourvues d'une certaine justesse, n'ont pas fait fortune; mais elles donnent au livre en question une physionomie originale, et parfois on ne distingue pas toujours, au premier coup d'œil, quel est le mot que l'on aperçoit couvert d'une marque inaccoutumée. L'éditeur, de son côté, vante : « l'utilité, le bien et le « profit que l'ortografe qui ét icy couché porroet aporter an la « France, si ainsi elle l'obseruoet. Car tout ainsi que le cœur « doet parler come la bouche, et la bouche come le cœur, « einsi la plume doet écrire come la langue, et la langue parler « come la plume écrit. » Au XVIe siècle, plusieurs esprits judicieux sentirent les imperfections de notre orthographe, et mirent en avant des systèmes de réforme qui passèrent inaperçus. Ramus, Pelletier, Baïf, Taillemont, Rambaud, Meigret et bien d'autres y perdirent leur temps.

Boessières n'a point d'article dans la *Biographie universelle*, mais il est succinctement question de lui dans les bibliothèques de La Croix du Maine et de Duverdier (1772, t. I, 455; IV, 354); voir aussi Gouget, *Bibliothèque françoise*, XIII, 195.

Nous sommes heureux lorsque nous voyons remettre en lumière quelques unes des anciennes productions des poëtes patois

de la France, si long-temps et si injustement oubliés. C'est rendre un vrai service à la science étymologique, à la philologie, à la connoissance de notre langue, que de mettre à la portée de tout amateur ces livrets si rares et si chers; il en existe plusieurs, et des plus curieux, qui mériteroient bien de trouver un nouvel éditeur. En attendant, signalons la réimpression de *lo Disputo de Baccus et de Priapus, compouzado per lou sieur Rousset de Sorlat* (Sarlat, chez Dauriac, 8 p. in-8°). Elle est due à M. L..., amateur aussi instruit que zélé, qui consacre aux études historiques tout ce que de graves et honorables fonctions lui laissent de loisir. Il n'avoit pas compris cet opuscule dans une édition qu'il mit au jour, il y a un an, des écrits du poëte périgourdin Rousset; il le donne aujourd'hui en y joignant de courtes et utiles notes explicatives.

A propos de *Priapus*, quelqu'un des abonnés, des lecteurs du *Bulletin* auroit-il connoissance d'un très rare volume, publié à Paris, chez G. de Luynes, 1670, in-12, et intitulé : *les Prouesses du dieu Priape, en dialogue, par le sieur de La Treille.* Nous n'avons jamais rencontré ce livre, qui, à coup sûr, doit être singulier. Nous ne l'avons vu figurer sur aucun catalogue; nous n'apprenons son existence que d'après l'indication, sans aucun détail, de l'Aulnaye (voir le *glossaire* de son édition de Rabelais, au mot *Crocute*). On nous feroit grand plaisir en nous transmettant la description de ce volume, et en nous disant si son contenu justifie les alarmes que le titre est bien fait pour causer.

Le *Manuel du Libraire* fait mention d'un opéra de *Priape*, imprimé en 1694. Il s'en trouve un exemplaire dans la magnifique collection dramatique de M. de Soleinne, et cette pièce, que l'on pourroit croire très libre, n'offre rien de bien hostile à la morale. J'ajouterai que C. Mauro, jovial poëte italien, a composé un long *capitolo* en l'honneur du dieu des Jardins (voyez les *Opere burlesche di Berni*, etc., 1723, t. I, 2e part., p. 65-81).

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 20. — Décembre 1841.

1576 Accords (le seigneur des) [Est Tabourot]. Les Bigarrures et Touches, avec les Apophtegmes du sieur Gaulard et les Escraignes Dijonnoises, éd. de nouveau augmentée de plusieurs épitaphes, etc. *Paris, Maucroy*, 1662, pet. in-12, mar. r., fil.. tr. d. *(Duru)*. 35—»

Exemplaire parfait de reliure, et bien complet.

1577 Agrippa (Corneille). De la noblesse et préexcellence du sexe feminin, à l'honneur de madame Marguerite. *Paris, Denys Janot* (sans date), pet. in-12, mar. bl. fil. à compartiment, tr. d. (*Duru*). . . . 34—»

Belle reliure.

1578 Alcrippe (Phil. d') [le Picard]. Sieur de Néri [rien]. Nouvelle fabrique des excellens traités de vérité, livre pour inciter les resveurs tristes et mérancoliques à vivre de plaisirs. *Imprimé cette année*, in-12, mar. bleu, à comp., fil., tr. d. (*Sup. exemplaire.*) 45—»

Voyez, sur ce livre fort curieux, les Mélanges tirés d'une petite bibliothèque de M. Ch. Nodier.

1579 Anecdotes du ministère du cardinal de Richelieu et du règne de Louis XIII, avec quelques particularités du commencement de la régence d'Anne d'Autriche, par M. de *V*. *Amsterdam*, 1717, 2 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Aux armes de Mesdames)*. . 15—»

1580 **Antonivs de Arena**, provincalis, de Bragardissima villa de Soleriis ad sous compagnones, etc. *Parisiis Nicolas Bonfons*, 1584, pet. in-12, mar. r., dent., tr. d., *anc. rel., édit. rare.* . . . . . 35—»

1581 **Apollonii Rhodii.** Argonauticorum libri quatuor; edidit et illustravit J. Shaw. *Oxonii*, 1777, 2 vol. in-4, mar. citron, fil., tr., d. *(Derome).* . . . . 38—»

Bel exemplaire en grand papier.

1582 **Aretino (Pietro).** La Passione di Giesv, con dve Canzone, vna ala Vergine et l'altra al Christianissimo. *(A la fin) Impresso in Bologna, a XV di Marzo,* 1535, in-8., mar. bl. à comp., fil., tr. d. . . 50—»

Exemplaire parfaitement conservé d'un livre de toute rareté, et relié à l'imitation des reliures du temps ; édition non citée des bibliographes.

1583 **Artus III** (histoire d'), duc de Bretaigne et connestable de France, contenant ses mémorables faits depuis l'an 1413 jusqu'à l'an 1457, de novveav mise en lvmière, par Theod. Godefroy. *Paris, Abrah. Pacard,* 1622, in-4, v. f. à comp., fil., tr. d., *chiffre orné, bel ex.* . . . . . 25—»

1584 **Augurelli (Joannis Aurelii)** Poemata. *Venetiis, Aldus,* 1505, pet. in-8, mar. olive, fil. comp., tr. d. *(Reliure de Thouvenin avec l'ancienne tranche gauffrée).* 20—»

1585 **Autrichienne (l')** en goguette, ou l'orgie royale, opéra proverbe, composé par un garde du corps, et mis en musique par la reine (*sans lieu*). 1789. in-8., dos de v. . 20—»

Dans le même volume, l'Iscariote de la France, ou le Député autrichien, 1789.

1586 **Bacchi** (Andreæ). De Thermis. Libri septem. *Venetiis, Vinc. Valgrisius,* 1571, in-fol., vél. fig. . 20—»

Belle et rare édition d'un ouvrage estimé (Manuel de Brunet). C'est un ouvrage des plus curieux pour des recherches sur l'histoire et les usages de l'antiquité.

1587 **Balzac, oeuvres diverses.** *Leyde, Elzév.*, 1658.—Lettres choisies. *Amst., Elzév.*, 1696. — Lettres familières. *Leyde, Elzév.*, 1656. — Aristippe. *Leyde Elzév.*, 1658.—Lettres à Conrart. *Leyde, Elzév.*, 1659. — Les Entretiens. *Amst. Dan et Louys, Elzév.*, 1663. — Le Socrate Chrétien et autres œuvres. *Amst., Pluymer (Elzév.)* 1662. En tout, 7 vol. pet. in-12. Les 6 premiers en mar. bl., fil., tr. d. *(Thouvenin)*, et le septième en vél. . . . . 110—»

Les sept volumes sont très difficiles à trouver ensemble. Notre exemplaire a quelques volumes un peu plus courts de marge, mais l'intérieur est pur.

1588 **Barbou (Nicolas).** La grande et vraye pronostication générale, pour quatre cens quatre vingts dix-neuf ans, calculée sur la ville de Paris et aultres lieux de même longitude. *Paris*, 1542, pet. in-12, goth. de 8 feuil., mar. vert, fil., tr. d. *(Niédrée)*. . 30—»

1589 **Barozai (Guy).** Noei Bourguignon, par Bern. de la Monnoye, 4e édit., *ai Dioni ché Abran Lyron de Modene*, 1720, in-8, mar. r., fil, tr. d. *(Duru)*. 32—»

Très joli ex. et bonne édit. avec la musique et le glossaire.
La première édit. de 1720, en v. f., t. d., gr. pap. . 18— »

1590 **Beaulieu (de).** La vie de saint Thomas, archevesque de Cantorbery et martyr. *Paris*, 1779, in-4, mar. r., fil. comp. tr. dor. portr. *(Duseuille)*. . . .20—»

1591 **Beauvais (F. Remi de).** La Magdeleine, poëme. *Tournay, ch. Martin*, 1617, in-8., vél. . . . 30—»

Rare. Voyez le catalogue Pixérécourt, n. 752.

1592 **Beroalde de Verville.** Le palais des curieux. *Paris, veuve Guillemot*, 1612, pet. in-12, v. f. . . 35—»

Petit volume fort curieux et qui se place à côté des conteurs français. Voyez l'édition du *Moyen de Parvenir. Paris* 1841, 2 vol. in-8, pap. fort, page 23 de la Notice du tome 1er, et l'*Analecta Biblion*, t. 2, p. 149.

1593 **Biblia sacra**, vulgatæ editionis Sixti V Pont. jussu recognita et Clementis VIII, auctoritate edita *Coloniæ*, 1679, 6 vol. in-24, mar. r., tr. d. . 36—»

Ancienne reliure, bel exemplaire d'une édition remarquable.

1594 **Bibliorum sacrorum** vulgatæ Versionis éditio, clero gallicano dicata. *Parisiis, Amb. Didot*, 1785, 2 vol. gr. in-4, mar. bleu., fil., tr. d. *(Derome)*. . 55—»

Très bel exemplaire.

1595 **Boccacci (Giov.)**. Il decameron si come lo diedero alle stampe gli ss^ri^ Giunti l'anno 1527. — *Amsterd. (Elzév.)*, 1665, in-12, mar. bl., fil. tr. d. . 65—»

Bel exemplaire pour la conservation, et fort jolie reliure. (5 p., 4 lig.)

1596 **Boguet (Henry)**. Discours des sorciers. *Lyon, Jean Pille-Hotte*, 1611, in-8, mar. bl. janséniste *(Duru)*. 30—»

Recueil très rare et très curieux pour toute la jurisprudence ancienne sur la sorcellerie, de tout ce que pratiquoient les sorciers ensemble ou séparément : des possessions, des exorcismes, etc.

1597 Le même, avec six advis en faict de sorcelerie, etc. *Lyon, Ben. Rigaud*, 1610, in-8, mar. bleu., fil. tr. d. *(Duru)*. . . . . 35—»

Superbe exemplaire.

1598 **Boistuau (Pierre)**. Histoire des persécutions de l'église chrestienne et catholique. *Paris, Rob. le Maugnier*, 1572, pet. in-8, dos de v. f. . . . . 15—»

1599 **Boistuau (Pierre)**. L'histoire de Chelidonius Tigurinus sur l'institution des princes chrestiens et origine des royaumes, trad. du latin. *Paris, Gilles Robinot*, 1572, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Derome)*. . 20—»

1600 **Bouchet (Guillaume)**. Les trois livres des serées. *Paris, Jér. et Adr. Périer*, 1608, 3 vol. pet. in-12, mar. r., fil., r. d. *(Duru)*. . . . . 75—»

Bel exemplaire, grand de marge et de la plus belle édition.

Le même, rel. en v. bleu, fil., tr. d. . . 35—»

1601 **Buffon, Daubenton et le comte de Lacépède.** Histoire naturelle, générale et particulière. *Paris, impr. royale,* 1749-1789, 39 vol. in-4., mar. r., fil., tr. d. fig. *(Derome).* . . . . . 400—»

Voici les parties dont se compose cette édition, qui est recherchée des amateurs à cause de la beauté des gravures. — Histoire naturelle, 1749-1767, 15 vol.— Histoire naturelle (supplément), 1774-1789, 7 vol. — Oiseaux, 1783-1790, 9 vol. — Minéraux, 1783-1788, 6 vol. dont 1 de pl. — Ovipares et serpens, 1788-1789, 2 vol.

1602 **Buleau.** Mémorial pour servir à l'histoire de la Catinomanie. S. L., 1787, in-4, dos et coins de v. f., tête dor., non rogné. *(Bauzonnet)* . . . . . 75—»

Ouvrage très rare, vendu 81 fr., *Labédoyère.* On a ajouté à cet exemplaire une lettre autographe d'hommage de l'auteur.

1603 **Cæsaris (Julii)** et Hirtii, de rebus à Cesare gestis, commentarii (edente Maittaire). *Londini Tonson,* 1716, in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 12—»

Exempl. grand papier, provenant de la bibliothèque de Rosny. très recherché sur ce papier.

1604 **Caquets de l'accouchée.** Recueil composé comme suit, et relié en deux volumes in-8, mar. r. 60—»

1er Caquet de l'acovchée, 1622, 24 pag.; — 2e, Après dînée dv caqvet de l'acovchée, 32 pages; — 3e, Après dînée, 1622, 32 pages.— Anticaqvet, 1622, 14 pages. — Sentence par corps, obtenve par plusievrs femmes de Paris, contre l'hautheur des caqvets de l'acovchée. *Paris, chez le baron d'Artichaux, demeurant au royaume d'Ecosse, à l'enseigne du Cailloux de Bois,* 1622, 16 pages *(Pièce très rare).* — Les Actions dv temps, 1622, 16 pages. — Le secrétaire de Pibrac, 16 pages. — Les commentaires de César, 1622, 14 pages. — Le relèvement de l'acovchée, 16 pages. — Response avx trois caqvets de l'acovchée, 1622, 16 pages. — Le caqvet des femmes du fauxbourg Mont-Martre, avec la responce des filles du fauxbourg

Saint Marceau. *Paris, chez Gvillavme Gratte-Lard, rve des Poyreaux, vis-à-vis de la Citroville, à l'enseigne des Trois-Navets.* 1622, 16 pages. — Le remerciment des Servantes de Paris, faict à celui qui a donné l'arest contre les chastrez, par vn amovrevx de ce temps, 7 pages. — Les regrets des filles de joye de Paris, svr le svbject de levr bannissement. — La resjovissance des harangères et poissonnières des halles de Paris, svr les discovrs de ce temps, 1614, 14 pages.

1605 **Caqvet** (le), ou Entretien de l'accovchée, contenant les pernicieuses entreprises de Mazarin découvertes. *Paris,* 1651, in-4, mar. r., fil., tr. d. *(Derome)* (rare). 36 — »

1606 **Carion.** Histoire ou Chronique des choses les plus mémorables depuis la création du monde. *Paris, Nic. Bonfons (sans date),* in-16, v. b. fil., tr. d. 18— »

1607 **Cervantes.** Histoire de l'admirable Don Quixotte de la Manche, trad. de l'esp. (par Filleau de Saint-Martin). *Amsterdam, Pierre Mortier,* 1696. 6 vol. pet. in-12, jolie rel. en mar. r. fil., tr. d., fig. 120— »

Très bel ex., avec les deux volumes de la suite.

1608 **Cervantes.** L'ingénieux chevalier Don Quixotte de la Manche. *Paris, Desoer,* 1821, 3 vol. petit in-12, dos de v., non rogné. . . . . 24— »

Charmante petite édit., avec les fig. de Deveria.

1609 **Chambre** (**Marin-Cureau, sieur de la**). Les Caractères des passions. *Amsterd.; Ant. Michel (Elzevier),* 1658, 1662. 4 tom. en 2 vol., pet. in-12 vél. . . 50— »

4 p. 11 l., bel ex.

1610 **Charron** (**Pierre**). De la Sagesse. Trois livres. *Leyde, Elzevier (sans date),* pet. in-12, mar. bl. dent., tr. d. doublé de tabis *(Bozerian).* . . . . . 50— »

Très bel ex., 4 p. 10 l.

Autre édition, *Elzev.,* 1656, petit in-12, rel. en vél., très grand de marge, (5 pouces). . . 40— »

1611 **Charron**. De la Sagesse. Trois livres. *Leide, Elzevier*, 1646, pet. in-12, mar. r., tr. d. . . . . 50— »
4 p. ii l.

1612 **Chénier**. Ses Poésies fugitives. 1 vol. in-18, mar. r., dent. tr. dor., pap. vél. . . . . 9— »

Épitre sur la Calomnie. *Paris, Laran*, an vi.—Discours en vers sur la Calomnie. *Paris, Didot*, an vi.—Pie VI et Louis XVIII. *Paris, Laran*, an vi. — La Retraite. *Paris, Dabin*, 1809. — Hommage à une belle action. *Paris, Dabin*, 1809. — Petite Épître à Delille. *Paris*, 1802. *Très rare et très curieuse, format in*-64.

1613 **Chénier**. Les nouveaux Saints. *Paris, Dabin*, 1802. — Les Miracles, conte dévot. *Paris, Dabin*, 1802. — Le Cimetière de campagne, élégie. Trad. de Gray. *Paris, Dabin*, 1805, pap. vél. — Discours sur les progrès des connaissances en Europe. *Paris, Didot*, an ix, in-8, mar. r. dent., tr. dor. . . . . 8— »

1614 **Cholières**. Les neuf Matinées. *Paris*, 1585, in-8, mar. bl., large dent., doublé de mar. r., tr. d. *Anc. rel. aux armes*. . . . . 34— »

Ce livre se compose de ix nouvelles sous le titre de Matinées. Quelques unes sont des plus piquantes par leurs intitulés. — Ainsi : En quel temps il n'est loisible au mary de toucher conjugalement sa femme. — Si une fille doist plustôt désirer d'estre accouplée par mariage à un homme d'estude qu'à un guerrier ; — etc., etc.

1615 **Chytreus** (**David**). Histoire de la Confession d'Auxpourg (*sic*), contenante les principaulx traittez et ordonnances faites pour la religion, quand l'eletteur Jehan, duc de Saxe, avec les Cités et les autres princes protestants présentèrent leur confession de foy à l'empereur Charles V, en 1530. *Anvers, Arnould Coninx*, 1582, in-4, dos de v. . . . . 48— »

Ce volume, fort rare, contient toutes les pièces les plus curieuses et les plus importantes sur l'histoire de la Réforme. Des 51 chapitres qui le composent, il n'y en a pas un qui ne soit digne d'attention et d'étude. On y trouve : les délibérations faites en

1530 devant la diète d'Auxpourg. — Escript consolatoire de Martin Luther. — Confession de foy du même, en XVII art. — Entrée de l'empereur Charles V à Auxpourg. — Proposition de la diète impériale. — Harangue du cardinal Campegio à l'empereur. — Escript de Luther sur le second psalme. — Epitres d'Erasme touchant de ne poursuivre point les protestans par armes. — Confession dite d'Auxpourg. — Confutation papistique de la même. — Les protestans en demandent copie. — Sommaire du traité ordonné pour accorder le différent de la foy. — Moyens proposés par les catholics romains auls protestans. — Réponse. — Jugement de Luther sur les moyens proposés par les catholics. — Conseils et moyens de réunir l'Eglise, par Erasme. — Dénombrement des abus de la papauté. — Moyens de réformer l'Eglise, par Mélanchton. — Traité d'accord avec les Zuingliens. — Apologie de la confession d'Auxpourg et puis de la religion, etc., etc.

1616 **Cluverii (Phil.).** Germaniæ antiquæ libri tres. *Lugd. Bat. Lud. Elzév.*, 1616, in-fol. mar. r., tr. d., fig. 50—»

Bel ex. aux armes de de Thou.

1617 **Commines (Philippe de), sieur d'Argenton.** Ses Mémoires. *Leide, Elzevier*, 1648, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. (4 p. 10 lig.). . . . . 60—»

Ex. en reliure ancienne, un peu roux.

1618 **Corneille.** Théâtre choisi. *Paris, Didot*, 1783, 2 vol. in-4, mar. bl., fil., tr. d. *(Derome)*. . . . 60—»

Magnifique ex., pap. fin.

1619 **Corrozet (Gilles).** Les divers Propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrestienté. *Paris, Gilles Corrozet*, 1556, in-8, mar. bl., janséniste *(Duru)*. 25—»

1620 **Cotin (l'abbé).** La Ménagerie. *Amst. Henry Schelte*, 1705, pet. in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. *(Bauzonnet)*. 30—»

1621 **Courtin (Jacques) de Cissé**, gentilhomme percheron. Ses œuvres poétiques. *Paris, Gilles Beys*, 1581, pet. in-12, mar. bleu, tr. dor. *(Bel ex. à la Janséniste, Duru)*. . . . . 30—»

1622 **Cretin (Guillaume).** Châtz royaulx, Oraisons et aultres petits traictez. *Paris, pour Galliot du Pré,* 1527, in-8 goth. de 188 ff., non compris 6 ff. préliminaires; rel. en mar. r., fil., tr. d. . . . . 65—»

Ex. très grand de marge et bien conservé, quoique ayant à un feuillet un petit raccommodage.

1623 **Cuzzi (Claude de).** Philologue d'honneur, faict et présenté à Mgr. Charles de Bourbon. *Paris,* 1537, in-16, m. bl., fil., comp., tr. d., (*Purgold*), fig. sur bois. 48—»

Nous reviendrons sur ce petit ouvrage, très curieux et non cité.

1624 **Debaste (Nicolas).** Ses Passions d'amour *(chansons);* plus, les Meslanges de carmes latins et françois. *Rouen, chez Thomas Mallard (sans date),* 1586, pet. in-12, mar. bl. à comp., fil., tr. d. *(charmante reliure de Duru, bel ex.)* . . . . . 35—»

Ouvrage en vers fort rare.

1625 **Discours** véritable, sur le faict de Marthe Brossier de Romorantin, prétendue démoniaque. *Paris, Mamert-Patisson,* 1599, in-8, dos et coins de mar. r., fil., non rog. *(Bauzonnet).* . . . . . 30—»

Rare, surtout à toute marge.

Cet ouvrage passe généralement pour être du docteur Marescot. Tallemant des Réaux l'attribue à Lebouteiller, père de l'archevêque de Tours, et Guy-Patin au médecin Simon Piètre.

1626 **Discours** véritable sur le fait de Marthe Brossier, de Romorantin, prétendue démoniaque : *jouxte l'imprimée à Paris, par Mamert-Patisson,* 1599, in-8, mar. bleu, janséniste. *(Duru). (Charmant ex.).* . . . . 30—»

1627 **Dispute (la)** d'un asne contre frère Anselme Turmeda, touchant la dignité, noblesse et prééminence de l'homme par-devant les autres animaux. *Pampelune, Guil. Buisson,* 1606, in-16, mar. r., fil., tr. d. 18—»

Cet ouvrage se termine par la Prophétie du révérendissime messire l'Asne, en 69 versets ; — de la Feste que firent les animaux pour la prophétie faite par leur orateur en l'an 1418.

1628 **Du Buys (Guillaume).** Ses œuvres poétiques. *Paris, Jean Février,* 1583, pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. 27— »

Pet. vol. rare, très bien conditionné.

1629 **Essai** sur les Apanages, ou Mémoire historique de leur établissement (par Louis-Franç. du Vaucel *(sans date),* vers 1788, 2 vol. in-4, v. éc. fil. *(Derome).* 60— »

Ouvrage tiré à très petit nombre : l'auteur ne le destinant pas à être vendu. On prétend qu'il n'a été imprimé qu'à 12 exempl.

1630 **Estienne (Henri).** Traité de la conformité du language françois avec le grec *(sans lieu ni date)* (1566), in-8, mar. bl. à comp., fil., tr. d. *(Duru).* . . 45— »

1re édit. Ex. parfait, très bien relié, imitation des reliures du XVIe siècle.

1631 **Expédition** de Cyrus, ou la retraite des Dix Mille, trad. de Xénophon (par le comte de la Luzerne). *Paris, Cellot,* 1778, 2 vol. in-12, mar. vert, fil., tr. d. 18— »

1632 **Facéties,** Raretés et Curiosités littéraires, tirées à 76 exemplaires. *Paris, Techener,* 1829-34, 22 vol. gr. in-16, cart. à la Bradel, y compris *les Quinze Joies du mariage,* publié en 1837. . . . . 850— »

Ex. sur peau vélin. On sait que l'un des deux exemp. tirés sur vélin a été détruit accidentellement à Londres. Voyez, pour la position de cette collection le Bulletin du Bibliophile, n° 1, 1834.

1633 **Facécieux** réveille-matin des esprits mélancholiques ou le remède préservatif contre les tristes. *Nimègue (Bruxelles, Foppens),* 1681, petit in-12, vél. 27—»

1634 **Fayette (Mme de La).** La princesse de Montpensier. *Paris, A. A. Renouard,* 1804, in-18, tiré sur gr. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Bozerian*). . . . . 65—»

Exemplaire sur peau vélin. On y a joint deux portraits de madame de La Fayette et un fac-similé de son écriture; plus une lettre autographe signée de mademoiselle de Montpensier.

1635 **Flameng (Guillaume).** Dévote exortation pour avoir crainte du grand jugement de Dieu, pet. in-4 goth.

(*sans date*), mar. v., tr. d., rel. janséniste (*Kœhler*). 45—»

Petit poëme d'un chanoine de Langres.

1636 **Folengo** (**Thomas**). Histoire macaronique de Merlin Coccaïe, prototipe de Rabelais. *Paris, Tousaincts du Bray,* 1606, 2 vol. pet. in-12, dem.-rel. dos et coins de mar. viol., pet. fers, non rog., tête dor. (*Bauzonnet*).

Un titre un peu raccommodé. . . . . 25— »

1637 **Fontaine** (**Jean de La**). Recueil des contes du sieur de La Fontaine, les satyres de Boileau et autres pièces curieuses. *Amst. Verhoeven* (*Hol., Elz.*), 1668, petit in-12, mar. v., fil., tr. d. (*Niédrée*). . . 50 — »

Bel ex. d'un recueil rare que l'on joint à la collection des Elzév.

1638 **Fontaine** (**Jean de La**). Contes et nouvelles. *Amsterdam, Henry Desbordes,* 1685, 2 tom. en 1 vol., petit in-8, mar. v., fil. dent., tr. d. (*Simier*), fig. de *Romein de Hooge*. . . . . 50— »

Exemplaire de premier tirage.

1639 **Forcadel** (**Estienne**). OEuvres poétiques. *Paris, Guill. Chaudière,* 1579, in-8, mar. r., fil., doublé de mar. r., dent., tr. d. . . . . 72— »

Très bel exemplaire d'un ouvrage fort rare.

1640 **Garcillasso de la Vega**. Histoire de la conquête du Mexique par Ferdinand Cortez, trad. de Solis (par Citry de la Guette). *Lahaye, Moetjens,* 1692, 2 vol. pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . . 16— »

1641 **Le même**. Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes, trad. par J. Baudoin. *Paris, Aug. Courbé,* 1650, 2 vol. pet. in-4, mar. citr., tr. d. (Aux armes de Mesdames de France). . . . . 30— »

1642 **Gautruche**. L'Histoire poétique pour l'intelligence des poëtes et des autheurs anciens. *Lahaye,* 1681, petit in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Duru*). . . . 25— »

Édition elzévirienne.

1643 **Gringore (Pierre).** Sensuyvent les menus propos de mere sote nouvellement composés. *Paris, Philippe Lenoir,* 1528, pet. in-8, mar. bleu, fil., tr. d., nombreuses fig. en bois. (*Bel ex.*). . . . . 170—»

Superbe reliure de Duru.

1644 **Hadriani** Jvnii, medici. Emblemata ad D. Arnoldvm Cobelivm, ejvsdem et ænigmatvm libellvs. *Antverpiæ, Plantin,* 1565, in-8, v. f., fil. tr. d., avec fig. en bois très curieuses. . . . . 18—»

1645 **Herembert** S. de la Rivière. Les adventvrevses et fortvnees amovrs de Pandion et Yonice. *Roven, Jean Osmont,* 1599, pet. in-12, mar. r., à comp., fil., tr. d. (*Jolie reliure de Duru*). . . . . 35—»

1646 **Histoire** critique des Coqueluchons. *Cologne,* 1762, pet. in-12, mar. bl., janséniste (*Duru*) . . 18—»

Petit livre rempli de recherches curieuses sur les moines, leurs mœurs, leurs habillemens et leur coiffure. Fort joli exemplaire.

1647 **Histoire** (l') et ancienne Cronique de Gérard d'Euphrate, duc de Bourgongne. *Lyon, Benoist Rigaud,* 1580, in-16, mar. bl., fil. à fr., tr. d. (*Niédrée*). 35—»

1648 **Historiarum** veteris instrumenti icones ad vivum expressæ. *Lugd.,* 1538, in-4, mar. bl., fil., à comp., tr. d. (*figures de Holbein*) . . . . . 55—»

Bel exemplaire, quoique ayant quelques feuilles raccommodées au coin.

1649 **Hotman (Ant.)** Traité de la dissolution du mariage par l'impuissance et froideur de l'homme ou de la femme. *Paris, Rob. Estienne,* 1610, pet. in-8, v. f., fil., tr. d. (*Kœhler*). . . . . 18—»

1650 **Jacques Bastard de Bourbon** (le frère). La grande et merveilleuse et très cruelle oppugnation de la noble cité de Rhodes, prinse naguères par le sultan So-

liman. *Paris, à l'enseigne des Trois-Couronnes,* 1526, in-4 goth., mar. bl., fil., tr. d. . . . . 70—»

Exemplaire parfaitement conservé d'un ouvrage rare, très bien relié par Niédrée.

1651 **Jardin** (le) d'honneur, contenant plusieurs apologies, proverbes et ditz moraux. *Paris, Est. Groulleau,* 1548, in-16, mar. bl., fil., dent., pet. fers, tr. d., fig. sur bois. (*Bauzonnet*). . . . . 145—»

Charmant petit volume.

1652 **Juge** (F. **Pierre le**). L'histoire de Sainte-Geneviefve, patronne de Paris. *Paris, Henry Coypel,* 1586, in-16, mar. olive, fil. à fr., tr. d. (*Kœhler*). . . 27—»

1653 **Laborde** (le comte de). Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques et littéraires de la Suisse. *Paris, Clousier,* 1780, 4 vol. in-fol., max., dont 2 de pl., v. éc. dent., tr. d. 175—»

1654 **Larochefoucauld**. Maximes et réflexions morales. *Paris, Didot,* 1827, in-64, mar. r. à comp., tr. d. 65—»

Édition dite microscopique et petit chef-d'œuvre de reliure de Bauzonnet.

1655 **Laurenbergii** (Jo.). Græcia antiqua, edidit Sam. Puffendorf. *Amsterdam, J. Janson,* 1660, obl., vél. 15—»

Avec *Hommage de l'éditeur* à M. Chapelain, conseiller de S. M. en son conseil d'Estat, octobre 1660. *Exemplaire de de Thou,* fils de l'historien, *avec sa signature.*

1656 **Lefèvre** (**Raoul**). Recueil des Histoyres troyennes, où est contenue la généalogie de Saturne, de Jupiter, etc.; avec leurs gestes et beaulz faicts d'armes, et aussi les haultes prouesses et vaillances de Hercules, et la manière comment il destruisit Troyes par deux fois, et la réédification faicte par Priam, et finablement la totale destruction d'icelle faicte par les Grecs; reveu et corrigé, etc. *Paris, Denis Janot,* 1517, petit in-fol. goth., v. mar., avec beaucoup de fig. en bois. . . 75—»

Vol. rare, faisant partie de la coll. des romans de chevalerie.

1657 **Leroux.** Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque et proverbiale. *Amsterd., Chastelain,* 1750, 2 tom. en 1 vol. in-8, gr. pap. mar. r., fil., tr. dor. *(ancienne reliure).* . . . . . 28— »

Rare exemplaire, grand papier.

1658 **Lettres** juives ou correspondance philosophique, historique et critique (par le marquis d'Argens). *La Haye, P. Paupie,* 1738, 6 vol. in-12, v. fauve. 15—»

1659 **Lévin-Lemne.** Les occultes Merveilles et Secrets de la nature, trad. du latin en françois, par J.-G.-P. (Jacques-Gohory). *Paris, Galiot du Pré,* 1574, in-8, v., éc., fil., tr. dor. . . . . 66— »

1660 **Luciani** opera, gr. cum versione latina Hemsterhusii et Gesneri. *Amstel. Jacq. Westein,* 1743. — Lexicon Lucianeum, à Conr. Reitzio. *Trajecti ad Rhenum, Besseling,* 1746, 4 vol. in-4, v. éc., fil. . 65—»

1661 **Marechal (le)** de Boufflers, prisonnier dans le château de Namur, et les aventures secrètes qui lui sont arrivées pendant la campagne. *Liége, Paul de Latour (Holl.),* 1696, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Bauzonnet.).* . . . . . 30—«

1662 **Marcouville (Jean de).** La manière de bien policer la république chrestienne. *Paris, Dallier,* 1562, in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . . 25—»

Avec un L couronné sur le dos ; provenant de la bibliothèque particulière du roi Louis XIV.

1663 **Marcvlfi** monachi, aliorvmque avctorvm formvlæ veteres, editæ ab Hyer. Bignonio cvm notis et emendationibvs; accessit liber legis Salicæ olim ed. à Franc. Pithœo. *Parisiis, Sébastien Cramoisy,* 1666, in-4, mar. r. à comp., fil. tr. d.. . . . . 30—»

Ancienne reliure de Dusseuille.

1664 **Marot (Clément).** Ses œuvres. *La Haye, Ad. Moetjens,* 2 vol. in-12, mar. bl., fil., tr. d., large dent.,

doublé de mar. r. . . . . 126— »

Ancienne reliure de Pasdeloup ; bel ex., réglé (5 pouces).

1665 **Marot** (**Jean**), de Caen. Sur les deux heureux Voyages de Gênes et Venise, etc., du roi Loys XIIe ; (à la fin) : *Ce présent livre fut achevé d'imprimer (à Paris), le 22 jour de novembre 1532, pour Pierre Roufet, par Geufroy Tory de Bourges*, in-8, mar. violet, fil., tr. d., doublé de mar., large dent., *avec chiffre*. 45— »

Edit. orig., bel ex.

1666 **Martial d'Auvergne** [dit de Paris]. Les arrêts d'amour, avec l'amant rendu cordelier à l'observance d'amour, avec les comm. de Benoît de Court, dern. édit., augmentée d'un glossaire (par Lenglet Dufresnoy). *Amst., Changuion*, 1731, 2 vol., gr. in-12, mar. dent., tr. dor. *(Riche reliure de Derome)*. . . . . 70— »

1667 **Martin** (**Jehan**). L'Arcadie, de messire Jacques Sannazar, translaté d'italien en françois. *Lyon, Sulpice Sabon*, 1544, in-16, m. r., fil., tr. d. (*rel. anc.*). 20— »

1668 **Mémoires** de feu M. le duc de Guise. *Cologne, P. Marteau*, 1669, 2 tom. en 1 vol., pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. . . . . 35— »

Bel ex. relié parfaitement par Duru.

Autre ex. rel. par Derome en 2 vol. v. f., t. d. . . . 24— »

1669 **Mémoires** de la reyne Marguerite, nouv. édit. *Amst. (Elzév.), Michiels*, 1661, pet. in-12, mar. bl., fil. à comp., tr. d. . . . . 32— »

Très joli ex., quoique avec le titre un peu raccommodé.

1670 **Mémoires** de Pontis (rédigés par Dufossé). *Amst., Abr. Volfgang (Elzev.)*, 1678, pet. in-12, v. gris, tr. d. *(Thouvenin)*. . . . . 18— »

1671 **Mezeray**. Abrégé chronologique de l'Histoire de France avant Clovis. *Amsterd., Abr. Wolfgang*, 1688, 7 vol. in-8, mar. r., f., tr. d., portraits. . 68— »

Ancienne reliure de Desseuille.

1672 **Michel d'Amboise.** Les épistres vénériennes de l'esclave fortuné de la court d'Amours, nouvellement faictes et composées par lui, avecques toutes ses œuvres. *Paris, Denis Janot,* 1532, mar. r., tr. d. . . 65—»

Ancienne reliure.

1673 **Molière.** Œuvres complètes, avec des remarques grammaticales, des avertissemens et des observations sur chaque pièce, par M. Bret. *Paris,* 1773, 6 vol. in-8, fig. de *Moreau le jeune,* mar. bl., fil., tr. d. 140—»

Ex. parfaitement rel. en mar. bleu, imitation de Pasdeloup.

1674 **Morin.** Ses Pensées, avec ses cantiques et ses quatrains. (*Paris*), 1647, pet. in-8 de 175 pag., mar. r. (*anc. rel.*) . . . . . 40—»

Ex. de Soubise, avec l'arrêt et le procès-verbal d'exécution à mort. Voyez sur ce livre l'*Analecta Biblion*, T. II, p. 233.

1675 **Muet.** Les Grands Jours tenus à Paris, *sans lieu.* (*Paris*), 1622, in-16, v. f., fil. (*Kœhler*).—Les Estats tenus à la Grenouillière, *sans lieu* (*Paris*), pet. in-8, v. f., fil. (*Kœhler*). . . . . 24—»

Pièces rares.

1676 **Nvysement** (Hestau-Clovis, sieur de). Ses œuvres poétiques. *Paris, Abel l'Angelier,* 1578, in-4, vél., tr. dor. . . . . 18—»

1677 **Nouveau Traicté** de la vraye noblesse; translaté nouvellement de latin en françois, auquel est adjousté en la fin les douze vertus de vraye noblesse. *Paris,* 1535, pet. in-12, mar. r. à comp., fil., tr. d. . . 45—»

Belle rel., imitation de celles du xvie siècle, et superbe exemp.

1678 **Olivier de la Marche.** Livre des dvels, avtrement intitulé l'Advis de gage de bataille, auquel se traite de la façon dont vsoient les anciens François à demesler leurs querelles en champ clos. *Paris,* 1586, in-8, v. f., fil., tr. d. (*Thouvenin*). Bel ex. . . 32—»

1679 **Ovide.** Ses xxi Epistres, translatées de latin en fran-

çoys par révérend père en Dieu Monseigneur l'Évesque d'Angoulesme (Octavien de Saint-Gelais). *Paris, Galiot du Pré,* 1528. — Les Contre-Epistres d'Ovide, nouvellement inventées et composées par Michel d'Amboyse, dict l'Esclave fortuné. *Paris, Denis Janot,* 1541, 2 part. en 1 vol. gr. in-16, mar. vert, tr. dor. fig. en bois. *(Anc. rel.)* . . . . . 48—»

Jolie édit. en lettres rondes. Ces deux ouvrages, réunis par les amateurs, sont considérés comme les plus belles productions de ces deux imprimeurs.

1680 **Ovide.** Ses Métamorphoses, trad. en françois par M. du Ryer, avec de nouvelles explications à la fin de chaque fable. *La Haye,* 1744, 5 vol. in-12, mar. vert, tr. d., avec fig. de Brunet, Scotin, etc. (*Anc. rel.*) 35—»

1681 **Parnasse** satyrique *(Holl. Elzev.)*, 1672, pet. in-12, mar. bl., à comp., fil., tr. d., 2e édit. elz. 60—»

Très grand de marge, avec témoins; charmante reliure de Bauzonnet.

1682 **Payen.** Ses Voyages, dédiés à M. de Lionne, sur la copie de *Paris, Loyson,* 1667 *(Holl. Elzev.)*, pet. in-12, mar. bl., fil., tr. d. *(Duru)*. . . . . 25—»

Bel ex. Ce volume est terminé par une table curieuse « de la route et des commodités qu'on peut prendre pour voir les villes, les auberges où on logera et les dépenses qu'on doit faire, » etc.

1683 **Platon.** Ses lois et dialogues, par le traducteur de la République (l'abbé Grou). *Amsterd., MM. Rey,* 1669-1690, 4 vol. in-12, tirés in-8. pap. fin, mar. r., fil., tr. d. *(Bozerian)* . . . . . 40—»

1684 **Pierson** (**François de**), baron de Courval. Congé des troupes de Hollande, par le sieur..., avec la réfutation dudit congé. *Cologne, P. Marteau* (*Hol., Elz.*), 1679, pet. in-12, mar. bl. janséniste (*Duru*). . . 55—»

Jolie édit. elzévirienne. Pièce en vers qui peut aller à côté de *Paris en vers burlesques.*

1685 **Poille** (**Jacques de**), sieur de Saint-Gratien. Ses œuvres poétiques. *Paris, Thom. Blaise*, 1623, in-8, mar. br., fil. comp. . . . . 15—»

1686 **Procli** Sphæra, Thomâ Linacro interprete, cum annotat. Jacobi Tusani, *Lutetiæ, Guliel. Cavellat*, 1562, fig. — Quæstiones novæ in libellum de Sphærâ Johannis de Sacro Bosco, collectæ ab Ariele Bicardo. *Lutetiæ, id.*, 156 (sic), Annuli astronomici usus, ex variis authoribus. *Lutetiæ, id.*, 1558, fig., 3 part. en 1 vol. in-8, mar. citr. *(Aux armes de de Thou)*. . . 30—»

Bel ex., gr. pap.

1687 **Puces** (**les**) de madame des Roches, qui est un recueil de divers poëmes grecs, latins et françois. *Paris, Abel L'Angelier*, 1583, pet. in-4, v. f., fil., (*Anc. rel.*) 25—»

1688 **Quevedo de Villegas**. Les Sept Visions, trad. de l'espagnol par le sieur de la Geneste. *Cologne, Clément Malassis (Bruxelles, Foppens)*, 1682, pet. in-12, mar. roug., fil., tr. d. . . . . 40—»

Jolie rel. de Duru et bel ex.

1689 **Rabelais**. OEuvres. *Paris, Desoer*, 1830, 3 vol. pet. in-12, dos de v., non rog. . . . . 24—»

Ex. avec fig. sur pap. de Chine avant la lettre, par Deveria. Épuisé.

1690 **Récréations** historiques, critiques, morales et d'érudition, avec l'histoire des Fous en titre d'office (par M. Dreux du Radier). *Paris*, 1767, 2 vol. in-12, v. f., fil., tr. d. *(Simier)*. . . . . 14—»

Bel ex. d'un livre bien curieux.

1691 **Recueil** de diverses pièces choisies d'Horace, d'Ovide de Catulle, etc., par le prés. Nicole (sur la copie de) *Paris, Charles Sercy (Holl. Elzevir)*, 1666, pet. in-12, mar. bl., à comp., fil., tr. d. *(Duru), charmant exemplaire*. . . . . 35—»

1692 **Recueil** de diverses pièces faites par plusieurs personnes illustres (par Saint-Evremont). *La Haye, Jean et Daniel Steucker (Foppens)*, 1669, joli ex. pur. 40—»

Petit volume intéressant et bien peu connu : on y voit, entre autres curieuses choses, la Feste de Versailles du 18 juillet 1668, où se trouve comme étaient composées les tables du roy, — de la reine, — de mad. de Soissons, — de mad. de Baden, — de mad. de Montauzier, etc., etc. — Il se termine par une pièce en vers, *la Veuve de Pétrone*.

1693 **Recueil** de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers. *Cologne, Pierre Marteau (Hol. Elzevir)*, 1664, pet. in-12, mar. vert, à comp., fil., tr. d. 30—»

Jolie reliure de Duru et charmant exemp.

1694 **Relation** des troubles arrivez dans la cour de Portugal en l'année 1667 et 1668. *Amsterd. (Holl., Elzev.)*, 1674, pet. in-12, mar. r., à comp., fil., tr. d. *(Duru)*. 18—»

1695 **Relation** hist. de l'amour de l'empereur de Maroc pour Mme la princesse douairière de Conty, par le comte de ***. *Cologne, Pierre Marteau (Holl.)*, 1700, pet. in-12, mar. vert, fil. . . . . 18—»

1696 **Respit** (le) de la Mort, fait par maistre Jehan le Febure, en son vivant advocat en la court de parlement. *Paris*, 1533, pet. in-8, goth., mar. noir, fil. à froid, tr. d. *(Bauzonnet)*. . . . . »—»

1697 **Rhinghier** (messir **Innocent**), gentilhomme bolognoys. Cinquante jevs divers d'honneste entretien, inuentés et fais françoys par Hubert-Philippe de Villiers. *Lyon, Ch. Pesnot*, 1555, pet. in-4, mar., tr. d. 45—»

Grand de marge, un peu jaune, mais fort rare.

Bonne ancienne reliure avec armoiries.

1698 **Ronsard**. Ses œuvres. *Paris, Nicolas Bvon*, 1610, 5 vol. in-12, mar. bl., fil., tr. d. *(Duru)*. 120—»

Très bel ex. d'une éd. rare et difficile à rencontrer, en bon état.

1699 **Ronsard (Pierre).** Ses Mélanges. *Paris, Gilles Corrozet,* 1555; — continuation des Amours. *Vincent Sertenas,* 1555, 2 part., in-8, mar. bl., à comp., fil., tr. d. *(Duru).* 1re *édit* . . . . . 36—»

1700 **Royavmont.** L'Histoire du vievx et du nouveav Testament, représentée avec des figvres et des explications édifiantes, tirées des SS. Pères, pour régler les mœurs. *Paris, Pierre le Petit,* 1670, in-4, mar. r. à comp., fil., tr. d., doublé de mar. rouge . . . . 175—»

Charmante reliure ancienne de Dusseuille. Bonnes épreuves; exempl. Pixérécourt, avec un portrait de Sacy ajouté.

1701 **Salluste.** Histoire de la république romaine dans le cours du VIIe siècle, en partie trad. du latin sur l'original, en partie rétablie et composée sur les fragmens qui sont restés de ses sept livres perdus, remis en ordre dans leur place véritable ou la plus vraisemblable (par le président Desbrosses). *Dijon, Frantin,* 1777, 3 vol. in-4, v. éc., fil. planch. *(Derome)* . . 45—»

Bel ex., avec le chiffre de la duchesse de Berry.

1702 **Salnove (Robert de).** Vénerie royale, divisée en deux parties. *Paris, Beaujeu,* 1672, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. *(Bauzonnet).* . . . . . 32—»

Édition la plus rare.

1703 **Saint-Gelais (Octavien de).** Le Séjour d'honneur (poëme). *Paris, Ant. Vérard,* 1519, pet. in-4, mar., à compartimens, fil., tr. d. (Chiff. orné). . . 90—»

Superbe exemplaire.

1704 **Satyre** ménippée de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des états de Paris (par Leroy, Gillot, Passerat, Rapin et autres). *Elzévir,* 1664, pet. in-12, vél., avec les 3 fig. . . . . 18—»

Édition rare.

1705 **Selincourt.** Le parfait chasseur, pour l'instruction des personnes de qualité ou autres qui aiment la chasse. *Paris, Gab. Quinet,* 1683, in-12, mar. bl., fil., tr. d. *Rare. (Bauzonnet).* . . . . . 35—»

1706 **Severi Sulpitii.** Historia sacra, cum optimis primisque editionibus accurate collata et recognita. *Lugd. Batav., Elzév.*, 1643, pet. in-12, vél. (4 pouces 11 lignes). . . . . »—»

Charmant exemplaire.

1707 **Simolachri.** Historie e figvre de la morte. *Lyone appresso Giova Frellone,* 1549, pet. in-8, mar. noir janséniste *(Duru)*, fig. d'Holbein. (*Bel ex.*). . 60—»

1708 **Tacitus (Cornelius).** Ex Justi Lipsii editione. *Lugd. Batav., Elzév.*, 1634, 2 vol. pet. in-12, mar. r., fil., doublé de mar. r., dent., tr. d. *(Dusseuille.)*. 75—»

Édition fort belle et fort recherchée.

Autre édition elz. 1640, petit in-12, vél. Bel ex. 35— »

1709 **Tahvreau (Jacqves).** Ses poésies. *Paris, Abel L'Angelier,* 1574, in-8, mar. bl., fil., tr. d. *(Bauzonnet)*. 70—»

Superbe exemplaire.

1710 **Themistii Orationes XXXIII.** Gr. cum versione latina, Dyonisii Petavii et notis Joann. Harduini. *Parisiis, e typ. reg.*, 1684, in-fol., mar., r. gr. pap. 18—»

Ex. en gr. pap. Édition la plus estimée. Plusieurs feuillets sont en petit papier.

1711 **Titii (Roberti).** Burgensis. Locorum controversorum libri decem. *Florentiæ Barthol. Sermatellius,* 1583, — Decuria locorum quorundam memorabilium per Joan. Hartungum, *Basilæ, Oporinus,* 1559, 2 part. en 1 vol. pet. in-4, mar. citr., fil., tr. d. . . 48—»

Aux armes de de Thou.

1712 **Traité (le)** des bestes, oyseaulx, poissons, pierres précieuses et vrines, etc. — Le jardin de santé (*sans date*), in-fol. goth., v. f., fig. sur bois fort curieuses.

Ce livre, traduit du latin, de l'*Hortus Sanitatis* de Jean Cuba, imprimé en 1539 par Philippe Lenoir, est tout à la fois un essai dans le genre du Spectacle de la Nature, et un ample traité de matière médicale. Les 600 figures qui le décorent témoignent des honorables efforts que faisait la gravure sur bois pour s'unir et marcher du même pas avec la typographie : on en remarque des plus singulières. Le titre du premier tome est un peu endommagé.

1713 **Tubero** (**Oratius**). Cinq dialogues faits à l'imitation des anciens. *A Mons (Elzévir)*, 1671, pet. in-12 vél. *(5 pouces)*. . . . . 30—»

1714 **Vertot**. Révolution du Portugal. *Paris, veuve Didot*, 1758, gr. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*) 15—»

1715 **Vie** (**la**) de madame saincte Marguerite, poëme. *Paris*, 1506, in-8, goth. de 12 ff., mar. r. janséniste *(Duru)*. 35—»

Petite légende rare et parfaitement conservée.

1716 **Vie** du père Paul de l'ordre des serviteurs de la Vierge, tr. de l'italien, par F. G. G. A. P. D. B. *Amsterdam, Elzév.*, 1663, pet. in-12, vél., bel ex. . . 10—»

1717 **Vigilles** de mors en françoys (attribué à P. Gringore). *Paris, Jehan Treperel*, s. d., pet. in-4, goth. mar. viol,, fil. à fr., tr. d. *(Kœhler)* . . . . 48—»

1718 **Virgilii Maronis**. Bucolicæ, Georgica et Eneis. Birming., Baskerville, 1757, in-4, mar., tr. d. 25—»

Édition regardée comme le chef-d'œuvre de Baskerville.

1719 **Virgile** (**OEuvres de**). Trad. en prose, par l'abbé de Marolles. *Paris, Toussainct Quinet*, 1649, in-fol., mar. r., fil., tr. d., figures de Cleyn. . . . . 70—»

Exemplaire avec plusieurs suites de figures, et charmante reliure de Dusseuille.

1720 **Xenophontis** memorabilium Socratis dictorum libri IV en emendatione Aug. Ernesti. *Lipsiæ, Fritschius*, 1755, pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. *(Derome)*. . 13—»

MANUSCRITS.

1721 **Breviarium** secundùm usum et secundùm consuetudinem romanæ ecclesiæ. Petit in-4 rel. en velours roug., doublé de tabis, tr. dor . . . . . 850—»

Cet admirable manuscrit du XIVe siècle, époque de Charles V,

est composé de 672 feuillets d'un vélin de la plus grande finesse. Parmi les innombrables lettres initiales rehaussées d'or, qui l'enrichissent, on en remarque 16 grandes formant miniatures et représentant des sujets de la Bible. Chaque page est entourée d'un dessin en or et en couleur d'une grande délicatesse. Ce manuscrit réunit à un haut degré tout ce qui peut exciter la curiosité et satisfaire le goût d'un amateur.

Les armes du cardinal d'Armagnac, peintes au bas de la première page, indiquent qu'il lui a apppartenu.

Nous devons ajouter que ce MSS. a beaucoup de rapport avec le fameux bréviaire de Belleville, regardé comme l'un des plus beaux MSS. du XIVe siècle.

1722 **Livre d'Heures.** Petit in-12, mar. bl., fil. à fr., doubl. de mar. rouge, avec large dent., tr. dor., renfermé dans un étui en mar. noir *(Bauzonnet)*. . 1500—»

Magnifique MSS. sur peau de vélin, de la fin du XVe siècle ou du commencement du siècle suivant, exécuté en lettres rondes d'une netteté et d'une perfection incomparables. Il contient 16 grandes miniatures, 22 petites, et une multitude d'initiales relevées d'or dans des cartouches de diverses couleurs. Le travail des miniatures est d'une richesse, d'une élégance et d'un fini qui ne laissent rien à désirer, et qui annoncent au moins dans quelques unes le pinceau d'un excellent maître. On ne pense pas qu'il ait paru depuis long-temps un volume de ce genre qui puisse être opposé à celui-ci avec avantage. La hauteur des grandes miniatures est de 5 pouces sur 3 de largeur. Les petites ont un pouce une ligne, tant de hauteur que de largeur.

Ch. Nodier.

1723 **Livre** des statuts de l'ordre du très chrestien roy de France Loys XIe à l'honneur de sainct Michel.

Manuscrit in-4, sur peau vélin, de 47 feuilles, avec lettres initiales en or et en couleur. La reliure est des plus élégantes, avec compartimens de diverses couleurs, à la Groslier. Au milieu des plats de la couverture sont les armoiries d'un chevalier de l'ordre de Saint-Michel, auquel ce volume a appartenu. 100—»

1724 **Produits** généraux des fermes unies dont a esté fait bail à M. François le Gendre, pour six années, com-

mencées le 1er octobre 1668, et finies le dernier septembre 1674, in-4, mar. r., à comp., fil., tr. d.

Manuscrit in-4 sur vélin. Petit chef-d'œuvre de calligraphie et de composition. Les titres courans et les compartimens des tableaux sont en or. La pureté, la régularité de l'écriture pourroient le faire placer à côté des plus beaux *Jarry*, si ce n'est de lui.

1725 **Savoye (Louise de).** Un petit dossier manuscrit, composée comme il suit :

1° Une Lettre autographe signée, adressée à la reine (Anne de Bretagne), avec la copie pour l'intelligence de la lettre ;
2° Trois lettres autographes adressées à Mychelle de Saubonne ;
3° A la reine ma souveraine dame, mars 1506 ; longue lettre autographe signée;
4° Autre longue lettre sans signature, à Mychelle de Saubonne ;
Et une copie d'une lettre de 1510, avant octobre.
Plus, une pièce signée de René Bastard du Savoie.
Le dossier ensemble. . . . . 200 — »

1726 **Siméon (Gabriel).** Discours françois, toscan et latin, sur la cognoissance des esprits et desseings des hommes, suivant un dialogue italien, des devises amoureuses et militaires de M. Paul Jovio, evesque de Nocere, avec l'adjunction de LXXI, nouvelles devises inventées, etc., par ledit Siméon, selon l'estat et qualités des personnaiges. . . . . 70—»

Manuscrit très curieux autographe de Simeoni : il est daté de 1556. 137 feuillets, avec beaucoup de devises et de figures de la main de l'auteur, et les instructions à l'imprimeur pour le faire imprimer.

1727 **Vie** de madame saincte Marguerite, poëme. . 40—»

Manuscrit in-8 de 6 feuilles, sur peau vélin, relié en mar. r. à compartimens, reliure d'exposition.